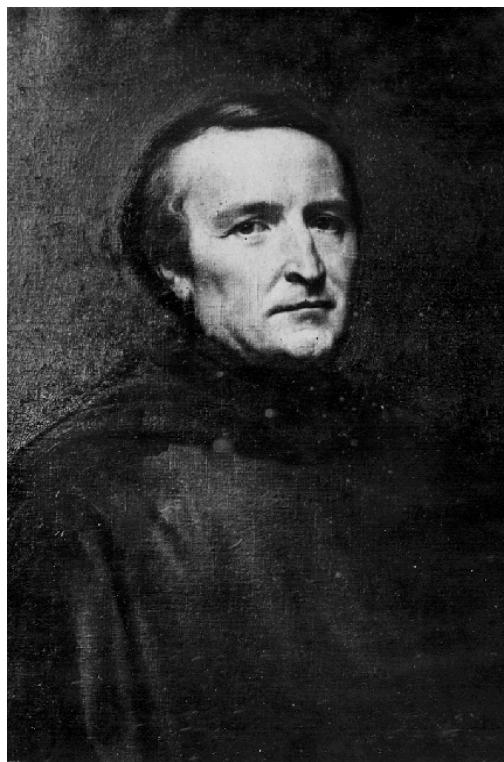


Vailhé - Vie du P. d'Alzon T. 1

VIE

DU

P. EMMANUEL D'ALZON



Le P. d'Alzon vers 1835
(D'après un tableau conservé au Val Notre-Dame)

R. P. Siméon VAILHÉ
des Augustins de l'Assomption

VIE
DU
P. EMMANUEL D'ALZON

VICAIRE GÉNÉRAL DB NIMES
FONDATEUR DES AUGUSTINS DB L'ASSOMPTION
(1810-1880)

TOME PREMIER
(1810-1880)



Cum permissu Superiorum
Nihil obstat,

J. ANDRE.
IMPRIMATUR
Parisiis, die 11^e octobris 1926.
Parisiis, die 11^a februarii 1926.

V. DUPIN;
Vic. gén.

PRÉFACE

Les hommes, a-t-on dit, sont à l'inverse des monuments, ils se rapetissent à mesure qu'on les approche. Rois et sujets, hommes d'Etat et hommes du monde, hommes de lettres et hommes d'affaires, sans excepter les hommes d'Eglise, tous, semble-t-il, gagnent à un certain éloignement. Même les figures dressées au premier plan d'un tableau ne ressortent bien que si on ne les regarde pas de trop près, et si de vastes perspectives, sagement graduées par l'artiste, augmentent la distance qui les sépare de nous. Le proverbe a bien raison: il n'est pas de grand homme pour son domestique. Mais l'étroussure d'esprit des gens du peuple n'en est pas seule responsable. Le vrai motif c'est que, dans le laisser-aller de la vie quotidienne, quiconque s'est hissé sur une colonne devant la foule anonyme apparaît en pied, tel qu'il est, avec ses infirmités et ses petitesesses. Aucun rayon de gloire ne le dore au point d'en métamorphoser les humaines laideurs. L'égoïsme et l'intérêt percent à travers ses paroles, comme à travers sa conduite, et cela seul suffirait à nous le faire trouver assez commun. De là vient que toute confiance sincère, faite par l'entourage d'un héros connu et jetée dans le public, le descend de son piédestal et le ramène au niveau de tous.

Une catégorie de personnes échappe toutefois à ce nivellement général. Plus on les voit de près et mieux on les connaît, plus elles s'élèvent dans l'estime universelle. Ce sont celles qui sont mues par un complet désintéressement, celles que guident uniquement l'amour de Dieu et l'amour du prochain, sans retour sur soi-même, sans partage d'aucune sorte. Loin de les amoindrir à nos yeux, leurs lettres les plus intimes, les confidences les plus secrètes détruisent, au contraire, des préjugés sur leur compte, mettent mieux en lumière les mobiles de leurs actes, et, sans voiler les faiblesses inséparables de notre nature, elles découvrent le prodige de perfection qu'est une créature qui ne pense qu'à Dieu et aux autres. Voilà pourquoi la correspondance des saints et des serviteurs de Dieu éveille tant d'intérêt, et leurs portraits authentiques sont si attachants.

Sans être un saint au jugement de l'Eglise et sans que nous voulions le moins du monde prévenir les décisions de ce suprême tribunal, le prêtre dont nous essayons de reconstituer l'existence n'en fut pas moins un bon serviteur de Dieu, de l'Eglise et des âmes. Bien que sa forte personnalité, son caractère hardi et entreprenant aient suscité des appréciations diverses, son désintéressement absolu n'a jamais été contesté, pas plus que son dévouement. Un de ses intimes disait de lui: "S'il fallait se jeter dans les flammes du purgatoire et y rester pour sauver une âme, il n'hésiterait pas un seul instant." Un autre ajoutait: "Quand il sera mort, il descendra au purgatoire, où les meilleurs de nous font un petit séjour; du premier coup d'œil, il aura tout examiné et dira aussitôt au maître du lieu: Bah! il n'y a pas de bien à faire ici, alors je m'en vais. "

Ce jugement, qui semble différer du premier, dit au fond la même chose: l'impétuosité de son zèle et la pureté de ses intentions. Evidemment, cet homme-là n'a pas à redouter les indiscretions. C'est pourquoi, la vie que nous écrivons ne fait guère appel qu'à ses lettres, à celles de ses correspondants, aux souvenirs de ceux qui furent mêlés de près à son apostolat et à la banalité de ses actions journalières.

Nous ne voulons pas exposer ici longuement ce que fut le P. d'Alzon. Le lecteur qui aura la patience de nous suivre jusqu'au bout en décidera par lui-même. Non que tout soit dit, même en deux volumes. Dès qu'on touche aux manifestations de l'activité de ce prêtre, il ne faut jamais perdre de vue ces paroles de Mgr Besson, dont il fut le vicaire général: "Si j'en oublie, qu'on agrée mes excuses. Mon excuse est que le P. d'Alzon avait fini par ne plus s, avoir lui-même tout ce qu'il avait semé, bâti et prêché. "L'essentiel y est toutefois, avec quelques accessoires. Il prouvera suffisamment,

croyons-nous, que son nom n'est pas déplacé à côté de ceux, évêques, prêtres et laïques, qui travaillèrent, au XIXe siècle, à la renaissance de la vie chrétienne en France, détruite ou endormie par les lois et les effets de la Révolution.

Au surplus, il s'est survécu. Les esprits curieux ont aimé de tout temps à remonter aux origines des institutions qu'ils ont sous les yeux. Cette histoire, qui n'a pas encore été écrite, ils la trouveront ici. Inutile de dire que, comme toutes les œuvres de Dieu, celle de l'Assomption a débuté petitement et qu'avec l'action du temps, surtout sous l'influence de la grâce, elle s'est développée. Le P. d'Alzon a fondé les Augustins de l'Assomption et les Oblates missionnaires de l'Assomption. Il ne fonda pas les Petites-Sœurs de l'Assomption, mais il aida de ses encouragements et de son appui un de ses premiers fils, et des plus aimés, le P. Etienne Pernet, à les établir. Deux ans après la fondation des religieuses de l'Assomption par son ami l'abbé Combalot, et après sa retraite, il guida en quelque sorte leurs premiers pas, en se chargeant de la direction de leur fondatrice, et jusqu'à sa mort, pendant trente-neuf ans, il ne cessa de leur témoigner le dévouement d'un père.

Que sont devenues ces quatre Congrégations? Lorsqu'il mourut en 1880, le P. d'Alzon laissait en tout 60 religieux et quelques centaines de religieuses. Quarante-six ans après sa disparition, à eux seuls, les novices et les étudiants des Augustins de l'Assomption représentent plus de trois fois le premier nombre. Le 20 août 1853, il écrivait à la fondatrice des Assomptiades: "J'aurais bonne envie de vous demander si vous vous moquez de moi avec mes qualités brillantes. Eh! bon Dieu, qu'est-ce que j'ai de brillant? Rien ne me réussit." Aujourd'hui, plus de 3000 religieux et religieuses le regardent comme leur fondateur ou savent que son nom est inséparable de leurs origines. La réussite est venue, avec la fécondité, sur une tombe qui s'est transformée en berceau.

Des œuvres auxquelles se dévouent ses fils et ses filles, aucune qu'il n'ait non seulement entrevue, mais en quelque sorte inaugurée. Pendant plus de quarante ans, sous quatre évêques, il partagea en qualité de vicaire général l'administration du diocèse de Nîmes et le dota des institutions qui lui manquaient encore. Pour sa part personnelle, il instruisit dans la chapelle lycée, selon la méthode des catéchismes de Paris, tous les garçons des écoles de Nîmes; il établit plusieurs patronages, groupés dans l'Oeuvre de la jeunesse; il fonda l'orphelinat de Saint-Joseph, celui de Saint-François de Sales, sans oublier les orphelinats agricoles de Mireman et de Servas; il avait même débuté en fait d'apostolat, à vingt-sept ans, par la création d'un Refuge, qu'il paya en bonne partie de ses deniers, dirigea pendant douze ans et qui comptait, à l'aube de ce siècle, plus de 200 personnes, avec les Sœurs de Marie-Thérèse et les religieuses Madeleines qu'il avait lui-même instituées; il imprima une vive impulsion à la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Nîmes, en créa trois autres dans son pensionnat, celle d'Alès, celle du Vigan, peut-être d'autres encore; il développa une œuvre analogue pour les femmes du diocèse, l'association des Dames de la Miséricorde, qu'il dirigea jusqu'à sa mort et qu'il laissa très florissante; il fonda l'œuvre de Saint-François de Sales pour subvenir aux missions de l'intérieur et aux besoins des paroisses pauvres, établies - de préférence dans les centres protestants; il ouvrit plusieurs écoles primaires, établit le collège d'enseignement secondaire de l'Assomption, qui eut vite plus de 200 élèves, et qui était complété par une Ecole préparatoire aux écoles du gouvernement et par un embryon d'Université libre; il siégea au Conseil supérieur de l'Instruction publique, à côté de Thiers et de Cousin, de NN. SS. Parisis, et Dupanloup, et défendit avec bonne grâce et énergie la cause de l'enseignement libre; il entretenait en 1848 un journal politique, *la Liberté pour tous*, y écrivit plusieurs articles et en envoya d'autres à *l'Univers*, ainsi qu'à d'autres feuilles; il fonda ou dirigea trois revues: *la Revue de l'Enseignement chrétien*, dont les

trois premières séries contribuèrent à rendre l'éducation plus chrétienne et à conquérir la liberté de l'enseignement supérieur; la *Revue des bibliothèques paroissiales*, dont il fit quelque temps un organe général des sciences ecclésiastiques; enfin la *Croix*, qui avait à peu près le même programme et qui, après sa mort, se transforma dans le journal quotidien si connu; il lança les *Vies des Saints* populaires de la Bonne Presse, en précisa l'esprit dans une sorte d'introduction et rédigea même quelques biographies; sur le conseil de Rome, il se rendit en 1863 à Constantinople étudier la situation des Eglises gréco-slaves, démêla dans des rapports d'une netteté inimitable les causes de la décadence de la soi-disant orthodoxie, indiqua les œuvres nouvelles à établir, consacra une bonne partie de sa grosse fortune à décharger de ses dettes la délégation apostolique de Constantinople et posa ensuite dans l'indigence, pour ne pas dire dans la misère, les fondements des missions orientales auxquelles ses fils se livrèrent aussitôt; enfin, car il faut nous borner, après la guerre de 1870, il créa l'œuvre de Notre-Dame des Vocations ou des alumnats, qui ouvrent gratuitement leurs portes aux enfants des familles moins aisées qui se destinent au sacerdoce dans les diocèses, les missions étrangères ou la vie religieuse, selon leur libre choix. Cette œuvre sacerdotale, digne couronnement d'une vie de dévouement au service de Dieu, a déjà donné plus de quinze cents prêtres à l'Eglise.

Le P. d'Alzon alimentait cette action en quelque sorte extérieure par l'étude, la méditation et la prière. Comment un homme si occupé, si affairé, disait-on autour de lui, a-t-il pu, en même temps être un homme de vie intérieure, un contemplatif? Il y a là un phénomène qui ne s'explique que par sa persévérance à se tenir en la présence de Dieu et à n'agir que pour lui, par la discipline sévère qu'il imposait non seulement à son esprit, mais à l'emploi de son temps. Le nombre de personnes pieuses qu'il dirigea au confessionnal ou par correspondance est incalculable, les vocations religieuses de jeunes filles qu'il décida se chiffrent par centaines. De ses lettres et de ses sermons conservés, de ses méditations qui constitueraient trois forts volumes, de son directoire, de ses circulaires sur les vertus et l'esprit de sa Congrégation, de ses nombreuses conférences manuscrites se dégage toute une doctrine spirituelle qui le placerait dans un bon rang parmi les auteurs ascétiques du XIXe siècle.

Il priait et méditait beaucoup chaque jour. Il écrivait, et de sa propre main, des lettres sur les sujets les plus divers avec une facilité déconcertante. Sept mille environ sont entre nos mains; il n'est pas téméraire de penser - d'après celles de ses correspondants que nous avons encore - qu'il en écrivit une quarantaine de mille, qui formeraient, à elles seules, au moins trente volumes de la *Patrologie* de Migne. Il prêcha plusieurs milliers de sermons sur tous les points de la France, car il lui arrivait de prendre la parole en public jusqu'à six fois par jour. Stations d'Avent et de Carême, mois de Marie, triduums, neuvaines, retraites ecclésiastiques et religieuses, sermons de circonstance le trouvaient toujours prêt à prodiguer ses forces et son zèle, sans parler des allocutions et des conférences que requéraient presque quotidiennement ses religieux, ses religieuses, ses élèves, les nombreuses œuvres diocésaines qui lui étaient confiées.

Après cela, dès qu'il disposait d'un instant, il se plongeait dans l'étude. Il lisait à livre ouvert les auteurs des deux langues classiques, avait toujours sur son bureau ou entre les mains quelque volume de saint Augustin ou d'un Père grec, comprenait trois autres langues, l'italien, l'allemand et l'anglais, réunissait dans sa bibliothèque tous les ouvrages de quelque valeur qui pouvaient intéresser l'esprit humain. Aucune initiative intellectuelle ne le trouva jamais indifférent, car sa curiosité scientifique et littéraire était toujours en éveil. Moine des anciens temps par l'austérité de vie, l'amour de la prière liturgique, des traditions et des formes religieuses, il fut ultramoderne dans sa

conception de l'apostolat, sa manière d'adapter aux besoins de ses contemporains des œuvres anciennes ou d'en créer de nouvelles.

En rapports constants avec le clergé séculier, qu'il avait dirigé dans son diocèse pendant toute sa vie sacerdotale, il voulut que l'action de ses fils marchât toujours d'accord avec la sienne. Visant avant tout à instruire la société et à la pénétrer d'esprit surnaturel, le concours des laïques à ce plan gigantesque lui parut indispensable, non moins que celui des prêtres. De là ses Tiers-Ordres, ses Associations de tout genre pour les hommes et pour les femmes, qui cherchaient à utiliser les élites laïques, en rapprochant du clergé un élément qui en France tend trop à s'en éloigner.

D'une grande indulgence pour les personnes, malgré les boutades et les traits que son esprit primesautier ne retenait pas toujours, il compta des amis sincères et des confidents dans les camps qui se partageaient la société religieuse de son époque. Par contre, à mesure que les faits confirmaient davantage ses prévisions, il accentuait sa sévérité de jugement contre les principes du protestantisme, qui, sous le couvert des idées de 1789, ont envahi notre législation, pénétré notre façon de penser et d'agir, rendu les gouvernements de l'Europe moderne à peu près protestants. Le libéralisme, qui en est l'émanation doctrinale, devint alors son grand ennemi. Pour le combattre, lui que ses parents avaient éloigné de l'armée, se fit le soldat de l'Eglise, et toute sa vie ne fut qu'une guerre sans répit. Il réalisa ainsi son programme de jeunesse de défendre l'épouse du Christ par la parole et par la plume.

Un lutteur de cette taille devait mourir sur la brèche. De fait, quand il expira le 21 novembre 1880, les crocheteurs de Constans, dignes prédécesseurs de ceux de Combes, attendaient son dernier souffle pour forcer la porte de son collègue et expulser ses religieux. Nulle fin ne pouvait mieux convenir au descendant de toute une lignée de preux, dont deux ancêtres étaient tombés sous le fer des protestants, dans les gorges des Cévennes, alors que deux autres avaient vu leurs châteaux forts brûlés et leurs terres ravagées par les troupes des religionnaires. Il y avait juste trois cents ans que Jean Daudé de la Coste, le premier aïeul connu, avait succombé pour Dieu et pour le roi. Son héritier s'en allait, à son tour, sans le sou, après avoir distribué des millions, dans une simple robe monastique, après avoir refusé trois fois l'épiscopat, ne laissant après lui qu'une descendance spirituelle, mais l'honneur de la race accru et le front auréolé de mérites. Suivant le mot à la Tacite du cardinal de Cabrières, l'un de ses élèves, de 1580 à 1880, la famille Daudé d'Alzon "n'avait jamais oublié qu'elle était responsable de son nom en avant comme en arrière d'elle".

Rome, le 18 juin 1926.

BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage que nous présentons au public est fait uniquement d'après les sources originales, soit imprimées, soit manuscrites. Avant tout, nous avons consulté les lettres, les cahiers et les notes du P. d'Alzon qui se trouvent dans nos archives, ses écrits, les lettres de ses correspondants, les souvenirs écrits des personnes qui l'approchèrent de très près. Parmi les imprimés qui peuvent donner des renseignements sur sa vie et sur ses œuvres jusqu'à l'année 1852, nous citerons les ouvrages suivants:

I. Ecrits du P. d'Alzon.

Oraison funèbre de Mgr C. - F. - M. Petit-Benoît de Chaffoy, évêque de Nîmes, prononcée dans l'église cathédrale le 6 octobre 1837. Nîmes, Gaude, MDCCCXXXVII, in-8°.

Etudes sur saint Jean Chrysostome dans les Annales de philosophie chrétienne. Paris, 1839, t. XVIII, p. 123-142.

Les stromates de saint Clément d'Alexandrie, traduits pour la première fois en français, op. cit., 1839, t. XIX, p. 245-262.

La connaissance de Jésus-Christ ou le dogme de l'incarnation envisagé comme la raison dernière et suprême de tout ce qui est, op. cit., 1842, 3^e série, t. V, p. 7-17.

Mémoires d'un ancien dans la revue l'Assomption. Nîmes, 1875.

Les articles suivants dans le journal la *Liberté pour tous*, Nîmes, 1848. I. *Adresse aux habitants de Paris*, n° 3, 25 mars. - II. *Ce que nous sommes*, n° 5, 30 mars. III. *A propos d'une lettre d'Hippolyte Carnot*, même numéro. - IV. *Du maintien de tous les droits par l'union et la liberté*, n° 10, II avril. - V. *Au rédacteur de la liberté pour tous*, même numéro. - VI. *Les élections législatives*, n° 18, 27 avril. - VII. *Aux catholiques de Nîmes*, n° 21, 2 mai. - VIII. *Aux protestants de Nîmes*, n° 24, 9 mai. IX. *Emeute de mai*, n° 31, 20 mai. - X. *Erratum*, n° 67, 28 juillet. - XI. *Les élections municipales*, n° 79, 20 août.

Rapport sur l'état religieux et moral de la maison pendant l'année 1845-1846, p. 21-35, dans *Institution de l'Assomption*. Nîmes, Gaude, août 1846, in-8°.

Rapport de M. l'abbé d'Alzon, directeur, p. 27-39, dans *Maison de l'Assomption fondée à Nîmes*, Nîmes. Ballivet et Fabre, 1847, in-8°.

Rapport de M. l'abbé d'Alzon, directeur, p. 19-34, dans *Maison de l'Assomption fondée à Nîmes*. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1848, in-8°.

Rapport de M. l'abbé d'Alzon, directeur, p. 19-33, dans *Maison de l'Assomption. Institution de plein exercice à Nîmes*. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1849, in-8°.

Rapport de M. l'abbé d'Alzon, directeur, p. 23-38, dans *Maison de l'Assomption. Institution de plein exercice à Nîmes*. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1850, in-8°.

Maison de l'Assomption à Nîmes. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1851, in-8°.

R. P. SIMEON VAILHE. *Lettres du P. Emmanuel d'Alzon*. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1923-1926, in-8°, 3 volumes. (Cet ouvrage, qui n'est pas dans le commerce, contient 728 lettres du P. d'Alzon, de 1822 à 1850, avec celles de quelques correspondants, La Mennais, Montalembert, Gratry, etc.)

II. Ouvrages divers.

MGR BESSON: *Lettre de Mgr l'évêque de Nîmes, Uzès et Allais, au clergé de son diocèse sur la vie et la mort du: T. R. P. Emmanuel d'Alzon*. Nîmes, Dubois, 1880, in-4°.

[R. P. EMMANUEL BAILLY]: *Notes et documents pour servir à l'histoire du T. R. P. d'Alzon et de ses œuvres*. Paris, Maison de la Bonne Presse, in-8°, 5 volumes. (Cet ouvrage, qui n'est pas dans le commerce, s'arrête à l'année 1849 ou 1850.)

R. P. EDMOND BOUVY: *Vie du P. d'Alzon*. Typographie augustinienne, 1922, in-4°. (Cet ouvrage, qui n'est pas dans le commerce, s'arrête à l'année 1828.)

Notes et documents: Les origines de l'Assomption. Souvenirs de famille. Tours, Marne, 1898-1902, in-8°, 4 volumes. (Cet ouvrage; qui n'est pas dans le commerce, traite surtout d es origines des religieuses de l'Assomption.)

Maison de l'Assomption: son histoire (1849-1893) par un ancien. Nîmes, Lafare, 1893, in-8°.

Règlement de l'association des Dames de la Miséricorde de la ville de Nîmes. Nîmes, Soustelle-Gaude, 1855, in-8°.

Société de Saint-Vincent-de-Paul. Conférences de l'Assomption à Nîmes. Assemblée générale du 2 juin 1850. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1850, in-8°.

J. MONNIER: *Un maître chrétien.: Notice sur F. - V. Cardenne*. Paris et Nîmes, Giraud, 1855, in-12.

Le R. P. Etienne Pernet. Paris, Rondelet, [1901], in-12.

Mgr BRETON: *Une fondatrice de Congrégation religieuse au XIX^e. siècle: Mère Marie-Eugénie de Jésus*. Saint-Etienne, Le Hénaff, 1922, in-8°.

A. COUDERC DE LATOUR-LISSIDE: *Vie de Mgr de Chaffoy, ancien évêque de Nîmes*. Nîmes-, Bedot, 1856-1857, in-8°, 2 volumes.

BESSON, *Vie de Mgr Jean-François-Marie Cart, évêque de Nîmes*. Besançon, 1856, in-12.

A. DE CABRIERES: *Notice sur la vie de la R. Mère Marie-Elisabeth de la Croix, Carmélite déchaussée du monastère de Nîmes*. Paris et Nîmes, Giraud, 1862, in-12.

[J. MONNIER]: *Les Carmélites à Nîmes*. Nîmes, Gaude, février 1844, in-8°.

J. CONDAMIN: *Vie de la bonne Mère Marie de Jésus, née Sophie Brochet de la Rochetière, fondatrice... des religieuses de Marie-Thérèse*. Lyon, 1899, in-8°, 3e édition.

G. DE GRANDMAISON: *Lettres de Lamennais à Emmanuel d'Alzon dans le Mois littéraire et pittoresque*. Paris, juillet 1901, p. 13-29.

E. FORGUES: *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, Paris, Perrin, 1898, in-8°.

A. FEUGERE: *Lamennais avant l'"Essai sur l'indifférence," d'après des documents inédits*. Paris, 1906. Bloud, in-8°.

R. P. DUDON: *Lamennais et le Saint-Siège (1820-1834)*, Paris, Perrin, 1911, in-8°.

CH. BOUTARD: *Lamennais, sa vie et ses doctrines*. Paris, Perrin, 1905-1912, in-8°, 3 volumes.

F. DUINE: *Lamennais*. Paris, Garnier, 1922, in-8°.

A. BEUGNOT: *Rapport au Comité de l'Enseignement libre sur l'exécution et les effets de la loi organique de l'Instruction publique, du 15 mars 1850, par une Commission spéciale*. Paris, Lecoffre, 1853, in-8°.

CHAPITRE PREMIER

La famille Daudé d'Alzon

Naissance d'Emmanuel. - Une famille chrétienne. - Origines des Daudé de la Coste. - Leur premier manoir. - Les Daudé et les guerres de religion. - Jacques Daudé s'établit au Vigan et tombe victime des camisards. - Jean IV Daudé premier vicomte d'Alzon. - Domaines et alliances des Daudé d'Alzon. - Education et caractère d'Henri d'Alzon. - La famille Faventine. - Ses domaines et le château de Lavagnac acheté au prince de Conti. - Les Faventine et la Révolution. Portrait de Clémence de Faventine, son mariage avec Henri d'Alzon. - Charité et prévoyance de la vicomtesse d'Alzon.

Par une chaude journée d'été, dans un parc de la petite ville du Vigan, un homme de haute taille et dans toute la vigueur de l'âge se promenait sous l'ombrage d'une allée de marronniers. L'un après l'autre, les grains de son chapelet glissaient lentement, entre ses doigts. A voir son visage calme où se mirait toute la paix de son âme, on l'aurait cru uniquement préoccupé de sa prière, si l'œil un peu fureteur et l'oreille attentive au moindre bruit n'avaient dévoilé qu'il portait en lui d'autres soucis.

Tout se taisait à cette heure dans la nature en feu sous les brûlures du soleil méridional; tout reposait, sauf l'orchestre endiablé des cigales qui frappaient inlassablement de leurs ailes frémissantes les touches de leurs orgues mal accordées. L'horrible musique, et qu'il fut malaisé au promeneur d'entendre les voix qui résonnaient derrière lui! Pour une fois, il oublia sa gravité naturelle, se hâtant vers la demeure de ses aïeux, d'où partait le joyeux appel.

- Monsieur le vicomte, vous avez un fils, lui avait-on crié du plus loin qu'on l'avait aperçu.

L'heureux père se précipita chez lui, prit entre ses bras le nouveau-né, et, l'offrant à Dieu comme prémices, il dit tout haut devant l'assistance:

- Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur'

Le nouveau Zacharie avait quelque droit de saluer par les premiers mots du *Benedictus* la venue de cet autre annonciateur du Christ: il y avait plus de quatre ans qu'il l'attendait. Il le devait - du moins ce fut sa conviction - aux supplications et aux sacrifices d'une humble fille de son sang, qui s'était immolée à Paris dans le silence de la Visitation pour obtenir que sa famille fût continuée.

C'est le jeudi 30 août 1810 que le vicomte Henri Daudé d'Alzon et son épouse, dame Jeanne-Clémence de Faventine Montredon, reçurent du ciel ce premier fruit de leur union. Quatre jours après, dans l'église paroissiale Saint-Pierre, l'enfant était baptisé par son grand-oncle, le chanoine Liron d'Airolles, qui lui imposa les noms d'Emmanuel-Joseph-Marie-Maurice, "noms de religion et de vaillance, s'il en fût", a écrit Mgr Besson. Il eut pour parrain le frère de sa mère et pour marraine une tante de son père. Le patronage de la sainte Famille, sous lequel on l'avait placé dès son entrée dans le monde, fut toujours cher au nouveau baptisé. Jamais, non plus, il n'oublia le jour de sa naissance à la vie de la grâce: jusqu'à, sa mort, il commémora le 2 septembre comme la principale date de son existence.

D'autres enfants vinrent, à la suite d'Emmanuel, égayer de leur babillage ce foyer chrétien. Le 21 mars 1813, ce fut une petite fille, Augustine-Marie-Jeanne: le 2 juin 1816, dimanche de la Pentecôte, un second garçon, Jules-Marie-Esprit; enfin, le 18 mai 1819, une autre fille, Marie-Françoise, en qui la famille se survécut. Malheureusement, Dieu rappela à lui le petit Jules, filleul du cardinal Jules Gabrielli, deux ans après sa naissance, de sorte que le fils aîné passa son enfance avec ses sœurs, surtout avec Augustine.

Mgr Besson ouvre ainsi le récit des premières années du P. d'Alzon:

Ses parents furent ses premiers maîtres. Mais quels maîtres - et quels parents! Un père, d'une foi antique et profonde, d'un caractère ferme, d'une piété rare, que l'estime universelle désignait dans les élections parlementaires au choix de deux départements et qui, sous la Restauration, n'avait qu'à choisir son collègue soit dans le Gard, soit dans l'Hérault, pour recueillir sans contestation les suffrages les plus éclairés; une mère, à la fois douce, forte, aimable et gracieuse, l'amie des pauvres, le modèle des riches, la providence et le charme de toute la contrée.

L'un et l'autre appartenaient à des familles originaires de la même région des Cévennes, dont l'histoire déjà ancienne ne rappelait que des souvenirs de noblesse, de courage et d'héroïques vertus.. Tant du côté de son père que de sa mère, l'enfant n'avait à évoquer que des aïeux dont il pouvait être fier, car la religion et la patrie n'eurent jamais ailleurs, ni à aucune époque, de serviteurs plus dévoués. Pourtant, depuis trois siècles qu'elle s'imposait à l'attention publique, la famille paternelle des Daudé n'avait pas encore donné de prêtre à l'Eglise; cette gloire suprême lui manquait. Or, par un concours. de circonstances tout à fait providentielles, des biens considérables dispersés depuis plusieurs générations se trouvèrent à nouveau réunis entre les mains des parents d'Emmanuel, afin que le don de la famille fût plus royal et le sacrifice du jeune homme plus méritoire. Ainsi voit-on certaines plantes, après cinquante ans d'existence stérile, concentrer une vigueur qu'on croirait séculaire dans une fleur unique, qui s'en approprie toute la sève et meurt, avec la plante elle-même, dans l'éclat de sa beauté.

La famille des Daudé, qui se subdivisa plus tard en celle des Daudé d'Alzon et celle des Daudé de Lavalette, apparaît pour la première fois à l'époque des guerres de religion et comme revêtue déjà de la noblesse. Les protestants dominaient alors sur une bonne partie du Languedoc, dans la montagne toutefois un peu moins que dans la plaine. En effet, çà et là, dans les Cévennes et sur les hauts plateaux: des causses, sous l'action énergique de quelques seigneurs, s'affirmait une résistance plus accentuée aux progrès de la secte qui en étaient retardés ou même anéantis.

Parmi eux se distinguait la famille des Daudé *Deo datus*, donné à Dieu, selon l'étymologie admise par elle. Elle vivait noblement, nous dit une lettre de Louis XV, dans son château de la Coste, situé sur le cours supérieur de l'Hérault. On était sous le règne tourmenté du faible Henri III. Face au mont Aigoual qui dresse ses 1567 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, les terres des Daudé s'étaient étalées sur les pentes méridionales de toute une série de pics cévenols ou bien elles s'abritaient dans la profondeur des vallées. Tout ce pays est fort accidenté, entrecoupé d'eaux vives, joyeuses et fraîches, le long desquelles ",'étagent des prairies, des bois de châtaigniers et de hêtres, des arbres fruitiers et des vignes; en somme, une région du te ou nourricière selon les endroits, sauvage et poétique, d'un pittoresque achevé.

Jean Daudé de la Coste, premier du nom et chef militaire de la paroisse de Saint-André de Majencoules, défendait depuis quelque temps la cause de l'ordre, lorsqu'il tomba, en 1580, sous le fer des huguenots pour la religion catholique et pour le roi. Un de ses descendants et en même temps son homonyme continua ses glorieuses. traditions. Il essaya, vers 1620, d'arrêter l'artillerie du duc de Rohan, chef des rebelles, qui voulait se frayer un passage à travers ses terres vers le château de Meyrueis. Par deux fois, les protestants "firent piller et brûler sa maison, ensemble tous ses titres et papiers, ainsi que ceux des notaires des environs, comme il est justifié par une enquête faite devant les magistrats du Vigan", déclare solennellement un acte royal de 1727. En attendant de rentrer sur ses domaines, le spolié s'établit à une trentaine de kilomètres plus au Sud, au château de la Roque, près de Ganges, sur la rive gauche de l'Hérault. Pas pour longtemps, du reste. L'habile politique de Richelieu et les armées que Louis XIII conduisait en personne réussirent à mater les révoltés et à ramener un peu de tranquillité dans la province, qu'avait déchirée une guerre civile de neuf années. Les places fortes

furent démantelées, les catholiques remis en possession de leurs biens et de leurs droits, le vrai culte rétabli partout, sauf dans les places de sûreté laissées - aux calvinistes.

Les Daudé, seigneurs de la Coste et de la Valette, avaient recouvré leurs terres et regagné leurs montagnes. A la quatrième génération, nous voyons, un cadet, Fulcran, se fixer dans le Lyonnais et devenir, par mariage, seigneur du Poussay dans les Dombes; de lui descendront les Daudé de Villard et les Daudé de Monteil. Son frère aîné, Jacques Daudé, fils comme lui de Jean, troisième du nom, seigneur de la Coste et de la Valette, s'établit au Vigan, dont le nom devient désormais inséparable de celui de sa famille.

Rien, a écrit le R. P. Bouvy, de plus charmant au regard que la petite ville cévenole, bâtie à l'aventure et dans un beau désordre autour de son église et de sa fontaine, sur la rive septentrionale de sa tranquille rivière. L'Arre est un torrent lorsqu'elle descend en flots pressés et en bruyantes cascades des plateaux du Lenglas, mais elle rencontre les riantes prairies d'Avèze, elle s'y attarde et semble devenir paresseuse à l'ombre de ses ponts de mousse, et elle arrive au Vigan paisible et reposée. De tous côtés, les sources jaillissent. On les voit, on les entend sourdre - et couler, fraîches, limpides et sonores. Sur leur passage, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les mûriers remplissent les jardins, les enclos et les champs. Les bois de châtaigniers et de hêtres s'élèvent comme par gradins sur les flancs des montagnes, car les montagnes bornent partout l'horizon... Cet encadrement austère et sauvage fait ressortir par contraste l'aspect gracieux du tableau. En bas, c'est un pays d'églologie; on s'y figure très bien les bergers de Virgile endormis au murmure des eaux courantes. En haut, dans les ravins mystérieux, sur les sommets déserts, on se représente des aventures tragiques, des épopées grandioses. Et la réalité historique ne dément pas les rêves de l'imagination.

Jacques Daudé; en se fixant au Vigan, représente, à lui seul, à peu près toute la noblesse catholique; les autres familles, sauf peut-être les d'Assas, ont passé à l'hérésie. Il habite en dehors de l'agglomération urbaine, dans son château de la Valette, isolé et d'accès inabordable. En 1680, date probable de la mort de son père, il est pourvu à sa place de la charge de juge en chef de la ville et viguerie du Vigan. Son dévouement à la bonne cause lui fait éventer les réunions secrètes des réformés et contribuer à l'échec de la révolte générale qui se préparait. Aussi, en reconnaissance de ses services, Louis XIV le charge-t-il, en 1685, de "présider à toutes les assemblées des protestants, dans les principales villes et lieux des Cévennes". Ceux-ci s'empresent, bien entendu, de se soustraire le plus possible à sa surveillance; au besoin, ils ne dédaignent pas de recourir aux moyens violents. Les gentilshommes du district les appuient, fournissant des armes, hébergeant et cachant pasteurs et prophètes qui les maintiennent dans la haine du catholicisme.

Nous; sommes au moment de la révocation de l'édit de Nantes, qui détermina parmi ces rudes montagnards un mécontentement d'une vingtaine d'années. La guerre des camisards, qui commença réellement en 1702, s'organise dans la conspiration et le silence. Grâce à l'énergie de son maire et à la présence d'un escadron de dragons, Le Vigan jouit de la paix; il se dessine même parmi la noblesse protestante un mouvement de retour vers Rome, qui paraît sincère puisqu'il s'étendra et que les conversions seront durables.

Il en va autrement à la campagne. Là, le représentant du roi n'est maître que du sol que couvre l'ombre de son cheval. Jacques Daudé, du reste, méprise le danger. On le voit presque chaque jour, à la tête des dragons, battre les monts et les gorges dangereuses pour dépister les religionnaires. En 1687, avec une poignée de cavaliers, il surprend une réunion clandestine de 2000 huguenots, dont 500 sont armés et guidés par des gentilshommes. La rencontre se produit dans une combe, où des prédicants fanatiques avaient convoqué les rebelles. Quoique dérouterés par l'attaque imprévue, ceux-ci réussissent, dès le début de l'action, à tuer le commandant et le capitaine de la troupe. Jacques Daudé supplée de son mieux à la disparition des officiers, il prend le commandement de 15 dragons qui dispersent les révoltés et emmènent 80 prisonniers.

Pendant dix-neuf ans, le maire du Vigan remplit avec succès son rôle de justicier et se désigne ainsi à la vindicte des protestants. L'occasion propice s'offrit à l'aube du XVIII^e siècle. En 1703, les calvinistes tiennent en échec les forces royales sur plusieurs points du Languedoc. Le Vigan est menacé par les camisards qui sont maîtres de la montagne. Jacques Daudé préside à sa défense; il en fait relever les murailles, mobilise et arme les citoyens valides, surveille de près ceux qui pourraient conspirer avec les rebelles. Devant son attitude énergique et ces précautions, les protestants, qui n'ont plus - aucun espoir de réussite, se détournent de la ville, concentrant leur fureur sur les villages inoffensifs des environs. Ce soldat, qui avait si souvent bravé la mort en face, devait succomber par trahison. Le 4 juin 1704, avec son futur gendre, Claude d'Assas, oncle du héros de Klosterkamp, il s'était engagé dans un sentier désert, non loin de son château, quand des camisards embusqués le frappèrent mortellement. Il avait à peine cinquante-cinq ans et laissait deux garçons, dont le plus jeune, né cette année-là même, devint la souche des Daudé de Lavalette.

C'est à ses deux enfants, Jean IV et Etienne Daudé, que Louis XV donna les lettres patentes du 17 avril 1727, enregistrées à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, le 7 septembre 1728. Elles énuméraient les éminents services rendus par les Daudé à la religion et au roi - tels que nous les avons rapportés; - elles confirmaient leurs titres de noblesse, déjà bien attestée au XVI^e siècle et dont les preuves originales avaient disparu dans l'incendie du château de la Caste, en 1620. Après quoi, les lettres du roi les autorisaient à porter les anciennes armoiries de leur famille, qui étaient: *de gueules à un lion d'or, couronné d'une couronne du même à l'antique, tenant de la patte dextre une fleur de lis d'or.*

Le même document, revêtu de la signature royale, nous apprend que Jean IV Daudé n'avait nullement dévié du chemin de l'honneur et que sous l'armure de ce soldat de la religion et du roi battait le cœur d'une Sœur de charité.

Il a suivi, dit Louis XV, les traces de son père et n'a laissé échapper aucune occasion, aux périls mêmes de sa vie, de nous donner des preuves de son zèle depuis plus de vingt années qu'il exécute les ordres des commandants et intendants de ladite province de Languedoc, dans le pays des Cévennes. Il a fait prendre ou soumettre plusieurs chefs des rebelles et dissipé leurs assemblées, s'étant pareillement distingué en dernier lieu pendant la contagion (la peste de 1720), où il s'est employé avec autant de zèle que d'utilité, et sans aucun ménagement pour sa personne, soit pour prévenir et arrêter le mal, soit pour procurer des secours à ceux qui en étaient attaqués.

Jean IV Daudé, qui avait reçu du duc d'Estrées, agissant au nom du roi, le collier et la croix d'or des chevaliers de Saint-Michel, fit ériger ses terres en vicomté et porta, à partir de 1749, le nom et les armes de vicomte d'Alzon, avec pouvoir de les transmettre à tous ses descendants directs. Le fief constituait un domaine de très vaste étendue, bien que le rendement n'en fût pas partout également fructueux. N'oublions pas cependant que d'une seule terre, celle d'Anglas près du Vigan, il fut offert au milieu du XIX^e siècle la somme de 300 000 francs et qu'à ce prix la famille refusa de s'en dessaisir. D'après le R. P. Bouvy, qui a dépouillé minutieusement les archives des d'Alzon, leurs possessions s'étendaient alors non seulement dans la vallée de l'Hérault, mais encore dans celles de l'Arre et de la Vis; elles comprenaient les tènements suivants.

Dans la seule viguerie du Vigan, Jean Daudé possédait la terre et le château de la Valette, avec droit de haute, moyenne et basse justice; il était seigneur du bourg et château d'Alzon, de la paroisse d'Arrigas, et des mandements de Beaufort, Mars, La Salle et Fraissinet dans les paroisses d'Allias, Bez, Blandas et Mandagout, co-seigneur de la paroisse et mandement d'Arre; il tenait encore plusieurs autres fiefs nobles dans les paroisses d'Avèze, de Molières, de Roquedur et de Montdardier. Il faut ajouter à cette liste les domaines de la montagne de l'Espérou, de la vallée de la Dourbie et du Trévezel ressortissant de la viguerie de Meyrueis; Une partie de ces terres appartenait géographiquement à ce qu'on appelait l'Alzonenne. Le bourg d'Alzon, aujourd'hui chef-lieu de canton, situé sur la Vis et sur la frontière du Rouergue, était, après Le Vigan, le centre principal de cette région.

Nous ne suivrons pas la famille dans toute sa descendance, qui est fort nombreuse et qui, par ses alliances avec la noblesse locale ou de la région, se trouve apparentée à tout ce qu'il y a de grand, de riche et de distingué dans cette partie des Cévennes. En deux siècles, elle s'est unie aux d'Assas, de Guibal, de Combescure, de Roussy, de Faventine, de Ginestous, d'Arboux, d'Allan, de Serres, Bégon de Blandas, Guichard de la Linière, Evesque de Cerisières, de Ménard, de Fajon, sans parler des de Calvières, de Bernis, de Bonald, de Larcy, etc. On est parfois surpris, en parcourant la volumineuse correspondance du P. d'Alzon, du nombre considérable de personnes qu'il appelle cousins ou cousines, et l'on serait porté à croire qu'il s'agit là d'une parenté à la mode de Bretagne, si, en examinant bien tous les rameaux de l'arbre généalogique de sa famille, on ne s'apercevait que le cousinage ne remonte souvent qu'au troisième ou même au second degré. Tant de relations, et si bien placées, lui assureraient plus tard dans certains milieux un crédit et une estime, sans lesquels il n'aurait pu accomplir la moitié de ses œuvres, en dépit de son zèle infatigable et des ressources financières dont il disposait.

Le 22 mai 1766, pour des motifs ignorés, le second vicomte d'Alzon vendit à son cousin germain, Pierre Jacques de Faventine, toutes ses terres groupées autour du bourg d'Alzon pour la somme appréciable de 175 000 livres. On suppose que cette opération financière en préparait une autre dans la plaine du Bas-Languedoc, riche en vignobles, céréales et prairies. En effet, quatre ans après, le même d'Alzon installait son fils aîné, déjà marié et père de famille, dans la baronnie du Pouget qu'il avait achetée, titre et propriété, pour 110 000 livres. Le nouveau fief, dénommé Lestang, s'étendait sur la rive gauche de l'Hérault, presque à mi-chemin de Gignac et de Montagnac. C'est là que s'est perpétuée, du moins jusqu'à ces derniers temps, la branche aînée de la famille. Le vieux vicomte resta au Vigan, dans sa maison de la Condamine, jusqu'à sa mort survenue en 1786. Il avait eu le bonheur de saluer la naissance de nombreux petits-enfants, entre autres, le 22 octobre 1774, celle d'Henri Daudé d'Alzon, le père de notre héros.

Henri d'Alzon était au moins le sixième enfant de Jean-François et de dame Cécile Evesque de Cerisières. Avec les deux frères qui l'avaient précédé dans la vie, les lois de succession de l'ancien régime ne permettaient guère au jeune Henri d'aspirer à recueillir une portion notable de l'héritage paternel. Par ailleurs, sa nature, timide à l'excès, scrupuleuse même, portée à l'étude et à la méditation bien plus qu'à l'action, l'éloignait de la carrière militaire, où ses deux aînés servaient déjà avec distinction. On le destina donc à l'Eglise, vers laquelle ses goûts le portaient assez naturellement.

Son père avait connu à Lyon, lorsqu'il y terminait ses études, un certain abbé Conil, originaire du diocèse de Gap, qui était devenu ensuite précepteur de son second fils, Bruno-Joseph. Au cours de l'été 1774, ce prêtre avait pris la direction de la paroisse de Chailland, dans le département actuel de la Mayenne, qu'il avait sans doute obtenue au concours ou par protection, car elle ne manquait pas d'importance, comptant deux vicaires et un prêtre habitué. L'abbé Conil s'installa à Chailland et y fit son premier acte de curé le 3 septembre 1774, quelques semaines avant la naissance d'Henri d'Alzon. S'il n'avait jamais vu ce troisième fils de son ami, il était resté en relation avec son père et il lui offrit de se charger de l'éducation de ce garçon, dès que celui-ci fut un peu avancé en âge. Le petit Cévenol arriva donc à Chailland le 5 juillet 1784; il n'avait pas encore dix ans. C'est dans un presbytère de village, loin de sa famille et de sa ville natale, loin aussi des caresses de sa mère et de ses sœurs - il en avait plusieurs plus âgées que lui, - que l'enfant grandit et devint jeune homme, tout en se fortifiant dans la connaissance du latin et du grec. Il y resta jusqu'au 24 octobre 1789, où il entra comme pensionnaire au collège ecclésiastique de Château-Gontier, l'un des plus célèbres de la contrée. Depuis lors, il n'eut plus l'occasion de revoir l'abbé Conil.

Les relations épistolaires, de l'enfant avec ses parents, qui ne paraissent pas avoir été bien fréquentes, furent certainement interrompues dès les débuts de la Révolution. On ne s'étonne pas que cette éducation, qui fut en somme celle d'un orphelin, ait influé

quelque peu sur son tempérament. Si elle n'étouffa pas ses qualités de cœur, car il en possédait de très réelles, elle gêna beaucoup leur manifestation.

Tout ce que nous savons de lui, par sa correspondance avec son fils, montre un homme d'une vertu éprouvée, instruit et à même de diriger personnellement les études des autres, judicieux, réservé avec le prochain, ennemi de tout emballement, d'un calme imperturbable devant n'importe quelle épreuve. A lire son style sans couleur, sans mouvement, sans aucun trait d'originalité, clair et froid comme un paysage lunaire, on le croirait opposé aux épanchements; il les recherchait, au contraire, mais au sein de sa famille, et, dès qu'en l'absence des siens il était privé pour quelques jours seulement de leurs nouvelles, il s'en plaignait à eux, sans éclat, mais en termes qui dévoilent bien sa souffrance intime. Il dut encore à cette éducation austère et à demi ecclésiastique, dans un milieu campagnard analogue à celui qu'il avait quitté, avec des goûts fort simples, l'attachement aux traditions du passé et une certaine défiance de tout ce qui était nouveau; en littérature comme en religion et en politique. Que de fois n'a-t-il pas mis en garde son fils contre les novateurs littéraires! Et étant venu lui-même une fois, par mégarde, à consacrer deux lignes à un nid d'oiseaux qu'il avait surpris dans le parc de Lavagnac, il s'en excusa aussitôt comme d'une pointe de romantisme.

Henri d'Alzon ne revint du Maine en Languedoc qu'à l'automne de 1796; il avait vingt-deux ans. Comme tant d'autres, il eut la chance de traverser ces jours sombres en se faisant oublier. Cela ne lui fut pas bien difficile, semble-t-il. Sans lien de parenté dans le pays, il passait pour le neveu du curé de Chailland, lui-même un étranger. Son nom, aisé à transformer en celui d'un roturier, n'éveillait aucun souvenir; il n'avait aucune terre au soleil, aucune maison qui tentât la cupidité de personne; sa jeunesse même le mettait à couvert des excès de la fureur populaire.

Lorsqu'on ferma le collège de Château-Gontier et que les élèves se dispersèrent, le petit Viganais se trouva seul; car son protecteur, l'abbé Conil, après avoir échappé à des périls de tout genre, s'était réfugié dans l'île de Jersey. Ne pouvant songer à rentrer chez ses parents, il resta en pension jusqu'au mois de septembre 1793 chez différents particuliers de la ville et il y vécut comme il put, sans doute de quelques écritures. Les jours devenant de plus en plus mauvais, le jeune homme accepta ensuite avec empressement l'offre que lui fit le juge de paix de Chailland de le prendre pour greffier. Son labeur quotidien lui assurait la nourriture et le logement: dans ce village où s'était écoulée son, enfance, sans grande joie et sans grande tristesse, il trouvait du moins des visages connus et des cœurs qui s'intéressaient à son sort. Durant trois ans, "il s'y comporta avec honnêteté et probité", dit le certificat de Civisme qui lui fut délivré par les magistrats de la commune, au moment où il se résigna à la quitter pour toujours. Bel éloge dans le langage conventionnel de l'époque!

Si le jeune homme avait eu la moindre velléité, d'échanger son genre d'existence assez terne contre le métier des armes, comme tant de Français de son âge le faisaient à ce moment, bien des occasions se seraient présentées à lui. Déjà, devant l'attitude hostile ou suspecte des nations voisines, la patrie avait été proclamée en danger; les armées des Vendéens passèrent deux fois à Chailland, lors du séjour d'Henri d'Alzon; enfin, les Chouans inaugurèrent tout près de là leurs coups de main audacieux contre les hommes de la République. Rien de plus aisé que de prendre un fusil et de guerroyer dans l'un ou l'autre camp. Son âge, son instruction, sa taille même, 1 m. 78 d'après un signalement de l'époque, tout promettait au collégien sans fortune et libre de sa personne une carrière sûre, peut-être un rapide avancement. Il ne se déroba point à son devoir, mais n'alla pas au delà. Une infirmité lui rendait la marche fort pénible, car il avait les index des pieds contrefaits; mauvaise note pour un soldat, à une époque où les victoires se gagnaient surtout par surprise, avec les jambes des combattants. Il fut dispensé de tout service

envers l'Etat. D'autre part, si haut que fût le mobile qui avait soulevé les Vendéens, la lutte fratricide entre Français lui répugnait, alors même que son tempérament pacifique ne l'eût pas incliné à s'en détourner. Il resta donc spectateur attristé des événements tragiques qui se déroulaient autour de lui, et, lorsqu'il quitta Chailland au mois d'août 1796, il emportait l'estime et l'affection de tous.

En arrivant dans sa ville natale, après une absence de plus de douze années, l'enfant de jadis y était totalement inconnu. Depuis 1786, date de la mort de son grand-père, le nom des d'Alzon n'était plus porté au Vigan; il était représenté seulement par une femme mariée à un Faventine, et, par suite, tombé dans l'oubli. Le père et la mère d'Henri se trouvaient dans l'Hérault, près du Pouget, avec leur fils aîné et leurs filles; ils avaient perdu les biens nobles de leur pays d'origine et de Lestang; ils vivaient avec le reste, dans un état voisin de la pauvreté, entourés toutefois du respect et de l'estime de leurs compatriotes. Lorsque, le 6 octobre 1798, la grand'mère du P. d'Alzon et deux de ses filles furent arrêtées à Nîmes, à la suite d'un déplacement quelconque, et qu'elles comparurent devant le tribunal militaire pour fait d'émigration, l'administration centrale de l'Hérault, pressentie, contribua par ses renseignements à les faire élargir. Elle déclarait, en effet, que *ces citoyennes ont été et sont un exemple frappant des vertus sociales et domestiques*. Toute la famille, hommes et femmes, vivait donc encore et dut accueillir avec joie le nouveau venu; mais comme elle était dénuée de ressources, c'était à lui à se créer une situation.

Là gisait précisément la difficulté. Sans fortune d'aucune sorte et sans espoir d'en obtenir un jour, que pouvait-il faire et que savait-il faire? A supposer qu'il ait eu jamais la vocation ecclésiastique, les événements auxquels il assistait depuis sept ans l'avaient certainement éloignée de ses préoccupations. Du reste, on ne l'avait même pas initié à la science théologique; les Séminaires et les collèges catholiques étaient fermés, la liberté du culte n'existait que pour les prêtres assermentés; il faudrait attendre le Consulat et même le Concordat entre Bonaparte et le Saint-Siège pour que les catholiques eussent enfin un statut légal. S'il ne songeait pas à devenir prêtre, Henri d'Alzon n'en demeurait pas moins un fervent chrétien. Les apostasies les plus tristes et les pires désordres de l'époque n'avaient aucunement troublé sa foi ni altéré ses mœurs. Pendant comme avant la Révolution, il était ce que furent tous ses aïeux, un homme fidèle aux lois de l'Eglise, de l'honneur et du devoir. Pour une peccadille, il avait rapporté de Chailland l'obligation de réciter une prière vocale jusqu'à sa mort, et il s'en acquittait avec soin; parfois même pris de scrupule, de peur de s'être trompé, il la disait plusieurs fois par jour.

Bien volontiers, pour gagner son pain, le jeune homme eût repris son travail de greffier chez un juge de paix ou de cleric chez un notaire du Vigan, si la famille Faventine, chez qui il était descendu, avait toléré pareille dérogeance. Elle était l'héritière légale des biens des d'Alzon, dans le Gard; elle occupait la demeure seigneuriale où Henri avait vu le jour, de sorte que celui-ci, tout en étant séparé de son père et de sa mère, retrouvait avec un foyer les lieux qui lui étaient familiers depuis son enfance.

Sa timidité native y subissait d'autant moins de contrainte que Mme de Faventine était la sœur de son père, sans enfant, et qu'elle avait pour lui une réelle tendresse. C'est le moment de parler de cette famille, dont le nom va s'associer une fois de plus à celui des d'Alzon.

Comme celle des d'Alzon, elle était de vieille noblesse, fixée au Vigan et unie à elle depuis les premières années du XVIII^e siècle. Le récent mariage de Louise-Marie-Joséphine Daudé d'Alzon avec Clément de Faventine, seigneur du marquisat de Roquefeuil, etc., avait resserré d'un anneau de plus leur étroite parenté. Les Faventine, anciens fermiers généraux sous les deux derniers rois, avaient acquis une fortune

considérable et fort honnêtement, car ils ne furent jamais, même aux plus mauvaises heures de la Terreur, l'objet de la moindre suspicion. Ils avaient ajouté à leur patrimoine héréditaire les biens du vicomté d'Alzon, d'autres terres dans les Cévennes et un immense territoire dans la plaine de l'Hérault. Celui-ci était réparti entre diverses communes, notamment celles de Saint-Bauzille de Putois, Adissan, Bêlarga, Saint-Pons de Mauchiens et Montagnac. On l'appelle parfois Lavagnac, du nom d'un château qui avait de nombreuses et excellentes terres sous sa dépendance directe, bien qu'il fût en réalité constitué par une série de fiefs éloignés les uns des autres et distincts. Pour n'en citer qu'un exemple, la propriété de Montmau, sur la paroisse de Saint-Pons, qui comprenait 65 hectares et fut estimée 200 000 francs après 1870, formait un ensemble homogène et séparé des autres propriétés.

La plupart de ces biens avaient jadis appartenu aux Mirman, seigneurs d'Adissan, sur la rive droite de l'Hérault. Les Mirman avaient abandonné aux fermiers et aux valets la mesure primitive de Lavagnac pour faire construire, vers le milieu du XVII^e siècle, "un château en pierre de taille, d'aspect grandiose, avec un donjon central et des toits en pans coupés dans le style que François Mansart avait mis à la mode". Le château, avec le parc avoisinant et les terres de sa mouvance, fut ensuite vendu aux princes de Bourbon-Conti, qui eurent longtemps des attaches sérieuses en Languedoc, ainsi qu'en fait foi le long séjour de Molière auprès d'eux à Pézenas. L'un d'eux semble même avoir habité Lavagnac quelque temps. Le dernier prince de Conti, après son retour d'émigration en 1790, céda tous ses droits à Jean-Maurice de Faventine. Le contrat porte cette clause formelle que "le vendeur ne donnait aucune garantie contre les chances d'éviction résultant de la situation politique et qu'ainsi, pour l'entrée en possession et pour la jouissance des biens acquis, la mutation se faisait exclusivement aux risques et périls de l'acquéreur". En dépit de cette réserve, si onéreuse que l'acheteur risquait tout son argent, la propriété de Lavagnac et ses dépendances furent payées la jolie somme de 345 798 livres. En pleine Révolution, c'était un beau denier. Il faut en conclure que, même alors, ces terres avaient une valeur deux ou trois fois supérieure au prix d'achat et que les moyens financiers ne faisaient pas défaut aux Faventine.

Ils faillirent pourtant perdre leur fortune et la vie. Dès le 10 juin 1791, on les inscrivait sur une liste de suspects, ainsi que toute la noblesse du Vigan. Ce leur fut sans doute un avertissement à mettre plus de réserve dans leurs démarches, peut-être même à se tenir quelque temps cachés, loin de la ville où tous leurs pas étaient surveillés. Leurs biens nobles ayant été confisqués, ils vivaient surtout de privations. Comme la situation politique empirait de jour en jour, ils semblent s'être décidés à gagner la frontière, où ils espéraient goûter un peu de sécurité; mais ils furent reconnus et arrêtés à Valence, octobre 1793. Il y avait là Clément de Faventine, sa femme née d'Alzon, trois autres membres de leur famille et cinq domestiques. Les patriotes de la Drôme demandèrent des renseignements aux autorités du Vigan, qui en envoyèrent de fort mauvais. Il était dit, entre autres choses, que ces gens-là étaient absents depuis deux ans, que c'étaient des aristocrates reconnus fanatiques à l'excès, qui avaient entretenu, payé, logé et nourri des prêtres insermentés. Crime de religion, crime d'incivisme, que pouvait-on désirer de plus? Il n'était pas besoin de pareil réquisitoire pour être conduit à la mort: nombre de Français et de Françaises montèrent alors sur l'échafaud pour beaucoup moins. Les jacobins de Valence usèrent pourtant de quelque modération, se contentant de renvoyer les détenus, sous bonne escorte, à leur pays d'origine. Les Viganais imitèrent leur conduite, et, dans l'attente du procès, les emprisonnèrent tous. D'autres parents les avaient précédés dans le cachot; parmi eux, une de leurs cousines, Marie-Elisabeth de Guibal de Combescure, femme du vicomte de Bonald. Pour les uns et les autres la prison fut le salut; ils en sortirent dans les premiers mois de 1795.

Dès lors, les Faventine vécurent dans leur maison de la Condamine, soupirant, comme tant d'autres, après la fin de la tourmente. Peu à peu, ils obtinrent leur radiation de la liste des émigrés et des suspects, et d'être remis en possession d'une partie de leurs biens. C'est là que les trouvait le jeune Henri Daudé d'Alzon, à son retour de Chailland. Il était leur neveu, leur toit devint son toit, leur foyer son propre foyer.

Les Faventine n'étaient pas tout à fait seuls. Depuis le mois de juin 1795, presque à leur sortie de prison, une gracieuse enfant de huit ans à peine, leur nièce Jeanne-Clémence, était venue leur apporter un peu de la gaieté et de l'insouciance qui caractérise cet âge. Elle était la fille cadette d'un frère de M. de Faventine qui avait deux autres enfants vivants: un garçon, qui resta célibataire et devint le parrain d'Emmanuel, une autre fille qui épousa un officier de marine de sa ville natale, le futur amiral d'Assas. Quelques années après, le 28 décembre 1802, Jeanne-Clémence, âgée alors de quinze ans, était adoptée légalement par son oncle et sa tante et devenait, à ce titre, l'héritière de leur fortune. L'enfant grandit aux côtés de son cousin, dans la même maison, enveloppée comme lui de la même chaude affection. Il ne faut pas s'étonner qu'à mesure que le temps diminuait la disproportion d'âge qui les séparait d'abord, l'amitié ait fait place à un sentiment plus intime et que peu à peu elle se soit transformée en amour. Dix années de vie familiale les avaient tellement rapprochés qu'ils se connaissaient et s'estimaient comme frère et sœur à ce point de vue, jamais mariage ne parut mieux assorti. Par ailleurs, ils partageaient les mêmes idées religieuses et avaient reçu la même éducation; sortis du même milieu régional, pour peu qu'ils remontassent dans leurs souvenirs, ils y rencontraient des aïeux communs. Si le jeune homme n'abondait pas en biens de ce monde, s'il n'apportait, avec son titre de vicomte, qu'un nom sans tache et un passé glorieux, la jeune fille aurait joui elle-même d'une dot assez modeste, sans la manne céleste qui lui était échue sous forme d'adoption. De cette manière, la Providence avait ménagé une certaine égalité.

La tante Faventine, demeurée seule héritière après la mort de son mari, favorisa de tout son pouvoir l'union chrétienne de ses deux neveux. On était en 1806. Le mois des fleurs, qui est en même temps celui de Marie, vit célébrer dans l'église Saint-Pierre du Vigan les noces d'Henri d'Alzon et de Clémence de Faventine: il avait un peu plus de trente et un ans, elle avait près de dix-neuf ans. Tous les parents s'étaient réunis pour cette fête de famille, même le père et la mère du nouveau marié qui n'avaient jamais entrevu pareil avenir pour leur cadet un peu déshérité. En 1812, la tante, qui avait joué un peu le rôle de fée était rappelée à Dieu; l'année d'après, ce fut le tour du père du vicomte. Désormais, les deux époux étaient leurs maîtres; les biens des Faventine, ceux des d'Alzon qu'ils avaient achetés leur revenaient en légitime propriété. Le vicomte ne détenait à peu près rien en propre; mais par contrat de mariage, "il avait été constitué le procureur irrévocable de sa femme pour le recouvrement des biens des Faventine". Il s'y employa avec zèle et avec succès; il réussit au point de devenir l'un des plus riches propriétaires du Languedoc.

Par son caractère, la vicomtesse formait avec son mari le plus vivant contraste. Aussi intelligente que lui, mais vive et enjouée, fière autant qu'il était modeste, prompte à l'attaque et à la riposte, alors qu'il comptait et pesait pour ainsi dire tous ses mots, elle complétait par ses qualités brillantes et par sa fermeté ce qui pouvait lui manquer. Le P. Emmanuel Bailly, qui vint à Nîmes peu après sa mort et vécut près de vingt années dans la plus stricte intimité avec son fils, a laissé d'elle un portrait qui répond bien à ce que nous apprennent ses lettres, celles du P. d'Alzon et les souvenirs écrits de parentes qui l'avaient beaucoup fréquentée.

Elle avait, dit-il, fait de Lavagnac un foyer d'esprit, de vie et d'entrain. Sa foi et ses œuvres rappelaient la grande chrétienne et la noble châtelaine d'un autre âge. On dit que son fils, avait, dans son caractère

comme dans son esprit, plus d'un trait de ressemblance avec sa mère, à qui il attribuait une grande part dans sa première éducation. Cette grande chrétienne avait mis le château sur un pied de distinction, princière, qui en imposait à tous les hôtes et rehaussait singulièrement le niveau des enfants; une simplicité remarquable ajoutait encore à ce cachet de dignité et de grandeur.

Toutefois, Mme d'Alzon se montrait souvent plus jalouse de son autorité que le vicomte et n'entendait pas qu'on la contrariât. Nous aurons à dire les épreuves que Dieu réservait de ce côté à son fils, quand viendra le moment de sa vocation, de ses libéralités et de ses œuvres, épreuves d'autant plus cruelles à son cœur qu'il avait pour sa mère un culte justifié par les plus éminentes qualités et une tendresse filiale qu'excitait la plus profonde reconnaissance. Ajoutons, pour être justes et pour donner une idée plus complète de cette mère qui n'aimait rien tant après Dieu que son Emmanuel, quelques traits caractéristiques.

Un jour, raconte Pontmartin dans les *Souvenirs d'un vieux critique*, il fallut au plus tôt envoyer une somme d'argent pour obvier aux difficultés suscitées par les admirables folies de son fils, qui prodiguait tout au bon Dieu. Une brave femme vient au château, apprend l'émoi causé par ces nouvelles, et, sachant le mécontentement de Mme d'Alzon, pense lui agréer en déplorant les imprudences de M. Emmanuel. "Madame, lui dit avec un ton vif et sec la mère et la chrétienne, doublement blessée et dans ses affections et dans sa foi, si mon fils avait dépensé tout cet argent dans le désordre et la débauche, on ne trouverait pas à redire; c'est pour Dieu, on lui tombe dessus. Sachez, Madame, que c'est une gloire."

D'autre part, veut-on un autre trait? Quand elle sut qu'Emmanuel, prêtre, se chargeait d'un collège et s'était fait, selon son expression, *maître d'école*, elle déclara à une parente: "S'il me l'avait dit, tu me connais, je me serais mise à genoux pour l'empêcher de faire cela!" Ces paroles expliquent cette vive répartie donnée à un visiteur importun, qui venait un jour lui demander une réduction de pension en faveur de son enfant: "Monsieur, je ne suis pas marchande de soupe; adressez-vous à mon fils!" Mais ce n'était là que les saillies brusques d'un caractère vif et d'une franchise un peu rude; elles étaient vite réparées.

Bien qu'elle fût limitée par la prévoyance, sa libéralité s'exerçait largement envers les pauvres. Près de Lavagnac, elle avait fait établir un refuge pour les mendiants, où on leur donnait la soupe. Le P. d'Alzon se plaisait à raconter à la Mère Marie-Eugénie de Jésus que, tout enfant, il se cachait derrière une porte pour étudier, en écoutant les pauvres, la nature prise sur le vif. Un jour, un religieux d'un Ordre austère, ayant passé quelque temps au château, qui offrait presque chaque jour l'hospitalité à quelque prêtre, avait montré la vie et les rigueurs de sa règle; entre autres mortifications, il se donnait la discipline. L'enfant le sut, et, à son tour, il s'en fabriqua une, se flagellant en cachette derrière son lit; il y alla même si énergiquement que quelques gouttes de sang aux rideaux dévoilèrent son stratagème et qu'il reçut une bonne réprimande.

Avec ses fermiers et métayers, la vicomtesse n'était pas toujours très accommodante. Parfois ils ne payaient pas la redevance annuelle et venaient encore s'approvisionner gratuitement de vin au château, où le vicomte les servait avec complaisance.

- A quoi bon les tourmenter? disait-il à sa femme qui protestait; si l'année a été mauvaise, s'ils n'ont pas eu de récolte, ils ne peuvent pas s'acquitter de ce qu'ils nous doivent.

- Sans doute, répliquait-elle, mais que viennent ils chercher ici?

- Eh! du vin, puisqu'ils n'en ont pas.

La réponse était irréfutable dans un pays où l'eau n'est pas la boisson ordinaire, et la vicomtesse finissait par s'associer à la charité de son mari. Celui-ci ayant hérité de toute la fortune de son précepteur, l'abbé Conil, l'abandonna à la paroisse de Chailland, où elle constitue encore le fonds principal des œuvres de bienfaisance.

Terminons ce chapitre sur la famille d'Emmanuel par quelques mots d'un de ses condisciples, qui, à Paris, faisait partie du cercle ordinaire de ses relations.

Le propos du Pape Pie IX en l'honneur des La Ferronnays: *sono tutti santi*, on aurait pu le répéter, a écrit Armand de Pontmartin, au sujet des propriétaires du beau château de Lavagnac, de cette demeure

hospitalière et charmante, où n'entrèrent jamais ni une pensée vulgaire, ni un sentiment bas, ni un froid calcul, ni une idée frivole, ni une banalité d'égoïsme mondain.

CHAPITRE II

Enfance d'Emmanuel d'Alzon

Le cardinal Gabrielli, hôte de la famille d'Alzon au Vigan. - Bonnes inclinations et mauvais penchants de l'enfant. - Manière de dominer sa gourmandise. - Gamineries sagement réprimées. - "Hors de l'église, point de salut." - La croix de mission. - Amour des cérémonies liturgiques. - La robe blanche d'Hérode. - Le mariage et le précepteur. - Le soufflet de Charlotte. - Avantages de l'éducation en serre chaude. - "Mon fils, je vous aime bien, mais j'aimerais mieux encore vous voir mourir que de vous voir offenser Dieu mortellement." - Portrait d'Augustine d'Alzon. - Vie de renoncement consacrée à ses parents et aux pauvres. - Le bouquet de la mourante. - Foi de Marie d'Alzon. La comtesse Abraham, - Epreuves que Dieu lui impose.

Jusqu'à l'âge de treize ans, Emmanuel ne quitta pas la société de ses parents qui habitaient tantôt Le Vigan, tantôt le palais princier des bords de l'Hérault. Le vicomte avait fait en partie restaurer et en partie reconstruire le château de Lavagnac; il lui avait conservé les quatre tourelles, qui redressaient sa taille déjà si fière sur la hauteur et rendaient son aspect plus imposant. Les réparations et les agrandissements étant terminés en 1816, il s'y transporta avec sa famille, ne faisant depuis lors au Vigan que des séjours de peu de durée et à d'assez longs intervalles. C'est donc à Lavagnac que s'est écoulée l'enfance d'Emmanuel, que sa raison s'est ouverte, que son intelligence s'est développée; c'est au contact d'une nature de rêve, sous un climat idéal, dans l'affection familiale la plus tendre et la plus vigilante que son jeune cœur s'est épanoui. Du Vigan il ne pouvait emporter que quelques souvenirs, ceux des premières sensations et des premières affections, qui surnagent sur les flots pressés de ceux qui les suivent, même si les paysages et les visages qui nous entourent sont bien souvent renouvelés.

Très probablement, l'enfant avait oublié l'hôte de marque, à qui sa famille offrit l'hospitalité en 1814, un prince de l'Eglise romaine, prisonnier en France comme son maître le Pape Pie VII. Après avoir subi divers internements dans des villes ou forteresses de l'Est, le cardinal Gabrielli, du titre presbytéral de Saint-Thomas *in Parione*, non loin de *Chiesa Nuova*, s'était vu assigner comme résidence la petite ville du Vigan. Quelques-uns de ses collègues étaient consignés dans des localités du Languedoc, un bien plus grand nombre encore dans les préfectures et les sous-préfectures de la Provence. On s'imaginerait peut-être que l'aigle impérial lâchait peu à peu sa proie; ce serait une erreur. Napoléon entendait seulement soustraire ses victimes à la marche victorieuse des alliés en France; mais il arriva ainsi qu'elles se trouvèrent réunies près des frontières de l'Italie et reprirent au moment opportun la direction effective de l'Eglise.

Gabrielli arriva au Vigan dans les premiers jours de février 1814, fatigué de la route, las des vexations qu'il endurait depuis bientôt cinq ans. Le vicomte d'Alzon mit aussitôt sa maison de la Condamine à sa disposition. Deux de ses aïeux étaient tombés sous les armes des protestants, un troisième avait perdu tous ses biens au service de l'Eglise catholique, les parents de sa femme avaient abrité des prêtres fidèles pendant la Terreur; quelle autre famille viganaise aurait pu produire de meilleurs titres pour revendiquer le droit de loger un ministre du Pape persécuté? Aussi cet honneur, qui n'était pas tout à fait sans risques, ne lui fut aucunement disputé, et la population du Vigan s'ingénia à le lui rendre agréable. Là comme dans les autres villes du Midi, elle était trop catholique et trop royaliste également pour ne pas supporter avec peine le despotisme napoléonien, et ne pas acclamer les captifs de l'empereur comme des héros et des martyrs. Elle ne se trompait pas sur le compte de Gabrielli, qui, malgré son âge

avancé, l'aménité de son caractère et sa constitution délicate, avait su opposer une résistance inébranlable aux exigences du pouvoir civil. Le cardinal fut donc entouré dans cette place des Cévennes d'un culte respectueux et affectueux, qui lassa bientôt la vigilance de la police impériale. Après la chute de Napoléon, l'exilé se sépara de la famille d'Alzon. C'était vers le milieu d'avril 1814; il y avait deux mois et demi qu'il vivait sous son toit, presque dans son intimité. Comme le cardinal s'exprimait assez correctement en français, on est autorisé à croire que, dans les longues soirées de cet hiver mémorable, sans se départir de la réserve que lui imposaient son rang et ses fonctions auprès du Pape, il eut quelquefois l'occasion de raconter à ses hôtes tout ou partie des événements dont il avait été témoin. Car Gabrielli appartenait au petit groupe des cardinaux fidèles, qui entouraient et soutenaient Pie VII, au château de Fontainebleau, de leurs conseils et de leur attachement. La bonhomie italienne aidant, des liens étroits se nouèrent entre le prince de l'Eglise et la famille du gentilhomme languedocien. Sous la direction de Gabrielli ou de son secrétaire, la vicomtesse se mit à l'étude de l'italien. Deux ans après, de son palais romain qui reste debout sans changement notable, près de *San-Salvatore in Laura*, le cardinal, en acceptant de devenir le parrain d'un enfant attendu, manifestait ses regrets que Mme d'Alzon eût renoncé à la langue de Dante et de Pétrarque.

Pendant son séjour au Vigan, Gabrielli a souvent béni l'aîné de la famille, le petit Emmanuel, qui avait alors trois ans et demi. Sa mère en avait gardé le souvenir précis; elle racontait même qu'à partir de ce moment Dieu avait fait choix de son fils par l'entremise de l'illustre prisonnier. Dans le grand salon de réception, où des prêtres proscrits avaient naguère dit la messe et qui servait aujourd'hui de chapelle au conseiller de Pie VII, l'enfant se préparait à devenir, pour son pays toujours régi par des césariens ou des légistes, l'un des plus fermes défenseurs de la papauté.

Dès ses premiers ans, Emmanuel manifesta de belles qualités et quelques défauts, que le monde trouve volontiers sympathiques et qui, s'ils ne sont comprimés à temps, perdent parfois ceux qui les possèdent. Il était franc, ouvert, joyeux et généreux, vif et actif, spirituel et assez mordant, impétueux sans être irascible, dominateur, ennemi des bouderies et des susceptibilités, plus sensible aux récompenses qu'aux punitions. Il ne tenait guère en place, sauf à la prière, n'était guère appliqué, sauf au jeu et à la lecture; il accomplissait sans mot dire, avec une noble fierté, les pénitences imposées, qu'il les eût méritées ou non. Les traits abondent qui mettent en saillie les divers aspects de cette nature complexe, rude et aimante à la fois, ses bonnes inclinations et ses mauvais penchants. La plupart ont été conservés par des parentes: sa cousine Charlotte d'Alzon, morte supérieure des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Agde; son autre cousine, Mme de Giry, mère du dernier soldat qui fut tué pour le Pape Pie IX, à la brèche de la *porta Pia*, le 20 septembre 1870.

Nous avons d'autant moins de motifs d'en suspecter la véracité qu'ils ne sont pas toujours à son avantage. Si des esprits pointus les jugeaient trop spirituels pour un enfant de sept à douze ans, la contre-épreuve est facile à établir: ils n'ont qu'à vivre quelques mois en Bas-Languedoc, dans la société des enfants de cet âge. Nous serions bien surpris s'ils n'y rencontraient pas des émules du jeune Emmanuel d'Alzon. D'ailleurs, de l'aveu de tous ceux qui connurent le P. d'Alzon, l'esprit fut peut-être la seule chose qu'il n'eut jamais besoin d'emprunter.

Bien avant l'âge de raison, l'enfant était si impatient que deux bonnes étaient nécessaires pour lui fournir de la soupe: l'une remplissait la cuillère, pendant que la seconde donnait la becquée. Ce n'est pas qu'il fût un Pantagruel ni plus glouton qu'un autre; non, il était pressé de se lever de table; il le fut toute sa vie. Pourtant, un soir de fête, après un banquet offert au cardinal Gabrielli, les convives étaient à peine sortis de

la salle à manger que l'enfant s'y précipitait à son tour, se hâtant d'absorber les douceurs qui pouvaient rester sur la table. La domesticité arriva à propos pour sauver une partie de la desserte et lui éviter une bonne indigestion. Il n'avait pas alors quatre ans et ne savait pas trop ce qu'il faisait. Toutefois, par tempérament, il était enclin à la gourmandise. Devenu écolier, il comprit mieux la laideur de ce petit défaut si répandu dans la bonne société, pour ne point parler de l'autre. Afin de s'en corriger, il usa d'un moyen héroïque, qui n'est pas à recommander aux âmes faibles; elles risqueraient de succomber à la tentation.

Je suis naturellement gourmand, disait-il à la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Je m'étais avisé d'acheter un sac de bonbons au chocolat les plus parfumés et les plus séduisants. Je l'avais mis sur mon bureau. De temps en temps, je le sentais et je me disais:

- Tu n'y toucheras pas, et il en sera de même des autres jouissances.

Pour les qualités du corps, Emmanuel avait tout ce qui pouvait flatter et séduire des parents. Elancé et vigoureux tout à la fois, plein de sève, il courait avec l'agilité d'une antilope, enjambait les obstacles, sautait terrasses et bordures du jardin et du parc, comme de simples marches d'escalier, grimpait dans les arbres et ne s'y laissait découvrir que par les niches qu'il prodiguait aux promeneurs. Toutefois, s'il avait commis une sottise un peu forte, il savait la réparer aussitôt, mettant dans l'aveu de sa faute une franchise et une bonne grâce qui lui en obtenaient le pardon immédiat. Au besoin, la main de la maman ou la verge était prête pour contenir cette exubérance dans de sages limites et la réprimer, quand elle les avait dépassées, Cela se produisit plus d'une fois, un soir entre autres où l'abbé Bonnet, son précepteur, sentit en se couchant ses jambes égratignées par toute une nichée de hiboux qu'Emmanuel y avait logés et poussa des cris à ameuter tout un quartier.

Dans une instruction qu'il donnait un jour à des élèves de la Visitation, le P. d'Alzon leur disait:

Ne me parlez pas des caractères mous, sans ressort, sans énergie. Ne vous découragez pas, si vous êtes grognons, hargneuses, intraitables. Lutte, bataillez, vous arriverez à vous corriger. Tant pis, si c'est à la sueur de votre front. Tel que vous me voyez, j'étais dans mon enfance un petit garçon insupportable, un vrai bâton épineux; ma mère ne savait par quel bout me prendre.

Voici un épisode assez plaisant et sans malice qui remonterait à sa septième année. Sa mère avait chez elle une nombreuse société de grandes dames. L'une d'elles, la marquise de Calvières, cousine des d'Alzon, a narré plusieurs fois le fait à la Sœur Bellile, religieuse de la Visitation. Le petit Emmanuel ayant été réclamé par toute la compagnie, sa mère l'envoya chercher. Le lutin était à ses jeux; mécontent de les interrompre, il arriva le pas ferme, les bras croisés derrière le dos, se présentant la tête haute, le regard assuré, sans donner le moindre signe de politesse. Sa mère l'en reprit vivement et lui ordonna de saluer gentiment les personnes qui lui faisaient l'honneur de le demander. Alors démentant par un sourire l'attitude fière qu'il conservait encore, il répondit sans hésiter:

- Hors de l'église, point de salut!

Ce jeu de mots, qu'il avait peut-être entendu, lui valut un véritable triomphe. Chacune des visiteuses voulut caresser le gracieux espiègle, qui passa des bras de l'une sur les genoux de l'autre, tout en gardant peut-être sa mauvaise humeur.

Le P. d'Alzon racontait au baron de Champvans, qui fut préfet du Gard après la guerre de 1870, le fait suivant:

J'étais jeune et du Midi, deux raisons d'être porté à l'exagération. Ma mère, femme très chrétienne, m'avait appris de bonne heure à faire le signe de la croix. Elle remarqua un jour que j'étendis prodigieusement ce signe sacré sur ma petite personne: il débutait au sommet de la tête et s'écartait le plus possible sur chacune de mes épaules:

- Mais c'est une vraie croix de mission que tu dresses là, me dit-elle en souriant.

Et depuis, elle me le fit ramener à des proportions plus modestes.

En dépit de sa mobilité et de ses espiègleries, le trait le plus saillant en cet enfant fut la piété, l'amour des cérémonies liturgiques. A des parents qui lui présentaient des jouets pour ses étrennes, il répondait avec brusquerie en repoussant le cadeau:

- Je ne les désire pas; je veux des calices, des crucifix, des ornements pour dire la messe.

On lui monta donc une petite chapelle, et, soit au Vigan, soit à Lavagnac, avec des camarades qui devaient se plier à ses goûts, ses récréations consistaient surtout à dire la messe, à chanter Vêpres, à présider des processions, à faire des sermons, etc., car il se réservait tout naturellement les fonctions de célébrant. Son cousin, Séverin de Serres, petit-fils du vicomte de Bonald, lui servait souvent la messe. Emmanuel chantait horriblement faux; il souffrait déjà d'une altération notable dans le timbre de la voix, consécutive à la rougeole, et qui remontait à l'âge de quatre ans. Si ses chants mettaient en fuite les spectateurs, il ne s'en souciait guère, non plus que ses compagnons qui, là comme partout, préféraient le bruit assourdissant à n'importe quelle mélodie.

Un jour, il avait avec ses camarades dressé quelques tonneaux vides, sur lesquels ils s'installèrent pour chanter la Passion. Avec de pareils ouvriers, l'entreprise ne se termina pas sans que les habits fussent sérieusement endommagés. Emmanuel n'y prit garde et chantait à tue-tête, en se démenant fort, nous ne savons plus quelles paroles de Notre-Seigneur, quand la tribune improvisée s'effondra sous ses pieds, le retenant prisonnier dans le tonneau. Le dégât fut alors à son comble. Attirée par le bruit et les rires de la pieuse troupe, une bonne survint, le sortit prestement de son étui de bois, et, sans attendre la mort et la sépulture du Christ, le consigna dans un coin avec un torchon de cuisine sur le dos.

- Que fais-tu là et que portes-tu? lui demanda sa mère, qui arriva quelques instants après.

- C'est la robe blanche d'Hérode, repartit gravement l'enfant qui restait dans son rôle.

Un dimanche que sa turbulence l'avait fait priver de l'assistance aux Vêpres, une de ses plus sévères punitions, il menaça de s'embarquer sur une planche qui nageait au milieu du bassin pour aller prêcher l'Evangile aux Chinois. Il l'aurait fait sans une défense formelle, car l'action suivait immédiatement la parole chez ce petit être ennemi de tout repos. Il fallait exercer sur lui une vigilance continue pour prévenir bien des dangers, dont il n'avait même pas l'idée; mais comme il était fort obéissant, les accidents étaient en somme assez rares.

Il jouait donc souvent au curé avec ses amis, adressait la parole à son petit auditoire, le grondait s'il le trouvait inattentif, ne manquant pas de lui appliquer, sous une forme caustique, les avis ou les reproches que lui-même venait de recevoir. Un jour, il célébra un mariage; il avait alors une douzaine d'années. Son assistance ordinaire s'était grossie de plusieurs personnes de la maison, parmi lesquelles le précepteur. Emmanuel se serait passé volontiers de sa présence, non seulement au sermon, mais ailleurs; aussi ne manqua-t-il pas de glisser à son adresse cette recommandation:

- Mes chers amis, si le bon Dieu vous envoie des enfants, ne leur donnez jamais de précepteur, mais élevez-les vous-mêmes.

Il s'étendit assez sur ce sujet, au vif déplaisir de l'abbé Bonnet, qui aurait bien voulu ne pas être là.

Si l'abbé se montrait un terrible surveillant, son élève lui procurait, lors des récréations, bien des tracas par son activité remuante. On n'aurait évité tout ennui qu'en l'entourant d'une garde perpétuelle, ce qui aurait nui à l'ouverture de son caractère. Dans les jeux, Emmanuel était chef de bande; il commandait toujours et ferme, mais quand il lui arrivait un mauvais moment, il le réparait par une bonne parole ou par une

gracieuseté. Un jour qu'il courait avec d'autres garçons de son âge dans le parc de Lavagnac, sa cousine Charlotte eut la malencontreuse idée de lui barrer le chemin. Une fois, deux fois, il se détourna de l'obstacle, perdant ainsi quelque peu de terrain; à la troisième fois, il l'écarta par une vigoureuse tape. Ce fut un événement. Sa petite sœur Marie, qui avait trois ou quatre ans - Emmanuel en avait donc douze ou treize, - s'en alla prévenir l'abbé Bonnet. Le précepteur condamna le coupable à s'emprisonner dans la salle à manger, entre deux chaises. Bien que l'enfant eût déjà embrassé sa cousine pour lui faire oublier sa vivacité, il obéit aussitôt. Coupable ou innocent, son obéissance était toujours prompte. Ce jour-là, la troupe enfantine implora sa grâce, qui lui fut accordée après quelques instants de claustration.

Ces souvenirs ne mériteraient guère d'être retenus, s'ils ne faisaient pressentir l'homme dans l'enfant et n'étaient l'unique chose que nous connaissions de ses premières années. Plus tard, dans une lettre à une dame qui le consultait sur la manière d'élever ses fils, le P. d'Alzon recommandera de les préserver de l'éducation en serre chaude qu'il avait reçue. C'est que, habituellement, on est porté à n'estimer que ce que l'on n'a pas. A un caractère impétueux comme le sien, brusque et primesautier, le frottement avec des camarades dans un internat eût apporté des améliorations notables, comme aussi l'émulation provoquée entre condisciples d'une même classe eût sans doute diminué chez lui cette inégalité dans le travail, qu'il ne put surmonter plus tard. A travailler seul, on le fait trop à sa fantaisie. Mais ces lacunes incontestables ne furent-elles pas compensées par d'autres avantages? La fierté instinctive de sa nature ne se serait-elle pas muée en orgueil de race et mépris de tout ce qui n'était pas de sang bleu, s'il n'avait vécu que dans un milieu de gentilshommes, au lieu de passer ses jours à la campagne, dans un foyer chrétien, où les domestiques font réellement partie de la maison, participent le soir à la prière commune, coudoient quotidiennement les enfants des maîtres et les aiment autant que les leurs? La piété dont ses parents pénétrèrent son âme de si bonne heure, ne se serait-elle pas attiédie dans la société de camarades que n'animaient pas les mêmes sentiments religieux? Enfin et surtout, cette délicatesse de conscience, cette pureté de cœur qui furent sa gloire, n'auraient-elles pas reçu des éclaboussures dans les foyers de corruption que constituaient les internats de l'époque?

De tous ces bienfaits l'enfant ne pouvait assez remercier Dieu, comme aussi de lui avoir donné ses parents pour premiers et seuls éducateurs. Dans la compagnie de sa mère, il apprit l'exercice de la charité qu'il aurait aisément, avec son dédain de grand seigneur pour l'argent, confondue avec la prodigalité; celle de ses sœurs atténuée, sans qu'il en eût toujours conscience, les aspérités et les vivacités d'un tempérament porté à la domination; enfin, l'exemple de son père, toujours égal à lui-même, homme de religion et de devoir, en tout lieu et en tout temps, fut à lui seul et une prédication et le meilleur des freins. Le vicomte ne se contentait pas d'agir; il parlait, il écrivait, et en termes qui tombent trop rarement des lèvres et de la plume d'un père de famille. Qu'on en juge par ces conseils qu'il envoyait à son fils, en mai 1824.

Je t'ai parlé quelquefois de ton goût trop ardent pour le plaisir. Quelque innocents que soient ceux que tu peux prendre, tu dois pourtant tâcher, mon cher enfant, de modérer l'attrait avec lequel tu t'y portes. Des plaisirs permis qu'on prend sans retenue on passe insensiblement à ceux qui ne le sont pas. C'est par ce chemin que le démon cherche surtout à faire tomber les pauvres jeunes gens dans les pièges qu'il tend à leur innocence. Plus tu vas avancer en âge, et plus il va faire d'efforts pour te faire perdre la tienne et diminuer l'horreur que tu dois avoir pour tout ce qui peut ternir en toi ta sainte vertu de pureté. Oh ! mon pauvre Emmanuel, ne néglige rien pour conserver ce précieux trésor! Dans ce grand jour où le bon Dieu va te faire tant de grâces, prie-le du fond de ton cœur de t'accorder particulièrement celle-là, Prie-le de t'accorder aussi celle de te corriger de tous les défauts auxquels tu peux te reconnaître sujet, et surtout, surtout enfin, celle de ne jamais l'offenser mortellement. Je ne puis que te répéter plus que jamais *ce que je t'ai souvent dit* que la reine Blanche disait à saint Louis: "Mon fils, je vous aime bien, mais j'aimerais mieux encore vous voir mourir que de vous voir offenser Dieu par un péché mortel."

Lorsqu'un père pousse l'amour pour son fils unique jusqu'à désirer le voir mort plutôt que coupable d'un seul péché mortel, et qu'il le lui dit souvent, c'est qu'il comprend réellement la grandeur que renferme le mot de paternité et qu'il en remplit scrupuleusement toutes les obligations. Emmanuel aimait beaucoup son père. Aussi expansif que le vicomte l'était peu, il lui témoignait son affection par des délicatesses ingénues, surtout par son application à l'étude. Pour qu'il travaillât bien et rapidement, il suffisait que son père en manifestât le désir. Par malheur, les preuves écrites sont rares, car le vicomte demeurait avec ses enfants. Toutefois, élu député de l'Hérault en mai 1822, il se rendit aussitôt à Paris, laissant sa famille à Lavagnac. A l'occasion de la Saint-Henri, son fils, qui avait douze ans, lui envoya ses souhaits. C'est la seule lettre conservée de son enfance. Nous la citons à ce titre, Elle dénote une intelligence bien naïve, du goût pour la narration et un sens du dialogue assez développé.

Lavagnac, le 11 juillet 1822.

MON CHER PAPA,

Je voulais vous écrire au dernier courrier pour vous souhaiter la bonne fête, mais maman me dit que, puisque Augustine écrivait, il ne fallait pas envoyer notre lettre à la fois. J'avoue que j'aurais dû vous écrire plus tôt, mais la petite maladie que j'ai eue m'en a empêché. Maintenant que je suis entièrement remis, je suis quelquefois assez sage pour aller au bain avant dîner. Aujourd'hui, je suis un peu détraqué. Augustine a pris aujourd'hui médecine. Mimi (sa sœur Marie) est très gentille, et, lorsqu'on lui demande où vous êtes: "A Paris", répond-elle. - "Et où, à Paris? - A la Chambre. - Et que fait-il à la Chambre? - Il dispute. - Et qu'est-il? - Il est député." Je vous supplie que cette Chambre et ces ministres ne vous fassent pas oublier vos petits choux qui pensent toujours à vous.

Adieu, mon cher papa. Je suis et serai toujours votre très affectionné fils.

EMMANUEL DALZON (*sic*).

Jusqu'en 1823, Emmanuel n'a quitté ni Lavagnac ni ses parents, vivant à peu près sans interruption dans l'entourage de ses deux sœurs. Le moment est venu de les présenter, à leur tour, afin que le cadre de la famille soit complet; brève esquisse à vrai dire, qui sera, comme ce que nous avons déjà cité, empruntée aux souvenirs de leurs parents et de leurs amis.

Je ne résiste pas, écrit Pontmartin, à l'envie de dire un mot de l'aînée des sœurs d'Emmanuel, Mlle Augustine d'Alzon. Il y avait en cette adorable jeune fille l'étoffe d'une Eugénie de Guérin ou d'une de ces créatures qui revivent dans le *Récit d'une sœur*. Pour elle aussi, il faudrait inventer un langage à part, capable d'exprimer ce doux regard de sainte attardée dans le monde, ce sourire de bonne fée, cette physionomie suave, cette âme exquise, cet esprit ravissant, cet ineffable mélange de grâce, de piété, de pureté virginale, de finesse et d'innocente malice. Je me souviens d'une soirée où, me montrant un jeune homme qui n'était pas beau, qui, était même fort laid, elle me dit sans avoir l'air d'y toucher: "Il ne nous, est permis, de *remarquer* que ceux-là." Elle avait, à chaque instant, de ces mots où l'ange cédait la parole à la femme. Elle personnifiait d'une façon idéale, cette alliance de la distinction et du naturel que j'invoque sans cesse en littérature, et dont s'éloigne de plus en plus notre grossièreté prétentieuse, trait caractéristique des démocraties.

Augustine, douce créature un peu sentimentale, camarade d'enfance et de jeux d'Emmanuel, avait le don inné de saisir les travers des gens et de les reproduire en traits qui ne s'effaçaient plus de la mémoire. Qualité ou défaut qui provenait peut-être de son habitude de dessiner et de peindre, car elle était artiste, à l'encontre de son frère et de sa sœur qui ne manifestèrent jamais qu'un penchant très modéré pour les arts libéraux. A ce talent de société elle joignait une rare instruction, la connaissance de plusieurs langues, une piété éclairée, un amour des pauvres gens qui semblait héréditaire dans cette famille. D'accord avec elle, son frère songea à la marier avec l'ami qu'il affectionnait le plus, mais celui-ci, qui se vantait d'être fusillé par trois cents yeux dès qu'il paraissait en public, ne sut pas comprendre quel trésor de vertu et de dévouement lui était offert. Dès lors, la jeune fille se replia un peu sur elle-même; elle ne put

surmonter sa timidité naturelle, ni passer par-dessus les défauts physiques qu'elle apercevait, au premier coup d'œil, chez ceux qui la recherchaient. Elle savait vouloir pour refuser, jamais pour accepter, selon le mot profond de son frère. Des velléités fugitives pour le couvent ne résistèrent pas à un examen sérieux des difficultés; elle se résigna donc à mener près de ses parents l'existence chrétienne, libre et claustrée tout à la fois, qui convenait le mieux à son tempérament. Là, elle montra une abnégation héroïque jusqu'à sa mort survenue à l'âge de quarante-sept ans.

D'après une de ses parentes, Mme de Giry, son oubli d'elle-même était entier. Elle obéissait à son père et à sa mère comme un petit enfant, sacrifiant ses goûts, ses aspirations au désir de leur plaire. On devinait à peine ce qu'elle aurait souhaité, tant elle cachait sous un visage toujours souriant ses déceptions journalières, ses souffrances intimes, l'immolation complète et continuelle de sa volonté. Elle passa ainsi sa vie à se renoncer, essayant de persuader aux autres qu'elle avait reçu le plus parfait bonheur en partage, victime volontaire de son devoir. Le jour même de sa mort, qui se trouvait celui de la fête de son père, elle eut le courage d'oublier un instant les angoisses de son agonie pour lui faire préparer et porter en son nom un bouquet de fleurs, qu'il conserva ensuite tout fané, comme une relique. D'ailleurs, elle avait un vrai culte pour lui. Un jour qu'elle venait d'assister à un de ses actes de vertu, comme elle en voyait presque quotidiennement, elle écrivait à son frère: "Oh! pour papa, il faudrait être à genoux devant lui." Cette affection ne se séparait pas de celle de son frère: en 1853, au quarantième anniversaire de sa naissance, elle se contentait de répondre à ses souhaits de longue vie: "Il y a aujourd'hui quarante ans que je t'aime."

Quant à ses œuvres de charité, le souvenir en resta vivant autour de Lavagnac longtemps après sa mort. En voici deux traits, que le P. Emmanuel Bailly recueillit auprès de personnes qui l'avaient connue.

Entendons les impressions persistantes d'une paysanne de Saint-Pons-de-Mauchiens, l'un des théâtres du dévouement de Mlle Augustine: "Depuis trente-cinq ans, je ne pense qu'à Dieu et à Mlle Augustine. Quand elle arrivait, il semblait que c'était la Sainte Vierge qui apparaissait. Elle était si bonne, si humble! Elle prenait le dernier siège ou même s'asseyait par terre, quand elle venait chez nous, et puis, là, elle nous faisait l'école à nous, petits enfants, nous apprenait à lire, à coudre; elle nous enseignait le catéchisme et elle s'y tuait. On lui offrait de se reposer, de prendre quelque chose; elle ne voulait pas même accepter un verre d'eau, elle qui faisait tant d'aumônes! Mme d'Alzon venait-elle à passer dans le village, comme elle redoutait et blâmait les excès de dévouement de sa fille, celle-ci avait donné la consigne à ses élèves, recommandant à tous la discrétion, et, dès que la vicomtesse était signalée, toute l'école se blotissait [sic] dans les coins ou sous la fenêtre, se taisait et se cachait."

Montagnac était aussi témoin des œuvres héroïques de cette âme d'élite. Un vénérable prêtre de la contrée, qui a été le confident de la famille pendant de longues années, nous disait: "Mlle Augustine pansait les plaies, balayait la chambre des pauvres, se livrait à tous les offices de la charité la plus humble, la plus simple, la plus généreuse. C'était une sainte!" "Et si vous aviez vu, nous disait une autre de ses clientes, comme elle priait! On aurait dit un ange."

La seconde sœur, Marion la positive, comme l'appelait son frère, était d'une autre trempe que son aînée. Chez elle, c'était la foi qui dominait. Il semblait que Dieu s'était plu à mettre en rapport son âme et celle de son frère d'une manière plus intime. A sa sortie du collège et même plus tard, Emmanuel consacra chaque année les loisirs des vacances à compléter l'éducation de sa jeune sœur. Ses devoirs étaient corrigés par lui. Il sut imprimer dans cette âme le caractère de la sienne, la préparer par sa droiture et son énergie aux grands sacrifices que Dieu exigerait d'elle.

Mariée à dix-sept ans au comte Anatole de Chastenet de Puységur, de la région bordelaise, elle ne tarda pas à éprouver la vérité de ce que nous voyons tous les jours, que Dieu afflige d'une manière peu commune ceux qu'il aime. Elle avait avec lui entrepris un voyage en Autriche auprès du comte de Chambord, quand, à Turin, sur le chemin du retour, son mari fut attaqué d'une maladie grave. Grâce aux soins dont il fut

l'objet de la part de tous, il échappa à la mort, mais pour traîner une existence misérable. Sa femme avait alors vingt-cinq ans; il la quitta pour toujours sept ans après. Avant même leur voyage d'Italie, ils avaient perdu une fillette charmante, âgée de cinq ans, qui, sous les yeux de sa mère, se brisa le cœur sur les marches de la chapelle de Lavagnac, en allant déposer un bouquet de fleurs sur l'autel de la Sainte Vierge. Elle était la joie de son oncle, l'abbé d'Alzon, que cette séparation poussa définitivement à se donner à Dieu. Il écrivait, en effet, de Lavagnac, le 21 octobre 1845:

Le souvenir de ma pauvre Marthe est toujours là ; elle me manque partout,. Je me reproche de n'être pas allé visiter sa petite tombe. Pauvre petit ange! Il m'était bon qu'elle partît, et Dieu, qui dispose tout avec amour, l'a chargée de dénouer bien des liens, qui, sans elle au ciel, m'eussent été bien durs à briser. *Amen.*

Plus tard, l'autre fille de Mme de Puységur, Alix, allait enfermer sa jeunesse chez les Carmélites, et son fils unique s'engageait au service du Pape pour la défense du pouvoir temporel; dans une lettre admirable de résignation, et de foi, sa mère lui avait donné son consentement. Elle accepta tous ces renoncements, le cœur en sang, mais sans hésitation, parce que c'était la: volonté de Dieu. Son frère, témoin de tant de courage, répétait d'elle le mot de saint François de Sales sur sainte Jeanne de Chantal, après la mort de sa fille: "Elle est plus forte que moi, je ne puis la suivre jusque-là." Quant à la vicomtesse d'Alzon, subjuguée par tant d'esprit de foi, elle se plaisait, dans ses moments d'abandon, à appeler sa fille cadette la comtesse Abraham.

Après avoir donné les siens, elle se donna elle-même, consolant et soutenant ses amies dans leurs peines et dans leurs deuils, montrant à tous et leur rappelant sans cesse le chemin du devoir. Héritière du château de Lavagnac et des traditions de sa famille, elle visitait et secourait les pauvres de la contrée, s'imposant en secret des privations, se condamnant à une mise simple que sa distinction naturelle relevait toujours. Gardienne sévère des lois de l'Eglise, elle n'eût jamais toléré sous son toit quelqu'un qu'elle aurait su en révolte ouverte avec elle. On la vit un jour congédier, aimablement sans doute, mais congédier tout de même un notaire ou un avocat qui était venu, un dimanche, lui parler de la gestion de ses affaires. Pour elle le jour du Seigneur ne devait être consacré qu'à la prière et à la charité.

CHAPITRE III

Au collège Stanislas de Paris

Au collège Saint-Louis, à Paris. - Elève inégal. - Le banc d'honneur. - La première Communion et les conseils d'un père chrétien. - Le catéchumène fait pressentir l'apôtre. - Au collège Stanislas. - Vigilance de son père sur ses études et sur ses lectures. - Perspectives d'avenir: officier ou magistrat? - L'âge disgracieux et les luttes intimes. - Les pratiques de la charité sont la sauvegarde de la vertu. - Les vacances à Lavagnac et les parties de chasse. - Instructions aux domestiques. - *L'enfant à l'oiseau* et le portrait d'Emmanuel. - Philosophie spiritualiste. - Il se fait agréger à la Société littéraire de Bailly et à l'*Association pour la défense de la religion catholique*. - Membre de la Conférence religieuse. - Première rencontre avec La Mennais.

Les études faites sous la direction de son père et de son précepteur mettaient Emmanuel en état de suivre les cours de quatrième. Pour ne pas se séparer de son chef, que sa charge de député retenait à Paris, la famille tout entière se transporta dans la capitale; elle pensait y trouver en même temps pour l'éducation des enfants des ressources que n'offrirait jamais la province. Les d'Alzon s'installèrent donc à l'hôtel Crapelet, dans le quartier réservé à la noblesse. La première année, le fils se rendit au collège Saint-Louis, les années suivantes au collège Stanislas, toujours en qualité d'externe. En quelques lignes charmantes, Pontmartin, qui était du groupe, a raconté la venue de ce beau monde à Paris et leur première année d'études.

Le 13 octobre 1823, trois familles méridionales, étroitement unies par les liens de parenté et d'amitié, arrivaient à Paris et prenaient gîte dans le quartier classique, rue de Vaugirard. Leur but était le même: l'éducation de leurs fils. Ces fils étaient au nombre de quatre. Trois d'entre eux: Emmanuel d'Alzon et les deux de Cambis, beaux, robustes, carrés d'épaules, charmaient tous les regards par leur air de force et de santé. C'est le quatrième qui survit, mais si peu, si peu!

Ce n'est pas au collège Stanislas qu'Emmanuel d'Alzon entra tout d'abord, c'est au collège Saint-Louis. Il passait pour un aristocrate plus distingué, mieux surveillé, mieux élevé, mieux vêtu, mieux chaussé que Louis-le-Grand, Henri-IV et Charlemagne. Nous portions des bottes le mardi, jour de composition. Dans la cour, et dans les classes, retentissaient les noms d'Ugolin de Cayla, de Louis d'Eckmühl, de Guy de la Tour du Pin, de Pierre de Brézé (aujourd'hui évêque de Moulins), de Raymond de Montcynard, de Charles de la Bouillerie, d'Adrien de la Hante, d'Hector de Laferrière, de Léon de Bemel, de Féodor de Torcy, etc. On le voit, les nouveaux venus se trouvaient en bonne compagnie...

Au collège, l'élève d'Alzon était, non pas médiocre, mais inégal, un peu fantasque, et, chose étrange, il y avait des jours où les professeurs traitaient de paresseux cet adolescent qui devait être le plus rude des travailleurs, le plus actif, le plus laborieux, le plus infatigable des semeurs de vérités, des *piocheurs* d'âmes. On devinait que le vers latin, le *Conciones*, le *verum enim vero* n'étaient pas encore son affaire, que son moment n'était pas encore venu, mais qu'il viendrait.

Nous n'avons plus les cahiers de cette époque, où Emmanuel avait l'habitude de transcrire le texte des compositions, les notes données pour chaque devoir à tous les élèves du cours, et, par suite, la place qu'il avait occupée lui-même. Des cahiers qui nous restent de ses années de Stanislas, en seconde notamment, une conclusion se dégage. Sauf en version grecque, où il excella toujours, en narration latine et quelquefois en discours français, il n'est jamais classé parmi les dix premiers sur une moyenne de 30 à 35 concurrents, son nom se déplace ordinairement du quatorzième au dix-huitième rang. Il convient d'ajouter qu'en avançant en âge l'enfant progresse d'une manière sensible: sa position en classe s'améliore et s'affermi, à mesure que les études demandent plus à l'intelligence, qu'elles font moins appel à l'imagination et à la mémoire.

Pour le moment, l'enfant tentait de siéger au banc d'honneur et il n'y arrivait pas. Il avoua sa déconvenue à son père, à qui il rendait compte de tout et qui resta, jusqu'à sa

décision d'entrer au Séminaire, le plus judicieux et le mieux écouté de ses directeurs. Le vicomte n'était plus à Paris. Après la dissolution du Parlement, il avait repris le chemin du Midi, essayant de se faire renommer député de l'Hérault. Il venait d'échouer à Lodève: on lui avait volé son siège, comme on le fait de nos jours. Sa position, qui ressemblait à celle de son fils, l'autorisait à lui donner des conseils qui empruntaient à leur situation respective un suc particulier.

Si j'étais au collège, lui écrivait-il le 29 mars 1824, je ne siégerais pas souvent au banc d'honneur. Maman me rend compte de tous les efforts que tu fais pour y parvenir. Si tu n'as pas pu réussir encore à aller t'y placer, il ne faut pas pour cela te décourager ni ralentir ton application; mais que ce ne soit pas pour la gloire seule d'arriver à ce fameux banc. Tu ne dois pas trop considérer en cela ce qui flatterait ton petit amour-propre-, mais, en bon petit chrétien qui se dispose à faire sa première Communion, diriger ton travail dans l'intention d'obtenir du bon Dieu la grâce de faire du mieux que tu le pourras cette action si grande et si importante pour le reste de la vie. Je suis bien sûr que tu es un peu fâché de voir que je ne suis plus député. J'aurais bien aimé aussi de pouvoir encore aller m'asseoir sur les bancs de la Chambre, mais le bon Dieu ne l'a pas voulu. Que faire à cela? Me résigner et en prendre mon parti, comme tu le fais, quand, après une distribution de places, tu vois que tu ne peux pas en avoir une au banc d'honneur.

La lettre de son père l'indique assez, la première Communion d'Emmanuel était dès lors une des principales préoccupations de sa famille. Comme elle habitait sur le territoire de Saint-Sulpice, l'enfant aurait dû suivre le catéchisme de cette paroisse pour s'y préparer. Le choix paraissait d'autant plus s'imposer que Saint-Sulpice bénéficiait de deux catéchistes en renom, l'abbé Dupanloup et l'abbé Adalbert de Cambis, un de leurs amis. Toutefois, la Providence ne voulut pas rapprocher d'aussi bonne heure, et dans la position de maître à disciple, le futur évêque d'Orléans et le futur fondateur des Assomptionistes. Ces deux hommes ne devaient collaborer qu'une fois dans leur vie, au Conseil supérieur de l'Instruction publique; hors de là, s'ils se trouvèrent face à face, ce fut plutôt les armes à la main. Hâtons-nous de dire que les idées de l'abbé Dupanloup ne furent pour rien dans l'exclusive prononcée par la famille d'Alzon; elle tenait à des convenances sociales.

Saint-Sulpice ne passait pas pour un milieu assez aristocratique; c'est Saint-Thomas-d'Aquin qui avait les préférences du faubourg Saint-Germain. Le catéchiste de cette paroisse, celui qui prépara Emmanuel, fut l'abbé de la Bourdonnais, un saint prêtre atteint de la poitrine, qui consumait les dernières étincelles de son zèle et de sa vie dans ce pénible ministère. Chaque dimanche, la jeunesse distinguée qui lui était confiée recevait la visite de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, ou celle de l'abbé Borderies, bientôt évêque de Versailles, ou celle du cardinal de Rohan, "dont nous admirions, remarque Armand de Pontmartin, la suprême élégance, les pieuses coquetteries de gestes et de paroles, la tenue exquise, le rochet brodé de dentelles, le calice incrusté de saphirs ci d'opales".

Sans vouloir s'isoler des personnes de sa société, le vicomte d'Alzon s'efforçait de maintenir son fils dans les dispositions surnaturelles d'humilité, que requiert de la part de la créature la première visite de son Créateur. Des affaires urgentes le retenaient à Lavagnac, loin des siens. Du moins, tâcha-t-il de suppléer par ses lettres à ce qu'il ne pouvait dire de vive voix. Qu'on en juge par ce passage, daté du 12 mai 1824.

Tu ne saurais croire, mon cher enfant, tout ce qu'il m'en coûte de ne pouvoir être témoin de ce grand acte de religion que tu vas faire. Dès ton enfance, j'envisageais l'époque si intéressante de ta vie où je pourrais te voir faire ta première Communion et t'aider à t'y préparer, et voilà qu'il faut que je sois privé de cette consolation. C'est un sacrifice dont le souvenir m'attristera longtemps. On n'a pas manqué de te faire sentir l'importance de cette action dans les excellentes instructions auxquelles tu as assisté; mais cependant que ne puis-je avoir avec toi un de ces petits entretiens que nous avons quelquefois ensemble, lorsque tu étais ici! Puisses-tu ne jamais oublier, mon cher Emmanuel, les engagements solennels que tu vas prendre avec le bon Dieu! Puisses-tu ne jamais oublier qu'il ne t'a mis au monde que pour le connaître, l'aimer et le servir; que toute ta vie, toutes tes actions doivent donc être consacrées à son

service, et non à ton amour-propre ou à l'estime et à l'amour du monde! Souviens-toi bien qu'il faut lui faire le sacrifice de tout ce qui peut lui déplaire en toi.

Le père continuait son exhortation, rappelant la parole de Blanche de Castille à saint Louis: plutôt la mort que le péché mortel. Deux jours après, il lui mandait ces quelques mots qui devaient parvenir à l'enfant le 20 mai, le jour prévu pour la cérémonie.

Encore un petit mot, mon cher Emmanuel; c'est encore pour te parler de tous mes regrets de ne pouvoir assister à ta première Communion. J'ai calculé que tu auras eu le bonheur de la faire le jour même que tu recevras ce petit bout de lettre. Je ne viens donc plus te parler des dispositions que tu as dû y apporter, mais t'exhorter de tout mon cœur à conserver précieusement le fruit de toutes les, grâces dont le bon Dieu vient de te combler et à persévérer toute la vie dans son service et dans les promesses que tu lui as faites. C'est à quoi tu dois t'appliquer désormais avec le secours de sa grâce.

Ces souhaits paternels se réalisèrent au delà des prévisions du père et du fils, car ni l'un ni l'autre ne songeaient alors qu'Emmanuel dût passer un jour complètement au service de Dieu. La lettre du 14 mai ne trouva pas l'enfant au sortir de la cérémonie, mais dans son lit où une sorte de fluxion de poitrine le retenait depuis quelques jours. La maladie l'obligea donc à différer sa première Communion de quelques semaines; il se joignit aux enfants de Saint-Sulpice, sa paroisse, pour recevoir Notre-Seigneur le 1er juillet, et, huit jours après, dans la même église, il était confirmé par Mgr de Quélen. Le trait suivant, conservé par Pontmartin, révèle, avec la pureté de son âme, la flamme de prosélytisme qui poussait déjà cet adolescent à l'action surnaturelle.

Un soir, nous dînions chez sa mère. Le numéro 9 de la rue de Vaugirard qu'elle habitait (hôtel Crapelet) était encore plus voisin de l'Odéon que de Saint-Sulpice. Or, ce soir-là, nous vîmes arriver le frère de la vicomtesse, le chevalier de F[aventine], qui dit à sa sœur: "Je viens sans façon te demander à dîner; et, comme je ne me gêne pas avec toi, je profiterai du voisinage pour aller entendre *Robin des bois*, à l'Odéon." Il fallait voir Emmanuel, après le dîner, circonvenant son oncle pour le retenir et l'empêcher de regarder la pendule. Il commença par lui proposer une partie d'écarté. Puis, il lui dit: "Mon oncle, nous avions arrangé une petite charade avec Henri et Armand, nous serions bien fiers de vous avoir pour spectateur." Le chevalier fit une très légère grimace et il resta. Quand la charade finit, dix heures sonnaient. Ce soir-là, les diables de la *fonte des balles* furent vaincus par un *ange*. Dans le catéchumène on pressentait *l'apôtre*.

Peu après sa première Communion, à la rentrée d'octobre 1824, Emmanuel quitta Saint-Louis pour entrer à Stanislas. Cette maison, fondée en 1804 et dirigée par des ecclésiastiques, où de jeunes abbés remplaçaient les surveillants laïques des autres collèges, convenait mieux à ses goûts et à sa piété. L'enseignement donné par des professeurs chrétiens de l'Université valait celui des plus célèbres établissements; en retour, les oreilles chastes n'étaient pas offensées par les propos graveleux que l'on entendait ailleurs. Le personnel scolaire qui fréquentait Saint-Louis semble s'être reporté alors sur Stanislas, qui devint, comme son rival, une vraie chapelle armoriée. Emmanuel d'Alzon y retrouva les deux Cambis, Pierre de Dreux-Brezé et le futur évêque de Carcassonne, Charles de la Bouillerie, pour nous borner à cette énumération d'émules et d'amis.

Pendant les trois années que durèrent encore ses études classiques, son père, de Paris ou de Lavagnac, veilla avec le même soin jaloux qu'auparavant sur la formation de son intelligence et de son caractère, comme sur la pureté de ses mœurs. Que de suggestions suscite la lecture des quelques lettres conservées sur ce que l'enfant retira de ce commerce pour l'affermissement de sa foi et l'élévation de sa pensée! Si son esprit fut de bonne heure richement et sagement meublé, c'est à son père surtout qu'il en fut redevable. Le choix de ses livres de lecture dépendait en grande partie du vicomte, qui recommandait un auteur, en déconseillait un autre, prévenait des défauts littéraires ou philosophiques d'un troisième, parlait des écrivains grecs, latins et français avec la

même compétence. Quand le jeune homme contrevenait tant soit peu à ce règlement, il lui arrivait des avis comme celui-ci :

Je désire qu'avant de te décider, de toi-même, pour tels ou tels ouvrages, tu aies soin de nous consulter, ainsi que des personnes qui, par leur âge, leurs connaissances et la maturité de leur jugement, soient capables de diriger ton choix. Je désire aussi qu'avant de conclure des marchés, comme tu l'as fait avec ton président d'étude, tu nous consultes également pour savoir si nous pouvons consentir à cette dépense.

Qu'on ne s'y trompe pas, la consultation demandée par l'autorité paternelle n'était pas une simple formalité, elle n'emportait pas toujours le consentement qui n'était donné qu'en pleine connaissance de cause. C'est ainsi que le rhétoricien ayant exprimé Le désir d'acheter *l'Esprit des lois* de Montesquieu reçut cette réponse :

C'est une profondeur qui n'est pas de ton âge et qui n'est bonne qu'à mettre des idées de travers dans de jeunes têtes. Ce n'est pas pour philosopher et philosopher en politique qu'on fait sa rhétorique. Tu peux donc courir après un autre lièvre que celui-là. J'aime bien mieux te voir lire *l'Esprit de l'histoire* de Fernand que *l'Esprit des lois*. *L'Esprit des lois* entre les mains d'un rhétoricien ! Tu as bien raison de dire que tu as besoin que je vienne à ton secours.

Emmanuel ne craignait pas d'invoquer ce secours de son père, sans se rebuter des refus assez nombreux qu'il en recevait. Idées, style, le vicomte examinait tout et servait à son fils de guide éclairé sur une route, bordée de précipices, où tant de jeunes gens roulent chaque jour par manque de direction. Le professeur de rhétorique ayant conseillé toute une série d'ouvrages des XVIII^e et XIX^e siècles, qui ne rentraient pas précisément dans le programme, le père prudent les interdit à peu près tous.

Quant aux ouvrages de M. de Barante et aux autres ouvrages, dont M. Thuillier te recommande la lecture, je te dirai que je ne suis pas tout à fait de son avis. M. de Barante a beaucoup de talent. Il écrit très bien, mais comme sur des points assez importants il n'a pas toujours le jugement sain, ce n'est plus alors qu'un habile sophiste, qui cherche à colorer, par les charmes de son style, ce qu'il y a de faux ou de défectueux dans sa matière de voir. Et quel avantage y a-t-il alors à se procurer un auteur, dans lequel on peut, à la vérité, choisir quelques beaux morceaux, mais contre les sophismes duquel il faut en beaucoup d'endroits se tenir sur ses gardes ?

J'en dirai autant, sous d'autres rapports, des *Martyrs* de M. de Chateaubriand et des romans de Walter Scott. M. de Chateaubriand a créé un style qui n'est que l'amplification de celui de Bernardin de Saint-Pierre, lorsqu'il cherche à s'élever au-dessus de son modèle ; style séduisant, mais qui n'est pas toujours exempt de grands défauts et qui a entraîné tant de jeunes gens, tentés de l'imiter et dont le goût n'était pas assez formé, dans le galimatias du romantisme. Ne va pas croire, au reste, que je ne rende au vrai talent de M. de Chateaubriand tout l'hommage qu'il mérite. C'est un de nos premiers écrivains... Ce n'est pas précisément la crainte de te voir devenir romantique en lisant les *Martyrs* qui m'inquiète pour toi, mais c'est que je trouve que, à certains endroits, ce poème n'est pas, assez châtié.

Quant aux œuvres de Casimir Delavigne, je te prie de n'y pas penser encore : il a des opinions trop libérales... Tu feras bien d'acheter les *Pensées* de Pascal, mais ne va pas lire les notes qui sont très mauvaises. Elles sont de Voltaire, quoique mises sous un autre nom...

A multiplier les citations sur ce sujet, on ne tarderait pas à provoquer l'ennui. Celles que nous avons faites ont eu surtout pour but de mettre en relief la dépendance filiale d'Emmanuel dans sa formation intellectuelle. Une vocation commençait à se dessiner chez lui. Le jeune homme était préoccupé de se constituer une bonne bibliothèque, et son père, dont les goûts étaient identiques aux siens, ne pouvait que l'y encourager en lui fournissant les moyens de la satisfaire. De là, l'achat des bonnes éditions des auteurs classiques, qui vinrent tenir compagnie au jeune étudiant et qui jusqu'à sa mort ne le quittèrent plus. Ils reçurent, il est vrai, de nombreux compagnons, au cours de son existence assez longue, mais en dépit des voyages, des occupations et des affaires les plus absorbantes, ils furent toujours ses amis les plus fidèles.

Le vicomte espérait que son fils, en se passionnant pour l'étude, compléterait son temps de collège par quelques années de droit, qui lui permettraient ensuite d'entrer dans la diplomatie, l'administration ou la magistrature. La dernière carrière avait ses

préférences. De la sorte, Emmanuel aurait pu exercer les fonctions de magistrat dans sa province, à portée de sa famille et de ses affaires, dans une position indépendante. Le jeune homme ne voyait pas aussi loin que ses parents; surtout en se souciant à l'occasion de son avenir, il ne rêvait pas d'une vie aussi sédentaire. C'est qu'il n'était pas seulement le fils de son père; il descendait également de toute une lignée de vaillants soldats, qui lui avaient transmis, avec quelques gouttes de leur sang, un passé de courage et de bravoure. A l'exception de son père, tous ses ascendants paternels avaient exercé le métier des armes; leur voix parlait à sa générosité et lui commandait, à présent que la France avait recouvré ses rois légitimes, d'agir comme eux autrefois et de vouer sa vie à leur service.

Pendant les vacances de 1826, avant d'entamer sa rhétorique à Paris, le jeune homme confia à son père ce qu'il croyait sa vocation, en une longue causerie amicale qui n'eut pas d'autre témoin. Il voulait être soldat et sollicitait de lui son consentement pour se préparer à l'École de Saint-Cyr. A cette nouvelle, la surprise du vicomte fut grande. Certes, il ne désirait rien tant que le bonheur de son fils dans ce monde et surtout dans l'autre, prêt à se soumettre à la volonté de Dieu, dès qu'elle lui serait bien connue. Mais cette vocation, dont Emmanuel ne l'avait jamais entretenu, lui parut exiger l'épreuve du temps et le secours de la prière; aussi sans élever contre elle d'objection de principe, il lui persuada de continuer ses études littéraires et de n'en pas changer la direction pour s'attacher à un projet qui n'était pas encore suffisamment mûri. Emmanuel ne goûta qu'à demi ce conseil prudent, et, de retour à Stanislas, il fit encore part à son père de son désir persistant de devenir officier. La réponse du vicomte, trop longue pour être citée intégralement, mérite pourtant d'être reproduite en partie, car elle montre que les inquiétudes de la famille sur son avenir s'inspiraient avant tout de motifs surnaturels.

Il paraît, mon cher Emmanuel, que l'urticaire que tu viens d'avoir t'a mis, non seulement le sang, mais aussi l'imagination en mouvement. Dans tes précédentes lettres, tu ne manifestais que des goûts paisibles et tranquilles; tu ne rêvais que les charmes et l'agrément d'avoir une bibliothèque, et, pour m'engager à satisfaire à ton désir d'en avoir une, tu mettais en usage tout ce que tu as déjà appris de rhétorique. Mais aujourd'hui je ne sais quel son de trompette s'est fait entendre à tes oreilles. Adieu, les livres! Ce n'est plus d'une bibliothèque qu'il retourne, mais du métier de soldat, de l'École de Saint-Cyr.

Je me rappelle très bien la conversation que nous eûmes à ce sujet sur une des banquettes du vestibule. Ce que je te dis alors, je te le répète encore à présent: si c'est ta vocation, je serais bien fâché de m'y opposer. Mais que d'épreuves à subir, que de prières à adresser à Dieu pour s'en assurer! Que de réflexions à faire sur tous les dangers dont cet état est environné, non seulement dans cette malheureuse École, mais encore lorsqu'on en est sorti! Quel chagrin, quelle douleur pour ta mère et pour moi, si nous venions à voir s'évanouir le fruit de tous les soins que nous nous sommes donnés, de tous les sacrifices que nous avons faits et que nous faisons encore pour graver et conserver dans ton cœur les plus précieux des biens, la foi et les mœurs!

Tu espères que Dieu te fera la grâce de ne pas les perdre. Mais comment peux-tu te promettre que, n'ayant jamais été exposé à des occasions aussi périlleuses et aussi fréquentes que celles où tu te trouveras, tu auras la force de résister et de ne pas succomber? Combien de jeunes gens qui, élevés dans les mêmes principes que toi, présumaient aussi de leurs forces et ont fini par se laisser entraîner au torrent de la manière la plus déplorable! Une chute en amène une autre, et, peu à peu, on en vient jusqu'à secouer entièrement le joug de la religion et de la vertu. Voilà, mon cher enfant, ce qui demande de ta part les plus sérieuses réflexions.

Un homme se serait rendu à ces raisons ou bien il n'aurait jamais renoncé à ses projets; un jeune homme, presque un enfant comme l'était encore Emmanuel, ne pouvait s'incliner avec la même rapidité ni avec autant de bonne grâce. L'impétuosité de sa nature et l'insouciance de son âge firent même qu'il apporta à maintenir son opinion la brusquerie et le manque de formes, qui sont un peu particuliers à la jeunesse. Cette désinvolture partait d'un excès de franchise, elle n'en dénotait pas moins une

insuffisance d'égards que son père sut relever dans sa lettre du 19 janvier 1827, en lui donnant une leçon de délicatesse filiale.

Tu as deux idées, lui écrivait-il, que tu fais toujours marcher de front: Saint-Cyr et ta bibliothèque. Je te dirai pour la première que, sans vouloir gêner en rien ta confiance à laquelle nous attachons tant de prix, ta mère et moi, pour ton bonheur et pour le nôtre, il me semble que tu devrais nous parler de ton envie d'entrer à Saint-Cyr avec un peu plus de ménagement pour la peine que tu sais que nous en éprouvons. Tu ne m'as jamais écrit de manière à m'adoucir le sacrifice que j'aurais à faire, si réellement Dieu te veut dans l'état militaire. Je pense que tu n'as pas plus cherché à l'adoucir à ta pauvre mère, car tu m'écris tout simplement: "Maman a beau me gronder, je pense beaucoup à Saint-Cyr." Je serais désolé que tu ne nous fisses pas voir à découvert ce que tu penses et ce que tu désires, et que tu usasses envers nous du moindre déguisement; mais j'aimerais aussi de te voir un peu plus sensible au chagrin que ton entrée à Saint-Cyr nous causera; chagrin qui n'est que trop fondé sur la crainte des dangers auxquels nous t'y saurons exposé et sur l'idée d'une séparation qui peut durer si longtemps, soit à ton entrée, soit à ta sortie de l'Ecole.

D'ailleurs, si je te voyais témoigner quelque peine de celle que tu nous feras éprouver, je pourrais croire que ta persévérance dans ton projet est le fruit de toutes les réflexions que tu as faites sur tous les sacrifices, qui, tant pour toi que pour nous, doivent en être la suite. Mais quand je vois que, lorsque tu nous en parles, c'est avec un air d'indifférence pour ce qui nous regarde - que je suis pourtant bien éloigné de te supposer au fond du cœur, - je suis alors au contraire porté à regarder ce projet comme une espèce d'engouement de jeune homme, ou de gageure que tu te piques de soutenir, sans en prévoir les conséquences...

Ton ardent désir d'avoir une bibliothèque ne fait aussi que fortifier l'idée que je me fais de ton goût pour Saint-Cyr. Et, en effet, je te prie de me dire quel besoin auras-tu, si tu y entres, d'avoir une bibliothèque? N'y seras-tu pas à temps, lorsque tu pourras en jouir? Et qui sait quand, mon pauvre enfant, si tu prends le métier des armes?

Sans entente préalable, le père et le fils ne revinrent plus sur ce sujet de discussion jusqu'au mois de mai 1827, où le vicomte lui écrivait enfin: "J'éprouve un bien grand plaisir de voir que tu ne songes plus à Saint-Cyr et que cela ne t'empêche pas de te livrer à l'étude." De fait, sans avoir arrêté son choix sur une carrière définitive, Emmanuel renonçait à celle des armes pour ne pas contrister ses parents. Une place d'auditeur au Conseil d'Etat lui souriait assez, et, dans un avenir qui n'était pas proche, puisqu'il fallait quarante ans pour être nommé, un siège de député au Parlement. A cette naïve ouverture, le vicomte se contentait de répondre: "C'est un peu viser de loin que d'y songer vingt-trois ans d'avance."

Dieu écartait de la sorte les obstacles qui auraient gêné la marche vers la perfection de celui qu'il s'était réservé. Il se chargea même de concilier les contraires, que le père n'était point parvenu à accorder; car Emmanuel gardera son goût des jouissances intellectuelles, sa passion des livres, sa bibliothèque, et, en même temps, il sera soldat, mais sur un champ de bataille où n'avait jusque-là figuré aucun des siens, et où ses ancêtres auraient tout de même reconnu leur sang à la vigueur et à la justesse de ses coups, non moins qu'à la noblesse de la cause défendue.

Pour se conserver digne de ces combats, le jeune homme avait eu des luttes intimes à soutenir. Ce sont les seules que nous connaissions de lui, et, chose étrange, elles remontent à un âge où l'on est avant tout préoccupé de jeux et d'amusements. Il faut sans doute l'attribuer à la nature de son éducation familiale, reçue à la campagne et fermée à toute relation qui dépassait le cercle de la parenté la plus rapprochée. Une fois sorti de son milieu et transporté à Paris, l'enfant ressentit des impressions assez vives qui le poursuivirent longtemps et dont il ne se libéra que par la vigilance sur lui-même, la prière et le recours fréquent au sacrement de pénitence. C'est dans ce sens surtout qu'il se plaignait de son "éducation en serre chaude".

Vers la fin de sa vie, le P. d'Alzon disait souvent qu'il se rappelait le lieu et le moment, où il avait été pris des manies de l'âge disgracieux, en face d'une boutique de la rue Saint-Honoré, que dès lors il était devenu boudeur et qu'il l'était resté quelque temps.

Nous avons des renseignements plus précis à ce sujet, venant de l'intéressé lui-même, dans une lettre qu'il écrivait à un ami, le 8 juin 1830. Il avait alors vingt ans et cherchait à détourner par son propre exemple quelqu'un qui aurait volontiers suivi la voie des plaisirs. Il lui disait donc :

Un temps fut que j'étais comme vous. Une certaine personne, mais à qui je n'avais jamais rien dit, que je ne pouvais voir que par côté, pas toujours même, trois fois par semaine, une heure ou deux, au catéchisme; cela me rendit malheureux pendant longtemps. Cela passa, parce que je ne la vis plus. Quand je la rencontre, cela ne me fait pas grand'chose.

Toujours défiant de ses forces, il indiquait aussitôt le remède qui l'avait aidé et l'aidait encore à triompher des ardeurs juvéniles de sa nature.

Maintenant, je ne suis pas invulnérable, tant s'en faut. Je suis persuadé que, si je n'avais pas reçu la force de me confesser souvent, je serais un grand coquin, car je suis bâti de façon à ce qu'un rien m'émeuve, et si je ne place pas sans cesse mon cœur plus haut, je suis hors de moi. Heureusement qu'il est quelqu'un à qui, dans ces moments de détresse, on peut demander du secours, en qui l'on peut déposer toutes ses affections sans remords.

L'exercice de la charité est certainement, avec la confession, la meilleure sauvegarde de la vertu, car, en tirant un homme de lui-même, elle le force à diriger son attention et son amour vers les créatures souffrantes et dénuées des biens d'ici-bas. La famille d'Alzon, qui pratiquait si généreusement à Lavagnac l'hospitalité et la bienfaisance chrétienne, poussa de très bonne heure Emmanuel dans cette direction. Si l'on en croyait une lettre du vicomte, du 2 novembre 1826, le fils se serait, au début de sa rhétorique, fait inscrire parmi les membres de la fameuse Congrégation. Le père y voyait pour lui "le meilleur moyen de se fortifier dans ses principes religieux, de s'acquitter de tous ses devoirs et d'être toujours fidèle à Dieu". Une autre lettre, datée de mars 1827, prouve que cette agrégation n'avait pas encore eu lieu; par ailleurs, comme le nom d'Emmanuel d'Alzon est absent des registres qu'a publiés M. de Grandmaison dans son ouvrage devenu classique sur la matière, nous devons conclure qu'il ne fut point admis officiellement. Toutefois, la Congrégation accueillait à ses réunions pieuses du dimanche matin les élèves des classes supérieures de Stanislas, et de ce groupe, à partir d'octobre 1826, il fit certainement partie. A ce titre, il assistait avant la messe à la conférence spirituelle que donnait un membre de la Congrégation, ainsi qu'à divers exercices de piété, à des cérémonies solennelles qui les réunissaient de temps à autre. S'associa-t-il également aux pratiques de charité, telles que la visite aux hôpitaux et aux prisons, le catéchisme, etc., comme c'était l'usage et comme il le fit l'année d'après? Sans en avoir de preuves formelles pour cette époque, nous serions assez porté à l'admettre.

Grâce à la vigilance de ses parents, grâce à ses prières et à ses sacrifices, le jeune homme traversa donc ses années de collège à Paris sans que le contact quotidien avec des connaissances forcément un peu mêlées ait amené le moindre danger pour son innocence. La surveillance de son père s'exerçait encore, d'une manière discrète, il est vrai, pendant les vacances passées à Lavagnac, lorsque les rênes flottaient nécessairement plus libres sur le cou. En effet, tout en le préservant des relations dangereuses, ses parents lui laissaient ample et complète liberté de se divertir avec des camarades de son âge. Il recevait beaucoup de visites, se livrait aux exercices violents qui domptaient sa nature fougueuse, se lançait tête baissée à travers champs sur les petits chevaux de la Camargue, avait son fusil et ses chiens toujours prêts pour des excursions de chasse.

La chasse était alors, avec les livres, son unique passion. Ce n'est pas que le gibier abonde dans cette contrée du Languedoc, aux villages serrés et fort peuplés, peu fournie de bois, sillonnée de belles routes, transformée en jardin par la grande culture fruitière. Un lièvre débusqué sur le territoire d'une commune mobilise aussitôt contre lui une centaine de fusils; car, en dépit de la rareté du gibier, tout le monde a des instincts de Nemrod et un permis de chasse. Le ciel est si pur, l'air si léger, les plantes et les fleurs si odoriférantes, le chant de l'alouette si ailé, que, malgré soi, on est attiré à la campagne. On quitte la zone cultivée, on escalade les garrigues à travers les rocailles et les éboulis,



Portrait d'Emmanuel d'Alzon à seize ans
(D'après le tableau de PAULINE LEBRUN)

et comme lapins et perdreaux sont rares, plus rares encore les sources d'eau fraîche, dès que l'une d'elles apparaît on se délasse des fatigues de la route. Vers le milieu du jour, quand une chaleur tropicale rôtit le thym et le romarin, qu'il transforme les pierres des collines en dalles de four chauffé à blanc, à l'ombre d'un bosquet de chênes verts, on fait un bon repas, suivi d'une sieste reposante, et, la nuit venue, on rentre au logis, la carnassière plus ou moins vide, dans la société des plus joyeux compagnons du monde. Du moins, l'on a pratiqué un sport de la plus haute moralité. Emmanuel se vantait pourtant de tuer, de temps en temps, des cailles ou des perdrix et même quelques lièvres. La première fois qu'il rapporta ce gibier à poil, il en éprouva une telle joie qu'il cacha ses yeux et son bonheur derrière des lunettes à verres colorés, lors de la présentation du butin.

Le travail occupait également une partie de ses vacances. Il surveillait l'éducation de sa jeune sœur Marie, et, le soir, quand les labeurs des champs n'avaient pas trop appesanti leurs membres, il réunissait les domestiques à la cuisine pour leur faire une lecture pieuse, rappeler des questions oubliées du catéchisme, suggérer de bonnes pensées dans une courte instruction. Son humeur enjouée et sérieuse en même temps lui permettait de glisser dans le récit d'une histoire amusante plus d'une leçon utile; son

esprit naturellement plaisant, dans un pays où le chagrin n'est jamais qu'à fleur de peau, le mettait tout de suite au niveau de ses auditeurs; il pouvait ainsi, en se les rendant sympathiques, attirer leur attention, pendant que ses prévenances et son affection lui gagnaient les cœurs. Car il était fort bon, caressant, pour user d'une locution méridionale, et très aimé de tous les serviteurs de sa famille.

Il nous est resté précisément de cette époque un portrait, qu'on dit être le sien et qui, s'il est authentique, répondrait bien à notre description. Le tableau, conservé au château de Lavagnac et attribué à Pauline Lebrun, est connu sous le nom *d'Enfant à l'oiseau*. Il représente un adolescent d'une quinzaine d'années, tenant de la main droite un oiseau empaillé qui semble reposer sur ses doigts. La tête, d'un bel ovale, est coiffée d'une épaisse chevelure noire, aux boucles longues et soyeuses qui couvrent la moitié du front et presque les deux oreilles. Le cou, emprisonné dans une large cravate blanche, dont les flocons de crème moussent sur la poitrine, donnerait un air guindé sans les yeux doux et rieurs qui éclairent la physionomie, toute rayonnante de pureté et de tendresse. Le regard, limpide et transparent comme l'eau de roche, réfléchit l'innocence d'une âme vierge, en même temps que le bouillonnement d'une vie pleine de sève. Seul, le menton mince et effilé n'est pas celui du P. d'Alzon et porterait à croire que ce jeune homme n'est pas lui. On peut tout de même alléguer que son visage n'était pas alors tout à fait formé et que, dans les portraits de femmes et d'adolescents, les peintres ont toujours préféré les figures ovales aux faces lunaires et aux mentons carrés.

L'année scolaire 1827-1828 marque une date importante dans la formation intellectuelle d'Emmanuel d'Alzon: il suivit les cours de philosophie au collège Stanislas, passa ses examens le 1er août 1828, et, huit jours après, obtint du ministre de l'Instruction publique le diplôme de bachelier ès lettres, que nous avons encore. Son père, réélu député de l'Hérault, demeurait à Paris avec sa famille, assistant son fils de ses conseils dans la marche de plus en plus ardue de ses études. Celles-ci furent on ne peut plus favorisées. Son professeur, Michelle, qui devint directeur de l'École normale supérieure sous la seconde République, était chrétien, bienfait appréciable à la sortie du XVIII^e siècle et des théories sensualistes de la Révolution. Avant de s'asseoir sur les bancs de l'école, l'étudiant apportait une certaine initiation philosophique et des préventions sur le suprême critère de la certitude. En effet, il avait lu le premier volume de *l'Essai sur l'indifférence* de La Mennais, les *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, peut-être encore d'autres ouvrages du vicomte de Bonald, qui occupait une place d'honneur sur les rayons de la bibliothèque familiale.

Le maître, mis au courant par lui de ses connaissances et de ses préférences, l'engagea à ne plus s'occuper de La Mennais. Bien que le conseil n'ait pas été complètement goûté par le vicomte d'Alzon, il était excellent. A le suivre, le jeune homme gagna de se bien pénétrer des principes de la philosophie traditionnelle, sans mélange d'erreurs ni de systèmes, ce qui aurait constitué pour un débutant la pire des méthodes d'enseignement. La docilité dont il fit toujours preuve envers ses professeurs fut en cela sa meilleure protection. On se tromperait, du reste, en s'imaginant qu'il se contentait d'apprendre par cœur un manuel qu'une mémoire heureuse lui permettait ensuite de réciter. Les nombreux cahiers de philosophie conservés attestent que le cours était enseigné ou dicté, tantôt en latin, tantôt en français, et que, loin de transcrire ses notes telles quelles, l'élève ne les reproduisait qu'après les avoir mûrement élaborées et enrichies de réflexions personnelles. De plus, il lisait les ouvrages que lui signalait son professeur, complétant de la sorte l'enseignement oral reçu et achevant le travail d'assimilation.

D'autres études, qui portaient sur l'histoire ou les belles-lettres, allaient de pair avec celles de la philosophie. Chaque jour, il retenait quelque beau passage des auteurs classiques, il notait et appréciait, pour son propre compte, les événements, s'appliquant à réfléchir sur les faits et les controverses qui avaient agité et parfois bouleversé le monde, cherchant à tirer profit de tout, à résoudre par le passé les conflits doctrinaux et politiques de son temps. Les guerres religieuses, les idées soulevées par la Réforme et la Révolution, qui dominent encore toute notre vie contemporaine, étaient au premier plan de ses préoccupations. C'est pour mieux les approfondir et se préparer à l'action qui l'attendait un jour, qu'il alla dans le monde et se fit inscrire à plusieurs Ligues et Conférences, où il devait rencontrer des jeunes gens de son âge et de son rang et compléter ainsi son éducation.

Dès 1819, s'était formée à Paris la *Société littéraire*, dans la maison de famille établie rue Cassette, n° 7, que les documents du temps appellent la Pension Bailly. Elle devait l'existence à un jeune et modeste catholique, Emmanuel Bailly, né en 1793 dans le Pas-de-Calais, dont le nom se retrouve aux origines de toutes les bonnes œuvres de cette époque. Bailly avait organisé parmi ses pensionnaires, ainsi que pour des externes, des conférences sur l'histoire, la philosophie et la littérature. Lors de la fondation de la *Société des Bonnes Etudes*, en 1823, d'abord au numéro 11 de la rue des Fossés Saint-Jacques, puis au numéro 11 de la rue de l'Estrapade, tous les membres de la Société littéraire lui donnèrent leur nom, et réciproquement l'élite de la première Société se rendait aux réunions de Bailly. Bientôt les liens se resserrèrent davantage. Le 1er octobre 1825, Bailly vint, avec ses pensionnaires, occuper un appartement voisin des Bonnes Etudes, afin de pouvoir jouir du magnifique amphithéâtre qui contenait jusqu'à 500 personnes; le 3 mai 1827, il en fut même proclamé président, tout en conservant la direction de la Société littéraire qui était son œuvre. Le but de ces deux Sociétés était identique, car il s'agissait avant tout de procurer à des jeunes gens sérieux un lieu de réunion, où ils pussent discuter en commun et à armes courtoises de questions littéraires, historiques et philosophiques, parfaire ainsi leur instruction personnelle et se former à l'exercice de la parole. Toutefois, les conditions d'admission différaient assez. Si la Société littéraire ne groupait que des catholiques pratiquants, ou, tout au moins, d'une foi éprouvée, celle des Bonnes Etudes n'exigeait pas du récipiendaire [sic] qu'il observât sa religion, ni même qu'il eût la foi.

La Société littéraire de Bailly se subdivisait en sections ou conférences de philosophie, d'histoire, de littérature, de jurisprudence ou de législation, dont chacune avait son président, ses séances hebdomadaires et ses travaux. Dès le mois de février 1828, Emmanuel d'Alzon y fut introduit par exception, à titre d'auditeur, car il suivait toujours son cours de philosophie au collège. Des amis communs, qui avaient achevé leurs études littéraires, se chargèrent de lui retenir une place définitive pour le mois de novembre, en l'admettant dès lors à participer aux travaux de leurs réunions.

La même année, il se fit agréger à l'*Association pour la défense de la religion catholique*, qu'avait fondée l'abbé de Salinis et qui s'était propagée avec une rapidité surprenante. N'en donnons qu'une preuve: le diplôme d'Emmanuel, délivré le 19 juin 1828, porte le numéro 947, alors que l'*Association* avait vu le jour quelques semaines auparavant, le 28 mai. Cette Association prenait pour patrons la Sainte Vierge et saint Pierre; sa fête principale avait lieu le jour de la Chaire de Saint-Pierre à Rome. Elle imposait à ses membres la récitation quotidienne d'un *Ave Maria*, suivie de l'invocation: Saint Pierre, intercédez pour l'Eglise et pour la France. Les diplômes reproduisaient la statue en bronze du prince des apôtres, revêtue de la tiare et des ornements pontificaux en or, telle qu'on la vénère à Rome, à l'occasion de quelques fêtes. L'*Association pour la défense de la religion catholique*, qui comprenait, outre un Conseil général, des

correspondants et de simples associés, compta bientôt dans ses rangs toute l'élite catholique du royaume; les Chambres, à elles seules, y étaient représentées par 56 membres. Elle se proposait une série d'objets, qui constituent d'ordinaire le but d'une Fédération catholique, comme de faire composer des ouvrages utiles à la religion, de favoriser leur diffusion et la traduction des meilleurs écrits publiés dans les pays étrangers; de rectifier les calomnies et les inventions, insérées dans les journaux ou ailleurs, contre le clergé ou toute personne catholique outragée à raison de ses principes religieux. Enfin, elle s'occupait de fournir aux jeunes gens, que leur goût et leurs talents appelleraient à la défense de la religion, le moyen de s'y rendre propres, par des études supérieures dans les différents ordres des sciences. Les catholiques prenaient ainsi l'initiative de se protéger eux-mêmes, sans l'aide du gouvernement. Plût à Dieu qu'ils eussent persévéré dans leurs efforts! Ils n'auraient pas manqué ensuite de se défendre contre le pouvoir, lorsque celui-ci eut pactisé avec la Révolution.

Enfin, Emmanuel d'Alzon fut inscrit à la Conférence religieuse, où se donnaient sur des matières intéressant la religion et la philosophie des entretiens familiers ou conversations. Les élèves des collèges y étaient admis et s'exerçaient à présenter leur pensée avec clarté, précision et distinction. Cette conférence hebdomadaire, fondée par l'abbé de Salinis, aumônier du collège Henri-IV, se tint d'abord dans ses appartements, et, quand ceux-ci devinrent trop étroits, elle se transporta chez son ami, l'abbé de Scorbiac, qui, en sa qualité d'aumônier général de l'Université, était logé à la Sorbonne. En 1828, après la fondation de l'*Association pour la défense de la religion catholique*, elle émigra rue Saint-Thomas d'Enfer, dans les bureaux de cette Association. Pendant les trois années qu'il la fréquenta avec assiduité, le jeune d'Alzon y connut Cazalès, Carné, Champagny, Bonnetty, La Gournerie, Delahaye, Léon et Eugène Boré, Gouraud, du Lac, de Jouenne d'Esgrigny, les abbés Salinis et Scorbiac, Gerbet et Combalot, bref presque tous ceux qui marquèrent au cours des luttes religieuses du XIX^e siècle. Comme il n'était encore qu'étudiant en philosophie, son rôle, la première année, fut assez modeste. Le procès-verbal du 8 février 1828 note pourtant son intervention dans une discussion sur la révélation primitive. Le 22 février, il lisait un rapport sur l'état de nature. Les conférences de tous ces mois d'hiver portèrent sur la révélation primitive, l'origine du langage, la nécessité d'une religion, l'origine du pouvoir et la souveraineté du peuple. Bien des erreurs se font jour dans les argumentations que nous ont conservées les procès-verbaux, notamment sur les lèvres de l'abbé Gerbet, qui, pour mieux démontrer la nécessité de la parole de Dieu comme base extérieure de l'apologétique chrétienne, suppose l'impuissance absolue de la raison à découvrir Dieu et aucune vérité. Le fidéisme de l'Ecole menaisienne s'y étale sans restriction, avec la brutalité que donne trop souvent un procès-verbal et que le conférencier n'y a pas toujours apportée. Il est permis de croire - et ses cahiers de philosophie en font foi - qu'Emmanuel ne se ralliait pas à cette thèse et qu'à l'exemple de Michelle, son professeur, il ne dépouillait pas la raison humaine de son plus beau privilège.

Le 11 avril 1828, chez l'abbé de Scorbiac, on attendait à la Conférence religieuse un personnage illustre, dont le nom seul faisait battre d'émotion le cœur de tous ces jeunes gens, l'abbé Féli de la Mennais, qui vint en effet, Emmanuel d'Alzon le vit ce soir-là pour la première fois, et dans une position plutôt embarrassée. La discussion portait sur le déisme; divers conférenciers ou rapporteurs en avaient parlé avec plus ou moins de bonheur, lorsque l'ami intime d'Emmanuel, Luglien de Jouenne d'Esgrigny, s'en prit, non pas au déisme, mais au critère dont se servait l'Ecole menaisienne pour le condamner. "Le déisme, objecta d'Esgrigny, affirme l'existence et l'unité de Dieu, et vous lui reprochez de s'en tenir là. Mais votre critère de certitude ne va pas plus loin. Car vous ne pouvez invoquer ni le témoignage du sens commun ni le consentement universel des

peuples en faveur des dogmes que l'Eglise appelle des mystères, tels que la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie. Il s'ensuit que la théorie du sens commun favorise le déiste plutôt que le chrétien."

D'Esgrigny avait bien saisi le défaut dans la cuirasse du système menaisien, et il y avait introduit une arme capable de le mettre en pièces. En effet, s'il faut croire tout ce que le genre humain a toujours cru et croit encore, et cela seulement, il est impossible d'arriver à cette conclusion, qui est la fin de l'apologétique: il faut croire tout ce que croit l'Eglise catholique. Si les mystères les plus insondables sont prouvés par la raison, l'Eglise catholique est inutile; s'ils ne le sont pas, la thèse du sens commun et du consentement universel, dans ce qu'on lui prêtait de nouveau et d'absolu, est ruinée dans ses fondements.

A ce coup direct et imprévu de d'Esgrigny, ce ne fut pas un disciple qui répondit, mais le maître lui-même qui se sentait atteint. Il parla longuement et avec volubilité, comme il le faisait toujours, dans une attitude qui lui était familière, la tête inclinée vers le plancher comme s'il cherchait à y lire sa démonstration. Le procès-verbal n'a conservé que le squelette de son argumentation, qui consista dans une série d'affirmations sans preuves, du moins pour la difficulté qu'on avait soulevée. Aussi l'impression ne fut pas heureuse. D'Esgrigny maintint son objection, et, aux termes mêmes du procès-verbal, la question resta indécise.

Il n'est pas vraisemblable que cette première joute philosophique ait ébranlé la confiance d'Emmanuel en celui qui était regardé comme l'oracle de l'Eglise de France. Tout alors le portait vers lui. Son père, lecteur assidu des ouvrages du prêtre breton, ne pouvait qu'encourager les relations de son fils. Deux ans plus tôt, il lui avait offert, par l'entremise de sa sœur, Mme Rodier, de se reposer quelques semaines dans sa propriété de Lavagnac. La Mennais ne crut pas devoir accepter, mais la lettre par laquelle il déclina l'invitation atteste, sous le ton de prophète qui ne l'abandonnait jamais, la nature intime des rapports qu'il entretenait avec la famille d'Alzon. Voici ce document:

Paris, le 7 juillet 1826.

M. Seguin m'a remis, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il est très vrai qu'en réfléchissant sur ce qui se passe sous nos yeux, en considérant les préjugés, les passions, l'aveuglement, la faiblesse et la lâcheté d'une certaine classe d'hommes qui, par leur position exercent nécessairement une grande influence, on ne peut s'empêcher de concevoir de vives inquiétudes sur l'avenir de la religion en France. Nous approchons d'un temps d'épreuve. Heureux qui demeurera ferme jusqu'au bout! Grâce à Dieu, il reste encore beaucoup de bons chrétiens, attachés sincèrement à l'unité et au Saint-Siège qui en est le centre. Ceux-là sauveront la foi parmi nous. La masse du clergé est toute romaine. Je ne crois pas que, sur dix prêtres, il y en ait un gallican. Voilà donc aussi des motifs d'espérance et de consolation!

J'aurai toujours beaucoup de plaisir à voir Monsieur votre frère et je vous prie de l'en assurer. Il ne me serait pas moins agréable de passer près de lui quelque temps à la campagne, mais la Providence me retient ici par des devoirs que je ne puis abandonner. Plus tard, c'est-à-dire vers l'automne, des devoirs semblables me rappelleront en Bretagne, où je compte employer l'hiver à travailler au nouvel ouvrage que j'ai promis. Je suis, au surplus, bien aise de vous dire que mon chef (Léon XII) et le chef de ceux qui m'attaquent si violemment approuve et encourage mes efforts.

Mille amitiés à mon cher Clément (Radier). Je prie notre bon Maître de veiller sur lui et de répandre dans son cœur en abondance toutes les grâces dont il a besoin pour résister à l'ennemi du salut et pour triompher des séductions du monde.

CHAPITRE IV

L'étudiant en droit, la vocation (1828-1830)

Deux parts dans la journée de travail: l'assistance aux cours et les études privées. - Les amis des Bonnes Etudes. - La direction intellectuelle de La Mennais. - Emmanuel lui soumet son intelligence et son cœur. - Il s'ouvre à un ami de son désir d'être un jour prêtre. - Histoire de sa vocation sacerdotale. - Il veut se vouer à la défense de l'Eglise par la parole et par la plume.

Le 11 novembre 1828, la famille d'Alzon était de retour à Paris, dans son appartement de la rue de Vaugirard, à l'exception du vicomte, resté à Lavagnac. Celui-ci écrivait peu après à son fils; il espérait qu'Emmanuel avait déjà pris ses inscriptions à la Faculté de droit et lui recommandait, avec l'assiduité aux cours, le courage nécessaire pour surmonter au début la répugnance que lui inspirerait cette science aride; il le priait aussi de ne pas négliger les conférences philosophiques qu'il avait suivies, l'année précédente, chez Bailly. Sur ces deux points, le jeune homme donne complètement satisfaction à son père, dans sa lettre du 22 novembre 1828.

... Comme j'ai beaucoup de temps à moi, qu'avec cela, grâce à Dieu, je me porte bien (condition importante), j'ai cru que je ne pouvais mieux faire que de bien travailler. L'étude du droit m'occupe à peu près trois heures: une heure à une heure et demie de cours, et deux d'étude particulière. Clément (Rodier, son cousin), que j'ai consulté, m'a assuré qu'il n'en fallait pas davantage. Je pense que vous n'irez pas contre les décisions de Clément. Vous voyez que si je ne travaillais pas plus de temps, il m'en resterait beaucoup, et beaucoup trop, pour battre le pavé, et j'ai pensé que je ne pouvais pas travailler sans aucun but, sous peine de m'ennuyer extraordinairement. J'ai pris le parti de suivre un bon nombre de conférences. Cela fait passer les soirées et force à travailler. Ainsi, je me suis fait inscrire pour trois: celle de M. de Salinis, celle d'histoire et celle de la première année de droit. Je suivrai ensuite comme auditeur bénévole la conférence littéraire et peut-être celle de droit public...

Voilà mes soirées presque toutes prises... Je dois me lever à six heures, travailler la matinée pour les conférences; après déjeuner, je vais à la messe, pour que la paresse ne m'arrête pas le matin, et, de midi et demi à six heures, soit au retour des cours, soit qu'il n'y en ait pas, je travaille deux heures à mon droit. Le reste du temps, je lis ou j'apprends par cœur pour me former le style et la mémoire.

Ainsi l'étudiant fait deux parts de ses journées de travail: l'une consacrée à l'étude du droit avec assistance aux cours de l'enseignement public; l'autre, et de beaucoup la plus longue, vouée à des études privées qui comportaient trois ou quatre conférences par semaine, ainsi qu'à la prière et à des devoirs de charité. En effet, très pieux et fort surnaturel, ne pensant dès ce moment qu'à Dieu et s'efforçant de n'agir que pour lui, Emmanuel assistait chaque matin à la sainte messe, faisait une ou deux visites hebdomadaires aux malades de l'Hôtel-Dieu, et, de temps à autre, donnait l'instruction religieuse soit aux malades de cet hôpital, soit aux petits ramoneurs dont s'occupait la Société des Bonnes Œuvres, à laquelle, il s'était fait agréger. Un mois à peine après son arrivée à Paris, il informait son père qu'il en était à sa troisième visite à l'Hôtel-Dieu et que, le jeudi suivant, il serait chargé de l'instruction:

En même temps, il avait obtenu de suivre aux *Bonnes Etudes*, chez Bailly, la conférence de droit public, "composée de gens sensés et raisonnables, de plusieurs magistrats et où l'on discutait toutes les matières politiques". Bien qu'elle ne fût ouverte qu'aux jeunes gens de troisième année de droit, il bénéficia d'une exception qui lui procura le plaisir le plus sensible. Il ne se contenta pas d'assister à ces diverses conférences, il y participa d'une façon active en lisant plusieurs travaux, ou bien en donnant la critique des travaux de ses collègues. Dès l'automne 1828, il fut même admis au Bureau général de ces conférences, à titre de trésorier.

Un assistant qui ne le connaissait pas encore, le futur docteur Ménard, vit durant l'hiver de 1829 le spirituel et gracieux gentilhomme, pourvu à souhait de tous les dons

extérieurs, paré d'un habit et de manières qui annonçaient, déclare-t-il, bien plus le faubourg Saint-Germain que le Quartier latin. Emmanuel avait à lire, ce soir-là, le compte-rendu d'un travail. Il parla de tout, même de son sujet, avec une grâce et une facilité d'élocution qui charmèrent le directeur et tout l'auditoire.

L'année scolaire s'écoula ainsi, dans des études plutôt austères, sans que pourtant le jeune homme en perdît le moins du monde sa gaieté naturelle, reflet de la paix de sa conscience et qui le fit surnommer "le rieur". Il entra bientôt, lui septième, dans une société assez fermée d'amis, que le comte d'Esgrigny réunissait déjà chez Bailly et qui comprenait, outre le fondateur, Melchior du Lac, Eugène de la Gournerie, Thiébault, Henri Gouraud, le grand-père du général, et le comte polonais Popiel. C'est là qu'il passait ordinairement ses soirées en causeries aimables, dans des lectures sérieuses ou plaisantes, mais toujours profitables, dont le souvenir se retrouve dans nombre de ses lettres et qui devait, d'un parfum d'amitié, embaumer toute la vie du P. d'Alzon.

Il n'était donc pas complètement dépourvu de récréations ni de distractions, bien qu'il ne les eût pas inscrites dans le règlement de vie envoyé à son père et qu'il eût, par là, causé d'abord quelque inquiétude au grave gentilhomme.

Le départ précipité de sa famille en juillet 1829 et l'absence d'une session extraordinaire d'examens s'opposèrent à ce qu'il affrontât le jury en vue de son premier diplôme de droit. Il se consola de cette déconvenue, dans sa lettre du 13 juillet à La Gournerie, et il le fit avec de tels élans de joie qu'il nous dévoile ainsi les efforts héroïques qu'il avait su s'imposer, au cours de cette première année, pour contraindre sa nature à l'accomplissement du devoir.

La semaine dernière, écrit-il à son ami, je m'étais mis dans la tête d'étudier mon droit. Mon Dieu, que c'est assommant le droit! Je voulais passer mon examen avant de partir, mais j'ai ensuite changé d'idée, parce qu'il n'a pas plu à M. Ducaurroy de me permettre de passer un examen extraordinaire. Aussi, dès que j'ai su qu'il ne voulait pas entendre raison, j'ai bien vile tout planté là et je n'en ai pas été fâché. C'est un bon débarras pourtant qu'un examen de moins sur le dos.

Quelques jours après, le 20 ou le 21 juillet 1829, il partait pour Lavagnac, où il occupa, comme les années précédentes, ses vacances à des lectures utiles, à quelques visites et à des excursions de chasse. Il se flattait d'être bon tireur, et, même absent du manoir paternel, veillait avec un soin jaloux sur son fusil, si bien que son père, qui connaissait ses goûts, ne manque jamais, dans les lettres qui nous restent de lui, de s'étendre assez longuement sur un sujet qui passionnait son fils.

La seconde année à Paris fut sans doute employée comme la première, bien que nous ne puissions assurer qu'Emmanuel ait subi ses examens de droit, à la rentrée des Facultés, ni suivi encore les cours publics. Il dut arriver avec sa mère et ses sœurs dans la capitale, peu après la fête de la Toussaint qu'il avait passée chez lui, assistant dans l'église paroissiale de Montagnac ou de Saint-Pons-de-Mauchiens à l'absoute pour les morts, qui, trois ans plus tard lui rappelait encore "des réflexions douces comme l'espérance". Par contre, nous savons que rien ne fut changé dans ses exercices de piété ou de charité, non plus que dans ses études particulières et sa participation aux conférences tenues chez Bailly. Il se rendait compte, du reste, que "ces conférences, bonnes en ce qu'elles encourageaient au travail, avaient l'inconvénient d'exiger des résultats trop hâtifs, et, par conséquent, des travaux quelquefois superficiels".

Une circonstance imprévue le poussa alors à se mettre sous la direction intellectuelle de l'abbé de la Mennais. Celui-ci, comme nous l'avons vu, n'était pas un inconnu pour le jeune homme, qui avait déjà lu quelques-uns de ses ouvrages et avait eu plusieurs occasions de le rencontrer personnellement. Lors d'un récent voyage de l'abbé à Paris, Emmanuel s'était encore entretenu avec lui, et, sur son conseil, il venait "d'étudier avec assez de soin les grandes questions de la certitude et de l'infaillibilité du

Pape". Il n'avait pas eu pourtant avec lui de relations épistolaires. Celles-ci lui furent en quelque sorte imposées.

L'abbé Combalot, disciple de l'abbé Féli et ami de la famille d'Alzon, dont les enfants l'appelaient dans l'intimité "papa Combalot", sollicita de La Mennais, pour le jeune homme, la faveur d'être reçu un jour dans l'une des écoles de Malestroit ou de la Chênaie, qui groupaient une bonne partie de la jeunesse catholique. La Mennais répondit aussitôt qu'il l'attendait "à cœur et à bras ouverts". Bien qu'Emmanuel n'eût pas été prévenu de cette démarche, il fut si ému de l'appel chaleureux du grand homme qu'il lui écrivit, le 12 janvier 1830: "Vous m'attendez à cœur et à bras ouverts; et moi, je m'y jette en toute confiance et abandon, persuadé que je suis que le cœur d'un prêtre catholique doit être assez large pour recevoir tous les enfants de l'Eglise qui demandent qu'on leur donne du pain." Après quoi, il sollicitait de lui un plan d'études qui le mît à même de réaliser son plan général de vie.

Ce qui me manque peut-être, c'est un plan d'études qui me présente un ensemble complet, comme je me suis déjà tracé un plan général de vie. Mais pour moi, l'un est bien plus facile que l'autre. Je connais ma position et je sais ce qu'elle peut me permettre, tandis que, sous le rapport des connaissances, je ne puis me faire qu'une idée très fautive de ce qui me reste à acquérir. C'est surtout dans la route de la science que l'on a besoin de prendre l'autorité pour guide. Je n'entre point dans de longs détails sur ce qui me concerne. Ce que je crains plus, c'est de vous faire perdre trop de moments; mais je pense que, connaissant le but que je me propose, vous pourrez apprécier les études préparatoires qui me sont nécessaires ou utiles, et que vous voudrez bien me les faire connaître.

Dix jours après, l'abbé Féli acceptait cette direction intellectuelle par une lettre qui devait lui gagner à jamais le cœur de son correspondant.

Puisque la Providence, lui disait-il le 22 janvier, paraît vouloir établir entre nous des relations intimes et durables, je veux vous donner tout d'abord, mon cher enfant, le nom qui répond le mieux aux sentiments que, d'avance, j'éprouve pour vous et auxquels le temps ne fera qu'ajouter une nouvelle force et une nouvelle douceur; car tout ce qui vient de Dieu se développe sans cesse, tandis que ce qui n'est que de la terre passe et se dissipe bien vite: *vapor ad modicum parens*.

Ce qui fait la difficulté de tracer un plan d'études, c'est qu'il n'est ou ne doit être que le développement d'un système d'idées; sans quoi, tout ce que l'on peut acquérir par l'étude n'existe que dans la mémoire et demeure stérile pour l'esprit. On a, si je puis le dire, un dictionnaire de choses, mais aucune véritable science. Or, vous concevez qu'il est impossible d'exposer, dans une lettre, un ensemble de pensées tel que celui auquel je désirerais que vous pussiez rapporter vos travaux. Cela exige de longs détails et des communications journalières.

Ceci posé en préambule, l'abbé Féli lui conseillait d'acquérir des connaissances dites instrumentales, qui consistaient tout d'abord dans l'étude de l'allemand, de l'histoire de la philosophie et de l'histoire proprement dite; enfin, il lui recommandait, comme exercice de style, de traduire des passages des bons auteurs latins et grecs. Le jeune homme, qui suivait déjà en partie ce programme, se fit un devoir de ne pas négliger le reste. Plus de deux mois se passèrent, et, en vue des prochaines vacances, le 29 mars, Emmanuel lui demanda encore s'il pouvait seul s'aventurer dans l'étude de la Bible, craignant de s'engager sans guide dans une entreprise où il est bien facile et bien dangereux de se tromper. Peut-être serait-il plus prudent d'attendre et de s'occuper, pour le moment, des Pères de l'Eglise ou des systèmes de la philosophie antique. L'étudiant ajoutait ces mots en terminant:

Le désir que j'ai de ne pas perdre mon temps et l'incertitude où je suis sur les moyens de le bien employer ajoutent à l'impatience que j'éprouve de me rendre auprès de vous et de connaître plus particulièrement celui qui veut bien s'appeler mon père. Puisque vous avez consenti à en prendre la charge en me conduisant dans la route de la science, soyez assuré, Monsieur l'abbé, de trouver toujours en moi la soumission, mais surtout l'affection d'un fils; car c'est un avantage bien rare aujourd'hui, et dont je ne saurais trop remercier la Providence, de pouvoir vous donner mon cœur, en même temps que je vous soumetts mon intelligence.

La réponse, datée du 7 avril, fut ce qu'elle devait être. Puisque le jeune homme ne découvrait pas ses projets d'avenir, La Mennais lui donna des avis réservés et prudents; car, tout en insistant derechef sur l'étude de la langue allemande, de l'histoire et des systèmes philosophiques, il lui conseillait aussi la lecture de certains traités de saint Augustin, de Tertullien et de Vincent de Lérins, ainsi que celle de la Bible comme livre de piété, dans une bonne édition pourvue de notes. Ce dernier conseil, en particulier, était fort sage. C'est pour l'avoir suivi sans retard en consacrant, dès lors, au moins une heure par jour à la lecture attentive des Livres Saints, qu'Emmanuel put obtenir peu à peu une connaissance merveilleuse de la parole de Dieu.

Quel était donc son plan général de vie", pour la réalisation duquel il réclamait de l'abbé de la Mennais un plan général d'études? Nous en trouvons la première confiance dans une lettre adressée, le 21 janvier 1830, à son ami de cœur, le comte d'Esgrigny. Dès ce moment, il avait formé avec son autre ami, du Lac, le projet de se vouer à la défense de la religion, dans l'état ecclésiastique.

Comme aujourd'hui, écrivait-il à son ami, la position d'un prêtre est admirable! Et puis, ce n'est pas la position que je considère seulement. Tous les sacrifices que je croyais devoir faire me coûtaient peu: ils étaient faits, et j'étais étonné que cela me parût si peu de chose que je n'avais pas encore levé les yeux pour regarder la place à laquelle j'aspirais. Ce n'a été que lorsque ç'a été une chose presque décidée par moi que j'ai envisagé le but que je me proposais.

Cette ouverture ne manqua pas de causer une grande surprise à d'Esgrigny, alors âgé de vingt-trois ans, "assez joli garçon, jeune homme d'esprit, à plaisanteries souvent bonnes", comme le dépeint malicieusement quelque part d'Alzon lui-même, mais de caractère fort léger, ce qui ressort aussi de toute leur correspondance. Il opposa aussitôt les objections que les gens du monde savent mettre en avant dans ces circonstances. Dès le 21 janvier, les deux amis demeurant à Paris l'un et l'autre, Emmanuel ripostait par l'histoire de sa vocation.

Je vous fais peur dans une robe de prêtre! Faut-il pourtant vous dire toutes mes réflexions, avant de m'être fixé sur une idée qui vous répugne si fort? D'abord, jusqu'à l'âge de dix à douze ans, cette idée m'a singulièrement plu. Je l'abandonnai pendant quelque temps, et la carrière qui me souriait le plus fut la carrière militaire. J'y renonçai pourtant sur quelques observations de mes parents. Mais, depuis à peu près cette époque, je me décidai à me vouer à la défense de la religion, et cette pensée se développa en moi d'une manière surprenante...

Puis, après avoir raconté comment il songea à réaliser cette vocation d'abord dans l'état laïque, en se consacrant soit aux fonctions publiques, soit à la vie parlementaire, et comment il avait renoncé successivement à ces deux carrières, il ajoute:

Par d'autres considérations je fus conduit, en me formant mon plan de vie, à me résoudre, si jamais je m'établissais, à m'établir au plus tôt à 35 ans, tandis que je voyais avec plaisir, dans le lointain de ma carrière, la possibilité de me consacrer à Dieu. Peu à peu, les désirs d'établissement tombèrent, et je ne vis devant moi que le sacerdoce, auquel je n'avais rien à sacrifier, puisque je n'avais presque plus d'attache pour le monde... Tout ce que je viens de vous dire doit vous prouver que j'ai raisonné, que je n'ai voulu que rendre plus parfaits les moyens de remplir la tâche que je m'étais imposée, que cette marche successive dans mes idées n'annonce point de pas rétrograde et que, par conséquent, j'ai peu de raisons de me croire dans l'illusion.

Enthousiasme de jeune homme qui n'en fait qu'à sa tête, rêves mystiques et irréalisables de premier communiant qui ne sont pas encore complètement dissipés, objecte encore l'ami mondain. "Allez un peu dans le siècle, que vous avez toujours méprisé, parce que vous- ne l'avez jamais connu, et tous ces désirs disparaîtront."

A ces nouveaux reproches qui le peinent vivement, Emmanuel répond encore:

Vous me connaissez mal, si vous pensez que je n'ai fait que suivre ma tête. D'abord, si vous avez cru que je voulais vous parler de ma première Communion, en vous disant que dès longtemps ces idées de sortir du monde m'étaient venues, vous vous êtes trompé: elles étaient antérieures à cette époque, et à cette époque elles n'existaient plus, et leur retour ne date pas de là. Vous croyez que j'ai commencé par

mépriser le monde. Vous avez vu comment est venu ce mépris. Longtemps je l'ai estimé, et je l'estime encore, mais je ne crois pas que je doive y rester. Voilà tout... A cela vous répondez: "Qui vous dit que Dieu approuve ce que vous faites?" - Qui me le dit? Les personnes à la conduite desquelles je me suis entièrement remis. Un prêtre, qui me voit presque tous les jours et qui m'a déclaré que je devais être prêtre, avant que j'eusse parlé de mon désir à qui que ce fût qu'il pût connaître, mais lorsqu'il était allumé en moi depuis longtemps. Je n'en ai pas parlé à lui seul. J'ai consulté un autre prêtre, qui est fort à même de juger ma vocation, puisqu'il est directeur de Séminaire et qu'il me connaît depuis longtemps. Sa réponse m'est favorable, quoiqu'il me conseille d'attendre. J'ai consulté mon confesseur, qui est bien loin de dire non de dire non. Aussi, sous ce rapport, suis-je bien sûr que, s'ils me disent d'avancer, je ne ferai rien d'irréfléchi. Ce qu'ils ordonneront, je le ferai, et, en agissant ainsi, je croirai me soumettre à la volonté de Dieu.

La vocation ecclésiastique n'est donc point venue à la légère, ce n'est pas pour satisfaire un simple attrait du cœur que le jeune homme s'y est arrêté. A ses origines, cette vocation est le fruit de la réflexion; elle est, pour ainsi dire, tout intellectuelle. Emmanuel a vu l'Eglise de son temps attaquée de toutes parts; il l'a vue aussi et surtout il l'a jugée si mal défendue sur le terrain doctrinal que tout l'élan de sa nature généreuse l'a porté d'abord à se ranger parmi ses soldats laïques, puis à comprendre insensiblement que cette lutte exigeait de lui tous les renoncements. Depuis lors, son jugement n'a pas varié. Tel il l'exprime pour la première fois à l'aube de l'année 1830, dans toute la fleur de ses dix-neuf ans, tel il le redira au cours de ses études ecclésiastiques.

Citons-en seulement deux exemples. Il écrivait à son cousin Edmond d'Alzon, le 10 juillet 1832, lorsqu'il avait déjà passé quatre mois au Séminaire:

Il paraît que mon entrée au Séminaire a fait parler bien des gens de toutes les manières, mais bien peu ont vu ma pensée aussi bien que toi... Le bon Dieu m'a fait la grâce d'aimer le dévouement, et j'ai senti en moi le désir de défendre la religion au moment où on l'attaquait le plus. J'aimais à penser que dans ce temps, où tout est agité, variable, incertain, où surtout l'avenir est si obscur que chacun, quel que soit son état, son opinion, est menacé, je m'attachais à quelque chose de fixe, d'immuable, et que, si je m'exposais à quelque danger, c'était au moins pour une cause qui en valait la peine. Je te l'ai sans doute dit quelquefois, rien ne m'indigne comme l'égoïsme que je vois aujourd'hui envahir la société.

Et six mois après, le 29 janvier 1833, de sa cellule de séminariste, il exposait à sa sœur Augustine, presque dans les mêmes termes, le même motif qui le poussait à se consacrer à Dieu:

Si jamais je t'ai parlé de ma vocation, je crois t'avoir dit qu'elle était née en moi par un grand désir de me consacrer à la défense de la religion. Pendant plusieurs années, j'ai bien mûri cette pensée. Je me suis bien convaincu qu'au temps où nous vivons il n'y a que misères et fatigues sans consolation dans toute carrière ordinaire, parce qu'on n'y voit que les hommes.

Enfin, dans un plan d'études manuscrit qui date de février 1831, un an avant son entrée au Séminaire, le jeune homme commence par établir son plan de vie, avant de fixer la manière de s'y préparer.

Depuis quelques années que je sais ce que je veux devenir, mon but n'a pas changé. Je veux défendre la religion et partant acquérir les connaissances nécessaires. Pour combattre avec fruit, je dois connaître ma religion: l'histoire, où je la vois dans ses rapports avec les hommes; la philosophie qui l'attaque, celle qui prend racine dans son sein; les sciences enfin qui pourraient fournir des armes contre elle, quand au fond elles sont ses puissants auxiliaires.

Qu'une pareille idée ait pu naître, se développer et se manifester en traits aussi accusés chez un jeune homme, presque un enfant, à peine sorti du collège et à qui la fortune souriait comme la vie, cela dénote sans doute une nature d'élite, un caractère plus réfléchi et une volonté plus ferme qu'on n'était généralement porté alors à les lui reconnaître, mais cela n'en provient pas moins d'une grâce de choix, d'une poussée surnaturelle vers une mission spéciale, dont l'heureux bénéficiaire ne se rendait peut-être pas compte et qu'il nous est impossible, à nous, de ne pas voir.

Si résolu toutefois que fût le jeune d'Alzon à répondre à cet appel de sa conscience, il ne crut pas opportun de s'ouvrir encore de ce projet à ses parents, gardant

le secret du roi dans son cœur, ne le communiquant qu'aux prêtres qui le dirigeaient, à du Lac et à d'Esgrigny, les deux amis qu'il chérissait le plus. Pour le reste, il se livrait à ses travaux et à ses plaisirs ordinaires avec la fougue charmante de son âge, goûtant en paix les joies pures de la vie de famille et remettant à Dieu le soin de l'éclairer, quand le moment de parler serait venu. Il estimait alors que cette heure était fort lointaine, et qu'il avait encore bien des années à vivre dans le monde. Toutefois, la certitude qu'il avait de ne pas se tromper et son esprit surnaturel le poussaient toujours à ajouter ces mots que nous lisons dans nombre de ses lettres: "Après tout, à la volonté de Dieu!"

CHAPITRE V

La retraite studieuse de Lavagnac (1830-1832)

La révolution de Juillet détermine le jeune d'Alzon à rester à Lavagnac. - Il complète sa formation littéraire, historique et politique. - Lectures fructueuses. - Il n'ira pas rejoindre La Mennais. - Son action apostolique auprès des domestiques. - Un bal comme on n'en voit pas à l'Opéra. - Correspondance avec ses amis des Bonnes-Etudes. - La rivalité des rédacteurs du *Correspondant* et de *l'Avenir* le retient encore à la campagne. Projet de voyage à Rome avec Montalembert. - Ses parents s'opposent à ce qu'il accompagne les trois pèlerins de la liberté. - Il manifeste à ses parents sa vocation sacerdotale. - Il se décide pour le Séminaire de Montpellier. - Dernières joies du monde, la séparation brusquée. - Il a choisi la meilleure part.

Emmanuel quitta Paris, le 2 mai 1830. La veille et les jours précédents, il avait fait ses adieux à ses intimes, sans pouvoir supposer que leur séparation était définitive. Le motif qui ramenait dès le printemps la famille d'Alzon en Languedoc tenait avant tout aux difficultés de la politique intérieure de la France. Par suite du refus de 221 députés de prêter leur concours au ministère Polignac, celui-ci se voyait acculé à se démettre ou à prononcer la dissolution de la Chambre, et tous pressentaient qu'entre son départ ou celui des représentants son choix était déjà arrêté. En attendant, comme l'opposition ne désarmait pas et que les députés n'étaient pas convoqués, plusieurs d'entre eux se hâtaient de regagner leur collège électoral. Le vicomte d'Alzon était de ce nombre. C'est sur sa terre de Lavagnac, peu de jours après son arrivée, qu'il put lire les Ordonnances royales du 16 mai, par lesquelles la Chambre des députés était dissoute, les élections fixées aux mois de juin et de juillet, selon les divers collèges, et l'ouverture de la nouvelle Chambre au 3 août.

Toute la famille était rentrée à Lavagnac dans la matinée du 8 mai. La veille, en passant à Montpellier, Emmanuel avait consulté son directeur, sans doute l'abbé Vernières, professeur au Grand Séminaire, et, d'accord avec lui, il s'était tracé, pour son séjour à la campagne, un programme d'études qui occupait presque tout son temps.

Voulez-vous, écrivait-il dès le 8 mai à d'Esgrigny, mon plan de vie, pour savoir où vous devez me retrouver dans la journée? Voici mon règlement, tel qu'il m'a été donné hier par un homme fort estimable. Il est résolu que je dois me lever à 6 heures. Je dois prier Dieu, faire un peu de réflexion. A 7 heures, j'étudie l'Écriture Sainte sur le conseil de l'abbé de la Mennais. A 8 heures, quand nous aurons la messe, j'irai. Jusqu'au déjeuner (à 10 heures), à la chasse. De 11 à 5 heures, travail, et, le soir encore, deux heures de travail avant mon coucher qui s'effectuera à 11 heures. Je ne pense pas devoir rien changer, vu que tout a été discuté dans une longue séance et que tout obstacle a été prévu.

Quinze jours après, une lettre à Gouraud indique que ce programme, si discuté et dont toutes les difficultés avaient été pressenties, avait déjà subi nombre de modifications. Dans l'ensemble, le jeune homme travaillait de dix à onze heures par jour, dont huit au moins dans sa chambre. Il lui prit même, vers la fin de l'été, une sorte de frénésie pour le travail qui dura un bon mois, pendant lequel il retarda son coucher et devança son lever pour la satisfaire. Le 15 septembre 1830, il écrivit à d'Esgrigny:

Où j'en veux venir? A vous apprendre qu'il est près de 11 heures du soir, que je suis las d'avoir passé toute ma soirée à traduire le discours Sur les affaires de *Chersonèse*, que l'envie m'a pris de causer avec vous, avant d'entrer dans mes draps... Depuis bientôt un mois, il m'a pris une fureur de travail. Je passe toute ma journée au travail, ma soirée au travail; enfin, c'est merveille. Je traduis Platon, Démosthène, et, pour me délasser, je lis Mme de Sévigné et Fontenelle.

Contentons-nous de cette citation, qui pourrait être suivie de bien d'autres; elles démontreraient que, pour le jeune d'Alzon, il n'existait pas de vacances proprement dites. Qu'il fût à Paris ou à Lavagnac, il étudiait sans cesse. On dirait que, depuis son départ de la capitale, en mai 1830, jusqu'à son retour de Rome, en mai 1835, il ne s'est accordé à peu près aucun répit. Les premiers instants de sa journée étaient consacrés, après la prière et la méditation, à la lecture attentive de l'Écriture Sainte.

Une lecture qui fait mes délices, dit Emmanuel à Gouraud, le 8 novembre 1830, que je vous engage à faire, qui fortifie l'esprit et le cœur, qui fait aimer Dieu, qui force à se jeter en lui, à ne voir que lui, c'est l'étude de l'Écriture Sainte. Tous les jours, je passe, une heure et demie à méditer soit l'Évangile de saint Jean, soit les Épîtres de saint Paul. D'abord, il faut que je me force. Ce n'est qu'avec peine que je fixe mon esprit; je me fatigue même, avant de pouvoir bien saisir les premières idées; mais quand j'entre bien dans mon sujet, quand il me semble que je découvre, que je sens un peu plus de la vérité, je ne puis vous dire quel excès de joie inonde toutes les facultés de mon âme.

Le reste de cette journée d'études n'était pas moins bien employé. Il apprenait l'allemand, qu'en juin 1831 il avoue comprendre assez bien; il apprenait l'italien, dont il ne tarda guère à goûter les auteurs classiques; une heure durant, il traduisait les meilleurs écrivains latins et grecs; chaque jour, il apprenait par cœur et il récitait quelques morceaux des bons auteurs; enfin, il étudiait les écrivains français ou les chefs-d'œuvre des principales littératures, de sorte qu'aucun monument important de l'esprit humain ne lui demeurait étranger. Ses lectures n'étaient point faites d'une manière superficielle; il y voyait moins une distraction qu'un travail pénible et fructueux, comme il l'exposait à son ami d'Esgrigny.

Vous trouvez que je travaille trop. Probablement vous voulez dire que je lis trop, car vous; me reprochez ensuite de ne pas penser assez, de ne pas me former le style, de ne pas composer. Eh bien! voici ma justification. Je ne lis pas un seul ouvrage sans prendre des notes. Je les fais plus longues, à mesure que l'ouvrage que je commente est plus contraire à ma manière de penser. Lorsque, dans un livre comme Malebranche, par exemple, je rencontre une phrase, un passage qui ne me paraît pas assez développé, je m'arrête. Je tâche d'entrer dans la pensée de l'auteur, et je la développe moi-même... Vous m'avez reproché d'être trop boursoufflé. J'ai lu quatre ou cinq volumes de Buffon, qui écrit très purement et très simplement, et je me suis appliqué à comprendre le mécanisme de sa phrase. Ce n'est pas que, de prime abord, j'espère la saisir - je serais même peut-être fâché de me la trop approprier, - mais j'ai voulu, sur un nouveau modèle, corriger des défauts causés par une lecture trop assidue de l'abbé de la Mennais. Vous voulez que je campose. C'est bien aussi ce que je fais. J'ai écrit une trentaine de pages sur la révolution présente. J'ai fait deux travaux, l'un sur l'islamisme et l'histoire des Arabes; l'autre sur le second volume de *l'Histoire de l'esprit humain*, par M. Rio...

Ce que nous venons de dire de six ou sept mois d'étude, il faudrait le répéter des deux années de séjour d'Emmanuel à Lavagnac; les lettres de cette période ne nous fourniraient que trop de preuves à l'appui. Mais le lecteur s'en fatiguerait vite; il y verrait peut-être la démonstration d'une thèse qu'il n'est nullement dans nos intentions de lui présenter. Qu'on nous permette pourtant, pour en finir présentement avec ce sujet, de signaler les ouvrages qu'Emmanuel lut et d'ordinaire analysa, au cours de ces deux années, et que nous voyons signalés dans ses lettres.

En grec, il traduisit à peu près tout Platon et tout Démosthène, ainsi que le traité *Sur le sacerdoce* de saint Jean Chrysostome et l'apologie *Contre Celse* d'Origène. En latin, il lut et parfois il traduisit les *Annales* de Tacite, plusieurs écrits de Tertullien, le *Commonitorium* de Vincent de Lérins, Lactance, les *Confessions* et la *Cité de Dieu* de saint Augustin, ainsi que plusieurs ouvrages de Bellarmin. En allemand il lut le Nouveau Testament, Schiller, le *Faust* de Goethe, avec quelques écrits de Niebahr et de Schlosser. L'étude de l'allemand, du reste, lui coûta beaucoup, et, un jour, il écrivait à sa sœur Augustine: "Tu ferais bien d'apprendre l'allemand, je t'assure que tu recevrais le sang-froid nécessaire pour vaquer aux plus graves délibérations." En italien, il déchiffra neuf ou dix chants de *l'Enfer* du Dante et lut les *Fiancés* de Manzoni. Quant aux ouvrages composés ou traduits en notre langue, sans parler de Bossuet, de Fénelon, de

saint François de Sales, des mystiques comme sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, qu'il possédait bien et dont il recommandait la lecture à ses amis, il cite encore les *Essais* de Montaigne, La Bruyère, Buffon, les ouvrages de Joseph de Maistre, qu'il goûtait au delà de toute expression, ceux de l'abbé de la Mennais qui lui paraissaient peu savants, la *Législation primitive* de Bonald, son parent, dont il connaissait tous les écrits, les *Mémoires* du marquis de Saint-Simon et le *Nouveau christianisme* de son descendant, les traités philosophiques de Malebranche et quelques productions de Fontenelle, les *Eloges académiques* de Thomas, fort vantés alors et qui ne lui plurent guère, *Gil Blas* et le *Bachelier de Salamanque* de Lesage, les *Lettres* de Mme de Sévigné, l'immortel *Don Quichotte*, des poésies de Byron, les *Méditations* et les *Harmonies* de Lamartine, un grand nombre de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France, surtout à celle de son temps, entre autres ceux de Montlosier, de Bourrienne, de Bailly, de Mme Rolland, les divers volumes de Fiévée relatant, année par année, l'histoire des sessions parlementaires de la Restauration, etc., etc. Nous ne mentionnons que pour mémoire les revues catholiques de l'époque et plusieurs journaux, dont les articles ressemblaient fort à ceux des revues et qu'il lisait assidûment.

Ces indications précises sont toutes extraites des quelques lettres qui ont survécu au naufrage. Si nous possédions les autres, de préférence celles qu'il adressait à du Lac, nul doute que nous y lirions les titres de bien d'autres ouvrages. Telle qu'elle est, cette énumération fournit assez d'éléments pour servir à l'histoire de la pensée du jeune d'Alzon et à nous donner la clé de sa formation intellectuelle; elle nous permet aussi de pressentir l'influence que son intelligence sérieuse, dotée d'une forte culture classique, et, en quelque sorte, universelle, exercerait plus tard sur ses contemporains dans tous les domaines du savoir. Plus épris d'idées que de style, ayant beaucoup lu et s'étant beaucoup assimilé, ne négligeant par la suite rien de ce qui pouvait nourrir son esprit curieux, et, au besoin, le développer, il était plus à même que tout autre de prendre rang dans la lutte qui s'ouvrait pour la conquête de la liberté d'enseignement et de s'y distinguer.

Mais n'est-ce pas enjamber ainsi sur l'avenir, alors que nous aurions voulu seulement noter ce que présente d'étrange et d'édifiant à la fois le spectacle de ce jeune homme, d'une activité fiévreuse et toujours prête à se jeter dans la mêlée, laissé par ses parents, fort chrétiens du reste, libre de ses mouvements et qui, pendant quatre ans, de 1828 à 1832, s'imposa volontairement au sein de sa famille une discipline aussi austère, un programme de travail capable d'étonner les plus laborieux, sans jamais dévier du but qu'il s'était fixé et vers lequel tendirent tous ses efforts? Prodige de la grâce, certes, mais aussi miracle de la volonté, qui, par une énergie inlassable, sut répondre aux avances de Dieu.

Le séjour prolongé à Lavagnac, dans l'isolement et le silence si favorables à l'étude, Emmanuel ne l'avait pas cherché; il lui fut imposé par la Providence, qui voulait, semble-t-il, l'arracher à l'emprise du prêtre qui exerçait alors une vraie dictature dans l'Eglise et à qui sa nature aimante s'était déjà fortement attachée. Voici par quelle suite de circonstances se produisit cette nouvelle orientation. Les élections de juin et de juillet 1830 constituaient un grave échec pour le ministère Polignac, qui, sur 428 députés, n'en comptait que 145 de réellement dévoués à sa politique; elles furent donc annulées par les ordonnances du 25 juillet, qui, en même temps, apportèrent une série de restrictions à la liberté de la presse. A ces mesures d'autorité et d'exception qu'on aurait dû appuyer sur la force, l'opposition répondit, dès le lendemain, par des émeutes, qui, mal comprimées à Paris, dégénérèrent bien vite en révolution. Une partie de l'armée était alors concentrée dans les camps de Lunéville et de Saint-Omer, prête à empêcher 30 000 Prussiens de se jeter sur la Belgique, à la requête du roi des Pays-Bas; une autre partie

venait de prendre Alger et s'apprêtait à conquérir l'Afrique du Nord. Le ministère, qui n'avait négligé aucune précaution contre l'étranger, avait, par contre, surveillé mollement l'ennemi intérieur, qui pactisait plus ou moins secrètement avec l'Angleterre. Faute de troupes, faute surtout d'avoir su utiliser les soldats dont il disposait, le gouvernement céda à l'opposition libérale, qui, après quelques jours de barricades, se rendit maîtresse de la capitale. Le 2 août, le vieux roi Charles X abdiquait en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, et quittait la France; mais la famille d'Orléans trahissait de nouveau la branche aînée, et, cette fois, se substituait à elle.

Dans un temps privé de communications rapides, les nouvelles ne parvenaient que très lentement au fond des provinces reculées. Le 2 août, au moment même où tout était achevé à Paris, Emmanuel ignorait les nouveaux événements; seule, l'absence des journaux parisiens lui causait des inquiétudes. Huit jours après, il savait tout et adressait à son ami d'Esgrigny un court billet, dont le style haché trahit bien les angoisses de l'heure présente.

Votre silence m'étonne. Donnez-moi de vos nouvelles, *brèves*, et de nos amis. Une lettre sans réflexions, à moins que vous ne pensiez autrement. Vous avez reçu une lettre de moi, le vendredi 6 de ce mois. Nous sommes *bien*. Du calme; mais nous montrons les dents. On ne nous fera rien. Tout le monde, de part et d'autre, restera les bras croisés, ou nous serons les plus forts.

Que résoudre, dès lors, pour l'avenir? Lorsque, le 25 juillet, l'élection du vicomte d'Alzon eut été cassée, avec celle des autres députés, la famille avait remis au mois de novembre son projet de retour à Paris. L'avènement du roi Louis-Philippe lui dictait, à présent, une autre ligne de conduite. Le vicomte qui, comme dit son fils, "n'avait jamais pu se décider à voir Buonaparte", était encore moins disposé "à faire sa cour au bien-aimé de M. La Fayette, au roi de notre République".

Et lui-même, qu'allait-il faire? D'après ses projets antérieurs, il se disposait à prendre un ou deux mois de vacances à la Chênaie, si le solitaire breton, accablé sous le poids des soucis pécuniaires et autres que lui procuraient ses deux maisons et ses idées, n'avait songé à transporter son action dans la capitale. L'abbé Gerbet, la douce sirène à laquelle La Mennais ne savait pas résister, venait de le décider, en effet, à prendre la direction d'un quotidien politique, qui devait être l'*Avenir*, et à faire de Paris le quartier général de leur école.

Emmanuel, qui avait des amis dans la place et suivait de fort près le mouvement des personnes, non moins que celui des idées, en fut informé avant même que La Mennais eût quitté sa retraite. Ses parents le laissaient libre de se rendre à Paris ou de rester à la campagne; aussi fut-il quelque peu indécis sur la conduite à tenir; puis, son père et sa mère s'étant résolus à hiverner à Lavagnac, il se condamna à ne pas se séparer d'eux. Il redoutait quelques excès de la révolution, dont ses parents auraient pu souffrir, et, pour rien au monde, il n'aurait voulu être loin d'eux au moment du danger.

Par une lettre aujourd'hui perdue, dès le mois d'octobre, il dégagea donc sa parole auprès de l'abbé Féli. Celui-ci lui répondit, le 31 du même mois, par un billet de quelques lignes, "afin qu'il n'eût pas le soupçon qu'il était oublié", et en lui exprimant le vœu "d'être réunis un jour". Ces paroles un peu courtes et un peu sèches n'accusaient ni froissement ni rupture, elles constataient une nouvelle situation imposée par les circonstances qui semblaient rendre à chacun sa liberté. C'est ainsi que d'Alzon le comprit. Il n'y eut plus de relations directes entre lui et le célèbre écrivain, depuis ce moment jusqu'au mois de novembre de l'année suivante.

L'hiver arriva, apportant au jeune homme d'autres travaux et d'autres préoccupations, qui lui firent renvoyer après Pâques son voyage à Paris.

Dieu ne veut pas que nous nous revoyions encore, écrivait-il le 12 décembre 1830 à son ami d'Esgrigny. Voici mes raisons. Outre celle d'être dans un temps tel que celui-ci auprès de mes parents, je sais qu'on va former à Montpellier un journal, où, sans me vanter, je crois pouvoir être utile. Ici, tous les

jours, je fais des instructions aux valets de ferme. Je répands un peu de vérité dans 20 ou 30 intelligences. Il me semble que je fais du bien. Je m'attache à ce travail que, du reste, je ne puis faire que pendant l'hiver, au coin du feu, entre le souper et la prière de ces bonnes gens. Il me semble que je sers un peu la religion dans le voisinage par mes relations avec les curés, par une certaine influence que mon âge me permet de prendre. Enfin, je vois une sorte de bien à faire ici, grâce à une position qui est unique et que mon père ne pourrait pas prendre, si l'état de sa santé le lui permettait. Dans tout ceci, il n'est pas question de mon individu, parce que l'utilité de deux ou trois mois de solitude est, à mes yeux, incontestable.

La retraite forcée qu'il endura cet hiver-là ne lui pesa guère, malgré le voile de mélancolie romantique qui enveloppe, ça et là, quelques-unes de ses lettres. Un peu de tristesse ne convenait-elle pas aux hommes de 1830? La mélancolie n'est-elle pas de style, à l'âge qui ouvre des fenêtres de rêve sur un avenir où tout chante joyeusement? A vingt ans, lorsqu'on a tout à souhait, il ne sied pas mal de se représenter l'horizon avec des tons sombres et de gémir sur les tristes temps que l'on est contraint de vivre. A condition pourtant que cela ne dure pas et que ce ne soit qu'un passe-temps littéraire. Il en était ainsi d'Emmanuel d'Alzon, dont l'étude, la prière, les joyeuses distractions occupaient la pensée et dilataient le cœur. Dans une lettre à d'Esgrigny, coureur de bals s'il en fût jamais, il nous a donné un aperçu des joies qu'il goûtait alors; nous reproduisons le passage qui est vraiment un morceau de choix.

A coup sûr, cher ami, le plus beau bal à l'Opéra ou ailleurs ne vaut pas celui qui a eu lieu ce soir, lundi gras, ici, dans la salle à manger des domestiques. Pour musiciens, nous n'avions qu'un montagnard et son flageolet, mais nous avons nos jambes pour danser et nous les avons employées de notre mieux. Mon père régala, ce soir, les notabilités de Lavagnac, c'est-à-dire le berger, le chef des valets, le jardinier, etc. On a ri, on a bu, modérément toutefois, et puis, je suis venu mettre la danse en train. Vive la joie! Ces braves gens s'en sont donné avec d'autant plus de plaisir que, quelques jours auparavant, je leur avais recommandé de tout faire pour l'amour de Dieu. Si maintenant vous me dites: "Vous ennuyez-vous?" Je vous répondrai non, tout court; parce que, certes, je ne m'ennuyais pas, quand je voyais ces braves gens battre la mesure juste ou faux, sans souci, sans chagrin et surtout sans remords.

Le nom de d'Esgrigny revient fréquemment dans la correspondance de cette époque, avec ceux de du Lac, La Gournerie, Gouraud et quelques autres. Tous appartenaient au cercle d'amis qu'il avait laissés dans la capitale et qui, pour la plupart, avaient regagné la province, après la révolution qui leur fermait le chemin des carrières en vue. Il s'entretenait avec eux, remontait leur courage, échangeait avec eux des témoignages d'amitié. C'est dans cette correspondance familière que le jeune homme se montre tout entier. A son insu, les lettres conservées permettent de voir sous tous ses aspects sa personnalité riche et aimante, qui captivait tous ceux qui l'approchaient; elles découvrent tel ou tel trait de sa physionomie morale et intellectuelle, et, par là, elles nous aident à embrasser l'ensemble dans un simple coup d'œil. On le voit plaisanter avec eux sur le fait du jour, narrer lestement un banal incident de la vie quotidienne, consoler les douleurs intimes, adresser des exhortations, quand ce ne sont pas de vives admonestations, à celui-ci, ou à celui là qui recule devant la pratique des sacrements. On voit déjà l'homme de Dieu et l'homme d'Eglise; l'homme d'esprit qui le dispense avec largesse, comme un arbre chargé de fruits se dépouille spontanément d'une partie de sa récolte; enfin, l'homme tout court, doué d'une nature exquise et d'un cœur affectueux, avec sa tendresse pour ses parents et pour ses sœurs, sa simplicité cordiale envers ses amis, son attachement à l'Eglise, son zèle des âmes poussé jusqu'au dévouement héroïque. Tous les sentiments nobles, purs et désintéressés jaillissent de sa plume, parce qu'ils coulent à flots du trop-plein de son cœur.

La promesse qu'Emmanuel avait faite à ses amis de les revoir après Pâques ne fut pas tenue non plus. De tout le printemps, il ne bougea pas de la campagne. Il souffrit pourtant, et très cruellement, de sa résolution, tout en se condamnant à la même vie solitaire d'études et de recueillement. Certes, la société de ses parents lui était agréable, en particulier celle de sa sœur Augustine, un peu plus jeune que lui et qui partageait ses

goûts pour l'étude. Il aimait non moins tendrement sa petite sœur Marie, qu'il avait tenue sur les fonts baptismaux. Il la faisait gambader sur une ânesse à travers les allées ombreuses du parc, la portait sur son dos ou la promenait sur une barque à travers les méandres de la rivière; il lui inculquait surtout de solides principes religieux. Mais, si vive que fût l'affection qu'il ressentait pour ses sœurs, pour ses parents qu'il entourait d'un respect sans bornes, il aurait renoncé à leur compagnie sans hésitation, quoique avec de profonds déchirements, résolu qu'il était de se donner tout entier à Dieu.

Une seule chose le retint encore parmi les siens, la rivalité qui régnait déjà dans le camp catholique, l'hostilité presque ouverte entre les rédacteurs du journal *le Correspondant* et ceux de *l'Avenir*, entre le groupe de Bailly et celui de La Mennais. Emmanuel avait assisté à Paris, le 10 mars 1829, au lancement du *Correspondant*, organe bihebdomadaire de *l'Association pour la défense de la religion catholique*, qui devait être alimenté par les correspondances de ses adhérents: d'où lui vint son nom. Depuis son arrivée à Lavagnac, il lui avait adressé un article de débutant et quelques chroniques locales; d'ordinaire, il partageait ses idées; le propriétaire, Bailly, le directeur, les rédacteurs et les collaborateurs de cette feuille étaient ses amis intimes; et quand celle-ci disparut, en 1831, ou plutôt se transforma dans la revue mensuelle dite *la Revue européenne*, il exprima sur cette perte des plaintes et des regrets sincères. Tout cela est incontestable. L'abbé Combalot, qui n'admit jamais que la vertu consiste dans la modération, lui en faisait des reproches assez cuisants, parce qu'il ne réussissait pas à l'entraîner tout entier dans le camp de La Mennais. Toutefois, il y avait dans la rédaction de *l'Avenir* l'abbé Gerbet et l'abbé de Salinis, qu'Emmanuel ambitionnait de suivre un jour à Juilly; il y avait surtout le maître, qui lui apparaissait comme le défenseur le plus intrépide de l'Eglise et son meilleur soutien, celui qui avait abaissé un front chargé de gloire vers le néant de ses dix-huit ans, qui s'était fait le guide de son intelligence, qui se disait toujours son père et lui en témoignait toute la tendresse. Entre eux tous, il hésitait à se prononcer.

Je crois faire bien en n'allant pas à Paris, écrivait-il à Gouraud le 16 mai 1831, parce qu'entre *l'Avenir* et le *Correspondant*, il me faudrait choisir, et j'aime mieux suspendre encore mon avis.

Il essaya alors d'une diversion en organisant un voyage à Rome qui devait, dans sa pensée, se transformer en séjour de quelques années et l'amener, par suite, à faire part à ses parents de sa vocation; il s'aperçut bien vite que l'heure des confidences et du départ n'avait pas encore sonné.

Si les temps étaient plus calmes, disait-il à d'Esgrigny, le 1^{er} juin, je serais allé à Rome, probablement pour plusieurs années; mais ma mère craint toujours, et je vois trop de personnes autour de moi qui ne peuvent pas même rester chez elles, tant certaines têtes sont montées.

Alors il se résigna, en fils obéissant qu'il était toujours, ne sortit plus de ses livres et attendit. L'été survint. Comme l'ennui ne diminuait guère, son père et sa mère lui ménagèrent, au mois d'août, une excursion de quelques jours dans les Cévennes, chez des parents éloignés, les Daudé de Lavalette et le philosophe de Bonald. Il en revint assez tôt pour fêter en famille sa majorité, sauta avec entrain par-dessus les feux de joie une partie de la nuit du 30 août 1831; puis, à 11 heures du soir, les cheveux, les cils et les favoris brûlés par les flammes, il monta dans sa chambre et écrivit ces mots à l'un de ses amis:

Mon Dieu! Comme je grandis, comme j'avance vers la mort! De ces années qui finissent, que me reste-il? Pas plus que du bruit des chansons par lesquelles nous les avons célébrées, moins encore que du feu de joie que nous avons sauté, ce soir, et qui fume devant l'avant-cour. Demain, il y aura des cendres, mais du temps passé, que me restera-t-il?... Demain, si je me lève - car il n'est pas dit que je me couche, - si donc je me lève, j'aurai dépouillé dans le sommeil ces joies folles, je serai calme, j'aurai vingt et un ans passés. Oh! mon cher, comme je serai vieux! Bonsoir, mon ami, bonsoir! Et cependant, on dit qu'il faut mourir.

Qu'on n'aille pas le croire en proie au pessimisme de son temps. Non; même dans cette lettre, la note joyeuse résonne au milieu des accents de tristesse, car il était profondément religieux; mais il s'ennuyait. Sa mère s'en aperçut et consentit bien volontiers à ce qu'il fît le voyage projeté en Italie, à condition pour lui de s'associer un bon compagnon de route. Emmanuel le sollicita de son ami d'Esgrigny, le 29 septembre, tout en ne lui cachant pas que ce voyage ne lui souriait plus et qu'il aimerait autant revoir ses amis, à Paris. Comme toujours, il s'était incliné devant le désir de ses parents.

Quelques jours plus tard, il partait pour Digne, chez son ami Melchior du Lac, le futur compagnon de luttés de Louis Veuillot, dont le père était préfet des Basses-Alpes. Il y passa une dizaine de jours dans la plus douce intimité, et, le 17 octobre, il y vit pour la première fois le comte de Montalembert, qui a consigné le fait et la date dans son journal. Il revit encore celui-ci à Marseille, et là, sur les quais du port, à 10 heures du soir, ils organisèrent de concert un voyage en Italie et en Allemagne. Ainsi se nouèrent les premiers liens d'amitié entre ces deux jeunes gens, qui avaient une origine commune, le même âge et les mêmes aspirations pour la défense de la cause religieuse. Toutefois, Emmanuel, qui, malgré sa jeunesse, était un profond psychologue, jugea immédiatement son compagnon à sa vraie valeur. En effet, à peine de retour à Lavagnac, le 2 novembre, il écrivait à d'Esgrigny:

J'ai trouvé Montalembert, qui veut également voyager. C'est une âme que je n'ai vue que quelques jours; elle me paraît fort belle, quoique développée seulement d'un côté. Une partie me paraît manquer, c'est l'esprit de conduite. Peut-être je me trompe.

En même temps, Emmanuel se rappelait au souvenir de l'abbé de la Mennais, et celui-ci, satisfait du retour de ce disciple quelque peu oublieux, répondit de Paris, le 9 novembre, par une lettre qui semble à première vue assez apocalyptique. Voici ce document inédit qui s'explique bien, quand on connaît l'hostilité croissante d'une partie du clergé contre lui, et les mesures extraordinaires que la direction de l'*Avenir* allait être forcée de prendre.

Votre petit mot, mon cher enfant, m'a causé beaucoup de joie, et par ce que vous me dites de vous, et par ce que vous me dites de du Lac. Dieu, je n'en doute point, bénira la droiture de vos désirs et de vos intentions et brisera les obstacles que vous rencontrez l'un et l'autre. Je sais que les circonstances sont bien difficiles, mais c'est là surtout ce qui doit encourager le chrétien. Plus nous aurons eu à combattre, plus la récompense sera belle. Des temps viendront, et ils sont déjà venus, où l'Eglise aura besoin de soldats qui ne reculent devant aucun sacrifice. D'ici à peu de mois, on verra se développer les projets qu'on médite contre elle. Au lieu de la liberté qu'on lui a promise, on veut lui imposer un joug si pesant qu'il ne lui laisserait de mouvement que celui qu'elle recevrait de l'administration. Evêques, grands-vicaires, curés, chanoines, tous seront nommés par le gouvernement, qui, bientôt après, s'emparant des Séminaires, grands et petits, tiendra dans sa main, avec l'enseignement, la foi, la discipline et le ministère tout entier. Ce sera comme une nouvelle Constitution civile, établie, non de droit, mais de fait, et dans laquelle l'administration prendra la place du peuple. Voilà ce qu'on nous prépare, et si nos tyrans peuvent oser de pareils attentats, c'est qu'ils comptent sur la faiblesse d'une partie du clergé, de ses chefs surtout, et, à quelques égards, sur leur collusion. Se trompent-ils en cela? Dieu le veuille!

Nous attendons sous très peu de jours M. de Montalembert et M. Combalot. Donnez-moi de temps en temps de vos nouvelles, mon cher enfant. Je vous embrasse du fond de mon cœur.

Rentré à Lyon, dès les premiers jours de novembre 1831, de son voyage triomphal à travers le Dauphiné et la Provence, Montalembert y avait trouvé des lettres de La Mennais et de Lacordaire, qui, en lui annonçant la suspension prochaine de leur journal et de leur *Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, le priaient de les rejoindre à Paris le plus tôt possible. Pour le moment, l'abbé Féli ne songeait, en se retirant du combat, qu'à passer en France un bon hiver consacré à l'étude. Lacordaire fit ensuite prévaloir l'avis d'aller à Rome demander au Pape de se prononcer sur les doctrines contestées de l'*Avenir*. C'est pourquoi, le 15 novembre, le journal et l'Agence étaient suspendus, et les trois pèlerins de Dieu et de la liberté annonçaient au monde

entier par toutes les trompettes de la publicité qu'ils avaient pris leur "bâton de voyage pour consulter le Seigneur en Silo".

Sans être hostiles aux doctrines et au groupe de La Mennais, le vicomte et la vicomtesse d'Alzon avaient trop de jugement et trop de sens catholique pour ne pas entrevoir les risques d'une pareille consultation, à laquelle on ménageait une réclame aussi tapageuse. Ils n'avaient rien objecté au pèlerinage de leur fils dans la société de Montalembert; ils se refusèrent, par contre, à ce qu'il accompagnât les trois bruyants pèlerins. Une fois de plus - et ce ne fut pas la dernière - Emmanuel était contrarié dans ses goûts par ses parents; une fois de plus, il se soumit, quoique non sans regrets.

Je n'irai pas à Rome, écrivait-il à d'Esgrigny, le 29 novembre, parce que l'abbé de la Mennais y va. Mes parents pensent comme vous, et là-dessus je ne pense pas tout à fait comme eux.

Avant ou après son voyage de Digne, c'est-à-dire en septembre ou en octobre 1831, il avait manifesté à ses parents son désir de se donner à Dieu, et ceux-ci, de son propre aveu, "ne mirent à ses vœux que des obstacles raisonnables". Ils voulurent éprouver une vocation dont ils l'entendaient parler pour la première fois, et, craignant que l'isolement, dans lequel il vivait depuis un an et demi, n'eût beaucoup contribué à la faire naître, ils lui proposèrent de voyager. Par malheur, la tournure spéciale que prirent les affaires de l'*Avenir* s'opposait à la visite de Rome; il demeura donc à Lavagnac, occupé à ses études et renouvelant, comme l'hiver précédent, ses instructions auprès des domestiques.

Depuis bientôt trois ans qu'il avait accepté sa vocation sacerdotale, il n'avait eu qu'une seule défaillance, qui dura quelques jours à peine et disparut le 20 août 1830, fête de saint Bernard. Nous ne saurons probablement jamais de quelle nature elle fut. Plus tard, le P. d'Alzon revenait fréquemment sur ce souvenir, disant qu'il avait - eu alors "une espèce de conversion"; il célébrait la fête du 20 août avec quelque solennité, à cause du changement qui, ce jour-là, s'était opéré en lui. Il ne serait pas étonnant qu'à la nouvelle inattendue de la révolution de Juillet, les perspectives nouvelles d'apostolat religieux qui s'offraient aux laïques lui eussent caché ou du moins eussent semblé lui cacher le sublime idéal du sacerdoce catholique, et qu'après des réflexions multiples et de longues prières, ce mirage se fût enfin dissipé.

L'année d'après, à la veille de prendre ses parents pour confidents de son grand projet, ses dispositions sont tout autres. Ses progrès dans la perfection sont si sensibles qu'ils s'accusent presque dans chaque lettre. Qu'en juge de la hauteur déjà atteinte par cette sorte de méditation, datée du 7 août 1831.

Hier, vers 9 heures du soir, après avoir fait cent folies, je sautai par la fenêtre du billard sur la terrasse, en déclarant pour rire que j'allais rêver. Je descendis par l'escalier du côté de la grande salle et revins au bas par la seconde terrasse. Je songeais toujours à égayer le reste de la soirée et à remonter promptement par l'autre escalier, quand, tout à coup, je m'arrêtai. "Eh! mon Dieu, me dis-je, n'ai-je pas bien sujet de rêver?" et je m'appuyai sur un vase d'oranger en disant: "Mon Dieu, ayez pitié de moi! Samedi dernier, j'avais promis d'être réglé, d'être doux, d'être fervent. Je n'ai été ni réglé, ni doux, ni fervent, et pourtant je devais communier demain. Communier demain, n'est-ce pas une habitude?"

En levant les yeux, j'aperçus de la lumière. C'était la fenêtre de la chapelle. Isolée du château, placée sur la droite de la façade, cette chapelle communique au jardin par un monticule que j'ai moi-même fait arranger cet hiver. La fenêtre, au-dessus de la porte, se montrait au milieu des platanes. Je fis quelques pas, m'appuyai contre un de ces arbres, et regardai longtemps cette fenêtre: "Mon Dieu, je m'en vais bientôt dormir; et vous, mon Dieu, qu'allez-vous faire? Pendant que je dors, vous m'attendez. Encore si j'allais vous voir, quand je veille. Encore si j'allais souvent vous dire que je vous aime. Je vous aime bien, mon Dieu, du moins me le semble-t-il ainsi, mais je vous aime comme ne vous aimant pas. Et cependant, pour moi, pour m'attendre, vous allez passer cette nuit, seul, avec cette lampe dont la clarté me fait souvenir que vous êtes mon hôte; et moi, je n'y penserai plus dans quelques moments, et combien de nuits n'y ai-je pas pensé du tout! Pourquoi venez-vous donc? Pourquoi vos délices sont-elles avec les enfants des hommes? Est-ce moi qui contribue à faire vos délices?"

Mon Dieu, je voudrais passer une nuit seul avec vous, et, pendant que des hommes passent peut-être des nuits coupables, passer une nuit sainte méditant seulement sur ces paroles, comme saint François Xavier: *Noverim te, noverim me!* Mais non, je ne suis qu'un mauvais sujet et je sais que ma place est d'être bas, bien bas, loin de vous, si l'on est loin de vous, quand on vous prie et qu'on veut vous aimer, oh! le Dieu de mon cœur!

J'étais un peu plus content, et je m'en revins sérieux.

En attendant, il avait marché sur son cœur et il songeait toujours à Rome; mais l'abbé de la Mennais s'y attardait, et si c'était là pour lui un motif de s'y rendre, c'en était un autre pour ses parents de s'y opposer. Ils lui offrirent le Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, dès qu'ils auraient donné leur consentement définitif à sa vocation; idée qui, tout d'abord, parut le satisfaire. Pendant quelque temps, les lettres qu'il adresse à son ami d'Esgrigny décrivent le bonheur qu'il ressentait à le revoir bientôt.

Je vous plains dans vos peines, lui écrit-il le 10 décembre 1831; aussi suis-je vivement pressé d'aller vous en demander le détail à la fin de l'hiver. Vous me dites que vous marchez avec douleur; je vous crois, et je vous crois tellement que je me sens comme obligé d'aller vous aider à porter votre croix.

Et, le 3 janvier suivant, il dit encore au même:

Bonne année, mon cher ami. J'ai l'espérance qu'elle ne sera pas bien avancée quand j'aurai le plaisir de vous revoir. Voilà ce que je puis me souhaiter de plus heureux.

Puis, brusquement, il change d'avis et renonce à Saint-Sulpice. Entre Rome, Paris et Montpellier, il se décide pour cette dernière ville. S'il n'a pas choisi Rome, nous en savons déjà le motif; lui-même va nous dire pourquoi, malgré les désirs de ses parents, il ne va pas à Paris.

Mes idées, dit-il à d'Esgrigny le 11 février 1832, sont avancées au point que je délibère sur le lieu de la préparation, et je ne sais que choisir de Rome, de Montpellier ou de Paris. Paris m'est proposé par mes parents, et, sans vous, je choisirais peut-être Paris. Mais vous me faites peur. Je ne penserai pas assez à Dieu, quand je serai près de vous, et quelqu'un autre que lui préoccupera trop mon cœur du désir de le voir. Ami, je suis faible et je ne saurais pas vous aimer avec mesure.

Le 24 février, il exprime les mêmes sentiments à Gouraud d'une manière plus voilée, car il ne lui a pas découvert sa vocation ecclésiastique.

Priez pour moi, lui écrit-il, et demandez à Dieu de m'accorder le courage de rester encore longtemps sans vous voir, vous et de Jouenne, sans avoir le cœur trop brisé.

C'est donc lui, cette fois, qui a écarté, non pas un ordre, mais un simple désir de ses parents, dans le but d'imposer à son cœur un plus grand sacrifice. La décision est prise maintenant, l'immolation sur le point de s'accomplir, ainsi qu'il l'annonce, le 29 février, à d'Esgrigny:

Prenez votre lorgnon et regardez. Là-bas, là-bas, à deux cents lieues au delà de Paris, au delà de la Chaussée d'Antin, quelqu'un, un jeune homme qui vous aime, qui n'a que la moitié de son cœur parce que vous avez l'autre, entre dans une maison à longs cloîtres, à nombreuses cellules, prononce en se dépouillant ce terrible anathème: *Vanité des vanités, et tout est vanté*, et s'enveloppe d'une soutane. Arriverons-nous au même but, ami? Vous, au milieu des bals, des plaisirs étourdissants, des joies folles; moi, par un chemin épineux, sombre, rocailleux. Ami, où allez-vous donc? Car il me semble que je cherche le ciel... Peut-être, et même très probablement, au milieu du Carême serai-je cloîtré pour trois mois et demi. J'ai dû faire un dernier sacrifice, celui de Saint-Sulpice, où j'aurais pu vous voir; car, dussé-je vous faire de la peine, dussiez-vous ne pas comprendre combien est grande ma tendresse pour vous, c'est à cause même de cette tendresse que je ne vais pas à Paris.

Est-ce pour mieux savourer la lie du calice que Dieu lui présentait? Est-ce, tout simplement, pour satisfaire à des devoirs de société? Toujours est-il qu'aussitôt après il partit à la chasse pour quatre ou cinq jours, avec des jeunes gens de Pézenas et des environs. Sa cousine Charlotte d'Alzon a consigné le fait, ajoutant qu'Emmanuel "fut le plus entraîné et le plus gai de la joyeuse bande, de sorte que ces Messieurs furent ensuite très surpris de sa détermination". Son témoignage à lui, sans contredire celui de sa cousine, nous montre la violence qu'il dut se faire, parce qu'en dépit des apparences la

vie ne se montrait à lui que sous les dehors de la tristesse. Le 7 mars, au retour de cette partie de chasse, il exprimait ce sentiment à son ami dans un magnifique langage :

Je ne sais pourquoi le printemps ne me plaît pas cette année comme les autres années. Toujours des feuilles vertes couvrent les arbres; toujours, après quelques mois, ces mêmes feuilles [sont] jaunies et emportées par le vent. Voilà l'homme et ses frères. Il naît, sort du bourgeon avec sa génération et finit par tomber avec son siècle. A chaque siècle de nouveaux hommes, comme à chaque printemps des feuilles nouvelles. Hommes et feuilles passent vite, et l'oubli est pour tous le même.

Voilà ce que je pensais l'autre jour en me rendant à une partie de campagne. La mort, toujours devant moi, se présentait ce jour-là avec une nouvelle force. Pensez-vous à la mort, Luglien? Pour moi, sa pensée briserait tout mon être, si la pensée de Dieu ne venait à chaque instant donner aux ressorts courbés de mon âme un élan nouveau...

Expliquez-moi, si vous le pouvez, pourquoi la pensée de mon avenir fait fondre en larmes ma mère et que cette pensée ne se présente jamais à moi sans porter la joie dans mon cœur... Pendant trois ans, on n'a pas eu constamment un but positif, on n'a pas dirigé son cœur vers ce but, et, sauf quelques moments d'épreuve, on ne s'est pas senti entraîné vers le sacerdoce, sans la volonté d'en haut. Je suis content, parce que je suis ma voie; ma mère pleure, parce qu'elle fait pour moi un sacrifice qui ne saurait me coûter.

Elle sentait si bien quel sacrifice allait lui être imposé, cette pauvre mère, que, malgré sa parfaite résignation chrétienne et son consentement entier à tout ce que Dieu lui demandait, ne se reconnaissant pas la force de supporter le choc au moment où il se produirait, elle avait prié son fils de ne leur révéler ni le jour ni l'heure de son départ. Emmanuel dut tout combiner, de façon à ce que personne dans la maison ne se rendît compte de quoi que ce fût, et refouler à part lui les sentiments qu'il ne manqua pas d'éprouver. Le mercredi 14 mars 1832, tout était prêt. Avant de tout abandonner, il écrivit, à Rome, à l'abbé de la Mennais, lui annonçant sa consécration définitive au service des autels: seule lettre écrite en ce jour dont nous ayons gardé le souvenir. Quel dommage que nous ne l'ayons plus! Qui sait si le désir de vouer son existence à la cause de Dieu n'était pas née en lui à la lecture des ouvrages du grand homme et si, en ce moment béni, il ne venait pas le remercier de cette grâce? Quoi qu'il en soit, avec une maîtrise remarquable de lui-même, il garda son sang-froid jusqu'au bout, d'après le récit de sa cousine Charlotte, qui en tenait les détails de la famille:

Augustine m'a dit qu'il avait dîné à 6 heures du soir, comme à l'ordinaire. Il était venu au salon, pour laisser le temps aux domestiques de souper; il y a passé quelque temps; puis, il est sorti, a été dans sa chambre. La voiture l'attendait dans la grande cour, pour que, du petit salon où l'on passait la soirée, on ne l'entende pas partir. La diligence ne passait à Montagnac que de 9 à 10 heures du soir. Personne ne savait le moment de son départ, mais on pensait que cela arriverait d'un moment à l'autre, et l'anxiété a été très grande quand on ne l'a pas vu rentrer au salon. Mon oncle et ma tante se sont retirés dans leur chambre sans dire un seul mot; Augustine et Marie en ont fait autant pour donner un libre cours à leurs larmes.

Lui-même, deux jours après, en quelques lignes fort sobres, narrait le fait à son ami d'Esgrigny:

Mon cher ami, me voilà au Séminaire... J'ai eu, il est vrai, un moment bien triste, celui où j'ai quitté Lavagnac. Je partis sans bruit. Ma pauvre mère, toute courageuse qu'elle s'est montrée dans son sacrifice, m'avait demandé de ne pas lui dire le moment de mon départ. Je me tus, en effet; mais, quoique maître de moi, j'étais dans un bouleversement inconcevable.

Le Dr Privat, qui fut plus tard son médecin, le rencontra à la diligence et fit route avec lui. Il fut assez surpris de la lutte que le jeune gentilhomme avait à soutenir avec le cocher de Lavagnac, qui, pour empêcher le départ de son maître, se refusait à transporter sa malle sur la voiture publique. Sans tenir compte des larmes du domestique, Emmanuel porta lui-même son bagage et monta en voiture. Durant le trajet, il s'entretint gaiement avec le médecin, qui, à partir de ce jour, devint son ami.

Le lendemain matin, il était à Montpellier, se présentant à l'évêque, Mgr Fournier, qui le bénissait, et, vers midi de ce même jour, il s'enfermait au Séminaire. Sa mère et ses sœurs ne tardèrent pas à lui rendre visite.

A son arrivée à Montpellier, dit encore sa cousine Charlotte, la vicomtesse nous fait prévenir. J'accours auprès d'elle, et, en m'embrassant et me couvrant de ses larmes, elle me dit: "Ma fille, tu comprends toute la grandeur du sacrifice que le bon Dieu demande de moi; mais, s'il fallait aller à la croisée ou faire deux pas dans ma chambre pour faire sortir Emmanuel du Séminaire, je ne le ferais pas, car je craindrais d'aller contre la volonté du Seigneur."

Nous n'ajouterons qu'une réflexion, qui ressort d'ailleurs de tout ce récit, c'est que le fils et la mère étaient dignes l'un de l'autre.

Le jour de la visite de sa mère au Séminaire, raconte Pontmartin, nous nous préparions à Paris, Henri de Cambis et moi, à passer notre soirée au Théâtre Italien: *Othello* avec Rubini et Mme Malibran! Au moment où nous terminions notre toilette, nous vîmes entrer un saint prêtre, notre cousin, l'abbé Adalbert de Cambis. "Je vous annonce, nous dit-il, une grande nouvelle: Emmanuel d'Alzon est depuis trois jours au Séminaire de Montpellier." Il ajouta, sans respect pour notre habit de Blain et notre cravate blanche: "Il a choisi la meilleure part." Ce soir-là, nous n'en étions pas sûrs. Aujourd'hui, je suis de son avis et je dis pour me consoler de mes déceptions et de mes tristesses: "Emmanuel, priez pour nous!"

CHAPITRE VI

Le Séminaire et le séminariste (mars 1832 - novembre 1833)

Maîtres et disciples. - Préjugés de l'école mennaisienne sur la formation dans les Séminaires. - Avantages que l'abbé d'Alzon retire de la discipline du Séminaire. - Il reprend sa correspondance avec La Mennais. - Réception de la tonsure et des ordres mineurs. - Sa répugnance pour le ministère paroissial et ses désirs de vie commune. - La Mennais cherche à l'attirer auprès de lui, à Paris. - Nouvelle opposition de ses parents qui le décident à poursuivre ses études à Rome.

Demain ou après-demain au plus tard, écrivait Emmanuel à d'Esgrigny, le 16 mars, je prends la soutane et j'espère bien vous forcer à rétracter la phrase que vous écrivîtes un jour sur l'effet des soutanes pour glacer le cœur. Voici la description de ma cellule. Dans un long cloître qui va du Nord au Midi, en venant du Midi vous entrez à gauche. La porte bat à droite la muraille, le long de laquelle se trouvent une malle, deux petites tables et des tablettes, qui, appuyées sur une cloison bossue, menacent de m'écraser le nez des livres qu'elles portent. Vis à-vis la porte est la fenêtre. Vous tournez: vous avez une planche, une malle, mon lit, et vous êtes encore à la porte.

Constatons avec lui que le règlement du Séminaire, bon en soi, ne favorisait pas assez le travail personnel chez un autodidacte comme le nouveau venu, que les classes et les exercices continus qui morcelaient le temps sentaient trop le collège, que les huit heures données au sommeil semblaient excessives, et que les élèves, habitués aux subtilités de la scolastique, devenaient "chicaneurs à se fausser l'esprit". Les cours, qu'il suit régulièrement, lui paraissent faibles. L'année suivante, quand il eut entendu à Rome les maîtres du Collège romain et des autres Séminaires, il devait reconnaître que son professeur de dogme, l'abbé Ginouilhac, le futur archevêque de Lyon, leur était bien supérieur, et que les autres professeurs ne craignaient aucune comparaison avec eux.

Le programme du Séminaire, bien chargé pourtant, ne lui suffisait pas, il y ajoute des études particulières. Il en fait tant qu'il se rend malade, est saisi, le mardi de Pâques, par un mauvais rhume qui l'oblige plusieurs fois à garder le lit, et même à retourner quelque temps à Lavagnac. Il nous révèle dans plusieurs lettres que ses excès dans le travail, la claustration et la contrainte qu'il dut imposer à sa langue en tout ce qui touchait de près ou de loin aux affaires de La Mennais compromirent sérieusement sa santé.

Il gagna pourtant, au Séminaire, des amitiés précieuses. Il se lia avec le vénérable André Soulas, fondateur des Sœurs garde-malades de Notre-Dame Auxiliatrice; avec l'abbé Boussinet, mort prieur de la Grande-Chartreuse; avec plusieurs autres, comme les abbés Ramadié, Aoust et Azaïs, qui se distinguèrent parmi les hauts dignitaires de l'Eglise de France ou de l'Université. Il connut aussi, par expérience, les études suivies dans les Séminaires et s'inspira plus tard de cette connaissance dans les réformes qu'il projeta. Sans doute, sur ce point, il apportait avec lui tous les préjugés de l'école de La Mennais. Il opposait trop la "science toute verbale du Séminaire à la science des choses et des faits". Il n'appréciait pas assez la méthode qui consiste à distribuer la doctrine au jour le jour, à petites doses pour ainsi dire, s'imaginant trop que des débutants, d'une intelligence ordinaire pour la plupart, étaient à même de se livrer à des études originales ou de contrôler personnellement des synthèses établies sur des textes et des faits qui ne sont pas toujours à leur portée. Dans les critiques que contiennent ses lettres et qui ne sont pas toutes injustifiées, il faut donc faire la part de la jeunesse, du milieu mennaisien

hostile à la formation dans les Séminaires, non moins que de l'esprit supérieur qui répugnait à cette méthode et eut la vertu de s'y assujettir.

Quant à la piété de ses condisciples et à leur régularité, il s'exprime là-dessus en termes des plus élogieux. Les lettres de plusieurs d'entre eux attestent également que, dès son arrivée, il se rangea parmi les plus fervents. Membre zélé de la Congrégation, il était présent à tous ses exercices, soutenait ses compagnons de ses encouragements et de ses exemples, si bien qu'au temps des vacances ils recouraient à lui et se plaçaient en quelque sorte sous sa direction spirituelle. Plus tard, de sa résidence de Rome, il s'intéressait toujours à eux et ne manquait pas d'alimenter leur esprit de dévotion et de sacrifice.

D'ailleurs, toute sa correspondance respire la piété la plus tendre, en même temps que la plus solide et la plus effective. Il savait, en effet, unir aux études les pratiques de zèle, faisant, le dimanche, le catéchisme soit aux malades de l'hôpital général, soit à des petits garçons. Il reconnaissait alors que "les œuvres de charité ont la vertu de mettre du baume dans l'âme", et, dès qu'il était tenté par les idées noires, il se donnait tout entier au service des souffrants et des déshérités de la fortune. Aussi, quelle ne fut pas son émotion, lorsque, entré depuis un mois à peine au Séminaire, il apprit les ravages que causait le choléra dans Paris et le danger dont ses amis étaient menacés. Il regretta aussitôt "de n'avoir pas choisi Paris, au lieu de Montpellier, parce qu'il y ferait un apprentissage de charité qui vaudrait tous les Séminaires du monde". C'est le même esprit de dévouement qui l'avait poussé, quelques mois plus tôt, à offrir à un ami malheureux de suspendre aussitôt ses études pour accourir auprès de lui et l'aider à porter sa croix.

Il souffrit beaucoup au Séminaire, il ne s'en cache pas, mais on peut dire qu'il retira de chacune de ses souffrances une leçon de choses et un réel profit. Ainsi la discipline assouplit, en le contrariant, son caractère si primesautier. Elle le força, lui qui s'était fait jusque-là son propre règlement, à en subir un autre qui, presque toujours, allait contre ses habitudes ou ses goûts; à lui qui d'instinct était homme de commandement elle fit éprouver le mérite de l'obéissance, en même temps qu'elle le dota de cette science expérimentale qui ne s'acquiert pas dans les livres et qu'il devait, plus tard, utiliser dans ses maisons d'éducation. Le contact journalier avec les séminaristes, natures de paysans un peu frustes pour la plupart, choqua plus d'une fois ses manières et sa délicatesse de gentilhomme. Bien qu'il ne s'en plaigne jamais, nous l'aurions deviné, même sans les confidences tardives des condisciples qui lui survécurent. Par ailleurs, sous ces dehors peu avantageux, il sut découvrir un grand esprit de foi, une piété solide, de l'application aux études, un zèle sérieux pour les âmes, enfin, un robuste bon sens, qualités précieuses qui ont toujours distingué le clergé de France.

Après avoir reçu la tonsure, le 16 juin 1832, et célébré en termes lyriques l'héritage du Seigneur qui venait de lui échoir en partage, l'abbé d'Alzon revint à Lavagnac. Il avait trois mois devant lui pour se reposer. Songea-t-il sérieusement à revoir ses amis de Paris? Sans aucun doute, mais il fut vite convaincu "qu'il est difficile de refuser à ses parents ses premières vacances de Séminaire". Il employa donc son temps à étudier la Bible, la théologie et les Pères, c'est-à-dire à continuer ses travaux ordinaires. Chez lui, il avait pourtant toute liberté de les poursuivre à sa manière, avantage qu'il savait apprécier, puisqu'il déclare que quatre mois de recherches personnelles lui sont plus profitables qu'une année de Séminaire. Il n'abandonna pas surtout l'étude de ce qu'il appelait *idées-mères*, c'est-à-dire "des principes propres à féconder l'esprit de quiconque est appelé par sa vocation à prendre de l'ascendant sur les

hommes". Puis, il attendit que Dieu parlât, reconnaissant que "quelquefois Dieu parle haut, quand on lui déclare qu'on veut le prendre pour guide".

Pour le moment, la voix de Dieu devait décider s'il retournerait au Séminaire de Montpellier. Par suite des inconvénients que nous avons signalés, il s'en serait abstenu volontiers. Après avoir consulté diverses personnes qui l'exhortèrent à s'enfermer l'année suivante à Saint-Sulpice, il trouva que "les raisons qu'elles lui donnaient étaient précisément celles qui le détournaient de ce dessein". Dans cette incertitude, il se tourna de nouveau vers l'abbé de la Mennais. Celui-ci avait répondu de Rome, le 10 avril, à la lettre qu'Emmanuel lui avait adressée, au moment de quitter sa famille. En dépit des amertumes dont il se sentait abreuvé depuis qu'il foulait le sol de l'Italie, le prêtre breton l'avait encouragé dans sa vocation:

Dieu bénira, je n'en doute point, lui disait-il, la résolution que vous avez prise et dans laquelle vous n'avez eu que lui en vue: Si vous y perdez quelque chose du côté des études, vous le regagnerez plus tard, lorsque la Providence permettra, comme je l'espère, que nous nous réunissions en des circonstances moins difficiles...

C'était tout de même une invitation à le rejoindre, dès que le jeune homme aurait recouvré sa liberté. Or, ayant appris, vers la fin de l'été, que l'abbé Féli était de retour en France, Emmanuel lui écrivit de Lavagnac, le 19 septembre, pour lui exposer la faiblesse des études au Séminaire de Montpellier, son désir de ne pas y rentrer, sans doute aussi celui de se joindre à lui. Quel ne dut pas être son étonnement, à la lecture de la réponse, écrite de Paris le 26 septembre! La Mennais déclarait d'abord que tous les Séminaires se valaient "quant à la nullité de l'instruction, et qu'il avait entendu se plaindre universellement de la même décadence à Rome"; puis il lui avouait sans ambages que son évêque lui refuserait vraisemblablement les ordres sacrés, s'il tentait de venir en Bretagne, et qu'il ne voyait "de possibilité à ce dernier parti que dans le cas où, résolu à entrer dans leur Société et à partager leurs travaux, il serait disposé, comme plusieurs jeunes gens, à attendre patiemment que la Providence fît disparaître les obstacles qui se rencontraient alors". Il semblait, d'ailleurs, l'engager assez vivement à ce dernier parti, c'est-à-dire à rester simple laïque. La réponse n'arriva à Montagnac que le 30 septembre. Déjà, deux jours auparavant, Emmanuel avait annoncé à son ami d'Esgrigny qu'il retournerait, sous peu, au Séminaire de Montpellier. La lettre de La Mennais n'influa donc en rien sur sa décision, tout en étant de nature à la lui inspirer, s'il ne l'eût déjà prise.

Tous les projets d'éviter le Séminaire de Montpellier ayant échoué, le jeune clerc y retourna, le 6 octobre 1832, "avec plaisir et avec tristesse", selon ses expressions: avec plaisir, parce qu'il sentait que la vie de communauté lui était nécessaire au plus haut point: avec tristesse, dans la conviction qu'il y perdrait beaucoup de temps. "Je serai réduit, disait-il, à suivre pas à pas une méthode théologique qui me déplaît, parce que je crois les esprits faits pour de plus grands développements." De bonne et de mauvaise grâce il s'exécuta donc, suivit fidèlement tout ce qui était inscrit au programme, tout en ralentissant son ardeur au travail lorsqu'il s'agissait d'études particulières. "L'année passée, j'en fis peut-être un peu trop, déclarait-il; celle-ci, je me modère. Moyennant quoi, je compte que j'irai mon petit bonhomme de chemin."

Il alla, en effet, jusqu'au bout de cette année qui ne présenta rien d'extraordinaire. Sa mère et ses sœurs étaient retournées à Paris, qu'elles n'avaient pas revu depuis 1830; son père resta dans le Midi, tantôt au Vigan, tantôt à Lavagnac, surveillant l'exploitation de ses domaines. Privé de leurs visites, le séminariste disposait de plus de temps pour ses études et sa sanctification. Ses lettres à ses amis se font plus rares, ses réponses plus tardives. Il trouve que les jours s'écoulent avec une telle vitesse qu'il ne s'aperçoit même pas de leur fuite.

Je vis au jour le jour, écrit-il à La Gournerie, le 28 avril 1833. J'attends là où je suis qu'il plaise à Dieu de m'envoyer autre part. Cet état d'esprit me fait passer le temps avec une rapidité prodigieuse. Je me frotte les yeux toutes les fois que je me rappelle le passé. Je crois souvent que je ne fais qu'entrer au Séminaire, et pourtant il y a plus d'un an que j'y suis. Il y a dans l'uniformité d'une vie réglée, dans la douceur des exercices pieux, un certain charme qui semble enchaîner le temps, quand, au contraire, il le fait marcher avec la plus grande rapidité... On croit ne faire qu'une fois ce que l'on fait tous les jours. Cette vie aurait peut-être un inconvénient, la monotonie, si l'on avait le malheur de se laisser aller au dégoût; mais en se maintenant dans un état d'activité soutenue, je ne comprends pas qu'on pût se fatiguer, surtout si les études offraient toujours à l'esprit un objet digne de l'occuper.

L'accent est nouveau et montre le progrès accompli par lui dans cette voie de la vie commune, où sa volonté au début se trouvait si comprimée. Il s'en rendait compte, car, dans toutes ses lettres à ses amis, il insiste sur le changement qui s'est opéré en lui, depuis qu'il les avait quittés. Il atteignit ainsi la fin de sa seconde année de Séminaire, reçut, le 1er juin 1833, les quatre ordres mineurs, et, aux derniers jours de ce même mois, revint à Lavagnac, avec le projet "d'étudier à fond Fénelon et le système de saint Augustin" sur la grâce.

Qu'allait-il faire, l'année suivante? Reviendrait-il au Séminaire de Montpellier, et, s'il n'y retournait pas, où irait-il? Depuis un an, il avait agité dans sa tête bien des projets; il en agitait tellement encore qu'il semble impossible d'en démêler la trame, à moins qu'on ne les présente séparément. Sa vocation était née, avons-nous dit, du désir de défendre la religion; défense qui, dans sa pensée, devait se manifester par la parole et par la plume, et, à ce titre, réclamait de lui de très fortes études. Dans ce but, il avait renoncé à se créer un foyer. Une fois au Séminaire, il n'avait pas tardé à éprouver de la répugnance pour le ministère paroissial.

Je crois, écrit-il à sa sœur Augustine, le 29 janvier 1833, aussi fortement que deux et deux font quatre, que Dieu me veut dans l'état ecclésiastique. Je crois qu'il ne m'appelle pas à l'exercice du ministère. Je crois, d'après sa conduite passée à mon égard, que, si je n'y mets aucun obstacle, lorsque le moment sera venu, il me fera connaître où il me veut.

Cette répugnance s'étendait-elle également à l'état de prêtre séculier, et le jeune Emmanuel envisageait-il déjà la vie religieuse? Il semble bien que oui, d'après des témoignages qui remontent à cette époque. Il écrivait, en effet, à son ami Gouraud, le 15 avril 1833:

Je viens vous prier, mon cher Gouraud, de me rendre un service dont je vous crois plus capable que tout autre. Je vous ai toujours entendu parler avec enthousiasme de l'abbé Bautain. Je viens de lire dans la *Revue européenne* quelques mots sur lui, qui ont vivement excité ma curiosité. On dit qu'il s'est mis à la tête de quelques jeunes prêtres, dont il dirige les études. Quel est leur but? Je suis tellement certain que Dieu veut aujourd'hui un Ordre nouveau, et que cet Ordre paraîtra avant peu, que je ne puis entendre parler d'une association de ce genre sans être fortement remué.

Peu de temps après, il écrivait dans le même sens à un autre ami, l'abbé Daubrée, qui venait, le 11 juillet 1833, de restaurer avec Dom Guéranger la vie bénédictine à Solesmes. La lettre d'Emmanuel est malheureusement perdue, mais la réponse conservée nous en révèle le contenu. Daubrée lui répondait donc, le 19 juillet 1833:

Je n'avais pas le temps d'attendre l'Ordre probable dont vous me parlez, qui régénérera la société. Avant tout, il fallait me sanctifier... Vous, mon cher ami, attendez l'heure que sonnera la Providence.

Enfin, sur une feuille de papier isolée qui est tout entière écrite de sa main et qui remonte à l'année 1833, on lit ces quelques lignes:

21-26 octobre, à vingt-trois ans. J'ai pris la résolution, quand je serai en mesure de ne pas être remarqué, de commencer une sorte de vie monastique et austère, et de faire tout ce que je pourrai pour me châtier devant le Seigneur. Lutte contre l'orgueil.

Ces textes paraissent assez explicites pour qu'on puisse attribuer dès lors au jeune clerc le désir de mener la vie commune. Était-ce, chez lui, inspiration du ciel ou bien simple réminiscence de ce qu'avait tenté l'abbé de la Mennais? On sait que celui-ci,

depuis l'année 1827, avait fondé la *Congrégation de Saint-Pierre*, avec un programme et un esprit romain qui ressemblent passablement à celui que le P. d'Alzon légua à ses disciples. Il en était le Supérieur général; la maison de Malestroit, près de Ploërmel, servait tout ensemble de noviciat et de scolasticat à des jeunes gens, qui se trouvèrent parfois plus de quarante réunis. Nous n'osons conclure ni à la dépendance ni à l'originalité des désirs de l'abbé d'Alzon, faute de preuves directes. En tout cas, par suite de la condamnation de Rome et d'autres difficultés, Malestroit était sur le point de se fermer, et le Supérieur général de la Congrégation de Saint-Pierre avait envoyé sa démission, durant l'été de 1833. Il songeait toutefois à développer une autre maison qu'il avait ouverte à Paris pour y grouper les meilleurs éléments de Malestroit; il voulut y attirer le jeune d'Alzon et lui fit des offres par l'intermédiaire de Montalembert, qui passait alors quelques semaines à la Chênaie. Celui-ci écrivait à son ami, le 2 juillet 1833:

M. de la Mennais a eu je ne sais quelle idée sur une série d'études que vous pourriez suivre à Paris, avec Eugène Boré, qui est établi dans la rue de Vaugirard, n° 77, avec deux ou trois autres jeunes gens, et qui fait d'immenses progrès. Mais nous ne savons trop comment cela s'arrangerait avec votre Séminaire et les plans de votre famille.

Le jeune abbé ne se presse pas d'aller au-devant de cette offre, il ne répond pas à Montalembert avant l'année suivante. Ce n'est que le 30 juillet qu'il écrit à La Mennais, lui exposant qu'il ne retournera probablement pas au Séminaire de Montpellier, que l'abbé de Salinis le voudrait à Juilly, Dom Guéranger à Solesmes. Doit-il accepter ces invitations, ou bien celle que lui fit récemment Montalembert au nom de La Mennais? Dans ce dernier cas, comment, pourra-t-il nourrir et développer l'esprit ecclésiastique qu'il ne doit jamais perdre? En lui répondant; le 10 août, l'abbé Féli déconseille tous les partis, sauf celui qu'il a proposé lui-même, il insiste sur les avantages qu'offre Paris en fait de bibliothèques et de relations, ne dit rien de son plan d'études et se contente d'affirmer qu'on peut mener dans la capitale une vie aussi ecclésiastique qu'ailleurs, à condition d'avoir un règlement de conduite.

Cela ne satisfait pas évidemment l'abbé d'Alzon, qui s'attendait à plus de précision; il avait à peine reçu la lettre de la Chênaie qu'il annonçait, le 16 août, à son ami d'Esgrigny un tout autre projet.

Je pense, disait-il, que si les détails que j'ai fait demander sur Juilly sont satisfaisants, ce sera dans cette dernière maison que je me fixerai. A proprement parler, je ne sens pas trop le besoin d'être sans cesse sous les yeux d'un homme qui me dirige; non que je n'aie aucun besoin de conseils, mais parce que je crois connaître le genre de travail auquel je suis destiné et parce que je me suis tracé un plan d'études analogue à la carrière que je me propose de suivre.

A lire ces mots, on le dirait presque décidé à secouer la tutelle de l'abbé Féli, de même qu'il venait de renoncer à Solesmes et qu'il ne voulait plus retourner au Séminaire de Montpellier. Il est probable que les premières ouvertures de La Mennais n'avaient pas été bien reçues des parents d'Emmanuel. Dans l'attente d'une réponse décisive de leur part, il était partagé entre le désir de rejoindre l'abbé Gerbet, supérieur à Paris de la maison d'études de La Mennais, et celui d'aller au collège de Juilly, auprès de l'abbé de Salinis. Les offres de celui-ci étaient anciennes et fort sérieuses; elles avaient été renouvelées depuis, car le jeune clerc signale à plusieurs reprises cette proposition. Il dut la décliner pourtant, sans que nous en devinions le vrai motif; il avait, dit-il, consulté diverses personnes qui l'en détournèrent, "quoique avec des vues opposées".

Au mois de septembre 1833, il ne restait plus en présence que deux projets: le séjour à Paris, sous la dépendance de La Mennais, et le séjour à Rome qui avait les préférences de sa famille. Le séminariste se décide enfin pour Rome.

Je suis content, dit-il le 19 septembre à d'Esgrigny, de la lettre où vous me parliez des différents lieux où je pouvais aller. Je vous en remercie, si je ne l'ai déjà fait. C'était à Paris que je voulais aller. Mes

parents s'y sont opposés, et c'était de leur part surmonter toute pensée d'affection personnelle, puisqu'ils iront probablement y passer l'hiver.

Au début d'octobre, il communique la même nouvelle à Eugène de la Gournerie:

J'avais eu quelque pensée d'aller trouver l'abbé Gerbet à Paris, mais mes parents s'y sont fortement opposés, peut-être avec raison. J'ai cédé à leur désir et j'ai pris la résolution d'aller à Rome.

Devant ce refus formel de son père et de sa mère, l'abbé d'Alzon informa, le 28 septembre, La Mennais qu'il ne pourrait se mettre sous sa direction intellectuelle directe:

J'aurais vivement désiré, lui écrivait-il, pouvoir profiter du conseil que vous me donniez, dans votre lettre du 10 août, et aller continuer mes études à Paris; mais des obstacles plus forts que mes désirs m'obligent à renoncer pour un temps à ce projet, dont l'exécution eût pourtant réalisé tous mes vœux, Résolu toutefois à ne plus retourner au Séminaire de Montpellier, je me suis décidé à aller à Rome et je viens vous prier de me donner quelques lettres de recommandation pour les personnes que vous jugerez pouvoir m'être utiles dans mes études...

S'il cédaient, c'était donc à contre-cœur, sur la volonté expresse de ses parents, puisque, en dehors d'eux, tous le détournent de Rome. C'est ce qu'avec une franchise admirable le jeune homme avoue à son ami d'Esgrigny, qui, lui aussi, recommandait tous les séjours, sauf celui de la Ville Eternelle: il lui répond, en effet, le 5 octobre 1833.

C'est sans doute par une permission de Dieu que les personnes qui me sont le plus chères - mes parents exceptés - combattent le projet de mon voyage à Rome. J'ai eu toutes les peines du monde à y décider mon confesseur. Moi-même, pendant longtemps, j'en avais repoussé la pensée par les mêmes raisons que vous me développez dans votre lettre... Que voulez-vous, mon cher ami, que voulez-vous que je fasse? Retourner dans un Séminaire? J'ai la certitude d'y perdre mon temps et ma santé. Aller à Juilly? Oui, sans doute; mais plusieurs personnes en qui j'ai confiance, quoique avec des vues opposées, me détournent d'aller dans cette maison. A Paris? C'est bien là que je voudrais être, mais M. de la Mennais me conseille d'y aller, et c'est une raison pour que mes parents s'y opposent. Où aller donc? J'ai choisi Rome comme mon pis aller.

Une fois de plus, le jeune clerc, qui n'avait d'autre aspiration que celle de "se rendre le moins indigne possible du sacerdoce", allait recueillir les fruits de son obéissance. Il avait, un jour, écrit à l'abbé Féli qu'à leur époque deux choses étaient indispensables au prêtre: l'esprit de sacrifice et la science. Dieu donne toujours l'esprit de sacrifice à ceux qui le lui demandent sincèrement; quant à la science, elle ne peut s'acquérir que dans un milieu favorable et par un effort personnel et continu. En partant pour Rome, l'abbé d'Alzon avait conscience de faire un vrai sacrifice; il était non moins persuadé qu'il n'y trouverait pas l'aide intellectuelle dont il sentait si vivement le besoin. Mais parce qu'il s'était montré un fils obéissant, Dieu lui dispenserait la science par surcroît et en surabondance. Il ne la recevrait pas au pied des chaires des Universités romaines qui justifiaient alors le peu de renom dont elles jouissaient en France, il la recueillerait dans le tête-à-tête de la cellule, des lèvres de prêtres éminents, qu'il n'aurait jamais eu l'occasion de rencontrer dans son pays.

Bien qu'elle fût prévue, sa détermination ne laissa pas que de chagriner le philosophe breton. Il sentit qu'une intelligence d'élite et un cœur vraiment filial de disciple menaçaient d'échapper à son influence. Le 5 octobre, il écrivait à Montalembert:

D'Alzon n'ayant pu venir à Paris, comme il le désirait, et ne voulant pas rentrer au Séminaire, s'en va suivre ses études à Rome. S'il y apprend à la connaître, il n'aura pas perdu son temps.

Le 8 octobre, en adressant à son jeune correspondant quelques lettres de recommandation, il lui exprimait tout le dédain dans lequel il tenait au point de vue intellectuel ce qui se faisait dans la ville des Papes. Pour lui, le seul intérêt à retirer d'un pareil voyage, c'était le voyage lui-même. Il lui mandait donc:

Mieux vaut encore, ainsi que vous le dites, mon cher ami, aller à Rome que de rester là où vous étiez. Ce n'est pas que vous deviez vous attendre à trouver dans cette ville célèbre de grands secours en aucun genre pour les études auxquelles vous avez intention de vous appliquer. L'enseignement théologique y est

ce qu'il est en France, ce qu'il est partout; et quant aux autres ordres de connaissance, nullité parfaite, absolue, voilà ce que vous rencontrerez. Toutefois, les livres ne manquent point, les livres anciens surtout. On peut toujours employer son temps, et il y a, du reste, beaucoup à gagner à voir de ses yeux cet antique centre du gouvernement de l'Eglise.

CHAPITRE VII

Les études à Rome

Installation chez les religieux Minimes. - L'abbé d'Alzon renonce aux cours publics pour prendre des leçons chez d'éminents théologiens. - Ses souvenirs romains. - Les amis de La Mennais qu'il fréquente représentaient le parti d'opposition. - Explication de la crise intérieure que traverse alors l'abbé d'Alzon. - Vraies dispositions de l'abbé Féli au moment de l'arrivée de l'abbé d'Alzon à Rome: il ne dit plus la messe, ne croit pas à la divinité de l'Eglise et n'a signé que par contrainte une seconde adhésion aux décisions du Saint-Siège.

Le 20 novembre 1833, Emmanuel d'Alzon prenait place à bord du *Henri-IV*, qui faisait le service entre Marseille et Civita-Vecchia: il était confié par sa famille à la protection de l'abbé Gabriel, curé de Sainte-Ursule, à Pézenas, prêtre instruit, distingué et enthousiaste, qui s'était rangé en admirateur plutôt qu'en disciple dans le mouvement menaisien. Un jeune séminariste de la même ville les accompagnait, ainsi qu'un gentilhomme de Toulouse, le comte de Molleville. La traversée fut bonne, sauf dans la soirée du 20 novembre qui précéda le débarquement à Gênes.

J'étais dans la plus douce rêverie, écrit l'abbé d'Alzon à sa sœur. Comme c'était la veille du renouvellement des promesses cléricales et d'une fête de la Sainte Vierge, j'étais à m'occuper de tout cela et bien disposé. Je croyais vraiment sentir sur la mer la présence de celle qui en est l'étoile, quand la pauvre nature réclama ses droits et força mon âme à descendre du ciel, pour voir comment mon corps supporterait l'éloignement de la terre.

Après les escales de Gênes et de Livourne, après avoir admiré l'Italie du haut de la tour penchée de Pise, ils débarquèrent le 25 novembre à CivitaVecchia pour en repartir en voiture, sous la pluie, et arriver à Rome, à 11 heures du soir, par la porte dite des *Cavaleggiari*. La lune, qui s'était enfin levée, éclairait de sa blanche lumière la colonnade du Bernin, les fontaines géantes, la façade de la basilique de Saint-Pierre, dominée par la coupole de Michel-Ange. Dieu ménageait un point incomparable et une heure idéale pour cette première rencontre avec Rome, qu'un des voyageurs devait tant aimer. Toutefois, l'admiration ne dura qu'un moment chez l'abbé d'Alzon, étouffée qu'elle fut par les stations à la douane, l'ennui de trouver un logement et celui, peut-être plus grand encore, de n'être adressé par les lettres de ses parents qu'à des inconnus, dont aucun, semblait-il, ne partageait sa manière de voir. Car la réponse de La Mennais n'était pas encore arrivée et le contact avec les amis du philosophe s'en trouvait différé.

Quelques jours passèrent. Le 8 décembre, ses compagnons et lui étaient enfin installés chez les religieux Minimes, dans le couvent de *Sant'Andrea delle Fratte*. La Minerve des Dominicains était alors occupée par des réfugiés orientaux; le collège des Nobles, tenu par les Jésuites, ne l'attirait pas; force fut bien au jeune clerc de s'établir chez d'autres religieux pour obéir à son père, "qui l'avait sollicité instamment d'entrer dans une communauté, afin d'y vivre d'une manière plus régulière". Il ne tarda pas à se féliciter de cette sollicitude paternelle; durant tout son séjour à Rome, il eut avec les Minimes qui l'hébergeaient les rapports les plus affectueux. Empruntons à une de ses lettres la description de son logis.

Tu veux sans doute savoir, écrit-il à sa sœur Augustine, comment je suis logé. Nous occupons quatre chambres au second. Le couvent est un bâtiment carré, bâti autour du cloître, dont l'intérieur est planté d'orangers. Nos fenêtres, sans donner sur le cloître, sont très bien, parce que nous avons vue sur un jardin planté d'orangers également. Le portier de la maison fait nos chambres. C'est un Grec, et, plus encore, il est de Macédoine, et, pour prouver sa descendance en ligne directe de Philippe, il est borgne comme lui. Jusqu'ici, nous avons été obligés d'aller manger au restaurant, mais, dès demain, un traiteur doit nous porter nos repas chez nous.

Malgré cette description et une autre, plus précise encore, qu'il rédigea plus tard, il serait difficile de retrouver son appartement, aujourd'hui que le couvent est presque

entièrement occupé par des services du ministère de la Marine italienne. Les premières semaines, le temps de l'étudiant se partage entre l'assistance aux cours chez les Jésuites ou ailleurs, les travaux personnels et les visites profitables à ses études. Dès le 9 décembre 1833, il écrivait à son père:

Je suis les cours du Collège romain. Je suis assez content des professeurs, quoique je ne partage pas l'admiration de certaines personnes. Je suivrai deux cours de dogme et un cours de morale. On suit ordinairement un cours d'Écriture Sainte, mais je trouve que celui qui le fait est trop obscur et trop diffus. Enfin, je n'en suis pas du tout content. Si j'en trouve un bon à la Sapience ou au Séminaire romain, je verrai d'y aller. C'est un avantage de ma position de pouvoir suivre les différents cours, sans être astreint à tel ou tel établissement. Les cours sont toujours mieux faits par tel ou tel professeur, et l'on ne réunit jamais un ensemble de supériorités dans un établissement. Il faut chercher un peu à droite, un peu à gauche, et c'est ce que je ferai.

Même note, avec un accent de désenchantement plus marqué, dans la lettre du 24 décembre à sa sœur Augustine:

Je suis trois cours de théologie au Collège romain, mais je ne vois pas une grande différence entre ces cours et ceux de Montpellier. Les professeurs peuvent être meilleurs, et encore ne valent-ils pas M. Ginouilhac. Quant à la forme, c'est toujours la même. Et cependant, si l'on veut faire aujourd'hui quelque bien, il faut absolument suivre une voie toute nouvelle.

On s'explique son désappointement, si le récit qu'il nous donne de l'inauguration des cours n'est pas une caricature, au lieu d'une description authentique.

J'ai été à temps, écrit-il à son père, pour entendre le discours d'ouverture du Collège romain, dirigé par les Jésuites. L'auditoire se composait de théologiens et des élèves des basses classes. "A propos d'éloquence, je vais vous parler de peinture, et, à propos de peinture, de Raphaël, dont on a trouvé le corps, il y a quelques mois. Première partie: examen des vices et des vertus de Raphaël. Seconde partie: examen des œuvres de Raphaël. Péroraison: rapports de la peinture et de l'éloquence", assez bien calqués sur la scène du *Bourgeois gentilhomme*, où le maître de danse prouve que tous les hommes d'Etat devraient savoir la danse, parce qu'alors ils ne feraient jamais de faux pas. Comparez un pareil discours avec ceux que M. de Salinis prononce à Juilly, à la distribution des prix, et vous comprendrez sans peine de quel côté est l'avenir de la religion.

Peu à peu, le dégoût des leçons publiques augmente, au point d'amener l'étudiant à la persuasion qu'il y perd son temps. Aussi quand, dans une longue causerie, le P. Ventura l'engage à rester dans sa cellule et à y travailler, l'abbé d'Alzon avoue que cette proposition répond trop à ses sentiments intimes pour ne pas la suivre. D'autres personnes lui avaient déjà donné le même conseil. C'est sans doute à Pâques (30 mars 1834) qu'il cessa de fréquenter les cours publics. Il s'y était rendu environ quatre mois, y compris les jours de congé, qui, alors bien plus qu'aujourd'hui, chargeaient un peu trop le règlement, et trois semaines de voyage pour visiter Naples et ses environs. Après Pâques, il redevint ce qu'il était à Lavagnac, un étudiant en chambre.

Travaillait-il beaucoup? Oui, à sa manière. Durant les premiers mois, si nous l'en croyons, il était à ses études de huit à dix heures par jour, "sa santé ne lui en permettant pas davantage"; puis, il visitait les hommes et les ruines. C'est une façon de parler. La fréquentation des restes de l'antiquité et des sanctuaires ne lui prit jamais beaucoup de temps. Il déclare en plusieurs lettres qu'il ne connaît pas Rome, qu'il n'a presque pas de relations, qu'on le traite de sauvage, une fois même, qu'il n'est pas sorti depuis quinze jours. Toutes ces déclarations laissent entrevoir un homme studieux et très retiré plutôt qu'un excursionniste. Les cérémonies solennelles agaçaient trop ses nerfs pour le retenir davantage; quand il en eut vu trois ou quatre, il ne voulut plus y retourner. L'aperçu général que, le 29 mars 1834, il donne à son père de sa première Semaine Sainte à Rome, résume bien l'impression générale qu'il rapportait de ces démonstrations liturgiques.

Vous êtes surpris, je suis sûr, que deux pages d'une lettre datée de Rome le Samedi-Saint ne renferment pas un mot de la Semaine Sainte. Voici pourquoi. C'est que ce que j'en ai vu au

commencement m'a dégoûté de voir la fin. J'allai, le Mercredi-Saint, aux Ténèbres de la Chapelle-Sixtine. Sans être musicien, je puis dire que les *Jérémyes* et le *Miserere* furent admirables, mais c'est un vrai scandale. J'étais à côté de gens qui parlaient beaucoup, et, quoique le Saint Sacrement ne fût pas dans la chapelle, je fus vexé au suprême degré de me trouver au milieu de gens qui considéraient cet office comme un spectacle. Je n'y suis plus retourné. Le Jeudi-Saint, j'ai parcouru quelques églises qui sont superbes. Demain, j'irai à Saint-Pierre, parce qu'on peut se bien placer et n'avoir pas trop de bruit. La Semaine Sainte à Rome est la plus belle chose que l'on puisse voir, quand on est résolu de la passer en amateur, et dans ce cas je ne sais pas trop ce qu'on peut y voir, car sans la foi les cérémonies ne sont qu'une comédie.

S'il voyait peu les églises et les monuments, il restreignait aussi le cercle de ses relations, persuadé que, "quand on veut travailler, il ne faut pas faire trop de visites". Les quelques visites qu'il se permit n'avaient d'autre objet que l'étude. Bien qu'il n'ait jamais dressé la liste des personnes qui l'aidaient de leurs lumières, ses lettres montrent que leur nombre se réduisait à six ou sept. Toutes étaient des partisans ou des amis de l'abbé de la Mennais. C'étaient, du reste, des ecclésiastiques remarquables par leur science théologique et canonique, quelques-uns par leur expérience. Citons le cardinal Micara, Capucin, "le républicain à calotte rouge", qui logeait au couvent de la Piazza Barberini; le P. Olivieri, commissaire du Saint-Office, et pendant quelques mois maître général des Dominicains; le P. Ventura, ancien Général des Théatins, qui logeait à *Sant'Andrea della Valle*; le P. Mazzetti, Carme chaussé, consultant de six Congrégations romaines; enfin, deux membres de la colonie anglaise: Wiseman, le futur cardinal, qui était alors recteur du Séminaire anglais, et surtout son cousin, Charles Mac-Carthy, établi à Rome depuis quatre ans et grand pourvoyeur de nouvelles pour le compte de l'abbé de la Mennais.

Je vous ai écrit, je crois, dit Emmanuel à son père, que j'avais vu le P. Ventura...; il m'a procuré la connaissance du P. Mazzetti, un des premiers théologiens de Rome, qui veut bien me recevoir quelquefois pour me donner des leçons de théologie.

Et à d'Esgrigny, le 11 janvier 1834:

Voulant étudier la religion, j'ai cru devoir me mettre en rapport, non pas avec tout ce que Rome avait de mieux, mais avec quelques personnes des plus distinguées dans la science ecclésiastique. J'ai vu le P. Ventura, avec qui vous sympathisiez très bien; il adopte le mouvement de l'abbé de la Mennais, mais entendu à sa façon, et cependant, ce Père manque de ce que l'abbé de la Mennais a de trop, la puissance de remuer. J'ai vu le cardinal Micara, homme extraordinaire, mais pensant dans sa capucinière avec une liberté merveilleuse; le P. Olivieri, homme qui, en théologie, est un puits, dont les visites sont des dissertations, qui cause par chapitres et ne permet pas de placer quatre mots avant qu'il ait tiré la conséquence de ses longues prémisses. Ces trois hommes-là sont, avec les défauts qui les empêchent d'avoir de l'action, des mines précieuses à exploiter.

Un autre jour, il expose à son père sa manière de procéder avec ces éminents théologiens, et, par suite, sa façon de travailler:

Lorsque je vais voir soit le P. Olivieri, soit le cardinal Micara, soit d'autres de ce genre, j'ai toujours soin de préparer mes cas, et je me les fais résoudre. Je consulte différentes personnes sur le même cas, de façon que j'aie le plus de lumière, et je puis avancer plus rapidement.

Lui-même a conservé, dans ses lettres et dans des notes manuscrites, des résumés ou des procès-verbaux de ces consultations, qui touchaient parfois aux problèmes les plus épineux de la philosophie, de la théologie et de la politique religieuse. Rien de plus instructif que cette lecture pour saisir sur le vif et ses connaissances; et l'achèvement de sa formation intellectuelle. N'omettons pas de dire qu'avec les sciences ecclésiastiques, qui renaient surtout son attention, le jeune homme se perfectionna dans l'étude de l'italien et de l'allemand, et qu'il apprit l'anglais, avec Mac-Carthy pour maître, de manière à pouvoir le lire couramment.

Vingt-cinq ans plus tard, à l'occasion d'un ouvrage du cardinal Wiseman, le P. d'Alzon évoquait ses souvenirs de jeunesse, unis à la mémoire des illustres maîtres romains qui l'avaient formé. La poussière des luttes mennaisiennes, qui avait quelque peu

obscurci les regards de son esprit pendant son premier séjour de Rome, était alors définitivement tombée. Comme la brume matinale se dissipe sous les rayons du soleil, des ombres qui lui avaient caché une partie des splendeurs de la Ville Eternelle, il ne restait plus rien. Le charme de Rome dominait tout, avec l'amour du Pape, la dévotion à l'Eglise, la reconnaissance pour les amis célèbres qui l'avaient admis dans leur intimité. Ces pages d'un bel élan, qu'on nous pardonnera de citer, reproduisent ses vrais sentiments; c'est le vin de choix qu'un habile décantage a réussi à séparer des matières qui lui sont étrangères. Voici ce qu'il écrivait dans la *Revue catholique du Languedoc*, en mai 1859:

Deux tentations me saisissent. L'une, c'est d'essayer de peindre le cardinal Wiseman, tel que je l'ai connu et comme il peint lui-même quelques-uns des hommes célèbres de Rome moderne. Je voudrais le montrer plongé dans les études les plus difficiles, au fond de ce cabinet où il avait entassé, pour sa bibliothèque particulière, tout ce que la science catholique et protestante avait produit sur les langues orientales, l'ethnographie, l'exégèse, que ses connaissances théologiques lui permettaient d'apprécier à leur juste valeur. Je voudrais le faire voir recevant, avec une aimable et quelquefois trop modeste affabilité, devant une des plus admirables vierges de Raphaël, quiconque désirait lui parler; se reposant de ses cours à la Sapienza, de ses sermons au Corso, de ses lectures chez le cardinal Weld, en feuilletant quelques dictionnaires syriaques, dans les loisirs de Monte-Porzio. Là, quoique jeune encore, je l'ai vu grouper autour de lui des hommes tels que le cardinal Mai, le révélateur des palimpsestes; le P. Theiner, ce formidable continuateur de Baronius; le chevalier Bunsen, plus tard le coryphée du parti piétiste à Berlin; le cardinal Reisach, qui, avant d'être élevé à la pourpre romaine, quittait la direction du collège de la Propagande pour occuper successivement deux sièges épiscopaux en Bavière. Le feu sacré de la science reçu au contact de maîtres illustres, il cherchait à le communiquer, soit par ses propres entretiens, soit par de précieuses relations ménagées avec délicatesse aux jeunes hommes qui venaient lui demander une direction pour leurs études. Quelques personnes ont accusé le cardinal Wiseman d'une certaine froideur. Ceux qui l'ont approché de près ont rendu témoignage à la bonté et à la tendresse de son cœur. Et ne pourrait-on pas expliquer son extrême réserve d'autrefois par le sentiment de ce que sa position avait déjà d'exceptionnel, et par la prudence que lui commandaient les affaires religieuses les plus importantes, auxquelles, de si bonne heure, il se trouva forcément mêlé? L'autre tentation qui me prend, c'est d'engager le lecteur de ces quelques lignes à se défier de mon témoignage. Il pourra paraître suspect à plusieurs, et je ne m'en plaindrai pas. Je ne tiens point à montrer une impartialité de glace au souvenir de tout le bien que le séjour de Rome m'a fait. Sans doute je n'ai point eu, comme le cardinal Wiseman, le bonheur de passer un quart de siècle dans cette capitale du monde chrétien; mais dans les deux ans que je l'ai habitée, il me semble que derrière ces monuments anciens, ces églises, ces fêtes, ces chefs-d'œuvre, voile magnifique qui cache bien d'autres merveilles aux yeux du voyageur distrait et pressé, j'ai pu saisir quelque chose de ces institutions vénérables et contempler quelques-uns de ces hommes, qui cherchent peu les regards du monde et se contentent d'être grands et saints sous l'œil de Dieu.

Je ne veux point parler du P. Ventura. La France a pu l'apprécier et ma reconnaissance n'ajouterait rien à la célébrité de son nom, quand je parlerais de son étonnante patience à écouter mes questions et à recevoir tous les étrangers que je jugeais à propos de lui conduire. Mais que dirai-je du P. Olivieri, commissaire du Saint-Office et alors le premier théologien de Rome, de la simple et majestueuse clarté avec laquelle il répondait à toutes les objections, que j'allais lui soumettre, par quelques-uns de ces grands principes qui sont, tout ensemble, la clé des difficultés proposées et de toutes celles qu'ils font deviner, en les résolvant d'avance?

Mon cœur, bien plus que ma mémoire, gardera toujours l'image de ce cardinal Micara, l'un des plus grands orateurs de son temps, et que la dignité dont il était revêtu n'avait pu faire descendre de son antique austérité. Admis, dit-on, par Léon XII dans le Sacré-Collège, pour avoir, simple Capucin, osé dire de très dures vérités devant le sénat du monde catholique, la barrette rouge posée dans son humble antichambre rappelait seule son rang; car rien n'en faisait souvenir dans cette cellule de trois mètres carrés, au quatrième étage, dont la croisée en toile éclairait quelques sièges grossiers et une couche que bien des pauvres auraient trouvée trop dure et trop étroite. C'est dans ce sanctuaire de la doctrine et de la pauvreté évangélique que j'eus, pendant deux ans, le bonheur d'aller puiser, chaque semaine, ce qu'on ne trouvera jamais dans les livres - comme cet admirable religieux me le faisait lui-même observer, - la plénitude de la science qui coulait sans effort à chacune de mes demandes, en suivant, pour ainsi dire, toutes les ondulations de ma propre pensée.

Ces vues pratiques sur les grands événements contemporains, auxquels se mêlent les destinées de l'Eglise; la révélation de ces secrets qui commencent à n'en plus être, parce que les affaires accomplies permettent de parler et qui éclairent pourtant d'un jour nouveau les épreuves présentes, en faisant connaître quelque chose des motifs supérieurs qui ont guidé les pilotes de la barque de Pierre; cet ardent amour de l'Eglise, qui plane sur toutes les agitations terrestres et domine tout sentiment humain de la hauteur où élève la conviction d'une suprême responsabilité; voilà ce dont j'ai eu le bonheur, quoique bien jeune, d'être le témoin. Et quand je me rappelle que, sur le point de quitter l'Italie, Grégoire XVI daigna m'exposer lui-même, dans une longue audience, les diverses erreurs qu'il avait déjà condamnées et celles qu'il condamnerait bientôt, j'avoue que si j'éprouve une secrète joie d'avoir pu approcher, de plus près et plus longtemps que beaucoup d'autres, le dépositaire sacré de l'infailibilité divine, c'est surtout parce qu'il me semble avoir contracté là le facile devoir d'aimer Rome et son Pontife d'un amour plus tendre, plus profond et plus filial.

Sans être étendu, le cercle des relations de l'abbé d'Alzon ne se bornait pas aux personnes que nous venons d'indiquer. S'il ne fréquentait pas beaucoup les Jésuites ni leurs partisans, il ne les fuyait pas, reconnaissait leurs mérites personnels et savait, à l'occasion, chercher auprès d'eux bien des renseignements et des conseils utiles. Alors qu'on les dénigrait partout autour de lui, il voulut passer au milieu d'eux tout un mois de retraite et se préparer sous leur direction à recevoir les ordres majeurs. Toutefois, il serait inutile de le dissimuler, ses appréciations dans ses lettres à La Mennais et à d'autres sur la Compagnie de Jésus plutôt que sur tel ou tel de ses membres, se ressentent de son époque, des milieux qu'il fréquentait, non moins que de sa défiance instinctive pour tous ceux qui lui étaient dépeints comme les adversaires de la cause mennaisienne. Si sa jeunesse et la nature de son tempérament, trop confiant et trop porté à généraliser, en sont en partie responsables, ses relations ordinaires et ses amitiés y ont contribué également. Exceptons-en sa famille, qui ne paraît pas avoir eu contre ces religieux la moindre hostilité; un jour où lui-même les avait défendus au collègue Stanislas contre son professeur, il reçut de son père les plus vives félicitations.

Les six au sept personnes que l'abbé d'Alzon visitait souvent, et trois autres, avec lesquelles il ne semble pas avoir eu de relations: Mgr Orioli, religieux Conventuel devenu évêque; Mgr Foscolo, patriarche latin de Jérusalem, et le cardinal Castracane constituaient l'état-major du parti de La Mennais, à Rome. Tous étaient des connaissances que celui-ci avait faites, lors de ses deux séjours dans la Ville Eternelle, et qui lui restaient fidèles. Occupant, pour la plupart, des situations élevées et très liées entre elles, ces personnes représentaient un peu le parti d'opposition, celui des réformes politiques qu'elles auraient voulu réaliser aussitôt dans les Etats de l'Eglise. Leurs préoccupations et leurs regrets déteignaient trop sur le ton de leurs entretiens. En y étant admis, l'abbé d'Alzon y participait plus au moins; il les répétait parfois dans ses lettres, au risque d'effaroucher sa famille, peu habituée aux distinctions des théologiens, moins encore aux jugements sommaires portés sur les actes du Souverain Pontife. De là des difficultés; de là aussi des explications, que dut donner le jeune abbé à ses parents de peur de passer pour libéral. A bon droit, il se défendait de l'être tant sur le terrain religieux que sur le terrain politique, et la lecture attentive de ses dissertations philosophiques et politico-religieuses, aussi doctes que serrées, montre bien qu'il était sans reproche. Qu'il s'agît des principes ou des dérogations momentanées qu'imposait un peu partout la révolution triomphante, le jeune abbé savait toujours avancer les distinctions nécessaires.

Il faut reconnaître aussi que l'intention était excellente d'envoyer à La Mennais, à ses parents ou à des amis les appréciations favorables ou non qu'il avait pu recueillir du Pape, des cardinaux, des consultants, des théologiens et des hommes politiques sur les questions agitées, tout en regrettant que le ton employé ne soit pas toujours celui qui aurait convenu à un jeune homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans en des matières aussi délicates. On ne s'explique même certaines vivacités qu'en tenant compte de la

crise intérieure que l'abbé d'Alzon subit durant près de six mois, après la condamnation des *Paroles d'un croyant*. Elles étaient avant tout le fait d'une jeunesse inexpérimentée; d'un tempérament ardent, soucieux uniquement des intérêts de l'Eglise et que toute intervention politique suffisait à émouvoir; du milieu mennaisien qu'il fréquentait et qui nous paraît avoir, quelquefois, manqué de réserve dans ses jugements; de l'ignorance où le laissait La Mennais sur ses vraies intentions, non moins que de la crainte d'une apostasie, après l'arrêt porté contre l'aventureux philosophe. Il y eut des hauts et des bas dans cette crise, comme dans tous les états de conscience analogues, des regrets et aussi des retours sur ces regrets, qui cessèrent enfin avec l'effusion des grâces du sacerdoce. On ne naît pas saint comme on naît poète, et l'on ne le devient pas du premier coup ni sans effort. Même une âme privilégiée comme celle de l'abbé d'Alzon, qui conduirait tant d'âmes à la perfection, devrait acquérir la sainteté à ses dépens.

Cela dit, avouons que certains historiens de La Mennais exagèrent, lorsqu'ils attribuent à l'abbé d'Alzon une influence quelconque sur les décisions de leur héros. L'abbé Féli n'a jamais tenu son correspondant au courant de ses projets; de plus, il recevait de partout des nouvelles et des appréciations qui concordaient absolument avec celles de son jeune ami. Mais avant d'aborder en détail les rapports que ces deux hommes eurent entre eux, il sera bon d'esquisser, en quelques traits, l'histoire religieuse de ce temps, afin de bien établir l'état d'âme de l'abbé Féli, à l'aurore de l'année 1834, et les responsabilités de chacun.

Après sa déclaration de soumission motivée par l'encyclique *Mirari vos*, La Mennais s'était retiré dans la solitude de la Chênaie. Le Palpe fut très content de lui et le lui fit dire de divers côtés, ainsi que nous l'apprend une lettre de Montalembert à l'abbé d'Alzon, du 4 novembre 1832, qui résume bien la situation.

... Notre bon père, écrit Montalembert, qui est maintenant en Bretagne avec tous les siens, excepté moi, a supporté tout cela avec un véritable héroïsme, beaucoup mieux que nous autres, jeunes gens, et surtout beaucoup mieux que moi, qui suis vraiment désespéré de mon inaction forcée et de la ruine d'une cause à laquelle j'avais entrelacé ma vie. Vous apprendrez sans doute avec satisfaction que le Pape a chargé le P. Orioli, Général des Cordeliers; de témoigner à M. de la Mennais sa satisfaction pour sa soumission. Ceci dérangera un peu quelques-uns de Nosseigneurs, qui trouvent que *soumission* ne suffit pas et qu'il faut *rétractation*. Si le Pape est content, qui ne doit pas l'être? En même temps, le Pape a fait dire à M. de la Mennais, par l'interne M. Garibaldi, que s'il voulait lui écrire, il obtiendrait une réponse qui lui ferait à la fois *honneur et profit*. M. Féli a répondu qu'il était toujours parfaitement soumis au Saint-Siège, mais que, prévoyant tous les maux qui allaient fondre sur l'Eglise, il ne sentait rien à dire qui pût être un sujet de consolation pour le Saint-Père, et que, d'un autre côté, il ne voulait pour rien au monde augmenter les amertumes de son pontificat.

La Mennais remercia le P. Orioli, à Rome, de l'intérêt qu'il lui portait, transmit ces diverses nouvelles à Montalembert et à quelques intimes, mais refusa en même temps de s'adresser au Saint-Siège et de rendre publics les témoignages explicites de satisfaction qu'il en avait reçus. S'il eût été moins susceptible et moins irritable, il se serait empressé, par la publication de ces documents romains, de se réhabiliter et de fermer ainsi la bouche à ses adversaires. Il est vrai qu'il aurait dû, en même temps, renoncer à ses idées politico-religieuses, ou, tout au moins, garder momentanément le silence; attitude réservée dont ce disciple de Jean-Jacques Rousseau, imbu de toutes les chimères de 1789, était absolument incapable.

Il continua donc à bouder, gardant les apparences extérieures de l'obéissance, raillant tout et tous dans l'intimité des conversations ou dans les lettres adressées à ses partisans. Qu'il fût réellement soumis, certaines paroles de lui et de Montalembert autorisaient à en douter. Or, comme M. l'abbé Boutard l'a prouvé dans son *Lamennais*, le comte Lützow, ambassadeur d'Autriche à Rome, avait pour principale occupation de remettre au Pape Grégoire XVI la copie des lettres de La Mennais et de ses disciples, que le prince de Metternich avait fait intercepter par ses espions. Le fait est d'autant

moins niable qu'il est attesté dans ses dépêches diplomatiques et que nombre des originaux sont encore conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères, à Vienne. Par suite, l'abbé Féli et ses amis s'exposaient à de nouveaux orages, d'autant plus que l'encyclique n'avait pas terminé une affaire qui les concernait.

En effet, lorsqu'ils avaient recouru à Rome, à l'automne de 1831, ils voulaient avant tout échapper aux poursuites de l'épiscopat français. Bien avant l'encyclique *Mirari vos*, Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, avait demandé au Saint-Siège de confirmer la censure, tenue encore secrète, dont la majorité des évêques voulait frapper cinquante-six propositions, extraites des ouvrages de La Mennais. Le Pape avait préféré le blâme discret inséré dans l'encyclique à cette longue nomenclature d'erreurs, qui aurait par trop vivement froissé le prêtre breton. Aussi Mgr d'Astros et les autres opposants furent-ils pour quelque temps réduits au silence, sans se tenir le moins du monde pour satisfaits et sans retirer leur plainte. Convaincus bientôt que les mennaisiens n'avaient pas modifié leur manière de voir et persistaient à se déclarer non atteints par l'encyclique, ils revinrent à la charge, le 3 novembre 1832. A ce moment, 63 prélats français étaient défavorables à La Mennais.

Une fois de plus, Rome se résolut à ne rien brusquer. Certes, le Pape était instruit du véritable état des choses par les pièces secrètes que les Autrichiens avaient fait saisir, et il décida d'agir. Toutefois, au lieu "d'examiner la censure de l'épiscopat et de qualifier par propositions les erreurs mennaisiennes", il préféra adresser, sous forme de bref, une réponse générale à la lettre de l'archevêque de Toulouse qui l'attendait depuis plus d'un an. Dans le bref *Litteras*, du 8 mai 1833, il exprimait ses inquiétudes sur la sincérité de la soumission de La Mennais et des siens, "à cause de ce qui se répandait dans le public". L'allusion aux pièces secrètes tombées entre ses mains était transparente.

Le document pontifical aurait dû rester secret. Mgr d'Astros avertit après coup la cour romaine qu'il en avait envoyé une copie à tous les évêques français et que, de plus, il "n'avait point pensé aller contre les intentions du Saint-Siège, en le laissant publier par divers journaux". De fait, le 20 juillet 1833, le bref parut dans *l'Ami de la religion*. Devant ce coup inattendu et sous la pression d'amis sincères, le 4 août 1833, l'abbé Féli envoyait à Rome par l'intermédiaire de l'évêque de Rennes une nouvelle déclaration. Il y protestait de sa soumission absolue, qu'il avait prouvée, disait-il, depuis bientôt un an, "non pas seulement par de simples paroles, mais par des actes effectifs aussi éclatants que le soleil"; puis, après avoir donné une nouvelle formule d'adhésion au Souverain Pontife, assez vague du reste, il ajoutait, en guise de conclusion:

Si l'expression n'en paraissait pas assez nette à Votre Sainteté, qu'elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement: ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale.

Ces explications ne parurent pas satisfaisantes au Pape, qui, par le bref du 5 octobre 1833 adressé à Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, fit connaître les faits publics l'autorisant à douter de la pleine soumission de La Mennais et des siens. Grégoire XVI terminait ainsi:

M. de la Mennais demande qu'on lui indique les formules qui pourront le mieux servir à cet effet... Qu'il nous assure qu'il s'en tient uniquement et absolument à la doctrine exposée dans notre encyclique, qu'il n'écrira ou n'approuvera rien qui lui soit contraire. S'il nous donne ce témoignage et s'il y est fidèle, rien ne manquera à notre joie.

Mis ainsi au pied du mur, l'abbé Féli n'avait qu'à se rendre; il ne s'exécuta pas, de bonne grâce. Au reçu du bref, il avait quitté brusquement sa solitude bretonne pour Paris, où il arrivait le 2 novembre, sans même se douter que l'évêque de Rennes, froissé de sa manière d'agir, venait de lui retirer tous les pouvoirs ecclésiastiques dans son diocèse. Comme il était sincère, il ne voulut rien promettre qu'il ne pût tenir. Dans sa réponse au Pape, il établit une distinction entre le domaine spirituel et le domaine

temporel, déclarant nettement que "si, dans l'ordre religieux, le chrétien ne sait qu'écouter et obéir, il demeure, à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement temporel". En parlant ainsi, La Mennais oubliait les questions mixtes et aussi que son ordination sacerdotale lui imposait des devoirs particuliers. De plus, tout en se disant soumis sans condition aux actes émanés du Saint-Siège, il réservait sa liberté d'action et se gardait de préciser ce que les actes pontificaux contenaient de relatif à l'ordre spirituel ou à l'ordre temporel. Depuis plus d'un an, il tournait autour de la même équivoque, car une lettre secrète du cardinal Pacca lui avait fourni les renseignements désirés et signalé toutes les erreurs qu'il devait éviter à l'avenir. Il aurait suffi que le Saint-Siège se décidât à la publier, pour que La Mennais fût taxé de mauvaise foi et abandonné de tous ses disciples.

C'est de la dernière lettre de l'abbé Féli, qu'Emmanuel d'Alzon, à peine arrivé à Rome, écrivait à son père, le 9 décembre: "Il paraît que le Pape est fort mécontent de M. de la Mennais". De fait, Grégoire XVI ne pouvait se contenter d'une pareille distinction. Alors de longues et pénibles négociations s'engagèrent entre le prêtre breton d'une part, le nonce et Mgr de Quélen, archevêque de Paris, d'autre part, afin que le premier rédigeât enfin une formule qui pût satisfaire le Saint-Siège. Du 1er au 6 décembre 1833, trois projets successifs de soumission furent élaborés par le condamné et soumis au nonce ou à l'archevêque de Paris, qui les écartèrent. Alors, de guerre lasse, La Mennais rédigea et signa, le 11 décembre, quatre ou cinq lignes de latin, par lesquelles il déclarait accepter "uniquement et absolument la doctrine de l'encyclique, et s'engageait à ne rien écrire et à ne rien approuver qui lui fût contraire".

On le lui demandait depuis seize mois. Le Pape lui adressa, le 28 décembre, un bref élogieux, qui, dans sa pensée, terminerait cette malheureuse affaire. Il la termina, en effet, dans ce sens, que non seulement l'abbé Féli se refusa à le faire connaître au public, mais même à en accuser réception. C'est que l'égaré n'avait signé que par lassitude ce qu'il désavouait du fond de son être. L'adhésion qu'il avait donnée n'était qu'apparente, car il ne croyait plus en la divinité de l'Eglise ni en son infailibilité, et il cessa dès lors toute fonction sacerdotale, comme il l'écrivait à Montalembert le 1er janvier 1834:

Laissant de côté, disait-il, la question de vérité qui m'avait préoccupé jusqu'à ce moment, je ne vis plus dans cette triste affaire qu'une question de paix à tout prix, et je me résolus à signer non seulement ce que l'on me demandait, mais encore sans exception tout ce que l'on voudrait, fût-ce même la déclaration que le Pape est Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre, et qu'il doit être adoré lui seul. Mais, en même temps, je me décidai à cesser désormais toute fonction sacerdotale; ce que j'ai fait.

La véritable apostasie de l'abbé de la Mennais date de là, non pas, comme on le dit d'ordinaire, de la publication des *Paroles d'un croyant* ou des *Affaires de Rome*. Il serait même plus juste de convenir qu'elle est antérieure à cette fin de l'année 1833; car déjà, le 8 mai, en écrivant au P. Ventura, le malheureux déclarait expressément qu'il n'avait plus la foi.

Votre foi dans le Saint-Siège et dans les éclatants privilèges de la papauté reste entière et inébranlable, disait-il au Théatin. Je vois là un nouvel effort de la vertu qui, après avoir incliné le cœur au sacrifice, y incline encore la raison. La mienne, je le confesse, s'y refuse invinciblement. Les doctrines qui furent les miennes, que j'ai défendues avec une sincère et pleine conviction, pour lesquelles j'ai souffert et aurais voulu souffrir davantage, ces doctrines aujourd'hui sont bien loin de moi. Non, j'ose l'assurer, qu'aucun sentiment personnel m'en détourne; au contraire, il m'en a coûté plus que je ne puis dire pour y renoncer. Mais, en réfléchissant sur ce que je voyais, j'ai conçu la nécessité d'étudier de nouveau attentivement l'histoire, pour déterminer sans prévention et comme en présence de Dieu même, mon opinion sur plusieurs points d'importance extrême, en soi et par leurs conséquences. Il est résulté de ce travail de profonds changements dans toutes mes idées.

Les historiens récents, comme le R. P. Dudon, les abbés Boutard et Duine, qui ont étudié de près cette crise d'âme, reconnaissent qu'il faut placer entre les mois de

septembre 1832 et de mai 1833 la désaffection croissante du catholicisme, de la part de La Mennais. Dans les débuts de mai 1833, l'évolution était à peu près achevée. Sans être encore un révolté, il était déjà revenu au Dieu de Jean-Jacques Rousseau, celui de son enfance et de son adolescence avant sa conversion. La crise fut brève, en somme, bien que, de longtemps, ses conséquences logiques n'aient pas été connues du public. Lorsqu'il ne croyait plus, l'abbé Féli continuait de dire la Messe - Montalembert la lui servait encore et communiait de ses mains, en juillet 1833, - et c'est, de son propre aveu, dans les premiers jours de décembre qu'il cessa de la célébrer.

Tel était le véritable état intérieur de cet homme, au moment où l'abbé d'Alzon arrivait à Rome, le 25 novembre 1833. L'apostasie définitive, bien que secrète encore, était consommée,

On ne saurait donc, en bonne critique, en attribuer la plus légère part au jeune abbé qui n'avait eu jusque-là avec lui que des rapports très intermittents et tout à fait superficiels. Les événements et les documents, classés dans l'ordre chronologique, repoussent pareil jugement.

CHAPITRE VIII

La crise mennaisienne (1834)

Correspondance de La Mennais avec l'abbé d'Alzon. - La Mennais attend une transformation radicale du christianisme. - Ses amis de Rome trouvent qu'il a fait bien du chemin. - Publication des *Paroles d'un croyant*. - Critique fondamentale adressée à cet ouvrage par l'abbé d'Alzon. - Son attitude envers La Mennais après la condamnation de son livre. - Ce qu'il pense de la condamnation du système du sens commun. - Fin des relations avec ta Mennais. - - "Il faut toujours travailler pour Rome, quelquefois sans Rome, jamais contre Rome."

Abordons maintenant les rapports de l'abbé d'Alzon avec La Mennais, de décembre 1833 au mois d'octobre 1834, c'est-à-dire jusqu'au moment où finit leur correspondance, en distinguant la période qui précéda la publication des *Paroles d'un croyant* de celle qui la suivit.

Peu après son arrivée à Rome, le 9 décembre 1833, après avoir recueilli les bruits de son entourage, le jeune clerc écrivait à son père:

Tout en étant parfaitement disposé à condamner ce que le Pape repoussera des opinions de M. de la Mennais, je ne vois pas pourquoi je ne conserverais pas celles sur lesquelles il laissera libre. Or, je m'aperçois qu'il ne repousse en lui que certaines exagérations politiques, sur lesquelles j'étais loin de partager entièrement les vues du fondateur de l'*Avenir*.

Les premières semaines, il ne voit presque personne qui se réclame des idées de l'abbé Féli, parce que les lettres de recommandation que ce dernier lui avait envoyées pour le P. Olivieri et l'abbé Mac-Carthy ne lui furent remises que le 23 décembre. En attendant, il avait été à peu près éconduit par le P. Ventura, qui ne voulait pas s'attirer "une mauvaise affaire par des relations fréquentes avec des prêtres français". Il écrivit alors, par l'entremise de sa mère, un court billet à celui qu'il appelait son maître, billet qui dut se perdre en route, car La Mennais n'y fait jamais allusion.

Les mois passent, et, le 15 février 1834, à son retour de Naples, l'abbé d'Alzon lit une lettre adressée à un ami commun par l'abbé Féli, qui lui "paraît bien abattu". Il n'y tient plus: séance tenante, il lui écrit pour le consoler. La correspondance interrompue est ainsi reprise. La Mennais, sensible à ces "touchantes marques d'affection", répond le 5 mars, lui "offrant en échange un attachement bien vrai et que rien n'altérera jamais". Il ne se plaint pas de la situation qu'on lui a faite et n'en est nullement affecté; tout au contraire, il trouve dans ce délaissement ce qui surpasse tout autre bien: paix, loisir et liberté. Après quoi, il donne les raisons qui l'incitent à ne plus s'occuper de la cause religieuse.

Ce n'est pas que le travail et le combat m'effrayent. Je redescendrais dans l'arène, si j'y voyais des avantages et l'espérance de faire quelque bien. Mais ma plus intime conviction est qu'on n'en peut désormais opérer aucun par cette voie; qu'en tout ce qui concerne la religion, il faut laisser à Dieu le soin d'accomplir son œuvre; que cette œuvre immense nécessite beaucoup de choses que nous ignorons, des changements difficiles à calculer, de profondes modifications dans ce qui existe et ne *saurait continuer d'exister sous les mêmes formes*. Le monde se prépare pour ces grands changements, d'où sortiront l'état futur et le salut de la race humaine.

Ce langage sibyllin, souligné par La Mennais lui-même, signifiait que la hiérarchie et le sacerdoce catholique devaient disparaître pour céder la place à nous ne savons quel sacerdoce laïque, comme les prêtres du Nouveau Testament s'étaient substitués aux lévites juifs. Qui le devinerait, s'il n'en avait la clé? Ce n'est pas que l'abbé d'Alzon ne conçût des craintes au sujet de son maître. A l'aube de l'année 1834, il avait consigné dans un cahier ces mots que La Mennais avait écrits à Mac-Carthy, aussitôt après sa dernière soumission du 11 décembre 1833:

J'aurais voulu pouvoir établir une distinction entre le chef de l'Eglise et le pontife en lui-même, distinction parfaitement catholique, qui l'empêche de proclamer vraies, comme chef de l'Eglise, des opinions qu'il peut partager comme particulier. Le Pape n'a pas voulu de cette distinction; j'ai dû me soumettre. J'aurais répondu des suites de mon opposition, je ne réponds pas des suites de mon obéissance.

La finale renfermait une menace. Cependant, trois mois s'étaient écoulés depuis lors et aucun nuage n'avait encore obscurci l'horizon. Sans connaître le véritable état intérieur de son correspondant, l'abbé d'Alzon lui envoya donc, le 15 mars, une nouvelle lettre qui contenait surtout les jugements des PP. Olivieri et Ventura, ainsi que du cardinal Micara sur son compte. Les deux premiers engageaient l'abbé Féli au silence et au recueillement, bien qu'ils estimassent que ses idées n'étaient pas condamnées par l'encyclique *Mirari vos*. Le cardinal, lui, en savait plus long, ayant participé aux réunions de la Congrégation qui préparèrent la rédaction de ce document. Il connaissait sans doute également la lettre que le Pape avait fait adresser à La Mennais, en même temps que l'encyclique, et dans laquelle étaient exposés fort clairement les principaux points répréhensibles de ses doctrines; aussi aurait-il voulu que l'abbé Féli continuât à défendre la religion chrétienne, sans revenir sur les questions déjà traitées et blâmées par le Saint-Siège.

Enfin, l'abbé d'Alzon lui communiqua, de la part de Mac-Carthy, qu'on se proposait de le faire venir à Rome. La nouvelle, qui n'arriva à La Mennais que le 29 mars, n'en était plus une pour lui, car deux mois auparavant, le 31 janvier, il en avait informé son ami Marion. D'autres correspondants la lui avaient mandée également, et il leur avait répondu que "son parti était bien pris de ne jamais retourner dans ce pays-là". La nouvelle transmise par l'abbé d'Alzon ne pouvait donc augmenter les défiances de La Mennais, puisqu'il avait, depuis deux mois, repoussé l'idée d'un pareil voyage.

La réponse de l'abbé Féli, en date du 29 mars, marque des progrès considérables, sinon dans la révolte, du moins dans l'obstination.

Au moment même où je recevais votre lettre, écrit-il à l'abbé d'Alzon, il m'en parvenait deux autres de Toscane où, par suite de l'intrigue dont vous me parlez, on me pressait vivement, au nom d'*uno gran cardinale* qu'on ne désigne pas autrement, de me rendre à Rome, m'y promettant le plus agréable accueil, et l'on allait jusqu'à me proposer de m'y accompagner: tout cela délayé dans de longues phrases et de pompeuses périodes pleines de fades et hypocrites louanges. Sans lui répondre moi-même, j'ai fait dire à l'auteur qu'il perdait son temps et que, du reste, loin de me considérer, ainsi qu'il paraissait le croire, comme *mort à la société*, j'allais, au contraire, commencer à vivre pour elle.

C'est, en effet, d'elle seule qu'on peut s'occuper en ce moment, et, sous ce rapport, je ne partage point la manière de voir de l'excellent cardinal Micara. Il n'y a aujourd'hui rien à faire pour la religion. Ceux qui en doutent encore s'en convaincront bientôt. A Rome surtout, on n'a pas la moindre idée de l'état des choses et de l'esprit humain. On s'y figure des projets de schisme et d'Eglises nationales. Eh! bon Dieu, qui songe à cela? Personne, je vous jure. Le clergé est encore quelque chose, bien peu de chose cependant, pour les gouvernements qui s'en vont; c'est une espèce de rouage administratif comme un autre. Mais hors de là, nul ne s'occupe du catholicisme et de l'Eglise. Ils n'excitent ni haine ni amour. On les regarde comme morts. Il n'existe point en France de persuasion plus générale et plus profonde. Seulement, s'ils reparaissaient sur la scène politique, on les rejeterait d'un coup de pied dans leur tombeau.

Toutefois, on ne croit pas, il s'en faut de beaucoup, les destinées du christianisme accomplies. Loin de là! On reconnaît en lui le principe moteur de la transformation sociale qui s'opère, et l'on pense que lui-même subira une transformation, un développement nouveau, analogue et proportionné à celui qui s'accomplit dans l'humanité sous son influence. Ce développement, que sera-t-il? On l'ignore. Mais on est convaincu universellement qu'il est incompatible avec l'institution catholique présente, qui contient, dit-on, une évidente et radicale antinomie, dont la solution ne peut être fournie que par une institution nouvelle.

Telles sont les idées régnautes. A quoi il faut ajouter, parmi les catholiques, une sorte de modification progressive dans les habitudes de l'esprit, qui les détache de fait et toujours plus de l'autorité, sans presque qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes. En somme, il est facile de voir où l'on d'oit aboutir avec cela. La première chose que l'Eglise aurait à faire pour revivre serait de persuader aux hommes qu'elle est, qu'elle a vie, et pensée, et mouvement. Nous n'en sommes pas là.

Après avoir lu ces déclamations habituelles sous la plume de La Mennais, bien qu'énoncées toujours en termes incisifs, l'abbé d'Alzon écrivait à ses parents: "Il faut avouer que la tête de cet homme travaille beaucoup." A part lui, il se demandait pourtant

où cela mènerait, car il ne comprenait pas grand'chose à ces sortes de prophéties, sinon que l'apostasie semblait guetter le fougueux prophète. Il alla, le 18 avril, remettre au P. Ventura une lettre cachetée qu'il avait reçue pour lui de La Mennais, avec l'intention évidente de s'entretenir de ce sujet. Il a consigné dans son journal le résumé de leur conversation.

Moi. - Voici une lettre qui vous fera plaisir.

Ventura lit: "Je ne crois plus qu'il soit possible de défendre l'Eglise. Je dois des actions de grâces à mes adversaires, dont la haine stupide et hébétée m'a enfin montré qu'il fallait laisser faire la Providence..." Je ne croyais pas qu'il eût fait tant de chemin.

Moi. - Je viens d'entendre lire une lettre de lui qui est plus forte encore. Il est exaspéré. Ainsi, par exemple, il dit: "Le monde évidemment marche à de nouvelles destinées. La vieille enveloppe crève de toutes parts, quoique l'on ne découvre pas bien la forme de la chrysalide." Plus bas, il dit encore: "Malheureusement, je n'aperçois pas la place que Rome occupe dans le système nouveau. Le grand problème de l'union de la science et de la foi appelle une solution que l'Eglise ne donnera pas. Il y a chez les âmes un mouvement plutôt chrétien que catholique: ce n'est pas le protestantisme, qui ne satisfait pas; ce n'est pas le catholicisme, qui ne satisfait plus."

Ventura. - Tout cela m'étonne. Il a fait bien du chemin.

L'abbé d'Alzon cherche alors à excuser La Mennais en concédant que, dans le conflit moderne de la science et de la foi, la voix du prêtre a beaucoup perdu de son autorité; que les articles de Montalembert, laïque, dans *l'Avenir*, étaient plus appréciés que ceux de Lacordaire, prêtre, et qu'un rôle magnifique s'ouvrait à l'apostolat Laïque dans les temps nouveaux. Ventura en tombe d'accord avec lui, et ni l'un ni l'autre, en somme, n'avaient pénétré jusqu'au fond de la pensée de leur correspondant. Toutefois, pour s'éclairer davantage, l'abbé d'Alzon, dans une lettre aujourd'hui perdue, communiqua à La Mennais son interprétation, que celui-ci approuva, tout en renchérissant sur ses déclarations précédentes. Après avoir émis des principes discutables sur la vie intellectuelle et la vie sociale, l'abbé Féli continuait ainsi:

Cela posé, je crois que, dans la société présente, il y a invasion de l'autorité sur le domaine de la science et du droit, c'est-à-dire que la liberté de penser et la liberté d'agir, qui constitue un des éléments de l'humanité, est arbitrairement limitée dans l'homme et détruite en partie. D'où je conclus qu'il n'y a point de paix à attendre dans le monde, jusqu'à ce que l'homme ait recouvré le degré de liberté scientifique et sociale qu'exige un développement actuel et dont il sent le besoin, en un mot, jusqu'à ce que le droit, sous ce rapport, soit satisfait.

Il y aurait des choses bien remarquables et bien importantes à dire là-dessus, si l'on entrait dans le détail, mais les bornes d'une lettre ne le permettent pas. J'avais espéré que l'harmonie entre la foi et la science, entre l'ordre et la liberté, pourrait s'établir par les efforts pacifiques des intelligences et des cœurs droits; à présent, je ne l'espère plus. On est entré, pour n'en plus sortir qu'après de grandes catastrophes, dans la voie des révolutions. Je ne m'explique point les influences qui ont dominé à Rome, ou je ne me les explique qu'en supposant que la Providence a caché dans les trésors de l'avenir des événements dont la portée dépasse de bien loin toutes nos prévoyances.

Quoi qu'il en soit, décidé, pour mon compte, à rester, si je le puis, simple spectateur de ces événements, à mesure que le temps les développe, mais voulant sauver ma mémoire de l'ignominie qui la souillerait, si l'on pouvait croire un jour que j'ai connivé à un degré quelconque, soit aux actes, soit aux doctrines de la tyrannie et de l'anarchie qui se disputent la société présente, j'ai cru nécessaire de protester une dernière fois contre l'une et l'autre dans un petit écrit qui vient de paraître, et dont vous aurez peut-être entendu parler.

Je sais bien ce qu'en penseront, ce qu'en diront certaines personnes et à quoi je m'expose en le publiant. Mais il m'a semblé que, avant toutes choses, je devais acquitter ma conscience dans cette espèce de testament, flétrir le despotisme qui partout aujourd'hui écrase l'humanité, et apprendre aux hommes égarés par des opinions extrêmes, ou aigris par le sentiment de leurs maux, que le soulagement qu'ils cherchent, la liberté qu'ils veulent et qu'ils ont raison de vouloir, ils ne les trouveront jamais, à moins qu'ils ne les demandent à Dieu, en obéissant de cœur aux deux grandes lois de la charité et de la justice. Que si, comme je m'y attends, on m'impute à crime ce langage, je me consolerais par la conviction d'avoir accompli, avec quelque courage peut-être, un devoir que ma position m'imposait.

On ne se douterait guère, à lire ce dernier paragraphe et en voyant de quels termes élevés La Mennais se sert pour présenter son ouvrage, qu'il a voulu parler des *Paroles d'un croyant*, une torche capable d'incendier tous les Etats du monde. On comprend que l'abbé d'Alzon, qui ne l'avait pas encore lu et n'en avait parcouru que des extraits dans les revues et les journaux, ait écrit, le 2 juin, à sa sœur Augustine:

La lettre de M. Féli que tu m'envoies m'explique les motifs qui l'ont déterminé à publier son livre. On n'en saurait trouver de meilleurs. Je crains seulement qu'il n'ait été à côté du but.

Si nous ajoutons une lettre perdue, dont nous connaissons la teneur par la réponse de La Mennais et qui avait trait surtout à l'établissement d'un Séminaire français à Rome, nous aurons épuisé la correspondance qui a précédé les *Paroles d'un croyant*. Tout nous autorise à conclure que l'abbé d'Alzon, sans connaître la chute de La Mennais, la redoutait déjà, et que, pour l'éviter, il eût souhaité, du côté de l'Eglise, des concessions que le prêtre breton n'aurait jamais trouvées suffisantes. On ne fait pas sa part à la Révolution, et c'était tout le programme social de la Révolution libérale et parlementaire que l'ancien défenseur de la papauté arborait aujourd'hui ostensiblement.

Rejetons ici, en passant, un grief élevé contre le séminariste français. Dans les lettres qu'il écrivit de Rome, de novembre 1833 à mai 1834, il a dit et redit que le Saint-Siège ne reviendrait pas sur les doctrines de l'abbé Féli, si celui-ci gardait le silence, et les événements semblèrent lui donner tort, puisque Grégoire XVI condamna son système philosophique. Cependant, les historiens récents de La Mennais partagent le sentiment de l'abbé d'Alzon. Après la soumission de l'égaré et le Bref élogieux que lui envoya le Pape (décembre 1833), l'affaire était définitivement close. La preuve en est que le Sulpicien Boyer ayant sans autorisation publié, au début de 1834, son *Examen de la doctrine de M. de La Mennais* et en ayant fait remettre au Pape un exemplaire par l'internonce de Paris, Grégoire XVI se hâta d'en manifester à l'un et à l'autre sa vive contrariété. Le Jésuite Rozaven, qui avait tout prêt un ouvrage dans les mêmes idées que celui de Boyer, s'était bien gardé de le sortir de ses cartons. Si donc la question mennaisienne fut rouverte à Rome, c'est que La Mennais viola sa promesse en publiant les *Paroles d'un croyant*.

Par suite de malentendus divers, l'abbé d'Alzon ne put avoir ce livre, et pour quelques heures seulement, que le 12 juin, c'est-à-dire treize jours avant sa condamnation par le Pape. Jusque-là il avait dû se contenter des extraits ou des résumés qu'en donnait la presse, car la police pontificale en interdisait l'entrée à la poste et à la douane. Ses premières impressions se ressentent donc de cette connaissance très imparfaite. Le 20 mai, il écrit à son père que les questions agitées par La Mennais ne pouvaient être résolues que par un coup violent, et, tout en se trompant sur les dispositions intimes de l'auteur, il souligne le vice fondamental de son ouvrage.

Si l'abbé de la Mennais est condamné, remarque-t-il, il se soumettra; s'il ne l'est pas, il publiera son ouvrage sur les maux de l'Eglise et ses remèdes... Son tort me paraît être d'avoir attaqué le pouvoir en général; s'il n'avait attaqué que les rois de nos jours, on l'eût toléré.

Le 5 juin, il accentue ses réserves et émet ce jugement qui paraît être définitif:

Ce que j'en connais me fait regretter qu'il n'attaque que les rois. Les peuples ne sont pas moins coupables, et c'est peut-être à cause d'eux que les rois sont mauvais... Le tort de l'abbé de la Mennais n'est pas d'avoir crié contre les rois d'aujourd'hui, mais contre la monarchie, qui est une forme de gouvernement bonne en elle-même, et contre le pouvoir en général.

Ces réflexions, il ne les réserva pas à sa famille, il eut le courage de les communiquer à l'auteur des *Paroles d'un croyant*, le jour même où il venait de parcourir son ouvrage en entier. Dans sa réponse, l'abbé Féli s'efforça de repousser des observations qui atteignaient le fond de sa thèse, et il le fit avec toute la fougue du démocrate qui ne peut admettre que la monarchie soit une bonne institution. Pour lui,

comme pour tant de républicains de nos jours, cette forme de gouvernement n'était apte qu'à corrompre les peuples et à causer le malheur de la société. Ses remarques étaient d'autant plus déplacées qu'en France et dans d'autres pays le roi régnait et ne gouvernait pas.

Pour répondre maintenant à vos questions, écrit-il, les rois sont seuls coupables du mal qui se fait par les rois. Comment voulez-vous qu'on en accuse les peuples, qu'on les rende responsables de leur propre oppression? N'est-il pas clair qu'ils n'ont aucune action commune et générale, et que, précisément, on ne veut pas qu'ils en aient? Où est, dans presque toute l'Europe, le peuple dont on pourrait dire: il a fait ceci ou cela? Les peuples n'agissent pas, ils souffrent et aspirent au terme de leurs souffrances. Il existe sans doute dans leur sein beaucoup d'individus mauvais; mais ce genre de mal ne crée point de solidarité nationale, et ce serait une étrange excuse pour les tyrans que le défaut de sainteté en ceux qu'ils oppriment. Cette excuse serait également bonne jusqu'à la fin du monde. Aussi, ne puis-je voir dans la tyrannie une punition directe, selon le sens rigoureux du mot; elle est une suite du mal et l'un des plus grands maux. Or, Dieu ne veut aucun mal et il les réprouve tous.

J'attaque particulièrement l'abus du pouvoir sous la forme monarchique, parce que c'est, à la Suisse près, l'unique forme de pouvoir qui existe en Europe. S'il en était d'autres qui violassent systématiquement et d'une manière permanente la loi de justice et de charité, je les attaquerais également sans doute. Mais le pouvoir monarchique ne pourrait-il pas se modifier suffisamment pour être en harmonie avec la justice et les besoins pressants de la société chrétienne? C'est une autre question. Quelques-uns croient qu'il le pourrait, et s'il le faisait réellement, il n'y aurait plus sujet de se plaindre. Moi, je ne le crois pas, pour beaucoup de raisons qu'il serait trop long de déduire ici. Au reste, l'avenir en décidera.

Toujours est-il vrai qu'on ne peut aujourd'hui attaquer le mal que là où il est. J'ajouterai que quand tous les droits sont violés, il y aurait de la barbarie à rechercher rigoureusement si ceux qu'on dépouille de ces droits, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on tue arbitrairement, sont tous bien purs, bien édifiants. Qu'est-ce que cela fait à la question, et en quoi leurs fautes devant Dieu diminueraient-elles le crime des autres? Une vieille et terrible habitude incline le jugement des hommes du côté de la puissance, et c'est elle pourtant qui sera le plus sévèrement jugée par le juge suprême: *potentes potenter torquebuntur*.

Dans sa lettre du 12 juin, la seule qu'il envoya à La Mennais après la lecture de son livre et avant sa condamnation, l'abbé d'Alzon lui annonçait que, d'après ses informations, le Saint-Siège ne se prononcerait pas contre lui. Cette nouvelle qu'il avait déjà transmise à sa famille, il devait la communiquer à d'autres personnes, notamment à d'Esgrigny, dans sa lettre du 21 juin. Or, le lendemain même, le Pape signait l'encyclique *Singulari vos*, qui condamnait les *Paroles d'un croyant*.

Le séminariste s'était donc trompé clans ses prévisions, comme se trompèrent tant de Romains et tant d'étrangers avec lui. Le mystère même dont est entourée, aujourd'hui encore, la rédaction de ce document, explique cette erreur. D'après l'historique que le R. P. Dudon a donné de cette affaire, un rapport du cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, remis le 11 juin, aurait tout d'abord décidé le Pape à condamner l'ouvrage. Pour ce faire, le cardinal n'aurait voulu qu'un Bref aux évêques de France; Grégoire XVI préféra signer, quelques jours après, l'encyclique *Singulari vos*, préparée par trois cardinaux, à l'exclusion des théologiens; ce qui allait contre les usages traditionnels, mais permit en même temps de tenir la chose secrète.

Avant d'en arriver à cette décision, la Cour de Rome avait hésité quelque temps sur la conduite à observer à l'égard de ce livre. Peu après son apparition, Grégoire XVI avait adressé une lettre autographe à Mgr de Quélen, archevêque de Paris, pour lui demander si une condamnation serait opportune. Du moins, La Mennais affirmait l'existence de cette lettre à Benoît d'Azy et à Montalembert, le 28 mai et le 1er juin. L'archevêque se prononça contre cette mesure de rigueur, et le Pape se rangea à son avis. C'est ce que constate fréquemment La Mennais, en particulier le 12 juillet, en écrivant à Montalembert, les 11 et 13 juillet, en répondant au marquis de Coriolis et à de Coux, et cela quand il ignorait encore sa condamnation. Lorsqu'il la connut, il maintint ses affirmations antérieures. En effet, il écrivait à Benoît d'Azy, le 17 juillet: "Je me croyais certain que Rome ne parlerait pas, et je le croyais sur une lettre autographe du

Pape, dont on m'avait donné connaissance". Sa tranquillité reposait donc, non pas sur les assurances plus ou moins hypothétiques que lui mandaient ses amis de Rome, mais sur un document personnel du Pape qu'on lui avait communiqué. Ainsi le grief que l'on fait quelquefois à l'abbé d'Alzon d'avoir sur ce point induit La Mennais en erreur n'est pas fondé. Du reste, la persuasion que le Pape ne parlerait pas était partagée par le gouvernement français, qui avait conseillé au Saint-Siège cette attitude et qui ne fut certainement pas le dernier à répandre la nouvelle du silence de Grégoire XVI.

L'abbé d'Alzon ne sut l'existence et le contenu du document pontifical que six jours après sa signature par le Pape, au cours d'une visite au P. Ventura, qui avait ce jour-là avec lui le P. Olivieri. Ce dernier, qui était maître général des Dominicains et Commissaire du Saint-Office, n'en savait pas plus long que lui, tant le secret avait été bien gardé. Le séminariste français en informa aussitôt ses parents, et, tout en se disant parfaitement obéissant, ne cacha pas le déplaisir que la mesure lui causait. Le style saccadé de sa lettre le dévoile bien.

L'abbé de la Mennais, écrivait-il le 30 juin, est condamné par une encyclique, qui déclare son dernier ouvrage scandaleux, erroné, impie, subversif de l'ordre, petit de taille, grand de malice. L'on n'y précise point les questions, on ne nomme pas l'auteur, on commande des prières pour sa conversion, on blâme en passant le système de philosophie. comme je suis entièrement soumis, je suis tranquille pour mon compte, mais je tremble pour les suites et je ne suis pas le seul. Le roi de Naples donne une constitution. Quand l'Italie sera entre la France et la Sicile comme une chandelle qui brûle par les deux bouts, nous verrons ce que fera Rome... Adieu. Je suis, malgré ce, un peu vexé, mais je ne ferai pas de bêtise. Je suis allé, hier encore, baiser les pieds de saint Pierre et lui demander du courage pour moi et pour ceux qui en ont besoin.

Il se soumit donc, "mais en rugissant", comme il le déclarait un peu plus tard à son père et comme l'atteste un billet adressé à La Mennais, le 1er juillet, dont il ne reste que ces quelques lignes:

Ce coup nous a surpris tous. Personne ne s'y attendait. Je suis trop agité et trop rempli d'indignation pour écrire deux mots de suite.

Qui avait poussé la Cour romaine à prendre la nouvelle décision? On en rejette communément la responsabilité sur certains gouvernements; c'est dans ce sens que, le 21 juillet, l'abbé d'Alzon écrivait à La Mennais:

La France n'a fait aucune démarche auprès du Souverain Pontife pour demander la condamnation des *Paroles d'un croyant*. Ce sont deux notes très fortes, venues de Saint-Petersbourg et de Vienne, qui ont motivé l'apparition de l'encyclique.

Ces renseignements, qu'il avait déjà envoyés à son père et qu'il reproduira dans toutes les lettres de cette époque, il les tenait d'un employé supérieur à l'ambassade de France. Sont-ils exacts? Oui et non. Aujourd'hui que les pièces des archives des divers Etats européens sont accessibles et connues; personne ne conteste que le gouvernement français s'est tenu à l'écart de cette affaire; personne ne conteste non plus que ses agents de Rome, en particulier Tallenay, attribuaient, tout comme l'abbé d'Alzon, à des notes de l'Autriche et de la Russie la dernière attitude adoptée par le Saint-Siège. Or, le 25 août 1834, dans l'église Saint-Louis-des-Français, Grégoire XVI protestait contre ces rumeurs auprès de ce même Tallenay, qui s'en était fait à Paris et à Rome le propagateur.

Je puis vous assurer, Monsieur le chargé d'affaires, et vous me croirez, j'en suis sûr, que je n'ai été dans cette occasion influencé par personne. J'ai lu l'ouvrage de M. de la Mennais; je l'ai trouvé rempli de maximes condamnables et j'ai conçu mon encyclique. Sans doute, avant de livrer un acte de cette importance à la publicité, j'appelle autour de moi quelques cardinaux pour m'éclairer de leurs lumières; mais, après ma conscience, c'est là mon seul conseil en matière de foi, de dogme et de morale. (Dépêche de M. de Tallenay, du 27 août 1834.)

Nous ne nous permettrons pas de douter de la parole du Pape et nous ajouterons qu'on n'a trouvé, dans les archives des chancelleries, aucune trace des notes qu'auraient

rédigées l'Autriche et la Russie. L'abbé d'Alzon s'est donc trop fié aux nouvelles de l'ambassade française. Disons cependant à sa décharge que la déclaration de Grégoire XVI est une réponse diplomatique et qu'à ce titre tous les termes doivent en être pris dans le même sens où le Pape les a employés. L'Autriche et la Russie n'ont pas demandé au Saint-Siège, par une note expresse, la condamnation des *Paroles d'un croyant*, c'est évident; et il est évident aussi qu'elles ne constituaient pas le conseil du Pape. Tout de même, il est parfaitement établi par de nombreuses dépêches diplomatiques que, dans les deux mois qui s'écoulèrent entre la publication de cet ouvrage et sa réprobation, les chanceliers d'Autriche, de Russie, et de Prusse égaïement, transmirent à leurs ambassadeurs de Rome des lettres qui concluaient à la condamnation de l'abbé de la Mennais et de son livre, une fois: même au supplice de cet homme par le feu, et que, d'ordre supérieur, ces lettres furent lues au Pape et au cardinal secrétaire d'Etat. Ces démarches, connues des autres ambassades, les autorisaient à croire "à une intervention des puissances du Nord auprès du gouvernement pontifical" et même à la remise de notes.

De peur que ces affirmations ne paraissent gratuites à quelques lecteurs, voici deux des dépêches publiées par M. l'abbé Boutard, sur lesquelles elles s'appuient. Le 16 mai 1834, le prince de Metternich pria son ambassadeur à Rome de lire à Grégoire XVI le passage suivant de sa lettre:

La mode de brûler les hérétiques et leurs œuvres est passée: il est permis de le regretter dans son application à ce cas spécial. Veuillez, Monsieur le comte, me tenir au courant du parti que prendra le Saint-Père, car il me paraît impossible qu'il n'en prenne pas à l'égard d'un prêtre qui ose ce dont M. de la Mennais s'est rendu coupable envers l'Eglise et toute la société humaine.

Le 31 mai, l'ambassadeur autrichien répondit à son chancelier:

J'ai vu le Saint-Père hier; je lui ai lu le passage de votre lettre qu'il a écouté avec le plus vif intérêt, et il m'a chargé de dire à Votre Altesse qu'il partage au suprême degré votre opinion... Le Pape me chargea de vous dire, mon prince, que vous serez sans retard instruit du parti qu'il prendra.

On reproche également à l'abbé d'Alzon d'avoir trompé La Mennais sur la valeur canonique du document pontifical, et, par suite, de l'avoir amené à ne pas envoyer d'acte de soumission. Les six dernières lettres que l'abbé d'Alzon écrivit à l'auteur des *Paroles d'un croyant* sont perdues ou conservées d'une façon très fragmentaire. De ce qui reste et des réponses de l'abbé Féli, il résulte toutefois que ses amis de Rome lui ont tout d'abord recommandé le silence. Plus tard, l'abbé d'Alzon s'est ravisé, à la demande de Melchior du Lac qui désirait une soumission publique; sa dernière lettre à La Mennais, datée du 4 octobre 1834, l'engageait à se soumettre. Le Jeune abbé a donc changé d'opinion sur ce point. C'est que les théologiens de Rome qu'il consultait ne s'entendaient pas toujours entre eux, et ses réponses à La Mennais se ressentaient de leurs variations.

L'abbé d'Alzon a-t-il également affirmé à La Mennais que le document pontifical n'avait aucun caractère dogmatique? Il est certain que l'encyclique *Singulari vos* n'est pas infaillible, si l'on entend par là que le Pape y a promulgué une nouvelle définition de foi ou qu'il a extrait une série de propositions du Livre de l'abbé Féli pour les condamner. Très souvent l'abbé d'Alzon l'a fait remarquer dans ses lettres, et pas un théologien d'aujourd'hui ne s'aviserait de lui donner tort. Il est non moins certain que le Pape a réprouvé et condamné les *Paroles d'un croyant* comme "contenant des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la Sainte Ecriture, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Eglise, notamment dans les écrits des Vaudois, des wicléfites, des hussites et d'autres hérétiques de cette sorte". Toutefois, comme, en dépit de cette longue nomenclature de notes, les propositions blâmables des *Paroles d'un croyant* ne sont pas indiquées, c'est à

chacun, selon une juste remarque de l'abbé d'Alzon, à vérifier quelles sont celles qui répondent à la description pontificale et à leur attribuer la note qu'elles méritent.

La lettre du Pape est donc infaillible, lorsqu'elle rapporte un jugement infaillible antérieurement émis par l'Eglise. Hors de là, elle condamne un livre qu'elle estime dangereux pour la société chrétienne; elle lui applique en général des notes théologiques redoutables; puis elle donne, ou plutôt elle renouvelle une direction doctrinale sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, surtout sur l'obéissance que les sujets doivent à leur souverain. A tous ces titres, on serait mal venu de refuser à l'encyclique *Singulari vos* un caractère dogmatique. C'est bien aussi ce que n'a jamais fait l'abbé d'Alzon. Tout lecteur non prévenu qui examinera attentivement ce qu'il a écrit alors, non seulement à La Mennais, mais à sa famille et à ses amis, dans les lettres surtout où la question est traitée *ex professa*, avec les distinctions d'école qui sont de rigueur, devra reconnaître qu'il ne s'écarte pas de la doctrine traditionnelle.

A-t-il réellement dit à l'abbé Féli que certains théologiens de Rome ne regardaient l'encyclique que comme une opinion privée du Pape? Il lui a rapporté le propos d'un ami qui autorisait à l'admettre. En effet, si nous en croyons La Mennais, d'Alzon lui aurait écrit, le 5 juillet: "Mac-Carthy a vu hier un religieux qui l'a assuré qu'un grand nombre de théologiens considéraient l'encyclique comme l'opinion personnelle de Mauro Capellari, et rien de plus." Quant à lui, il n'en avait rien conclu, au moins d'après les extraits donnés par La Mennais lui-même. Aussi, lorsqu'il sut que ce dernier lui attribuait publiquement pareille responsabilité, il se hâta de lui répondre, le 4 octobre, dans sa dernière lettre:

Je me serai probablement mal expliqué. Je sais que M. Mac-Carthy vous apprit, dans le temps, que, dans une conversation avec un Dominicain de son pays, celui-ci lui avait fait part des murmures des théologiens. Moi-même, je vous ai appris que le P. Ventura, le P. Mazzetti, le P. Olivieri, le cardinal Micara étaient très mécontents. Une foule d'autres théologiens (une personne m'a assuré en connaître trente des plus distingués et du même avis) paraissent se plaindre des procédés du Pape, mais tous se soumettent.

Bien plus, dans toutes les autres lettres où l'abbé d'Alzon rapporte ce jugement sommaire de quelques théologiens romains sur l'encyclique, il a toujours soin d'ajouter que telle n'est pas son opinion. Une fois entre autres, le 7 juillet, il écrivait à sa sœur Augustine:

Je t'ai déjà appris la nouvelle de l'encyclique. On la juge différemment. Un grand nombre de théologiens la considèrent comme la pure opinion de Mauro Capellari, et non la décision du Pape. Ceci me paraît un peu fort. Le P. Ventura est plus franc et pense qu'il ne faut pas la considérer autrement que comme une décision formelle.

Donc, il y a eu quelque imprudence, de la part de l'abbé d'Alzon, à rapporter des on-dit à un homme qui n'était déjà que trop porté à se donner raison; il ne s'est pourtant jamais mépris lui-même sur le vrai caractère de l'encyclique, en ce qui concernait les *Paroles d'un croyant*. En est-il ainsi du système philosophique du sens commun, que réprouve également le document pontifical? Ici, nous touchons à la partie vitale de la doctrine mennaisienne, celle qui passionnait l'abbé d'Alzon et dont son inventeur ne se souciait déjà plus. Comme les termes dont s'était servi le Pape manquaient quelque peu de précision, des théologiens romains ne voulaient appliquer le blâme qu'à la philosophie politique. D'autres allaient plus loin. En juristes consommés, ils s'évertuaient à établir que si l'on n'avait su d'avance l'intention du Pape, il eût été impossible de prouver, avec le seul texte de l'encyclique, que Grégoire XVI avait visé réellement et avait condamné le système philosophique de La Mennais plutôt que celui de tel ou tel savant allemand.

De pareilles interprétations feraient sourire, si elles n'avaient élucidé par quelque côté la pensée pontificale en suscitant des réfutations et des explications qui ne laissent

rien ignorer du sujet. Tout en s'en faisant le rapporteur, l'abbé d'Alzon n'avait garde de les prendre à son compte. Dans les centaines de pages qu'il a consacrées à ces quelques lignes du Pape, sa pensée se dessine avec une grande netteté. C'est bien La Mennais qui est condamné; d'autres peuvent ergoter là-dessus, lui ne se le permettra pas. Depuis longtemps, il avait percé les défauts de son système; il n'a donc aucune peine à reconnaître qu'ils étaient désapprouvés. Mais il s'adressait à des professeurs de Séminaires qui le consultaient, Français assez enclins à passer d'un extrême à l'autre, et dont plusieurs parlaient de sacrifier la philosophie pour chercher un refuge assuré dans l'arche de la foi. L'abbé d'Alzon s'élève avec vigueur contre une telle réaction, montrant que la philosophie est le fondement même de la théologie et, que, sans elle, des vérités essentielles du christianisme, comme l'existence de Dieu, ne sauraient être prouvées. Il répudie donc les excès du système mennaisien, mais il ne répudie que cela, et il répond à tous ceux qui l'interrogent que le Pape n'a répudié que cela. Il se sentait si sûr de son terrain que, même après avoir signé l'adhésion à l'encyclique qu'on lui imposa, même après avoir entendu les explications que lui donna Grégoire XVI dans une audience particulière, il déclara qu'il n'avait rien à rétracter de ce qu'il avait écrit.

Les deux dernières lettres de l'abbé d'Alzon n'obtinrent pas de réponse du solitaire de la Chênaie. Avant même de recevoir celle du 4 octobre, ce dernier, ému des indiscrétions de la censure pontificale qui se permettait d'examiner sa correspondance, avait décidé de ne plus avoir de rapports avec des personnes de Rome. Il écrivait à Montalembert, le 14 octobre 1834:

J'ai écrit à Rome que, toutes mes lettres étant ouvertes, je priais qu'on ne m'en envoyât plus; de sorte que j'ignore maintenant ce qui s'y passe et ne m'en inquiète guère.

La manière dont lui parvint la lettre de l'abbé d'Alzon, du 4 octobre, n'était pas pour le faire changer d'avis. Ordinairement, d'Alzon correspondait avec lui par l'entremise de sa famille ou par celle de l'abbé Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*. Or, l'on a publié un billet de Bonnetty à La Mennais, daté du 27 octobre 1834, qui ne peut viser que la lettre du 4 octobre.

Je viens de recevoir, lui écrivait-il, dans une lettre de notre cher d'Alzon, une lettre à votre adresse. En vous la faisant passer à la Chênaie, je crois devoir vous prévenir que je l'ai reçue dans l'état où elle se trouve, c'est-à-dire portant la marque qu'elle a été *décachetée*. Celle dans laquelle elle était renfermée a été ouverte en même temps. Je me perds en conjectures pour savoir à qui attribuer cette violation du secret de la poste, et je veux en prévenir Emmanuel, afin qu'il se conduise en conséquence. Peut-être est-ce lui-même qui aura eu à ajouter quelque chose.

Ainsi se terminèrent ces relations, par suite de circonstances purement extérieures, sans que l'attachement que La Mennais et le jeune clerc nourrissaient l'un pour l'autre ait été le moins du monde altéré. Il n'y eut jamais ni froissement ni rupture entre l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence* et l'abbé d'Alzon, bien que la correspondance n'ait pas été reprise lorsque ce dernier, à son retour de Rome, avait toute liberté d'écrire de nouveau. Les lettres, d'ailleurs, sont bien moins nombreuses qu'on ne serait porté à le croire. A notre connaissance, l'abbé d'Alzon écrivit à La Mennais, du 22 janvier 1830 jusqu'au octobre 1834, vingt fois en tout, dont douze fois de Rome. Quatre lettres seulement sont conservées intégralement.

On se tromperait en s'imaginant que, si la correspondance avait continué, La Mennais aurait cédé aux conseils de ses amis de Rome, lui qui résista toujours aux instances les plus pressantes de Montalembert et de tous ses intimes. Quand cet homme avait pris une résolution, rien ni personne au monde n'aurait pu l'y faire renoncer. Depuis qu'il avait rédigé et signé, le 11 décembre 1833, sa seconde soumission, il se regardait dans son intérieur comme déshonoré, et ne voulait plus avoir rien de commun avec le Pape et ses représentants officiels qui lui avaient valu cette honte. Il avait décrété alors que tout ce qu'il écrirait désormais se trouvait hors de la compétence de

Rome; par suite, toute intervention de celle-ci ne pouvait que lui paraître abusive et était considérée comme non avenue.

On se tromperait plus encore en croyant qu'il avait des inquiétudes. Ses colères étaient violentes, mais courtes, et, à l'en croire, jamais il n'avait été aussi heureux qu'à ce moment-là. Peu après sa condamnation, qu'il apprit seulement le 15 juillet, il sut sans doute que Mgr de Lesquen avait retiré la suspense dont il l'avait frappé l'année précédente, et il songea très sérieusement à dire de nouveau la messe. Le 2 août 1834, il répondait à Mlle de Lucinière, qui lui supposait des troubles de conscience:

Je n'en éprouve pas l'ombre, et mon projet est bien de recommencer à dire la sainte messe, dès que j'aurai quelque assurance de n'être pas chassé du seul asile que j'aie au monde, par une interdiction publique.

Le 7 août, il fit part de la même résolution à Montalembert.

J'ai maintenant tout ce qu'on peut avoir d'assurance qu'on me laissera parfaitement tranquille. En conséquence, je ne tarderai pas à reprendre mes fonctions, momentanément suspendues, afin qu'on n'usât pas de ce moyen pour me chasser de mon dernier asile.

Le plus étonnant, C'est qu'il le fit, d'après une lettre anonyme, écrite le 29 septembre 1834 et dont l'abbé d'Alzon nous a conservé une copie qui remonte à ce temps-là. La Mennais célébrait alors les saints mystères. Le fait, croyons-nous, est passé inaperçu de ses historiens; il ne s'accorde ni avec les croyances du malheureux abbé ni avec son hostilité tenace contre le Pape et toute la hiérarchie catholique; par ailleurs, le document nous paraît irrécusable. Cette lettre raconte la visite et le séjour d'un ami du correspondant à la Chênaie, entre le 9 et le 29 septembre 1834.

Notre ami, dit l'inconnu, a trouvé à la Chênaie trois savants fort aimables, dont l'un servait humblement la messe. Tout ce qu'il a vu l'a édifié au possible. Il a reconnu par lui-même avec quelle facilité l'esprit de parti se laisse aller à croire les calomnies les plus absurdes. La santé de M. de la Mennais est aussi bonne qu'on peut le désirer: Ses nuits sont seulement très souvent sans sommeil, et la faiblesse qu'il éprouve à son lever est telle *qu'il ne peut pas toujours célébrer les saints mystères*. Ses amis ne l'avaient jamais connu aussi gai et aussi calme.

Bien des émotions avaient agité l'âme de l'abbé d'Alzon au cours de cette triste affaire. Sa respectueuse admiration pour son maître lui avait jusque-là caché en partie ses défauts. En le froissant dans ses sentiments les plus intimes, la condamnation portée par Rome le força à les voir et à réfléchir. Il en retira le dégoût de tout système arrêté d'avance, philosophique aussi bien que politique, et celui des basses intrigues qui heurtaient sa nature généreuse; il en retira également la conviction que Dieu n'a besoin de personne et que, s'il soustrait sa grâce à celui sur qui son Eglise semble s'appuyer, l'appui croule à terre et l'Eglise reste debout, plus solide et plus belle que jamais. Quelle leçon d'humilité pour lui qui était si chevaleresque, mais si fier et si impétueux! Lisons cet extrait de lettre qu'il adressait à l'un de ses professeurs:

Si vous désirez connaître le résultat que ces événements ont eu pour moi personnellement, c'est de me faire beaucoup souffrir, mais d'épurer ma foi, de la faire de plus en plus reposer en Dieu, de ne vouloir que le bien de son Eglise. Oh! que tout est petit, faible, illusoire, hors de là! Priez Dieu, je vous en conjure, pour que je tire de tout Ce qui se passe sous mes yeux des leçons d'humilité et d'espérance. On a quelquefois beaucoup de peine à tenir son âme à deux mains; on est aussi quelquefois bien abattu. Cependant, lorsque le calme se fait, on se trouve plus faible, plus brisé, plus souple, plus sous la main de Dieu; et c'est ce qu'il faut.

L'amour de l'abbé d'Alzon pour La Mennais ne l'aveugla jamais au point de lui faire perdre de vue les intérêts supérieurs de l'Eglise et des âmes. On excuse volontiers les petits écarts de sa sensibilité et ses impatiences, lorsqu'on sait combien il désirait contribuer de tous ses efforts à la grande régénération qui se préparait et que, dans sa pensée, l'abbé Féli aurait dû mener à bonne fin. Celui-ci une fois écarté, il apercevait une ligue qui se formerait parmi les catholiques, avec le programme unique de servir la cause de Dieu, sans se ranger derrière tel ou tel drapeau, dont les plis bien souvent

cachent mal les ambitions personnelles des porteurs. Rêve d'une nature désintéressée qui le poussait, le 19 juillet 1834, à écrire à son père:

L'abbé de la Mennais n'ayant plus d'école, chacun concourra librement à l'œuvre de la Providence, sans esprit de parti, sans esprit de coterie: ce sera un grand bien.

Et, le 23 août, dans une longue dissertation sur la valeur de l'encyclique adressée à l'abbé Fabre, son ancien professeur du Séminaire, il concluait par ces mots que ses fils ne devront jamais oublier:

J'étudie tous les jours et je me confirme dans quelques maximes, dont mon voyage me fait comprendre l'importance. La première, c'est qu'il faut toujours travailler pour Rome, quelquefois sans Rome, jamais contre Rome.

CHAPITRE IX

La prêtrise

Le peuple romain sous Grégoire XVI. - Pèlerinage à Lorette et visite de l'Italie centrale. - Excursion dans les *castelli romani*. - Réception des ordres majeurs. - Adhésion" aux encycliques antimenaisiennes. - La première messe à Saint-Pierre. - Soumission définitive de Montalembert. -. Charité de l'abbé d'Alzon envers ses adversaires. - Récit d'une reconnaissance de martyrs dans les catacombes. - Derniers mois de séjour à Rome. - Incertitudes sur son avenir immédiat. - Projet de se consacrer à la controverse avec les protestants. - Il y renonce, à la demande de l'évêque de Nîmes."

L'abbé d'Alzon avait passé son premier été à Rome, dont le climat un peu froid l'hiver, très chaud l'été, humide en toute saison, et par-dessus tout, soumis aux caprices de l'énervant siroco, ne s'accorda jamais avec ses nerfs impressionnables. Le Tibre, privé de quais et mal contenu dans son lit, subissait à chaque pluie importante des crues subites et se permettait de nombreux vagabondages dans les bas quartiers de la ville; le laisser-aller des Romains aidant, il en résultait une malpropreté étonnante. Cela n'empêchait pas la population insouciant de prendre gaiement le temps comme il se présentait, toujours avide de démonstrations et de spectacles, courant aux églises ou aux plaisirs selon les heures et avec le même entrain, travaillant on ne sait quand, faisant de la nuit le jour et transformant le devant de toutes les demeures en autant de places publiques, au grand dam des étrangers qui ne comprenaient rien à cette façon de vivre, et, en somme, de se bien porter. Sous ces dehors bruyants de grands enfants, comme sous des pratiques religieuses assez formalistes et sous l'extérieur négligé du clergé, le jeune abbé sut découvrir de précieuses qualités de réserve et de finesse, une foi inaccessible chez le peuple aux doutes de l'incrédulité moderne, des relations cordiales et très confiantes entre les réguliers et les séculiers, entre les prêtres et les laïques, que l'on constate rarement en France. De même, le contact obligé avec les idées libérales mal et sottement comprimées lui fit prévoir, pour une échéance assez brève, les modifications profondes que l'Italie a éprouvées au cours du XIX^e siècle, la disparition prochaine du pouvoir temporel et le surcroît de puissance spirituelle dont bénéficierait alors la papauté. Bien des réflexions de ce jeune homme, exprimées en style lapidaire, sont frappées au coin de la sagesse antique et dénotent un penseur instruit et un psychologue pénétrant.

Sur le désir de ses parents qui ne voulaient pas exposer sa santé à trop de risques, l'abbé d'Alzon avait renoncé à parcourir la Sicile durant les vacances, en compagnie d'un ecclésiastique français. Il se traça donc un règlement assez spécial pour les mois de fortes chaleurs, faisant force visites à ses amis les théologiens, ne se livrant en particulier qu'à des études peu absorbantes, mangeant quand il avait faim, dormant, tantôt le jour, tantôt la nuit, selon qu'il en ressentait par trop le besoin, et réussissant, grâce à toutes sortes de stratagèmes, à franchir sans encombre cette redoutable saison. Dès le 14 juillet, il constatait avec humour que si les premières chaleurs font du bien en ce sens qu'elles débarrassent des humeurs, il se trouvait déjà passablement débarrassé. Enfin, il ne fut pas malade, mais il perdit du coup toute velléité de rester un second été à Rome et se confirma dans le dessein qu'il avait déjà de n'y étudier que deux ans.

La Providence lui procura bientôt une diversion qui devait, en fortifiant sa santé et en dégageant son esprit de toute préoccupation menaisienne, lui permettre ensuite de mieux utiliser le reste de son temps. Eugène de la Gournerie, son ami de Paris, écrivain distingué et poète délicat, visitait depuis quelques mois l'Italie, en vue de son grand

ouvrage sur *Rome chrétienne* qui l'a surtout fait connaître. Ensemble, ils avaient prié dans les sanctuaires de Rome. Un soir, des hauteurs du Janicule, ils contemplèrent le soleil couchant "qui jetait ses rayons d'or sur le dôme de Saint-Pierre", tandis que, devant eux, Rome scintillait, "toute brillante des dernières clartés du jour", et qu'à l'horizon lointain "les montagnes de la Sabine et d'Albano commençaient à s'envelopper de vapeurs". Une autre fois, devant Saint-Pierre, placés à l'extrémité de la colonnade du Bernin, dans la rue qui ouvre vers le château Saint-Ange une magnifique perspective, ils avaient joui du coup d'œil magique qu'offrait la procession du Saint Sacrement. Le cortège sortant du portique se déployait sous les tentes que l'on avait dressées pour réunir une colonnade à l'autre. Toutes les confréries y étaient réunies, ainsi que la cour pontificale; le Pape lui-même suivait à pied, portant une torche, tandis que la place Saint-Pierre était garnie de troupes, de voitures et de paysans de la campagne dans les costumes les plus pittoresques.

Le 3 septembre 1834, La Gournerie, sur le chemin du retour, prit avec lui son ami et se dirigea vers la Marche d'Ancône. Ensemble, ils virent Terni, puis Assise, bien que, faute de temps, ils n'aient pu se rendre à l'église de la Portioncule, et, le 8 au matin, fête principale de Lorette, au milieu d'un immense concours de peuple, ils priaient dans la *Santa Casa*. Le titre de *signor canonico*, que la belle prestance et les largesses de l'abbé d'Alzon lui méritaient partout et qu'il ne refusait point dès qu'il pouvait lui être utile, lui avait tout facilité. La visite de l'Italie centrale et orientale se poursuivit dans la société de son ami.

De Florence, où il resta neuf jours, il revint par Sienne à Rome, un peu plus tard qu'il ne l'avait prévu, mais enchanté de son voyage. Sans lui rendre une santé de fer, l'excursion l'avait considérablement améliorée. Il n'avait pas lu les journaux pendant près d'un mois, avait laissé chômer la politique, et sa tête, dégagée des questions qui la troublaient habituellement, s'était livrée aux réflexions les plus utiles. Bref, il se sentait une grande facilité de travail. Pour l'augmenter encore, une fois sa correspondance mise à jour, il partit avec Mac-Carthy pour les *castelli romani*. On désigne sous ce nom toute une série de villages couronnant les collines qui ferment, du côté du Sud-Est, la vaste campagne de Rome. Le Dr Wiseman, recteur du Collège anglais, l'avait invité "à passer les derniers jours de vacances dans la maison de campagne que sa communauté possédait à Monte Porzio Catane, charmant village qui protège les ruines de la villa de Caton".

De ce lieu qui leur servit de quartier général, pendant deux bonnes semaines, ils visitèrent à pied et son abbaye de religieux Basiliens, Albano, berceau de la puissance romaine, etc., sites illustres et enchanteurs qui portent l'âme à la poésie, à la méditation, à la prière. Qu'on juge des impressions qu'il recueillit alors par le récit qu'il en donna quelque vingt-cinq ans plus tard, dans la *Revue catholique du Languedoc*.

Je me rappellerai toujours une promenade que me proposa, un soir, un parent du cardinal, étudiant de mon âge, avec lequel j'avais formé une de ces amitiés comme on les forme à vingt ans. Après avoir gravi le chemin ombragé qui conduit à un couvent de Carmes..., nous étions arrivés au sommet, sur une vaste pelouse, et, à nos pieds, se déroulaient les longues lignes de cet horizon romain, si mélancolique et si paisible à la fois.

Nous avions devant nous le lac Régille, où le Sénat romain défia Romulus, après l'avoir assassiné; Frascati, autrefois Tusculum, où Cicéron invitait Antoine et Crassus à venir, sous les platanes de ses jardins, discuter les principes de l'éloquence qui les rendait, du haut des rostrs, maîtres de Rome, et les principes des lois par lesquelles Rome devait bientôt, à son tour, dominer le monde vaincu; le Monte-Albano, cet olympe du Latium, où Jupiter et ses grands dieux durent transporter leur séjour, quand la puissance des Grecs eut passé aux descendants des Troyens. La vieille société, la science et la religion du monde païen se symbolisaient pour moi, sur ces trois points, dans un cercle dont le centre était, vers le haut du Monte-Algido, les ruines d'un temple de Vénus, cette mère peu chaste du pieux Enée.

Plus loin, à droite, Rome reposait, assise sur les sept collines et couronnée par la coupole de Saint-Pierre; à gauche, le soleil, descendait sur les flots bleus et purs de la Méditerranée, abandonnant à regret le ciel calme et transparent d'Italie, où quelques nuages semblaient n'apparaître que pour mieux refléter l'or de ses derniers rayons.

Ce spectacle sublime, dont mes yeux ne se rassasiaient point, résumait tout ce que je connaissais déjà de la Ville Eternelle, et ce que j'ai revu depuis s'y rattache merveilleusement. Tout, jusqu'aux ombres mêmes dont une partie de ce magique tableau commençait à se couvrir, avait un sens pour moi; tout m'apportait l'impression d'une de ces joies tristes, comme le chrétien en épreuve, lorsque, interrogeant l'histoire, il voit, au milieu des choses qui tombent et s'en vont vers la mort, les pensées de Dieu résister à la ruine éternelle. La Providence a, comme le soleil, ses heures de ténèbres; mais elle en sort, comme lui, victorieuse pour illuminer le monde de nouvelles clartés.

Après les vacances, l'abbé d'Alzon se proposait d'étudier surtout la théologie et de suivre un cours de droit canon à l'Université de la Sapience, lorsque brusquement, le 15 novembre, il annonce aux séminaristes de Montpellier que, sur le conseil de personnes éclairées, il se dispose à recevoir bientôt tous les ordres majeurs. Déjà, au mois d'août, il s'en était préoccupé, sans que sa volonté se fût encore arrêtée à une date précise. On est en droit de penser que, pour le sortir de lui-même et des discussions menaisiennes, le cardinal Micara le poussa à se faire ordonner prêtre à Noël, afin de ne "s'occuper que de piété pendant un certain temps". Combien il regrettait de ne pas être évêque lui-même pour lui conférer la prêtrise!

A partir de ce jour, toute autre affaire passe à l'arrière-plan, les lettres s'envolent dans toutes les directions quêter l'aumône d'une prière, d'un sacrifice.

Si j'eusse été près de vous, mandait l'abbé le 18 novembre à sa mère, je vous aurais demandé votre bénédiction ainsi qu'à mon père, au moment où vous auriez été sur le point de me céder définitivement à Dieu. J'espère que vous me l'enverrez.

Il décida ensuite de s'enfermer tout un mois chez les Jésuites établis près de la paroisse Saint-Eusèbe, à la grande surprise de ses intimes romains qui eussent préféré un autre milieu. C'est qu'un de leurs élèves, l'abbé de Montpellier, futur évêque de Liège, s'était chargé, à cette condition, de lui apprendre à réciter le bréviaire et de régler toutes les affaires relatives à son ordination.

Je vais en peu de temps, écrivait l'abbé d'Alzon le 15 novembre à des séminaristes, recevoir le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Les personnes dont j'ai dû suivre les conseils m'ont engagé à profiter des avantages de Rome et d'entrer presque d'un seul coup dans le sacerdoce. Je vais me mettre dans une maison de retraite entre les mains d'un vieux Jésuite, et je me ferai froter, savonner et lessiver par lui un mois durant; après quoi, si je ne suis pas blanc, c'est que je suis bien sale.

Des épreuves diverses l'attendaient au cours de cette retraite qui furent bien pénibles à son cœur. Le coup le plus sensible qui lui fut porté visait sa foi et son affection. On l'avait représenté au Pape comme un opposant à ses encycliques, de sorte qu'une adhésion formelle de sa part fut exigée, deux jours avant la réception du sous-diaconat. Voici le récit qu'il en donnait à son père, le 26 décembre, au sortir de ses ordinations.

On m'a joué un assez mauvais tour... Une dénonciation a été faite à mon égard, à propos de mes opinions. On ne me dit rien. Seulement, l'avant-veille de mon ordination au sous-diaconat, le cardinal Odescalchi, qui avait eu la bonté de me promettre de m'ordonner et qui depuis avait été nommé cardinal vicaire, me fit prié de passer chez lui. Il me demanda ce que je pensais de M. de la Mennais. Je répondis que j'étais en tout soumis à l'encyclique, que j'avais désapprouvé les *Paroles d'un croyant* avant l'apparition de la condamnation et que, quant à la philosophie, mes idées s'étaient beaucoup modifiées; que seulement je ne comprenais pas ce que le Pape voulait dire par le système de philosophie qu'il désapprouvait. Le cardinal me répondit que le Pape avait voulu blâmer par là en général le système par lequel M. de la Mennais voulait mettre la religion dans la liberté et unir ces deux choses ensemble, que le Pape n'entendait pas condamner toutes les opinions de M. de la Mennais, qu'il connaissait plusieurs personnes converties par le *premier* livre de cet auteur, que le Pape lui avait dit depuis peu qu'il serait bien aise qu'on réimprimât ce que M. de la Mennais avait écrit sur le Saint-Siège. Ensuite, il me proposa au nom du Pape de signer une formule, par laquelle j'adhérais à l'encyclique et je n'adhérais point à

l'opinion de ceux qui disent qu'elle ne condamne point un certain système de philosophie. Il me proposa de me donner du temps pour réfléchir, mais je répondis que je n'en voulais point et je signai à l'instant.

La formule signée fut aussitôt portée à Grégoire XVI, qui la garda et fit exprimer au jeune abbé sa satisfaction "de la promptitude de sa soumission". - "Il est assez ennuyeux, observait à ce propos l'intéressé, d'attirer le contentement du Pape d'une pareille façon." Après cette pénible formalité, il put recevoir le sous-diaconat, le 14 décembre 1834, des mains du cardinal vicaire, dans l'oratoire de sa résidence, peut-être le palais de la famille Odescalchi qui est situé sur la place des Saints-Apôtres. Le - 20 décembre, samedi des Quatre-Temps, le même cardinal lui conférait le diaconat, dans la basilique Saint-Jean de Latran; enfin, le 26 décembre, fête de saint Etienne, il l'ordonnait prêtre dans sa chapelle privée.

Nous connaissons les sentiments intimes qui animaient l'abbé d'Alzon au cours de cette longue préparation par quelques pages de notes intimes qu'il rédigea les premiers jours de sa retraite. Le jour même de son ordination sacerdotale, il put lire enfin la lettre qui lui apportait la bénédiction de ses parents; il en baisa de joie le nom de son père, faute de pouvoir l'embrasser lui-même. Car, tout en constatant souvent qu'il ne pouvait pleurer, il avait le cœur tendre; il entourait sa famille d'une affection qui, pour ne pas s'épancher en formules mièvres ou recherchées, n'en était pas moins profonde et pénétrante. Quelle tristesse de se voir seul, et si loin des siens, à pareil jour, lui qui ressentait parfois si douloureusement l'absence de ceux qu'il chérissait le plus! Du moins, Dieu le dédommagea de ce renoncement par de telles consolations spirituelles qu'il écrivait à sa mère, le 3 janvier suivant "S'il est vrai que les hommes ici-bas ne doivent prétendre qu'à un certain degré de bonheur, je n'aurai plus le droit de rien demander à la Providence pour le reste de ma vie." Le sacrifice généreux et immédiat de ses idées, qu'il venait de faire à la demande du Vicaire du Christ, lui avait valu sans nul doute cette compensation. Son bonheur était partagé à ce moment même par un de ses meilleurs amis, celui qui avait le plus subi l'emprise du philosophe breton. Toutes les joies lui arrivaient donc à la fois, car, le jour même de son ordination sacerdotale on lui remit une lettre de Montalembert, écrite de Pise le 15 décembre, par laquelle il lui annonçait sa soumission définitive aux directions doctrinales du Saint-Siège. C'était la première fois que Montalembert s'adressait au Pape, depuis la formule qu'il avait souscrite, le 10 septembre 1832 en compagnie de La Mennais, et de Lacordaire. Sans rompre encore avec le maître qu'il aimait tant, il entendait dorénavant rester catholique avant tout et déplorait ses solitaires errements de dix-huit mois, comme il l'écrivait à l'abbé d'Alzon..

... Je vais maintenant regagner la France et Paris; mais je ne veux pas sortir de votre voisinage sans vous donner signe de vie, sans vous remercier de votre excellente lettre, sans vous dire que j'ai sans cesse pensé à vous, avec douceur et confiance, pendant les dix-huit mois que je viens de passer dans de solitaires errements. Je n'ai guère le courage de vous parler du sujet qui, sans doute, vous préoccupe comme moi, plus que tous les autres. Je suis si pénétré d'affliction et de surprise, à la vue de tout ce qu'a fait M. Féli depuis un an, que la parole me manque. Je ne sais pas précisément quelle est votre opinion à cet égard, mais j'aime à croire qu'elle se rapproche, sur plusieurs points au moins, de la mienne et que, comme moi, vous voulez rester *catholique avant tout*.

C'est cette détermination, à laquelle tiennent les racines de mon existence, qui m'a décidé à adresser, il y a quelques jours, au cardinal Pacca mon adhésion aux deux encycliques. Il m'a fallu, pour cela, faire une violence extrême à ma conscience; mais j'ai préféré cette dure extrémité à l'état de solitude complète où je me trouvais dans le monde, par suite de la direction nouvelle qu'a prise M. Féli, en contradiction directe avec tout ce que nous avons fait et dit ensemble dans *l'Avenir*. Bien entendu que cette démarche ne change rien à mes sentiments de tendre affection pour lui, ni à mes rapports avec lui, qui sont toujours aussi intimes et aussi fréquents. Mais cette affection, je l'avoue, est devenue une de mes plus grandes douleurs, tant je souffre de sa position actuelle et de ce qu'elle peut devenir...

L'abbé d'Alzon célébra sa première messe le jour de saint Jean l'Evangéliste. Dans une lettre du 19 avril 1831, il l'appelait déjà un de ses saints de prédilection; à son entrée

en retraite d'ordination, il l'avait choisi pour un de ses patrons, et, plus tard, il le donna comme patron à ses religieux. Ne pourrait-on pas lui appliquer à lui-même ce qu'il avait écrit un jour de cet apôtre privilégié? "Il était si pur, si chaste, si aimant, qu'il semble que le cœur de Jésus-Christ, sur lequel il avait reposé pendant la dernière Cène, soit passé dans le sien." La messe fut dite, en présence de quatre ou cinq personnes seulement, dans la crypte de Saint-Pierre, près du tombeau du prince des apôtres. C'est là encore que, de préférence, les premiers jours qui suivirent son ordination, il célébra les saints mystères, priant à ses intentions, à celles de sa famille et de ses amis. Il savait par expérience que "quand Dieu descend dans un cœur, loin d'en chasser ceux qu'il permet qu'on aime, il agrandit au contraire la place qu'ils occupaient". D'ailleurs, il les aimait les uns et les autres d'un amour purifié, surnaturel, leur ayant répété bien des fois qu'ils "seraient malheureux, tant qu'ils chercheraient à se reposer dans un cœur d'homme, même dans le sien", et qu'au lieu de "s'appuyer sur un bras de chair, ils ne devaient compter que sur Dieu seul".

Puis il reprit sa vie d'études et de recueillement, s'isolant davantage encore, s'il est possible, et restreignant de plus en plus ses relations.

J'ai, à très peu de chose près, écrit-il à son ami le comte de Molleville, le 7 avril 1835, habité Rome constamment, toujours aussi solitaire, je dirai presque aussi misanthrope que vous me connaissiez. Je me suis mis à ne voir guère que les personnes qui m'étaient rigoureusement nécessaires pour mes études, ce qui sans doute est un défaut. J'espère toutefois en France venir à bout de le corriger, mais je ne pense pas que, tant que je serai sur le sol italien, je puisse abandonner mes vieilles et mauvaises habitudes.

Une petite mésaventure, dont il venait d'être la victime, y avait beaucoup contribué. Dans un moment d'abandon, avec la naïve confiance de sa nature, il avait entretenu des amis de la formule d'adhésion aux deux encycliques qu'il avait dû signer; il la leur avait même communiquée. Quelle ne fut pas sa stupéfaction de la retrouver dans des journaux de France, qui, par la même occasion, s'occupaient un peu trop de lui! *L'Ami de la religion* du gallican Picot l'avait empruntée au *Journal historique et littéraire de Liège* et publiée dans son numéro des 2 et 3 février 1835, en l'accompagnant d'un commentaire tendancieux sur l'abbé Féli et ses disciples de Rome ou d'ailleurs.

Cette trahison l'affecta d'autant plus que, quelques semaines après son ordination, il avait eu la faveur d'être reçu en audience privée par le Souverain Pontife, qui lui avait indiqué le sens attaché à la condamnation du système philosophique de La Mennais. Il se sentait donc la conscience parfaitement en repos. Comme il le déclarait un jour à sa sœur, il n'avait rien à rétracter ni de son adhésion à l'encyclique, ni des explications qu'il en avait données, Il n'en est pas moins vrai que les indiscretions et les attaques des journaux émurent quelque peu sa famille et ses amis de France; quant à lui, refoulant au plus intime de son être la peine qu'il en éprouvait, il resta calme et refusa de donner la moindre explication au public.

Je suis convaincu, écrivait-il à son père, le 28 mars 1835, que le silence est le meilleur parti. Je ne crois pas que des récriminations soient de saison, Et puis, puisque nous croyons que nos adversaires n'agissent pas chrétiennement envers nous, ne devons-nous pas leur montrer quelle est la conduite la plus conforme à la charité?

Heureusement qu'une autre fois, les journaux reproduisirent sa prose, sans le savoir, et contribuèrent ainsi à l'édification du prochain. L'abbé Bonnetty avait publié dans les *Annales de philosophie chrétienne* une lettre de lui, non signée et datée du 18 janvier 1835, dans laquelle il décrivait une visite aux catacombes et la translation de corps de martyrs, à laquelle il avait participé. Huit ou dix journaux parisiens, parmi lesquels *l'Univers*, la *Quotidienne*, le *Temps* et *Le Réformateur* de Raspail, sans parler des feuilles des départements, s'empressèrent de la présenter à leurs lecteurs.

Aujourd'hui encore, on ne saurait ne pas être ému, au récit, de cette reconnaissance fait par un témoin oculaire qui n'avait pu dissimuler sa propre émotion, Citons-en un extrait.

Les os de sainte Eutychie, raconte l'abbé d'Alzon, étaient bien conservés, mais ils tombaient en poussière quand on les touchait: elle devait être avancée en âge à sa mort, car il lui manquait quelques dents, si toutefois on ne les avait pas brisées dans son martyre. Il y avait sous sa tête un tube de verre, dans lequel était renfermé une partie de son sang. A ses pieds étaient les ossements de deux autres martyrs, qui probablement avaient été exposés au cirque et dévorés par les bêtes. Car on voyait, avec évidence, que leurs ossements avaient été brisés avant d'être apportés en ce tombeau: les têtes étaient séparées du corps. Ce fut moi qui les déposai dans les caisses, que l'on avait apportées pour les recevoir. Vous ne sauriez croire quels sentiments j'éprouvai, en tenant entre mes mains ces têtes de martyrs: de notre primitive Eglise. Leur sang, qu'on avait recueilli après leur mort et que l'on avait répandu dans le tombeau, avait tellement rougi la terre, qu'on distinguait sans peine qu'il avait été versé dans une mort violente. Mes mains en étaient imprégnées.

D'autres fois encore, il se rendit aux catacombes en compagnie des religieux ermites de Saint-Augustin, à qui incombait la reconnaissance des corps des martyrs. Ainsi commencèrent avec eux des rapports étroits d'amitié, qui devaient se resserrer avec le temps.

Ce furent là à peu près toutes ses sorties, car il n'était même pas fidèle à la petite promenade de l'après-midi, dont se prive difficilement un ecclésiastique romain. Sa santé, meilleure que l'année précédente, lui permettait, avouait-il, d'en prendre un peu à l'aise avec elle et de travailler plus assidûment. Il suivait donc à l'Université son cours de droit canon, lisait des ouvrages anglais et allemands, se tenait au courant de la littérature française et des publications de l'époque; il étudiait surtout, mais en particulier, les sciences ecclésiastiques comme la théologie, l'histoire de l'Eglise et l'Ecriture Sainte, Tels furent ses travaux ordinaires pendant les cinq derniers mois de son séjour à Rome. Durant les vacances de Pâques, il voulut se familiariser un peu plus avec les environs de la Ville Eternelle et traça d'avance, dans une lettre du 7 avril à sa sœur, l'itinéraire détaillé de ses promenades.

Je vais, tout de suite après Pâques, entreprendre une excursion à pied de huit à dix jours dans la campagne de Rome. Je pense que j'irai d'abord à Tivoli, à Subiaco, berceau de l'Ordre de Saint-Benoît; si je puis, je monterai jusqu'à Sora; de là, je me rabattraï à Ferentino, chanté par Horace; j'irai à Préneste visiter le temple de la Fortune; je monterai encore une fois à Tusculum; j'irai voir lever le soleil de Monte-Cavo, où les Romains plaçaient leur olympe. Si le temps le permet, j'irai me laver de la poussière d'Albela-Longue dans le lac d'Albano ou de Némi et je terminerai en rentrant à Rome par la voie Appia, sur laquelle tant de légions romaines avaient marché pour aller conquérir l'Asie et l'Afrique.

Sans présenter rien de décousu, ses études ont alors un caractère universel et partant un peu imprécis, qui tient avant tout à l'incertitude où il était du genre de vie qu'il mènerait en France. De là, malgré son application au travail bien connue, un certain manque d'activité dans son esprit qui n'échappait pas à sa perspicacité. A quoi l'évêque de Nîmes le destinerait-il, dès qu'il serait revenu? Question qu'il agite fréquemment dans ses lettres, et qui était de nature à le préoccuper, non moins qu'à influencer sur la formation de son intelligence. Ses dispositions à cet égard étaient, certes, des plus surnaturelles. Pour le dire en quelques mots bien simples, il était prêt à faire ce que son évêque lui demanderait. Il le répète même si souvent dans sa correspondance qu'on est contraint d'y voir une façon habituelle de penser. N'en citons, à titre d'exemple, que ces quelques lignes du 24 mars 1835 adressées à l'abbé Vernières:

Mon plan unique est d'aller, en arrivant à Nîmes, trouver l'évêque et lui exposer mes idées: s'il les approuve, les suivre; sinon, faire ce qu'il me dira. Je puis avoir mes opinions, que je soutiens comme opinions, mais je ne pense pas qu'il y ait de voie plus sûre que celle de l'obéissance, et c'est celle que je suis résolu à suivre.

Il n'en avait pas moins ses idées ou ses désirs, puisqu'il se déclarait prêt à les abandonner, si son évêque lui en demandait le sacrifice, et ses désirs, il faut le reconnaître, ne furent pas toujours les mêmes. Toutefois, il ne les modifia jamais sur ce point, c'est qu'il ne sentait en lui aucun attrait, on peut même dire aucune disposition

pour le ministère paroissial proprement dit, pour "vicarier", selon le mot qu'il aimait à employer. Ses lettres sont des plus catégoriques à cet égard; le sujet lui tenait tellement à cœur que les expressions les plus heureuses viennent d'elles-mêmes sous sa plume. Aussi l'accusa-t-on de vouloir être prêtre libre. Il dut s'en expliquer avec sa mère qui semblait confondre un peu cet état avec celui de prêtre vagabond. Ajoutons tout de suite que les hommes éminents de France et d'Italie, à qui il avait confié la direction de sa conscience, ne pensaient pas autrement que lui, bien qu'ils ne s'entendissent pas sur l'avenir immédiat qui lui était réservé.

M. Vernières, écrivait-il à sa mère, voudrait que je fusse missionnaire. Les Jésuites, que j'ai consultés pendant mon séjour à Saint-Eusèbe, m'ont dit que je devais aller prêcher. Le cardinal Micara, que j'ai consulté, m'a répondu que je devais continuer mes études, parce qu'il croyait que je ferais un bon professeur de Séminaire. Aucun ne m'engage à être vicaire ou curé.

Tantôt il songe à passer deux nouvelles années à Rome, pour étudier le droit canon et l'Écriture Sainte, après avoir acquis la connaissance de l'hébreu; tantôt il parle, comme d'un projet assez lointain, il est vrai, de donner des missions avec l'abbé Combalot, persuadé qu'il n'est rien comme ces expéditions religieuses pour bien connaître un pays et les sentiments de ses habitants; une fois même, il avoue "qu'il avait depuis longtemps dans la tête l'idée d'une Université catholique, qui aurait des chances de succès par la manière dont il s'y prendrait". Cette idée, que l'on peut trouver un peu présomptueuse à son âge et qui le hanta toute sa vie, paraît être héritée de La Mennais; elle supposait, au préalable, des années supplémentaires d'études supérieures; qu'il n'était pas assuré d'obtenir.

S'il avait pu disposer tout de suite de lui et de son temps, il se serait probablement mis, avec cinq ou six prêtres de sa connaissance, dans une maison de missionnaires, pour évangéliser les paroisses des villes et des campagnes; mais il pressentait que son évêque n'y donnerait pas son assentiment, car "les évêques en France ont peur de voir s'établir des corps religieux indépendants". Cet attrait répondait à celui de l'abbé Vernières, prêtre zélé, qu'il avait connu au Séminaire de Montpellier et que son évêque venait d'en éloigner. Lui aussi avait projeté de constituer une Société analogue; il en avait même, à plusieurs reprises, écrit à son jeune ami, qui aurait dû, semble-t-il, aller au-devant de ses désirs. Des difficultés de principes s'opposèrent à cet accord. L'abbé Vernières voulait travailler immédiatement à la conversion des protestants, qui formaient un bon tiers de la population du diocèse de Nîmes; l'abbé d'Alzon, au contraire, avec une maturité d'esprit surprenante, soutenait qu'on n'était pas prêt, et que, pour discuter avec les hérétiques, en particulier avec les ministres protestants, la science n'était pas moins nécessaire que la sainteté, et que ni lui ni ses compagnons ne la possédaient au degré voulu.

Depuis l'établissement du christianisme, ajoutait-il, nous voyons toujours les peuples païens convertis par des gens qui, avant tout, étaient des saints, mais, plutôt inspirés que savants, tandis que pour la conversion des hérétiques vous voyez des saints plutôt savants qu'inspirés.

On aurait pu peut-être, moyennant des concessions mutuelles, écarter ces raisons d'ordre un peu spéculatif, lorsque l'abbé d'Alzon apprit indirectement que les choses étaient bien plus avancées qu'il ne le supposait. L'association était quasi formée, et il devait y entrer "certaines personnes, dont la seule présence aurait suffi pour l'empêcher de s'y adjoindre". Assez surpris qu'on eût disposé de lui sans le prévenir, il fit répondre "qu'il ne voulait rien fixer encore, mais qu'il était résolu à prier l'évêque de Nîmes de lui permettre de rester au moins trois ans encore dans son Séminaire, ou de retourner à Rome afin de faire les études qu'il croyait nécessaires, avant de lutter contre les ministres protestants".

Dans cette déclaration, voyons bien moins une boutade, inspirée par un sentiment de dépit, qu'un plan déjà arrêté dans son esprit et qui lui paraissait devoir concilier tous

ses projets. Il se préparerait à la conversion des protestants par de fortes études historiques et scripturaires, qu'il pourrait mener de pair avec l'enseignement au Grand Séminaire de Nîmes.

Si mon évêque me consulte, écrivait-il à sa sœur, le 9 mai 1835, voici ce que je suis bien décidé à lui demander. Je voudrais qu'il me permit de me consacrer spécialement à la conversion des protestants, mais cette tâche, je ne l'envisage pas comme M. Vernières... Je voudrais établir mon quartier général à Nîmes, demander à l'évêque une chambre, dans son Séminaire, et, pour m'y rendre utile, la permission de faire un cours moins important que ceux de théologie: ce serait l'Écriture Sainte, l'Histoire ecclésiastique, les Saints Pères, ou tout autre semblable. Pendant ce temps, je me préparerais par d'autres études à des conférences que je pourrais ensuite donner dans les pays protestants, avec plus de succès que si j'allais de prime abord me lancer dans la lutte, quand je ne connais pas assez l'état et les forces de mes adversaires... Pourquoi ne pas avoir un peu, plus de défiance de ses forces, et ne pas voir que des jeunes gens qui sortent du Séminaire ne peuvent se changer en convertisseurs?

Il prévoyait pourtant un refus à sa demande d'enseigner au Grand Séminaire, et plutôt que d'abandonner ses projets, il avait combiné tout un plan d'études à faire, soit en particulier, soit dans les pays étrangers où dominait la Réforme, afin de mieux achever sa préparation,

L'abbé d'Alzon quitta Rome, le 19 mai 1835, Il en sortait la foi agrandie et fortifiée par les épreuves mêmes qu'elle avait dû traverser, l'esprit mûri par la fréquentation de prêtres et de religieux aussi distingués par leur zèle que par leur savoir, la volonté domptée par les mesures que l'Eglise avait prises contre les écarts de celui qui l'avait, pour ainsi dire, lancé à sa défense, l'intelligence enrichie plus qu'il n'aurait osé l'espérer, l'âme enfin toute débordante des grâces qu'il avait puisées dans le sacerdoce, au centre même du catholicisme. Il partait, décidé à ne voir désormais que Dieu et l'Eglise, même dans les faibles instruments humains qui parfois les dérobent à nos yeux, décidé surtout à ne servir que Dieu et l'Eglise, à l'exclusion de tous les systèmes et de tous les partis.

Le 20 mai, il est à la ville de Terni, qu'il avait visitée l'année précédente avec La Gournerie; puis, ayant dépassé Florence, Bologne et Modène, il entre, le 8 juin, "sur les terres de la femme de Napoléon". Il s'arrête à Parme, admire à Plaisance "les murs du vieux cloître de Saint-Jean du Canal", et, par la route de Lodi, le 10 au soir, il pénètre dans la capitale de la Lombardie, qu'il semble n'avoir quittée que le 22 au matin pour la province du Piémont. Entre temps, il avait multiplié les excursions aux environs de la ville de saint Ambroise et de saint Charles Borromée: le 19, il était à Pavie, le 20 à Monza; quelques jours auparavant sur les bords du lac Majeur. La hâte de revoir sa famille lui fait brûler les étapes: il renonce à escalader les montagnes du Tyrol et de la Suisse. Le manque de parole d'un ami le détourne de Venise; il s'en console allégrement, comme de tant de sanctuaires qu'on lui a recommandés et qu'il n'a pu visiter, Puis, dans un ordre du jour tout militaire, il fixe à sa sœur la série des dernières étapes à parcourir:

Mardi (23 juin), je dis adieu à la Lombardie. Le soir du même jour, je serai à Turin. J'y resterai le moins possible; je prendrai cependant le temps d'aller voir M. et Mme Félix de Roussy (ses cousins), puis, je ne m'arrête plus - à moins que je ne change d'idée - jusqu'à ce que je sois à Nîmes... De Turin, je vais à Chambéry, et puis à Grenoble, puis à la Grande Chartreuse, puis à Nîmes, et puis à Lavagnac. Je m'arrêterai à Nîmes un jour pour voir mon oncle d'Airolles et l'évêque. J'espère donc, le 4 ou le 5 juillet, au plus tard, avoir terminé mon voyage.

Il fit comme il avait dit. Le 29 juin, de Grenoble, il adressait un mot à son ami Mac-Carthy, et, le 6 juillet, de Lavagnac, il écrivait au comte de Molleville. Enfin, il est chez lui, parmi les siens, et ils échangent leur mutuelle tendresse. Quelle joie pour lui de dire la messe dans la chapelle de famille, où, enfant et jeune homme, il l'avait si souvent servie! Quel bonheur surtout de distribuer la communion à ses parents si chrétiens, auxquels il était redevable en partie de sa vocation, et qui, pas un moment, n'avaient

voulu le disputer à Dieu! Il a gardé pour lui l'expression des sentiments qu'il ressentit alors et que l'on devine..

Qu'étaient devenus ses projets d'avenir? Il a raconté en quelques mots à son ami d'Esgrigny comment ils s'écroulèrent dans l'entrevue qu'il dut avoir, à Nîmes, avec son évêque, le 5 juillet. Comme toujours, il nous fait lire dans les plis les plus secrets de son cœur.

Mes projets sur les protestants sont entièrement détruits. J'ignore absolument ce que je ferai dans quinze jours. Mon désir serait d'aller étudier quelque temps encore à Paris, ou en Allemagne, ou en Angleterre. Le pourrai-je? A peu près positivement non. Que fera-t-on de moi? Je l'ignore. Au milieu de cette incertitude, qui, certes, a pour moi des moments de grand ennui, je tâche de me jeter aveuglément entre les bras de la Providence et de réprimer certains murmures qui viennent agiter mes lèvres. Ayez pitié de moi, mon bon ami; plaignez-moi d'être si faible et si impatient, si lâche pour la grande cause qui m'est préparée, si téméraire de me croire bon à quelque chose.

Magnifiques dispositions, que Dieu requiert avant tout de ses serviteurs. Puisque l'abbé d'Alzon renonçait ainsi à son œuvre, c'est qu'il était prêt pour l'œuvre de Dieu.

CHAPITRE X

Le diocèse de Nîmes en 1835

L'abbé d'Alzon et les œuvres de jeunesse

Première mission et premiers fruits d'apostolat. - Idées de l'abbé d'Alzon sur la presse. - On le voudrait à Paris et à Montpellier, il choisit Nîmes. - Chanoine honoraire et vicaire général honoraire de Nîmes. - Etat du diocèse en 1835. - L'œuvre des Dames de la Miséricorde et les Conférences de Saint-Vincent de Paul - Ecoles catholiques. - Projets d'apostolat abandonnés. - Modeste appartement de l'abbé d'Alzon. - Les catéchismes de persévérance. - Les patronages de Saint-Louis de Gonzague et de Saint-Stanislas. - Les conférences philosophiques et religieuses du lundi. - Conversion de deux universitaires. - Un foyer chrétien.

A l'arrivée de l'abbé d'Alzon à Lavagnac, le choléra sévissait dans la région, il s'offrit aussitôt au clergé de Montagnac, qui promit de l'appeler, "quand le moment serait venu". Du 8 au 15 août, il donna huit sermons à ses compatriotes pour les préparer à la fête de l'Assomption, et ce jour-là, en dépit des travaux des champs qui avaient empêché bien des gens d'assister à ses instructions, il eut le bonheur "de distribuer la communion à près de 250 personnes". La ville ne comptait guère que 3000 habitants en tout, et, à cette époque, la fréquentation de l'Eucharistie était plutôt rare. Notre-Dame de l'Assomption, dont il devait tant contribuer à propager la dévotion, lui avait donc ménagé de belles prémices.

Il apprit ensuite que l'épidémie était arrivée à Nîmes; sans tarder, il pria l'évêque d'agréer son concours en vue d'aider le clergé et de consoler les victimes du fléau. Celui-ci ne présentait pas de caractère redoutable, de sorte que, tout en étant sensible à ce dévouement, Mgr de Chaffoy jugea inutile de le lui imposer.

Les amis de l'abbé d'Alzon multipliaient leurs démarches pour qu'il ne se fît pas agréger à son diocèse d'origine. Ceux de Paris surtout l'auraient voulu à côté d'eux; des lettres que Bonnetty, du Lac, Godin, Montalembert, etc., lui adressèrent alors, ressortent bien les tentations séduisantes, captieuses même, auxquelles le jeune prêtre eut quelque mérite à résister. Les deux premiers, hommes de lettres, lui parlaient de leurs travaux personnels, cherchant à l'intéresser au journal *L'Univers*, aux revues telles que les *Annales de philosophie chrétienne*, *l'Université catholique*, *la Revue européenne*, dont l'un et l'autre étaient les chevilles ouvrières. L'abbé d'Alzon les aida de ses conseils et de ses sympathies; on n'a pas de preuve qu'il ait fait davantage. Tout au plus alla-t-il jusqu'à leur envoyer les notes de ses lectures, des matériaux pour des articles sur divers sujets de science religieuse, dont ses manuscrits conservent encore quelques traces. En effet, pas plus les vacances que les devoirs de société n'avaient éteint en lui l'ardeur de lire, qu'il avait contractée dès sa première jeunesse et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il était, dès lors, un grand dévoreur de livres sérieux et il les analysait avec soin.

Une réponse de du Lac, datée du 20 septembre 1835, nous dévoile les idées de l'abbé d'Alzon sur le journalisme et combien elles différaient de celles de Migne, fondateur et directeur de *l'Univers*. Migne inclinait vers la feuille populaire ou d'information. D'Alzon désirait alors, comme il le voulut toute sa vie, un journal doctrinal, nourri d'articles instructifs qui exposeraient ou défendraient les vérités religieuses; pour les faits divers et les nouvelles du jour, sans songer à les exclure, il se demandait l'avantage que la religion en retirerait, si, en les présentant aux lecteurs, on n'avait soin d'animer tout le journal d'un esprit surnaturel et de le diriger vers un but élevé. Du Lac, qui partageait au fond les idées de son condisciple, lui rappelait avec esprit qu'il avait suffi d'appeler à la rédaction de *l'Univers* des hommes de talent et de

réputation, tels que Guéranger, Doney, Rohrbacher, Cazalès, Ozanam, etc., pour mettre en fuite la plupart des abonnés. L'instruction du clergé était encore trop incomplète pour goûter un journal comme celui que lui donna Veillot un peu plus tard. Encore le tirage en fut-il toujours limité et ce n'est que de nos jours que la *Croix* à 6 pages, en réalisant pleinement l'idéal entrevu, a pu trouver un public d'ecclésiastiques et de laïques suffisant à assurer son existence.

Montalembert, qui continuait avec l'abbé d'Alzon ses relations épistolaires, homme de société non moins qu'ardent catholique, redoutait surtout pour son ami l'étroite sphère du ministère paroissial.

Je ne puis me figurer, lui écrivait-il, que Dieu veuille borner à de pareils résultats le grand sacrifice que vous lui avez fait. Venez à Paris, mon cher ami, si vous le pouvez encore; cela vous remontera. Vous verrez que de bien il y a à faire parmi nos jeunes gens. J'en vois beaucoup et j'en suis de plus en plus satisfait. Mais il y a disette absolue de bons et sages prêtres pour les conduire et les consoler. Vous connaîtrez le pitoyable clergé actuel de Paris. Venez donc! Au moins, venez voir.

Lorsque ce touchant appel lui fut remis, l'abbé d'Alzon n'était plus en mesure de différer sa décision. Depuis deux semaines, il avait fixé sa résidence à Nîmes, en dépit des personnes qui auraient voulu, même par des chaînes dorées, le retenir dans le diocèse de Montpellier. A vrai dire, il ne semble pas qu'il y ait eu chez lui la moindre hésitation à suivre ce qui lui paraissait la voie du devoir. Par sa naissance, il appartenait au diocèse de Nîmes, et bien que le séjour ordinaire de sa famille et ses études au Grand Séminaire lui eussent permis de se réclamer du diocèse de Montpellier, il ne songea jamais à le faire. Cependant, dans cette dernière ville, on lui proposa des offres avantageuses, dont il s'empressa d'informer l'évêque de Nîmes par l'entremise de son oncle, Liron d'Airolles, et en lui renouvelant son engagement d'être toujours à lui. Mgr de Chaffoy lui notifia aussitôt sa résolution inébranlable de le garder.

Votre lettre, Monsieur l'abbé, lui écrivit-il, m'a fait le plus grand plaisir; vous m'y renouvez votre *promitto*, et moi je renouvelle à Dieu dans celle-ci mon *grate accipio*... Je suis surpris que, dès votre arrivée dans son diocèse, N... ait consenti à des démarches qui seraient une mauvaise preuve de bon voisinage. Je sais que l'on veut me proposer des échanges. J'y répondrai, comme Naboth: *Vive Dieu! Jamais je ne céderai la vigne qui me vient de lui pour quelque autre, quelque meilleure qu'on me la vante*. Ce n'est pas le hasard qui a placé votre naissance dans le diocèse de Nîmes et qui vous a donné la vocation de devenir prêtre. Quand il vous a rendu Nîmois, puis prêtre, je crois qu'il a entendu que vous fussiez prêtre nîmois. Venez donc aider à ce pauvre diocèse de Nîmes que Dieu protège spécialement, je ne peux en douter, quand je vois tout le bien qu'il y a fait.

En conséquence, Mgr de Chaffoy lui offrit le titre de chanoine honoraire, avec la possibilité d'aider son oncle dans l'aumônerie des Dames de la Miséricorde et son compatriote, l'abbé de Tessan, dans celle de la Providence, de fréquenter le Séminaire et de travailler, à son gré, dans les bibliothèques de la ville. Pour un jeune prêtre instruit et épris de liberté, c'était là une situation assez enviable; le travail était plutôt mesuré, pour qui connaît l'activité et le zèle apostolique de l'abbé d'Alzon. L'évêque de Nîmes ne pouvait faire moins que de réserver à un prêtre de ce mérite et de cette fortune un camail honoraire, ainsi qu'une part de direction - à se faire - dans diverses bonnes œuvres de sa vine épiscopale.

Nous savons, remarque son historien, l'abbé Couderc de Latour-Lisside, que l'évêque se serait borné là, du moins pour les premières années, s'il n'avait appris que l'évêque de Montpellier destinait à ce prêtre, pour l'attacher définitivement à son diocèse, un titre de grand-vicaire ou de chanoine titulaire.

Il pensa qu'il fallait proposer quelque chose de plus, hésitant toutefois sur la nature de l'offre. "Qu'en faire? Qu'en faire?" disait-il plusieurs fois par jour, en parlant du jeune prêtre. Il avait déjà deux vicaires généraux en titre, l'abbé Liron d'Airolles et l'abbé Laresche qu'il avait amené de Franche-Comté et qui ne tenait aucunement à partager le pouvoir avec un nouveau venu; d'autre part, son Chapitre était au complet, et le supérieur du Grand Séminaire ne le dirigeait que depuis peu. L'abbé de Tessan sauva

l'évêque d'embarras en lui proposant de nommer d'Alzon vicaire général honoraire; ce qui fut fait. Le 8 novembre 1835, l'abbé d'Alzon était créé chanoine honoraire de Nîmes et vicaire général honoraire, avec la faculté d'assister au Conseil diocésain, et, à peu de chose près, les mêmes pouvoirs que les vicaires généraux titulaires. Il était temps. Le lendemain, 9 novembre, en présence de Mgr Thibault, nouvel évêque de Montpellier qui le visitait, Mgr de Chaffoy, vieillard octogénaire, était frappé d'une attaque de paralysie, qui le réduisit jusqu'à sa mort à l'impuissance physique. Privé dorénavant de la possibilité de dire la messe, il resta assez longtemps entre la vie et la mort. L'abbé d'Alzon était toujours à Lavagnac.

Le 3 octobre 1835, La Gournerie s'étonnait déjà que son ami eût pu préférer au diocèse de Montpellier celui de Nîmes, dont l'évêque passait en France pour l'adversaire irréductible des disciples de l'abbé Féli, et il ajoutait: "Votre obéissance soumise à toutes ses volontés ne peut que lui donner une parfaite idée de vos sentiments et de votre caractère." Bien des personnes ont partagé depuis l'étonnement de La Gournerie; elles ont attribué toutes sortes de raisons à cette façon d'agir. Sans vouloir en entreprendre ici la réfutation, écartons tout d'abord l'ambition: pareil mobile n'entra jamais dans la pensée de l'abbé d'Alzon. S'il avait, pour se consacrer à l'Eglise, sacrifié un avenir plein de promesses selon le monde, il s'estimait, pour son propre compte, honoré par sa vocation. Il était, en effet, doué d'une nature trop généreuse; il avait un trop grand esprit de foi pour ne pas apprécier à sa juste mesure la grâce que Dieu lui faisait en l'appelant à son service. Neuf ans plus tard, il prononça le vœu de renoncer à toute dignité ecclésiastique, et Dieu qui se plaît à éprouver ses serviteurs le prit plus d'une fois au mot en lui ménageant des occasions de tenir son serment. C'est assez dire que l'abbé d'Alzon n'avait nullement sollicité les propositions honorables qui lui vinrent de Nîmes, et que, même connues de lui, elles n'eurent aucune influence sur sa détermination. Ceux-là donc le jugeaient fort mal qui lui prêtaient des sentiments aussi bas, comme ce vicaire de la cathédrale qui, prêchant plus tard devant lui et à son intention, insistait sur "le scandale des ambitieux qui envahissaient le sanctuaire et usurpaient les honneurs ecclésiastiques". L'abbé d'Alzon ne resta pas insensible à ce "coup de pistolet tiré à bout portant", selon sa juste remarque; il eut pourtant le bon esprit de n'en garder aucune rancune au maladroit prédicateur et la vertu de le prendre ensuite comme collaborateur d'une de ses œuvres.

Ceci nous amène à décrire brièvement l'état du diocèse de Nîmes, en cette fin d'automne 1835, c'est-à-dire au moment de l'arrivée de l'abbé d'Alzon.

Supprimé par le Concordat de 1801 et rattaché à l'Eglise d'Avignon, le diocèse de Nîmes avait été rétabli en 1817, en même temps que sa juridiction était étendue à tout le territoire du département du Gard. Il comprenait donc les anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alès, avec quelques paroisses de l'archidiocèse d'Arles. Au moment de sa résurrection, il était dépourvu de Séminaire; les quelques séminaristes qu'il pouvait revendiquer vivaient dans Avignon; de plus, 70 paroisses manquaient de curé et presque aucune n'avait de vicaire. On peut même dire que tout d'abord, le diocèse fut privé d'évêque, car, pour des motifs qu'il serait oiseux d'exposer ici, l'abbé de Chaffoy, nommé à cette charge par ordonnance royale du 18 août 1817, ne fut préconisé que quatre ans après et sacré le 21 octobre 1821. Lorsque le nouveau pasteur se présenta chez lui, le soir du 19 décembre 1821, à une heure avancée de la nuit, le préfet qui ne l'attendait pas donnait un grand bal à la société nîmoise dans les salons de l'évêché, et l'on peut supposer que les pieds des danseurs manquèrent quelque peu la mesure à cette apparition inattendue.

Comme tout était à créer, l'évêque se mit au travail sans retard. Trois mois à peine après son arrivée, le Chapitre diocésain était reconstitué; le 25 août 1822, la première

Pierre du Grand Séminaire était posée à Nîmes; le 24 avril 1824, le Petit Séminaire s'installait à Beaucaire dans une ancienne institution. En 1826, l'évêque prescrivait l'usage d'un bréviaire, d'un missel et d'un rituel nîmois, et cette ordonnance que les études de Dom Guéranger porteraient peut-être à désapprouver fut louée, au contraire, par l'abbé d'Alzon, car elle avait pour but d'établir l'unité liturgique dans un clergé provenant de quatre diocèses. D'ailleurs, en interdisant tout autre bréviaire que le sien, Mgr de Chaffoy avait eu soin d'excepter le bréviaire romain, "à cause de la prééminence du Siège apostolique". Du 21 au 23 septembre 1835 et après une sérieuse préparation, on tint à Nîmes un Synode diocésain, dont les statuts furent aussitôt promulgués. A la suite de ce Synode, des conférences ecclésiastiques mensuelles furent imposées dans chaque doyenné; on fonda, pour les prêtres retirés du ministère, une Caisse de retraite, que devait alimenter un versement annuel de chaque ecclésiastique et dont l'administration était confiée à dix membres du clergé. L'abbé d'Alzon ne manqua pas de faire un titre de gloire de ces institutions à l'évêque, dans l'oraison funèbre qu'il lui consacra. Déjà Mgr de Chaffoy invitait ses prêtres à venir tous les ans auprès de lui se retremper dans les exercices de la retraite; déjà, à plusieurs reprises, il avait parcouru tout son diocèse, assez étendu et fort montagneux, pour ranimer la piété de ses ouailles et rallumer le zèle de leurs pasteurs.

Après les prêtres, les fidèles. Le peuple de cette région du Languedoc, habitué aux luttes contre les révolutionnaires et contre les protestants qui constituent près du tiers de la population totale, avait une foi très vive, sans être bien instruit de sa religion. Par mandement du 9 juillet 1823, l'évêque recommanda l'œuvre des catéchismes, soit pour les petits enfants, soit pour les grandes personnes, et, donnant lui-même l'exemple, il institua à la cathédrale, en faveur des adultes, le catéchisme de persévérance qui fut confié au chanoine Laresche, son vicaire général. Il existait déjà à Nîmes une association de femmes chrétiennes, dites Dames de la Miséricorde, qui n'est au fond, qu'une Société de Saint-Vincent de Paul, à l'usage des personnes du sexe. Comme cette dernière, elle est placée sous le patronage de cet apôtre de la charité; sa fête principale se célèbre le 19 juillet. Les femmes précédèrent donc les hommes sur le terrain de la visite des pauvres. En effet, l'association de Nîmes avait, dès le 24 mars 1824, reçu du pape Léon XII un rescrit apostolique qui l'approuvait et l'enrichissait de nombreuses indulgences. Or, ce n'est qu'au mois de mai 1833 que six jeunes étudiants, réunis à Paris chez Bailly, l'homme d'œuvres bien connu, posèrent, de concert avec lui et en le prenant comme président, les fondements de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul. L'année suivante, à la réunion du 10 juin, Ozanam, qui était l'un des sept fondateurs, présentait un de ses anciens camarades, Léonce Curnier, de Nîmes, qui avait manifesté le désir de s'initier à leur mouvement. La séance finie, le confrère occasionnel remercia les membres de leur accueil fraternel et exprima son intention d'établir dans sa ville natale une réunion de jeunes gens, en tout semblable à celle de la capitale. Il réalisa bientôt son projet. A la séance du 10 février 1835, Ozanam lut une lettre de Curnier qui annonçait la récente création de la Conférence de Nîmes. Cette nouvelle ne fut pas étrangère à la résolution que prit alors Bailly, président de la Conférence de Paris, d'essayer et de donner à la Société les développements que semblaient demander les circonstances, tandis qu'une partie des membres parisiens voulaient s'en tenir encore à une seule Conférence et à la bonne camaraderie des premiers jours. De fait, une seconde Conférence fut établie à Paris le 25 mai 1835; mais celle de Nîmes l'avait précédée de quatre ou cinq mois, et elle a l'insigne honneur d'être la seconde par ordre de fondation. Le 29 mars 1835, les neuf membres fondateurs allaient soumettre leur règlement à l'approbation de Mgr de Chaffoy, qui, en déléguant un prêtre auprès d'eux, approuva et encouragea leur initiative.

L'association catholique des visiteurs des pauvres, comme elle s'intitula à Nîmes dès le début, a donc vu le jour près d'un an avant la venue de l'abbé d'Alzon, et, quoique contrariée par toutes sortes de contretemps, elle manifesta son activité sans interruption jusqu'au printemps de 1838. Le P. Emmanuel Bailly a retrouvé, dans les archives de l'évêché de Nîmes, avec les noms des fondateurs, plusieurs documents de cette époque qui attestent son zèle apostolique.

Venons enfin à la dernière œuvre, celle des écoles, la principale et la plus urgente de toutes, puisque d'elle dépend l'avenir de la religion et de la patrie. Sur ce terrain, comme sur les autres, le premier pasteur de la nouvelle Eglise de Nîmes déploya un zèle et une vigilance que les succès récompensèrent bientôt. On sait que, depuis la création de l'Université napoléonienne, l'enseignement supérieur et secondaire était soustrait ou à peu près à l'influence de l'Eglise. Le soldat heureux qui gouvernait la France tenait à la domination des intelligences autant qu'à celle des corps; pour s'assurer de fidèles adorateurs de sa fortune, il avait réservé à l'Etat le monopole de l'enseignement, comme on le fait aujourd'hui dans le but de se ménager une clientèle électorale. Armature de fer que la Restauration et le gouvernement de Juillet eurent le tort de ne pas briser, et dans laquelle la troisième République a emprisonné presque tout l'enseignement primaire. Celui-ci jouissait alors, tout au contraire, d'un traitement de faveur.

Mgr de Chaffoy qui, dès l'âge de vingt-cinq ans, avait pris en mains la direction du Séminaire de Besançon, qui, à son retour d'exil, avait formé un établissement de personnes pieuses vouées aux écoles de la campagne, usa de la législation en vigueur pour créer des écoles catholiques, les pourvoir de maîtres irréprochables, veiller à leur bonne tenue et à leur entretien.

L'enseignement primaire était assez répandu dans le département du Gard. Une statistique officielle, en 1837, lui donne 29 017 élèves en tout. Par malheur, on ne nous dit pas quel était, dans ce chiffre global, le nombre des enfants catholiques et celui des enfants protestants.

Nous avons plus de renseignements sur les écoles du chef-lieu du département. Durant l'année scolaire 1836-1837, celle qui suivit l'arrivée de l'abbé d'Alzon à Nîmes, les Frères des Ecoles chrétiennes avaient 4 écoles et 1505 élèves; les Dames de Saint-Maur 3 écoles primaires gratuites avec 614 élèves; les Sœurs de Saint-Vincent de Paul une école avec 140 élèves; la Providence comptait 70 orphelines; enfin, les écoles catholiques d'adultes avaient 150 élèves. Au total, les élèves catholiques, garçons et filles, des écoles primaires, étaient 2479, non compris les enfants des 4 salles d'asile tenues par des instituteurs et des Sœurs de Charité. Nous ne mentionnons que pour mémoire les écoles payantes de filles, qui peuvent se rattacher à l'enseignement secondaire et qui étaient dirigées par les Dames de Saint-Maur et les Sœurs de Saint-Joseph, de Nevers, non plus que les pensions Gadilhe et Clerc dont parlent les documents du temps. Quant aux protestants, ils avaient en tout 3 écoles primaires et 525 élèves. De sorte que Nîmes comptait alors plus de 3000 élèves dans ses écoles, et qu'après Saint-Etienne elle était la ville de France dont la population scolaire fût la plus élevée proportionnellement au nombre des habitants.

Nous arrêtons là l'exposé des œuvres qui, à des titres divers, peuvent, avant l'automne de 1835, se réclamer de Mgr de Chaffoy. Il suffira, pensons-nous, à établir que si Nîmes n'était pas alors la terre promise des fondations catholiques, elle était encore moins le désert inculte et sans eau que des gens mal informés seraient peut-être portés à se représenter.

En arrivant à Nîmes, le 14 novembre 1835, le nouveau venu ne savait quel travail précis il devrait accomplir. Chanoine honoraire, vicaire général honoraire, auxiliaire de vénérables ecclésiastiques quand ceux-ci voudraient bien recourir à ses services, toutes

ces fleurs dont l'évêque l'avait paré ne valaient pas un bon emploi. La maladie de Mgr de Chaffoy éloignait, pour quelque temps encore, toute perspective de changement. Peu enclin par nature à rester les bras croisés, moins porté encore à moissonner la récolte qu'il n'avait pas semée, l'abbé d'Alzon avait à se créer une situation, qui, en permettant à son zèle de se déployer, lui assurerait une juste indépendance.

Les projets d'apostolat ne lui manquaient pas. Pendant les sept années d'études qui avaient suivi sa sortie du collège et achevé sa formation, son intelligence pénétrante, mûrie par des lectures sérieuses et le contact presque quotidien avec des hommes supérieurs, les avait presque tous envisagés. Par ailleurs, son tempérament actif, sa nature généreuse et désintéressée ne l'auraient que trop porté aux réalisations immédiates. Doué du regard surnaturel qui fixe, au moment voulu, dans le domaine de l'apostolat, le point précis à atteindre, il avait vu quelles œuvres étaient nécessaires à la société mêlée de son temps, et il se présentait avec l'intention ferme de les commencer.

Nous connaissons trois de ses projets. Il se proposait de travailler à la conversion des protestants par la controverse scientifique, d'établir un collège et de fonder un couvent de Carmélites qui appuieraient son action de leurs prières et de leurs sacrifices. Devant l'opposition de son évêque il avait dû, avant même de s'établir à Nîmes, renoncer au dessein d'évangéliser les protestants, et il ne tarda pas à s'en féliciter. En effet, tout en s'employant, chaque fois qu'il en eut les moyens, à ramener à l'Eglise catholique les réformés de Nîmes et du diocèse, il constata bien vite que le protestantisme, en France, ne constituait plus une religion, mais qu'il se confondait plus ou moins avec les principes des sociétés modernes et des divers gouvernements, qui, depuis 1789, s'étaient partagé le pouvoir. L'Université d'Etat en était à la fois la place forte et le véhicule, constatation qui lui commanda d'envisager le problème dans toute son ampleur et d'engager la lutte sur son vrai terrain. Il a souligné sur le déclin de sa vie, dès les premières lignes d'un rapport adressé à la Congrégation de la Propagande, les modifications successives que l'étude et les événements imposèrent à ses idées.

Préoccupé, dit-il, de consacrer ma vie à la défense de l'Eglise et du Saint-Siège qui en est le centre, je crus devoir me dévouer à la conversion des protestants. Outre que je n'y réussis que très peu, je m'aperçus bientôt que le protestantisme, comme doctrine, n'est plus rien, et que, dans notre pays de France, ce n'est qu'un parti politique. Mais je vis très clairement qu'en Occident Rome est attaquée par la Révolution, la libre pensée et les Sociétés secrètes.

Puisque Mgr de Chaffoy lui interdisait les missions auprès des protestants, il comptait bien exécuter les deux autres points de son programme; là encore, il rencontra des obstacles imprévus qui en retardèrent la réalisation. Des notes manuscrites de lui en contiennent l'aveu explicite.

Depuis longtemps la pensée de fonder un collège me préoccupait. J'étais frappé de la nécessité d'une éducation chrétienne; d'autre part, j'avais puisé dans la lecture méditée des œuvres de saint Jean de la Croix une grande affection pour les filles de sainte Thérèse. J'arrivai à Nîmes avec la pensée de fonder un pensionnat et un couvent de Carmélites. Mais je fus entraîné loin de mon but par bien d'autres idées. Dieu ne voulait pas encore que je pusse réaliser des desseins pour lesquels je ne comprenais pas assez mon incapacité. Cependant, M. Vermot réalisait l'idée d'un collège [en 1838], et, lui se consacrant à cette œuvre, je n'avais plus à m'en occuper. Monseigneur de Nîmes n'avait aucun, attrait pour les Carmélites; y songer eût été, ce semble, imprudent.

Les projets surnaturels qu'il avait longuement étudiés devant Dieu étant écartés, dès le début, par ses supérieurs, c'eût été, de sa part, faire preuve d'esprit personnel que de s'obstiner à les poursuivre. En y renonçant, il remplit son devoir, se confiant, pour le reste, en la Providence qui saurait bien, si telle était sa volonté, rouvrir devant lui la voie jadis entrevue et l'éclairer mieux de sa lumière. Certes, les études antérieures, le milieu familial, les amitiés, les goûts, tout en un mot avait préparé l'abbé d'Alzon à un apostolat intellectuel. Il dut pourtant en remettre à neuf ans la mise en train, telle qu'il l'avait projetée; mais le renoncement ne fut, de sa part, ni complet ni définitif. Il y eut là moins

une interruption qu'une préparation nouvelle par la connaissance plus approfondie des choses et des gens. Aussi, lorsque Dieu tira, pour ainsi dire, le rideau et lui découvrit le théâtre plus étendu où son action s'exercerait à l'avenir, il put y monter sans hésitation, car il s'était toujours tenu prêt à tenir ce rôle.

On se tromperait d'ailleurs en s'imaginant que la vie obscure, presque cachée, que l'abbé d'Alzon mena d'abord à Nîmes, ne fut d'aucune utilité à ses grands projets. Elle lui ménagea, dans tous les rangs de la société, des auxiliaires précieux, des dévouements éprouvés, sans lesquels les œuvres les plus utiles et les mieux conçues n'ont aucune chance de durée; elle lui amena ses premiers disciples; elle le pourvut de l'expérience qui lui manquait encore; elle l'habitua à créer des œuvres - chose qui répondait assez à son tempérament, - et à les continuer, au besoin même à les refuser, ce qui lui fit plus d'une fois saigner le cœur. Enfin, l'abbé d'Alzon avait trop d'humilité et trop de zèle pour oublier que Notre-Seigneur récompense le don d'un verre d'eau fraîche, non moins que celui de son propre sang; que lui-même avait su interrompre la formation religieuse de ses apôtres pour converser avec la femme de Sichar, guérir les malades, recevoir dans ses bras les petits enfants, verser les effusions de sa tendresse dans le cœur des petites gens. Le temps que l'on consacre au service des âmes n'est jamais perdu; rien n'est inutile de ce qui peut contribuer à l'extension du règne de Jésus-Christ.

Repoussé de trois côtés, sentant que le plan idéal de sa vie n'avait, pour le moment, aucun espoir de réussite, il ne restait, semble-t-il, au nouveau prêtre qu'à faire comme tout le monde: prêcher, confesser, diriger, administrer les sacrements. De fait, il se donna tout entier à cette tâche; il fit pourtant davantage. Il entreprit des œuvres ou il les entretint, en s'écartant le moins possible du programme qu'il s'était tracé; tournant les difficultés présentes, s'efforçant d'arriver par une autre voie à la formation religieuse et à la bonne éducation de la jeunesse, qu'il ne pouvait atteindre encore par l'enseignement.

De même pour les Carmélites. Mgr de Chaffoy les lui refusa; son successeur mit quatre ans à autoriser la fondation demandée. Or, l'abbé d'Alzon, qui comptait sur la force de la prière encore plus que sur celle de l'action, ne pouvait attendre jusque-là. C'est pourquoi, dès le lendemain de son arrivée, à défaut des Carmélites, il s'entoura d'âmes ferventes et sacrifiées, qui, soit dans le monde, soit dans les maisons religieuses, implorèrent continuellement de Dieu la grâce nécessaire à son apostolat et faisaient pleuvoir du ciel la rosée qui le fécondait.

Mise ainsi dans le cadre qui lui convient, au milieu des difficultés qu'elle rencontra réellement, la vie nouvelle de l'abbé d'Alzon fait suite aux légitimes ambitions de sa jeunesse; elle est un acheminement naturel aux grandes fondations de l'âge mûr; tout, enfin, se déroule dans la plus parfaite unité.

Dès son arrivée à Nîmes, il alla partager le logement de son grand-oncle Liron d'Airolles qui habitait rue de l'Aspic, non loin de la cathédrale. Il n'y resta pas longtemps et se mit dans ses propres meubles. On a gardé le souvenir de deux maisons occupées par lui, de 1835 à 1845, avant qu'il ne s'établît au collège de l'Assomption. Dans un quartier peu reluisant, il retint un modeste appartement, situé dans la rue de l'Arc-du-Gras. La maison était fort ancienne et de très modeste apparence; la rue, étroite, avait l'avantage d'être assez rapprochée de la cathédrale. Quant à l'ameublement, on s'accorde à dire que, tout en étant convenable, il présentait la plus grande simplicité. L'abbé d'Alzon avait vite refusé l'équipage avec livrée et armoiries, dont sa famille voulait le pourvoir. Il avait allégué qu'on ne lui donnerait rien pour les pauvres, s'il se présentait dans les rues avec tous les dehors de la fortune. La vraie raison de ce refus, c'est qu'il entendait monter au ciel par la voie étroite, non dans une voiture à quatre chevaux. Une vieille cuisinière, Suzon, tint son ménage les premiers mois; elle vida prestement la place devant les taquineries que ne lui ménageaient pas les enfants, hôtes habituels du

jeune abbé. En août 1836, il cherchait un cuisinier qui bientôt remplaça Suzon. Son domestique, Alexis, venu de Lavagnac, ne le quitta pas; fort dévoué à son maître, il aurait rendu des points, en fait d'indiscrétions, à toutes les commères du quartier.

C'est un bavard impitoyable, écrivait de lui l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine; je l'entends dire de tout côté. Il a le caractère gouvernante. Je crois qu'il a oublié de mettre une coiffe et un jupon.

Lorsqu'il devint vicaire général en titre, en mars 1839, l'abbé d'Alzon quitta la rue de l'Arc-du-Gras pour celle des Lombards, dans le même quartier. Il y occupa l'appartement de la famille Grangent, dans une fort belle maison.

A défaut d'un collègue, il se voua tout d'abord à la sanctification de la jeunesse. La première œuvre dont il se chargea fut celle des catéchismes. Un de ses cahiers porte ce titre écrit tout entier de sa main: *Cours d'instructions pour le catéchisme de persévérance de Nîmes, commencé le 10 janvier 1836*. Ce cours de catéchisme, d'un caractère assez élevé, se donnait le dimanche, après les Vêpres, dans la chapelle du collège royal. Bien qu'il fût destiné avant tout aux catholiques de cette institution, les enfants d'autres écoles le fréquentaient également. Il semble même que tous les élèves de la ville, ayant déjà fait leur première Communion, y assistaient. Les Frères des écoles chrétiennes y conduisaient leurs grands élèves. On y voyait encore des jeunes gens et des hommes; même des femmes, sans y être conviées, se précipitaient dans les tribunes, à l'affût comme toujours de la nouveauté.

Les Vêpres une fois chantées, l'Évangile était lu, puis expliqué par le catéchiste, qui posait des questions, provoquait des réponses, mettait en tout et chez tous un entrain remarquable, et terminait la réunion par une brève allocution. Les quatre premiers sermons, dont nous avons seulement quelques notes, ont trait à la nécessité de conserver le don de foi, à l'indifférence en matière de religion, à la nécessité et à la certitude d'une révélation, enfin à la nécessité d'une Église qui dise où est la parole de Dieu et qui l'interprète. Ce précis d'apologétique, quoique exposé simplement, devait passer par-dessus bien de ces petites têtes. Il est visible, en effet, que, dans cette partie du catéchisme, l'abbé d'Alzon visait moins la catégorie ordinaire de ses auditeurs que les catéchumènes volontaires, jeunes gens et hommes faits, venus là pour combler les lacunes de leur instruction religieuse. C'est à eux, de préférence, qu'il s'attachait; c'est parmi eux qu'il essayait de former des maîtres qui pourraient, un jour, être des apôtres dans le monde des lettres, de l'enseignement ou de l'administration.

Le catéchisme de persévérance, institué par l'abbé d'Alzon, sauva la chapelle du collège royal qui comprenait, en majorité, des élèves protestants; le préfet n'osa plus invoquer, pour sa fermeture, le petit nombre de catholiques qui la fréquentaient. Il fit surgir aussi des hommes parfaitement attachés aux vérités religieuses et des vocations ecclésiastiques, comme celle de l'abbé Barnouin, fondateur de la paroisse Saint-François de Sales, à Nîmes, et celle de l'abbé Goiffon, mort vicaire général.

En même temps que l'œuvre des catéchismes de persévérance, l'abbé d'Alzon entreprit une autre, destinée à la compléter et qui lui permit d'exercer une influence morale plus continue sur une partie de la jeunesse nîmoise. Il s'agit de la *Société de Saint-Louis de Gonzague*, qui groupait les enfants de dix à quinze ans de la classe aisée. Sur les origines de cette Société, de ce patronage, dirions-nous aujourd'hui, nous avons tous les renseignements désirables, grâce au chanoine Falguières et au banquier Peyries.

Le plan de l'abbé d'Alzon, nous dit l'un d'eux, était d'attirer les enfants et la jeunesse. Dès lors, il loua un local avec grande terrasse qui pouvait tenir lieu de cour; à cette terrasse était contiguë une salle ou salon avec bibliothèque; où il prenait ses repas. De la sorte, il pensait que, soit en cas de pluie, soit pour les réunions plus sérieuses, il aurait un abri facile. Il nous attirait donc en ce local, où il constitua le premier groupe de la *Société de Saint-Louis de Gonzague*; elle s'adressait plutôt aux enfants de la bourgeoisie et de la haute société. Il y avait là Léon Blanchard; Valadier, devenu directeur du journal *L'Emancipation*, de Toulouse; Gautier, mort chef de bureau au ministère; Henri Saut, le notaire

d'Avignon, et tant d'autres. Il nous réunissait plutôt le soir, quelquefois à d'autres moments, mais souvent. Il était accueillant, bon, agréable au possible. Il y avait encore Berger, devenu Carme et supérieur d'un couvent de son Ordre.

La Société avait un double but, comme l'indique, du reste, le nom qu'il lui donna: *Association de préparation et de persévérance*, parce qu'il l'avait faite pour préparer les plus jeunes à la première Communion et aider les plus avancés à persévérer. Quand nous allions chez lui, nous trouvions un accueil, un intérêt qu'on ne peut pas dire. Il nous racontait des traits, il nous égayait, il jouait avec nous. Au début, il avait une vieille cuisinière qui venait préparer ses repas, du reste, très sobres. Avec toute l'indiscrétion des enfants, nous la dérangions terriblement. Elle s'en fâchait; M. d'Alzon n'en tenait pas compte, lui déclarait qu'il prendrait ses repas au milieu de nous, et il le faisait avec une simplicité charmante. Nous étions, dès le principe, au moins une vingtaine.

Lorsque son ministère l'absorba au point qu'il ne put venir au patronage aussi souvent qu'il l'aurait désiré, l'abbé d'Alzon recourut à l'abbé Daudet, vicaire à la cathédrale. Celui-ci, qui le seconda avant de le remplacer, avait loué un appartement de la même maison, au second étage. C'était un parent du célèbre auteur de *Tartarin de Tarascon* qui en fait, dans son autobiographie, le frère aîné du *Petit Chose*.

M. d'Alzon, continue Peyries, nous procura même, de ses deniers, des jeux multiples. Un jour, aidé sans doute de quelques personnes, il nous ménagea un billard qui ne chôma pas souvent. Il fit là des parties de billard, se mettant à notre portée, s'exerçant à l'escrime et à la lutte comme l'un de nous. On l'aimait à la folie. Un jour même, étendu sur le tapis du billard et causant simplement avec nous, il nous raconta des traits de jeunesse: il disait humblement, avec abandon, des choses à son désavantage, entre autres qu'il avait eu la faiblesse ou la bêtise de passer une fois deux heures à mettre sa cravate.

Il nous réunissait encore en cet appartement du deuxième, dans une chapelle ou oratoire. Là, il nous faisait des instructions, mais si agréables, si pleines de vie, qu'il s'y oubliait lui-même, et nous aussi, sans que personne trouvât que ce fût trop long. Il nous y a donné des conseils si pratiques, si simples, qui entraient si bien que nous en avons plus profité pour toute la vie que de bien des sermons.

La *Société de Saint-Stanislas* avait le même but et faisait appel aux enfants d'une classe plus ouvrière. Le local devint même commun quant à la chapelle, qui était celle de Saint-Louis de Gonzague. On se voyait dans les cours d'un œil plus ou moins favorable, et ce mélange ne put guère durer.

L'abbé Daudet était déjà chargé de la Société de Saint-Louis de Gonzague, en décembre 1840. Il est probable qu'il en était devenu directeur l'année précédente, lorsque l'abbé d'Alzon quitta son appartement de la rue de l'Arc-du-Gras, et, par suite, le local du patronage pour la maison de la rue des Lombards. Il conserva cette direction jusqu'au moment où des malheurs financiers le forcèrent à se retirer à Marseille et à transmettre l'œuvre à l'abbé Argaud. En 1847, les deux Sociétés réunies constituèrent *l'Œuvre de la jeunesse*, dont nous possédons les statuts.

Les catéchismes de persévérance et les patronages gagnèrent, en peu de temps, à l'abbé d'Alzon, la majeure partie de la jeunesse catholique de la ville. Le 26 décembre 1837, deux ans à peine après son arrivée, il écrivait à son ami d'Esgrigny:

Je n'ignore pas que bien des obstacles restent à renverser, mais enfin toujours est-il que je suis à peu près maître de tous les enfants de Nîmes, de douze à quinze ans, et qu'avec le temps je puis espérer d'étendre mon influence sur de plus avancés. Chaque année, je gagne énormément. Je n'ai qu'un malheur, c'est que l'on me reproche de n'avoir pas un genre assez populaire. Il est vrai que l'on trouve aussi qu'il y a eu un grand progrès chez moi depuis l'année dernière.

Les enfants d'aujourd'hui seront la jeunesse de demain; les succès obtenus auprès des élèves des écoles faisaient présager à l'abbé d'Alzon un avenir fructueux pour le catholicisme. Il n'était pourtant pas homme à s'en contenter, ni à négliger ceux qui ne fréquentaient plus les classes; il chercha donc le moyen d'agir sur les jeunes gens de la société. Le souvenir des soirées studieuses de Paris lui revint alors à la mémoire et il tenta d'acclimater à Nîmes les réunions qu'il avait connues chez Bailly. Dans ce but, il s'entendit avec le chanoine Sibour qui devait, archevêque de Paris, mourir d'une manière si tragique. Nous sommes fixés sur les débuts de cette nouvelle initiative par la note suivante, de 1837 ou 1838:

Pendant l'hiver 1836 et 1837, j'eus l'idée de réunir quelques personnes chez moi pour causer de matières sérieuses. Le bien que m'avaient fait les réunions des Bonnes-Etudes, je voulais le procurer aux autres. Nous nous entendîmes, l'abbé Sibour et moi, pour avoir chacun notre soirée, lui le jeudi, moi le lundi. Nous abordâmes différentes questions qui eurent l'heureux effet de dissiper quelques préjugés et d'affermir quelques intelligences faibles. Nous y traitâmes différentes questions. Nous n'avions pas adopté un ordre rigoureux, nous exposions donc les questions du moment. Ainsi l'ouvrage de l'abbé de la Mennais sur *Les affaires de Rome* ayant paru, nous en fîmes plusieurs lectures. Je me chargeai ensuite de résumer toute l'histoire de l'abbé de la M[ennais], et de montrer comment cet homme avait été conduit au point où il en était par l'exagération de ses doctrines, qui renfermaient toutes cependant un germe de vérité. Nous agitâmes ensuite la question de savoir comment pouvait s'opérer le mouvement religieux, si l'on devait attaquer la base ou les sommités sociales. Après bien des discussions, dans lesquelles le fond de la question ne fut jamais approfondi, on en revint à ne rien conclure, ce qui était assez naturel. On s'occupa ensuite du panthéisme. Un ex-saint-simonien développa le système. Sur ce, je fis quelques réflexions pour comparer le dogme catholique au dogme de la nouvelle religion.

Les jeudis du chanoine Sibour, dans son appartement de la rue Madeleine, étaient consacrés en bonne partie à la littérature; les lundis de l'abbé d'Alzon, à la rue de l'Arc-du-Gras, s'occupaient avant tout de philosophie et de religion. La première série de ces conférences ne se prolongea pas au delà de trois hivers, parce que, au mois de mars 1839 l'abbé d'Alzon fut nommé vicaire général, et qu'en septembre de la même année, l'abbé Sibour était promu à l'évêché de Digne: de là l'interruption forcée de ces réunions qui tenaient à la fois de la conférence et du cercle. L'abbé d'Alzon les reprit, pour son propre compte, en février 1842, et, cette fois, avec l'assistance de l'élite du jeune clergé nîmois, tandis que, les trois premières années, ses conférences ne réunissaient que des laïques.

Nous connaissons la plupart des jeunes gens, qui venaient chez lui et qu'il s'attachait par le charme de sa conversation tour à tour sérieuse et amusante. C'étaient, à quelques noms près, les mêmes qui avaient fondé la Conférence de Saint-Vincent de Paul, en 1835, qui devaient la tirer de son sommeil, en 1840, et soutiendraient dans la suite les œuvres catholiques à Nîmes et dans le diocèse. Il y avait là Philippe Eyssette, Béchard, Portalès, Belviala, qui devint prêtre, Brunel, Blanchard, Curnier, Laporte, le pharmacien Boyer, le poète boulanger Jean Reboul, le meilleur chantre du petit groupe, et tant d'autres, d'opinions politiques les plus variées. Avant et après la conférence proprement dite, il régnait, au dire des survivants de ces réunions, un aimable laisser-aller, qui était toujours contenu par la distinction de celui qui les présidait. La joyeuse et un peu turbulente compagnie ne se contentait pas de fumer les cigares et de savourer le punch que son hôte lui offrait avec tant de bonne grâce, elle retirait de ces distractions le plus sérieux enseignement et des impressions élevées dont elle devait se souvenir.

L'abbé d'Alzon se dévouait à ces conférences, comme à tout ce qu'il entreprenait, étudiant avec soin les sujets à traiter, s'ingéniant par tous les moyens à y mettre de l'intérêt. Des conversions s'opérèrent, rares du reste, puisque la plupart de ces hommes étaient des catholiques pratiquants, mais une amélioration de vie fut constatée chez tous avec la fréquentation assidue des sacrements, dont les meilleurs alors n'avaient même pas l'idée.

C'est à cette époque également, sinon dans ces réunions, que l'abbé d'Alzon contracta avec de jeunes universitaires une amitié qui devait préluder à une collaboration des plus fécondes et ne finit qu'avec la tombe. Ils étaient trois amis, sortis de l'École normale supérieure, qui professèrent successivement la troisième au collège royal de Nîmes: Germain, Germer-Durand et Monnier. Germain, venu le premier, échangea dès 1838 sa classe du collège royal avec une chaire à l'Université de Montpellier. Il semble bien avoir dû à l'abbé d'Alzon son retour à Dieu. Quoiqu'il en soit, en 1837, il était fervent catholique et fort lié avec le jeune prêtre qui écrivait alors ces quelques mots dans un cahier de notes:

D'une conversation avec Monnier et Germain il est résulté, l'avantage d'une table d'hôte, où des jeunes gens pourraient dire ce qu'ils voudraient, faire maigre sans gêne, etc., d'une imprimerie catholique, d'un cours élémentaire pour les enfants pauvres.

Si Germer-Durand n'est pas mentionné ici avec ses collègues, c'est qu'il avait déjà fondé un foyer chrétien. Profitons de cette circonstance pour présenter aux lecteurs cet homme de bien, dont nous aurons souvent l'occasion de parler. Eugène Germer-Durand était né le 20 juillet 1812, à Saint-Riquier, près d'Abbeville, où son père, ancien officier d'administration à l'hôpital militaire de Maubeuge, s'était retiré pour exercer la médecine. De son vrai nom, il s'appelait Durand tout court, et, dans les annales de la primitive Assomption comme dans les lettres du P. d'Alzon, c'est ainsi qu'il est désigné habituellement. Fatigué toutefois d'avoir presque autant de parents inconnus que les Martin, il accola à son nom un de ses prénoms et fit inscrire tous ses enfants sous le nom de Germer-Durand, qui est resté depuis dans la famille. Elève au collège Charlemagne, à Paris, sorti le premier de l'Ecole Normale supérieure, agrégé des lettres, son intelligence et ses grades académiques lui auraient permis d'aspirer aux premières places de l'Université, où ses camarades de classe, parfois moins favorisés que lui, aux examens, Duruy, Wallon, Germain, Jules Simon, occupèrent de si hautes positions. Sa modestie d'abord, puis une ambition d'un ordre plus élevé le dirigèrent dans une autre voie. En 1844, il donna sa démission, et, de professeur universitaire, devint professeur de l'enseignement libre au collège de l'Assomption, que l'abbé d'Alzon réorganisait. Durant trente-six ans, jusqu'à sa mort survenue le 16 octobre 1880, il y fut le directeur des études, se réservant ce que le travail a de plus aride, consacrant à ses devoirs d'état ou à ses confrères une partie du temps qu'il aurait pu destiner à des recherches personnelles.

Toutefois, il convient de noter que l'activité littéraire et scientifique de Germer-Durand ne se bornait pas au collège de l'Assomption. Outre le concours qu'il donna au P. d'Alzon dans la rédaction du journal *La Liberté pour tous*, en 1848, de la *Revue de l'enseignement chrétien*, dont il dirigea la première série, il inséra des mémoires dans les comptes rendus de l'Académie du Gard, édita le *Cartulaire du Chapitre de Nîmes*, composa et publia le *Dictionnaire topographique du département du Gard*. Membre de plusieurs Sociétés et Académies, il devint directeur de la bibliothèque municipale de Nîmes; la ville le chargea également de classer ses riches collections antiques et son cabinet de médailles. Il releva, copia ou corrigea des milliers d'inscriptions grecques et latines, dont les estampages furent adressés à des Commissions spéciales qui siégeaient à Paris et à Berlin; car il était, soit comme épigraphiste, soit comme numismate, un des érudits les plus en vue de France.

A ce labeur de Bénédictin, éminemment profitable aux autres, une claire intelligence et un travail assidu ne suffirent pas plus que la méthode scientifique; il y faut surtout du désintéressement, le don de soi dans ce qu'il a de plus obscur et partant de plus pénible, en un mot la vertu. Germer-Durand la possédait à un degré supérieur. Lorsque le jeune universitaire se rendit à Nîmes, il n'en était pas encore là. Honnête et droit, modeste et d'une rectitude professionnelle irréprochable, il avait été élevé dans l'indifférence religieuse et ignorait à peu près tout de la religion. Il rechercha et obtint en mariage une personne d'un grand mérite, Cécile Vignaud, fille d'un peintre de talent et douée elle-même de qualités artistiques remarquables. Elle dessinait, peignait des aquarelles, composait au besoin des partitions de musique et faisait avec les muses aussi bon ménage qu'avec son mari, qui n'eut jamais avec elle de contestation.

Les vertus morales et la religion ne brillaient pas au foyer des Germer-Durand d'un moindre éclat que les qualités intellectuelles. Dès la naissance de son premier-né, Daniel, que son mari voua aussitôt au service de l'Eglise, la jeune mère avait eu une inspiration sublime. De son voile d'épousée, elle fit le vêtement de baptême de son fils,

pour l'envelopper de sa tendresse et de son innocence. Chacun de ses six enfants reçut, à son tour, la régénérescence spirituelle dans ce même voile, qui se transforma ensuite en aube sacerdotale pour le dernier de tous, le P. Joseph Germer-Durand, le jour où il monta pour la première fois à l'autel. Et lorsque Dieu rappela à lui le régent des études de l'Assomption, Mme Germer-Durand abrita sa viduité sous le voile des Oblates de l'Assomption et eut l'héroïsme, à soixante ans passés, de partir pour les missions de Bulgarie.

Quand le jeune professeur du collège de Nîmes lui avait demandé sa main, Cécile Vignaud avait posé comme condition qu'elle n'épouserait qu'un homme fidèle à la loi de Dieu. Elle l'instruisit donc des principales vérités, puis l'adressa à l'abbé d'Alzon, qui ne le connaissait pas et le réconcilia avec Dieu, deux jours seulement avant leur mariage. Le converti en a fait le récit touchant, dans sa lettre du 3 octobre 1836 à son ami Monnier, alors à Paris.

Hier, je suis allé trouver un prêtre pour me confesser. Tu n'ignores pas que j'en avais l'intention et quelle impatience j'éprouvais de le faire. J'ai été vraiment inspiré dans ce choix. Je suis tombé du premier coup sur l'homme qu'il me fallait. J'ai trouvé qui m'a compris. J'ai eu hier avec lui deux entretiens qui me permettent de pouvoir dire cela. Dans le premier, je lui ai raconté tout mon passé, afin qu'il comprît mon présent; il a compris. Oh! je ne puis te dire alors quelle a été ma joie. J'y suis retourné le soir et je me suis agenouillé à ses pieds et devant un Christ, et j'ai commencé la confession de mes péchés, et j'en suis sorti toujours plus content de mon choix et plus reconnaissant envers Dieu... Je retourne demain chez M. d'Alzon (c'est le prêtre que j'ai choisi) pour continuer mes aveux et recommencer le bonheur d'hier.

A partir de ce jour, le fils spirituel de l'abbé d'Alzon, devint son ami et il fréquenta les conférences du lundi, dès que celles-ci s'ouvrirent. Monnier, qui vint à Nîmes peu après la conversion de son camarade, ne se rendit pas tout de suite à ces réunions.

Nature exquise égarée dans l'Université, a dit de lui le P. d'Alzon dans ses *Mémoires d'un ancien*, il avait passé par l'Ecole normale, mais non pas *tanquam per ignem*, ou bien le feu n'avait pas été très purificateur. Résolu à s'établir dans le Midi, il avait pris des engagements dont quelques personnes étaient surprises; le P. d'Alzon ne put jamais le blâmer. Jules Monnier était si impressionnable! Ce qui est sûr, c'est qu'il dépensait en affection une exubérance de cœur, dont très peu de personnes sont capables et que tous ne sauraient pas apprécier.

Monnier avait certainement entendu ses amis Germain, et Germer-Durand lui parler de l'abbé d'Alzon; toutefois, pendant les six premiers mois de son séjour à Nîmes, il n'eut aucun rapport avec lui. Il ne suivit même pas le Carême que le vicaire général prêcha, en 1837, à l'église Sainte-Perpétue. Craignait-il, lui aussi, "de faire le plongeon", selon le mot d'un de ses camarades? Peut-être bien. En tout cas, il ne se déroba pas à toute influence de la grâce, puisqu'il écoutait les instructions qu'un autre prédicateur, l'abbé Reynaud, du clergé de Toulouse, donnait cette année-là à la cathédrale. Il en fut si touché que, le soir du Mardi-Saint, il se fit présenter à l'abbé d'Alzon par Germer-Durand avec l'intention de se confesser. Cette confession consista, pour lui, à déposer entre les mains de son nouveau Père deux énormes cahiers de son écriture fine et ferme à la fois, où étaient consignés le mal et le bien de sa vie avec la même sincérité; puis, il se mit aux pieds du prêtre avec un sentiment de foi qu'on eût dit antique, et, comme la nuit était déjà avancée, l'achèvement de la confession fut remis à un autre jour. Le lendemain, la foi active de Monnier lui suggérait un voyage à Marseille dans le dessein de convertir un collègue, laissant à Nîmes sa confession inachevée pour la reprendre au retour. De fait, il la compléta dix jours après, le samedi de Pâques.

Avant de clore ce chapitre, n'omettons pas une autre initiative de l'abbé d'Alzon qui vise directement l'enseignement. Les protestants ont toujours regardé comme leur chose l'Université d'Etat; dans le Midi languedocien, leurs minorités compactes et agissantes s'ingéniaient alors à évincer les catholiques des lycées ou collèges. A Nîmes, si le quart seulement de la population était protestante, les élèves du collège royal étaient recrutés chez elle pour plus de la moitié: De plus, les professeurs protestants

cherchaient à canaliser les meilleurs élèves des Frères vers une école de leur choix. Leur projet fut découvert par l'abbé d'Alzon, qui, le 27 février 1838, rédigea cette note:

Plan des protestants: avoir une école supérieure élémentaire dirigée par un des leurs, et, par ce moyen, priver les Frères des Ecoles des branches de [cet] enseignement.

Nul doute qu'il n'ait déjoué ce plan, car une note aussi précise est un véritable ordre de combat.

CHAPITRE XI

Les œuvres de zèle et de charité

L'abbé d'Alzon dirige l'association des Dames de la Miséricorde. Administration du diocèse. - Le duel et le crucifix d'ivoire. Prédications et retraites. - Distribution ordinaire de sa journée. - Son activité incessante. - Privation de sommeil et de nourriture. - Aumônes abondantes et continues. - "Mon fils me coûte plus cher que deux vauriens."

Dans l'aperçu général des œuvres du diocèse de Nîmes, nous avons mentionné une association de charité, dite des Dames de la Miséricorde, qui remontait aux premiers jours de la Restauration. Elle comprenait les dames de la ville que leur fortune autorisait à se vouer plus particulièrement au service des malheureux. L'orphelinat de la Providence lui devait son existence, mais c'était surtout dans le dessein de ménager des amis et des protecteurs aux pauvres que la pieuse association avait été fondée. Une de ses principales attentions portait sur la classe laborieuse. Elle aidait les ouvriers qui manquaient de travail à s'en procurer, ou bien elle les secourait quand les salaires ne suffisaient pas à entretenir leurs familles. Ses membres retiraient, en outre, de leurs réunions et de leur échange de dévouement bien des avantages personnels, comme la force des bons exemples, le retour sur soi-même qu'inspire toujours la vue de la misère des autres, enfin le privilège envié de constituer dans la ville une société choisie, qui s'encourageait à la pratique des vertus chrétiennes, se fortifiait par de sages conseils, participait aux prières, aux communions et aux sacrifices de toutes.

Un directeur diocésain, nommé par l'évêque, assistait aux réunions du conseil et présidait les exercices religieux; il était, de plus, chargé des instructions. C'était le chanoine Liron d'Airolles, grand-oncle de l'abbé d'Alzon, qui dirigeait l'œuvre depuis sa fondation. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettant plus de s'en occuper activement, comme par le passé, elle végétait un peu; aussi fut-il heureux de la confier à son neveu.

A première vue, rien de plus opposé aux goûts et à l'ardeur juvénile du nouveau venu que cette association. Elle ne comprenait guère que des personnes de l'aristocratie qui n'étaient plus jeunes, dont quelques unes avaient même traversé la tourmente révolutionnaire et devaient à leurs infortunes, non moins qu'à leur âge, une bonne part de l'humeur singulière qui les caractérisait. L'abbé d'Alzon se trouva tout d'abord assez dépaysé au milieu d'elles. Il lui sembla, disait-il, "avalier des épines", la première fois qu'il leur parla. Comme il était homme d'esprit non moins que de ressources, la surprise dura peu. Il se fit vite à ce nouveau milieu. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire quelques phrases conservées de la cinquième instruction qu'il leur adressa. Elle porte sur l'idée que l'on doit se faire d'une dame chrétienne et pourrait être intitulée: "Idéal et réalité." La description de ce qu'elle devrait être et de ce qu'elle est trop souvent y amène des rapprochements malicieux, où les traits incisifs, à l'emporte-pièce, abondent. C'est déjà, bien qu'en termes plutôt plaisants, la réponse qu'il devait un jour donner à une jeune dame qui sollicitait de lui la permission d'assister à un bal de charité: "Jésus-Christ n'aime pas à recevoir l'aumône de la main du diable."

En peu de jours, l'abbé d'Alzon sut si bien s'attirer l'estime et la sympathie de cet auditoire difficile qu'il en obtint le droit qui, pour lui, primait tous les autres, de leur faire du bien en gardant son franc parler. Il se dévoua aux âmes des associées, confessa et dirigea les personnes qui constituaient le noyau de la vie catholique à Nîmes. De bonne heure, il élargit et rajeunit les cadres de l'association qui prit de grands développements. Dès l'année 1839, elle comptait 142 membres actifs et 70 personnes

agrégées, payant les unes 25, les autres 10 francs de cotisation par an. A titre de directeur, l'abbé d'Alzon est inscrit en tête de la liste. Il resta attaché à cette œuvre à peu près toute sa vie. Dans une lettre de 1815, qui ressemble assez par le ton à l'apologie de saint Paul dans la seconde aux Corinthiens, il avoue même que sa direction n'avait pas nui à sa prospérité.

Les réunions de ces dames avaient lieu à l'évêché, dans la chapelle capitulaire, du moins au commencement. Leur directeur leur adressait de nombreuses instructions, soit au cours des retraites annuelles qu'il présidait, soit à l'occasion de leurs fêtes et d'autres circonstances exceptionnelles.

L'œuvre procura à l'abbé d'Alzon la connaissance des meilleures personnes de la ville, qui, femmes mariées ou jeunes filles, prirent l'habitude de recourir à lui. Dans ces femmes, il trouva des vocations religieuses, en même temps que des auxiliaires précieux. Ces relations ne furent pas, non plus, sans influencer heureusement sur ses manières. Tout gentilhomme qu'il fût de naissance et d'éducation, il avouait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus que "la conversation de quelques femmes âgées, reste de l'ancienne société française, avait beaucoup contribué à le former".

En dehors de leur réunion hebdomadaire de piété, les Dames de la Miséricorde en avaient une autre consacrée à la charité. Chaque mercredi, celles qui étaient libres travaillaient dans un ouvroir pour les familles pauvres. Le directeur les visitait; il plaidait auprès d'elles la cause de ses protégés, apportant parfois, dit l'une d'elles, jusqu'à deux idées nouvelles par réunion. On sait qu'en fait d'argent à donner, l'abbé d'Alzon ne sut jamais compter; toute misère, vraie ou simulée, était sûre d'attendrir son cœur. Quant aux œuvres à créer, son imagination n'était pas en retard sur son zèle, qui savait découvrir dans les quartiers populaires toutes les misères à soulager et toutes les souffrances à consoler. A parcourir les rues, du matin au soir, à la recherche des malheureux, il "faisait, déclarait-il, beaucoup de vieux souliers"; mais la bourse des bienfaitrices des pauvres se renouvelait moins vite que ses chaussures, bien que sa mère eût quelque peine à y satisfaire. De là, bien des œuvres qu'il ébaucha et qui ne purent trouver leur réalisation.

Les œuvres dont nous avons parlé jusqu'ici tiennent une bonne place dans la vie de l'abbé d'Alzon, elles ne l'occupent pas tout entière, en dehors même du Refuge qui mérite une mention spéciale. La majeure partie en était consacrée à l'administration du diocèse, à la prédication, à la confession et à la direction des âmes, sans oublier les devoirs de charité.

On se rappelle que Mgr de Chaffoy fut frappé de paralysie le 9 novembre 1835. Il ne se remit jamais de cette attaque et resta incapable d'exercer la moindre fonction ecclésiastique. La tête pourtant demeurait saine, et il continua, comme auparavant, de diriger le diocèse. Le Conseil épiscopal se réunissait une fois la semaine: l'abbé d'Alzon était admis à y participer, et, sans avoir de responsabilité directe, il se formait au maniement des affaires et à la connaissance du personnel diocésain.

J'ai fait partie, disait-il en 1844, d'une administration qui se réunissait tous les huit jours. Les choses allaient mieux et plus rapidement que sous l'administration actuelle, où l'évêque nous convoque quand il veut et où cependant tout le monde se plaint de nos lenteurs.

A l'automne de 1836, Mgr de Chaffoy confia la visite de son diocèse à son ami et confrère de Châlons, Mgr de Prilly. Le prélat resta trois mois en tournée pastorale. L'abbé d'Alzon ne l'y accompagna pas. Il eut toutefois en sa présence, dans le salon épiscopal, avec le neveu de l'évêque de Nîmes, une altercation mi-sérieuse, mi-plaisante, sur la politique, laquelle se termina par une aimable provocation en duel et même par la mise en scène immédiate de cet usage mondain, où des cannes remplaçaient les épées. Le prélat paralytique qui présidait la réunion ne prit pas la

contestation sur un ton aussi badin; il tança vertement les deux jeunes gens et leur ordonna de quitter le salon sur-le-champ; ce que, en personnes bien élevées, ils exécutèrent sans mot dire. Quelques heures après, regrettant la vivacité à laquelle il avait cédé, Mgr de Chaffoy envoyait à son grand vicaire le magnifique crucifix avec Christ en ivoire qu'il avait sur son bureau. L'abbé d'Alzon garda précieusement jusqu'à la mort ce souvenir du saint prélat.

Il s'occupait aussi des examens des jeunes prêtres. Il aurait voulu les amener à subir après leur ordination, durant six années consécutives, un examen de théologie dogmatique et morale. Cette initiative était trop en avance sur les idées des contemporains pour être suivie. Il fallut attendre plus de dix ans pour que le diocèse de Nîmes en tentât l'essai. On sait que le *Codex iuris canonici*, tout en augmentant les matières de l'examen, n'a imposé celui-ci que pendant trois ans aux prêtres séculiers et cinq ans aux religieux.

Les prédications fréquentes nécessitées par les œuvres dont l'abbé d'Alzon s'était chargé ne lui suffisaient pas. Nous savons qu'il prêcha le Carême, en 1836, dans la vieille église Saint-Paul, en 1837, à la paroisse Sainte-Perpétue. La première année encore, il donna l'Avent à la paroisse Saint-Charles, la seconde année dans une autre paroisse de la ville.

En novembre 1837, à la rentrée des cours, il prêcha au Grand Séminaire de Montpellier une retraite, dont nous avons le plan et des notes. Nous possédons aussi, conservé en entier, un sermon fort doctrinal qu'il donna, le 15 août 1836, à l'Hôtel-Dieu de Nîmes. Lui-même, en remettant, le soir même, ou le lendemain, ce sermon dans l'enveloppe qui le renferme encore, écrivit ces mots sur la couverture: *Beaucoup de gens y ont dormi, très peu l'ont compris*. Sur un point, tout au moins, il ne se trompait pas. Evidemment, ce ne fut là ni le seul sermon d'apparat ni la seule retraite qu'on lui demanda pendant les deux premières années de son ministère. Il méritait déjà le surnom de *prédicomane*, dont Mgr Cart le gratifia un peu plus tard et se plaignait à sa mère que son évêque ne lui permît pas assez souvent de prêcher.

A de rares exceptions près, il n'écrivait pas ses instructions. Il se servait de notes plus ou moins développées, sur lesquelles il méditait et qui le dirigeaient, une fois monté en chaire; elles ne sont, pour la plupart, que des emprunts à la *Somme théologique* de saint Thomas, parfois même de simples décalques d'articles. Servies telles quelles, elles ne pouvaient convenir à un public ordinaire. On a le droit de supposer que l'abbé d'Alzon, qui fut toujours un heureux improvisateur, savait les adapter aux circonstances et aux personnes qui étaient venues l'écouter. Toutefois, nous apprenons de lui aussi bien que de ses auditeurs que l'impression laissée était plutôt froide et qu'on ne lui reconnaissait pas alors un genre assez populaire. Ce défaut, qui fut corrigé dans la suite, tenait surtout à ses préoccupations de débutant de dire tout ce qu'il savait sur un sujet. Quand il connut mieux son auditoire et la dose relativement faible d'instruction qu'une personne peut absorber au cours d'un sermon d'une heure tout au plus, il changea de méthode, fit moins appel à ses souvenirs et à la terminologie d'école, et lui qui était doué des plus beaux dons de l'orateur n'imposa plus de contrainte à ses facultés naturelles. A dater de ce jour, même au simple point de vue oratoire, il remporta de vrais succès.

C'est le moment de décrire la manière dont la journée de l'abbé d'Alzon se déroulait d'ordinaire, à l'aide de relations manuscrites qui retracent sa vie de 1836 à 1844.

Il était toujours levé de très grand matin, écrit la Mère Marie-Eugénie de Jésus, disait [à la cathédrale] la première messe, vers 5 heures ordinairement. Il disait en riant que sa messe était celle des cuisinières et des ouvrières; d'autres personnes pourtant trouvaient le moyen d'y assister, car de temps en temps il y

faisait une instruction. Après sa messe, il se mettait au confessionnal. Souvent il y retournait dans la journée et, le soir, il y était encore, quelquefois jusqu'à 10 ou 11 heures. Toutes les heures qui lui restaient étaient consacrées à l'étude, et, comme il se privait beaucoup de sommeil, il prenait encore, le soir ou la nuit, des heures pour travailler.

Une des raisons de sa présence au confessionnal, de grand matin ou le soir, était que bien des personnes allaient plus facilement le trouver à ces heures où personne ne les voyait. Cette assiduité au confessionnal a dû être une de ses plus grandes pénitences. Il me disait qu'il se sentait comme grisé quelquefois d'avoir respiré si longtemps l'haleine humaine.

Mme Boyer reconnaît également qu'après sa messe matinale il entrait au confessionnal, prenait ensuite, à 9 heures, chez lui, un peu de chocolat et revenait à la cathédrale assister à l'office et à la grand'messe; après quoi, s'il y avait lieu, il confessait encore. Dans l'après-midi, il assistait aux Vêpres du Chapitre et se tenait à la disposition des pénitents, s'il s'en présentait. A certaines périodes liturgiques, la veille des grandes fêtes notamment, il y avait foule. "Je me souviens, écrit Mme Boyer, qu'une veille de Pâques, peu après 1840, je me confessai très tard, et que, revenant de la sacristie, il me dit en prenant sa tête entre ses mains: "Ma fille, priez le bon Dieu pour moi; j'ai tant donné d'absolutions aujourd'hui que je tremble."

Le chemin, assez court, qui menait du logis de l'abbé d'Alzon à la cathédrale était d'habitude parcouru à la course, parfois, la montre à la main. Cette allure ultra-rapide ne cessait pas toujours à l'entrée de l'église; il la traversait quelquefois comme un ouragan, au risque de ranger vivement à droite et à gauche les chaises qui se trouvaient sur son passage. C'est du moins ainsi que le dépeignait son confesseur, l'abbé de Tesson, valétudinaire perpétuel, qui personnifiait le calme et la lenteur et qui a peut-être exagéré la nervosité de son pénitent. On conçoit que le bon chanoine ne s'accommodât guère de cette précipitation, si le croquis qu'en a laissé l'abbé d'Alzon n'est pas de couleurs trop foncées.

J'aurais peur, écrivait-il un jour à une pénitente, qu'après avoir vu ce saint homme et avoir commencé par bien vous divertir de son nez infini, des cinquante-deux peaux d'agneau qu'il porte sous sa soutane, du bâton presque aussi long que lui dont il se sert pour défendre contre les chiens la place de ses mollets, vous ne trouvassiez qu'il vaut cent mille fois mieux que moi.

L'abbé de Tesson comprit assez tôt que le pas de la tortue ne sied pas à tout le monde; aussi laissa-t-il à son pénitent la pleine liberté de ses mouvements. Une démarche rapide n'est pas rare chez les personnes jeunes et douées d'une grande activité; chez l'abbé d'Alzon, elle était commandée avant tout par le souci de la ponctualité. Sur ce point, pas de voix discordante: sa vie durant, il fut un modèle d'exactitude militaire. A la minute précise, il commençait sa messe ou tout autre office qu'il présidait; à la minute précise, il se trouvait au rendez-vous assigné. De là un règlement quotidien minutieux, sévère, qui le ligotait dès son réveil; de là, dans son travail, un rendement énorme; de là aussi des gronderies adressées aux personnes que n'animait pas la même vertu et qui ne le lui pardonnèrent pas toujours. Là-dessus, il était inflexible, non moins que sur la propreté, la bonne tenue extérieure et la parfaite observation des règles liturgiques.

Revenons à l'emploi de sa journée. Avec les œuvres dont il s'occupait habituellement, avec l'assistance au chœur, les confessions, les prédications et les visites inspirées par la charité, elle était fort chargée. Il y aurait cependant quelque exagération à la transformer en une sorte de carcan, que des travaux imprévus seraient venus assez souvent resserrer encore. A prendre trop à la lettre certaines confidences qui ne peuvent viser toutes la même époque ni le même moment, on ferait de ce jeune prêtre un être exceptionnel que Dieu aurait favorisé de la grâce, plus exceptionnelle encore, de ne pas manger et de ne pas dormir. Il faut toutefois reconnaître, d'après ses lettres et d'après les confidences de ses intimes, que l'abbé d'Alzon n'était pas dormeur. On peut même

affirmer que jusqu'au mois de mai 1854, où une attaque cérébrale provoqua, en le terrassant, un changement notable dans sa santé et dans ses habitudes, il sut toujours, sur le temps fort court réservé au sommeil, prélever encore une part pour le travail. Le fait est incontestable et étonne d'autant plus qu'il s'agit d'un nerveux, dont l'activité est demeurée proverbiale. De ce chef, il est aisé de conclure que la privation de sommeil n'allait pas chez lui sans une réelle mortification. Tout compte fait, il semble qu'à cette époque l'abbé d'Alzon se contentait, pour les nuits ordinaires, de cinq heures de sommeil, quitte à rogner encore là-dessus, dès qu'un labeur anormal se présentait, et il s'en présentait au moins une fois par semaine. Dans son règlement de vie qui remonte au mois de décembre 1845, il s'impose de ne pas dormir plus de six heures. Sauf maladie, c'est le maximum de sommeil qu'il se permettait alors.

Pour les repas, il les expédiait en quelques minutes, s'attirant ainsi des maux d'estomac, et des migraines, dont plusieurs lettres gardent le souvenir. A part la tasse de chocolat, le matin, il ne prenait qu'un repas, au milieu du jour ordinairement; le soir, il se contentait d'une légère collation qui, bien souvent, consistait dans une tisane ou dans une salade. Sur ce point également tous les témoignages concordent. Il se livrait, dès lors, à de rudes privations, qui ne paraissaient pas lui coûter, à en juger par les apparences. Si l'on excepte les repas qu'il offrait - car alors il traitait largement ses hôtes, en gentilhomme, - les morceaux de choix qui paraissaient sur sa table prenaient aussitôt la route d'une maison de pauvres.

Il y aurait lieu de parler ici de ses dons sans nombre et des tromperies, innombrables également, dont son bon cœur fut souvent la dupe. "Mon premier pénitent m'a coûté 1500 francs", avait-il coutume de dire. Sans vouloir donner au tableau de ses générosités de trop vastes proportions, nous reproduirons quelques traits qu'a recueillis le P. Emmanuel Bailly, peu après la mort du P. d'Alzon.

Ah! celui-là, nous dit une bonne vieille, longtemps revendeuse aux Halles, il regardait les pauvres. Nous avons perdu notre meilleur ami. Jamais il ne refusait. On lui a fait des triches pires qu'au bon Dieu. Mais c'est égal, il n'y avait pas un cœur comme lui, ni une tête non plus. Quelle tête! Avec ça, il n'était pas fier. Ah! qu'il était bon, qu'il était charitable! Quand on jouait chez ses jeunes gens des pièces de théâtre, il nous demandait nos bêtes, des ânes, des chiens, qu'on ne pouvait pas lui refuser. Quand j'ai une peine, un chagrin, je le prie, je dis un chapelet en pensant à lui, et mon bon M. d'Alzon m'aide, et il me protège.

Une autre brave femme nous dit encore: Tous les pauvres se précipitaient sur lui; il y en avait une foule qui le suivaient jusque chez lui. Et lui puisait dans ses poches et donnait à tous en souriant, en caressant les enfants, en disant un mot de bonté à droite, à gauche. Les enfants disaient: "Quel malheur que ce ne soient pas des dragées!" Et lui était beau, jeune, dégourdi, pétillant, allant vite de l'église chez lui. Il fallait courir pour le suivre.

Le 23 décembre de l'année 1836, une pauvre mère mourut, laissant deux orphelines. On l'en avertit le lendemain, la veille de Noël. "Je n'ai plus que 15 francs, dit-il; il faut les donner à ces pauvres enfants. Qu'il soit bien dit que le jour de Noël je n'ai pas le sou!" L'Enfant de la crèche n'oubliera pas cet appauvrissement absolu en l'honneur de sa naissance; il suscitera, au jour de Noël, le berceau des plus grandes œuvres de l'apôtre.

D'après les témoignages qui nous ont été donnés par des prêtres, des magistrats, des ouvriers, des dames de la haute société, de pauvres femmes, d'humbles commerçants, enfin par les survivants de la société nîmoise tout entière de 1835 à 1845, il était adoré du peuple de Nîmes, il donnait tout.

"Mais vous plaisantez, Alexis, dit un jour Mme Beauquier qui tenait une boutique de tapisserie dans la rue de l'Arc-du-Gras, où demeurait l'abbé d'Alzon. Vous dites que vous n'avez pas de quoi acheter à Monsieur son déjeuner. Mais ce n'est pas possible! - Pas du tout, répond Alexis, le domestique, d'un air tout désolé. Monsieur donne tout. Quand il vient de l'argent de Lavagnac, le lendemain il n'y en a plus. M. l'abbé donnerait jusqu'à sa chaussure si nous n'étions pas là. Si vous voyiez cela! C'est toute la journée qu'on vient demander et Monsieur donne toujours. Déjà nous avons été obligés d'emprunter aux voisins. Il n'y avait plus rien." Sur ce, la bonne dame avançait dix francs au domestique, et il paraît que le prêt ne fut pas isolé, car Alexis dut recourir souvent à cette banque improvisée.

L'enthousiasme des pauvres n'était pas précisément partagé par Mme d'Alzon, obligée de réparer sans cesse les brèches que son fils faisait, soit à son capital, soit à son trousseau. Elle avait fini par l'appeler notre mendiant; elle disait: "Mon fils me coûte plus que deux vauriens." Un jour, elle vint le voir à Nîmes. "Cherchez-moi, dit-elle à Alexis, toutes les chemises de M. l'abbé." Il en manquait les trois quarts. "Que sont devenues les autres?" dit vivement la vicomtesse. Au même instant, l'abbé arrive. "Que sont devenues ces chemises? lui demande aussitôt sa mère. - Oh! moi, je n'en sais rien, dit l'abbé; elles sont bien quelque part, mais comment les trouver?" Et sa mère de se plaindre qu'il lui jouait toujours les mêmes tours. Le coupable restait incorrigible. Il arriva un jour à Lavagnac avec sa valise vide. "Comment! s'écria sa mère, tu as encore tout donné! Chaque fois que tu arrives ici, tu nous reviens sans rien; il faut te refaire. Et puis, au moins, si tu donnais les chemises les plus vieilles! - Non, maman, repartit aussitôt l'abbé, sans s'émouvoir. Les vieilles et les raccommodées, je dois les mettre; elles sont pour moi, je puis les remplacer. Je dois donner les neuves aux pauvres, parce qu'ils n'en ont pas d'autres et n'ont rien à mettre."

Il en allait des bas comme des chemises, et du reste de sa garde-robe également. Quand celle-ci ne contenait plus rien, l'argent aidait les pauvres à se procurer de quoi se vêtir et se couvrir, la nuit. Sa main gauche ignorait toujours ce que donnait sa main droite, et d'autant plus aisément que celle-ci ne le savait pas bien non plus.

L'activité du jeune apôtre excitait l'étonnement de tous, plus particulièrement des prêtres de Nîmes. Dès son installation parmi eux, ils avaient prophétisé qu'il ne tiendrait pas à la vie qu'il menait.

Il y a dix ans que j'y tiens, remarquait-il en 1845, en ajoutant chaque année quelque chose. Si Dieu le veut, je tiendrai bien encore. Dussé-je faire rire le bon père de Tessen, je suis plus homme d'habitude qu'on ne pense.

Les laïques, eux, ne cachèrent pas leur admiration et se rangèrent, chaque jour plus nombreux, sous sa direction spirituelle. Plus d'un, sans doute, reprit à son compte la réflexion du ménage Boyer, qui, surpris par le départ imprévu de son confesseur, résolut de s'adresser au jeune abbé d'Alzon, en disant: "Allons à celui qui montre sa foi par ses œuvres!"

La vicomtesse d'Alzon exprimait bien l'admiration générale que suscitait l'activité surnaturelle de son fils, lorsqu'elle envoyait à son mari, en 1836, ces mots dignes d'une chrétienne des anciens temps:

Je n'ai pas reçu une ligne d'Emmanuel. Je l'ai laissé si occupé que je ne suis pas étonnée qu'il ne songe pas à écrire. Il faut en prendre son parti: il est perdu pour nous, il est à Dieu. Puisse-t-il être toujours dans la même ferveur pour son état! Je voudrais, malgré le serrement de cœur que cet enfant me cause, pouvoir penser que ses sœurs seront placées d'une manière aussi sûre pour leur bonheur en ce monde et en l'autre.

CHAPITRE XII

Fondation du refuge de Nîmes

"Tous les fondateurs sont des fous". - L'auberge du chemin de Beaucaire. - Services rendus aux Sœurs de Marie-Thérèse. - La marmite du grand-père. - Manière d'agir avec les pénitentes. - Le chapelet de Grégoire XVI. - Le regard du père. - L'entrevue du comptable et de la morte. - Victime exaucée et supérieure sauvée de la mort. - Guérison miraculeuse d'une religieuse. - Transfert du refuge. - Fondation des Madeleines. - Conversion et sainte vie d'une actrice.

L'abbé d'Alzon réussit à mettre sur pied une fondation, qui, au seul point de vue social, lui ferait le plus grand honneur. En distribuant à domicile les secours de la charité, il avait aperçu bien des misères morales. Les jeunes filles tombées, souvent plus faibles que coupables, avaient tout de suite attiré son attention. Nîmes ne possédait pas encore d'asile où l'innocence recouvrée pût s'abriter contre les attaques du vice, l'Etat moderne, si dur aux victimes de sa civilisation, n'ayant jamais rien su fonder ni pour contribuer à leur relèvement ni pour l'affermir. Le jeune abbé, qui comptait à peine vingt-cinq ans, résolut aussitôt de lui procurer un établissement de ce genre.

Vers la fin de son séjour à Rome, il s'était lié d'amitié avec un ecclésiastique de Limoges, le chanoine Féret, qui avait obtenu l'approbation d'un nouvel Institut de religieuses voué en partie à cette délicate mission. Il s'était même concerté avec lui pour préparer, dès son retour à Nîmes, l'ouverture d'un refuge et il en sollicita l'autorisation de Mgr de Chaffoy. L'évêque ne céda pas à la première demande; vaincu toutefois par ses instances et connaissant déjà sa profonde vertu, il finit par lui donner sa bénédiction, en disant: "Allez, mon cher enfant; tous les fondateurs sont des fous et vous en avez bien le caractère." A la fin de 1835, la fondation nouvelle était décidée. L'évêque ne tarda pas à s'associer publiquement à cette folie. Le 15 août 1836, il annonçait dans une circulaire à son clergé et à ses fidèles "l'établissement d'une maison de refuge pour les filles qui, repentantes, veulent revenir à Dieu". Sa lettre se distingue par l'élévation des pensées et une fort belle tenue littéraire; nous ne serions pas étonné que l'abbé d'Alzon ait contribué à sa rédaction. Quoi qu'il en soit, le pasteur du diocèse le désignait à tous comme chargé de recueillir les aumônes nécessaires à la fondation. De fait, l'initiateur de l'œuvre se mit aussitôt en campagne. Le 25 août 1836, il écrivait à sa sœur:

Je suis tout préoccupé de mon Refuge. On m'a fait quêter par la ville avec le curé de la cathédrale. L'histoire de nos aventures serait un roman fort curieux. Le nombre des poltrons et des sots est horriblement grand.

L'évêque avait compté sur l'argent d'une souscription ouverte en vue du choléra et qui, par l'éloignement du fléau, était demeurée sans emploi. De ce côté, on eut bien des mécomptes, comme de tant d'autres côtés, hélas! En novembre 1836, le Conseil municipal donnait un avis favorable à l'autorisation légale demandée pour le Refuge. Dès lors, toutes les formalités étant remplies et les premiers fonds réunis, il ne restait plus qu'à essayer la fondation. Le 1er février 1837, l'abbé d'Alzon écrit à d'Esgrigny:

L'établissement du Refuge s'organise. Les religieuses sont arrivées. Il ne s'agit que de les caser; elles le seront la semaine prochaine. Les repenties pleuvent de tous côtés. Dieu bénit cette œuvre, au moins dans les commencements.

Au mois de janvier 1837, arrivait à Nîmes la supérieure générale avec la Mère Séraphine, future supérieure du Refuge projeté, et le chanoine Féret, supérieur de l'Institut. Les premières religieuses logèrent d'abord chez les Sœurs de Charité, puis chez Mme Grangent, bienfaitrice de l'œuvre et l'une des plus insignes. Après un mois de recherches et de négociations, on loua pour la somme exorbitante de 800 francs une

vieille auberge, située sur la route de Beaucaire, peu propre, par son étroitesse et sa position le long d'une grand'route, à une œuvre pareille. Le grenier à foin devint le dortoir, la remise une salle de travail et de récréation. La cuisine, outre son caractère spécial qu'elle garda, servit encore de réfectoire, de buanderie et de dépense, et fut en quelque sorte l'entrepôt général de la maison. Une petite chambre fut transformée en parloir, une salle un peu plus grande en chapelle; celle-ci, qui avait 5 mètres carrés au plus, dut bientôt servir à 50 personnes. Toutes n'y entraient pas à la fois, bien entendu. Les religieuses logeaient où elles pouvaient. L'ameublement faisait défaut. Tout fut donné, ainsi que les ornements, les linges d'autel et les vases sacrés. D'après la Sœur Marguerite, une des fondatrices à qui nous empruntons ces détails et ceux qui suivent, les débuts respiraient la plus grande pauvreté. On profita d'un moment de répit dans la maladie de Mgr de Chaffoy pour le transporter au Refuge; il était accompagné des chanoines Laresche et Féret, et surtout de l'abbé d'Alzon, supérieur. L'évêque bénit l'oratoire et dit quelques mots d'encouragement aux religieuses et aux repenties.

L'abbé d'Alzon ne soutint pas seulement de sa bourse l'œuvre naissante, il se dévoua à elle corps et âme les premières années, venant de la cathédrale au chemin de Beaucaire jusqu'à trois et quatre fois par jour, à la course, selon son habitude. C'était à qui, dans la maison, monterait dans l'appartement le plus élevé pour voir de loin flotter sa soutane ou sa ceinture et annoncer la bonne nouvelle à toute la communauté.

L'Institut religieux à qui incombait la garde du refuge nîmois avait pris naissance à Bordeaux, le 15 octobre 1815, sous le nom de Servantes de Jésus-Christ; on l'appelle pourtant plus communément Sœurs de Marie-Thérèse. La fondatrice et première Supérieure générale, née à Lyon le 2 avril 1776, Marie-Sophie Brochet de Larochetière, en religion Sœur Marie de Jésus, vivait encore en 1837 et présida à la naissance de l'établissement de Nîmes. Elle connut ainsi l'abbé d'Alzon et fut si impressionnée par sa vertu qu'elle le choisit désormais pour directeur. Les quelques lettres que nous avons de lui et qui s'échelonnent de 1837 à 1842, date de la mort de la fondatrice, dénotent avec quelle franchise cette personne fort avancée dans les voies de la perfection ouvrait sa conscience à ce jeune prêtre et quels conseils éclairés elle en recevait. Elle rendait le plus bel hommage à sa vertu, elle qui écrivait de Nîmes, en 1839: "Priez pour M. d'Alzon. Il est malade et ne se soigne pas; son zèle le lui fait oublier. Il travaille tant pour la gloire de Dieu! Il ne perd pas une minute. A quelque âge qu'il meure, on pourra bien dire que *ses jours sont pleins.*"

Pendant douze ans, l'abbé d'Alzon veilla sur son refuge, lui ménageant des développements considérables et une situation régulière vis-à-vis de tous les pouvoirs. Une ordonnance royale du 21 septembre 1838 ayant autorisé l'acquisition d'un enclos planté de vignes, appartenant à la fameuse auberge du chemin de Beaucaire, Mgr Cart ne voulut pas, tout d'abord, reconnaître les conditions auxquelles on avait traité sous son prédécesseur; l'abbé d'Alzon servit d'intermédiaire et réussit à contenter les deux parties. L'évêché avança alors au Refuge, pour son agrandissement, une somme de 20 000 francs. La tranquillité dura peu. Trois ans après, la Compagnie du chemin de fer, d'une part, et la commune, de l'autre, obtinrent, pour raison d'utilité publique, l'expropriation d'une partie du nouveau terrain. Cette fois encore, le grand vicaire s'employa à obtenir pour les Sœurs les dédommagements nécessaires, et, dans la ville de Nîmes, l'ancien couvent des Bénédictins qui devait remplacer l'auberge du chemin de Beaucaire. Par les lettres conservées de ses correspondants, on peut juger des nombreuses démarches qu'il dut s'imposer pour réussir.

Ce ne fut pas le seul service, ni le plus apprécié, qu'il rendit à la Congrégation naissante. Elle comptait alors, avec le refuge de Nîmes, trois autres maisons à Bordeaux, à Limoges et à Lyon, où résidait la Supérieure générale. La division régnait parmi ses

membres, surtout entre les ecclésiastiques qui, dans ces trois dernières villes, étaient constitués leurs supérieurs. L'un d'entre eux désirait attirer à soi la supériorité générale, en faisant parvenir à la première charge de l'Institut la religieuse de son choix. Tous s'adressaient à l'abbé d'Alzon qui s'efforçait, lui, de maintenir la concorde entre les religieuses et l'observation des règles canoniques. Il en était déjà le zélé partisan; les complications de cette malheureuse affaire, où des questions de personnes se mêlaient à des discussions sur l'esprit et la lettre de la règle, ne servirent pas peu à le confirmer dans ses idées, en même temps qu'elles montrèrent sa parfaite droiture et son désintéressement absolu. Il ne se brouilla avec personne, réussit à maintenir la maison de Nîmes sous l'obéissance de la Supérieure générale, en attendant que celle de Limoges, qui avait obtenu de Rome un décret de séparation, revînt d'elle-même, beaucoup plus tard, au bercail commun.

La pauvreté du refuge de Nîmes ne permettait pas, au moins dans les débuts, l'achat des objets les plus nécessaires à la communauté. Aussi arrivait-il que les repas étaient retardés pour une partie du personnel, faute de telle ou telle partie de la vaisselle. Un jour que ce retard s'était reproduit, l'abbé d'Alzon entra, suivi d'un noble visiteur qu'il voulait conduire chez les pénitentes. Etonné qu'elles n'eussent pas encore dîné, il apprit de la Sœur Marguerite qu'elle disposait d'une seule marmite pour faire cuire la soupe, les légumes et autre aliments. Aussitôt l'aumônier de se tourner vers son visiteur, comme pour faire remarquer la pauvreté de ses enfants. Le vénérable monsieur, qui n'était autre que son père, promit une seconde marmite, et, voulant rivaliser avec son fils de délicates attentions, il commanda qu'elle fût portée pleine de pâtisseries au couvent.

C'était plaisir de voir l'abbé d'Alzon au milieu de ses enfants, les égayant, inventant mille moyens de les faire amuser, les excitant lui-même au jeu. Il aimait que les pénitentes fussent occupées à sauter ou à coudre; car, leur disait-il, rien n'est si mauvais que les amusements trop tranquilles: ils laissent l'entrée libre à tous les anciens ennemis. Et alors, que d'inventions et d'efforts, de sa part, pour leur procurer des distractions! Il courait parfois avec elles et promettait une petite pièce de monnaie à qui l'atteindrait. Tous les efforts de ces pauvres filles étaient vains, car leur père avait de trop grandes jambes pour qu'elles pussent l'atteindre.

D'autres fois, avec une simplicité qui venait de son âge et de sa vertu, il appelait les plus sages après son déjeuner, et, saisissant le sucrier qui se trouvait encore sur la table, il lançait en l'air des morceaux de sucre qui étaient ramassés au milieu des cris de joie. Naturellement, il n'y en avait pas pour toutes, et, devant les convoitises de celles qui n'avaient rien eu, la Sœur cuisinière se hâtait de mettre le sucrier à l'abri. Des traits d'une naïveté pareille se lisent dans la vie de saint Philippe de Néri et d'autres saints.

Il voulut, pour occuper les pénitentes, leur faire apprendre des petites pièces de vers ou des dialogues, qu'il choisissait lui-même dans l'histoire sainte et le Nouveau Testament. Il leur procurait les livres et les exerçait pendant les récréations, afin de les stimuler. Le jour de sa fête, après leur avoir servi de ses propres mains un dîner plus soigné que de coutume, il les réunissait autour de lui et écoutait les morceaux débités avec une telle bonté et une telle attention qu'il semblait les entendre pour la première fois.

Un jour qu'il faisait jouer *l'Enfant prodigue*, tout le monde paraissait suspendu aux lèvres des personnages, lorsque, au moment du retour du prodigue, on appelle au parler la Mère supérieure, qui revient amenant à ses pieds une brebis infidèle. Elle avait déjà franchi bien souvent le seuil de la maison pour retourner à ses anciennes habitudes, lassant la patience de tous, même celle de l'aumônier, qui, à la vue de son obstination, l'avait congédiée définitivement. Une fois de plus, la miséricorde l'emporta sur la justice, le pardon fut accordé à la repentante, qui se montra digne de cette faveur.

La bonté de l'abbé d'Alzon lui attirait à juste titre la confiance de ces pauvres filles. Elles étaient si persuadées de son indulgence qu'elles ne craignaient pas de s'avouer coupables. Une fois, il leur demanda tout à coup: "Quelle est celle d'entre vous qui se reconnaît le plus mauvais sujet?" Aussitôt et sans la moindre hésitation, l'une d'elles se lève et lui dit: "Mon Père, c'est moi. - Eh bien! mon enfant, voici ma pénitence", et il lui tendit un chapelet monté en argent qu'il avait reçu du pape Grégoire XVI.

Un autre jour pourtant qu'il avait subi pas mal de contrariétés, il dit aux pénitentes: "Mes chères enfants, si le Saint-Père m'avait dit, lorsque j'allai le voir à Rome, que je fonderais un refuge" - là-dessus, il roula son mouchoir de poche entre ses mains, et, le lançant vivement par-dessus leurs têtes, il ajouta: "Je lui aurais répondu: "Saint-Père, voilà votre n soutane!

On jugera de sa fermeté et de son ascendant sur les âmes par le trait suivant. Une fille, qu'il avait convertie et poussée à un si ardent désir de se donner à Dieu qu'elle se préparait à être une des premières madeleines, changea tout à coup et se laissa entraîner par une de ses anciennes compagnes de désordre. Elle lui cacha ainsi qu'à la supérieure son changement, et, se fortifiant de plus en plus dans sa résolution, elle ne sut plus que dire: "Je veux m'en aller". On employa tous les moyens pour la ramener à ses bons sentiments d'autrefois. Comme elle persistait dans son dessein, on la conduisit devant le Père, qui, la regardant de son œil pénétrant, lui dit: "Mon enfant, regardez votre père, avant de le quitter". La malheureuse lui répondit: "Non, mon Père, je ne vous regarderai pas, parce que, si je le faisais, je ne m'en irais plus. Le mal est fait".

Une jeune fille s'étant présentée au Refuge pour se délivrer d'un comptable, dont elle était devenue la victime, reçut un accueil tout paternel, s'estimant heureuse de son nouveau genre de vie. Si elle avait quitté volontiers le monde et ses séductions, son ancien complice ne renonçait pas à elle et osa la poursuivre jusque dans sa retraite. Il fit appeler un jour la supérieure pour qu'elle lui permît de voir cette personne. La Mère Séraphine ne voulant pas, sans consulter l'abbé d'Alzon, prendre sur elle pareille responsabilité, le pria de revenir dans dix jours. Le Père proposa alors une neuvaine, à laquelle la pénitente s'associa, sans en connaître le motif. Trois jours après, elle dut se coucher. Le médecin, appelé aussitôt, se trouva fort surpris de constater une maladie très sérieuse, qui ne remontait qu'à quelques heures. Le mal augmentait à mesure que l'on avançait vers la fin de la neuvaine; le neuvième jour, la pénitente rendait le dernier soupir en présence du Père et de la supérieure, après avoir offert à Dieu de grand cœur tout ce qu'elle avait aimé dans ce monde. Avant d'entrer en agonie, d'elle-même elle sacrifia ses cheveux, auxquels elle avait tant tenu dans les jours de sa vie frivole.

Le lendemain de sa mort, de fort bonne heure, le comptable la réclamait pour l'emmenner. La supérieure l'invita alors à retarder de quelques instants l'entrevue qu'il désirait et avertit le P. d'Alzon, qui ordonna de déposer la morte au parloir, sur sa couche funèbre. Au moment indiqué, l'individu revenait encore. La supérieure lui demanda alors, comme les fois précédentes: "Vous voulez donc voir N... et vous êtes toujours déterminé à l'emmenner?" Sur sa réponse affirmative, elle ouvrit la porte du parloir et l'introduisit dans cette salle éclairée par la lueur blafarde d'une veilleuse, qui brûlait à côté des restes de la pénitente. L'effet produit par cette apparition inattendue ne peut se décrire; la visite fut courte, le comptable ayant aussitôt pris la fuite sans même dire bonjour.

Une fille ayant mérité par sa conduite d'être renvoyée, l'abbé d'Alzon, s'adressa à toutes et leur dit: "Mes, enfants, j'aurai un cœur de père pour celles qui voudront être sages et un bras de fer pour celles qui ne le seront pas." Il savait toutefois faire aimer des repenties l'autorité des Sœurs, qu'il nommait les anges gardiens du troupeau, au point de

leur inspirer les plus beaux actes de dévouement. La Mère Séraphine ayant été atteinte d'une pleurésie, la peine de l'abbé d'Alzon fut telle qu'il suggéra à une jeune pénitente de dix-huit ans de s'offrir comme victime, à la place de la supérieure. Elle alla se prosterner devant le Saint Sacrement et accepta ce sacrifice. Le lendemain, prise d'un violent mal de tête, elle fut obligée de s'aliter et ne pensa plus qu'à la mort. Quant à la supérieure, elle reprenait des forces et se relevait à mesure que sa remplaçante s'affaiblissait davantage. Le Père encouragea celle-ci dans son immolation et bientôt elle rendit à Dieu son âme, qu'elle avait purifiée par cette obéissance héroïque.

Parfois lui-même offrait ses souffrances, afin que la miséricorde divine s'exerçât en faveur des religieuses. La Sœur Catherine tomba si gravement malade qu'on n'espérait plus aucun secours d'ici-bas. L'abbé d'Alzon commença une neuvaine de prières et de pénitences. Chaque jour, il offrit la messe pour obtenir sa guérison. Il la clôtura par un pèlerinage à Notre-Dame de Rochefort, à 34 kilomètres de là, dont il accomplit la dernière partie pieds nus, et il rentra, le soir, les pieds en sang; quand il trouva la communauté toute joyeuse de la guérison de la Sœur. Chaque fois que le Père rencontrait ensuite la Sœur Catherine, il lui disait de son ton le plus plaisant: "Eh bien! ma fille, vous vous le rappelez, c'est à moi que vous devez la vie." Cette religieuse eut le bonheur de recevoir, de la main du P. d'Alzon, une dernière bénédiction peu avant sa mort, survenue le 9 mars 1880.

En octobre 1844, la petite maison qui avait vu les débuts de l'œuvre fut échangée contre une autre, plus spacieuse, située rue des Fours-à-Chaux. Le transfert des 45 pénitentes s'effectua de nuit, sans bruit, de manière à éviter tout rassemblement inopportun dans la partie de la ville que l'on devait traverser. L'abbé d'Alzon et son ami, l'abbé de Tessan, avaient tout préparé dans le nouveau logis, à la grande joie de ces pauvres filles, émerveillées de prendre possession d'une maison vaste et commode, si différente de celle qu'elles venaient de quitter. Avec la simplicité innocente et digne tout à la fois qui le caractérisait, il les conduisit partout, leur montrant jusqu'aux plus petits recoins, trouvant toujours le mot de circonstance pour leur être agréable et les relever. Il n'avait plus à payer leur loyer, qu'il avait acquitté jusque-là; mais il renonça en leur faveur, pendant sept ans, à son traitement de vicaire général.

Il avait déjà doté les pénitentes d'un costume spécial, que toutes adoptèrent avec joie; il songea alors à établir une classe plus élevée, où seraient reçues celles qui voudraient s'attacher à Dieu toute leur vie dans les pratiques de la pénitence. La nouvelle catégorie devrait être le noyau de la petite communauté des madeleines, qui existent dans tous les établissements analogues et sur lesquelles il avait pris à Turin des renseignements précis. Pour commencer cette fondation, d'abondantes ressources étaient nécessaires dont manquait le refuge qui avait à sa charge le paiement de la maison acquise récemment. L'abbé d'Alzon s'adjoignit deux dames, sur la charité desquelles il s'appuyait depuis quelque temps: Mme Boyer, femme d'un pharmacien, qui fournissait à l'œuvre les remèdes gratuitement; Mme Réveille, femme d'un docteur, qui resta jusqu'à sa mort l'ami et le bienfaiteur des religieuses. Ces deux personnes firent les premiers frais indispensables à l'installation de la nouvelle communauté; une fois les préparatifs achevés, eut lieu la réception de neuf repenties, qui se séparèrent complètement de leurs compagnes pour se vouer à la prière, à la pénitence et au travail. Une clôture sévère les garantit des tentations, qu'aurait pu leur procurer la fréquentation des autres pénitentes.

Leur entrée dans un bâtiment à part fut inaugurée solennellement le 2 février 1845. En les revêtant toutes les neuf de l'habit du Tiers-Ordre franciscain, l'abbé d'Alzon leur adressa une touchante allocution sur leur isolement et leur éloignement du monde, séparation qui les assimilait au petit nombre des élus, les bénis de la droite du Père éternel. L'ameublement de leur résidence rappelait Bethléem. Une paille et une

cruche d'eau, tels furent les premiers et les rares objets qui s'offrirent à leurs regards, lorsqu'elles prirent possession de leurs cellules. En se voyant; seules dans leur solitude et dans leur dénuement, un frisson d'épouvante les saisit, et sans doute qu'aucune n'aurait osé persévérer dans cette rude carrière, si leur Père ne se fût trouvé là pour remonter leur courage et les armer contre les défaillances. Il y eut assurément des défections, car le prestige de la nouveauté étant tombé, la réalité apparut bien redoutable à des cœurs encore mal affermis; celles qui restèrent n'en furent que plus ferventes. Parmi elles, nous citerons Sœur Gonzague, dont le caractère subit si fortement la ferme direction de l'abbé d'Alzon. Toute jeune, sa jolie voix et son extérieur remarquable la firent admettre comme actrice dans un théâtre de Paris, où sa mère exerçait la même profession. Ce n'est pas là, d'ordinaire, une école de vertu, et il semble que les exemples que la petite fille avait constamment sous les yeux l'aient détournée assez vite de la bonne voie. A l'âge de dix-neuf ans, elle dut accompagner à Nîmes sa mère qui mourut subitement dans un hospice; elle-même se trouvait alors sérieusement malade. La fondatrice des Sœurs de Marie-Thérèse, qui était dans la ville, et la supérieure de la maison la firent transporter chez elles pour lui donner les soins requis par son état. Dès qu'elle fut remise, les Sœurs et l'abbé d'Alzon s'employèrent à l'y retenir. Bien qu'elle fût très obéissante, sa nature ardente et impatiente ne se soumettait pas aisément à la règle. Presque chaque jour, elle se présentait devant la supérieure pour en obtenir l'autorisation de se retirer; quelques bonnes paroles d'elle ou du fondateur la décidaient à rester encore et les jours succédaient aux jours. L'abbé d'Alzon lui imposa ensuite l'obligation de se couper les cheveux, ce qu'elle accepta après quelques résistances. Dès lors, la tentation fut coupée également. Mais elle repoussait, en même temps que les cheveux; alors la supérieure intervenait encore avec ses ciseaux, et, nouvelle Dalila, elle réduisait cet autre Samson à l'impuissance.

A force de combats et de luttes, la jeune fille parvint à dompter son tempérament et à se donner complètement à Dieu. Elle entra dans le groupe des madeleines et y resta jusqu'à sa mort, faisant l'édification de toutes. Au lieu de s'attendrir sur les batailles qu'elle avait à soutenir, le P. d'Alzon, voyant en elle une âme privilégiée, ajoutait de nouvelles mortifications qui l'aidaient à triompher de sa nature rebelle. Enfin, elle mourut après vingt-six ans de séjour dans cette maison, où elle avait tant souffert. Lorsqu'on annonça sa mort au Père, il répondit avec un soupir de satisfaction pour l'œuvre de sanctification achevée dans cette âme: "Vingt-six ans de luttes, vingt. six ans de triomphes! C'est bien."

Jusqu'à l'année 1849, où les occupations de son collègue et de sa Congrégation l'obligèrent à se décharger sur un autre du soin ordinaire de son refuge, l'abbé d'Alzon avait veillé sur lui comme supérieur. Même après cette séparation forcée, il ne s'en désintéressa pas et maintint avec les directrices les meilleures relations. Il les soutint de ses conseils et de son argent, les dotant pendant de nombreuses années d'une rente annuelle de 4000 francs pris sur ses ressources personnelles, procurant le travail indispensable à ces pauvres filles et son placement. Il les visitait souvent, leur ménageait, en qualité de vicaire général, les aumôniers qu'elles désiraient, prêchait aux religieuses de cet Institut des retraites à Nîmes et dans leurs autres établissements, rendait à leur Congrégation des services nombreux et signalés. L'année même de sa mort, il s'entremet auprès du cardinal de Tolède et obtint de lui qu'il favorisât l'installation des Sœurs de Marie-Thérèse à Madrid.

CHAPITRE XIII

Vicaire général de Mgr Cart,

Oraison funèbre de Mgr de Chaffoy. - Portrait du nouvel évêque. - "Il me poussera et moi je le retiendrai." - L'abbé d'Alzon, vicaire général à vingt-neuf ans. - Visite du diocèse. - Ecoles populaires. - Orphelinat de garçons et école d'apprentissage. - Son action dans la Conférence de Saint-Vincent de Paul. - La propagande des bons livres. - Œuvres anciennes et œuvres nouvelles. - Premier contact avec les protestants. - Nombreuses prédications et conversions. - Vie d'œuvres et vie d'étude. Travaux sur saint Jean Chrysostome, Clément d'Alexandrie et le dogme de l'Incarnation. - Dernières relations avec La Mennais. - L'amitié de Montalembert.

Tandis que l'abbé d'Alzon se dépensait sans compter, le 26 septembre 1837, l'évêque de Nîmes était frappé d'une troisième attaque de paralysie. Il resta trois jours sans connaissance et succomba enfin le 29. Mgr de Chaffoy était âgé de quatre-vingt-six ans; il dirigeait le diocèse depuis seize ans et pouvait en être regardé comme le restaurateur. L'abbé d'Alzon le veilla jusqu'à son dernier soupir et eut la faveur de lui donner la dernière absolution.

Malgré sa jeunesse, il fut question de lui pour vicaire capitulaire. Il déclina cet honneur et le Chapitre nomma à sa place le chanoine Sibour, le futur archevêque de Paris. Nous tenons ces détails du cardinal Micara, qui félicite son jeune ami d'avoir échappé à ce fardeau et lui promet d'assurer à l'Eglise de Nîmes le choix d'un bon pasteur. Le 6 octobre suivant, au service de huitaine du prélat défunt, auquel assistaient toute la noblesse, la magistrature, les officiers et les fonctionnaires de tout rang, l'abbé d'Alzon prononça l'oraison funèbre. Il sut, au dire du journal la *Gazette du Bas-Languedoc*, grouper les faits nombreux d'une vie longue et surabondante en mérites, les faire puissamment ressortir par une parole animée et pleine de feu; il sut aussi communiquer à son auditoire la chaleur de sentiment qu'il avait puisée dans l'intimité de ses rapports avec le prélat et dans l'exquise sensibilité de son âme.

Ce panégyrique, si modéré de ton, eut pourtant le malheur de déplaire à quelques assistants. Lorsque l'orateur rappela en termes des plus mesurés la scène de l'abattement des croix en 1830 et la prudente conduite de l'évêque, un officier sortit avec éclat de la cathédrale. La cérémonie finie, le journal *le Courrier du Gard* se fit l'écho des plaintes des protestants et de certains fonctionnaires. L'abbé d'Alzon, qui ne craignait pas la lutte, donna aussitôt à l'impression son oraison funèbre qu'il ne voulait pas publier auparavant; puis, dans une préface datée du 16 octobre, il répondit brièvement mais victorieusement aux reproches qu'on lui avait adressés. Lorsqu'on lit aujourd'hui, à tête reposée, les mots ou les passages incriminés, on est obligé de s'avouer que les protestants du Midi et les partisans à tout prix du pouvoir sont bien toujours les mêmes et que, plus on leur fait de concessions, plus ils présentent d'exigences.

Pendant la vacance du siège, l'abbé d'Alzon réussit à régler à l'amiable une affaire des plus délicates. Laresche, vicaire général du prélat défunt, venu avec lui de la Franche-Comté et que Mgr de Chaffoy avait demandé en vain pour coadjuteur, se trouvait en butte à la suspicion et à la malveillance d'une bonne partie du clergé nîmois. L'infirmité de l'évêque avait encore augmenté la tension. Pendant deux ans, l'abbé Laresche fut le maître du diocèse. Son administration souleva, de la part des chanoines et de plusieurs curés, des plaintes qui n'attendirent pas la mort de Mgr de Chaffoy pour se manifester. Dans son oraison funèbre, en présence des intéressés, l'abbé d'Alzon eut le courage de faire allusion à cet état d'esprit et de le blâmer ouvertement.

Vous surtout, dit-il en s'adressant à l'abbé, qui, semblable à ces guerriers qu'on voit dans les combats faire à leur prince un rempart de leur corps, détournâtes sur vous les traits du mécontentement et même de la calomnie, afin de l'en préserver.

Toutefois, après la mort de l'évêque, la situation n'était plus la même. Les mécontents, devenus les maîtres, auraient voulu expulser l'ancien vicaire général du diocèse. Au risque de se compromettre et d'attirer sur lui tous les coups, l'abbé d'Alzon, qui avait des amis dans les deux camps, s'entremet entre eux tous et il obtint du chanoine Laresche que, de lui-même, il se retirât dans son pays natal. Ce n'était pas la dernière fois que, par sa persuasion, il parvenait à apaiser un conflit.

Mgr Cart, le nouvel évêque de Nîmes, Franc-Comtois comme son prédécesseur, avait seulement trente-huit ans. Prêtre de haut mérite et de grande vertu, on l'avait connu successivement vicaire, directeur de Séminaire, supérieur de plusieurs communautés religieuses et vicaire général. Parce qu'il était doux et humble de cœur, le gouvernement s'imaginait, à tort, trouver en lui un conciliateur à tout prix. Son historien, Mgr Besson, qui devait un jour gouverner le même diocèse, lui attribue pourtant un caractère craintif, hésitant, irrésolu à l'excès. D'après lui, son extrême timidité le rendait facilement peu ouvert et peu confiant, alors qu'en s'abandonnant à son naturel il était l'affabilité et la confiance mêmes. De là, pour ainsi dire, deux personnes en lui: l'homme officiel qui s'imposait une contrainte continue dans les relations publiques, et l'homme privé qui, par son amabilité, sa politesse et sa vertu, désarmait toutes les critiques. L'abbé d'Alzon traduisait bien les sentiments d'estime et d'affection du clergé nîmois pour son évêque, lorsque, dans une circonstance solennelle, il lui disait, au nom de tous ces quelques mots: "Monseigneur, vous pouvez avoir vos défauts, mais ils sont compensés par trois avantages. Votre cœur est un tombeau pour les secrets; vous respectez vos prêtres, comme personne ne les respecte, et vous êtes un saint."

En arrivant à Nîmes dans les premiers jours de juillet 1838, Mgr Cart n'amenait avec lui ni grand vicaire ni secrétaire; il se sentait, disait-il, le cœur assez chaud pour se faire une nouvelle famille dans le clergé, dont il voulait être le père. Il garda donc les vicaires généraux de son prédécesseur, Liron d'Airolles et Boucarut. Le premier, le seul qui fût reconnu par le gouvernement, vieillard octogénaire et infirme, ne tarda pas à succomber. Les hésitations de l'évêque pour lui trouver un successeur commencèrent; elles durèrent près de six mois. Enfin, le 29 janvier 1839, fête de saint François de Sales, son patron, il présenta à l'agrément du roi Louis-Philippe la nomination de l'abbé d'Alzon au poste vacant.

J'attends tous les jours de: Paris, écrivait quelque temps après Mgr Cart à l'un de ses amis, l'agrément du roi pour les nominations que j'ai faites... Je me suis assuré, en particulier, que M. d'Alzon est un homme de Dieu et, un homme capable. Voilà pourquoi il me convient.

L'évêque, qui savait fort bien quel contraste offrait son tempérament avec celui de son nouveau grand vicaire, âgé seulement de vingt-neuf ans, ajoutait cette réflexion: "Seulement il me poussera et moi je le retiendrai." C'est ce qui se produisit plus d'une fois durant les dix-sept années de collaboration intime de ces deux serviteurs de Dieu. Plus d'une fois, aussi, par le jeu de ces deux mouvements qui se contrariaient l'un l'autre, il arriva que les deux hommes, au lieu d'avancer ou de reculer, restèrent à la même place. L'ordonnance royale, datée du 4 mars 1839, arriva à Nîmes quelques jours après; le 14 mars, l'évêque signait définitivement les lettres de nomination et le nouveau grand vicaire était installé. Ce même jour fut fait, pour la première fois, l'essai d'une locomotive sur la voie ferrée de Nîmes en construction. Ce curieux rapprochement n'est pas de nous; il appartient à Pieyre, l'historien de la ville de Nîmes, qui semble ainsi insinuer que, dans l'administration diocésaine, la vapeur allait remplacer le chariot mérovingien.

La froideur naturelle de l'évêque gêna assez, dès les débuts, ses rapports obligés avec sort collaborateur. La contrainte augmenta si bien que l'abbé d'Alzon songea à donner sa démission; il y renonça, à la suite d'un voyage qu'ils accomplirent ensemble en Franche-Comté, en 1843. Nous tenons ces détails du vicaire général, qui, dans une lettre à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, raconte son entrevue avec son évêque.

"Monseigneur, lui dis-je, lorsque j'ai été nommé par vous grand vicaire, je fus un an à me dévouer à vous d'une manière absolue. Je fus, plus tard, dans la pensée que vous ne compreniez pas mon affection et que je m'étais trop avancé. Il en résulta pour moi une espèce d'irritation qui dura jusqu'à mon voyage de Franche-Comté, époque où je vous aurais offert ma démission du grand vicariat, si, ayant consulté vos amis, M. Thiébaud et M. Doney, je n'avais vu qu'il fallait prendre comme un fait de votre nature ce que je croyais m'être personnel. Dès lors, Monseigneur, je me sentis tout calmé, et mon affection pour vous (je ne lui dis pas ma confiance) est revenue la même. - Ce bon saint homme fut très touché, et, en effet, je lui parlais avec mon cœur."

Mgr Cart, qui nourrissait pour lui la même affection, sut répondre à des déclarations aussi franches. On n'a pas de preuve qu'il y ait eu des difficultés entre lui et son grand vicaire, sauf celles que l'on trouve partout sur la terre, même dans la société des saints. Plus d'une fois, l'abbé d'Alzon suivit son évêque dans la visite du diocèse, notamment de 1839 à 1841. Ils avisèrent ensemble aux moyens de procurer les secours religieux à nombre de paroisses qui en étaient encore dépourvues, créant, au besoin, des succursales dans les contrées montagneuses, où des familles catholiques risquaient de se perdre au milieu des protestants. La Providence leur envoya des apôtres inattendus dans la personne de prêtres espagnols, que la Révolution libérale venait de jeter sur le sol français. Ils furent au moins soixante-dix séculiers et réguliers, à chercher un asile dans le diocèse de Nîmes: des postes rétribués leur furent accordés, ce qui permit à la jeunesse du Grand Séminaire de mieux se préparer à sa mission.

Des écoles furent également fondées en maints endroits, des communautés établies dans quelques paroisses du diocèse, par exemple les Frères des Ecoles chrétiennes au Vigan, les Ursulines à Sommières, les Sœurs des Vans à Bouillargues, les Sœurs de Saint-Joseph, de Lyon, à Nîmes, etc. Les Sœurs de Charité, qui habitaient déjà la principale ville du diocèse, ouvrirent en 1836, grâce à l'initiative du grand vicaire, une école gratuite à la rue du Mûrier d'Espagne. L'abbé d'Alzon se procura même, de temps à autre, le plaisir de donner quelques leçons aux bambins et aux bambines, qui y prenaient plus de goût qu'aux classes de leurs maîtresses. Sans nul doute, ces petits élèves y riaient davantage, et, dans leur modestie, les Sœurs ont eu soin d'ajouter qu'ils en avaient mieux profité. Vers 1840, à la demande du grand vicaire, les mêmes Sœurs ouvrirent une école d'adultes pour les ouvrières et les domestiques sans instruction. Elle avait lieu le matin, de très bonne heure, avant l'entrée de ces jeunes filles et de ces jeunes femmes dans les fabriques et les ateliers de couture. L'abbé Privat, qui aida dans les commencements, faisait plus tard cet aveu: "Je croyais que nous étions téméraires et un peu fous avec cette école d'adultes. Je voulais arrêter M. d'Alzon, mais je vis que je me trompais. Elles furent deux cents en un instant, avec les mères qui les accompagnaient." Le mardi matin, avant la classe, le grand vicaire leur disait la messe et leur donnait quelques bons conseils: selon le mot de l'une d'elles, on apprenait ainsi à connaître les lettres et le bon Dieu. Des vocations religieuses se manifestèrent. Une ouvrière citait au P. Emmanuel Bailly trois de ses compagnes qui étaient devenues supérieures de leurs couvents. Ainsi se réalisait la parole de l'abbé d'Alzon à la supérieure des Sœurs de Charité, qui se plaignait du manque de vocations: "Il n'y a pas de vocations à Nîmes! Il faudra que cela change. Il y en aura."

Dans le même ordre d'idées, il convient de citer un orphelinat de garçons à la fondation duquel l'abbé d'Alzon ne fut pas étranger. Voici ce qu'il en dit dans les *Mémoires d'un ancien*:

Avec Philippe Eyssette et Jules Monnier fut fondé l'orphelinat de garçons, dont le premier asile fut établi au Cours-Neuf, oui, au Cours-Neuf, et où les enfants pouvaient prendre l'air dans une cour assez grande pour être abritée tout entière par une plante grimpante, un chèvrefeuille, je crois.

Philippe Eyssette, futur maire de Nîmes, était alors président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, que Jules Monnier avait sortie de sa léthargie, quelques mois auparavant. Le 13 décembre 1840, il proposait à ses confrères d'établir quelques petits garçons, dont les parents avaient été victimes des récentes inondations du Rhône, dans une maison confiée à un ouvrier marié; sa femme vaquerait aux soins du ménage, et, de là, les enfants seraient conduits à l'école ou à l'atelier. Une somme de 1000 francs avait été mise à leur disposition par les Conférences du nord de la France. L'évêque agréa le projet et promit de prendre, au cours de sa tournée pastorale, des renseignements sur les orphelins à y placer. Le grand vicaire donna des conseils et des directions pour l'œuvre nouvelle, qui débuta en 1841; il y ajouta quelques aumônes. Vers la fin de 1844, l'orphelinat, agrandi, se transportait à l'ancien cimetière du chemin d'Uzès, mis gracieusement à sa disposition par le Conseil municipal.

Cette œuvre ne doit pas se confondre avec une autre, qui lui est antérieure et qui, à première vue, lui ressemble. Il y avait déjà, à Nîmes, une association catholique d'apprentis, garçons et filles, que l'abbé d'Alzon recommandait à la Conférence, dans sa séance du 9 juillet 1840. Engagés jusqu'à leur majorité, les jeunes gens sortaient avec un bénéfice net de 300 à 500 francs qui leur appartenaient de plein droit, les parents n'ayant aucun moyen de se l'approprier. Le grand vicaire ne manquait pas de faire ressortir les avantages que cette initiative, d'origine lyonnaise, rendait à l'individu et à la société. Lui-même la soutenait efficacement, comme il ressort, des procès-verbaux des conférences.

Que dire maintenant de la nouvelle Conférence de Saint-Vincent de Paul, que Monnier inaugura le 22 mars 1840 et qui attira insensiblement à elle les membres survivants de la Conférence fondée par Léonce Curnier? L'abbé d'Alzon s'y intéressa dès le premier jour. Il soutint les initiateurs contre le découragement causé par l'indifférence à peu près générale, sut recruter des adhérents dans toutes les classes de la société, guida les premiers membres dans le choix des œuvres à entreprendre, et, de lui-même ou par ses amis, alimenta leur pauvre bourse qui ne contenait que vingt-cinq sous après leur seconde réunion. Dès le 3 mai, il assurait à la Conférence son patronage, se faisait inscrire comme membre honoraire et provoquait ainsi un revirement d'opinion chez l'évêque, qui accordait sa protection et ses subsides. Tombé de si haut, l'exemple ne pouvait trouver que des imitateurs: quelques jours après, presque tous les prêtres de la ville se faisaient inscrire à leur tour.

Nous ne relèverons pas ici, par le menu, toutes les interventions de l'abbé d'Alzon; elles sont notées avec soin dans les procès-verbaux des séances. Signalons cependant que, le 19 juillet 1840, en présidant la première assemblée générale, il prêcha sur l'humilité dans la charité et sut dégager ce caractère des œuvres catholiques, qui, à la différence des initiatives ou des imitations de la philanthropie, ne doivent rien dire et rien faire qu'en vue de Dieu. Le 15 novembre de la même année, il amenait à la réunion l'abbé de Charraix, riche prodigue devenu prêtre après sa conversion, qui étudiait alors à Rome. En sa qualité de directeur spirituel de la Conférence, l'abbé d'Alzon le chargea de présenter au Pape les statuts de la Société pour en obtenir des indulgences. La demande fut agréée. Le 25 juillet 1841, l'abbé de Charraix, de retour de Rome, communiquait aux membres réunis de la Conférence de Nîmes les secours spirituels que Grégoire XVI avait bien voulu accorder à la Société de Saint-Vincent de Paul, en les réservant aux trois Conférences de Paris, de Nîmes et de Montpellier. C'étaient, à notre connaissance, les premières faveurs que la Société recevait de Rome depuis sa fondation.

Toutes les initiatives de ces hommes de foi, trouvèrent en l'abbé d'Alzon un approbateur et un coopérateur des plus actifs. Il les visitait souvent, leur adressait de fréquentes instructions, s'entremettait auprès des familles ou des patrons en faveur de leurs protégés, en obtenait des sommes d'argent ou des dons en nature pour les malheureux, suggérait les œuvres qui s'imposaient davantage, et, dans les assemblées générales qu'il présidait presque toujours, ne manquait pas d'animer tous les membres de l'esprit surnaturel qui le possédait tout entier. Au mois d'août 1843, il passa à peine huit jours à Paris et trouva, quand même, le temps d'assister à la réunion de la Conférence de Saint-Sulpice. L'année suivante, il prêchait le Carême à Alès et y établissait une Conférence. On le voit sans cesse recommander aux confrères de Nîmes, de Montpellier et d'Alès de prendre la vie au sérieux, d'avoir une foi agissante, de chercher à s'emparer des enfants et des jeunes gens pour les amener à Dieu, de s'intéresser à toutes les causes de l'Eglise, en un mot, d'être avant tout catholiques. Les lectures pieuses dans les ateliers, les visites aux détenus dans leur prison, le catéchisme enseigné aux petits Savoyards et parfois aux hommes faits, tous les dévouements qui sollicitaient le zèle des confrères de la Société, ou bien naquirent de son inspiration, ou bien reçurent ses encouragements.

Parmi ces œuvres, mentionnons celle des Bons Livres ou de la Bibliothèque populaire, à laquelle l'abbé d'Alzon prit une part importante. Dès le 13 décembre 1840, le président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul avait émis l'avis d'organiser sur des bases assez larges la diffusion de publications religieuses. On donnait déjà à la population indigente de la ville, mais en petites proportions, des brochures et des traités catholiques; il s'agissait d'en assurer la durée. Après des tâtonnements inévitables, des ressources permirent de recueillir et de distribuer des publications, en attendant que l'on pût en éditer de mieux adaptées au but que l'on poursuivait.

Le 19 juillet 1842, la Bibliothèque catholique ou populaire était inaugurée. On s'était placé sous la protection de saint François de Sales, patron de l'évêque. Dorénavant, le jour de sa fête, la messe serait dite à la cathédrale pour les bienfaiteurs; le dimanche suivant, un sermon serait donné et la quête serait faite pour l'œuvre dans toutes les paroisses du diocèse. Ces quêtes devaient, avec les dons volontaires, en constituer les principales ressources. La distribution des livres avait lieu, le dimanche, à l'évêché pour les hommes, à la Miséricorde pour les femmes; les enfants des écoles recevaient les leurs le jeudi. Le 12 mai 1842, les recettes s'élevaient déjà à 1818 francs; au mois d'octobre, après les premiers achats, il restait en caisse 611 francs, et l'on avait reçu de Paris des ballots de livres qu'avaient envoyés gracieusement les abbés Gaume et Dufêtre. C'est de ce côté surtout que se manifesta l'intervention de l'abbé d'Alzon, directeur de l'œuvre, qui, par ses nombreuses relations, pouvait atteindre les milieux ecclésiastiques et laïques les plus dévoués à la cause de la religion.

D'autres œuvres diocésaines, de fondation récente pour la plupart, absorbèrent une part plus ou moins grande de son activité. Ainsi, il existait une caisse de secours pour le clergé, instituée par Mgr de Chaffoy en faveur des prêtres infirmes et âgés. Le nouvel évêque la réorganisa, après en avoir vérifié les comptes et augmenté les ressources; puis, par sa circulaire du 28 février 1842, il en soumit les opérations au contrôle de dix-huit prêtres, réunis en Conseil sous la direction de son grand vicaire.

La Propagation de la Foi se maintenait dans le diocèse bien plus par habitude que par le travail des zéloteurs. Depuis bientôt trois ans, les réunions régulières avaient cessé, par suite de l'élévation à l'épiscopat de l'abbé Sibour, son directeur, et des ravages du choléra. Au mois de mars 1842, l'abbé d'Alzon prit l'œuvre en mains: il adressa aussitôt à tous les curés une circulaire qui faisait ressortir les progrès du catholicisme dans le monde, énumérait les plus récentes manifestations de foi et poussait les fidèles à

s'y associer de leur mieux. A la fin de cette même année, un compte rendu détaillé, après avoir retracé l'historique de l'association, en montrait les résultats dans le diocèse. Le nouveau président fut, dès lors, si exact à tenir les réunions du Conseil, il favorisa si bien cet apostolat de la charité qu'on le retrouve encore à la tête de la section nîmoise à la fin de sa vie.

Il devint également le zélé et le protecteur, pour le diocèse de Nîmes, de l'association du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, qui fut autorisée par le Pape Grégoire XVI, en novembre 1840: celle-ci était affiliée à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris. Mgr Cart, qui aurait pu prendre pour devise en tout: *Nihil innovetur nisi quod traditum est*, fut le dernier évêque de France à faire honorer publiquement dans son diocèse le Saint Cœur de Marie. Une fois l'association érigée, les fidèles de Nîmes ne se montrèrent pas les moins fervents. Chaque lundi soir, à la cathédrale, avaient lieu les exercices de l'archiconfrérie en vue d'obtenir la conversion des pécheurs. Les lettres de Monnier, toutes vibrantes de charité et d'ardeur apostolique, témoignent en plus d'un endroit des grâces de choix dont le ciel favorisa leurs prières suppliantes. C'est le 10 août 1841 que l'abbé d'Alzon fut placé à la tête de l'association, et c'est le dimanche 12 septembre qu'il semble avoir commencé ses travaux.

Pas plus pour la Providence que pour le Refuge et d'autres œuvres, l'abbé d'Alzon ne ménageait ni sa peine ni son argent. Le 14 décembre 1843, il écrivait à sa sœur Augustine: "Je pousse à la fondation d'une nouvelle Providence; aujourd'hui, on est en train de marchander une maison." Sa famille avait quelque motif de s'intéresser à l'établissement, car, en juillet 1841, une demoiselle d'Alzon qui résidait à Nîmes lui avait légué 30 000 francs, avec la clause de recevoir gratuitement les jeunes filles de la paroisse Sainte-Perpétue qui lui seraient présentées par le curé de la paroisse. Cet orphelinat de filles appartenait à la Société des Dames de la Miséricorde, qui en avaient confié la direction aux Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve. L'abbé de Tessan en était l'aumônier. Plus d'une difficulté surgit entre ce personnel varié: les archives de l'évêché de Nîmes ont conservé le souvenir des interventions de l'abbé d'Alzon en faveur de la paix et de la concorde.

S'il consacrait une partie de son temps à des œuvres nouvelles, l'abbé d'Alzon n'abandonnait pas pour cela celles qu'il avait créées ou que l'on avait confiées à ses soins. Il est vrai qu'il disait souvent: "Je fais comme les poules; dès que leurs poussins ont grandi, elles leur donnent des coups de bec pour les forcer à s'éloigner, et elles vont à d'autres"; toutefois, avant de se retirer, il attendait que les œuvres se fussent consolidées et qu'elles eussent trouvé un autre directeur.

De 1838 à 1863, comme pendant les deux premières années de son séjour à Nîmes, la prédication reste malgré tout la principale occupation de l'abbé d'Alzon. Elle lui était en quelque sorte imposée par ses fonctions de grand vicaire, par les œuvres dont il avait assumé la direction et qui réclamaient, de sa part, un effort de parole presque continu. Les relâches furent rares au cours de ces six années, sauf en 1842, où la fatigue de sa gorge lui permit rarement de parler en public. Nous n'avons pas à retracer ici ce travail oratoire, qu'il serait fastidieux, du reste, de relever au jour le jour; qu'il suffise d'en signaler les principales manifestations.

L'Avent de 1838 fut prêché dans l'ancienne église des Carmes, ou Saint-Baudile, et visa de préférence la réforme protestante. Le sujet et les mots caustiques, dont le prédicateur assaisonnait ses sermons, jetèrent de l'émoi parmi les ministres calvinistes, qui résolurent de lui en demander raison; ils allèrent le trouver chez lui. La pauvreté de son logis, à la rue de l'Arc-du-Gras, commença à modifier leurs dispositions à son endroit; la réception aimable et la douceur de celui qu'ils appelaient jusque-là le bouillant abbé firent le reste: ils se retirèrent fort satisfaits. En effet, ce n'était pas le

froissement des hérétiques, mais leur conversion que recherchait l'abbé d'Alzon. Il eut le bonheur de ramener au catholicisme une anglaise, Mlle Stafford, qui donnait des leçons dans une famille de Nîmes. Piquée un jour par la curiosité, elle se dit: "J'irai entendre le charlatan", et elle écouta attentivement l'instruction qui lui plut assez; elle retourna à l'église, suivit toute la station, et ne tarda pas à abjurer ses erreurs entre les mains du prédicateur.

Le 6 mars 1839, mercredi de la troisième semaine de Carême, ce dernier écrivait à sa sœur Augustine:

Je crois t'avoir écrit que je me suis chargé de faire par semaine deux. gloses à Saint-Charles et que je prêcherai trois sermons à la cathédrale. Les gloses ne me coûtent rien, et cependant, hier soir encore, l'église était toute pleine. Je prépare beaucoup mes sermons; je suis sûr qu'ils n'auront pas le sens commun.

Pour l'année 1840, nous n'avons aucune indication sur le Carême et sur l'Avent, que, peut-être il ne fut pas à même de prêcher. Nous savons qu'il fut retenu au lit cette année-là, durant trois mois, par des rhumatismes articulaires qui durent exiger une convalescence prolongée; toutefois, à partir de juin, il prit la parole à plusieurs reprises. En octobre, il prêchait au Grand Séminaire de Nîmes la retraite d'entrée qui dura huit jours; aux mois de juin et de décembre, dans une courte retraite, il préparait à la première Communion et à la confirmation les élèves des Dames de Saint-Maur.

En 1841, il prêcha le Carême à Saint-Baudile et l'Avent à la cathédrale. Monnier, son fidèle auditeur, transmettait à Germer-Durand les impressions suivantes.

M. d'Alzon nous prêche l'Avent. Le pauvre ami est peu goûté jusqu'ici par ce malheureux auditoire de coiffes et de culottes blanches, jaunes, vertes, noires, etc.; mais il ne nous en développe pas moins de belles et solides considérations sur Jésus-Christ, qui élève à Dieu et font pénétrer dans le glorieux mystère de notre rédemption. Ah! qui comprendrait et adorerait la dignité du chrétien, comme il nous la montrait le premier dimanche d'après saint Augustin et saint Thomas, serait vite un saint et volerait droit au ciel!

L'année suivante, deux semaines de prédications furent consacrées à un auditoire spécial qu'il s'agissait de préparer à la fête de Noël. Monnier, toujours assidu à ces manifestations de foi, en informe aussitôt son ami.

M. d'Alzon commence, ce soir, une retraite pour les hommes, qu'il continuera jusqu'à Noël. C'est une préparation à la Confirmation pour les hommes qui n'ont pas été confirmés, une occasion de renouvellement, de retour, de conversion pour les autres. La Conférence assiste en grande partie à ces instructions...

Cette mission à la cathédrale, accompagnée de chants et de prières publiques, marqua une date dans la ville de Nîmes par le nombre de retours à Dieu qu'elle détermina. Deux mois après, c'était dans la chaire de Saint-Charles, aux faubouriens de cette paroisse, que l'abbé d'Alzon s'adressait. Depuis le premier dimanche de Carême jusqu'au vendredi de la Passion, il leur prêcha tous les jours de la semaine, sauf le samedi. La station se termina le jour de Pâques. Quinze jours après, l'abbé d'Alzon en commençait une autre, à la cathédrale, où il prêcha le mois de Marie.

Notre mois de Marie est édifiant, écrit Monnier. La cathédrale est remplie tous les soirs. Les chants et les prières sont d'une ferveur touchante. Il y a d'heureuses conversions obtenues *et presque tous les jours*. Notre ami a conçu le plan de son mois de Marie d'une manière heureuse. Il développe l'*Angelus*, et tous les enseignements qu'il nous en fait sortir sont merveilleusement instructifs et pratiques...

A moins d'avoir une santé de fer, à moins également d'une vertu héroïque qui lui fasse éviter toute perte de temps, un homme ne peut mener de front avec la même énergie la vie d'œuvres et la vie d'études. L'abbé d'Alzon le fit, parce qu'il jouissait de ce double privilège. Nous avons déjà dit qu'il lisait beaucoup. Il faut ajouter qu'il lisait vite. "Il lisait deux volumes en une heure", remarque non sans quelque exagération son ami l'abbé de Tessan. Cette lecture n'était si rapide que parce qu'elle portait avant tout sur les

idées. D'Alzon ne fut jamais styliste. On a même observé qu'il n'écrit bien que lorsqu'il pense fortement, ou sous le coup d'une émotion; ce qui, du reste, n'est pas rare. Cependant, bien des gens s'y trompaient et le traitaient d'esprit superficiel; plus d'une fois, il eut à repousser leurs observations à ce sujet. Il le faisait d'ailleurs avec une grande bonhomie, sans cacher les défauts de sa nature ou les travaux qui l'empêchaient d'être ce que nous appellerions un intellectuel.

Quand je regarde autour de moi, écrivait-il le 23. janvier 1845, j'étudie plus que les trois quarts et demi de ceux que je puis remarquer. Seulement, ils disent qu'ils s'épuisent, et peut-être que je le dis moins qu'eux. Mais, la science implique certaines aptitudes que je n'ai pas, et, de plus, la vie si active vers laquelle on me pousse m'enlève du temps. Cependant, depuis votre visite à Nîmes, je prends assez pour l'étude. Ainsi hier, par exemple, malgré plusieurs malades à voir et plusieurs visites à recevoir ou à faire, j'ai trouvé le moyen de lire tout le volume publié par M. Lacordaire, sauf les deux derniers discours. Je pus prendre encore près de deux heures pour préparer mon Carême. Je vous dis ceci pour vous prouver que la bonne volonté ne manque pas.

Ce qui le démontre mieux encore que ses déclarations, ce sont les notes manuscrites qu'il a laissées de ses lectures, sous forme d'analyses des ouvrages parcourus. Il publia même quelques travaux. En février 1839, paraissait dans les *Annales de philosophie chrétienne* un article intitulé: *Etudes sur 'saint Jean Chrysostome*. L'occasion en était l'édition de ses œuvres que les frères Gaume avaient alors presque menée à bonne fin. Après quelques considérations sur la nécessité d'étudier les Pères et la traduction de fort belles pages, se lit un curieux parallèle entre les deux principaux docteurs des Eglises orientale et occidentale, saint Jean Chrysostome et saint Augustin, parallèle qui atteste une égale familiarité avec les écrits de ces deux docteurs. Il passe ensuite en revue les progrès trop rapides du christianisme qui amenèrent la décadence morale de plusieurs de ses membres, et provoquèrent les sorties vigoureuses de l'orateur syrien contre les mœurs amollies de ses contemporains.

Cette étude appelait une suite qui n'a jamais vu le jour. D'Alzon en avait pourtant les éléments sous la main. Il avait déjà adressé à un auditoire d'hommes deux longues conférences, dont nous possédons le texte entier: l'une qui contient l'analyse des homélies de saint Jean Chrysostome sur les panégyriques de saint Paul; l'autre qui traite plus spécialement des homélies consacrées à l'Epître aux Romains.

A défaut de ce travail, quelques mois après, l'abbé d'Alzon en publiait un autre dans la même revue, sur les *Stromates* de Clément d'Alexandrie. Comme précédemment, l'occasion en fut une traduction française de cet ouvrage, qui avait paru dans la collection de l'abbé de Genoude. L'analyse serrée, agréable à lire, du recenseur, témoigne, non seulement de la lecture attentive de la traduction, mais d'une parfaite connaissance du texte grec. Alors comme aujourd'hui, ce ne devait pas être le fait de nombreux membres du clergé. Nous savons que, sur ce point, l'abbé d'Alzon garda toute sa vie une certaine supériorité sur beaucoup de ses confrères, continuant jusqu'à sa mort à se procurer les bonnes éditions des deux littératures anciennes et à faire ses délices de la lecture presque quotidienne des Pères grecs et latins.

Un troisième article, de théologie celui-là, fut donné aux *Annales*, en janvier 1842. Là encore, l'occasion en fut la publication de l'ouvrage de l'abbé Combalot sur *La connaissance de Jésus-Christ ou le dogme de l'Incarnation envisagé comme la raison dernière et suprême de tout ce qui est*. En réalité, l'abbé d'Alzon s'écarte assez vite du travail de son ami, pour se livrer à des considérations philosophiques et théologiques élevées et si enchaînées les unes aux autres qu'il est à peu près impossible d'en rien détacher. Le début de cette étude, qu'il suffira de reproduire, est un modèle d'apologétique pour asseoir, contre les erreurs modernes, les vraies bases du christianisme.

Le christianisme, écrit l'abbé d'Alzon, est attaqué aujourd'hui sur deux points fondamentaux, On repousse et sa méthode d'enseignement et la base logique de ses doctrines. On ne veut ni de l'autorité de l'Eglise qui enseigne, ni de la divinité de Jésus-Christ, principe de toute vérité chrétienne. On repousse l'autorité de l'Eglise, parce qu'on la trouve trop humiliante pour l'indépendance de la raison humaine; on rejette la divinité de Jésus-Christ, soit comme incompatible avec la pensée philosophique qui nie tous les mystères qu'elle ne peut expliquer, soit parce que, Jésus reconnu Dieu, tous les autres dogmes révélés devraient être inévitablement admis.

Mais celui qui ne croit qu'à sa raison pour découvrir toute vérité, et qui repousse en même temps la chaîne mystérieuse par laquelle Dieu et l'humanité viennent se resserrer et s'unir dans le Verbe fait chair, est forcé à proclamer: d'une part, ou cette raison infaillible, ou l'impossibilité d'affirmer avec certitude quoi que ce soit; d'autre part, ou de nier l'existence de Dieu avec qui il ne voit plus aucun rapport nécessaire, ou de se déclarer lui-même Dieu ou modification de Dieu. D'où l'on arrive à l'une de ces quatre conséquences: si l'on repousse l'autorité de l'Eglise, ou à l'apothéose de la raison, ou à la négation de son existence; si l'on nie la divinité de Jésus-Christ, ou à un panthéisme plus ou moins complet, ou à la négation de Dieu.

Nous ne faisons que constater bien rapidement les résultats obtenus par la philosophie moderne. Nous donnons le dernier mot et des sectes séparées de l'Eglise et des systèmes qui ont pris pour point de départ une pensée antichrétienne. Or, les premières et les seconds amènent par une double voie à un terme commun. Car ceux qui affirment l'autorité de la raison sont forcés de la proclamer souverainement indépendante, c'est-à-dire de la proclamer Dieu, et voilà le panthéisme; et ceux qui la nient complètement sont invinciblement poussés au scepticisme. Ils ont fait un pas de plus que les athées.

Nous faisons observer, quelques lignes plus haut, que l'athéisme ou le panthéisme étaient la conséquence forcée de la négation de la divinité de Jésus. Or si ces deux erreurs, la négation de l'autorité de l'Eglise et de la divinité de Jésus-Christ, ont des rapports si frappants dans leurs dernières conséquences, il est facile de comprendre combien plus frappants seront les rapports entre les deux vérités opposées.

En effet, l'autorité de l'Eglise étant fondée sur la mission de Jésus-Christ, au nom de qui elle parle, et, d'un autre côté, la divinité de Jésus-Christ étant la raison de la grâce invisible par laquelle le Verbe pénètre l'intelligence de l'homme créé, tandis que la parole extérieure de l'Eglise frappe ses oreilles, il faut dire que l'autorité de l'Eglise et la divinité de Jésus-Christ viennent se perdre, aux yeux du chrétien éclairé par la foi, dans un seul et même mystère d'amour, dans la mission que le Père a donnée à la Parole créée de rendre la lumière et la paix au monde plongé dans l'erreur et le mal: *illuminare his qui in tenebris et un [in] umbra mortis sedent ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.*

Mais comme, aujourd'hui plus que jamais, la pensée humaine fouille dans sa propre substance pour y trouver la loi de sa raison et de ses rapports avec Dieu, il importe plus que jamais de lui montrer qu'en dernière analyse cette raison, obscurcie par le péché, a besoin de s'éclaircir à la lumière d'une révélation extérieure et permanente, et que ses rapports avec Dieu, brisés par la même cause, ne peuvent être formés de nouveau que par un Dieu homme, que par Jésus-Christ. Il faut donc établir que la divinité du Christ et l'autorité de l'Eglise, s'unissant dans une même pensée, s'appuient mutuellement, en sorte qu'on ne peut ébranler un de ces dogmes sans renverser l'autre. Ces réflexions font, ce nous semble, comprendre pourquoi M. l'abbé Combalot a voulu présenter simultanément et la question de l'Eglise et celle de l'Incarnation...

L'abbé d'Alzon intervint aussi, à cette époque, auprès du maître qui avait eu la première action sérieuse sur son intelligence et avait ouvert devant lui le vaste champ des dévouements à offrir à l'Eglise. Depuis son départ de Rome, il n'avait cessé de s'intéresser au sort de La Mennais. Ses lettres, de 1836 à 1841, conservent, de-ci, de-là, le souvenir du prêtre dévoyé. Il n'avait pourtant pas encore trouvé l'occasion de s'adresser à lui. Apprenant par une amie commune que La Mennais avait beaucoup souffert dans la prison de Sainte-Pélagie, il lui écrivit pour lui rappeler leurs anciens souvenirs et mettre à sa disposition sa résidence de Nîmes ou le parc de Lavagnac. Nous pouvons juger de la cordialité de l'offre par celle de la réponse, qui est on ne peut plus aimable, tout en maintenant la distance qu'avait établie la défection.

Certainement, lui répondit La Mennais le 20 janvier 1842, je n'ai point oublié, mon cher Monsieur d'Alzon, le temps que vous me rappelez et je suis touché du souvenir que vous en avez conservé vous-même. Bien des années ont passé depuis, mais les années ne détruisent point l'affection réelle. J'en trouve, grâce à Dieu, autour de moi, et ce qu'on vous a dit à ce sujet n'a heureusement aucune vérité. Il n'est pas vrai, non plus, que les circonstances auxquelles vous faites allusion aient le moins du monde troublé ma

paix. Jamais, au contraire, elle ne fut si grande. Vous me paraissez croire aussi, d'après mes relations avec M. Martin, que mes idées depuis quelque temps auraient pris une autre direction. C'est une erreur où je suis trop sincère pour vous laisser et qui ne serait pas la vôtre, si vous aviez lu les ouvrages que j'ai publiés pendant ma détention. M. Martin a bien voulu m'exprimer le désir de me venir voir à Sainte-Pélagie, et j'ai assurément trop de plaisir à me retrouver avec ce bon et ancien ami pour n'avoir pas consenti à le recevoir avec beaucoup de joie dans mon cabanon. La diversité des points de vue ne change rien ou du moins ne devrait, selon moi, rien changer à tout ce qui est simplement du cœur.

Vous voulez bien me proposer l'hospitalité à Nîmes ou à la campagne, sur les bords de l'Hérault. Je l'accepterais avec les mêmes sentiments que vous me l'offrez, si je pouvais à mon âge songer à un déplacement; mais je ne suis plus dans la saison des voyages et le poids de soixante hivers m'arrête où je suis. Croyez cependant, qu'au-dessous de ces cheveux qui blanchissent, il y a un cœur qui vous est et vous sera toujours très affectueusement dévoué.

F. LAMENNAIS.

Malgré l'incorrection de l'expression, les mots charmants qui terminent la lettre dénotent, de la part du philosophe, une constance dans l'affection qui ne s'était pas démentie. La relation ne fut pas continuée; nous n'avons pas d'autre lettre de La Mennais. Nous savons toutefois que, jusqu'à la mort de l'égaré, en 1854, l'abbé d'Alzon ne cessa de penser à lui et de prier pour lui.

Dans les conférences religieuses et philosophiques du lundi, qu'il reprit chez lui au début de l'année 1842, l'abbé d'Alzon entretenait ses auditeurs des graves problèmes qui passionnaient alors l'opinion publique, en particulier de la liberté d'enseignement. Pour l'obtenir, une vraie campagne de pétitions à la Chambre des députés s'était organisée à travers la France. Comme bien on pense, la ville de Nîmes ne restait pas en retard. L'abbé d'Alzon poussait ses jeunes gens à réclamer, à leur tour; il rédigeait, nous dit l'un d'eux, l'avocat Portalès, leurs pétitions, leurs protestations et leurs appels. Il fit plus. Le 28 août 1842, il adressait à Montalembert, le vrai chef des catholiques, une lettre malheureusement perdue, mais dont la réponse du comte nous indique suffisamment la teneur. Par cette lettre, il se mettait à sa disposition pour une action immédiate. Montalembert, qui se préparait à s'embarquer pour Madère, dissuada son ami d'intervenir sur-le-champ, sous prétexte que, plus tard, il pourrait agir avec plus d'efficacité. La raison de ce retard, qui ne tient ni d'un côté ni de l'autre à la peur de la lutte, est fort curieuse et mérite d'être retenue. Cette question, dit en substance Montalembert, ne peut être résolue que par l'intervention active de l'épiscopat, qui malheureusement n'en comprend pas la gravité. Or, depuis environ deux ans, à la demande de Montalembert lui-même, Guizot, qui est de Nîmes, songe à faire un évêque de son compatriote, l'abbé d'Alzon. Il est donc préférable que celui-ci se réserve, au lieu de s'user avant l'heure en combats inutiles, comme tant de prêtres et de laïques l'ont déjà fait.

Nous doutons que le grand vicaire de Nîmes ait goûté ce motif de ne pas s'exposer, puisque, moins d'un an après, nous le verrons passer à l'offensive en achetant l'établissement scolaire de J'abbé Vermot qui périssait.

CHAPITRE XIV

Portrait de l'abbé d'Alzon. Sa direction

Sa personne et sa santé. - Il s'adonne sans compter à la pratique du bien. - Charité sans mesure alimentée par des biens considérables. - Vivacité et causticité de son esprit. - "La virginité et le détachement effacent toutes les imperfections." Caractère réservé, prudent et méthodique de sa direction. - Nombreuses vocations sacerdotales et religieuses qu'elle suscite. - Macérations et instruments de pénitence.

La physionomie de l'abbé d'Alzon, à l'âge de trente-trois ans, nous est connue grâce à un daguerréotype, daté du mois d'août 1843. Le jeune prêtre est représenté assis, accoudé sur deux livres superposés, la main droite fermée supportant la joue, le buste fortement incliné découvrant la poitrine. Il porte le rabat noir. Les cheveux longs, ramenés en désordre sur le front, se poursuivent en longs favoris sur les tempes broussailleuses et couvrent la nuque de mèches gallicanes. C'est bien la mode Louis-Philippe. L'air est pensif, le regard fixant un horizon lointain. Nous retrouvons dans ce portrait la tête fine, le grand front découvert, l'arcade sourcilière bien accusée, le nez légèrement arqué, les lèvres minces et serrées, le menton carré, à la romaine, que nous connaissons par ailleurs. Un passeport contemporain, délivré à Besançon le 20 juillet 1843, complète ce portrait en lui attribuant 1 m. 78 de taille, des cheveux et des sourcils noirs, des yeux bruns, le teint brun coloré, avec pas mal d'autres particularités inexacts, comme en sont coutumiers ces sortes de documents. En résumé, c'était un bel homme, dans toute la force de l'expression. Nous savons pourtant, par des personnes qui l'avaient bien connu, que, pour corriger le vice d'un pied un peu déformé, l'abbé d'Alzon portait dans sa jeunesse des chaussures spéciales, qu'il ne tarda pas, du reste, à abandonner.



Portrait de l'abbé d'Alzon à 33 ans, en août 1843.

Ajoutons à la description de sa personne celle de sa santé, en recourant à un observateur de premier plan, son médecin lui-même. Le Dr Privat, le vrai fondateur avant Charcot de la station de Lamalou-les-Bains, dans l'Hérault, a tracé en 1856, à la demande du P. d'Alzon et d'après les renseignements que celui-ci lui, avait fournis, un rapport médical fort intéressant, dont on nous permettra de reproduire le début.

Issu d'un père très nerveux et d'une mère rhumatisante, écrit le Dr Privat, doué d'un tempérament nervoso-sanguin et d'une forte constitution, il. a constamment joui d'une bonne santé, sauf quelques

douleurs - avec sensation de tiraillements - attribuées à la croissance, vers l'âge de quatorze ans; sauf aussi de fréquents saignements de nez à la même époque, ainsi que des maux de gorge et une altération notable dans le timbre de la voix remontant à l'âge de quatre ans, consécutive à la rougeole et qui disparut seulement à la quarante-deuxième année. Il est aujourd'hui âgé de quarante-six ans et doué d'une activité physique, intellectuelle et morale peu commune. Il était entré dans les ordres sacrés, carrière dans laquelle il dépense largement sa vie.

A l'âge de vingt-neuf à trente ans, il est atteint, après avoir couché dans des draps de lit trop humides, d'une attaque de rhumatisme articulaire général aigu, qui ne dure pas moins de trois mois. Notons un accès pernicieux à forme cérébrale en 1847, et, l'année suivante (plutôt en 1849), une attaque de choléra qui aurait laissé, chez le malade, une prédisposition aux troubles gastro-intestinaux.

Sa constitution exceptionnelle ne l'empêchait pas de souffrir beaucoup et souvent de crampes d'estomac, de migraines, de névralgies, de maux de dents, de maux de gorge. Dans une nature si vive et si nerveuse, toutes ces maladies prenaient vite un caractère aigu, et la douleur en était d'autant plus torturante. De son propre aveu, ne pouvant pas toujours la supporter debout, il passait au lit quelques-unes de ses journées. Des nombreux passages de ses lettres qui décrivent le triste état de ce corps, de mort, citons seulement le suivant, du 13 novembre 1843.

Vous me demandez ce qui me fait souffrir. C'est, il paraît, une irritation d'estomac qui procure une irritation des nerfs du cerveau et de toute la face; en un mot, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui une névralgie. Je vous assure que, lorsqu'avec ces douleurs il faut dire la messe ou monter en chaire, il y a de quoi se trouver mal. Et voilà où j'en suis! Hier surtout, j'ai eu une nuit et une journée affreuses. Comme cela dure, sauf quelques intervalles, depuis plus d'un mois, je crois quelquefois que je finirai par devenir fou. Soyez persuadée que je trouve qu'avec cela il y en a bien assez. Je m'en contente, et quand le mal me prend, je n'ai pas la force d'en demander davantage. Vous saurez, au reste, que les médecins prétendent que ma constitution est disposée de manière à me faire sentir la douleur, dix fois plus qu'un autre.

Sa manière d'accepter la souffrance était de dire à Dieu: "Je suis un misérable, je ne souffre pas autant que je le mérite. Je l'accepte de votre justice, mais laissez-moi, vous l'offrir par amour." Parfois même, dans les accès les plus violents, il disait: "Encore plus, mon Dieu! Encore plus!" Son tempérament n'était pas seul responsable de ces crises douloureuses; l'insuffisance de sommeil et de nourriture, l'effort physique, le surmenage intellectuel surtout y contribuaient pour une bonne part. Dans ses prédications il se dépensait au point que sa gorge en feu lui permettait rarement d'atteindre la fin de la station. Aux observations amicales qu'on lui présentait, il avait coutume de répondre: "Bah! si le prédicateur n'est pas tué à la fin du Carême, il ne fait pas de conversion." Et il continua ainsi ce genre de vie jusqu'au mois de mai 1854, où un avertissement terrible lui imposa, malgré qu'il en eût, un peu de modération. Ceci nous amène à parler de ses défauts.

S'adonner à la pratique du bien sans compter était tellement le côté saillant de son tempérament qu'il a voulu en faire une des caractéristiques de sa Congrégation, dans l'instruction qu'il adressa au Chapitre général de 1868. Il apportait en tout un esprit de foi, de dévouement, de sacrifice, un zèle pour la vertu et le service de Dieu admirables, si bien que, par moments, son activité même et sa promptitude à agir le faisaient paraître irréfléchi. De même, sa spontanéité le conduisait parfois à des appréciations qui manquaient de mesure ou à des démarches déplacées. Mais sa loyauté le tirait vite, d'embarras, et, dès qu'il s'apercevait de ses erreurs, il savait les réparer avec la plus humble franchise.

Sa bonté et son manque de défiance lui attiraient aussi plus d'une mésaventure. Il avait bien de la peine à ouvrir les yeux sur certaines personnes qui le dépréciaient et qu'il croyait lui être absolument dévouées; il n'était alors détrompé que par l'évidence même. Mais comme son cœur en souffrait! Ce n'est là, après tout, que l'excès d'une qualité, et nul ne peut songer à lui en faire un reproche. Il en va de même de sa générosité, que bien des gens trouvaient exagérée. Il donna toujours largement, liquidant

peu à peu une des plus belles fortunes de l'époque. Comme ce fut en faveur des pauvres, des œuvres du diocèse, de sa Congrégation ou d'autres Instituts, plus tard même pour subvenir aux besoins généraux de l'Eglise, l'accusation de gaspillage que des personnes hostiles ou mal renseignées lancèrent parfois contre lui devient sa meilleure louange.

La fortune des d'Alzon, évaluée à plusieurs millions de francs, se composait avant tout de vastes et riches domaines s'étendant surtout autour du château de Lavagnac et de la demeure ancestrale du Vigan. Tout appartenait à la mère. De son vivant le vicomte d'Alzon avait droit au quart, et, semble-t-il, à la jouissance d'un autre quart. L'aînée des filles, Augustine, ne se mariant pas, restait avec les parents. Lorsque la plus jeune fut établie et que l'abbé songea à organiser son collège de l'Assomption, un accord intervint entre les enfants et les parents pour déterminer ce qui reviendrait à chacun d'eux après la mort de la mère et du père. C'est de cet héritage à venir, mais qui lui était réservé, que l'on vendait une parcelle plus ou moins considérable, chaque fois que des besoins urgents d'argent forçaient l'abbé à recourir à sa famille. Hors de ces cas exceptionnels, il se défrayait de tout avec son traitement de grand vicaire qui se montait à 3000 francs, la pension annuelle de 6000 francs que lui allouaient ses parents et les dons que les personnes dévouées à ses œuvres ne manquaient pas de lui procurer.

Il pouvait arriver, et il arriva quelquefois, que des demandes imprévues d'argent lui aient attiré, de la part de sa mère, des paroles un peu dures. On aurait tort cependant d'attribuer à ces vivacités plus d'importance que ne leur en donnait la vicomtesse, qui eut toujours pour son fils de la prédilection. Elle en souffrait la première; son fils en souffrait encore davantage; ils n'en gardaient pas moins l'un pour l'autre, malgré ces nuages passagers, la plus profonde estime et l'affection la plus tendre. N'oublions pas, du reste, pour mieux juger de la situation, ce que le P. d'Alzon écrivait de sa mère, quelques jours après sa mort: "Ma mère a eu à comprimer, toute sa vie, un caractère du genre de celui de Monsieur son fils."

Par là il entendait la fierté d'une noble nature, ainsi que les saillies et la causticité d'un esprit des plus mordants. Sur ce point comme sur tant d'autres, lui-même tenait de sa mère, et l'on conçoit qu'en cas de difficultés, mis l'un en face de l'autre, des frictions se soient produites, bien que le respect filial et la haute vertu de l'abbé l'aient toujours incliné à se soumettre.

Les choses n'allaient pas, quelquefois, aussi simplement avec d'autres personnes. Des grincheux avaient encore gardé, après la mort du P. d'Alzon, le souvenir des traits qu'il leur avait décochés. Ce n'était qu'une infime exception, hâtons-nous de le dire. En effet, dans cette région de la France, baignée d'air vif et de lumière, où le ciel serein et la terre en fête invitent à la joie de vivre, chacun donne librement son avis sur tout, l'esprit n'est pas rare et il jaillit spontanément. La riposte suit de très près l'attaque, et celle-ci, bien souvent, n'est qu'un prêté pour un rendu. Les gens susceptibles mis à part, nul ne s'avise d'y voir un manque de charité, moins encore une injustice. Cinq minutes après, de part et d'autre, tout est oublié, on est les meilleurs amis du monde. Il faut tenir compte de cet état d'esprit général, pour ne pas s'exposer, à son tour, à commettre des injustices.

Après cela, que l'abbé d'Alzon ait lancé plus de malices et de mots piquants qu'il n'en a reçus, c'est bien possible. On peut croire toutefois que, si un plateau de la balance penche en sa faveur, l'autre n'est pas complètement vide. Disons à sa décharge que tous ceux qui le fréquentèrent, même les plus irritables et les moins oublieux, lui reconnaissaient l'humilité d'avouer immédiatement ses torts, dès que son interlocuteur pouvait se croire offensé; car s'il n'était pas toujours maître de ses nerfs, il savait l'être de sa volonté.

Ses nerfs étaient précisément les grands coupables. Il avoue quelque part être bâti de telle sorte qu'il ne peut supporter la moindre maladresse. Or, sa haute situation et son activité aidant, il eut maintes relations, et, par suite fut exposé à frayer avec force maladroits. D'ordinaire, il se contentait d'en rire. "Je ne suis pas encore accoutumé, écrivait-il à un ami, à prendre la vie tellement au sérieux que je ne me divertisse du côté risible que présentent les affaires les plus graves." D'autres fois, la maladresse était à peine commise que le trait avait déjà sifflé et frappé la victime. Les fautes contre la politesse et la bonne tenue extérieure, de la part des personnes qui n'auraient pas dû s'en rendre coupables, avaient surtout le don d'exciter sa verve. Lui-même conserva toujours les manières d'un gentilhomme et une distinction parfaite, qui le faisaient appeler par le peuple: *Monsieur d'Alzon*. Sans rien de recherché, ses habits et ses mains étaient d'une propreté irréprochable. Il disait un jour au Dr Gouraud: "Les mains du prêtre, comme celles du médecin, doivent toujours être propres: les unes sont consacrées à Dieu, les autres au prochain."

Le côté railleur de son caractère, qui le faisait redouter même des personnes qui lui étaient le plus attachées, il le garda toute sa vie, surtout à l'égard des femmes de sa connaissance. Ce sont elles, du reste, qui y insistent davantage, étant d'habitude les plus susceptibles. Mais n'était-ce pas une manière de se défendre contre leurs familiarités, que de mettre entre elles et sa vertu une barrière d'épines? Nous sommes ainsi conduits à dire quelques mots de sa pureté. Il suffit d'avoir parcouru quelques-uns de ses écrits pour se rappeler de quelles fleurs magnifiques l'abbé d'Alzon a tressé la couronne des vierges. Nul sujet peut-être ne l'a si bien et si souvent inspiré. C'est qu'il parlait alors de l'abondance du cœur et qu'il essayait de faire pénétrer chez les autres les sentiments qui le mouvaient lui-même. Pas une voix discordante ne s'est jamais élevée sur ce point.

L'ancien préfet du Gard, le baron de Champvans, qui fut avec lui en rapports très suivis, écrivait sur son compte, le 20 octobre 1896: "Le R. P. d'Alzon, ce grand cœur, qui possédait les deux qualités maîtresses aux yeux de Dieu et qui effacent toutes les imperfections: la virginité et le détachement."

La Sœur Emmanuel Bellile, Visitandine, qui fut dirigée par lui à Nîmes, de 1837 à 1853, a consigné les résultats de son expérience et de celles des personnes qui formaient le petit cercle de ses relations, pénitentes comme elle du Père, associées aux mêmes œuvres et membres du Tiers-Ordre. Voici son témoignage:

L'abbé d'Alzon avait un homme comme domestique; jamais une femme n'a été employée à son service. Il en recevait quelquefois, mais j'ai remarqué que la porte de la pièce voisine restait ouverte tout le temps que durait l'entretien. Une fois, il m'a semblé entendre aller et venir le domestique dans cette pièce, ce qui fait supposer qu'il l'avait établi son surveillant. Cette remarque m'est personnelle, mais il y a lieu de supposer, quand on connaît les faits et gestes de notre bon Père, qu'il agissait généralement ainsi. Il n'a jamais reçu dans sa chambre à coucher.

A l'Assomption, la porte vitrée de son cabinet donnant sur la cour le mettait sans cesse en évidence. Cette porte s'ouvrait fréquemment devant les prêtres ou professeurs attachés à l'établissement, lesquels devaient être autorisés à se présenter, chaque fois que la nécessité le demandait. Jamais, d'après ce qu'il m'a été donné de voir, je ne l'ai vu lui-même contrarié de ce continuel recours et mal accueillir *l'importun* qui, bien certainement, était tel pour la personne admise en audience... Une chose considérable est à remarquer, c'est que parmi cette grande vogue du P. d'Alzon, pendant de bien longues années, il a toujours su se faire respecter et empêcher la calomnie de l'atteindre. Sa réserve personnelle était bien connue. Jamais il n'a accepté de ces menus présents que les *dévotés* sont si habiles à confectionner et puis à offrir à leurs confesseurs. Il n'en faisait aucun lui-même. D'ailleurs, ses allures, quelque peu fières et hautaines, intimidaient suffisamment pour tenir à distance; puis ses moquerie, ses fines pointes suffisaient à interdire les familiarités et à déconcerter les plus osées. Pour la plus grande perfection de son humilité, Dieu a permis qu'il conservât des défauts extérieurs capables de le faire déprécier par les personnes qui ne le connaissaient que par ces dehors défectueux. Quant à celles qui avaient le privilège de pouvoir contempler *sa beauté intérieure*, elles en étaient émerveillées, mais d'une manière religieusement respectueuse.

Citons une autre personne, bien placée pour voir et apprécier en parfaite connaissance de cause, la Mère Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice des religieuses de l'Assomption.

Un des traits qui m'a le plus frappée dans le P. d'Alzon et qui a frappé toutes celles d'entre nous qui l'ont approché: quel amour de la pureté dans cette âme! Comme son extérieur en a toujours été pénétré! Comme il savait l'inspirer et quel don angélique Dieu lui avait donné pour en parler, soit dans ses discours publics, soit dans ses rapports privés! C'est le levier par lequel il a formé tant de vocations! Il me semblait qu'il aimait les âmes à proportion qu'elles étaient plus pures. Sans doute, il se donnait à tous, mais je ne lui ai jamais connu d'amitié qu'avec des personnes au-dessus de tout soupçon. Il a eu beaucoup d'ennemis, on l'a attaqué de toutes les façons, mais jamais sur ce point un seul doute n'a pu s'élever. Malgré les œuvres qui lui donnaient tant de relations, il n'a jamais été l'objet d'un seul soupçon ni d'une seule: attaque.

Je l'ai connu dans sa jeunesse: sa tenue était encore plus sévère qu'elle n'a été plus tard. A une mortification. continuelle, dont je dirai plus tard les souvenirs, il joignait des formes si réservées, si empreintes de la plus haute convenance, que, lors même que sa gaieté naturelle se faisait jour, il ne perdait rien de la dignité et du décorum qui inspiraient le respect et. n'auraient permis à personne le moindre acte de familiarité. Je crois qu'il a usé toujours de la plus grande prudence pour ne voir des personnes douteuses, à qui il devait faire du bien, qu'au confessionnal ou dans des lieux où il avait un témoin, par exemple, dans des couvents.

L'extrême politesse, dont il ne se départait pas dans les rapports les plus intimes, contribuait à inspirer le respect dont il devait être entouré. On sentait aussi en lui un mépris profond de tout ce qui était mou, bas, humain, des affections collantes, des sentiments inférieurs. S'il faut dire une naïveté, je raconterai que, dans sa grande politesse, voulant un jour ramasser quelque chose que j'avais laissé tomber et que je ramassais moi-même, il rencontra ma main du bout de ses doigts et les retira, comme s'il se fût brûlé. Je lui dis alors: "Mais, mon Père, pourquoi donc vous souvenez-vous que vous êtes un homme? Pour moi, vous n'êtes pas un homme, vous êtes un ange, vous êtes l'ange de Dieu. - C'est très bien pour vous, répliqua-t-il, mais tout le monde n'a pas les mêmes grâces."

L'abbé d'Alzon savait communiquer à d'autres l'amour de la vertu, qu'il pratiquait à un si haut degré, et les pousser vers le sanctuaire ou dans le cloître. Sur le point de terminer sa carrière, il avouera que, s'il trouve un jour grâce devant Dieu, ce seront les mérites des personnes qui lui doivent leur vocation qui la lui auront procurée. Nous avons déjà mentionné trois enfants, Berger, Barnouin et Goiffon, qui, entre les années 1835 et 1840, firent, sous sa conduite, les premiers pas vers le sacerdoce. D'autres noms se retrouvent dans les lettres de Monnier, l'homme qui partageait le plus son zèle apostolique. En octobre 1841, Belviala allait à Rome commencer ses études théologiques; l'année suivante, Boyer entra au Séminaire de Nîmes, Allard chez les Jésuites, Fournéry se préparait pour Saint-Sulpice. Le 24 juin 1842, Monnier écrivait à Germer-Durand:

Au mois d'octobre prochain, nous envoyons au Séminaire cinq confrères; cinq: autres apprennent en ce moment le latin pour s'y préparer pour l'année prochaine. Nous aurons peut-être un Trappiste. Nous avons deux soldats novices chez les Frères, un autre chez les Frères de Saint-Jean de Dieu. Je prie Dieu que ces bénédictions demeurent longtemps sur notre Conférence.

Six mois après, la moisson annoncée avait mûri et donnait plus qu'elle n'avait promis.

Nous avons, écrit Monnier à son ami le 11 décembre 1842, une riche offrande pour le bon Dieu: cinq confrères entrés en religion, avec six de nos anciens soldats. Gloire et louange à Dieu!

De 1837 à 1844, l'abbé d'Alzon réunit chez lui les enfants les mieux doués des Frères ou de la pension Verdilhant, leur enseignant les premiers éléments du latin et les disposant ainsi à entrer au Séminaire. Au début, il leur donnait une leçon d'une heure, chaque jour, à la sortie des classes; puis, seulement plusieurs fois par semaine. Une année, douze élèves se trouvèrent ainsi ensemble. Bien que tous les enfants n'aient point persévéré dans leur vocation, plusieurs d'entre eux durent au dévouement du grand vicaire le bonheur d'être un jour prêtres. L'exemple d'un humble Capucin, qui s'était retiré dans le diocèse après avoir traversé la tourmente révolutionnaire, avait plus que

tout autre déterminé l'abbé d'Alzon à s'intéresser aux vocations pauvres. Lui-même rappelait encore, dans une lettre de 1878, le souvenir du P. Chrysostome de Barjac.

Réfugié dans un hameau, où l'on n'arrivait, quand je le visitai, que par le lit d'un ruisseau et que je ne pus suivre sans me mouiller les pieds, le logement du P. Chrysostome consistait en une chambre, avec une table au milieu. Là étaient l'étude, la classe, la salle à manger. Le soir, le dessus de la table était enlevé et il se couchait dans son cercueil ainsi préparé. Après sa mort, un orage emporta ses ossements dans un cimetière en pente; mais il avait formé quarante prêtres. Avec quelles ressources, dans un pays où la châtaigne était l'unique aliment des montagnards? Il les trouva, et ses jeunes séminaristes purent être ordonnés.

Les Jeunes filles n'attiraient pas moins l'attention de l'abbé d'Alzon, peut-être même davantage, car il en confessait beaucoup plus et il avait plus d'occasions de les conduire à la vie parfaite. Par malheur, les renseignements précis n'abondent pas pour la période qui nous occupe. Nous avons dit que trois supérieures de couvents sortirent des jeunes ouvrières qui fréquentaient alors l'école du Mûrier d'Espagne. Dans ses lettres, il est quelquefois question de ses dirigées devenues Carmélites, et nous en connaissons une par son nom, Mlle Pelleuc. Le 13 janvier 1845, parlant d'une cérémonie à une Visitation, il écrit: "Je suis allé donner l'habit à une novice et recevoir la profession d'une religieuse, toutes deux mes anciennes filles." Au mois de décembre 1845, il envoyait d'un seul coup quatre postulantes à l'Assomption de Paris; peu après, deux autres les suivirent. Que d'autres recrues ne procura-t-il pas aux établissements de son diocèse et des diocèses environnants! Il en trouva jusque dans son Refuge et créa, à cet effet, la catégorie des madeleines, choisies parmi les plus ferventes des repenties; neuf d'entre elles prirent l'habit en 1845 et persévérèrent. On dit que les parents, émus de tant de départs pour le cloître, veillaient avec un soin jaloux à ce que leurs filles n'entendissent pas ses sermons ou n'lassent pas se confesser à lui. Ce n'était là qu'une exception, bien entendu. Toutefois, lui-même décrit quelques violences amusantes de familles nîmoises contre lui.

La direction au confessionnal, la prédication, les rapports amenés par les œuvres de zèle et de charité contribuaient au développement des vocations, sans en exclure les pèlerinages de pénitence aux sanctuaires célèbres, comme Notre-Dame de Rochefort, Prime-Combe, la Chartreuse de Valbonne. Il se mettait à la tête de ces excursions et profitait du concours des jeunes personnes pour leur adresser des exhortations et leur prêcher, au besoin, des retraites d'un ou plusieurs jours.

On aurait tort, cependant, de s'imaginer que son enthousiasme le poussait à faire plus ou moins pression sur les volontés. Aucunement; de l'avis de tous, il ne déploya jamais de zèle intempestif. Lui qui, de sa nature, était plutôt impulsif quand il s'agissait d'œuvres extérieures, témoignait, dans ce contact intime avec les âmes, d'une prudence et d'une modération extrêmes. Loin de se rendre aux premières ouvertures qu'on lui faisait, il les aurait plutôt écartées; du moins, il savait les soumettre à une longue épreuve. "Il ne devançait jamais le moment de la grâce, écrit la Sœur Bellile; il attendait patiemment que les âmes fussent suffisamment préparées à la recevoir. Alors il leur insinuait avec douceur telle et telle pratique de renoncement ou d'humilité." Cela fait, si la ferveur persistait, avec le désir de quitter le monde, il procurait des instruments de pénitence, accentuait les sévérités du règlement quotidien, imposait, en somme, l'apprentissage de la vie religieuse, autant que le comportaient les devoirs de famille et de société. Il autorisait, en outre, le vœu de chasteté, mais pour peu de temps, généralement d'une fête de la Sainte Vierge à l'autre, et, quelques mois avant l'entrée au couvent, il l'interdisait, afin de laisser à la postulante une absolue liberté.

Pour entretenir la ferveur, il demandait souvent qu'on lui rendît compte par écrit de l'état de son âme, jugeant mieux ainsi, disait-il, des impressions intimes, voulant surtout amener ses dirigées à se bien analyser. De la sorte, le point précis de leurs progrès ou de leur recul était marqué par elles. Méthode fructueuse, qui, suivie par

plusieurs personnes, devenait pour lui une occupation absorbante. Il ne s'en plaignait pas, la sollicitait au contraire, car il cherchait avant tout l'intérêt des âmes. S'il s'agissait des élèves de Saint-Maur ou de la pension Clerc, qui lui furent confiées à partir de 1838, il s'entourait de plus de précautions encore. Afin de les conduire plus sûrement d'après les desseins particuliers de Dieu sur chacune d'elles, le prudent directeur s'instruisait auprès de leurs maîtresses de ce qui les concernait: âge, nom, caractère, penchants, aptitudes, piété, etc. Des questions faites avec à-propos et jamais indiscretes lui donnaient bientôt la clé de leurs consciences. Elles étaient ravies de se voir, dès le premier jour, si bien comprises et appréciées avec tant de justesse. De là une confiance illimitée, une ouverture de cœur sans bornes.

La sœur Bellile, qui nous a transmis tous ces détails, ne cache pas les mortifications de corps et d'esprit qu'il imposait à toutes pour briser leur volonté. Il tendit, en effet, toujours à soulever les âmes pour les unir au divin Maître, mais sur le bois de la croix, en leur faisant partager ses souffrances. Lui-même leur donnait l'exemple, crucifiant sa chair, se mettant de moitié avec les personnes auxquelles il demandait un sacrifice. Dans ce cas, son expression favorite était: "Je prendrai la discipline pour vous, pendant que vous prierez pour connaître la volonté de Dieu"; ou bien encore: "Ma fille, je vous offrirai demain sur la patène avec Notre-Seigneur." La ferveur avec laquelle il prononçait ces mots et les austérités personnelles dont il les accompagnait ensuite étaient telles que son appel devenait irrésistible.

Dans les mortifications comme dans les prières et les sacrifices, il donna toujours l'exemple, de préférence à cette époque, où sa robuste santé lui permettait sans trop d'inconvénients des excès qu'il ne put supporter plus tard. Le P. Emmanuel Bailly a recueilli un certain nombre de témoignages autorisés, dont il convient de reproduire les principaux.

M. de Tesson, qui était alors son confesseur, nous disait en 1886: "J'étais obligé de lui faire faire, à chaque instant, de nouveaux instruments de mortification; il me tourmentait sans cesse pour en avoir d'autres. J'avais toutes les peines du monde à modérer son ardeur et à lui tenir pied. Il prenait la discipline à tour de bras. Ah! il ne se ménageait pas. Il avait une constitution spéciale. Un autre, avec tout ce qu'il faisait, d'ailleurs, n'y aurait pas tenu. Du reste, pour son régime, pour ses remèdes, pour ses mortifications, il avait besoin de faire tout avec excès. Et cela dura longtemps. Ainsi, quand les Carmélites furent arrivées, en 1843, il me chargeait encore d'aller lui chercher des instruments de pénitence. A vrai dire, il s'en servait si bien qu'il, avait besoin de les renouveler souvent. Je trouvais qu'il en faisait trop et je le lui reprochais un jour, en lui disant: "Mon ami, pourquoi vous accablez-vous de coups avec tant d'acharnement? Vous voulez imiter Notre-Seigneur? Eh bien! moi, je l'imite mieux que vous; je ne prends pas la discipline. Je fais comme Notre-Seigneur, j'attends qu'on me la donne. Attendez les maux qui vous sont envoyés, ils vous suffisent."

Il ne se contentait pas de la flagellation ordinaire, ajoute le P. Bailly, de la vulgaire corde ou ficelle tressée avec quelques nœuds au bout, mais il usait plus souvent de disciplines en fer avec des étoiles pleines et lourdes, à six pointes chacune, placées à l'extrémité de branches ou de chaînes multiples; il se servait même d'une discipline armée, tout le long des chaînes, de ces mêmes, étoiles. Nous en avons vu qui avaient été adroitement détournées et conservées, et dont l'aspect seul effrayait... Nous avons eu le bonheur de recueillir et de contempler quelques-uns de ces instruments remontant à diverses époques, en particulier à celle qui nous occupe; ils étaient gardés comme des reliques par les personnes qui avaient pu se les procurer.

L'une de ces disciplines avait été faite par le saint abbé Thibon. Elle était à cinq branches hérissées de terribles pointes de fer et faisait frémir. On vint la lui réclamer, parce qu'on craignait qu'il n'en abusât. La personne qui la demandait était une de celles sur la discrétion de qui il pouvait compter. "Oh! dit-il en riant, ne vous effrayez pas, ça ne peut pas faire grand'chose. Tenez, la voilà! "Et il la remit toute mouillée de son sang; il venait de la prendre au sortir de son dîner.

A certains jours, il flagellait son corps à outrance, à propos d'une seule âme qui lui donnait de la peine. S'il laissait apercevoir quelque chose de ces macérations, ce n'était jamais pour s'enorgueillir - cette vanité le faisait bondir de répugnance, - mais c'est parce qu'il pouvait toucher certaines âmes, les entraîner dans

la ferveur et obtenir les sacrifices que leur avancement exigeait. Cette énergie dans la mortification fut - constante chez lui, et, quarante-cinq ans plus tard, en 1880, âgé de soixante-dix ans, il se flagellait encore jusqu'au sang, tandis qu'il préparait ses instructions de Carême...

Un jour, nous le tenons de la personne elle-même, il jeta à la figure d'une pénitente, qui avait été rebelle à une invitation de la grâce, son mouchoir plein de sang, en lui disant: "Tenez, ma pauvre fille, voilà ce que vous: m'avez coûté!" Le- mouchoir, aussitôt ramassé, fut gardé avec soin. Le fait ne fut révélé qu'après la mort du directeur, qui était d'une exigence absolue sur ces sortes de secrets.

Il cachait autant qu'il pouvait ces pénitences, qui furent constantes, de telle sorte qu'on ne s'en doutait pas si l'on ne connaissait pas sa vie intime. C'est ainsi que d'autres révélations du même genre nous ont été faites pour l'édification des âmes, quand sa mort eut permis de parler. Il enserrait souvent son corps avec une ceinture de fer. La doublure de ses habits portait tout autour du corps la marque d'un ruban de sang qui s'y était figé; aussi était-il fort embarrassé quand il s'agissait de les donner à raccommoder. Il usait parfois de bracelets et de jarretières de fer...

On se permettait de lui reprocher ces rigueurs extraordinaires, unies à des travaux exceptionnels. "Un bon cuisinier, répondait-il en riant, doit goûter de tous les plats avant de les servir. " Ou bien encore: "Un bon médecin doit expérimenter les remèdes avant de les ordonner à ses malades. " En effet, il traitait la question des mortifications et des austérités avec ses pénitents et pénitentes comme un directeur qui en avait l'expérience.

CHAPITRE XV

Premiers rapports avec les religieuses de l'Assomption

Première fondation et premier échec des religieuses de l'Assomption. - Eugénie Milleret et l'abbé Combalot. - Lettre de l'abbé d'Alzon et entrevue avec la nouvelle fondatrice. - Etablissement à Paris. - Rupture avec l'abbé Combalot, en 1841. - L'abbé d'Alzon devient le directeur de la fondatrice. - Son voyage à Paris, en 1843. - Sa vraie position vis-à-vis du nouvel Institut. - Son action dans la rédaction des Constitutions des Sœurs. - Il conseille de ne pas avoir de Supérieur général. - Voyage de la fondatrice à Nîmes et révision des Constitutions, en 1844. - Vœux des premières religieuses.

A la suite d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, en 1825, l'abbé Combalot, missionnaire apostolique, avait conçu le projet de fonder une Congrégation religieuse de femmes, qui serait placée sous le patronage de l'Assomption et vouée à l'éducation des enfants des classes dirigeantes. Un premier essai tenté dès 1831 par lui et chez lui, d'abord dans l'Isère, puis à Paris, ne donna pas de résultat. Des quatre personnes qui constituèrent ce premier noyau, la fondatrice, jeune fille du plus grand mérite, se retira en mai 1833, après une série de pénibles épreuves. L'abbé se vit contraint de disperser le reste de sa communauté, c'est-à-dire ses deux propres sœurs et une jeune personne qui rentra chez ses parents. Même sans le départ brusqué de la directrice, les difficultés pécuniaires que l'Institut naissant avait avec les disciples de La Mennais, dont il était locataire à Paris, auraient sans doute amené la dissolution de l'œuvre. Quand on lit dans le *Lamennais intime* de l'abbé Roussel le récit détaillé des difficultés survenues entre l'Institut naissant de l'Assomption et Eugène Boré, représentant de l'abbé de la Mennais, il semble que l'on assiste à une représentation d'une comédie de Molière. Boré reconnaissait naïvement que la communauté de biens pratiquée par les deux groupes d'hommes et de femmes, qui habitaient la même maison, ne produisait que des dissentiments journaliers.

Un échec n'était pas pour décourager l'abbé Combalot ni pour le faire renoncer à une idée qu'il croyait tenir de la Sainte Vierge. Au milieu de ses prédications et de ses pérégrinations à travers la France entière, il cherchait une personne qui pourrait remplacer la fugitive. Son choix finit par s'arrêter sur Mlle Eugénie Milleret, née à Metz en 1817, qui habitait alors Paris et à laquelle il avait, depuis le Carême de 1837, imposé en quelque sorte sa direction. Car, il faut bien le dire, sur ce point comme sur tant d'autres, l'ardent missionnaire ne s'y prenait pas comme tout le monde, et ses idées, venues du ciel ou d'ailleurs, devaient être acceptées sans discussion et exécutées sur-le-champ. Cette fois, du moins, dans la conception générale de l'œuvre et dans le choix de la personne qui en assurerait le succès, il obéissait manifestement à la volonté d'en haut.

En conséquence, après une attente assez longue et fort ennuyeuse à Paris, Eugénie Milleret se rendit dans le Dauphiné. Le 15 août 1838, elle commençait son noviciat chez les Visitandines de la Côte-Saint-André, pour s'initier aux formes et aux pratiques de la vie religieuse. Le voisinage de Châtenay, pays natal de l'abbé Combalot, lui laissait entrevoir, comme un horizon plein de promesses, avec l'appui de son directeur, l'intelligence de l'œuvre qu'il voulait lui confier. Mais il eût été moins aisé à Josué d'arrêter Combalot que le soleil dans sa marche: quelques jours s'étaient à peine écoulés que le missionnaire avait plié sa tente et repris son bâton de voyageur. En passant dans le Midi, il fit un court séjour à Lavagnac, chez son ami l'abbé d'Alzon. Il l'entretint en

particulier de ses vues sur l'éducation des jeunes personnes de la société, lui avouant, par la même occasion, qu'il avait rencontré une jeune fille d'un mérite exceptionnel.

En trois mois, lui confiait-il, elle avait appris le latin et traduisait Virgile d'une manière étonnante; elle avait écrit un petit traité remarquable sur l'éducation. Dans toute l'Europe, il n'y avait certainement pas une femme qui pût lui être comparée. "Je vous la ferai voir", ajoutait-il, car il la considérait déjà comme sa propriété.

Inutile de souligner que ce récit malicieux est dû au P. d'Alzon lui-même.

Nous allâmes ensemble, continue le Père, à Montauban, où il devait prêcher une retraite. Là, il me demanda d'écrire à Mlle Milleret; ce que je fis, mais d'une manière assez raide, lui faisant observer que l'œuvre qu'elle entreprenait me paraissait bien difficile, et qu'il fallait beaucoup invoquer le Saint-Esprit.

Nous connaissons, par la Mère Marie-Eugénie de Jésus, l'occasion qui déterminait l'envoi de cette lettre. Elle avait manifesté à l'abbé Combalot la crainte que sa famille, qui ignorait tout de sa vocation, ne fût surprise de leurs fréquentes relations. Son directeur s'empressa de montrer la lettre à plusieurs prêtres, entre autres à l'abbé d'Alzon, pour qu'il voulût bien la soutenir dans la voie où elle s'était engagée. L'abbé d'Alzon lui écrivit donc. C'était le 9 septembre 1838, XIV^e dimanche après la Pentecôte. Il se servit de l'Evangile du jour, où l'on voit les pharisiens se scandaliser de la présence de Madeleine aux pieds de Notre-Seigneur, pour exciter sa confiance en Dieu et lui recommander de ne s'effrayer ni du délaissement ni de la critique de ses proches.

La jeune personne trouva tout de même un peu étrange l'immixtion d'un inconnu dans ses affaires intimes, alors qu'elle n'avait eu nullement recours à ses conseils; elle ne cacha pas sa manière de voir à l'abbé Combalot qui en était, d'ailleurs, le seul responsable..

Dois-je répondre à votre abbé d'Alzon? lui écrivait-elle. Ses paroles sont celles d'un bon prêtre, d'un fervent chrétien; mais je n'ai bien compris sa lettre qu'en la relisant une seconde fois. Je lui témoignerai volontiers ma reconnaissance du soin qu'il a pris de me tracer une ligne de conduite, bien que, de vous à moi, cela m'ait d'abord un peu froissée; mais je lui répondrai de la manière la plus aimable que vous puissiez désirer. Je sens au fond qu'il vous aime, qu'il est d'accord avec vous, prend intérêt à notre œuvre, et, au demeurant; ce qu'il pense est fort sage. Rentrons donc dans l'esprit d'unité, comme dit notre jeune prêtre; car je profite de son conseil, après tout, et je lui en sais bon gré, puisqu'il est d'accord avec les vôtres et que rien ne m'ennuie plus que d'en recevoir qui combattent votre direction.

Après réflexion, la réponse à l'abbé d'Alzon ne fut pas écrite ou, du moins, elle ne fut pas envoyée, La Providence voulait plus qu'une correspondance banale entre deux personnes qui devaient se prêter une mutuelle assistance; elle leur ménagea une entrevue qui fit tomber les premières défiances et posa les jalons de rapports plus suivis.

De Montauban, continue le P. d'Alzon, Combalot alla prêcher une retraite ecclésiastique. Après sa retraite, je le revis à Lyon, où il m'engagea beaucoup à venir à Châtenay, chez lui. Il me disait: "Venez, venez donc. Je vous montrerai Eugénie; vous verrez comme elle est bien, comme elle est distinguée; vous la soutiendrez, vous l'encouragerez", etc. Je me rendis à cette invitation, et c'est alors que je vis pour la première fois votre Mère qui portait déjà une robe violette, quoiqu'elle fût encore en personne du monde. M. Combalot exigea qu'elle lût la traduction qu'elle avait faite de saint Thomas; il lui fit aussi traduire Virgile et une quantité de choses de ce genre, ce qui, au fond, devait passablement l'ennuyer; mais sa simplicité et son obéissance m'édifièrent beaucoup.

Cette première rencontre eut lieu dans les derniers jours d'octobre 1838, car l'abbé Combalot se trouvait déjà chez sa mère le 21 de ce même mois.

Il fut convenu, poursuit le P. d'Alzon, que nous irions faire un pèlerinage à une chapelle qui se trouvait sur une montagne peu éloignée. Je fus frappé de l'admirable expression de votre Mère en récitant son chapelet le long du chemin, et je me disais que c'était là une personne sérieuse; que, si elle se donnait au service de Dieu, ce ne serait pas à demi. J'eus plusieurs conversations très sérieuses avec elle qui me donnèrent de plus en plus la conviction qu'il y avait en elle l'étoffe d'une fondatrice. M. Combalot me fit part de tous ses projets et comment il fallait que les choses allassent rondement et franchement. J'avoue alors que je fus saisi de l'épouvante la plus complète au sujet de votre pauvre Mère, et, me tournant vers M. Combalot, je lui dis que je ne connaissais qu'un seul obstacle à cette œuvre. - "Et lequel? me dit-il. - Vous-même, mon cher ami. "

Etant alors en rapport avec plusieurs communautés à Nîmes, je savais combien il était important, surtout au début d'une œuvre, que celui qui la dirige fût là pendant plusieurs années. Je le fis observer à M. Combalot qui me dit: "Mais je ne quitterai pas Paris, au moins pendant quatre ans. - Pour moi, lui dis-je, je vais aller à Valence prêcher le Carême; voulez-vous y venir? - Certainement, j'irai, me répondit-il. - Eh bien! vous qui ne deviez pas quitter Paris pendant quatre ans, vous voilà déjà prêt à partir?" Jugez de la sécurité que cela me donnait pour l'avenir de votre œuvre.

L'abbé d'Alzon revint à Nîmes, où l'appelaient ses travaux, et Mlle Milleret poursuivit son noviciat chez les Visitandines de la Côte-Saint-André. Elle n'en partit que le 13 avril 1839 pour s'établir à Paris, dans un petit appartement de la rue Férou. Une première compagne, Anastasie Bévier, qui devait être la Sœur Marie-Augustine, vint aussitôt l'y rejoindre: le 30 avril, commença la vie religieuse proprement dite. Le 4 août, la petite communauté se fixa pour l'été dans un pavillon de Meudon, où la Sœur Thérèse-Emmanuel O'Neill et la Sœur Marie-Thérèse de Commarque furent admises: toutes avaient été recrutées et presque réquisitionnées par l'abbé Combalot.

De Meudon, le 18 septembre 1839, la Mère Marie-Eugénie de Jésus envoya sa première lettre à l'abbé d'Alzon; elle le félicitait de sa nomination à la charge de vicaire général et se plaignait légèrement de la direction quelque peu tyrannique et surtout désordonnée du fondateur qui nuisait au progrès de l'œuvre, non moins qu'à la tranquillité de la communauté et à la sanctification de ses membres. L'abbé d'Alzon avait pour règle de conduite invariable, dans ses rapports avec les âmes, de leur laisser toute liberté. De son propre aveu, il ne se chargeait jamais de la direction d'une personne sans y mettre cette condition préliminaire. Par ailleurs, il aurait craint d'aller contre les desseins de Dieu en acceptant de conduire habituellement une personne qui s'était déjà confiée à un autre. De là, sa réponse courte, franche, un peu leste même, qui se borne à recommander la perfection et de ne pas consulter d'autres prêtres que l'abbé Combalot, du moins sans que celui-ci y ait consenti.

Si vous croyez devoir m'écrire encore, lui disait-il en terminant, croyez que je vous répondrai avec la même simplicité et la même franchise; tâchez seulement d'en obtenir la permission pour le repos de ma conscience et de la vôtre.

En réalité, tout s'était fait avec le consentement du directeur, ainsi que le reconnut ensuite l'abbé d'Alzon, qui abandonna du coup sa première réserve. Cette nouvelle attitude ne modifia, du reste, en rien, la froideur de ces premières relations de politesse et d'amitié, car le fondateur n'avait donné qu'une fois en passant à sa dirigée l'autorisation de s'adresser à son ami de Nîmes. Sur ces entrefaites, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, vint à mourir, et l'abbé Affre, son vicaire général, déjà nommé auxiliaire de Strasbourg, fut appelé à recueillir sa succession, juillet 1840.

M. Combalot, M. de Montalembert et autres, dit encore le P. d'Alzon, contribuèrent beaucoup à sa nomination. Il prit M. Combalot comme grand vicaire, je crois. Ce dernier aurait bien voulu que je fusse attaché à l'archevêché de Paris; il en parla à votre Mère qui l'aurait aussi beaucoup désiré. Elle m'écrivit une longue lettre pour me demander d'accepter. Lorsque je reçus sa lettre, j'étais chez mon ami, M. de Surville. J'en fus fort ébranlé; mais cependant, ne voulant rien faire que la volonté de Dieu, je partis aussitôt pour Nîmes. Je dis à mon évêque de quoi il s'agissait pour moi, le priant de décider la chose en lui disant que je regarderais sa décision comme l'expression de la volonté de Dieu. L'évêque réfléchit un instant, puis me dit que je devais rester à Nîmes. J'écrivis aussitôt une lettre de refus. Ma lettre n'était pas encore arrivée à Paris que M. Combalot, qui n'avait pas pu s'entendre avec l'archevêque, n'était déjà plus grand vicaire.

Depuis la fin d'octobre 1839, la Congrégation naissante de l'Assomption s'était établie rue de Vaugirard, dans la maison que La Mennais avait jadis louée aux premières recrues de l'Institut. On semblait ainsi continuer la première fondation et l'on s'attira les mêmes suspicions de la part de certains évêques et de certains laïques, qui ne voyaient en elle que la branche féminine de l'entreprise mennaisienne. Le nouveau programme ne différait pas, du reste, de l'ancien, l'abbé Combalot imposant à la seconde fondatrice, tout comme à la première, des cours de latin, d'éloquence latine, d'économie politique,

de beaux-arts, de chimie, etc. C'est dans cette maison que, le 14 août 1840, Mgr Affre donnait l'habit religieux aux cinq premières aspirantes. Les difficultés, à l'état pour ainsi dire chronique, entre le fondateur et ses filles, ne tardèrent pas à augmenter. En quelques mots, la fondatrice a donné les raisons de ces dissentiments.

Pour rendre, dit-elle, à l'action de la divine Providence tout ce qui lui est dû, il faut convenir que le caractère du saint prêtre qui s'en occupait devait faire une sorte de miracle de l'accomplissement de ses desseins. Dieu avait mis en lui de grands dons: il avait reçu la grâce de vraies lumières sur le mystère de Jésus-Christ; il avait un grand amour pour notre divin Sauveur, pour la Très Sainte Vierge et pour l'Eglise; il avait l'esprit de foi et le sens chrétien; il aimait la pauvreté et la simplicité; mais à ces grandes qualités ne se joignait aucune de celles qui sont nécessaires au gouvernement. La sagesse, la patience, la suite, le sentiment de l'ordre et de la hiérarchie étaient l'opposé de son caractère, et, de plus, ce qui lui manquait sous ces divers rapports était universellement connu dans l'Eglise de France.

Gênée de plus en plus dans ses relations avec lui, à l'automne de 1840, la supérieure lui demanda en grâce de pouvoir s'adresser à un autre prêtre; ce à quoi l'abbé Combalot n'avait pas voulu consentir.

"Mais qui voulez-vous consulter? demandait Combalot. - Qui vous voudrez; un homme qui ait votre confiance. " Je lui nommai son confesseur, dont il ne voulut pas, M. Cœur, M. Gaume, M. de Salinis, enfin, tous ses amis; il les écarta tous sous différents prétextes. Je lui proposai alors M. d'Alzon. - "Mais il est à deux cents lieues d'ici! remarqua-t-il. - Qu'est-ce que cela fait, puisque vous ne voulez pas me permettre de consulter ceux qui sont à Paris! - Emmanuel? dit-il. Eh bien! soit! Vous pouvez lui écrire tant que vous voudrez. "

Forte de cette approbation, la jeune supérieure s'adressa aussitôt au vicaire général de Nîmes. Bien que la lettre soit perdue, son objet précis nous est connu par la réponse de l'abbé d'Alzon, qui trouvait affreuse la situation de sa correspondante, tout en remettant à la Providence le soin de dégager les liens qui s'étaient formés entre elle et le fondateur. Il prévoyait que le dénouement arriverait plus vite qu'on ne pensait.

Que votre maison, faisait-il remarquer, soit pour M. Combalot l'objet de quelque affaire un peu désagréable, et vous verrez s'il ne vous rendra pas votre liberté. Ce sera à vous, alors, de prendre grand soin de n'avoir pas l'air de l'éconduire.

Le fondateur se chargea de réaliser cette prédiction. Cinq mois après cette réponse, la rupture éclatait et irréparable. Pour mieux assurer le triomphe de ses idées, à l'encontre de celle qu'il ne regardait plus que comme un obstacle, il avait pris la décision de conduire de Paris dans une campagne de la Bretagne toutes les religieuses, sauf la supérieure qu'il aurait abandonnée à sa destinée. Une dame des environs de Nantes les y attendait. Les Sœurs se refusèrent à séparer leur cause de celle de la fondatrice et portèrent l'affaire devant le Conseil diocésain de Paris, qui s'en occupa le 19 avril 1841 et se montra peu favorable au transfert. L'abbé Combalot tenta alors de précipiter la solution en intervenant auprès des Sœurs, le 3 mai suivant; il ne réussit qu'à les mécontenter davantage et dut partir pour ne plus revenir. Avant de quitter la capitale, il eut tout de même le bon esprit d'écrire à l'archevêque une excellente lettre, par laquelle il lui remettait à la fois et son œuvre et ses filles. Mgr Affre leur désigna aussitôt pour supérieur l'abbé Gros, qui ne tarda pas à devenir évêque.

La fondation naissante avait ainsi une situation canonique régulière, mais la supérieure, privée par ce départ orageux de celui qui avait conçu l'œuvre et en avait jusque-là assuré le développement, restait un peu en l'air. Le nouveau supérieur n'était pas initié à ses projets; elle avait donc à trouver un conseiller et un appui. Depuis cinq mois, quelques rares lettres avaient dû s'échanger entre elle et l'abbé d'Alzon, car elle n'était autorisée à lui écrire que de temps en temps. Qu'allait-elle faire, à présent qu'elle avait recouvré sa liberté? Se placerait-elle définitivement sous sa direction ou bien recourrait-elle à d'autres? Elle avait déjà un supérieur ecclésiastique, un confesseur pour la communauté; si elle prenait l'abbé d'Alzon pour directeur de sa conscience, que resterait-il en partage à un quatrième personnage qui devait la conseiller et remplacer en

quelque sorte le fondateur? C'est pourtant à cette solution qu'elle paraît d'abord s'être arrêtée. Elle songea au P. Lacordaire, et, s'autorisant de leurs anciennes relations, se présentant même comme sa fille spirituelle et un peu la victime de ses idées, elle lui offrit d'être le conseiller de la communauté, sans en être le supérieur ni le directeur. La lettre dont nous extrayons un passage relatif à l'abbé d'Alzon en témoigne suffisamment.

Toutes mes relations avec M. d'Alzon m'ont inspiré la plus grande confiance et j'oserais presque dire que j'ai trouvé en lui une grande sympathie d'idées; mais il est à deux cents lieues d'ici et connaît trop peu Paris pour que ce secours puisse être suffisant. Il ne peut s'étendre au delà de mon intérieur. Ce qui touche la conduite et le développement d'une œuvre réclame la connaissance des milieux où elle se forme et de la classe à laquelle elle s'adresse.

Lacordaire n'accepta pas une situation qui semblait assez mal définie, tout en s'offrant à répondre aux questions qu'on voudrait bien lui soumettre. Nous savons même, par les extraits de lettres publiés, que, au moins dans les débuts, les occasions de recourir à lui ne manquèrent pas. La même invitation fut adressée en même temps à de hautes personnalités ecclésiastiques parisiennes, parmi lesquelles sont cités les abbés de Salinis et Gerbet, avec le P. Rauzan. Aucun d'eux ne crut pouvoir ajouter à ses travaux ordinaires cette nouvelle charge, bien que l'abbé Gerbet ait continué à donner aux Sœurs des conférences sur la philosophie et l'art chrétien.

Dans les desseins de Dieu, écrivent les religieuses de l'Assomption en racontant les *Origines* de leur Institut, c'était l'abbé d'Alzon qui devait être l'appui, le guide et le soutien de la fondatrice. Il avait compris la pensée de son œuvre, le bien qu'elle pouvait faire, et fut heureux de mettre ce qu'il possédait de zèle, d'intelligence et de dévouement au service d'une âme appelée de Dieu à réaliser de grands desseins... La Mère Marie-Eugénie de Jésus lui avait écrit plusieurs fois. Il savait ce qu'il y avait de richesses dans cette âme; aussi accepta-t-il de l'aider de ses conseils, et c'est par là qu'il rendit de si grands services à l'Assomption. Il fut vraiment le Père de notre Mère, plein de zèle pour sa perfection, ayant foi en la mission que Dieu lui confiait, et, en la soutenant, c'est l'œuvre entière qu'il soutenait... Par une permission de Dieu, dont nous ne saurions trop le bénir, l'abbé d'Alzon avait toutes les idées de l'abbé Combalot sur les doctrines romaines, la liturgie, la dévotion de l'Eglise et l'éducation renouvelée par les principes catholiques. C'est sur ces bases qu'il devait lui-même, plus tard, poser les fondements de son Institut; et pour le moment, l'Assomption, loin d'être détournée de son but par un changement de direction, se trouvait, au contraire, poussée vers ce but plus énergiquement que jamais. Impossible de ne pas voir là encore une intervention de la Providence.

C'est le 16 juillet 1841, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, que le vicaire général de Nîmes se chargea définitivement de la direction de la Mère Marie-Eugénie de Jésus et dit la messe à cette intention. Date importante dans l'histoire de ces deux âmes et dans l'histoire des deux Congrégations, qui venaient de trouver un Père et une Mère, comme on dira un peu plus tard. Malheureusement, nous n'avons plus les lettres que l'abbé d'Alzon écrivit alors à la Mère Marie-Eugénie de Jésus; il nous faut descendre jusqu'au mois d'août 1843 pour aborder la correspondance régulière. Les lettres de la fondatrice, de 1841 à 1843, dont on nous a donné de copieux extraits, se rapportent toutes à l'état intérieur de son âme et ne peuvent en rien nous aider à reconstituer les événements de ce temps.

Au mois d'août 1843, le vicaire général de Nîmes profita d'un séjour de huit jours à Paris pour avoir des entretiens presque journaliers avec les religieuses de l'Assomption, qui habitaient impasse des Vignes. Bien que depuis plus de deux ans il dirigeât la fondatrice, il ne l'avait pas revue après leurs conversations de Châtenay, en 1838, et il ne connaissait aucune de ses compagnes. Ce rapide voyage permit à tous de lier ample connaissance pour l'avenir, d'autant plus que les religieuses de l'Assomption n'étaient encore qu'un tout petit nombre.

Le P. d'Alzon, écrivent les Sœurs dans leurs *Origines*, fut frappé de la ferveur joyeuse et de l'union qui régnait dans la communauté de l'impasse des Vignes. La pauvreté des premières religieuses de l'Assomption l'édifia profondément. Il remarqua l'austérité de leur vie et appuya sur cette note qui lui semblait fondamentale dans la vie religieuse. Dans les entretiens pieux qu'il eut avec les Sœurs, il leur

parla beaucoup de cet esprit d'immolation qui donne tout à Dieu: le cœur, le corps, tout l'être. Il en parla surtout à sa fille, la Mère Marie-Eugénie de Jésus, qui avait offert sa vie religieuse comme une expiation pour les siens, restés si loin de Dieu. Celle-ci obtint facilement toutes les permissions de jeûnes, veilles, pénitences, qu'elle voulut demander.

De son côté, rentré chez lui, le grand vicaire avouait à sa dirigée que, d'après le bien produit par leurs entretiens, il lui semblait que Dieu les avait faits pour se soutenir mutuellement. Ces dernières paroles contiennent vraisemblablement une allusion au projet, déjà ancien, des religieuses de l'Assomption d'attirer à Paris le directeur de leur fondatrice. Pour lui, en examinant bien ce que Dieu pouvait lui réclamer, il concluait qu'il devait rester où il se trouvait, tant que la volonté d'en haut l'y maintiendrait.

L'abondante correspondance du P. d'Alzon et de la Mère Marie-Eugénie de Jésus permet de définir sa vraie position vis-à-vis d'elle et vis-à-vis de l'Institut. Il n'était pas regardé par elle et par ses filles comme le fondateur ou le supérieur; non, il était dès lors et il demeura toujours le simple directeur de conscience de la fondatrice. Il y avait pourtant entre elle et lui une telle affinité de vues en ce qui concernait le cachet spécial à donner à l'œuvre et le caractère propre dont il fallait la marquer, leur confiance mutuelle était si étendue qu'ils mettaient en quelque sorte tout en commun. A ce titre, la direction spirituelle, qui était le vrai but de la correspondance et qui n'était jamais négligée, prenait aisément, chez l'un comme chez l'autre, le ton d'une conversation générale. Peu à peu, et parce qu'on le lui demandait, l'abbé d'Alzon fut amené à parler de tout et de toutes; il fit ainsi plus que le fondateur et que les supérieurs, il agit vraiment comme un père.

C'est surtout après le voyage à Paris de 1843 que ces conversations à distance deviennent plus fréquentes. Rien ne se passe dans la petite communauté de l'impasse des Vignes qui ne soit communiqué à Nîmes, comme aussi la supérieure de Paris n'ignore rien de la multiple activité de son directeur et de ses projets. Les Sœurs n'étaient pas encore engagées par des liens définitifs. La règle, laissée par l'abbé Combalot, n'était pas achevée. L'archevêché, par l'entremise de l'abbé Gaume, nommé supérieur ecclésiastique à la place de l'abbé Gros, insistait pour qu'on y apportât des modifications et des compléments, et qu'elle reçût l'approbation de l'Ordinaire avant l'émission des vœux perpétuels. Que faire? Devait-on y introduire tous les changements que les Sœurs jugeraient utiles, ou bien ne s'écarter que le moins possible du texte déjà codifié? Telles étaient les questions précises qui furent posées par la fondatrice à l'abbé d'Alzon. Ses réponses peuvent toutes se ramener à ces quelques pensées directrices: "Maintenez-vous dans une certaine largeur pour les points non éclaircis que vous insérerez plus tard, quand vous aurez l'expérience, dans les coutumes ou observances. L'abbé Gaume n'approuve pas certains détails; réservez-les pour le Coutumier. Il trouve certains développements relatifs au but de l'Institut, à la piété, aux études, déplacés dans des Constitutions; servez-vous-en pour le Directoire. Ne cédez rien de ce qui est essentiel; mais les mots effrayent souvent bien plus que les choses, et l'on peut, à l'aide des paroles de la Sainte Ecriture, exprimer ce que l'on veut dire et trouver des formules aptes à faire accepter des pensées, qui, venant de nous, seraient rejetées."

Conseils admirables de sagesse et de sens pratique, qui furent écoutés et aplanirent bien des difficultés. Par ses lettres et par celles de sa correspondante, nous apprenons ainsi que tout le texte des Constitutions fut soumis à son examen et que les divers points en furent étudiés l'un après l'autre, selon le temps dont il disposait et selon l'importance des matières. Dans quelle mesure ses révisions furent-elles adoptées, nous l'ignorons. Il est certain toutefois que, de sa part, rien ne fut imposé et que les Sœurs eurent toute liberté de se ranger à son avis ou d'en différer. Un jour qu'il s'était permis d'exprimer son effroi de ce qu'il avait trouvé dans le chapitre de la pauvreté plusieurs idées qu'il avait émises, il s'attira cette riposte: "Ne vous inquiétez pas d'être pour quelque chose dans ce

que nous mettons dans la règle; nous n'usons de votre avis qu'avec une entière liberté de jugement." Sa modestie était ainsi satisfaite.

Une question plus grave se posait, qui en entraînait une foule d'autres et de la solution de laquelle dépendait le sort de tout l'Institut. Prendrait-on, oui ou non, un Supérieur général? Sans en avoir le titre, l'abbé Gaume se comportait déjà comme tel: il taillait, à son gré, dans le texte de la règle, si bien qu'il semblait parfois à la fondatrice qu'il lui découpait sa propre chair. Là encore, ce fut l'abbé d'Alzon qui proposa la vraie solution. Il conseilla de disposer les choses de manière à ce que l'archevêque de Paris eût sur la communauté l'autorité que lui donnait le Concile de Trente et de laisser, pour le moment, la question d'un Supérieur général. Dès que l'on s'étendrait hors de la capitale, on se ferait donner juridiction par Rome en demandant le *decretum laudis*, et alors ce serait la Supérieure générale qui aurait le gouvernement de toute la Congrégation. "Vous pouvez éviter d'avoir un Supérieur général, concluait-il dans une autre lettre. L'approbation sous la juridiction de l'évêque selon le Concile de Trente est une perfection. " Bien entendu, ce conseil fut suivi. On convint de laisser, pour un dernier chapitre qui ne serait pas soumis à l'approbation de l'archevêque, toutes les questions de gouvernement qui demandaient une plus grande expérience pratique, et, pour ce qui avait trait aux confesseurs et au supérieur, d'exprimer seulement l'état du moment sans engager l'avenir.

Ces difficultés et d'autres encore relatives au vœu de pauvreté ou plus personnelles inculquaient de plus en plus, dans l'esprit de la Mère Marie-Eugénie de Jésus, la persuasion qu'elle devait s'entendre directement avec l'abbé d'Alzon. Comme celui-ci ne pouvait se rendre à Paris, elle résolut d'aller le trouver à Nîmes et lui en demanda l'autorisation.

Je suis abasourdi, lui répondit ce dernier, que vous croyiez devoir me prendre pour conseil dans l'affaire de vos Constitutions, au point de laisser de côté ce que vous pourriez avoir près de vous. Mais, abstraction faite de vous et de moi, est-il vrai que, pour une aussi grave affaire, une religieuse puisse faire deux cents lieues ? Sans hésiter, je réponds: oui.

Cette lettre est du 23 septembre 1844. Le 10 octobre suivant, la fondatrice quittait Paris pour Nîmes, où elle arriva, semble-t-il, le 14 du même mois; elle devait en repartir le 2 novembre, au matin. Elle fut logée chez les Sœurs de Marie-Thérèse, qui venaient de transporter leur refuge à la rue des Fours-à-Chaux, aujourd'hui Rouget-de-l'Isle. La maison était pauvre, entourée d'un vaste enclos, dans un quartier à peu près désert: c'était la campagne, presque la solitude. Rien ne venait distraire la voyageuse et son directeur de leur travail absorbant. Selon les promesses de l'abbé d'Alzon, la révision des Constitutions leur prenait deux séances par jour, d'un minimum de cinq heures, trois le matin et deux l'après-midi; dans l'intervalle, la fondatrice se promenait dans le jardin; écrivait les décisions de la séance précédente, préparait les questions de la séance suivante. Impossible d'imaginer une vie plus sévère, plus retirée. Elle avait tenu à passer inaperçue; elle fut servie à souhait, ne voyant personne, sauf quelques jeunes filles qui avaient des velléités de vocation, ne visitant aucun monument romain, et, ce qui lui coûta davantage, n'allant même pas au nouveau pensionnat de son directeur. Elle fit pourtant avec lui une bonne retraite, reçut la défense formelle de songer à déposer le supérieurat et l'ordre de se consacrer tout entière à sa Congrégation. Dans ce contact plus intime de trois semaines avec lui, elle apprit à apprécier sa simplicité et sa bonté, deux qualités que jusque-là elle était peu portée à lui reconnaître. Enfin, le 1er novembre, veille de son départ, dans une dernière entrevue, elle renouvela entre ses mains ses vœux de religion; elle quittait Nîmes, emportant de son séjour des fruits de paix, de latitude de cœur et d'abandon, qui avaient transformé sa vie intérieure.

La fondatrice avait projeté un voyage jusqu'à Rome, qui fut interrompu dès son arrivée à Livourne; elle put ainsi rejoindre à temps la capitale de la France pour y prononcer, le 25 décembre, avec trois de ses compagnes, ses vœux perpétuels. Elle reçut, à cette occasion, ces mots charmants de l'abbé d'Alzon:

Voilà donc que les quatre premières pierres vont être posées sur la crèche de l'Enfant Jésus. Je vais, tous ces jours-ci, demander à ce cher petit Enfant de vous prendre et de vous faire grandir avec lui. Je demanderai à sa Mère de le placer dans votre cœur, comme dans un berceau, et quand il y sera, ma fille, examinez bien ce qu'il aime le plus, c'est ce qu'il est lui-même: un enfant.

On n'en avait pourtant pas fini avec les modifications demandées par l'abbé Gaume, Entre ses mains, la règle des Assomptiades, péniblement arrêtée à Nîmes, devenait une vraie toile de Pénélope; presque tout était à recommencer. Labeur ingrat qui se poursuivait quelque temps, encore par correspondance et se termina, du moins provisoirement, lors d'un nouveau séjour de l'abbé d'Alzon à Paris. Dans ses Mémoires, ce dernier en a écrit ce qui suit:

Du 20 avril 1845 aux premiers jours de septembre de la même année, j'allai presque tous les jours dire la messe au couvent de l'Assomption, situé à cette époque impasse des Vignes. Après la messe, je passais assez longtemps avec la supérieure, soit à préparer le règlement du Tiers-Ordre, soit à relire les Constitutions des religieuses, soit à parler des diverses dispositions que nous prendrions pour l'Ordre des hommes...

CHAPITRE XVI

Achat du collège de l'Assomption et vision de la vie religieuse

Achat du pensionnat de l'Assomption, à Nîmes. - Origines et vicissitudes de l'établissement. - Fondation d'un couvent de Carmélites. - Prise de possession d'un pensionnat. - L'abbé d'Alzon voudrait un collège où l'enseignement serait donné par des universitaires chrétiens, l'éducation par des prêtres. - Le Carême d'Alès. - Voyage à Turin: vœu de ne pas accepter de dignité ecclésiastique. - Vision de la vie religieuse. - Esprit et caractère principal de l'Institut à fonder. - Sera-t-il uniquement voué à l'enseignement?

Dans les premiers jours de juillet 1843, l'abbé d'Alzon allait avec son évêque se reposer dans la Franche-Comté. Il avait à peine quitté Nîmes qu'il reçut de l'abbé Goubier, curé de Sainte-Perpétue, une Lettre qui dut lui causer une vive surprise. Son ami lui annonçait qu'en son absence il avait acheté, en leur double nom, l'établissement de l'abbé Vermot et ses dépendances, sans disposer d'un sou pour le payer. Le tout coûtait 78 000 francs, remboursables en dix ans, non compris un intérêt annuel de 5 %. Une certaine somme devait être avancée tout de suite. Les acquéreurs pouvaient se libérer avant l'échéance, par versements qui ne seraient pas inférieurs à 10 000 francs et après avoir, six mois à l'avance, prévenu l'ancien propriétaire. Il y avait une clause onéreuse: l'établissement était déjà loué pour six ans aux abbés Reboul et Tissot. Si ceux-ci s'obstinaient à user jusqu'au bout de leur contrat de location, ils étaient tenus, durant tout ce temps, aux intérêts de la somme totale, ainsi qu'aux indemnités assurées à Vermot par leur bail et aux réparations qu'exigerait l'entretien de la maison.'

L'abbé Vermot, prêtre du diocèse de Besançon, était venu à Nîmes à la demande de son compatriote, le vicaire général Laresche. Pieux, ardent, d'humeur entreprenante et de caractère peu endurant, il voulut d'abord établir un Ordre de missionnaires, et, n'y réussissant pas, il s'occupa sans autorisation aucune d'enseignement. Dans ce but, il acheta un corps de bâtiment qui avait nom *Guinguette du Pré-aux-Clercs*. Cette guinguette, où l'on trouvait de bons beignets, selon les promesses de l'enseigne, était flanquée d'un grand terrain vague, qui avait jadis appartenu aux chevaliers de Malte ou du Temple, on ne savait plus au juste. Un puits portait encore leur nom, et les fondements d'une chapelle furent retrouvés dans la rue de la Servie. L'abbé Vermot bâtit un petit sanctuaire, au-dessus duquel s'élevèrent les cellules des missionnaires. Le pensionnat proprement dit fut construit d'un autre côté du terrain, mais si rapidement et si bizarrement qu'on le surnomma plus tard l'arche de Noé. L'institution, appelée officiellement pensionnat catholique, fut mise sous le patronage de la Sainte Vierge montant au ciel, comme l'indiquait une inscription latine gravée par l'abbé Tissot au-dessus de la porte d'entrée.

La maison ainsi improvisée, il ne restait plus qu'à trouver des élèves. L'abbé Vermot s'en alla à leur recherche; il courut de côté et d'autre, prêcha, écrivit, parla, le tout si vite et si bien qu'au bout de deux mois il en avait réuni près de 150. On était alors en 1838. Vermot se trouvait à la fois propriétaire et directeur de l'établissement; l'abbé Tissot, pourvu des grades académiques, sous-directeur et chef responsable devant le ministère de l'Instruction publique. Les classes inférieures étaient confiées aux Frères de Saint-Viateur, qui se retirèrent en septembre 1841. L'Etat s'étant réservé le monopole de l'enseignement secondaire, les élèves auraient dû suivre les cours du collège royal à partir de la sixième. Heureusement, il n'en fut rien. Malgré l'illégalité de la situation, les enfants du pensionnat catholique ne bougèrent pas de ses murs et personne n'osa

intervenir, tant l'abbé Vermot était redouté pour son indépendance, tant son institution avait de crédit auprès de la population nîmoise.

Tout alla bien les premières années. En 1841, l'entrain du commencement avait baissé, le grand pensionnat se vidait à vue d'œil. Le directeur, rarement présent, s'occupait peu de sa maison; l'abbé Tissot, prêtre vertueux, instruit et méthodique, mais timide et un peu tatillon, n'avait pas l'autorité voulue pour maintenir la discipline. Le peu qu'il en imposait s'effritait vite sous les mesures intempestives soit de l'abbé Reboul, le principal locataire, soit de l'abbé Vermot, dès que celui-ci reparaisait. Les entrées diminuèrent, les désertions augmentèrent, si bien que l'année scolaire 1843 compta un peu plus de vingt élèves. Ils étaient forcés à présent de se rendre au collège royal, qui avait revendiqué ses droits, dès que l'adversaire avait donné des marques de faiblesse. L'Université triomphait sur toute la ligne. Le premier essai de collège catholique à Nîmes, après de brillants essais, échouait misérablement.

Lorsque les abbés Goubier et d'Alzon achetèrent la maison, ils songeaient bien moins à relever le pensionnat qu'à liquider une entreprise humiliante pour les catholiques: dans leur pensée l'Assomption était destinée à de futures Carmélites. Un obstacle se dressait pourtant devant eux, le bail des abbés Reboul et Tissot qui ne leur permettait de prendre possession de la maison qu'en 1849. On espérait le tourner, en louant temporairement un autre local à l'usage des Sœurs.

En attendant, l'abbé d'Alzon séjournait en Franche-Comté, ravi de voir son évêque revivre au souffle de l'air natal, et, pour lui-même, dissimulant mal l'ennui qu'éprouvent tous les méridionaux dans les pays de pluie. Il eut là maintes occasions de nouer des amitiés précieuses avec les membres les plus en vue du clergé de Besançon, comme les abbés Thiébaud, Doney et Mabile, dont les deux derniers allaient devenir évêques de Montauban et de Saint-Claude. Doney avait à peine pris congé de lui qu'il lui adressait ces lignes flatteuses: "Je passe ma vie à chercher des hommes. Jugez, Monsieur, quelle satisfaction je dois éprouver, quand il m'arrive d'en rencontrer quelqu'un. De fait, le grand air du vicaire général de Nîmes, sa distinction native, son intelligence vive et pénétrante, son instruction aussi profonde qu'étendue, son humeur enjouée, tout cela, mis au service d'une parole aisée et d'un zèle impersonnel pour les plus nobles causes de l'Eglise, ne manquait jamais d'impressionner en sa faveur ceux qui passaient quelques jours dans son intimité et de lui gagner tous les cœurs.

A son retour de vacances, l'abbé d'Alzon courait en Provence régler avec les Carmélites d'Aix la fondation du couvent de Nîmes. Un des grands projets de sa vie sacerdotale allait enfin se réaliser. Le 25 septembre 1843, tout était décidé et la prieure désignée. Une demande officielle fut alors adressée à l'évêque de Nîmes, qui accorda l'autorisation sollicitée; il céda surtout pour se délivrer des instances de son grand vicaire, car lui-même déclarait avoir peur des religieuses qui restent toujours en face d'elles-mêmes. Le 20 décembre, à 11 heures du matin, les Carmélites étaient à Nîmes, où les attendait l'abbé d'Alzon, leur supérieur, qui les accueillit avec une affection toute paternelle. Les religieuses étaient sept en tout; trois d'entre elles avaient laissé leurs propres sœurs dans le couvent d'Aix, s'estimant heureuses de renoncer une fois de plus à leur famille. A leur tête se trouvait une sainte, la Mère Elisabeth de la Croix, à laquelle l'abbé de Gabrières a consacré une biographie des plus édifiantes. Le soir même de leur arrivée, elle écrivait à Mgr Cart ces lignes touchantes:

Nous sommes venues dans l'intention d'offrir à Dieu pour la conversion des protestants nos saintes pratiques et observances, en y joignant mille sacrifices. Mais il ne s'en présente point; au contraire, on va au-devant de ce que nous pourrions désirer. Le zèle de M. d'Alzon et de M. Goubier en particulier nous couvre de confusion!

La prieure fait ici preuve d'une abnégation digne de sainte Thérèse, car en réalité tout manquait dans la demeure improvisée qui servit d'abri aux Sœurs jusqu'à l'année 1848. La maison Paradan, ancien pensionnat Gadilhe, transformée en Carmel, pouvait rivaliser de pauvreté avec la grotte de Bethléem.

Si les Carmélites de Nîmes vivaient à l'étroit dans leur couvent, la faute en était un peu à l'improvisation, qui est la compagne presque obligée de toutes les fondations; elle retombait plus encore sur le principal locataire du pensionnat catholique, qui, s'en tenant aux termes de son bail, refusa absolument de le résilier. Le local prévu pour les Sœurs venant à manquer au moment voulu, il avait bien fallu leur en préparer un autre. "Mais, dit le P. d'Alzon, la faim qui fait sortir le loup du bois fit sortir de l'Assomption le récalcitrant M. Reboul." C'était la solution attendue; elle était tout de même arrivée un peu tard, car l'ouverture des cours avait déjà eu lieu et quelques élèves étaient revenus une fois encore. Les renvoyer dans leurs familles, c'eût été compromettre l'œuvre pour longtemps, peut-être même la tuer définitivement. L'abbé d'Alzon ne s'en sentit pas le courage. Lui qui, dans les belles années de son adolescence, ne rêvait que rénovation de la société par l'enseignement catholique, n'aurait jamais recouru à pareille extrémité. Il garda donc pensionnat et élèves et se trouva ainsi à la tête d'une œuvre nouvelle, sans parler des Carmélites et de toutes les autres œuvres qu'il dirigeait déjà.

A vrai dire, il n'était pas le seul. Son copropriétaire, l'abbé Goubier, semble même, dans les commencements, avoir joué un rôle plus important que lui. Il l'avoue lui-même dans les *Mémoires d'un ancien*, et, ce qui le prouve plus encore, c'est que presque toutes les lettres de l'abbé Tissot sont adressées à l'abbé Goubier. Lui comptait atteindre tant bien que mal la fin de l'année scolaire avec le personnel du pensionnat, puis, à la rentrée suivante ou même plus tard, reprendre tout par la base, sous le contrôle d'une Commission diocésaine, car c'était une œuvre diocésaine qu'il s'agissait d'établir. Si la sagesse conseillait cette lenteur, les événements qui se précipitaient imposèrent une autre manière d'agir. Le 22 janvier 1844, l'abbé Reboul renonçant à tous ses droits, les abbés Goubier et d'Alzon prirent possession de la maison, non seulement comme propriétaires, mais, comme administrateurs du pensionnat.

L'indiscipline régnait en maîtresse parmi les élèves qui pouvaient être vingt-cinq en tout. L'installation récente des Carmélites, qui logeaient de l'autre côté de la rue, avait mis en ébullition ces petites cervelles: ils criaient en pleine étude qu'ils ne voulaient pas qu'on fit d'eux des séminaristes ou des Carmélites (*sic*). L'éloignement des fortes têtes calma les autres; ceux qui restaient furent confiés aux soins de l'abbé Tissot, "dont le zèle, dit le P. d'Alzon, nous était connu. La franchise et la droiture avec laquelle il agit envers nous dans cette circonstance nous le firent apprécier et nous attachèrent profondément à lui".

L'abbé d'Alzon voyait déjà grand. Les retards apportés par le chanoine Reboul lui avaient suggéré le plan d'un établissement catholique spécial, où l'enseignement serait surtout donné par des maîtres de l'Université, la formation religieuse et l'éducation par des ecclésiastiques. Une institution analogue existait à Paris, le collège Stanislas, où lui-même avait terminé ses études secondaires. Stanislas jouissait du plein exercice, il était doté de tous les privilèges concédés aux collèges de l'Etat, à la seule condition d'accepter la surveillance de l'Université et de choisir des professeurs agrégés. Cette alliance heureuse des méthodes scientifiques et de la foi lui avait assuré un rapide succès. Nul doute que les souvenirs de sa jeunesse et les relations qu'il entretenait alors avec la direction de Stanislas n'aient fortement influé sur la pensée de l'abbé d'Alzon.. Il y avait pourtant une différence capitale entre l'institution parisienne et celle qu'il projetait: d'une part, les professeurs agrégés restaient dans l'Université; de l'autre, ils devaient en sortir pour se consacrer à l'enseignement libre. A ce point de vue, le

sacrifice qu'il comptait leur demander aurait presque correspondu à un saut dans l'inconnu, sans les dédommagements appréciables qu'il entendait leur ménager et qui les mettraient, eux et leurs familles, à l'abri de tout besoin. Citons ici une lettre de Monnier à son ami Germer-Durand, en date du 28 novembre 1843; rien ne saurait mieux nous faire saisir les plans de l'abbé d'Alzon.

Une proposition très sérieuse, écrit Monnier, vient de m'être faite par M. d'Alzon; elle te concerne également. Laisse-moi t'en faire part. Tu as, sans doute, entendu parler du prochain établissement des Carmélites, à Nîmes, dans l'ancien emplacement occupé par le pensionnat Vermot, au bas de l'Esplanade. C'était, en effet, la destination donnée jusqu'à présent à cette maison... M. d'Alzon, sans renoncer à ses Carmélites, ne songerait plus maintenant à les établir dans le pensionnat de l'Assomption. Il voudrait relever cet établissement. Monseigneur l'a autorisé à poursuivre ce projet. Une commission spéciale, composée de MM. d'Alzon, Goubier, de Tessan, Privat, Robin, a été désignée pour s'occuper activement de sa réalisation. Des souscriptions nombreuses assurent déjà un avenir matériel à la nouvelle maison.

Elle serait mise immédiatement sur un haut pied d'études. En attendant la liberté d'enseignement, les élèves suivraient les cours du collège, mais cinq professeurs laïques seraient attachés à la maison comme répétiteurs et feraient des cours particuliers dans l'établissement. On leur donne 4000 francs; une retraite leur est assurée. Quatre de ces professeurs seraient MM. Loupot, Llabour, Durand, Monnier. Il s'agit de renoncer à l'Université, de courir la chance d'une lutte qui peut être défavorable à l'établissement, d'exposer peut-être l'avenir de sa famille. D'un autre côté, il y a des garanties assez importantes; c'est une bonne œuvre; il y a beaucoup de bien à faire; il y a un premier exemple et une première impulsion à donner à d'autres dans l'intérêt de la lutte engagée aujourd'hui entre le catholicisme et la philosophie.

M. d'Alzon te demande toutes les objections possibles; moi, particulièrement, je viens te consulter... Si tu ne peux pas venir, réponds-moi le plus tôt qu'il te sera possible. Nous vieillissons, ami: voilà les trente ans qui nous débordent. C'est un des moments sérieux dans la vie; ou, de trente à quarante ans, on est quelque chose, ou l'on n'est rien. Dieu nous appelle-t-il ailleurs que dans l'Université? Nous veut-il prendre pour lutter contre l'enseignement mauvais de la philosophie? Nous offre-t-il une occasion de combattre pour lui? Prions-le qu'il nous éclaire; et que sa volonté seule se fasse, rien que sa volonté!

A cet appel pressant et fort mesuré tout à la fois, Germer-Durand, nature calme et circonspecte, répondit par un refus catégorique: il n'avait guère vu que les inconvénients du projet qui, selon lui, ne pouvait se concilier avec leurs devoirs de famille.

Je n'ai pas le temps de motiver ma réponse, écrit-il à Monnier, et la résolution que j'ai prise. Quitter l'Université, c'est courir trop de chances, c'est jouer un jeu bien incertain. Sans doute, c'est une belle partie; mais pour la risquer, il faudrait être garçon.

Entre amis sincères et dévoués, les refus, même lorsqu'ils semblent les plus absolus, ne sont jamais définitifs; chacun se tient prêt à reprendre les négociations. Le 22 janvier 1844, les abbés d'Alzon et Goubier adressèrent au public une circulaire l'informant que le pensionnat Vermot passait désormais sous leur direction, L'enseignement serait confié à des laïques pieux, tous gradués de l'Université, qui prépareraient les élèves aux examens du baccalauréat, à ceux d'admission à l'Ecole polytechnique et aux autres Ecoles spéciales, Les professeurs de l'Etat trouveraient dans l'établissement une position semblable à celle qu'ils auraient abandonnée, avec traitement égal et pension de retraite équivalente. Quant à la tâche de donner aux élèves l'instruction religieuse, d'exercer la discipline au-dedans et au dehors de la maison, elle serait dévolue à des prêtres qui partageraient, avec l'abbé Tissot, vis à-vis des familles, la responsabilité morale de l'établissement.

Monnier profita de ces offres devenues publiques pour renouveler ses instances auprès de son ami. Sa lettre, fort longue, du 12 février, n'omet aucun argument, d'ordre matériel et moral, qui fût de nature à influencer sur sa décision. A l'entendre, l'abbé d'Alzon comptait presque sur eux, il lui avait fait récemment d'autres ouvertures, leur premier refus déconcertait visiblement ses projets et ses espérances. Pour sa part, il était vivement ébranlé et s'était à peu près engagé, pour l'année suivante, aux conditions posées par la circulaire. Certes, il savait quels avantages acquis il lui faudrait sacrifier, combien par sa décision il exposait l'avenir de sa jeune femme et de ses enfants; mais la

confiance en Dieu, le bon exemple dont il était redevable, les immolations généreuses que sa foi réclamait parlaient plus haut que toutes les réserves humaines et le pressaient de se donner, au moins à l'essai. Tous ces motifs, si puissants qu'ils fussent, n'émurent aucunement Germer-Durand. Le 5 mars, il répondit à son ami qu'il commettait une imprudence et que l'Assomption ne présentait pas les chances de succès qui, seules, auraient pu décider de jeunes professeurs. "L'entreprise, concluait-il, n'est pas assez solidement fondée ni assez mûrement élaborée pour provoquer notre démission."

Nous ne savons si ces raisons refroidirent l'enthousiasme de Monnier; toujours est-il que, quelques jours après, il avouait que rien n'était arrêté définitivement. Les élèves de l'Assomption continuaient, comme par le passé, à suivre les cours de l'Etat. Il en fut de même jusqu'à la fin de l'année, et les deux amis revinrent rarement sur ce sujet dans leur correspondance. En juillet 1844, Germer-Durand, dont la santé se ressentait des fatigues de l'enseignement, sollicitait une place d'inspecteur dans une académie du Midi; de son côté, Monnier aurait désiré une chaire de rhétorique, à Bordeaux ou ailleurs. Ni l'un ni l'autre ne songeait encore à lier son avenir au sort bien incertain de l'Assomption.

La préparation de son pensionnat n'absorba pas beaucoup, cette année-là, l'abbé d'Alzon; il devait, pour le moment, parer à d'autres sollicitudes. Vers la fin de février 1844, par le chemin de fer qui reliait déjà Nîmes à Alès, il se transporta dans la capitale des Cévennes, comptant donner une station de Carême dans ce centre houiller, qui était d'une activité remarquable et dont la population ouvrière, catholique en majorité, s'était conservée fidèle aux pratiques de la religion. Ses prédications furent interrompues par la maladie, qui le retint en chambre pendant deux semaines. Le 9 mars, il écrivait sur son indisposition à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Je garde la chambre; j'ai eu une espèce d'esquinancie. Il m'a fallu interrompre mes prédications. J'en suis fâché dans un sens. J'avais eu le bonheur de plaire aux notabilités du lieu par quelques considérations qui avaient pour elles le mérite de la nouveauté, et le peuple, qui n'y comprenait pas grand'chose, me trouvait d'autant plus sublime. Il semblait que je pouvais espérer de laisser quelque chose dans ce pays-ci. Puisque le bon Dieu a permis que je fusse malade, il faut croire que c'est pour le mieux. J'ai conservé assez mon âme en paix, il me le semble du moins.

Il ne se contenta pas de prêcher, il agit et très efficacement, fondant une Conférence de Saint-Vincent de Paul et une association des Dames de la Miséricorde, dont il rédigea les statuts qui servent encore. Dès son arrivée, il avait contracté une solide amitié avec un ingénieur, fort intelligent et de grande foi, Varin d'Ainvelle, dont les fréquentes visites adoucissaient un peu l'ennui causé par la maladie et le repos forcé. Confiné au presbytère, dans une chambre qui n'avait comme décor que le portrait du curé, l'abbé d'Alzon avait insisté auprès de son ami pour qu'il vînt le voir: "Venez me distraire, lui disait-il. Le curé me laisse toute la journée en face de son portrait; j'ai bien assez de l'original." Non seulement l'ingénieur, mais sa femme, quoique jeune encore et très timide, prirent l'initiative des bonnes œuvres, sous la conduite de leur saint directeur, et cette famille devint, à partir de ce Carême, un foyer de zèle pour la ville d'Alès.

Les prédications et la maladie avaient si bien épuisé les forces du jeune prêtre qu'il dut, à peine de retour, goûter trois semaines de repos à Lavagnac. La solitude et l'air vivifiant lui rendirent sa vigueur accoutumée. Le 27 avril, il écrit à sa confidente:

Vous voulez me recommander de me recueillir. Vraiment, je ne sais si je l'ai fait depuis quelques jours. Non que j'aie été bien dissipé; mais quoique j'eusse de longues heures à moi, je ne les pouvais employer à autre chose qu'à penser à ce qui me venait par la tête. Or, ce qui m'absorbait le plus, sauf quelques plans d'irrigation, c'était notre magnifique soleil, les fleurs qui s'épanouissaient, les rossignols qui ont été en retard; et cela, non pour faire du symbolisme comme vous, mais uniquement pour me réchauffer au soleil, m'imprégner de sa lumière, voir les fleurs, entendre les oiseaux et respirer un air nécessaire à mes poumons. Tout cela est bien *animal*. J'y ai employé pendant huit jours sans trop de

scrupule, parce qu'en arrivant ici j'ai été pris d'un gros rhume, résultat de ma fatigue du Carême. Votre lettre est venue fort à propos pour me remonter un peu; elle m'a valu un bon sermon.

Sa villégiature à peine terminée, il dut partir précipitamment de Nîmes, le 26 mai 1844, jour de la Pentecôte, après la quête des Vêpres qu'il fit lui-même à la cathédrale. Une mauvaise nouvelle, reçue quelques instants auparavant, l'appelait à de douloureux devoirs.

Son beau-frère, le comte de Puységur, revenait avec sa femme de Goritz, où la famille royale de France les avait entourés de délicates attentions, lorsqu'il tomba gravement malade. Ils se trouvaient alors à Turin, chez des cousins, la famille Félix de Roussy, alliée à la dernière héritière du nom de saint François de Sales. Le comte étant en danger de mort, l'abbé d'Alzon dut partir en toute hâte, à l'appel de sa jeune sœur qui comptait à peine vingt-cinq ans. Comme le chemin de fer n'existait pas encore partout, ce n'est que le 30 mai que le voyageur arriva dans la capitale du Piémont, après s'être arrêté à Lyon, Pont-de-Beauvoisin, Chambéry et le mont Cenis. Son séjour devait s'y prolonger jusqu'au 9 juillet. Tant que son beau-frère ne fut pas complètement hors de danger et que des alternatives de bien et de mal se succédèrent dans son état, l'abbé d'Alzon resta auprès de sa sœur, l'aidant à soigner son mari, soutenant son courage qui parfois faiblissait. Leurs parents et des amis les relevaient de temps à autre à ce poste de garde, de sorte que le malade reçut tous les soins voulus et qu'eux-mêmes ne compromirent pas trop leur santé.

Le jeune grand vicaire profita de cette liberté relative pour étudier la situation du catholicisme dans le Piémont. Sa situation de famille lui en donnait toute facilité. Turin était alors une belle ville de 90 000 habitants, bien tenue, aristocratique et fort attachée à la religion. La présence d'une cour, de langue française, et d'une nombreuse noblesse savoyarde, non moins que les souvenirs récents de Napoléon, avaient fait du français la langue usuelle de la société. La Constitution que le roi Charles-Albert donnerait à ses sujets, en 1848, et qui régit encore le peuple italien, n'est-elle pas rédigée en français? Dans ce milieu distingué et très religieux, l'abbé d'Alzon était partout à sa place. Il examina tout scrupuleusement et trouva que, malgré un peu de paresse dans le caractère et quelque chose de la prudence italienne, le bien qui se faisait à Turin était fort grand. De fait, Cottolengo, qui était mort depuis deux ans à peine, avait rempli le Valdocco de ses fondations bienfaisantes. A l'Institut Saint-François d'Assise, sous la direction du bienheureux Cafasso, achevait de se former un autre saint, Don Bosco, appelé bientôt à rivaliser de zèle et de charité avec le fondateur de la *Piccola Casa*. Rien ne s'oppose à ce que l'abbé d'Alzon ait connu personnellement ces deux éminents serviteurs de Dieu.

Son attention fut surtout retenue par les œuvres qu'avait établies une de ses compatriotes, née Colbert et devenue Piémontaise par son mariage avec le marquis de Barolo. Restée veuve depuis quelques années, la marquise avait soixante ans en 1844. Comme elle n'avait pas d'enfant, elle consacra aux malheureux sa fortune et sa tendresse. Œuvre des prisons, patronage pour les jeunes ouvrières, hospice des enfants infirmes, asile de Sainte-Philomène pour les petites orphelines et les repenties, etc., toutes ces institutions de charité, qui étaient alors dans leur plein épanouissement, la vénéraient comme leur mère. Silvio Pellico, le touchant auteur de *Mes prisons*, était son hôte et l'associé de ses œuvres. D'une santé délicate, d'un caractère modeste et réservé, ami de l'obscurité et du silence, le poète se reposait dans l'affection de la marquise et les pratiques de la religion des souffrances du passé, se tenant soigneusement à l'écart de tous les mouvements politiques. Plusieurs fois, il lui fut donné de se rencontrer avec la vicomtesse de Puységur et avec son frère dans les salons de la marquise de Barolo, ou bien à la campagne, dans une plus stricte intimité. C'est sans doute dans une de ces circonstances qu'il écrivit, à l'intention de l'abbé d'Alzon, ce billet en français que nous

avons encore: *Mon Dieu, accordez à votre prêtre les consolations de l'apostolat, épargnez-lui le martyre.*

Les conversations de l'abbé d'Alzon avec la marquise de Barolo et la visite de son établissement lui firent toucher du doigt, pour ainsi dire, le mécanisme de ses œuvres et leur fonctionnement. Lui-même, en ayant créé d'analogues à Nîmes, toute comparaison était de nature à lui inspirer des améliorations. Il prit donc des notes détaillées sur les diverses catégories du refuge, non moins que sur les règles suivies au noviciat et dans l'Institut qui s'en occupait, sur les rapports avec la directrice et avec l'autorité ecclésiastique, etc. Nul doute qu'en revenant à Nîmes, il n'ait introduit des perfectionnements dans son œuvre et n'en ait suggéré également aux Sœurs de Marie-Thérèse pour leur Congrégation.

Ce n'est pas tout. La marquise de Barolo était une femme réellement étonnante par sa foi et par la force de sa tête. Aussi voulut-il l'entretenir d'un projet qui, depuis son arrivée à Turin, commençait à le préoccuper et allait exercer une influence décisive sur son avenir. Elle fut ainsi la première personne à recevoir de vive voix la communication que voici. Un jour, en disant la messe devant l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, au sanctuaire de la *Consolata*, à Turin, il avait prononcé le vœu de servir Dieu toute sa vie comme simple prêtre et de ne pas accepter, sauf par ordre du Pape, de dignité ecclésiastique. Tout aussitôt, il se sentit poussé comme par une inspiration du ciel, non seulement à embrasser la vie de perfection, mais à fonder lui-même un Institut religieux. Après avoir pris l'avis de la marquise, le 24 juin, il consulta aussi sa fille préférée, la Mère Marie-Eugénie de Jésus.

Je vous avouerai d'abord avec une espèce de honte, lui écrivait-il, que j'ai fait ici un vœu, dont je ne sais que vous dire. Je fus extrêmement frappé, un soir, de l'état déplorable où l'ambition de certains mettait l'Eglise, et aussi d'une autre chose dont j'ai perdu le souvenir. Je sais que le résultat qui me resta fut celui de renoncer à toute dignité ecclésiastique, et le lendemain, à la messe, je fis le vœu de refuser toute charge, dans le même sens que le font les Jésuites... Depuis lors, une idée que j'avais eue autrefois et qui n'était plus qu'à l'état de souvenir m'est revenue plus forte que jamais, c'est de me consacrer à me former une communauté religieuse. C'est vous dire assez combien je voudrais pouvoir causer avec vous. Et pourtant, qu'est-ce que je suis capable de faire? Jamais je n'ai vu plus clairement ma lâcheté, ma nullité, mon inconstance, mon amour-propre. Quelquefois, je me dis que tant de vilains défauts devraient m'ôter de pareilles idées de la tête, et quelquefois aussi je pense que Dieu, en me les faisant voir avec une telle évidence, veut seulement me prouver que, si quelque chose s'opère, ce sera lui qui aura tout fait.

Vous me demanderez peut-être à quoi doit être bonne cette communauté? Hélas! ma chère enfant, si vous le demandez à ma raison, j'aurai un plan superbe à vous offrir; mais si vous le demandez à mon sens naturel, je vous dirai que je n'aperçois encore rien. Et je me repose sur cette idée: Dieu le sait. Aussi (chose fort bizarre en un sens), il me semble que Dieu veut seulement que je me tienne prêt. Pour quoi? Je n'en sais rien. Peut-être à partir pour l'éternité! Et cependant il y a, dans le fond de mon être, une impulsion vers quelque chose que je ne sais pas dans le détail, mais que je découvre confusément.

Ces lignes nous engagent à rechercher les vraies origines de l'œuvre, non moins que les premiers désirs de vie religieuse qui se manifestèrent chez l'abbé d'Alzon. Dans un fragment de Mémoires, qui sont de peu postérieurs à l'époque que nous étudions, il a fait cette confidence:

Les pensées d'une communauté religieuse se remuaient dans mon esprit. La supérieure de l'Assomption, que j'avais vue en 1843, à Paris, m'avait demandé si je n'avais pas l'idée de me dévouer à la vie religieuse. Je lui avais répondu que cette idée m'avait longtemps occupé, mais que j'y avais à peu près renoncé, parce que je n'en voyais pas l'exécution réalisable, du moins de bien longtemps.

A cette pensée se rattachent, sans doute, les souvenirs personnels qu'a évoqués le P. Emmanuel Bailly. Vers 1840, l'abbé d'Alzon aurait songé à instituer une Congrégation de prêtres missionnaires, qui aurait porté le nom de Saint-Pierre, comme la création analogue de La Mennais. Il espérait lui donner, plus tard, quelques développements, en la vouant à l'apostolat par la prédication et les bonnes œuvres, selon

les idées qu'il avait déjà communiquées aux abbés Vernières et Soulas. Ce projet, présenté timidement à Mgr Cart, n'aurait pas abouti.

Diverses personnes ont parlé de son désir, non pas d'instituer une Congrégation nouvelle, mais d'entrer dans un des Ordres existants, désir que, pour notre part, nous ne croyons pas fondé, si l'on excepte la communauté de l'abbé de la Mennais. Ainsi les religieuses de l'Assomption prêtent à leur directeur ces paroles qu'il aurait dites, devant elles, en 1875: "J'avais eu l'idée de me faire Bénédictin ou d'entrer dans un Ordre plus austère." Présenté de la sorte, ce souvenir nous paraît inexact. L'abbé d'Alzon avait écrit, il est vrai, à d'Esgrigny, le 5 juillet 1833, qu'il avait l'intention de passer quelques années auprès des Bénédictins de Solesmes; mais c'était pour profiter de leur bibliothèque, non pour se faire religieux. Il en reçut alors plusieurs fois l'invitation de Dom Guéranger, ainsi que de ses amis Daubrec et Montalembert.

L'Ordre plus austère est identifié par d'autres avec celui des Chartreux, sur la foi d'une anecdote, dont une de ses dirigées, Mlle Bellile, nous a laissé le récit. Un jour, l'abbé d'Alzon dînait avec l'abbé Nicolas, curé de Notre-Dame de Beaucaire; les joyeux propos, les mots piquants volaient de part et d'autre. La conversation étant venue enfin à tomber sur la vie religieuse, l'abbé d'Alzon avoua ingénument qu'à son début dans la carrière ecclésiastique il avait eu la pensée d'entrer à la Chartreuse. Ce fut comme un coup de foudre pour le bon curé, qui bondit sur sa chaise, éleva les bras en l'air et s'écria, en éclatant de rire: "Vous, Chartreux! Une locomotive dans une cellule." Si l'abbé d'Alzon a réellement parlé de la sorte, nous partageons l'avis de l'abbé Nicolas et nous ne voyons là qu'une boutade. En dehors de son tempérament, tous ses désirs connus protestent contre cette vocation. Il se faisait prêtre pour défendre l'Eglise par la parole et par la plume, ce qui n'est pas précisément la mission des fils de saint Bruno. De même, en 1833, il avait écrit à Daubrec qu'il serait tenté de se faire Jésuite, *si...*, c'est-à-dire s'il n'y avait pas contre eux des préjugés qu'il jugeait insurmontables.

Par contre, nous connaissons ses dispositions intimes à entrer dans un Ordre nouveau qui paraîtrait avant peu, écrivait-il, en 1833, au docteur Gouraud et à l'abbé Daubrec, Ordre doctrinal qui devrait travailler à régénérer la société moderne. Il avait cru le trouver d'abord chez l'abbé Féli, puis chez l'abbé Hautain; ne l'ayant encore rencontré nulle part tel qu'il se le représentait, quoi de plus naturel qu'il songeât à le fonder lui-même? C'était là justement l'objet des premières ouvertures qu'il avait faites à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, là seule personne pour laquelle il n'avait alors rien de secret.

Celle-ci lui répondit aussitôt par une longue lettre de haute inspiration et de forme très surveillée, où elle parle en fondatrice plutôt qu'en conseillère. Elle ne lui cache pas ses désirs, déjà anciens, de voir une Congrégation d'hommes, semblable à la sienne, tout en réservant son indépendance pour l'avenir: "Je vous prie de vous souvenir que nous ne demandons à Dieu ni pères ni frères, mais seulement des hommes qui le servent de leur côté, comme nous le servons du nôtre." Cette Congrégation, elle la souhaiterait préoccupée avant tout de former des caractères et de diriger les jeunes gens par le sentiment de l'honneur, idéal qui résonnait comme un écho dans la pensée de l'abbé d'Alzon. Elle la souhaiterait enfin vouée à l'enseignement, ne dissimulant pas que, "si c'était autre chose, une œuvre de prédication ou de mission", par exemple, elle y prendrait l'intérêt qui la liera toujours à ce qu'il fera pour la gloire de Dieu, mais que "ce ne serait plus la même chose". Pour hâter la venue de cet Institut, sa plume n'échappe pas aux illusions, communes alors à bien des gens et que partagent encore quelques aveugles-nés. Elle assure que la Congrégation désirée aura du gouvernement toutes les autorisations nécessaires, à condition que son chef réside en France, que ses membres soient pourvus des grades universitaires, que ses Constitutions portent avant tout un

caractère de science et de franchise; comme si l'Université napoléonienne, dont le gouvernement n'est que l'émanation, n'était pas avant tout une Contre-Eglise, qui s'efforce, depuis cent vingt ans, de ravir à l'Eglise catholique la mission divine que Jésus-Christ lui a confiée sur les intelligences et sur les consciences. Tant qu'elle subsistera avec ses privilèges, les Ordres enseignants ne seront autorisés ou mieux ils ne seront tolérés en France que par nécessité et sous la menace d'un danger social.

Les encouragements de sa fille spirituelle allèrent droit au cœur de l'abbé d'Alzon; par contre, le programme qu'elle lui avait tracé ne semble pas avoir emporté son adhésion. Arrivait-il trop tôt? Tout d'abord, oui, puisqu'il n'était encore résolu ni à fonder un Ordre, ni même à suivre l'état de perfection.

La pensée d'être religieux, lui répond-il, m'a longtemps préoccupé, quoique je ne me sois jamais senti d'attrait pour aucun Ordre subsistant, et si, dans ce moment, je savais bien positivement que Dieu me veut quelque part, comme j'ai su qu'il m'a voulu prêtre, je n'hésiterais pas un seul moment. Mais, je puis vous l'assurer, je ne vois aucune marque bien prononcée en moi, au moins dans l'état actuel de mon âme. Il faut donc attendre que Dieu agisse, en le priant de faire de moi ce qu'il lui plaira.

Il n'y a pas là de fin de non-recevoir, car, après avoir énuméré les défauts personnels qui l'empêcheraient d'être fondateur, après avoir indiqué les œuvres qui, dans tous les cas, remettraient à plusieurs années l'exécution de ce projet, il indique sobrement le caractère principal qui devrait distinguer son Institut, s'il venait à le créer.

La base nouvelle que je voudrais donner à une Congrégation nouvelle serait: 1° L'acceptation de tout ce qui est catholique; 2° la franchise; 3° la liberté. Vous comprenez que je n'ai rien à dire de ce qui est nécessaire à un Ordre pour être Ordre; je n'indique que ce qui devrait distinguer une Congrégation moderne de celles qui subsistent déjà. Je reprends: Je ne connais rien, pour faire mourir l'esprit propre et l'amour-propre, que l'acceptation de tout ce qui est bien, hors de soi; je ne connais rien qui gagne les hommes de nos jours, comme la franchise, et je ne sache rien de plus fort pour lutter contre les ennemis actuels de l'Eglise, comme la liberté... Quant à la pensée dogmatique, si je puis me servir de cette expression, elle se résume en ces quelques mots: aider Jésus à continuer son incarnation mystique dans l'Eglise et dans chacun des membres de l'Eglise; car c'est en suivant cette donnée, je crois, que l'on peut poser la vérité catholique dans tout son avantage contre les erreurs panthéistiques et matérialistes de nos jours.

Pour le but précis et exclusif que la Mère Marie-Eugénie de Jésus aurait assigné à la future Congrégation, c'est-à-dire l'enseignement, l'abbé d'Alzon se contente de répondre que l'abbé Bautain, qu'elle attaque et qui dirigeait alors avec ses collaborateurs le collège de Juilly, avait l'intention de faire quelque chose du genre qu'elle rêvait, sauf à se placer à un autre point de vue. Il avait, en effet, fondé une Association, qui comprenait même une branche féminine, les Dames de Saint-Louis vouées à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles.

Il y avait donc, sinon divergence de vues, du moins hésitation de la part de l'abbé d'Alzon à accepter le but restreint qu'on lui proposait et à fonder une Congrégation exclusivement enseignante. La même réserve se manifeste en ce qui concernait le lieu principal de l'œuvre. La Mère Marie-Eugénie de Jésus se prononçait pour Paris, où il confesserait des jeunes gens et, par suite, il rencontrerait plus de vocations. A ces offres alléchantes il répondait simplement: "Je n'aurais que trop le goût d'aller à Paris, mais est-ce là que Dieu me veut?... Je crois être prêt à faire ce que Dieu veut et tout ce qu'il veut; mais que veut-il? Là-dessus, je suis dans d'épaisses ténèbres."

CHAPITRE XVII

Le collège de l'Assomption, à Nîmes, et la liberté d'enseignement

L'abbé d'Alzon prend en main la direction du collège de l'Assomption. - Il voudrait, près de lui, une Ecole normale catholique. - Objections de Montalembert et du P. Deschamps à l'ouverture de son pensionnat. - Vaines demande pour obtenir le plein exercice. - Il conseille à Montalembert de fonder le Comité pour la défense de la liberté religieuse. - Echange avec Mgr Cart de gomme sucrée et de pâte de jujube. - Entrevues avec le ministre Salvandy pour le plein exercice; il remporte une demi-victoire. - Les protestants, maîtres de l'enseignement en France. - La suppression des Jésuites et l'organisation des forces catholiques. - L'abbé d'Alzon montre les établissements catholiques de Paris à deux professeurs d'Oxford, amis de Newman. - Conversations avec la supérieure des religieuses de l'Assomption sur le but et l'esprit de l'œuvre. - L'étoile éclaire enfin la route à parcourir. - Vœux privés de religion, à Notre-Dame des Victoires.

Une des raisons, et non des moindres, qui inclinait l'abbé d'Alzon à rester à Nîmes, c'était l'organisation de son pensionnat. Lorsqu'il revint de Turin, le 19 juillet 1844, l'institution se traînait misérablement; elle ne comptait plus que dix pensionnaires. On pouvait prévoir, comme il l'écrivait plus tard, que cela finirait par un enterrement de pauvres. Lui-même sembla présider à ses funérailles.

Un jour, raconte un élève, Numa Baragnon qui devint député et sénateur, nous étions tous les dix au réfectoire, quand la porte s'ouvrit avec une vigueur à laquelle nous n'étions pas accoutumés. Elle livra passage à un prêtre de haute taille, qui nous dit d'un air résolu: "Messieurs, la maison m'appartient. J'ai en ce moment l'honneur de vous avoir à dîner chez moi. Veuillez faire vos paquets, retournez dans vos familles et n'en revenez plus, à l'exception de trois, à qui je le dirai en particulier."

L'année scolaire finissait ainsi sur un coup de théâtre, sans que le propriétaire sût, au fond, comment il rouvrirait l'année suivante. Le 1er août 1844, une lettre fut adressée par lui, au nom de l'évêque, aux curés du diocèse, pour leur demander des renseignements propres à favoriser le recrutement des élèves. En dépit de cette circulaire, il n'avait alors aucune confiance dans le succès de l'entreprise; aussi se décida-t-il à prier les Carmélites de commencer une neuvaine à son intention. Le jour même où elle se terminait, après la communion générale des religieuses, Jules Monnier allait trouver le grand vicaire au secrétariat de l'évêché. Ce dernier l'entretint un instant de son pensionnat, et, cette fois, le professeur du collège royal promit sa collaboration. Il en écrivit aussitôt après à son collègue de Montpellier, Germer-Durand, qui, sans même attendre la réponse à sa demande d'un poste d'inspecteur dans l'Université, s'engagea à prêter son concours:

Les jours suivants se passèrent à négocier par lettres les termes d'un contrat, qui fut conclu à Nîmes, par-devant notaire, le 24 septembre 1844, entre Germer-Durand, d'une part, les abbés d'Alzon et Goubier, d'autre part. Le professeur de Montpellier devenait directeur des études, au pensionnat de l'Assomption, à partir du 1er octobre, avec un traitement annuel de 4000 francs. La pension de retraite était prévue, non moins que les divers accidents qui peuvent survenir au cours d'une existence. Tous les articles dénotent que rien n'est laissé au hasard; il dut en être de même dans les arrangements convenus avec les autres professeurs et surveillants.

Le projet que le grand vicaire laissait entrevoir à ses amis de Paris et d'ailleurs était plus vaste que celui d'un simple pensionnat. En effet, la difficulté éprouvée depuis un an de se procurer des professeurs capables lui faisait sentir la nécessité d'en former lui-même, non seulement pour lui, mais aussi pour les évêques qui désireraient relever

l'instruction au niveau de celle de l'Etat. Il annonça donc l'intention de fonder, à côté du pensionnat, une Ecole normale catholique. A vrai dire, ni le nom ni la chose n'étaient entièrement nouveaux. L'abbé Bautain et son groupe s'essayaient depuis longtemps à une œuvre analogue. Cette année-là même, l'archevêque de Paris tentait un essai modeste d'école destinée à préparer les jeunes ecclésiastiques au baccalauréat et à la licence ès lettres: elle débutait avec quatre élèves pour en comprendre quinze à dix-huit l'année d'après et se transformer alors en la célèbre Ecole des Carmes. Par ailleurs, aux cours de son Ecole préparatoire aux grandes écoles du gouvernement, l'abbé Gratry admettait des jeunes prêtres et des séminaristes, qui, une fois terminé leur temps de surveillance au collège Stanislas, préparaient leurs examens de lettres ou de sciences. Les mêmes besoins faisaient donc recourir de divers côtés aux mêmes remèdes, constatation qui ne diminue en rien le mérite de l'abbé d'Alzon songeant à établir une institution pareille à celles de Paris dans une localité de province aussi dépourvue de moyens que l'était alors la ville de Nîmes.

Dès qu'ils connurent la nouvelle, ses amis lui envoyèrent leurs félicitations. Mgr Doney, évêque de Montauban, lui écrivait le 31 août 1844:

J'applaudis de grand cœur à l'établissement d'une Ecole normale et aux bases que vous m'indiquez: des prêtres, de bons prêtres, pour diriger et donner le ton, et de bons professeurs laïques, *achetés même à gros deniers*. Une école de ce genre, à Paris, ne sera jamais de mon goût et je n'en userai pas bien certainement. Nous sommes d'accord là-dessus. J'ai déclaré récemment que je ne donnerai aucun appui au projet que l'arch[evêque] de P[aris] a communiqué aux évêques de France. Mais je n'ai pas compris si vous vouliez vous borner à former une Ecole normale, ou s'il s'agissait pour vous d'établir un bon pensionnat, une bonne institution secondaire, en y ajoutant l'affaire spéciale des professeurs à former.

Du Lac, qui avait sans doute de meilleurs renseignements, le félicitait à la fois de son pensionnat et de son Ecole normale, ajoutant: "C'est la bonne voie pour faire le bien." Il fit plus; dans un article que publia *l'Univers* du 24 octobre, il recommanda l'entreprise aux diocèses de France. Ce travail attira l'attention des catholiques; il valut à l'abbé d'Alzon, avec des applaudissements, des remarques du côté où il les aurait le moins attendues. En effet, le grand vicaire de Nîmes se plaçait, somme toute, sur le terrain légal. Il admettait qu'en l'absence de la liberté d'enseignement, promise par la Charte et toujours différée, les élèves de son pensionnat suivraient les classes du collège royal, quittes à recevoir, au retour, de prêtres et de laïques choisis, des répétitions et une éducation données dans le meilleur sens chrétien. Aux yeux de plusieurs, c'était là une concession dangereuse et un encouragement pour l'Etat à refuser toute liberté aux catholiques.

La création de ce pensionnat, lui écrivait Montalembert le 27 novembre, qui fait le plus grand honneur à votre zèle et à votre désintéressement, me semble affaiblir gravement la position des adversaires de la loi Villemain. Je vous avoue que, pour ma part, je ne saurai que répondre à cet hypocrite, lorsqu'il viendra dire à la tribune que cette loi, si violemment attaquée par moi et mes amis, est trouvée si bonne et si favorable par des ecclésiastiques éminents (comme M. l'abbé d'Alzon), qu'ils en attendent la promulgation pour fonder des établissements catholiques déjà annoncés; que, par conséquent, elle offre tous les moyens nécessaires pour subvenir au vœu des familles religieuses, sans effaroucher le pays; que toute exigence ultérieure ne peut venir que de brouillons ultramontains, etc. Si vous avez, mon cher ami, quelque bon argument à me fournir pour répondre à ces sophismes, je vous supplie de me le communiquer. Je sais bien que ce sont des sophismes, mais ils feront le plus grand effet sur les Chambres et même sur beaucoup d'évêques.

Qui penserait aujourd'hui que l'abbé d'Alzon et le journal de Louis Veillot aient reçu de Montalembert le reproche d'être trop favorables au gouvernement sur le terrain de la liberté d'enseignement? Quelques années plus tard, les rôles étaient intervertis et les modérés de 1844 passaient pour des intransigeants. D'autres allaient plus loin que Montalembert et n'acceptaient même pas le principe du plein exercice que le grand vicaire de Nîmes se flattait d'obtenir bientôt du ministre de l'Instruction publique. Tel le

P. Deschamps, Jésuite, l'auteur des *Sociétés secrètes*, qui apportait à l'appui de sa thèse deux exemples probants de la malveillance universitaire. Un pensionnat analogue à celui de Nîmes s'était ouvert à Bazas, près de Bordeaux, dans lequel avaient afflué de nombreux enfants des meilleures familles, sous la direction de maîtres éprouvés. En huit ou dix ans, pas un des élèves n'avait obtenu le baccalauréat de l'Université, qui n'avait vu en eux que les soutiens d'une institution rivale, et le collège avait dû fermer, faute d'élèves. A Oullins, près de Lyon, dans un pensionnat qui jouissait aussi du plein exercice, les directeurs ecclésiastiques s'étaient vus forcés de défendre à leurs élèves, en présence des inspecteurs, de répondre sur tout ce qui concernait l'instruction, religieuse; de là procès-verbal et autres difficultés qui pouvaient amener la fermeture de l'établissement. Le P. Deschamps concluait qu'on rencontrerait à Nîmes les mêmes obstacles, et qu'en acceptant le *statu quo légal*, on acceptait, par le fait même, le droit que s'arrogeait l'Etat de diriger l'instruction morale et de s'en établir le juge souverain.

Une conclusion aussi outrée ne découlait pas nécessairement d'une simple ouverture de pensionnat, surtout quand on prenait la précaution de maintenir intacts les droits de l'Eglise et des familles chrétiennes. En agissant ainsi, l'abbé d'Alzon ne faisait ni plus ni moins que bien d'autres directeurs d'établissements ecclésiastiques, qui, en dehors de Bazas et d'Oullins, avaient déjà obtenu de l'Etat des privilèges que recherchait encore, l'Assomption. Nous ignorons, d'ailleurs, ce qui serait advenu des candidats bacheliers de Nîmes, s'ils s'étaient présentés aux examens avant 1848, c'est-à-dire avant cette période de liberté qui balaya, un moment, de son souffle puissant toutes les oppositions universitaires.

Pour l'instant, le péril prévu par le P. Deschamps n'était pas à redouter. Les élèves reçus à l'Assomption s'échelonnaient de la huitième à la troisième seulement; ce n'était, en définitive, qu'un collège de grammaire. Pendant cette première année scolaire, l'abbé Tissot resta de droit et de fait à la tête de l'Assomption. L'abbé d'Alzon n'y logeait pas encore, non plus que son collègue dans l'administration, l'abbé Goubier. De très nombreuses réunions étaient pourtant tenues pour la bonne marche de l'œuvre, la formation des élèves et des maîtres. Une bonne et douce intimité s'établissait ainsi entre les treize membres du personnel. L'abbé d'Alzon présidait tous les conseils, et, en son absence, l'abbé Goubier ou l'abbé Tissot. Malgré tous les travaux qui auraient pu le retenir ailleurs, il y fut extrêmement fidèle. Ces conseils étaient pleins de vie. On y invoque fréquemment les articles du règlement, qui commençait à s'élaborer, pour appuyer les décisions à prendre.

Avant même l'ouverture des cours au pensionnat de l'Assomption, du Lac et d'autres avaient tenté des démarches à Paris en vue d'obtenir pour lui le plein exercice; ils avaient échoué. L'Université ne tenait nullement à partager avec des concurrents. Bien qu'on lui eût écrit de divers côtés qu'il n'y avait rien à espérer pour le moment, l'abbé d'Alzon ne se découragea pas. A sa demande, la Mère Marie-Eugénie de Jésus fit sonder des ministres ou des membres éminents de l'Université; sous une forme plus ou moins voilée, la réponse fut toujours identique: l'Université craint trop la supériorité des corporations religieuses ou des Congrégations enseignantes pour les laisser s'établir. Alors elle complota une entrevue avec Thiers pour savoir dans quelles limites et à quelles conditions l'Etat accepterait des Congrégations d'hommes aussi bien que de femmes. Elle ne paraît pas avoir réussi. Aussi, lorsque, le 12 janvier 1845, le grand vicaire de Nîmes venait à Alès prêcher en même temps deux retraites aux Dames de la Miséricorde et à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, ces refus multipliés avaient-ils quelque peu ébranlé sa confiance. Il s'ouvrit de ces hésitations à l'avocat Charles Portalès, un des habitués de ses réunions de Nîmes: "Que pourrai-je, lui demandait-il, si l'on me refuse le plein exercice? - Vous ferez, répliqua son interlocuteur, comme

O'Connell. L'Irlande catholique, elle aussi et bien plus que vous, est enfermée dans un triple cercle de fer. Eh bien! elle a joué des coudes et le fer s'est étiré, le cercle s'est agrandi, sa circonférence a pris de l'espace. Une liberté en appelle une autre. En vue des saintes et grandes causes, il faut tout oser. Le temps et la patience usent l'acier."

Le conseil fut suivi et les démarches continuèrent. Dans ses lettres du 25 janvier qui contiennent ses instructions, l'abbé d'Alzon insiste sur la valeur professionnelle de ses auxiliaires, des laïques en majorité, sortis de l'Université, preuve évidente que celle-ci trouverait dans la fondation de collèges libres un débouché au trop-plein de ses professeurs. Il met aussi en relief les idées politiques du personnel dirigeant qui s'accordent avec celles du gouvernement, ou du moins ne leur sont pas hostiles. Des deux prêtres responsables du pensionnat, l'un est juste milieu, c'est-à-dire dans la nuance du roi, l'autre, ou lui-même, est "assez jeune gauche", c'est-à-dire d'une teinte un peu plus foncée; les deux professeurs les plus influents sont l'un "pur juste milieu", l'autre "ex-républicain". Son établissement, concluait-il, serait donc un bienfait pour le gouvernement, parce qu'il ne donnerait jamais aux élèves les idées que l'on attribuait au collège légitimiste de Fribourg.

Ces beaux raisonnements n'obtinrent pas la victoire. Le ministère tomba, un autre prit le pouvoir, avec Salvandy à l'Instruction publique qui passait pour favorable aux partisans de la branche aînée. L'abbé d'Alzon s'adressa alors à Béchard, député légitimiste du Gard, qui lui écrivait peu après son entrevue avec le ministre:

J'ai trouvé M. de Salvandy mieux disposé sans doute que ne l'eût été M. Villemain, et s'il s'agissait d'une institution située dans une autre ville que le collège royal, son érection ne souffrirait pas de difficulté de sa part... Il veut connaître dans tous les détails votre établissement, ses conditions actuelles, ses moyens de prospérité future, ses tendances, etc. Veuillez m'adresser le plus tôt possible un Mémoire bien - détaillé, et j'irai trouver de nouveau le ministre, qui *osera* peut-être, quoique cela me paraisse douteux.

C'était la dernière planche de salut, on s'y raccrocha. Bien qu'il eût la conviction que le ministre ne lirait pas le mémoire, l'abbé d'Alzon le fit préparer, "court et clair" par ses professeurs; lui-même devait le prendre avec lui à Paris pour essayer d'emporter, de haute main le droit du plein exercice.

Entre temps, il était devenu, pour le diocèse de Nîmes, correspondant en chef et délégué du Comité central que Montalembert venait de fonder pour la défense de la cause religieuse. Ayant pour devise *Dieu et mon droit*, ce Comité se proposait avant tout la conquête des principales libertés: celle des associations religieuses, des conciles provinciaux et surtout celle de l'enseignement. Dans ce but, il visait à éclairer l'opinion publique par la presse, par des brochures et des livres répandus à profusion, par un vaste pétitionnement à travers la France, par la préparation des élections législatives; en somme, ce n'était ni plus ni moins qu'un essai d'organisation des catholiques en dehors du terrain politique, organisation qui n'a jamais pu réussir en France, alors qu'elle donne dans tous les autres pays de merveilleux résultats. Il se pourrait bien que l'idée première de ce qui se fit en 1844 vînt de l'abbé d'Alzon lui-même. En tout cas, il l'avait communiquée à Montalembert dans les premiers jours du mois de mai, et celui-ci avoua, dans sa réponse du 27 novembre, que si ce projet de fédération des catholiques "répondait à un projet bien arrêté dans son esprit depuis son retour de Madère", il s'y était dévoué surtout après la réception de la lettre de son ami. L'abbé d'Alzon déclarait alors à la Mère Marie-Eugénie de Jésus qu'il se portait toujours en dehors de tout esprit hostile au gouvernement, sauf pour la question de l'enseignement libre sur laquelle il ne transigerait pas, et, par ses soins, le département du Gard envoya d'abondantes pétitions à la Chambre des députés en faveur de cette liberté.

Après avoir prêché le Carême à Sainte-Perpétue, à Nîmes, l'abbé d'Alzon comptait partir pour la capitale. A son corps défendant, il dut, le lendemain de Pâques, suivre son

évêque dans une tournée pastorale. Il a décrit avec humour la mauvaise humeur intérieure avec laquelle il se résigna à ce sacrifice qui menaçait de ruiner tous ses projets.

Figurez-vous, mande-t-il à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, qu'après avoir prêché les derniers jours de Carême jusqu'à trois fois par jour, j'avais espéré un peu de repos après Pâques. Au lieu de cela, il m'a fallu partir le lundi de la fête, à 6 heures du matin, pour accompagner Monseigneur dans une tournée. Tout le monde me pressait de faire des observations. On ne pouvait comprendre que, fatigué comme je le devais être, on me choisît pour un travail si ennuyeux, surtout lorsqu'on savait, d'autre part, que j'avais hâte d'arriver à Paris. Mais moi, par un abominable amour propre, je déclarais que je n'étais point fatigué. Et si les gens ne voyaient pas ce qui crevait les yeux, ils ne comprendraient pas plus ce dont on leur remplirait les oreilles. Je partis donc avec un rhume épouvantable, faisant blanc de mon épée tant que je pouvais et fumant, à part moi, de la plus merveilleuse manière. J'ai été bon, posé, attentif on ne peut plus, sauf une fois où l'on voulait me faire prêcher et où je décampai pour qu'on ne m'y forçât point. Comme il faisait un vent affreux et que les fenêtres de l'église étaient passablement brisées, l'évêque, forcé de monter en chaire, s'enrhuma à son tour, ce qui le mit de mauvaise humeur pendant une heure ou deux, ce qui divertit prodigieusement mon amour-propre. Après quoi, ayant pris ainsi ma revanche, nous sommes redevenus les meilleurs amis du monde, lui me donnant de la gomme sucrée et moi lui offrant de la pâte de jujube. Pour cimenter le traité de paix tacite, j'acceptai hier de prêcher aujourd'hui, malgré les quintes de toux que je faisais venir avec à-propos; et lorsque, le soir, j'eus reçu votre lettre, je fus on ne peut plus ravi du passage où vous me pressiez d'arriver. Ce matin donc, avant que toute impression mauvaise ne fût venue troubler la paix du cœur de mon saint seigneur, je lui ai lu les quelques lignes où vous me dites d'arriver au plus tôt. Il m'a donné mon congé. Je le quitte dans huit jours; j'en passerai trois ou quatre à Nîmes, et, vers le 20 avril, je présume être à Paris.

Le 16 avril 1865, il se mettait en route et il arrivait dans la capitale le 19. Dans sa pensée, son absence ne durerait que quelques jours, elle se prolongea cinq mois. Il prit logement, d'abord à l'hôtel du Bon Lafontaine, faubourg Saint-Germain, puis chez Bailly qui occupait, rue Madame, l'hôtel Clermont-Tonnerre, près du jardin du Luxembourg. De là, il pouvait aisément se rendre chez les religieuses de l'Assomption, qui habitaient le même quartier, dans l'impasse des Vignes. Il y fit plus spécialement connaissance avec la famille de cet homme de bien, dont deux des fils devaient un jour entrer dans sa Congrégation, le P. Vincent de Paul, le fondateur de la *Croix*, le P. Emmanuel, qui en serait le supérieur général.

La première et la principale des affaires à régler était celle du plein exercice. L'obtiendrait-il pour son pensionnat ou faudrait-il continuer à conduire les enfants catholiques aux leçons de l'Université? Toutes les démarches entreprises depuis plus de six mois n'avaient produit aucun résultat. Serait-il plus heureux auprès de Salvandy que les personnages éminents qui avaient déjà intercédé en sa faveur?. Dès qu'il s'agissait de toucher aux privilèges sacro-saints de *l'Alma mater*, les ministres de la monarchie constitutionnelle ne différaient pas de ceux que les catholiques français ont connus depuis. Avril et mai s'écoulèrent, sans que le grand vicaire de Nîmes eût obtenu son audience. Pour ne pas le recevoir, on alléguait tantôt les occupations de Salvandy, tantôt son état de santé. A défaut du chef, il recourut aux subalternes: Partout il se heurta à la même réponse: on ne voulait accorder le plein exercice à aucun établissement libre d'une ville qui avait déjà un collège royal; par contre, on ne s'opposait pas à un pensionnat qui s'élèverait dans une ville secondaire du département.

Tels étaient les résultats obtenus après un mois et demi de patientes démarches. Salvandy accorda alors une première entrevue au grand vicaire de Nîmes, le traitant avec les plus grands égards, sans lui dissimuler toutefois son peu d'espoir d'obtenir pour lui tout l'objet de sa demande. Tout au plus pourrait-il le faire bénéficier de la dispense de conduire les élèves au collège jusqu'à la troisième. Comme toute issue n'était pas encore fermée, l'abbé d'Alzon décida de ne pas se contenter de ces promesses et il sollicita une nouvelle audience. Il dut l'attendre plus de deux mois. Enfin, le 21 août, il revit Salvandy et sortit du ministère moitié battu, moitié victorieux. On lui concédait les

cours dans son pensionnat jusqu'à la quatrième inclusivement, les classes supérieures devraient fréquenter le collège royal. Selon le mot qu'il envoyait à Germer-Durand à l'issue de l'audience, c'était du "juste milieu pur". Le ministre, catholique pourtant, ne lui avait pas dissimulé les motifs de son refus; ils sont d'autant plus utiles à retenir qu'ils ont en général inspiré la conduite des gouvernants français du XIX^e siècle envers l'Eglise catholique. "Si vous étiez dans un pays entièrement catholique, lui dit Salvandy, je vous accorderais sur-le-champ ce que vous me demandez; mais comme dans le Midi les deux religions catholique et protestante sont pratiquées, je ne puis rien vous concéder. Du reste, ajouta-t-il, j'accorderais plus facilement cette faveur à une institution protestante qu'à un établissement catholique."

L'aveu final dénué d'artifice donne la clé de ce qui s'est passé en France depuis la grande Révolution; il explique bien en particulier comment, dans le Midi languedocien, une poignée de huguenots, qui ne sont ni plus riches ni plus instruits que leurs compatriotes, peuvent occuper les meilleures places et maintenir en tutelle une énorme majorité de catholiques: par l'Université ils ont derrière eux toutes les forces de l'Etat. Cet aveu justifie également le *delenda Carthago*, le cri de guerre que le P. d'Alzon, sans se lasser, a fait retentir plus tard contre l'Université; il ne justifie pas moins les deux articles fondamentaux et inséparables dans sa pensée du but de sa Congrégation: lutte contre le protestantisme, lutte contre la Révolution et les sociétés secrètes. La Révolution n'est que la conséquence du libre examen, qui constitue l'essence même du protestantisme et la base de l'enseignement Universitaire. L'Etat se confond plus ou moins avec elle, et les sociétés secrètes, qui ne sont que le gouvernement à couvert, lui imposent, selon les circonstances, le programme à exécuter. Bien avant un célèbre écrivain politique de nos jours, le P. d'Alzon avait trouvé le secret des minorités confédérées, qui, en fait, depuis près de cent quarante ans, régissent notre pays.

La nouvelle de la demi-victoire remportée par l'abbé d'Alzon précéda d'un mois environ son retour à Nîmes. En consolidant son œuvre dans cette ville, elle dissipa les inquiétudes que, depuis bientôt trois mois, le transfert annoncé de son pensionnat à Beaucaire avait répandues dans tous les milieux. Les loisirs forcés que lui ménageaient à Paris les atermoiements du ministre furent utilisés par l'abbé d'Alzon au mieux des intérêts de l'Eglise. Bien que les détails nous manquent sur l'emploi complet de son temps, nous savons de diverses sources qu'il prêcha beaucoup et dans diverses églises. Rien que pour une quinzaine de jours, le journal de deux Anglais d'Oxford nous a conservé par hasard le souvenir de deux ou trois sermons de lui. Il donna aussi, avant la première audience de Salvandy, une retraite au Séminaire des Missions étrangères. Son esprit ouvert et délié allait de conversation en conversation avec les principaux représentants du monde et des œuvres catholiques. On peut assurer qu'il n'y avait pas alors à Paris d'institution ou de personne en vue, avec laquelle il ne soit entré en rapports. Enumérer toutes ces entrevues serait fastidieux, les rapporter par le menu déborderait le cadre de ce travail; contentons-nous de signaler une affaire d'ordre général, qui se rattache à l'objet premier de ses préoccupations.

La Charte de la monarchie de juillet, en 1830, avait promis la liberté d'enseignement. Ce n'était qu'une promesse. Pour son compte, le roi Louis-Philippe y était hostile, et, durant les dix-huit années de son règne, tous ses ministres en différèrent l'exécution. Toutefois, pour se délivrer des revendications catholiques, en 1845, l'opposition de gauche chercha une diversion en agitant la question des Jésuites. La presse quotidienne, la tribune parlementaire, les clubs, le roman, tout obéit sur-le-champ au chef d'orchestre invisible qui a la mission, chez nous, de soulever de temps à autre les passions anticléricales. Le ministère Guizot, complaisant ou complice, laissait dire et

laissait faire. C'est ainsi que, sans une protestation de sa part, le 2 mai, la Chambre des députés vota à une énorme majorité l'expulsion des Jésuites du territoire français.

A la presque unanimité, l'épiscopat se prononça pour la résistance et fut suivi, bien entendu, des religieux, du clergé et des laïques qui comptaient. L'archevêque de Paris exprima un avis contraire, de sa propre initiative ou sur l'instigation d'abbés français qui résidaient à Rome. Le gouvernement fit ce que font tous nos gouvernements en pareille occurrence: ne voulant pas aborder de front les catholiques unis, il chercha à les diviser en négociant. Comme le nonce ne se prêtait pas à ce genre de complaisances, il passa par-dessus sa tête et envoya à Rome un diplomate expert dans la personne de l'italien Peregrino Rossi. Celui-ci posa d'abord maladroitement la question de principe. La Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires décida alors d'un commun accord que le Saint-Siège ne devait concourir en aucune manière, ni directement ni indirectement, à la suppression des Jésuites. La nouvelle, publiée en France le 2 juillet, répandit la joie dans les rangs de tous les lutteurs: on crut à la victoire. Trois jours après, le *Messenger*, journal officiel, publiait la déclaration de la dissolution par Rome de la Compagnie de Jésus. Le renseignement donné sous cette forme n'était pas exact; pourtant il s'était passé quelque chose. Rossi, sur de bons conseils, avait traité l'affaire, non plus avec le Saint-Siège, mais avec le Supérieur général des Jésuites, et celui-ci, non moins bien inspiré, avait consenti à la suppression de trois ou quatre maisons de son Ordre et à la réduction du personnel de quelques autres. Comme l'écrivait à Louis Veuillot le correspondant romain de l'*Univers*: "Soutenez que le Général [des Jésuites] a l'initiative de tout ce qui sera fait, vous ne serez pas démenti, mais sachez pour vous diriger que, cependant, il n'a pas été tout à fait libre."

Nous avons été tellement habitués en France à ces mouvements tournants, qui provoquent généralement la déroute des forces catholiques, que cet épisode, déjà ancien, ne peut plus nous surprendre; il n'en fut pas de même de ceux qui y furent intimement mêlés. Il suffit de lire dans les historiens de Montalembert et de Louis Veuillot, deux vaillants étroitement unis pour ce combat, le récit circonstancié et documenté de cette triste affaire, pour comprendre le découragement qui faillit s'emparer de tous les chefs de l'armée catholique. Les lettres de l'abbé d'Alzon nous initient à la part qu'il y prit lui-même. La fermeture des collèges des Jésuites pouvait servir sa propre cause; il n'en défendit pas moins la leur de toutes ses forces. Son action consista surtout à intervenir auprès des uns et des autres pour empêcher la dispersion des soldats de l'Eglise et ranimer le courage de ceux que de pareils abandons portaient à désespérer. Dans ses lettres il juge les choses et les gens sans passion et sans amertume, en témoin averti plutôt qu'en partisan. On le voit même se rallier au mot d'ordre que donnèrent de hautes personnalités du monde catholique, aussitôt après cette première défaite, et réussir à le faire adopter tant de Montalembert que de Louis Veuillot. D'après le P. Lacordaire, Mgr Parisis et d'autres, le Pape, en faisant traiter la question simplement par le Général des Jésuites, avait voulu montrer qu'elle n'avait qu'un intérêt secondaire. Le meilleur parti à prendre était donc d'accepter la leçon et de se taire dorénavant à ce sujet, pour rester sur le véritable terrain de combat, la liberté d'enseignement et la liberté de l'Eglise. L'adversaire en avait fait sortir les catholiques pour une escarmouche, où ils avaient eu le dessous; il fallait, à présent, reprendre ses positions de la veille.

Du moment que Rome avait agi, sinon, parlé, et qu'on était décidé à poursuivre la lutte, on ne voit pas à quelle autre tactique on aurait pu se rattacher. Adoptée par tous, elle fit que la défaite ne dégénéra pas en débâcle et que les forces catholiques restèrent groupées pour des jours meilleurs. L'abbé d'Alzon témoigna surtout sa sympathie au P. de Ravignan, le 31 juillet, en revenant avec lui de Versailles, où il avait béni, ce jour-là, le mariage de Louis Veuillot.

C'est au plus fort de cette mêlée, du 6 au 21 juillet, que l'abbé d'Alzon se lia d'amitié avec deux professeurs de l'Université d'Oxford, Allies et Marriott, et qu'il les présenta dans les principaux établissements catholiques de la capitale. Allies, recteur de Launton et très mêlé au mouvement puséiste, en a rendu compte dans son ouvrage *Journal in France and Letters from Italy*, paru en 1849 et qui, en le mettant en conflit avec son évêque, devait le pousser, l'année d'après, à abjurer le protestantisme entre les mains de Newman. Il a raconté sa visite du Paris religieux, dans la société de l'abbé d'Alzon, avec la simplicité et la bonne humeur qui font le charme des récits de voyage de ses compatriotes. Sans être catholiques, son compagnon et lui s'intéressaient à tout ce qui revêtait un caractère religieux, prenaient des notes avec la minutie et le bon sens qui caractérisent les Anglais, recueillaient les Constitutions des divers Ordres, en particulier des religieuses de l'Assomption que Pusey lut avec un grand intérêt, et se munissaient même, à titre de curiosité ou d'édification, des instruments de mortification des Carmélites que l'abbé d'Alzon leur procura. Le Dr Allies resta depuis en correspondance avec son guide de Paris. Le 10 octobre 1845, il lui envoyait en français ces mots, que l'avenir devait confirmer d'une manière si éclatante :

Vous apprendrez avec beaucoup d'intérêt, je n'en doute pas, que M. Newman a été reçu hier à la communion de l'Eglise romaine par le P. Dominique, des Passionnistes. Ainsi le plus éloquent de nos écrivains, le plus sévère de nos raisonneurs et le plus profond de nos penseurs s'est soumis à l'autorité du Pape, tout en croyant que l'Eglise anglicane est une Eglise substantiellement, mais que, par le fait de sa séparation du Saint-Siège, elle est dans une fausse position. Je puis dire que, depuis notre séparation de près de trois cents ans, aucun fait d'une telle importance ne s'est produit chez nous.

Des relations aussi précieuses aidèrent l'abbé d'Alzon à suivre de très près le mouvement qui entraînait vers le catholicisme l'élite de l'Eglise anglicane, en même temps qu'elles permirent aux religieuses de l'Assomption de s'établir bientôt en Angleterre. C'est avec elles, de préférence, qu'il employait ce qui lui restait de son temps. Il leur disait la messe presque tous les jours, leur prêchait assez souvent, et il leur donna, du 23 au 31 mai, une retraite qui, de l'aveu de toutes, produisit les meilleurs fruits. Dans l'intervalle, il avait avec la Supérieure générale de longues conversations sur le but de son œuvre, son esprit et les moyens de la répandre. A son tour, la Mère Marie-Eugénie de Jésus le secondait de son mieux, facilitant ses démarches auprès du ministère et s'appliquant à lui procurer les professeurs nécessaires à son collège, dès qu'il obtiendrait le plein exercice. Elle favorisait surtout la résolution que manifestait son directeur de se mettre sans retard à la vie religieuse, pour être à même d'y introduire ceux qui voudraient le suivre. Cet échange de dévouement pour les deux œuvres inspirées de Dieu, en même temps, à ces grandes âmes, établit des liens encore plus intimes entre les deux Assomptions.

En effet, la vocation religieuse et éducative, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'abbé d'Alzon s'affermissait de plus en plus, et avec elle la volonté d'accomplir ce qu'il avait conçu dans sa jeunesse. A partir de septembre 1844, l'organisation de son collège et l'attachement à l'œuvre de deux hommes supérieurs et dévoués, comme Monnier et Germer-Durand, y contribuèrent plus que tout autre motif. Dès lors aussi, l'œuvre lui apparut comme réalisable, et faciles à surmonter les obstacles de tout genre qui obstruaient encore la route. Le 20 décembre 1844, il avait écrit à la Mère Marie-Eugénie de Jésus :

Je suis très préoccupé, depuis quelque temps, de ce qui m'est personnel dans l'ordre où la Providence peut vouloir me faire marcher. Lorsque je pris les saints ordres, il y a dix ans, je fus comme aveuglé en ce sens que je ne vis plus clair dans mon avenir. Aujourd'hui, il me paraît que l'étoile reparait, et je crois découvrir quelque chose vers quoi je dois marcher. Des répugnances furieuses se soulèvent parfois au fond de mon cœur, mais il me paraît que ma volonté n'y est pour rien ou pour bien peu de chose. Je suis prêt à tout. D'autre part, certaines circonstances extérieures paraissent bien disposer toutes choses pour me faciliter les moyens d'accomplir les projets que je crois ceux de Dieu.

Le 13 janvier 1845, il fixait le moment où il commencerait, "le mois d'octobre prochain"; ce qu'il réalisa de point en point. Lorsqu'il arriva à Paris, au mois d'avril, le projet avait donc pris corps nettement dans sa pensée. Ses entretiens avec les religieuses de l'Assomption ne firent que le confirmer dans sa résolution. A son évêque, à ses amis et à ses collaborateurs nîmois le mystère est dévoilé en termes plus ou moins explicites, selon les personnes ou les circonstances. Germer-Durand lui ayant transmis l'opposition, le blâme même de son plus cher confident, l'abbé de Tesson, il répond qu'il n'en ira pas moins de l'avant. Depuis dix ans, il ne savait plus où il allait; à présent, il croit le savoir. "Il faut que l'œuvre se fasse." Une série d'autres œuvres, bonnes en elles-mêmes, a pu être accomplie par lui avec dégoût; il ne s'y est pas toujours porté avec l'intérêt qu'elles réclamaient. Pourquoi? Parce qu'il était "angarié et non attiré". Tout au contraire, l'entreprise à laquelle il est sur le point de se dévouer absorbera, pour la vie, son être tout entier.

Accents d'imaginatif, dira-t-on, qui, dans un moment de lyrisme, fait bon marché du travail entrepris en vue d'un autre qui le satisfait davantage. Ce serait bien mal connaître l'abbé d'Alzon que de le juger ainsi. Dans toutes ses lettres, l'œuvre est décrite, telle qu'il la voyait réellement, avec peut-être plus de difficultés qu'il n'en rencontra sur son chemin. S'il saluait de loin l'étoile qui éclairait enfin sa route, comme celle des Mages, à leur sortie de Jérusalem, c'est que la vie religieuse lui apparaissait enfin dans la lumière divine qui lui en découvrait le véritable aspect. Il alla plus loin. Pour s'empêcher de retourner en arrière, il brûla en quelque sorte ses vaisseaux. Un jour de juin ou de juillet 1845, il se rendit à Notre-Dame des Victoires, et là, devant la Vierge qu'il entourait toujours de l'affection la plus tendre, il prononça ses vœux privés de religion et les inscrivit sur une feuille, d'où nous allons les extraire.

Je prétends, déclarait-il, en faisant les vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et zèle pour le salut des âmes, m'engager ainsi qu'il suit:

1° *Pauvreté*. Je renonce à la propriété de tout ce qui peut m'appartenir, en ce sens que je ne veux plus en faire usage que pour la gloire de Dieu, me réservant d'en laisser ou de n'en rien laisser à ma famille, selon ce qui sera le plus prudent aux yeux de ceux que je consulterai.

Je m'engage à vivre pauvrement pour les vêtements, la nourriture et les dépenses de la vie, sans toutefois rien faire encore qui puisse donner lieu à penser que j'ai pris un parti trop définitif. Je m'astreins à ne perdre de mon temps que le moins possible.

2° Pour la *chasteté*, je n'ai qu'à renouveler mon vœu du sous-diaconat, me rappelant seulement que je suis tenu par une obligation plus stricte.

3° *L'obéissance* résultera pour moi d'une observation la plus exacte possible du règlement, de l'exemple que je serai obligé de donner pour cela, de la manière dont je devrai me porter à ce qu'il y aura de plus humble, toutes les fois que, par ce moyen, je croirai pouvoir édifier mes frères et leur montrer la ligne de conduite qu'ils ont eux-mêmes à tenir..

4° Par le vœu de me dévouer à l'extension du règne de Jésus-Christ, je me consacrerai spécialement à faire régner notre divin Maître dans les âmes: 1° de mes frères; 2° des enfants qui nous seront confiés.

5° Je fais vœu de me consacrer entièrement à l'œuvre de la Congrégation, jusqu'à ce qu'il me soit positivement défendu par mes supérieurs légitimes de m'en occuper désormais.

Comme il sortait du sanctuaire, la pluie tombait à torrents; il prit un fiacre et eut ensuite quelque scrupule d'avoir, dès le premier moment, manqué à son vœu de pauvreté. Les religieuses de l'Assomption le tranquillisèrent en lui démontrant qu'il l'aurait violé davantage, s'il avait laissé gâter sa soutane par la pluie.

Deux ou trois mois après, il revenait de Paris à Nîmes religieux de fait, emportant dans ses bagages un habit blanc de moine avec capuchon, le tout taillé sur de vrais habits monastiques; il en concevait une fierté et une joie que n'eurent pas toujours les plus grands conquérants.

CHAPITRE XVIII

Fondation des religieux de l'Assomption (1845)

Pauvreté digne de saint François. - La vie commune. - Premier essai de dépouillement: l'abbé d'Alzon renonce à Lavagnac. - Organisation de son collège, esprit et discipline imposés. Réunions en vue de constituer l'association de l'Assomption; règlement suivi. - La récitation de l'office en chœur, trait distinctif de l'Association. - Les futurs novices de la Congrégation et les premiers membres de l'Association ou Tertiaires. - Débuts du noviciat, d'après le récit du fondateur. - Organisation des associés ou Tertiaires. - Les premières règles.

En rentrant à Nîmes, le soir du 15 septembre 1845, l'abbé d'Alzon se trouvait dans la première disposition que saint François réclamait de ses disciples pour jouir du parfait bonheur: il n'avait plus de domicile. La première nuit, on lui offrit un gîte il l'infirmerie de son pensionnat; il ôta les matelas pour dormir, et, le lendemain matin, fit lui-même son lit, comme un vrai religieux. "Ne trouvez-vous pas que je m'exécute de bonne grâce?" écrivit-il aussitôt à la supérieure des Assomptiades. L'évêque, à qui il rendit visite le lendemain de son arrivée, n'en jugea pas tout à fait de même et le contraignit à recevoir l'hospitalité chez lui pendant la retraite ecclésiastique qui s'y donnait. Cinq jours après, il eut un entretien long et affectueux avec son collaborateur. Celui-ci lui exposa ses idées sur la vie religieuse et sur l'emploi de sa future année: "Elles sont contraires à vos goûts, objecta Mgr Cart; jamais vous ne pourrez vous contenir dans une maison. - C'est ce qui me rassure le plus, répliqua le grand vicaire, puisque je puis croire que ni mon tempérament ni mon caractère n'y sont pour rien." Après cette réponse, l'évêque accorda l'autorisation d'essayer pendant un an, et l'on se sépara plus que jamais amis.

Le grand vicaire retourna donc à l'infirmerie de son collègue. Peu après, sa cellule se transformait en dortoir: il y avait admis trois de ses nouveaux maîtres, tous laïques. A l'en croire, le sacrifice ne lui coûtait pas. Mais à ceux qui connaissent son âge, son rang, et surtout ses habitudes, pareille contrainte, que lui-même n'exigea pas de ses religieux, apparaîtra comme un bel acte de vertu. Vers la fin de novembre, quand les malades arrivèrent à l'infirmerie, force lui fut de se réfugier dans une chambrette sans fenêtre, ce qui était, disait-il, "le cadet de ses soucis, puisqu'il n'y résidait pas le jour". Où donc travaillait-il? Avec la plupart des maîtres, dans une saille commune, qu'il décrivait, ainsi à son ami Gourraud:

En ce moment, je vis avec mes professeurs et surveillants dans l'intimité la plus complète. Je suis, en vous écrivant, au bout d'une grande table, où je ne trouve, pour le moment, que quatre de nos jeunes gens, lisant, écrivant, étudiant; mais il y a des moments où ils sont dix et douze. Aux heures de récréation, on cause, on s'amuse, et avec un esprit d'union qui est charmant et que l'on reporte ensuite dans les affaires les plus sérieuses.

C'est la vraie vie de communauté, avec ses joies et avec ses charges, comme toute vie de famille. Pour la mener, l'abbé d'Alzon disposait non seulement du consentement de son évêque, mais de celui de ses parents. De ce côté, la résistance fut peut-être plus vive, car il y avait à tenir compte des risques financiers que pouvait occasionner la nouvelle entreprise. On accorda pourtant la permission, après que des explications loyales eurent été échangées. L'achat et l'aménagement du pensionnat Vermot avaient entraîné de grosses dépenses, les honoraires des maîtres et l'entretien des élèves devaient en amener d'autres. Pour les couvrir toutes, l'abbé d'Alzon avait un testament qui lui assurait, sur la fortune de sa famille, une somme de cent à deux cent mille francs, de sorte que, même s'il était mort avant elle, il était assuré du paiement de ses dettes. De

plus, s'il lui survivait, il devait obtenir des biens qu'il estimait, en juin 1845, à 300 000 ou 400 000 francs, et qui étaient, d'ores et déjà, sa propriété. En réalité, il lui revint davantage, le triple, sinon le quadruple; mais la plus-value dépendit des terres, qui augmentèrent de prix et de l'héritage de sa sœur aînée, morte en 1860, avant les parents.

L'abbé d'Alzon voulut donner à la question pécuniaire une solution, sinon définitive, du moins provisoire pour quelques années. Vers la mi-octobre 1845, il alla passer quelques jours à Lavagnac, auprès de sa famille réunie; là, d'un commun accord, parents et enfants prirent les arrangements nécessaires. Il fut convenu que la part de l'abbé ne comprendrait ni le château de Lavagnac ni ses dépendances immédiates; d'autres sacrifices furent consentis par lui, si l'extrait de la lettre que nous allons citer a quelque signification.

Me voici depuis hier chez mes parents, écrivait-il le 15 octobre à la Mère Marie-Eugénie de Jésus; je suis venu faire mon premier acte de dépossession. Je suis bien un peu effrayé encore de la manière dont j'use de ce qui ne m'appartient plus, mais tout ne peut pas venir du premier coup, et il faut s'en rapporter pour quelque chose à la miséricorde de Dieu pour la complète exécution de nos intentions les plus sérieuses. Du reste, il semblait que je dusse faire mon sacrifice avec pleine connaissance de cause, car jamais tout cela ne m'avait paru si bien. Il me semblait qu'il y avait entente contre moi. Nous avions une de ces belles journées d'automne, comme je n'en ai vu qu'ici, où la belle et paisible lumière de notre soleil semble rendre la vie aux arbres et aux plantes épuisées par les chaleurs de l'été. Mais, bon Dieu, à quoi bon toutes ces idées-là? Je vous assure que je trouve fort triste de pouvoir se contenter de si peu, lorsque je pense que j'ai bien autre chose à attendre, et par delà une fortune de quelques écus, et par delà les plus belles journées d'automne que l'on puisse rencontrer en France.

La propriété et l'administration des biens qui seraient un jour l'héritage de l'abbé restèrent à ses parents, comme auparavant. On convint toutefois qu'en cas de nécessité une part des revenus lui serait acquise, en plus des 6000 francs de sa pension annuelle, et qu'à l'avenir des terres seraient vendues selon ses besoins les plus urgents. En somme, la nouvelle réunion de famille s'en tenait à l'état de choses existant; il semble pourtant que, cette fois, les conventions furent un peu plus précises. Ces mesures de prudence, que l'on ne saurait taxer d'excessives, venaient de ce que, la fille aînée n'étant pas mariée, la famille n'osait procéder à un premier partage des biens, et surtout de ce qu'elle se défiait du bon cœur de l'abbé. Celui-ci, du reste, n'eut pas à se plaindre de la tutelle, malgré l'humiliation, qu'il éprouva souvent, de devoir recourir à ses parents pour en obtenir l'argent nécessaire. Comme la vicomtesse d'Alzon l'avouait, deux mois plus tard, à un ami commun, la famille n'avait pas vu d'abord avec plaisir l'acquisition du collège de Nîmes; elle savait que l'abbé n'allait pas toujours prudemment, mais elle était déterminée à l'aider dans ses œuvres et à le laisser jouir en partie de sa fortune future. Seulement, elle estimait de son devoir d'y veiller.

Ainsi muni de l'autorisation, sinon des encouragements, de tous ceux qui avaient quelque droit sur lui ici-bas, l'abbé d'Alzon pouvait en toute sûreté de conscience se dévouer désormais à sa nouvelle mission. Celle-ci comportait l'organisation du collège et la fondation de la Congrégation. A la vérité, l'un soutient l'autre, et, du moins dans les débuts, les deux ne peuvent guère s'isoler. Si le collège n'est pas la cause unique ni le but exclusif du nouvel Institut, il en a pourtant déterminé la création. Notre récit gagnera cependant en clarté et en précision à ce que, pour le moment, nous en parlions séparément.

La rentrée du collège eut lieu le 3 octobre. Au cours de la nouvelle année scolaire, le nombre des élèves approcha de la centaine, sans jamais y atteindre. C'était trop peu pour équilibrer le budget ordinaire; aussi, dès le mois de décembre, prévoyait-on, rien que de ce chef, un déficit de 20 000 francs.

En dehors des débutants qui suivaient la classe élémentaire et la huitième, les élèves, internes et externes, étaient distribués en deux cours distincts: le cours classique et celui de l'École industrielle et de français. Le premier cours, qui groupait le plus

d'adhérents, comprenait toutes les classes, sauf la philosophie qui manqua cette année-là. Les rhétoriciens se rendaient au collège de l'Etat, ne recevant à la maison que des répétitions complémentaires; ceux de seconde et de troisième, qui auraient dû en faire autant, restèrent à l'Assomption, et l'on ne voit pas que l'Université ait protesté. A l'Ecole industrielle et de français, l'enseignement était donné à des élèves qui se destinaient au commerce; il était réparti sur trois années. Outre l'étude du français, de l'histoire, de la géographie, des sciences, du dessin, de la comptabilité et de la tenue des livres, il comportait deux langues vivantes, sans grec ni latin. Somme toute, c'était ce que nous appelons aujourd'hui l'enseignement moderne. L'Ecole industrielle était dirigée par un instituteur primaire du degré supérieur, René Cusse, qui devint bientôt religieux.

Les plus jeunes élèves étaient confiés à quatre dames, dont les trois sœurs Carbonnel, personnes pieuses et riches de la banlieue de Nîmes, qui, avec une généreuse spontanéité, entouraient les enfants des soins les plus délicats; seule, l'affection maternelle aurait pu les dépasser en vigilance. Par malheur, le caractère entier de l'aînée des sœurs suscita bien des difficultés, qui mirent à une rude épreuve la patience du directeur. Des surveillants, ecclésiastiques pour la plupart, veillaient sur les élèves des trois autres divisions. La discipline s'exerçait sans raideur comme sans ménagement, grâce à un bon esprit de famille qui régnait partout et qui constituait le caractère propre de la maison. Les maîtres partageaient, à la sortie des classes, les jeux des élèves; ils les animaient de leur entrain, de même qu'à la chapelle ils savaient, par leur gravité et l'observation de leurs devoirs religieux, leur démontrer que le savoir et le talent ne sont pas incompatibles avec les pratiques de la piété. Des ordres du jour maintenaient entre tous une bonne émulation. L'un avait lieu chaque dimanche, l'autre deux fois par mois, le jeudi. Le directeur rendait compte des notes de la semaine, adressait aux élèves, selon les cas, des paroles de louange ou de blâme, distribuait les récompenses ou les punitions qu'avaient méritées leur conduite et leur travail, et, après avoir donné les avis de circonstance, proclamait les places des compositions.

Ce que voulait surtout l'abbé d'Alzon, c'était faire prédominer; dans l'éducation qu'il donnait à ses élèves, les sentiments chrétiens, l'amour de l'Eglise et du Pape, avec la pratique franche et courageuse de leurs devoirs. Rien d'affecté ni qui parût commandé, mais aussi des mesures de rigueur d'autant plus impitoyables que l'on faisait plus souvent appel au sentiment de l'honneur et du respect de soi-même. Dès les débuts, un élève fut renvoyé, parce qu'il avait rougi de l'uniforme du pensionnat en passant ses examens devant les professeurs du collège royal. Pour viriliser les caractères et établir entre tous une bonne égalité, l'abbé d'Alzon avait, en effet, substitué un uniforme militaire au costume civil et passablement ridicule que portaient alors les élèves de l'Etat. L'innovation parut si heureuse qu'elle fut aussitôt imitée. Des collèges officiels l'introduisirent à leur tour; peu à peu, la tunique militaire et le képi d'officier s'imposèrent dans toutes les maisons d'éducation.

Le meilleur moyen de garder les maîtres étroitement unis entre eux et les élèves dans les justes bornes de l'obéissance fut le Conseil de la maison. Il se réunissait déjà depuis la fondation; l'année scolaire 1845-1846 en vit encore le développement. Tous les maîtres, directeurs, professeurs et surveillants, y assistaient sous la présidence des administrateurs, les abbés d'Alzon et Goubier. Régulièrement, il aurait dû se tenir une fois par semaine; en fait, les maîtres étaient convoqués bien plus souvent. Toutes les mesures spéciales, toutes les résolutions que demandait l'intérêt de l'éducation et des études étaient arrêtées dans ce conseil.

La Congrégation à fonder restait, malgré tout, la pensée dominante de l'abbé d'Alzon. Peu de gens connaissaient encore ses intentions; ceux qui en étaient informés, à l'exception de l'abbé Goubier et de quelques maîtres, ne se faisaient aucun scrupule de

les critiquer. Si certain qu'il fût de l'appel de Dieu, tant de désapprobations ne manquaient pas de lui inspirer parfois une tristesse bien compréhensible. Il s'entendait si souvent traiter de fou et d'inconséquent, on lui cachait si peu qu'on le jugeait incapable de mener à bien pareille entreprise, qu'une angoisse sérieuse le torturait. Alors, pour retremper son courage, il épanchait son cœur dans les lettres aux religieuses de l'Assomption, sollicitait leurs prières, puis, fortifié par leur appui et par le secours d'en haut, il reprenait son œuvre avec la même résolution qu'auparavant.

Du 26 septembre au 1er octobre 1845, il prêcha une retraite aux maîtres présents, afin de leur communiquer son esprit. Les séances du 29 et du 30 septembre, au matin, furent consacrées à la lecture et à l'explication d'une sorte de règle, présentée par lui et que tous adoptèrent, après des modifications de rédaction insignifiantes. D'après les procès verbaux de ces premières réunions, ils étaient huit en tout: trois prêtres, les abbés Tissot, Surrel et Henri; un diacre, l'abbé d'Everlange; quatre laïques, Cardenne, arrivé récemment, Cusse, Germer-Durand et Monnier; les deux derniers étaient mariés. On convint qu'un Tiers-Ordre supposant l'existence d'un Ordre, la pieuse réunion s'appellerait Association de l'Assomption, jusqu'à ce que l'Ordre existât. Du reste, dès ce moment, plusieurs maîtres manifestèrent le désir d'appartenir à l'Institut, à peine serait-il créé.

A la messe du 30 septembre, écrit l'abbé d'Alzon à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, ils se sont offerts à Dieu. D'ici à Noël, nous nous mettrons en état de probation ou de postulat; de Noël à un an, nous ferons notre noviciat. Tout a été adopté... Ainsi, voilà une première pierre posée. De l'Association sortiront, comme deux branches, l'Ordre et le Tiers-Ordre. Il faut seulement compter sur l'action providentielle de la grâce, qui envoie ses rayons et sa pluie partout où il y a à féconder quelques grains jetés par la main du père de famille.

Le postulat dura trois mois, selon les prévisions du fondateur. A ce groupe des huit premiers disciples vinrent s'adjoindre six autres postulants, dont les abbés Blanchet et Laurent. Ces quatorze maîtres ne constituaient pas tout le personnel du pensionnat de l'Assomption, ils en formaient toutefois la majeure et la meilleure partie. Les réunions des postulants avaient lieu le dimanche, à une heure qui varia souvent. L'abbé d'Alzon parlait sur un sujet déterminé, avant les coupes des associés; par malheur, les procès-verbaux des trois premiers mois, rédigés par Cusse, le secrétaire, sont d'une sécheresse saharienne et ne donnent même pas le titre de la conférence religieuse qui durait pourtant une bonne heure.

Après ce que nous appellerions l'exercice du noviciat, la récitation en chœur de l'office était, pour le moment, le lien principal de l'Association. Les ecclésiastiques psalmodiaient l'office du jour; les laïques s'unissaient à eux ou se contentaient de l'office des Grandeurs de Jésus qui nous vient de l'Oratoire. Cette pratique monastique de l'office en chœur semble venir des religieuses de l'Assomption, qui l'avaient reçue de l'abbé Combalot, avec l'explication au noviciat de la partie de la *Somme* de saint Thomas relative aux vertus, et bien d'autres usages, qui ont pénétré dans les Constitutions ou le Coutumier des deux Congrégations. Sur ce point-là, d'ailleurs, Combalot n'innovait pas; il se posait en fidèle disciple de l'abbé de la Mennais, à l'encontre de tout ce qu'il avait appris lui-même au noviciat des Jésuites.

Aucune marque extérieure ne distinguait les membres de l'Association; ecclésiastiques et laïques étaient habillés comme tout le monde. Seul, le fondateur, le soir et le matin, au cours de son inspection dans les dortoirs ou même dans la maison, revêtait la robe blanche avec capuchon, mais sans camail, que les religieuses de l'Assomption lui avaient confectionnée durant son séjour à Paris.

Je m'affuble de mon costume, écrivait-il le 12 octobre, tous les soirs, avant d'aller faire la visite des dortoirs. Les maîtres et les élèves qui sont encore réveillés s'y accoutument peu à peu. Je dis bien que ce n'est qu'un costume de nuit, mais peu à peu, cependant, je les accoutume par là au costume de jour.

Cette robe, qui était en serge, lui parut bientôt trop légère; il en demanda une autre en drap, mais de même couleur, avec camail et capuchon, qui lui parvinrent avant les fêtes de Noël. Le camail fut taillé sur celui du P. Lacordaire. Ses disciples désiraient bien, eux aussi, revêtir les livrées de la vie monastique; il ne crut pas devoir encore satisfaire leurs aspirations.

J'attends, écrivait-il le 22 novembre, avec je ne sais quel empressement, mon costume revu et corrigé; mais je crois que quelques-uns de nos jeunes gens l'attendent avec plus d'empressement encore. Je suis obligé de modérer leur ardeur. Ils voudraient prendre l'habit au plus tôt. Je veux m'y opposer: 1° afin de ne pas trop nous faire remarquer; 2° parce que je veux savoir si, pour quelques-uns, ce ne sera pas feu de paille.

Depuis deux mois environ qu'il avait posé les fondements de l'œuvre, une sélection s'était opérée parmi ses membres. Si quelques-uns étaient contraints par leur situation de famille de rester associés ou Tertiaires, si d'autres n'avaient aucun désir d'aller plus loin, un petit groupe entraînait plus avant dans les vues du fondateur et acceptait de s'unir à lui dans la vie religieuse. Dans sa lettre du 8 novembre 1845 à la supérieure de l'Assomption, l'abbé d'Alzon désigne nommément ceux qui aspiraient à constituer le nouvel Institut:

Vous parlerai-je de notre Congrégation? Le Tiers-Ordre va assez bien, sauf que, comme les réunions ont lieu le dimanche soir et que la plupart des membres se sont levés de grand matin, ils s'endorment assez généralement pendant que je parle. On a proposé de mettre la réunion au matin; il y a eu très vive opposition, et je n'ai manifesté aucune opinion, parce que je pense pouvoir avant peu réunir, le dimanche matin, nos jeunes gens pour autre chose; je veux parler de ceux qui formeront l'Ordre définitif. Jusqu'à présent, je n'en ai que trois qui viendront définitivement: M. Henri, jeune prêtre qui fait les fonctions d'économe et de préfet de discipline; M. Laurent, qui va être ordonné prêtre à Noël, actuellement professeur de quatrième, et M. Cusse, professeur de français. Ce jeune homme ne sait pas le latin, mais il a un zèle tel pour la classe qu'il fait à l'Ecole de commerce que je suis convaincu qu'il fera un excellent religieux. Cardenne nous viendra, mais je ne sais s'il prendra sa décision sur-le-champ. M. Tissot fera aussi un excellent moine, mais il faut lui passer bien des choses du désordre, et je doute qu'à son âge on puisse s'en corriger. Notre aumônier est aussi bien bon; il le serait bien davantage s'il ne fallait pas toujours lui être sur les épaules pour le faire agir... Reste à poser cette question: "Que dois-je faire? Faut-il former à Noël un noyau de Congrégation, ou bien commencer sur-le-champ avec des éléments tels que ceux que je viens de vous indiquer?" Donnez-moi votre avis là-dessus.

Le 30 novembre, il était décidé à commencer le noviciat à Noël, avec cinq prêtres, lui compris, et un laïque. Aux trois vocations certaines indiquées ci-dessus étaient venus s'ajouter l'abbé Surrel, aumônier du pensionnat, et l'abbé Tissot, le sous-directeur. En même temps, l'abbé d'Alzon annonçait qu'on ne prononcerait pas de vœux publics, qu'on ne demanderait même pas l'approbation de l'Ordinaire avant d'avoir réglé la ligne de conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement. Aux yeux du monde, on resterait de simples individus, et il ajoutait: "Je prévois que nous serons fort longtemps des novices."

Le 11 décembre, il écrit à la Sœur Thérèse-Emmanuel:

Nos Messieurs ont le plus grand désir de devenir religieux. Notre Mère a dû vous dire que nous commencerions, la nuit de Noël, à nous constituer en noviciat. Nous serons au moins six. C'est beaucoup et c'est bien peu. Je suis à cent lieues de notre Mère et je n'ai pas Sœur Thérèse-Emmanuel pour me soutenir et me conseiller. Enfin, Dieu y sera, il faut l'espérer. Notre noviciat sera long. Il nous faudra une grande prudence pour ne pas empêcher l'autorisation nécessaire; mais je ne suis pas précisément fâché d'avancer lentement, pourvu que nous n'ayons jamais à reculer.

Enfin, le jour de Noël, le noviciat commence, sans prise d'habit. Le fondateur en a fait le récit, dans une lettre à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, dont nous citerons quelques extraits. Certain passage rappelle tel épisode de l'Evangile, d'autres mettent à nu le naturel plaisant qui ne quittait guère l'abbé d'Alzon, même dans les circonstances les plus solennelles.

Nous avons donc commencé à six, écrit-il; vous commençâtes à cinq. Il faut bien que notre nombre compense le temps que vous avez de plus que nous. Avant-hier soir, nous nous réunîmes, comme nous en

étions convenus. Mais cette première causerie fut bien froide. J'étais épuisé de fatigue, je n'avais presque pas dormi la veille et j'avais passé ma journée au confessionnal; nos Frères, avaient aussi sommeil. Je parlai, mais ce fut peu de chose; il n'y avait pas d'entrain. A 10 heures, quand il me fallut partir pour la cathédrale, où je devais chanter l'office et dire la Messe de Minuit, j'étais peu content et de moi et des autres... Pendant la messe, je fus assez bien, sauf une impatience, parce qu'on n'avait pas songé à l'encensement de l'autel pour le *Benedictus*. Et où en étaient mes sentiments? Vraiment, je ne le savais pas. Quand je cherchais à me donner à Dieu, il me paraissait que c'était déjà fait et qu'il n'y avait plus à y revenir.

Je m'en retournai chez moi calme, tranquille, sans joie, sans tristesse, merveilleusement bûche. Il était 2 heures du matin. Je pris ma robe de nuit et j'allai m'étendre sur le marchepied de l'autel. Je voulais passer la nuit auprès de la crèche, j'allais m'y endormir, quand, au bout d'une demi-heure, un de nos Pères, qui avait, lui aussi, dit la messe dehors, rentra, et je crus qu'il valait mieux me coucher...

En sortant de mon action de grâces, plusieurs de nos novices vinrent me demander de faire leurs chambres. Je leur répondis que les balais étaient prêts et que j'attendais qu'ils me les demandassent. Je les ai prévenus que je ferais mon possible pour leur donner l'exemple et- leur inspirer l'esprit religieux, que je leur suggérerais les pratiques, mais que je ne les imposerais que lorsqu'on me les demanderait. Je me trouve très bien de cette méthode, au moins pour commencer; car pour les futurs novices, à mesure qu'ils arriveront, ils devront bien se mettre au pli. Ainsi ils m'ont demandé des paillasses piquées. Un de nos professeurs, qui, il y a deux mois, avait voulu faire tapisser sa chambre, est venu ce matin m'en demander une qui ne le fût pas. Vous comprenez que cela vaut beaucoup mieux..

Au retour [des Vêpres], je proposai à nos Frères de se réunir encore, et là je leur vantai beaucoup un des leurs, qui avait déjà commencé la pratique de l'obéissance envers moi. Je leur lus les pratiques que je leur avais préparées; je leur baisai les pieds pour leur montrer la disposition de service et de dépendance où, comme supérieur, je voulais me placer vis-à-vis d'eux, et maintenant nous voilà en train.

J'ai voulu vous donner ces détails, chère fille: ils vous feront voir et le peu que je suis et le bien qui peut être obtenu de ces pauvres Frères, dont la simplicité est très belle et qui ne sont encore qu'un peu embarrassés.

Le noviciat de la Congrégation une fois établi, il fallut procéder à la constitution de celui des associés ou des Tertiaires, pour employer le langage du temps. Ce fut l'œuvre du lendemain. Dans une réunion intime, à laquelle assistaient, avec les religieux, la plupart des associés, le noviciat du Tiers-Ordre fut organisé. Quatre membres seulement répondirent à l'appel du fondateur: deux ecclésiastiques, les abbés Blanchet et d'Everlange; deux laïques, Cardenne et Monnier. Tous les autres, y compris Germer-Durand, restèrent postulants. Le 27, fête de saint Jean, qui était l'un des patrons de l'œuvre, le P. d'Alzon - c'est ainsi que nous l'appellerons désormais - dit la messe à la chapelle de l'Assomption pour les quatre initiateurs.

Nous possédons encore le texte original de la règle des associés et de celle des religieux: l'une et l'autre révèlent le but du P. d'Alzon lorsqu'il fonda son Institut et la manière dont il entendait alors le réaliser.

La règle des religieux, fort courte du reste, se retrouve, à peu de chose près, en tête des premières Constitutions, sous forme d'introduction ou d'aperçu général. Voici les principaux passages, d'une portée générale, qui exposent, avec la fin de l'Institut, son caractère propre.

Notre petite Association, lit-on dès le commencement, se propose de se sanctifier, en étendant le règne de Jésus-Christ dans les âmes. Notre esprit plus particulier repose sur un amour très ardent de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère, notre patronne spéciale, un zèle très grand pour l'Eglise et un attachement inviolable au Saint-Siège. Notre vie doit être une vie de foi, de dévouement, de sacrifice, d'oraison, d'esprit apostolique et de franchise.

Après avoir insisté sur la bonne entente qui doit toujours régner entre le clergé séculier et les religieux, après avoir préconisé, avec un rare désintéressement, les sacrifices qu'il faudrait, au besoin, consentir, pour que cette harmonie fraternelle ne soit jamais troublée, le fondateur passe à l'énumération des œuvres.

Nous nous proposons plus spécialement d'étendre le règne de Notre-Seigneur par les œuvres suivantes:

- 1° L'enseignement;
- 2° La publication des livres qui peuvent aider à l'enseignement;
- 3° Les œuvres de charité, par lesquelles on peut préparer les enfants à l'accomplissement de leurs devoirs de chrétiens dans le monde et à la réconciliation des classes pauvres avec les classes riches;
- 4° Les retraites que nous donnerons, soit dans nos maisons, soit au dehors, toutes les fois que ce genre d'œuvres ne causera point de trop graves inconvénients.
- 5° Les missions étrangères et les travaux pour la destruction du schisme et de l'hérésie.

Nous ne nous occuperons d'œuvres extérieures, comme prédications, confessions et autres, qu'autant que nous serons sûrs d'être agréables aux membres du clergé séculier, sous la juridiction desquels nous serions placés pour les accomplir. C'est dans le même but que nous nous appliquerons à inspirer aux enfants confiés à nos soins des sentiments de respect et d'affection pour leurs pasteurs et l'intelligence de leurs devoirs de paroissiens.

La mention du schisme ici et dans les premières Constitutions, de nombreuses années avant la fondation des missions d'Orient, ne doit pas s'entendre des Eglises dites orthodoxes. C'est seulement en 1862 et sur l'ordre du Pape que le P. d'Alzon songea à s'établir en Turquie. Le voisinage de l'hérésie, dans notre texte, ainsi que les premières idées apostoliques du P. d'Alzon, indiquent le sens qu'il faut attribuer à ce mot, puisque des travaux sont demandés pour la destruction et du schisme et de l'hérésie. Nous pensons qu'il s'agit là du schisme anglican et de l'hérésie protestante en France, qui le préoccupèrent longtemps et particulièrement. A ce moment de sa vie, il ne peut être question d'autre chose.

Une seconde remarque, c'est que le P. d'Alzon n'a pas voulu fonder une Congrégation uniquement vouée à l'enseignement. Les missions étrangères, les travaux contre le schisme anglican et la Réforme en France ne se ramèneraient pas aisément à cette conception, non plus que les œuvres de charité, "par lesquelles on prépare la réconciliation des classes pauvres avec les classes riches". Il est permis de voir dans ces derniers mots les œuvres sociales, auxquelles on habitait maîtres et élèves du collège, comme les Conférences de Saint-Vincent de Paul, le patronage confié à l'Assomption, la distribution des bons livres, etc. En pouvait-il être autrement de la part d'un homme qui avait essayé lui-même toutes les œuvres sociales connues et qui en gardait encore dans son diocèse la direction?

La caractéristique de cette première règle, c'est de faire figurer parmi les membres de sa Congrégation, outre les religieux proprement dits, des associés ou Tertiaires à recruter dans le monde ecclésiastique et laïque: conception inspirée du moyen âge, qu'il ne réussit pas à faire prévaloir. Pour ces associés, le P. d'Alzon rédigea la seconde règle, fort détaillée et fort précise, qui remonte sûrement à cette époque et qu'il ne modifia presque pas dans la suite. Les œuvres qu'il leur assigne ne diffèrent pas de celles des religieux, sauf l'application de l'esprit aux beaux-arts, et en excluant, bien entendu, les missions et les travaux contre le schisme et l'hérésie protestante. En appelant des prêtres et des personnes du monde à une étroite collaboration, ainsi qu'à la participation des bienfaits spirituels dont jouirait la Congrégation, il entendait former une élite, qui se distinguerait de la masse des chrétiens par une vie plus énergique, des mœurs plus austères, une sainteté personnelle plus accusée. Il entendait aussi que ces hommes, "prenant au milieu du monde les sévérités acceptables de la vie religieuse et unis par une pensée commune, se dévoueraient aux divers travaux de l'apostolat, seraient les pionniers du clergé, ses auxiliaires dans toutes les occasions permises, et formeraient une milice nouvelle au service de la cause du Christ". Il aurait voulu également que ces associés, sans se proposer de but particulier, se chargeassent de toutes les bonnes

œuvres, prêts à les céder, sans difficulté, lorsque d'autres auraient l'intention de s'en occuper, toujours disposés à faire ce que les autres ne font pas et à éviter toute concurrence. Cet héroïsme dans le désintéressement est si rare que, d'après lui, il devait constituer le cachet spécial de sa Congrégation et de ses membres. Il est certain en tout cas qu'il constituait son caractère à lui, et qu'il a rarement apparu sur la terre une nature plus riche en dévouement et moins personnelle que la sienne.

Nous connaissons ses sentiments intimes en ce mois de décembre 1845, au moment même où il fondait la Congrégation. Nous voulons parler de son règlement de vie, qui suffirait à illustrer sa mémoire. En quelques pages, d'une plénitude et d'une clarté inimitables, il y examine ce que Dieu réclamait de lui en tant que chrétien, prêtre, religieux et supérieur de communauté, avec cette profondeur et cette précision qu'il apporta toujours dans les examens de conscience, la partie peut-être de la spiritualité où il a le plus excellé. Nous ne pouvons analyser ici un document, qui n'est lui-même qu'une longue analyse. Contentons-nous de relever une pensée, qui dénote l'énergie surhumaine avec laquelle il était prêt à défendre son Institut contre toutes les difficultés. "Rien ne doit être capable, remarque-t-il, de me faire renoncer à l'œuvre, excepté la seule autorité qui, sur la terre, a reçu de Notre-Seigneur le pouvoir de lier et de délier." Quand un homme, modeste par ailleurs, parle avec une telle assurance, c'est qu'il se sent appelé à réaliser une mission de Dieu.

CHAPITRE XIX

Les premiers disciples

Caractère particulier de la nouvelle période. - Ferveur des premiers membres de l'Institut. - Carême prêché par l'abbé d'Alzon à Paris et première crise parmi les novices. - Deux nouvelles recrues. - Les PP. Laurent et Tissot. - Les FFr. Cardenne et Hippolyte Saugrain.

Le caractère particulier de la période qui va suivre, spécialement au cours du long noviciat de cinq ans, est, semble-t-il, le maintien du *statu quo*, on serait tenté de dire la stagnation. Le 25 décembre 1845, le fondateur débute avec cinq compagnons; le 25 décembre 1850, il prononce ses premiers vœux avec quatre disciples, et pas un d'entre eux n'était là cinq ans auparavant. Le seul qui fût resté fidèle, éloigné de Nîmes depuis quelques mois, ignore la cérémonie et ne put s'unir même en pensée à l'immolation de ses frères. Deux autres novices, un prêtre qui rentra bientôt dans son diocèse et un jeune collégien appelé à recueillir l'héritage du fondateur, faisaient alors leurs premiers pas dans la vie religieuse. Après cinq ans d'efforts et de patientes recherches, c'était là toute la Congrégation. Encore convient-il de rappeler que, parmi les quatre profès, trois étaient des laïques, dont un phtisique déjà condamné à mort, un petit employé de magasin qui avait à peine achevé ses études primaires, un timide enfin qui, par deux fois, au Séminaire, avait fui devant les responsabilités du sacerdoce. Cette suite peu brillante ne répond guère au cortège qu'on aime à se représenter derrière un homme qui rêvait de relever l'enseignement chrétien. Jamais ne se réalisa mieux qu'en ce jour la parole de saint Paul aux Corinthiens: *Ce que le monde tient pour insensé, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les sages; et ce que le monde tient pour rien, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les forts*. Il est vrai que le P. d'Alzon se proposait avant tout de travailler à la réforme de la société chrétienne, en la pénétrant d'esprit surnaturel, et ses premiers auxiliaires, malgré l'aveu de leur faiblesse, avaient une telle confiance en Dieu qu'ils ne doutaient nullement du succès.

La profession des premiers religieux fut donc un résultat, et un résultat appréciable. On obtenait enfin de l'Eglise un premier droit à l'existence. Mais que de traverses n'avait-il pas fallu surmonter pour y parvenir! Refus persistant de l'évêque d'aller de l'avant, maladies, disette d'argent et d'hommes, bouleversements politiques, défections et crises intimes, tout s'était coalisé pour empêcher l'œuvre d'aboutir. En dépit de tout, le fondateur n'avait pas désespéré. Il était trop vertueux pour jeter le manche après la cognée, et peut-être pas assez saint, s'il avait accompli ce geste, pour obtenir, comme le prophète Elisée, que les deux pièces de l'outil, une fois séparées, se rejoignissent d'elles-mêmes comme auparavant. Parfait ou imparfait, il garda donc en mains l'instrument dont Dieu lui permettait de disposer et il l'utilisa de son mieux.

On trouvera dans les pages qui vont suivre le récit détaillé de ces difficultés. Faute d'éléments d'information, les hommes sont trop portés à projeter le présent dans le passé et à méconnaître les peines et les humiliations, par lesquelles sont passés les ouvriers de la première heure.

L'année 1846 s'ouvrait pourtant sous les plus heureux auspices. A peine au courant des vues du fondateur, ses compagnons de noviciat rivalisèrent avec lui d'émulation dans la poursuite de son idéal. En même temps, la propagande s'étendait par des voies mystérieuses en dehors de l'établissement: des jeunes diacres qui y avaient exercé la surveillance brûlaient d'envie d'y revenir comme religieux. Sans s'illusionner complètement sur la profondeur ni sur la durée de cet enthousiasme, le P. d'Alzon

convenait avec une joie naïve qu'il se trouvait "pour le quart d'heure dans la bouche des séminaristes, comme il n'avait jamais été dans celle des dévotes".

Voulant donner l'exemple en tout, le 3 janvier il s'installa dans sa cellule de religieux. Elle était pavée en pierre, sans feu, sans rideaux à la fenêtre, meublée d'un portemanteau, d'une grande table de nuit à deux compartiments, dont les étagères inférieures servaient à ranger le linge, enfin d'une table de travail et d'une chaise. Elle contenait encore un objet, qu'il se reprochait comme un luxe excessif, une peau de mouton dont il entourait ses pieds au moment d'écrire. Lui-même balayait sa cellule et la mettait en ordre, faisait son lit, s'efforçant, écrivait-il à la Sœur Marie-Augustine Bévier, de n'avoir que ses doigts pour domestiques. Ces pauvres doigts n'étaient pas coutumiers de pareil labeur, il les écorchait chaque fois qu'il essayait de border sa paillasse, demandant ensuite aux religieuses de l'Assomption "comment elles s'y prenaient pour ne pas trop s'abîmer". Les cinq disciples visaient sans précipitation, mais avec sincérité, à l'imitation de leur maître.

Quoique je ne sois pas assuré, ajoutait-il, que tous mes novices me resteront, je ne puis m'empêcher d'être édifié de leur ferveur; elle me fait rentrer souvent en moi-même. Leur souplesse, leur obéissance, leur bonne volonté m'édifient extrêmement, et la seule chose qui m'étonne, c'est que la Providence ait arrangé les événements pour que je fusse le pilote d'une pareille embarcation.

Le 28 janvier, des éloges analogues reviennent sous sa plume.

Mes fils vont de mieux en mieux. Je ne les pousse pas, je les empêche seulement de reculer, quand une fois ils ont pris une nouvelle résolution ou pratique. Je m'en rapporte à leur zèle pour le progrès. Cela me donne un grand empire sur eux, parce que cela me permet d'exiger ce qu'une fois ils ont eux-mêmes demandé.

Les bonnes dispositions de ces premières semaines se seraient-elles maintenues, si le supérieur eût toujours exercé sur eux sa vigilante attention? Nous l'ignorons; toujours est-il que des engagements antérieurs le forcèrent bientôt de s'absenter pour deux mois et que ce séjour prolongé à Paris faillit compromettre l'œuvre. Le mercredi des Cendres, 25 février, le P. d'Alzon ouvrait la station de Carême à Notre-Dame des Victoires; le 19 avril, dimanche du Quasimodo, il y donnait son dernier sermon. Ces prédications furent assez absorbantes. Dès 7 heures du matin, à l'exception du dimanche, il faisait la méditation en chaire devant trois ou quatre cents personnes; chaque soir, sauf le samedi, avait lieu le sermon proprement dit. De plus, dans l'après-midi du dimanche, il adressait deux fois la parole à des auditoires distincts. En outre, la semaine de Pâques comportait quelques instructions aux membres de l'Archiconfrérie.

L'assistance, au moins dans les débuts, ne semble pas avoir été bien nombreuse. A ceux qui le félicitaient du concours des auditeurs, le prédicateur, habitué aux foules méridionales, manifestait sa surprise de devoir se contenter de si peu. Après quelques jours, il avouait tout de même à son évêque que l'église était presque pleine. Mme Swetchine, grande admiratrice de Lacordaire, ne manqua pas un sermon; d'autres personnalités de la société se distinguaient au premier rang des auditeurs. Un groupe de jeunes gens surtout ne quittait pas le nouvel apôtre, manifestant même, à certaines heures, des signes de vocation sacerdotale ou religieuse.

Ce Carême ne demeura pas infructueux: des âmes revinrent à Dieu, d'autres furent animées de plus de ferveur, le prédicateur reçut ainsi sa récompense. Il consacrait à son œuvre le temps que ne réclamait pas sa station. Il vit assez souvent la Mère Marie-Eugénie de Jésus et causa avec elle soit du but des deux Instituts, soit de leurs rapports mutuels; il s'entretint aussi avec d'autres personnes qui pouvaient contribuer à leur développement. Le nonce, Mgr Fornari, devint dès lors son ami et son soutien. L'archevêque de Paris, contre le gallicanisme duquel il avait nourri jusque-là des préjugés tenaces, gagna sa confiance par une telle ouverture de cœur que le Père l'assura de son concours dans la réforme de l'enseignement pour une date assez rapprochée. Des

vues furent également échangées avec les directeurs de Stanislas et d'autres institutions, non moins qu'avec des prêtres et des laïques zélés.

Toutefois, quand le P. d'Alzon quitta Paris le 24 avril, il emportait avec lui de sérieuses appréhensions. A sa demande, les maîtres de Nîmes l'avaient informé de la situation du collège; des lettres conservées ne se dégagent guère que des cris d'alarme, des appels désespérés pour qu'il hâtât son retour et ramenât la confiance à peu près disparue. Que s'était-il passé au juste? Sans parler de l'abbé Goubier, qui, à titre de copropriétaire et d'administrateur, intervenait à peu près en tout et par des coups d'Etat qui n'étaient pas toujours heureux, trois de ses collaborateurs avaient reçu de lui une part d'autorité, pendant son absence. Le P. Tissot, sous-directeur du collège, le remplaçait auprès des élèves et de l'abbé Goubier. Germer-Durand, préfet des études, ne franchissait pas son domaine, sans perdre de vue les intérêts majeurs de la maison. Le P. François Surrel, enfin, présidait les réunions des religieux, celles des Tertiaires, et servait, à ce titre, d'intermédiaire entre Nîmes et Paris. Les lettres de ce dernier, de ton officiel et ternes, rendent compte des chapitres des coupes, de l'état apparent des choses et des gens. Aucune allusion n'y transpire à la moindre difficulté sérieuse. A le lire, tout est calme, reposant, édifiant même.

Les autres lettres sont écrites d'une autre encre. Déjà les sentiments de quelques prêtres novices envers leur supérieur n'étaient plus ce qu'ils devaient être. En son absence, trois sur quatre s'étaient moralement détachés de lui. Goubier, Monnier, Germer-Durand et le P. Tissot sont des plus explicites à cet égard. Chacun, avec le ton qui convient à son tempérament, dépeint la crise dans sa réalité. Les PP. Laurent, Henri et Surrel avaient perdu confiance dans l'avenir de l'œuvre, ils ne cherchaient plus que l'occasion de s'en dégager. Aucun des quatre correspondants ne dissimule même le vrai motif de cet éloignement. Ces trois jeunes prêtres, qui appartenaient au diocèse de Nîmes, avaient eu le 2 mars un entretien avec leur évêque, et celui-ci leur avait défendu de prononcer des vœux sans son autorisation, ajoutant que, lorsque le temps serait venu de les faire, il ne les permettrait pas. Le P. Tissot, qui transmit le premier ces nouvelles, le 13 mars 1846, ajoutait ces lignes significatives: "Ces dispositions de Sa Grandeur nous étaient connues par vous-même; elles ne nous ont donc point étonnés ni abattus." A son tour, l'abbé Goubier écrivait à son ami:

Tous les évêques vous approuveront et vous encourageront, celui de Nîmes viendra après tous les autres. Vous savez que son extrême prudence ne lui permet guère les initiatives. Dieu fasse qu'il ne vous entrave pas! C'est, je crois, tout ce que vous pouvez désirer de lui. Toutes les fois qu'il en a occasion, il recommande à vos jeunes Pères de ne pas faire des vœux, et, au besoin, il s'y oppose.

En essayant d'amortir le coup que porterait au cœur de leur père la nouvelle de ces défections, les deux universitaires signalaient les moyens de parer à ces "hautes résistances"; d'abord, prendre des prêtres étrangers au diocèse de Nîmes qui seraient, comme ils l'étaient, eux, laïques, libres d'engager leur présent et leur avenir; en second lieu, aller doucement, puisque ces vocations avaient besoin d'être éprouvées et affermies. Ces sages recommandations étaient de nature à assurer l'indépendance et la durée de l'Institut. S'il n'y avait déjà réfléchi, le fondateur se serait bien gardé de les négliger; mais il se disait qu'avant de livrer une seconde bataille, il lui manquait la certitude que la première fût perdue.

Le 27 avril, il descendit au débarcadère de la gare de Nîmes, prêt à fondre, selon l'expression poétique de Monnier, ce qui n'était pas de la glace, mais qui était plus qu'une giboulée. Huit ou dix des professeurs l'attendaient. L'accueil fut cordial de part et d'autre. Tous éprouvaient une vraie joie de se revoir après cette séparation. Il se laissa aller aux douceurs du retour, et, se fiant un peu trop aux premières impressions, il crut que le mal était moins grand qu'on ne le lui avait dépeint. Toutefois, il résolut d'utiliser

les avertissements reçus en recourant à une visite canonique, dans laquelle chacun lui confierait tout ce qu'il savait. Dès les premiers entretiens, les mauvaises nouvelles se précisèrent.

Je conclus, écrivait-il le 30 avril à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, que peut-être lâcherai-je peu à peu les prêtres, sauf pour un ou deux emplois. Ce sera me donner une plus grande indépendance vis-à-vis de Monseigneur. Je ne les ferai ordonner, si je trouve des vocations, que lorsque je serai, sûr qu'ils seront religieux. Ce sera, du reste, ce qui se fait dans les autres Ordres, où l'on n'élève au sacerdoce que lorsqu'on a fait des vœux. J'en reviens à mes jeunes gens. Je suis assez convaincu que quelques-uns des prêtres regrettent la paroisse. Je vais leur mettre le marché en mains dans quelques jours. Ce sera un peu pénible, mais ce sera, je crois, avantageux. L'abbé Surrel devra probablement se retirer!, qu'il le veuille ou non.

Cinq jours après, l'épreuve était subie, tous les mauvais pronostics recevaient une confirmation.

Je poursuis la visite avec persévérance, écrit-il encore, et, à côté de beaucoup de bien chez les enfants, je découvre bien des misères chez les maîtres... Les prêtres se rangeant d'un côté semblaient vouloir former camp à part. Il a fallu bien des efforts pour empêcher cette semence de désunion de donner les plus pitoyables fruits. J'aperçois tous les jours le résultat des paroles de Monseigneur à mes jeunes prêtres. Ceux qui branlent au manche sont l'abbé Surrel, l'abbé Henri et l'abbé Laurent. Je regretterai peu ou point l'abbé Surrel, assez l'abbé Laurent, mais je ne me serais pas attendu à la défection de l'abbé Henri. Maintenant, dois-je les laisser aller, au moins les deux derniers? Car, pour le premier, *cela ne fait pas question*, je lui ouvrirais la porte à deux battants. Quelquefois, il me semble que je dois les retenir; quelquefois, il me paraît que je dois leur dire, comme Notre-Seigneur à ses apôtres: *Et vos vultis abire?* En de pareils moments, la vue de la patience de Jésus envers ses disciples est une grande leçon et un grand appui pour moi.

Il patienta, en effet, quelque temps encore jusqu'à ce que les hésitants, placés à la croisée des chemins, eussent choisi leur direction. Le premier, l'abbé Laurent cessa de paraître aux instructions du noviciat, tout en restant professeur. A vrai dire, ce n'est pas du premier coup qu'il surmonta ses scrupules maladifs et s'arrêta à cette demi-mesure. Deux fois au moins il s'était résolu à quitter le collège, mais presque aussitôt après le P. d'Alzon recevait, transcrite de sa main, moitié en français, moitié en latin, la parabole de l'enfant prodigue; et par deux fois, comme le père de famille, le directeur ouvrit ses bras affectueux à ce jeune prêtre distingué, licencié ès lettres, spirituel et pieux, qui n'avait rien du prodigue, mais n'arrivait pas à prendre de lui-même un parti définitif. Deux ans après, l'abbé Laurent se faisait inscrire comme novice dans l'Association du Tiers-Ordre: il y prononçait des vœux le 25 mars 1850. Au printemps de l'année suivante, il redevenait religieux, et, cette fois, sans pensée d'émigration. Après avoir rendu des services appréciés comme professeur, théologien et prédicateur, et s'être montré observateur rigide et même scrupuleux de la règle, il mourut en 1895 assistant général de la Congrégation.

Il n'en fut pas de même de l'abbé Surrel. Durant les vacances de 1846, il se retira à la Trappe d'Aiguebelle, d'où il envoya à ses anciens confrères une lettre d'association aux prières des Cisterciens réformés. Du reste, ce ne fut là pour lui qu'une nouvelle étape dans la voie des déplacements. En 1848, nous le voyons frapper encore à la porte de l'Assomption, qui ne s'ouvrit plus devant lui. Quant à l'abbé Henri, sans avoir triomphé de ses hésitations, il demeura dans la même situation qu'auparavant.

La crise était passée. De ses premiers compagnons, le fondateur gardait, outre le P. Eugène Henri, le P. Paul Tissot et le Fr. Cusse. D'origine lyonnaise, âgé alors de quarante-cinq ans, le P. Tissot avait, lors de l'achat du collège, concouru à sa réorganisation. Droit et franc, régulier et très religieux, du jour où il connut l'œuvre, il se donna à elle tout entier. Pour lui, l'Assomption était voulue de Dieu, et la mesure des grâces qui serait départie à chacun de ses membres correspondrait au degré de coopération que chaque religieux lui apporterait. La charité, la régularité, la ponctualité

même et l'esprit de suite étaient ses vertus préférées; mais il les prêchait d'exemple bien plus que par la parole, sa nature timide l'empêchant de sortir du rang. Cette timidité avait parfois son côté défectueux. Dès que, dans le collège, l'œil du maître n'était plus là pour en imposer aux volontés récalcitrantes, l'action patiente et silencieuse du P. Tissot qui le remplaçait était à peu près annihilée.

Le Fr. Cusse, originaire du Gard et laïque, après avoir invoqué plusieurs saints du calendrier, avait fini par se ranger sous le patronage de saint Jean Climaque. Intelligent, instruit, diplômé de l'enseignement primaire supérieur, rompu aux méthodes universitaires et fort laborieux, il apportait un précieux concours à la marche des études. C'était le seul service qu'on pût lui demander. L'assistance à l'office, la régularité aux exercices, le silence, le support du prochain, le respect même de l'autorité n'avaient presque pas de prise sur lui. Il lui manquait déjà et il lui manquerait toujours les qualités essentielles qui constituent le vrai religieux.

Par bonheur, la défection des deux novices prêtres fut compensée par une acquisition de premier choix. Le 23 mai 1846, le P. d'Alzon écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus.

J'ai une nouvelle qui me réjouit bien le cœur. M. Cardenne est venu m'annoncer que définitivement il était tout à fait nôtre. Vous ne sauriez croire combien j'en suis heureux. Il y a chez ce jeune homme un si bon esprit, un si parfait caractère, tant de zèle, que je le considère comme une de nos pierres fondamentales.

Arrêtons-nous un instant à cette figure attachante. Dieu l'avait appelé de bien loin à la pratique de la vie de perfection. Né à Fontainebleau, le 8 août 1821, François-Victor Cardenne perdit son père de bonne heure et fut confié à la tutelle de sa mère, jeune femme pleine de tendresse pour son fils, mais peu religieuse et encore moins expérimentée. Ses premiers pas dans la vie se ressentirent de la liberté excessive qu'elle lui laissa. Heureusement que, placé ensuite au Séminaire d'Avon, il reçut de ses maîtres de solides principes chrétiens. A sa sortie du Séminaire, en 1839, il alla d'étude en étude chez divers avoués de Fontainebleau et de Melun, perdant assez vite les fruits de son éducation cléricale et se livrant à bien des dérèglements. La capitale l'attira ensuite; il y passa brillamment sa thèse de licence en droit et espéra se faire bientôt un nom au barreau. Sa mère lui coupa les vivres et il dut suspendre ses études. Dieu le voulait ailleurs. En effet, le souvenir de son Créateur, de ses bontés et aussi de sa justice ne le quittait guère, même au sein des désordres qui ne réussissaient pas à l'étourdir. Grâce précieuse dont Cardenne devait bientôt remercier le ciel, comme aussi de son inclination naturelle à se priver, lui, si pauvre, de son pain et parfois de son lit en faveur de camarades moins fortunés.

Le 28 juillet 1844, la disparition d'une personne chère lui inspirait un dégoût profond de son genre d'existence. Un mois après, une bonne confession et une bonne communion le ramenaient au bien. En attendant, faute de ressources, il se trouvait incapable de poursuivre ses études et sans emploi. Il vivota, Dieu sait comment, une année durant, sans émettre la moindre plainte, ajoutant aux privations forcées que lui imposait sa détresse des privations volontaires inspirées par la charité, priant, se mortifiant dans le dessein de réparer ses fautes, d'obtenir la conversion de sa mère et de ses amis.

"Où vous me placerez, j'irai", avait coutume de dire Cardenne aux personnes généreuses qui s'intéressaient à son sort. De divers côtés, on cherchait pour lui une institution qui lui assurerait la nourriture et le logement. Lors du séjour du P. d'Alzon à Paris en 1845, Mme Gouraud le mit en relations avec son protégé et réussit à le lui faire agréer. Cardenne arriva donc à Nîmes pour la rentrée des cours, débuta par une retraite, puis inaugura sa classe d'histoire au collège de l'Assomption et se fit agréer à la pieuse

Association qui proposait à ses membres, prêtres et laïques, une vie plus parfaite et plus renoncée. Au mois de mai 1846, s'il quittait ce qu'on appelait le Tiers-Ordre, c'était pour s'engager comme novice dans la Congrégation. Une fois sa résolution prise, en dépit de bien des vicissitudes, il ne se déroba jamais à ses engagements.

L'action de Cardenne à Nîmes se manifesta d'une double manière. D'une part, ses classes bien préparées, les fêtes scolaires qu'il savait animer par des chants badins, par des drôleries où il était passé maître, ses sages conseils, sa piété et sa conduite exemplaire lui permettaient d'exercer sur les enfants une bonne influence. Par ailleurs, sa charité envers les pauvres qu'il visitait dans leurs familles, envers les jeunes ouvriers qu'il instruisait chaque soir dans une école de patronage, dilataient son cœur et lui ouvraient celui des malheureux. Membre actif de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la ville, il contribua plus que tout autre à la création de celle du collège. La maladie vint, de bonne heure, sinon interrompre, du moins amoindrir ses efforts intellectuels. Les privations endurées au temps de sa vie de bohème, non moins que ses mortifications, avaient gravement altéré sa santé et embrouillé quelque peu son esprit. Pour tromper la fatigue et son impuissance, il dissémina alors ses études sur une trop grande surface, perdit de sa facilité d'élocution et compromit parfois par ses gaucheries l'action surnaturelle due à son dévouement et à ses prières. D'ailleurs, loin de s'enfler de ses mérites, il reconnaissait humblement qu'il n'avait que l'étoffe d'un subordonné. Voici ce qu'il écrivait en 1848 sur son compte au P. d'Alzon :

Je suis un homme secondaire. Je suis un rouage et non pas un moteur. Mettez-moi sous les ordres d'un bon chef de file et je ferai merveille; au premier rang, je ne serai qu'une balance folle.

Le fondateur, qui l'appréciait et l'aimait beaucoup, sans trop recourir à ses conseils, savait lui donner la place qui lui convenait. Il traçait de lui à la fondatrice des Assomptiades ce beau et véridique portrait :

J'ai pu constater l'étonnant développement de Cardenne au point de vue scientifique et catholique. Ce jeune homme finira par compléter, par son travail, ce qui lui manque du côté de la facilité naturelle... Il avance tous les jours dans une admirable sainteté; il travaille aussi avec une persévérance qui est digne de tout éloge. Ce sera une belle colonne de l'œuvre. Il en faudrait dix comme lui, avec le même zèle et un peu plus de portée dans l'esprit, et je serais sûr de la réussite.

Pour le moment, ce souhait n'était pas près de se réaliser. Les dix novices recherchés manqueraient tout comme les dix justes dans Sodome. Sans doute, on lui avait annoncé à Paris toute une germination de vocations religieuses, mais aucune d'elles ne parvint à lever du sol. Il y avait alors, dans le rayon de Notre-Dame des Victoires, une équipe de douze à quinze jeunes gens, employés de banque ou de magasin, artistes ou simples ouvriers manuels, qui avaient suivi la station du Carême et s'étaient pris d'un bel enthousiasme pour le prédicateur. Assidus aux offices du célèbre sanctuaire, membres d'une chorale qu'ils avaient eux-mêmes constituée, ils, luttèrent pour la cause religieuse aux heures de liberté que leur laissait le travail. Les uns se dévouaient aux œuvres de charité, d'autres à la conquête de la liberté d'enseignement par la création de clubs catholiques dans lesquels ils "s'engageaient, disaient-ils, à défendre les droits de l'Eglise avec l'énergie de 93". On pourrait croire que ces jeunes exaltés avaient vu le jour sur les bords de la Garonne. Qu'on se détrompe: tous provenaient de la Normandie, une province calme et réfléchie entre toutes. Qui sait même s'ils n'étaient pas redevables à cette origine de la prudence et de la circonspection qui retardèrent, puis empêchèrent leur départ? Tout se borna, en fin de compte, à l'échange d'une volumineuse correspondance, à de longues conversations avec la Mère Marie-Eugénie de Jésus, qui se comparait plaisamment à un capitaine de recrutement.

On vit pourtant, dans les premiers jours d'août 1846, arriver à Nîmes un vrai Normand, mais un Normand qui n'avait rien à démêler avec la fameuse troupe et ne la connaissait même pas. Celui-là n'avait entendu qu'une fois le P. d'Alzon prêcher à

Notre-Dame des Victoires, et il en avait retenu qu'il parlait avec feu, faisait force gestes et se donnait beaucoup de mouvement. Après le départ de l'orateur, on lui dit qu'il cherchait des vocations et il lui écrivit aussitôt pour se mettre à sa disposition. Le supérieur de l'Assomption l'adressa, comme les autres, à la Mère Marie-Eugénie de Jésus qui lui fournirait sur l'œuvre tous les renseignements utiles. Par les lettres du P. d'Alzon, de la fondatrice et les siennes propres, son passé nous est montré à découvert.

Il s'appelait Hippolyte Saugrain et était âgé de vingt-quatre ans. Né dans le département de l'Eure de cultivateurs aisés, il avait d'abord étudié chez un oncle prêtre. Léger comme on l'est à cet âge, il ne progressa guère dans la science du latin, ce qui fit que ses parents l'enfermèrent dans une pension, près d'Evreux. Les livres ne l'y intéressèrent pas plus que chez son oncle. On l'envoya donc à Paris dans une maison de commerce de rouenneries, où il dut pourvoir lui-même à sa subsistance. Il avait alors une quinzaine d'années. L'absence de la famille, le milieu peu chrétien qu'il fréquentait l'éloignèrent des pratiques religieuses; il y fut ramené vers l'âge de vingt ans par l'abbé Falconnier, vicaire à Saint-Nicolas des Champs, qui dorénavant s'occupa de lui.

En changeant de conduite, le jeune Saugrain passa dans une autre maison de commerce, où il fut pourvu d'une place à 1900 francs par an, somme considérable pour son âge et pour l'époque. Cet argent, fruit du travail, disparaissait aussi vite que la buée matinale, car le nouveau milieu commercial du jeune homme était fort mondain et adonné aux fêtes. Une partie de ses dépenses était tout de même consacrée aux œuvres de charité: le jeune comptable était bienfaisant et il fut, jusqu'à son départ pour Nîmes, vice-président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul dédiée à saint Antoine. C'est que le désir d'être prêtre le tourmentait de nouveau. Mais par suite de ses vingt-deux ans et de son activité naturelle, il se représentait la vie sacerdotale sous la forme de l'apostolat dans les missions. De plus, il avait lu les récits des persécutions des chrétiens en Cochinchine et il ne rêvait que travaux et martyre chez les Annamites. Il se rendait pourtant compte de la grosse lacune qui existait dans sa formation. Le peu de latin qu'il avait jadis confié à sa mémoire s'en était envolé aussi vite que les écus de sa bourse; il lui fallait donc apprendre la langue de l'Eglise et la théologie. Comme il était laborieux et ne manquait pas de santé, il pensait qu'en deux ou trois ans il en viendrait facilement à bout et recevrait tous les ordres sacrés. Pour un comptable, habitué à calculer, c'était aller un peu vite en besogne.

L'abbé Falconnier, son directeur, goûtait peu cette vocation. Il eût préféré le voir établi chrétiennement dans le monde ou, tout au moins, se destiner au clergé séculier. Depuis deux ans, il lui faisait attendre son autorisation. L'offre de Nîmes s'étant présentée, il ne s'y opposa plus, comptant sur l'épreuve pour affermir son pénitent dans sa vocation sacerdotale ou pour l'en détourner à jamais. L'apprenti négociant était surtout ravi d'un article de la règle qui prévoyait les missions étrangères et semblait destiné à satisfaire les aspirations de son cœur; il était pourtant disposé à faire ce qu'on lui dirait.

Je vais à vous, avait-il écrit au P. d'Alzon le 4 juillet 1846, avec la ferme conviction que j'obéis à la volonté de Dieu. Je vais à vous pour embrasser une vie pauvre. Je vais à vous en faisant abnégation de ma propre volonté. Je vous apporte un désir ardent du travail, un désir non moins vif de me consacrer à Dieu et au service du prochain, et je viens aujourd'hui vous dire à l'avance que j'ai un mauvais caractère, que je suis emporté, méchant même, mais je me mets entièrement à votre disposition.

De pareilles déclarations se lisent parfois sous la plume de postulants qui ont erré dans les rues de Babylone, comme dit saint Augustin; ce qui est rare, c'est qu'ils en soient convaincus et surtout qu'ils réalisent pleinement les promesses faites. Hippolyte Saugrain tint parole. Dès son arrivée à Nîmes, il vécut en religieux. Ses compagnons d'alors vantent sa régularité, sa patience, son application au travail, son dévouement.

Chargé de la surveillance d'une division, il avait une telle manière de s'emparer des enfants qu'ils étaient pour ainsi dire dans sa main.

Le fondateur se reposait entièrement sur lui, parce que toute sa conduite et tous ses sentiments lui inspiraient une absolue confiance. "Avec six hommes au collège comme Hippolyte, je pourrais aller à Pékin sans inconvénient", avait-il coutume de dire.

CHAPITRE XX

Hésitations de l'évêque, encouragements de Rome

L'évêque laisse faire sans autoriser. - Rapport soumis à Mgr Cart sur la raison d'être et la fin du nouvel Institut. - "Si l'architecte est Dieu, les maçons viendront plus tard, laissez-moi faire mon travail de manœuvre" - Adoption du bréviaire et de l'Ordo romains. - Encouragements de la Congrégation des Rites et de Pie IX. - Récitation de Matines et de Laudes à minuit, pour certaines fêtes. - Usages monastiques et usages romains associés à la prière liturgique. - Portraits des nouveaux novices. - Mauvais état de la santé du fondateur. - Trois novices en tout.

Si l'on ne considère que le nombre, la première année de noviciat se soldait sans profit ni perte: deux novices s'étaient retirés, deux autres avaient pris leurs places; ils restaient cinq en tout, Comme au premier jour, et de nouvelles vocations s'annonçaient. Il est vrai que le seul prêtre nîmois qui restait novice, l'abbé Henri, hésitait encore devant un engagement. La faute en incombait au caractère irrésolu de l'évêque, qui répugnait toujours à prendre une décision. Depuis trois ans, chaque pas que le grand vicaire avait essayé dans cette voie s'était heurté à une opposition ou plutôt à une force d'inertie qui le paralysait. Cette situation ambiguë ne pouvait se prolonger sans mettre en péril le succès du collège qui, dans le personnel, requérait de la stabilité et de la durée. Aussi le P. d'Alzon résolut-il d'avoir avec Mgr Cart une explication décisive. Le 30 juin 1846, il le vit assez longuement.

Je lui ai demandé, écrivait-il deux jours après à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, ce qu'il pensait définitivement de l'œuvre. Il m'a répondu qu'il voulait que je lui donnasse mes idées par écrit. Je le questionnai sur les vœux. Il me dit qu'il voulait que je ne disposasse pas de ses prêtres sans sa permission. Je lui dis que j'étais prêt à les lui rendre, mais ceci parut l'abasourdir assez passablement. Je lui demandai s'il était vrai qu'il eût dit qu'il voulait me briser. Il m'assura de la manière la plus forte qu'il n'y avait jamais pensé et que jamais rien de semblable n'avait pu sortir de sa bouche. Enfin, il fut convenu qu'il me laisserait faire sans m'autoriser. Il désire que je lui remette un rapport sur ce que je veux faire. Je suis assez embarrassé pour ne dire ni trop ni trop peu.

Le rapport, rédigé en forme de lettre, partit de Nîmes le 12 juillet à l'adresse de l'évêque qui avait gagné la Franche-Comté. Remarquons tout d'abord qu'il dit trop peu, car, à la différence de la première règle que nous avons citée, il parle seulement du collège, qui était alors l'œuvre unique mais ne devait pas être l'œuvre exclusive de la Congrégation.

Le but de l'Institut, assure le P. d'Alzon, c'est, avec la gloire de Dieu, la sanctification de ses membres par le salut des âmes que procurera l'éducation. Des Ordres existants, les Jésuites en particulier, se sont proposé une fin analogue. A côté d'eux, un nouvel Institut a toutefois sa raison d'être. D'abord, parce que les Jésuites sont l'objet à l'heure présente de préventions à peu près invincibles; ensuite, et en cela les Jésuites sont hors de cause, parce que la piété des enfants, comme celle des grandes personnes, est tellement affadée aujourd'hui qu'il importe de la retremper dans le véritable esprit chrétien. A cette fin doit concourir l'enseignement de la doctrine de la croix, telle que s'en inspirait la direction des maîtres spirituels français, comme Bérulle, le P. de Condren, M. Olier, les abbés de Rancé et de la Salle, le bienheureux Pierre Fourier et saint Vincent de Paul. La foi pratique et l'esprit de mortification ont à peu près disparu des générations actuelles, même de chez les personnes qui fréquentent avec assiduité les sacrements. A défaut de familles chrétiennes, c'est par les enfants que commencera la rénovation. Les forces d'un homme ne suffiraient pas à la procurer; il y

faut une association religieuse, qui prêchera aux enfants et aux familles la foi par tous les moyens. Cette association aura quelque chose de plus monacal que les Jésuites, quelque chose aussi qui, tout en étant moins universel dans le but, sera aussi catholique dans la pensée. S'adressant alors directement à son évêque, le P. d'Alzon ajoutait ces paroles touchantes:

Il este toujours la question personnelle: suis-je apte à celte œuvre? En général, Monseigneur, quand une œuvre est voulue de Dieu, il y a des pionniers qui déblayent le terrain. Ce n'est pas l'architecte, mais un simple manœuvre qui creuse les fondements sur lesquels doit reposer l'édifice. Si l'architecte est Dieu, les maçons viendront plus tard. Laissez-moi faire mon travail de manœuvre.

La réponse de Mgr Cart se fit attendre un bon mois. Loin d'apporter une approbation, elle ne contenait pas le plus petit encouragement. Meticuleux à l'excès, en défiance contre toute initiative, le saint évêque aurait désiré sans doute une règle précise et détaillée, avec titres, chapitres et articles; on ne lui présentait qu'un programme d'une portée générale. Il en fut décontenancé.

Je m'attendais, écrivit-il le 16 août à son grand vicaire, à recevoir quelque chose de plus fixe sur le projet de votre communauté, et vous devez comprendre que le dessein que vous me soumettez est bien vague et bien élastique pour que je puisse l'apprécier, et à plus forte raison l'approuver. Une personne grave, à laquelle j'ai cru devoir communiquer votre lettre, en a été affligée; je n'ai pas pu ne pas partager ce sentiment. Toutefois, mon ami, je me considère bien moins que vous dans celle affaire, et, en vérité, je crains que vous n'embrassiez trop de choses et que les unes ne nuisent aux autres.

Si peu encourageante qu'elle fût, la réponse du pasteur du diocèse ne modifiait en rien la situation, et le P. d'Alzon l'envisagea comme telle. Il venait de dire à Mgr Cart que l'Eglise s'était toujours appuyée sur les religieux et que les fondateurs d'Ordre avaient trouvé, dans leurs évêques, les principaux obstacles à leur mission. Pour l'instant, il ne demandait que l'autorisation de continuer un noviciat de plusieurs années. Son premier essai n'était pas absolument dépourvu de résultat. Des novices l'avaient quitté, il est vrai, d'autres les avaient remplacés; c'est ce qui se produit dans tous les commencements et même après. Puisque l'évêque le laissait faire, sans toutefois l'autoriser, il entendait bien profiter de cette tolérance et poursuivre, dans les limites de l'obéissance la réalisation de ses projets.

La froide attitude de l'évêque à son égard n'altéra en rien les sentiments d'estime et d'affection qu'il lui avait voués. Une occasion s'offrit aussitôt de lui en donner une preuve manifeste. Une semaine à peine après avoir reçu la lettre que nous avons citée, il apprit la promotion de Mgr Cart à l'archevêché d'Aix et la nomination de l'abbé de Bonnechose à l'évêché de Nîmes. L'une et l'autre nouvelle lui causèrent la plus vive contrariété, car l'abbé de Bonnechose passait aux yeux du public pour avoir, l'année précédente, obtenu de Rome la dispersion des Jésuites en France. Avec l'esprit de décision qui le caractérisait, du château de Lavagnac où il se trouvait alors, le P. d'Alzon conjura le nonce de Paris d'éviter au diocèse de Nîmes l'un ou l'autre de ces malheurs, et il lui remit le texte d'une lettre à l'abbé de Bonnechose, par laquelle celui-ci était averti qu'il ne serait jamais accepté ni du clergé ni de la population. S'il ne fut pour rien dans les pétitions organisées dans le diocèse en son absence et à son insu, du moins il les appuya dès qu'il les connut. Qui oserait affirmer qu'elles n'aient pas sorti leur effet? Les nominations n'étaient pas signées ou bien elles ne furent pas maintenues, et Mgr Cart, en rassurant son grand vicaire, le remercia de l'intérêt qu'il lui portait.

Disons ici que si l'évêque de Nîmes hésitait à se prononcer sur l'utilité d'une Congrégation nouvelle, le P. d'Alzon était aussi résolu que lui à ne rien brusquer. Ce n'est pas qu'il doutât du succès de l'œuvre. Depuis qu'il l'avait adoptée, il y avait reconnu, avec l'appel de Dieu, sa propre mission sur la terre; mais en présence des instruments faibles et rares qu'il avait sous la main, il comprenait mieux que son évêque que toute précipitation lui serait nuisible. Les difficultés qui surgirent des circonstances

ou que son pasteur ne lui ménagea pas ne déterminèrent donc pas sa résolution d'attendre; elle était déjà prise. Les lettres de 1845 et de 1846 parlent toujours d'un long noviciat, qui durerait trois ou quatre ans. Dès septembre 1846, il fixait les premiers vœux à l'Assomption de 1849. S'il dépassa quelque peu cette date, la responsabilité n'en revient pas absolument à lui-même.

Le départ des prêtres nîmois facilita l'adoption d'une mesure liturgique, à laquelle le P. d'Alzon songeait depuis quelque temps, l'usage du bréviaire romain. Il avait déjà informé Mgr Cart qu'il renoncerait, ainsi que ses disciples, au bréviaire du diocèse, s'il était obligé de lui rendre tous ses prêtres. Or, à l'aube des vacances, les abbés Laurent et Surrel s'étant retirés, l'abbé Henri hésitant à s'engager, le moment semblait venu de procéder à cette substitution.

Vous ai-je dit, écrivait-il le 14 août aux Assomptiades, que j'avais pris définitivement le romain? Nous l'avons dit d'abord à deux, puis à trois; aux premières Vêpres de l'Assomption, nous serons cinq. Les autres s'y mettront peu à peu.

Le P. Tissot, de passage à Lyon, commanda chez Périsset douze bréviaires et diurnaux romains, "avec reliure propre et tranches d'or". La commande n'était pas encore exécutée qu'il reçut de Nîmes l'ordre de se contenter de tranches rouges. Le fondateur tenait à ce que l'on observât la pauvreté. Par la même occasion, le collège de l'Assomption se procura les autres livres liturgiques romains: missel, graduel, vespéral et paroissiens à l'usage des élèves. Le P. d'Alzon désirait encore le calendrier ou Ordo de Rome, avec les fêtes des saints propres au diocèse du Pape. Ses amis, les Pères polonais de la Résurrection, qui avaient une résidence à Rome, essayèrent de lui obtenir cette faveur. L'un d'eux lui communiquait, le 8 octobre 1846, le résultat en partie négatif de leurs premières démarches. L'autorisation de se servir du calendrier romain n'était accordée à une Congrégation qu'après qu'elle avait été approuvée par le Saint-Siège. Telle était la réponse, faite récemment encore aux religieux du vénérable Gaspard de Bufalo. Toutefois, à titre individuel, le P. d'Alzon et chacun de ses disciples pourraient bénéficier de cette permission. Malgré l'insuccès de ce sondage, la première demande fut maintenue.

Par son indult du 21 mai 1847, la Congrégation des Rites concéda à la Congrégation des prêtres de l'Assomption la double faveur du bréviaire et du calendrier romains. Le privilège était d'autant plus appréciable que l'Institut n'avait encore ni à Rome ni à Nîmes d'existence juridique et qu'il jouissait, de la part de l'évêque, d'une simple tolérance. Il y a plus. Au moment de signer ce document, le nouveau Pape Pie IX s'exprima sur le compte du fondateur de la manière la plus flatteuse. "Je connais ce digne prêtre, dit-il au prêtre référant. C'est de tout cœur que je lui accorde cette grâce. Faites-lui dire qu'il me trouvera toujours disposé à seconder ses pieux désirs et ses travaux. Qu'il demande et il recevra." Meilleur encouragement ne pouvait venir à celui qui était attaché de toutes les fibres de son cœur à la Chaire apostolique. Quant à l'éloge du Pape, il y a lieu de supposer qu'il était inspiré par les rapports du nonce de Paris, Mgr Fornari, et surtout par les confidences du cardinal Micara, alors préfet des Rites, qui n'avait pas oublié "son cher Emmanuel".

La réponse de Pie IX présageait d'autres faveurs, peut-être la reconnaissance par Rome de la Congrégation, si elle était sollicitée. Un impatient ou un impulsif en aurait profité. En communiquant aux religieuses de l'Assomption les paroles élogieuses du Pape, le P. d'Alzon se contenta d'ajouter: "Cet encouragement est bien bon; je crois, pourtant qu'il ne faut pas se presser." Il savait, selon une de ses images, que la plante reverdit d'autant plus au printemps qu'elle a enfoncé plus profondément ses racines dans la terre pendant la froide saison. Son œuvre était à peine semée; avant de germer et d'éclater en vigoureux bourgeons, il lui fallait traverser l'épreuve de l'hiver.

Une autre innovation liturgique fut introduite en même temps que le bréviaire romain. En causant entre elles des usages des anciens Ordres monastiques, les religieuses de l'Assomption admiraient surtout la récitation de Matines et de Laudes à minuit. Leur ferveur, dont elles ne cessaient de donner des preuves, obtint, à force d'instances, de leur Mère supérieure que l'office de nuit fût adopté. L'interruption du sommeil pouvait être nuisible à la santé des Sœurs vouées à l'enseignement, elle n'était pas, non plus, prévue dans la règle suivie jusqu'à ce jour. Toutes cependant passèrent par-dessus ces difficultés, à l'exception d'une seule, une ancienne, qui sut les mettre en relief et s'en prévaloir. Devant son opposition, l'essai fut abandonné; on ne conserva l'office de nuit que pour certaines solennités.

Ce qui se faisait à Paris était bien vite connu et parfois imité de Nîmes, comme les initiatives de Nîmes trouvaient rapidement un écho dans Paris. Le P. d'Alzon, consulté sur la mesure prise et sur ses intentions personnelles, ne cacha pas son admiration pour les Sœurs, tout en approuvant la cessation du lever de nuit. L'homme de devoir qu'il fut toujours comprenait la force de la résistance d'une seule Sœur qui s'appuyait sur la règle, et il s'inclinait devant elle.

La demande presque unanime de vos filles, mandait-il à la supérieure, le 17 mai 1846, me paraît quelque chose de très beau. Je crois aussi que vous avez bien fait, quand vous avez vu l'une d'entre vous faire une opposition sérieuse, d'arrêter votre essai. Il est très avantageux de faire désirer aux forts les actes de zèle auxquels ils veulent se livrer, et il est très nécessaire d'attendre les faibles, dont la ferveur souvent devient d'autant plus grande qu'on a usé de plus de condescendance envers eux. De fait, puisqu'au moment où les vœux ont été prononcés c'était avant l'usage de se lever la nuit, je trouve admirable ce respect de toute une communauté en face d'une opposition unique manifestée par une seule volonté. C'est là un des plus beaux titres de votre Congrégation que cette indépendance pour tout ce à quoi l'obéissance ne s'est pas engagée. A la vérité, si l'opposition durait longtemps et que la volonté de la communauté fût toujours la même, vous pourriez user de votre faculté de dispenser une Sœur de l'office, et tout s'arrangerait par ce moyen.

Il ajoutait qu'en approuvant pour elles l'office de nuit, il ne croyait pas pouvoir le proposer à ses religieux qui ne dormaient que six heures et étaient séparés de la chapelle par une cour. Mais les Frères auraient rougi de rester en arrière des Sœurs sur ce point comme sur les autres; ils réclamèrent donc le lever de nuit, à l'occasion de certaines fêtes. On commença cette année-là même, la veille de l'Assomption, et l'on continua toute l'octave. Les lettres de l'époque attestent la persistance de cet usage, à la Purification de la Sainte Vierge, à Pâques, à la fête du Saint Sacrement, etc. Certains même pensaient que l'on en abusait, comme Cardenne, le plus fervent de tous, qui, à la date du 30 juin 1847, consignait la remarque suivante dans son journal: "Je trouve qu'on pourrait aussi ne pas se lever si souvent à minuit; l'exactitude de nos exercices habituels en souffre trop." La mauvaise santé de Cardenne ne se prêtait guère à cette nouvelle rigueur; par ailleurs, il avait raison de le noter, la fin de cette mortification eût été manquée, si le règlement devait en souffrir le lendemain..

Usages monastiques et usages romains associés à la prière liturgique, tels sont les deux grands principes directeurs du P. d'Alzon en fait de prière publique, on pourrait ajouter, tels sont les principes de sa dévotion. On prononçait déjà chez lui le latin à la romaine. Dès le berceau de sa Congrégation, il fit de cet esprit sa caractéristique; il ne devait jamais s'en départir. En 1856, il repoussait l'union avec une jeune Congrégation française plutôt que de renoncer à l'office en chœur. Son principal grief contre les Jésuites, qu'il admirait et s'efforçait d'imiter, venait précisément de ce qu'ils n'avaient rien de monacal. Par ses études scientifiques, Dom Guéranger s'efforçait alors d'amener l'opinion à cette saine conception de la prière publique. Avant même de connaître ses travaux, le P. d'Alzon en avait appliqué les conclusions. Comme le philosophe antique, il avait prouvé le mouvement en marchant. On jugera, de son esprit et de sa piété

liturgiques par cet extrait d'une lettre du 20 septembre 1843, plus de deux ans avant qu'il inaugurât son noviciat.

Pour en revenir aux chapelles et au culte, je suis profondément convaincu que les temples magnifiques peuvent être nécessaires, mais que la grandeur du culte peut être considérablement augmentée par ce que l'homme y met, non de manifestation extérieure, mais de son action spirituelle. Je ne me fais pas bien comprendre. Voici un exemple. Rien n'est plus beau, comme effet de lumière, que les illuminations que les Jésuites font à Rome dans leurs églises. Eh bien! rien ne dit moins au cœur, à la foi. A côté de cela, mettez la cérémonie de la communion chez les Trappistes et vous aurez l'âme ravie. Je n'ai jamais entendu parler de la communion des Jésuites. Vous comprenez qu'il ne s'agit pas des sentiments intérieurs, mais du genre du culte. Les uns adorent Notre-Seigneur avec des bougies, les autres avec tout leur être. Certes, un Jésuite récitera l'Angélus dans sa chambre avec toute la dévotion possible; mais je n'ai jamais mieux compris les dernières paroles de l'Angélus: *Et Verbum caro factum est*, que dans une Chartreuse, à 2 heures du matin, lorsque tous les fronts rasés s'inclinaient vers la terre en répétant les paroles de l'évangéliste.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'aubes en dentelles et de broderies en or pour donner de la magnificence au culte extérieur. Pour moi, ma disposition naturelle me porte à aimer la richesse seulement dans les vases sacrés qui touchent le corps de Notre-Seigneur, et, si vous me permettez cette observation, j'ai été surpris de trouver chez vous des burettes, qui ne contiennent que du vin et de l'eau, en vermeil, et un tout petit ciboire, en argent.

Plus heureux que le P. Lacordaire, qui, par deux fois, se trouva seul, après avoir commencé avec les hommes en apparence les plus déterminés, le P. d'Alzon avait atteint la fin des vacances de 1846 avec cinq novices. D'autres postulants étaient venus s'adjoindre au groupe primitif. On remarquait le frère du P. Eugène Henri, jeune homme de vingt ans; l'abbé Blanchet, un tonsuré de Nîmes, qui le resta toute sa vie, sans savoir au juste ce qu'il désirait; un prêtre recommandé par les Jésuites, ancien novice de leur Société et qui professait en dernier lieu au collège de Vendôme; enfin, un Italien, du comté de Nice, recruté par l'abbé Gabriel. Un autre prêtre s'annonçait, et un séminariste de Montpellier, déjà sur les lieux, étudiait la situation. Cela portait à douze le nombre prévu des novices. En réalité, ils ne furent que dix, le fondateur compris: le prêtre attendu ne vint pas et le séminariste resta simple professeur. C'était tout de même beaucoup, on serait presque tenter de dire que c'était trop pour commencer, sans une maison de noviciat distincte du collège. On cite, il est vrai, un mot du P. d'Alzon qui remonterait à ce temps et qui a fait fortune: "A l'Assomption entre qui peut et sort qui veut", et l'on insiste sur ses exigences dans le choix des vocations. Le mot, s'il a été dit, n'est qu'un mot. De fait, si l'accès de l'Assomption n'était pas alors aussi aisé que celui d'un moulin, il était bien trop facile, ainsi que le P. d'Alzon le reconnut un peu plus tard. Pour des motifs louables, il voulait de nombreux disciples; les vocations lui venaient, il les accepta. Il les prépara à la retraite annuelle par un pèlerinage à Notre-Dame de Rochefort. La distance de 34 kilomètres qui sépare Nîmes de ce sanctuaire fut parcourue à pied, dans la nuit du 23 au 24 septembre. Peut-être lui-même, comme il le fit en d'autres occasions, gravit-il nu-pieds la montagne même du sanctuaire par le sentier abrupt et rocailleux qui conduisait au sommet.

Les exercices spirituels, de la retraite furent donnés, du 3 au 11 octobre 1846, à tous les maîtres du collège. Une instruction était réservée chaque jour aux religieux proprement dits, les autres s'adressaient à tous. Avant la clôture des exercices, mis en garde par les tâtonnements de quelques-uns, le fondateur se fit donner des hésitants et des nouveaux la promesse écrite de se laisser former à la vie religieuse. Certains, comme les abbés Henri et Blanchet, ne s'y résignèrent qu'à contre-cœur. En effet, à défaut de cette signature, il leur fallait se procurer un logement en ville pour conserver leur charge au collège, le directeur n'acceptant plus que des novices dans l'établissement. C'était un peu le *compelle intrare*, selon le mot plaisant de Germer-Durand. Bien que la promesse exigée ne fût pas un vœu, mais une simple résolution de

se soumettre aux exercices préparatoires du noviciat, la défiance à l'égard des signataires était incontestable et leur engagement à peu près inutile, car on ne peut guère compter sur la fidélité de soldats que l'on est contraint d'attacher.

Deux mois après la retraite, une lettre à la Mère Marie-Eugénie de Jésus passe dans une revue rapide à peu près tous les novices. De ces traits incisifs ressort, avec la physionomie morale des personnages, l'idée très nette que le fondateur se faisait déjà de chacun d'eux. L'Italien avait pris son vol ou ne tarderait pas à le prendre, d'autres recrues ne lui inspiraient qu'une confiance limitée.

Je ne me décourage certes pas, concluait-il, devant des éléments aussi peu satisfaisants, mais je ne suis pas sous le charme de l'enthousiasme. Mon Dieu! Je suis sûrement pour beaucoup dans toutes ces faiblesses, car une action plus soutenue de ma part eût remonté tout.

Sa santé, qui était mauvaise depuis la reprise des cours et qui le resta toute l'année 1847, ne lui permit pas de travailler, selon ses désirs, à leur formation religieuse. Vers la fin de novembre 1846, il avait dû passer une douzaine de jours à Lavagnac, et il en était revenu sans les forces qu'il retrouvait d'ordinaire auprès de sa mère et dans la solitude. Le Dr Gouraud, averti, attribuait le malaise persistant à la privation de sommeil et de nourriture. Ce n'était pas là l'unique ni la principale raison; elle était plutôt d'ordre moral. Les soucis le rongeaient à petit feu. Cette année-là, rien de désagréable ne lui fut épargné: embarras d'argent, désordres dans le collège, dissensions entre les maîtres et les dames qui s'étaient chargées bénévolement du côté matériel de la maison, scènes violentes et presque quotidiennes qu'il devait endurer en silence pour ne pas les envenimer, départ de ces dames et renouvellement du personnel qui s'occupait de la cuisine et de la lingerie, enfin plaintes incessantes d'une âme dirigée par lui qu'il n'arrivait ni à comprendre ni à apaiser, malgré son extrême condescendance et quel que fût le ton qu'il y mit. Sa vigoureuse constitution ployait à tous ces chocs et ne se relevait plus.

Au début de l'année 1847, il retourne à Lavagnac et s'y entretient longuement avec Cardenne de la maison de Nîmes et des religieux. Tous les deux conviennent que l'esprit de foi diminue déjà parmi les maîtres et avisent aux moyens de le ranimer. Ils exagéraient l'un et l'autre: l'esprit de foi était bien moins éteint que latent. Ce qui le prouve, c'est que, à ce moment-là, il réagissait avec énergie contre la tendance morbide à plaisanter de tout qu'un novice, par travers d'esprit où simple recherche de l'effet, communiquait peu à peu à une partie des professeurs. Quand le P. d'Alzon revint à Nîmes après seulement quatre jours d'absence, le scandale était à son comble. Il dut intervenir promptement et par une opération chirurgicale. S'il y perdit un novice bien doué et déjà prêtre, par contre, il ressentit la joie de voir les autres se resserrer autour de lui. Pour soutenir la bonne volonté, parfois défaillante, des sept qui restaient, une action énergique et continue eût été nécessaire; la maladie ne lui permit, et à de longs intervalles, que quelques actes de vigueur. Dévidons pour un moment l'écheveau des lettres, qui nous déroulent en même temps les mauvaises nouvelles de sa santé.

7 janvier 1847. Je croyais être débarrassé de mes crampes, mais hier, après m'être levé d'assez bonne heure, je fus obligé de me recoucher, et c'est ce qui m'empêcha de vous répondre.

1^{er} février 1847. Je crois que vous voulez des nouvelles de ma santé. Je vais assez bien, après un rhume très fort; mes crampes ont disparu. J'ignore si elles jugeront à propos de revenir.

14 mars 1847. Priez beaucoup, je suis sous le poids de grandes tristesses. Il me semble que j'en suis affaibli. Les crampes qui me forcent ou à me lever plus tard ou à me recoucher m'ennuient, à cause du mauvais exemple que cela donne. Puis, je n'ai pas autant de temps que je voudrais, et cela m'afflige. Je suis, après tout, assez soumis à ce que Dieu veut, mais j'entre parfois dans un désenchantement bien douloureux. Ce que je vous dis est uniquement pour vous faire voir tout au fond de mon être; car, après tout, je veux très fort tout cela.

16 avril 1847. Je suis pris d'un énorme rhume, qui m'a empêché de dire la messe depuis cinq ou six jours et me force à garder la chambre. C'est tout au plus si, hier et aujourd'hui, je suis descendu deux heures pour présider les examens trimestriels, mais je me trouvais trop fatigué pour y concourir autrement que par ma présence. Je ne vous donne ces détails que parce que je tiens à vous prouver que je ne suis pas coupable envers vous. J'ai augmenté mon rhume en allant dimanche soir à Alès.

23 avril 1847. Décidément, je suis coupable d'avoir une bronchite et condamné, par suite, à prendre le lait d'ânesse indéfiniment. On me fait les plus grandes menaces. Je ne sais ce qui en résultera. Cependant, j'espère bien, avec la grâce de Dieu, m'en tirer sans toutes les conséquences dont on m'effraye. Quoi qu'il en soit, on veut que je me soigne. On voudrait que je ne prêchasse plus. Le moyen! Cependant, remarquez qu'excepté le jour de Pâques, où j'ai passé dix minutes dans une chaire, je n'y suis pas monté de tout le Carême. On prétend que c'est le maigre que j'ai fait tout le temps qui en est cause. Quoi qu'il en soit, je suis un peu honteux de voir les avis que donne M. de Rancé, dans ses lettres aux gens qui lui demandent conseil. Sa réponse constante est que, si l'on s'écoute trop, on finit par n'être plus capable de rien, et je suis, dans le fond, de son avis, quoique je m'écoute beaucoup.

17 juin 1847. Voilà plusieurs jours que je veux vous écrire et j'en suis empêché par une vilaine fatigue d'estomac, qui ne me quitte pas beaucoup et contre laquelle je ne puis rien, à moins de prendre de grands verres d'eau en quantité. C'est le seul soulagement que j'ai trouvé jusqu'à présent...

20 juin 1847. Je ne vais pas très bien. L'irritation s'est portée sur les entrailles...

3 juillet 1847. Je suis souffrant, j'ai eu la fièvre, j'ai gardé le lit, il m'est venu des enflures par tout le corps.. Je fais gras aujourd'hui, veille de Saint-Pierre. Quelquefois, j'ai envie d'aller prendre des bains, comme les médecins me le conseillent, mais le temps manque...

8 juillet 1847. A peine vous ai-je écrit ma dernière lettre que je fus pris d'une nouvelle esquinancie, mais bien plus forte que la première. Dimanche, il fallut appliquer les sangsues; mon gosier était entièrement fermé. Comme je ne puis deviner la cause de cette rechute, j'ai fini par me rendre aux ordres de mon médecin qui veut que j'aie prendre les eaux. J'en suis vivement contrarié. J'aurais voulu partir aujourd'hui, mais j'ai eu peur de ne pas me trouver les forces suffisantes. Je partirai dimanche. Vous voudrez bien m'adresser vos lettres aux Eaux-Bonnes.

Trois jours après, il se rendait à cette station thermale des Pyrénées. Le séjour d'un mois qu'il y fit n'amena pas d'amélioration visible dans son état général; elle était réelle toutefois, quoiqu'il n'en ait éprouvé les effets qu'au bout de quelques semaines. Il y vécut presque toujours en chambre ou dans la solitude, préparant son rapport annuel sur le collège, tenant sa maison en haleine par des lettres incessantes, se reposant enfin dans de longues causeries avec l'abbé de Salinis sur la réforme de l'enseignement.

La seconde moitié du mois d'août fut passée à Nîmes, au milieu de ses maîtres, tout le mois de septembre à Lavagnac auprès de ses parents, ou chez les Dominicains de Chalais, et, cette fois, sans être à l'abri des surprises, la santé lui revint. Mais aussi il avait négligé son programme; car il aurait dû consacrer la période des vacances à la formation religieuse plus vigilante de ses novices. A la fin de janvier 1848, d'après Cardenne, la Congrégation comptait deux hommes qui comprenaient, tout en étant lâches et inconstants; un supérieur très affairé; deux Frères bien humbles et bien disposés, mais peu éclairés; enfin, trois autres qui avaient des idées toutes différentes. En dépit de tout, l'œuvre marchait et l'esprit se formait.

Il y avait tout de même, dans cette association de huit hommes, un énorme poids mort qui gênait la marche de l'ensemble, empêchait la circulation et le renouvellement de la vie. Quand l'heure fut venue, d'une main virile le fondateur retrancha les branches inutiles et renvoya les Fr. Cusse, Blanchet et Isidore Henri; le P. Eugène Henri, toujours indécis, s'était détaché de lui-même. A l'automne de 1848, la Congrégation n'avait plus que trois novices sincèrement attachés à l'œuvre et prêts à tous les sacrifices: le P. Paul Tissot, les FFr. Victor Cardenne et Hippolyte Saugrain. Tel était le résultat net d'une seconde expérience. Les vocations n'étaient jamais venues à flots, on les avait pourtant reçues en assez grande abondance; désormais, il ne faudrait plus les admettre que goutte à goutte.

CHAPITRE XXI

Règles et esprit du nouvel Institut (1845-1850)

Raisons du petit nombre de vocations. - Hésitations de l'évêque et sévérités de la règle primitive. - Règlement des premiers religieux. - Leurs austérités. - Zèle du fondateur dans la formation de ses compagnons. - Objet et caractère des conférences spirituelles. - Esprit laïque et esprit ecclésiastique, leurs vertus et leurs défauts respectifs. - Comment l'un et l'autre contribueront à la réforme de la société. - Mission des Tertiaires assumptionistes.

A quoi attribuer l'échec éprouvé dans le recrutement et dans la conservation des vocations, échec qui, pour être partiel, n'en était pas moins indéniable et amenait le fondateur à de sérieuses réflexions sur l'avenir de son Institut? En trois ans, une douzaine de prêtres et de laïques avaient tenté, sous sa direction, un essai de la vie religieuse; trois en tout l'avaient compris et s'étaient décidés à unir leur sort au sien. Une vingtaine ou une trentaine d'autres, informations prises à Paris ou à Nîmes, n'avaient même pas eu le courage de subir cette épreuve. On a beau discuter sur la valeur des instruments qui appliqueront les idées d'un initiateur, tout le monde doit convenir que ces instruments sont nécessaires et que, sans soldats pour exécuter leurs plans de campagne, César et Napoléon seraient restés inconnus. De bonne heure, le P. d'Alzon se rendit compte de la pénurie des vocations, de bonne heure aussi il discerna les causes qui amenèrent tant de désertions.

Aucune formation religieuse n'était possible en l'absence de lieux réguliers, qui auraient tenu les novices à l'écart des autres maîtres du collège. Or, la place était si mesurée dans l'établissement de l'Assomption que certaines chambres abritaient deux novices à la fois, au détriment du silence, du travail et parfois de la charité. La construction ou l'aménagement d'une maison distincte aurait permis les séparations utiles. Quelques mois de noviciat faits dans ces conditions auraient plus servi à l'étude et à la pratique des formes monastiques que plusieurs années d'épreuves subies au contact de professeurs et de surveillants, même, ecclésiastiques, que la vie religieuse n'intéressait pas. Sans aucun doute, c'était là la vraie solution. Le fondateur en conçut plus d'une fois le projet et il l'aurait réalisé, s'il avait disposé d'un bon sous-directeur pour le suppléer ou d'un maître des novices pour former les recrues.

Il les avait, semble-t-il, sous la main dès l'automne de 1845, s'il avait su insister auprès d'eux pour se les attacher définitivement. Deux amis de jeunesse, hommes consciencieux, instruits, d'un dévouement absolu à l'Eglise et à lui-même, du Lac et Boussinet, cherchaient encore leur voie. La vicomtesse d'Alzon, qui connaissait bien le dernier, avait même pressé son fils de le prendre avec lui à cause de la sûreté de ses conseils. L'extrême délicatesse du P. d'Alzon ne lui permit aucune démarche dans ce sens. Il n'osa transmettre ses désirs à son cher du Lac, novice Bénédictin, à qui la déconfiture financière de Dom Pitra venait de rendre la liberté; il se priva volontairement de la collaboration de l'abbé Boussinet, en l'offrant comme préfet des clercs à l'abbé Gratry, directeur du collège Stanislas à Paris. L'occasion manquée ne se représenta plus. Du Lac défendrait la cause catholique, aux côtés de Louis Veillot, dans le journal *l'Univers*; l'abbé Boussinet, devenu Dom Roch, devait mourir prieur de la Grande-Chartreuse.

A défaut de maison séparée, le noviciat aurait pu s'établir dans une partie de l'établissement que l'on aurait réservée aux seuls religieux. Cette solution intermédiaire

et plus facile fut également envisagée. Le manque de ressources, surtout l'incertitude de rester à Nîmes, empêchèrent tout agrandissement, et, par le fait même, toute constitution de noviciat.

Les novices n'avaient même pas l'avantage de porter un habit religieux qui leur servit de sauvegarde et de signe distinctif. Les laïques ressentiaient beaucoup cette privation. Elle détourna certains postulants de se présenter; elle en découragea d'autres, après quelque temps d'essai, car il leur semblait que, sans habit ecclésiastique, on n'avait jamais commencé. Sur ce point, le fondateur n'arrivait pas à prendre de décision. Il hésitait entre plusieurs formes de costumes religieux; il craignait surtout les remontrances de Mgr Cart, qui, n'ayant rien autorisé, aurait pu demander de quel évêque relevaient ces laïques revêtus ainsi d'un habit ecclésiastique. La question ne fut tranchée que le 25 décembre 1851, lorsque l'évêque permit la profession perpétuelle des premiers religieux. On avait attendu six ans, et les vocations du début étaient parties pour ne plus revenir.

La sévérité de la règle primitive, ou, tout au moins, du règlement, n'a-t-elle pas contribué aussi à l'éloignement de plusieurs postulants et novices? Est-ce qu'en se tenant dans des régions moyennes, le P. d'Alzon n'aurait pas favorisé le vol d'un plus grand nombre d'âmes qui n'osaient pas se risquer si haut ou qui, pour l'avoir essayé, s'abattirent sur le sol? Ce reproche, qui lui fut fait, doit être examiné de près, d'autant plus que le fondateur prétendait s'adresser à des santés ordinaires et n'imposer que des mortifications à la portée de tous. L'un de ceux qui le quittèrent, l'abbé Pradel, lui écrivait au moment de partir: "Peut-être qu'une manière de vivre moins austère que celle qu'on doit suivre dans une maison comme la vôtre s'alliera mieux aux faiblesses de mon caractère." Aux yeux de l'abbé Pradel, sa séparation revêtait ainsi un caractère élogieux pour lui-même. Il y avait là une excuse flatteuse, rien de plus; ce prêtre novice fut renvoyé pour son mauvais esprit, devant lequel rien ne trouvait grâce, tandis que sa régularité et même sa mortification ne donnaient lieu qu'à des éloges. A une remarque analogue venant, cette fois, de la Mère Marie-Eugénie de Jésus, le P. d'Alzon répondait avec humour le 6 mars 1847:

C'est un peu pour moi que vous dites que les Dominicains ne couchent pas sur la paille, ne jeûnent pas le vendredi et n'ont pas le grand office. Voilà qui me paraît charmant! Comme si c'était moi qui vous eusse imposé la paille et l'office! Et si vous vous l'êtes imposé, pourquoi ne nous l'imposerions-nous pas?

La réponse paraît sans réplique. Déjà saint Augustin s'entraînait par la même réflexion à l'imitation des pauvres femmes, qui avaient surmonté la faiblesse de leur nature pour se donner à Dieu: *Non potero quod isti et istae?* L'examen du règlement suivi par les novices de Nîmes nous aidera à comprendre en quoi le reproche de sévérité était fondé et en quoi il ne l'était pas.

L'office en chœur était récité chaque jour à la chapelle, malgré le petit nombre de religieux. On se levait la nuit à l'occasion de quelques solennités liturgiques, pour dire Matines et Laudes, et, une fois par mois, pour l'adoration du Très Saint Sacrement. Le lever avait lieu d'ordinaire à 4 h. 1/2; le coucher était sonné après 10 heures en 1846 et 1847, un peu plus tôt les années suivantes. "Nos Frères, disait le P. d'Alzon le 17 mai 1846, s'exerçant à ne dormir que six heures, il me paraît peu utile de leur faire interrompre un sommeil si court." Le lever était suivi de la récitation de Prime, de la méditation et de la messe de communauté; les Petites-Heures se disaient à 11 h. 1/2, Vêpres et Complies à 2 h. 1/2 ou le soir, Matines et Laudes avant souper ou après la récréation du soir, selon les années. Le reste de la journée était employé aux classes ou à la: surveillance, aux études particulières, en déduisant le temps requis pour une seconde méditation, le soir, et pour la visite au Saint Sacrement.

Les religieux prenaient leurs repas dans un réfectoire séparé; la lecture était faite, ainsi que les pénitences extérieures en usage dans les couvents. Les récréations duraient une heure au plus après dîner, beaucoup moins le soir. Les jeudis et dimanches d'été, on avait une promenade, le soir. Mais il en était de ces sorties comme des récréations: les surveillants, retenus ailleurs, n'y paraissaient pas, et ils comprenaient alors une bonne moitié des novices.

On jeûnait le mercredi et le vendredi de chaque semaine, on observait les deux jours d'abstinence qui étaient prescrits dans le diocèse. Les autres jeûnes et abstinences que commandait l'Eglise, au Carême, à l'Avent, aux Quatre-Temps, la veille de certaines fêtes, n'étaient pas, bien entendu, négligés. Voici, d'après le P. d'Alzon, comment les religieux pratiquèrent le Carême de 1847.

Vous avez tort de croire que nous faisons beaucoup d'austérités; cela nous serait impossible. Sept à huit des nôtres ont demandé à faire maigre [tout le Carême]; trois ou quatre ont été obligés de faire gras. Mais il y a réellement trop d'ouvrage parmi nous pour qu'on puisse exiger des choses extraordinaires. Un seul couche sur les planches, et encore ne le lui ai-je permis que parce que j'ai vu qu'il était l'un des moins chargés.

Quant aux macérations corporelles, la discipline se prenait deux fois par semaine. Le P. d'Alzon, qui amena tant de personnes du monde et même des collégiens à cette pratique, n'eut garde de la négliger pour ses religieux. Les autres instruments de pénitence étaient laissés à la ferveur de chacun, dans les limites qu'autoriserait l'obéissance.

Somme toute, la règle était assez sévère, et l'insuffisance de sommeil constituait une mortification fort pénible. Là-dessus, le fondateur fut toujours porté à trop demander. Lui qui ajoutait encore, pour son compte personnel, aux exigences de la règle, ne comprit jamais bien que si, la nuit, la nature n'a pas le repos nécessaire, elle se dédommage pendant le jour. Les âmes fortes comme la sienne ne cèdent pas à ces faiblesses, mais c'est leur corps qui succombe alors sous les excès. Il n'échappa point à cette loi universelle. En dehors des peines morales qui le frappèrent si rudement en 1846 et 1847, ses privations exagérées de sommeil contribuèrent, pour leur part, à le réduire à ce long état d'impuissance que nous avons constaté. Que n'avait-il mis à profit les prudents conseils que son ami, le Dr Gouraud, lui envoyait au début de cette crise de santé!

Ménagez votre santé, mon cher ami, lui écrivait celui-ci le 10 octobre 1846. Je crains que vous ne soyez pas sage de ce côté et que vous ne poussiez à l'extrême la rigueur vis-à-vis de vous-même et vis-à-vis de quelques personnes. Dieu a fait le boire et le manger, le travail et le repos, la veille et le sommeil, et ce n'est point impunément que l'on essaye de défaire ce qu'il a fait. On n'a pas le droit de demander à Dieu une vie surnaturelle. Un Ordre actif comme le votre doit tirer ses forces pour le travail de la bonne distribution des choses naturelles plutôt que de l'*excès* de la bonne volonté qui produit la fatigue. Je ne veux pas pousser mon sermon plus loin aujourd'hui, mais je désire que vous réfléchissiez sérieusement à ceci, parce que j'ai peur que vous ne soyez dans le faux sur ce point, et en particulier sur le sommeil.

Sont-ce là tous les motifs qui retinrent loin de lui les vocations hésitantes, ou qui éloignèrent celles qui s'étaient courbées sous son autorité? D'autres reproches apparaissent çà et là dans des lettres ou dans des confidences, en particulier dans la correspondance de la Mère Marie-Eugénie de Jésus, à qui, de son consentement, les religieux s'adressaient et qui lui renvoyait leurs plaintes par ricochet. On trouvait qu'il se dépensait trop au dehors, qu'il multipliait ses prédications, qu'il ne mangeait pas assez, qu'il prenait sur lui l'ouvrage de tout le collège, enfin qu'il usait d'une trop grande réserve à l'égard de ses collaborateurs.

Passons vite sur la question de nourriture; le régime du collège suffisait largement à tous les appétits, et, jamais le P. d'Alzon ne prétendit imposer sa frugalité à qui que ce fût. Il en est de même de son activité, que d'aucuns jugeaient excessive. Chose étonnante, pendant les deux premières années de noviciat, il ne fonda point d'œuvre

nouvelle, se contentant de maintenir, rarement de développer celles qui existaient. Il ne quitta presque pas le collège, Sauf les absences de courte durée nécessitées par sa maladie, à part quelques installations de doyens. que son évêque réclama de lui, il ne se rendit qu'une fois à Paris, et il le fit beaucoup plus à la demande des religieuses de l'Assomption que du curé de Notre-Dame des Victoires, chez qui il prêcha le Carême. On exige moins de stabilité de la part d'un Bénédictin, qui en a pourtant fait le vœu. La station parisienne fut aussi sa seule prédication extraordinaire, avec un mois de Marie qu'il ne put refuser à son ami Goubier. Tous ses autres sermons furent donnés à ses élèves ou à ses religieux. Comme il le faisait remarquer dans une lettre, en onze mois, il ne monta que trois fois en chaire. A aucune autre époque de sa vie il ne se consacra autant à son œuvre, à l'exclusion, de toute autre. Il semblerait que, pour satisfaire les personnes qui l'accusaient d'être impulsif et trop entreprenant, il aurait dû, de temps à autre, abandonner les œuvres qu'il soutenait et en créer de nouvelles, celles surtout que lui proposaient les gens qui lui reprochaient de trop fonder.

Il est vrai qu'il absorba parfois l'activité de tel ou tel de ses collaborateurs. Mais le moyen d'agir autrement? Sa position ressemblait à celle d'un chef de gouvernement, qui, pour réorganiser les services d'un ministère, doit se substituer à tel ou tel de ses associés, inférieur à une vue d'ensemble ou écrasé par une tâche imprévue. Or, par suite de diverses circonstances, ce furent à peu près tous les services du collège qu'il dut alors reconstituer. Sa lettre du 29 juillet 1847 le dit fort bien, en agissant de la sorte, il ne manquait pas de prudence, ce surcroît de travail lui était imposé par ceux qui manquaient d'esprit surnaturel. Une œuvre commune ne se soutient que par un esprit commun, et quelques-uns de ses maîtres n'en avaient cure, refusant de faire à leurs idées le plus léger sacrifice. Devant ces dérobades, occupé et soucieux, le supérieur suppléait à tout et à tous. Instruit des vrais sentiments de chacun, il gardait à l'égard de quelques-uns une certaine réserve, dont Cardenne, qui en ignorait le motif, s'offensait maladroitement dans son journal ou dans ses lettres à la supérieure.

Ce dont nous avons, au contraire, le droit de nous étonner, c'est de l'assiduité et de la persévérance que mit le fondateur dans la formation de ses premiers compagnons. Tout en cherchant à les pénétrer d'un esprit unique, à diriger leurs tendances intellectuelles et morales vers la fin de l'œuvre, il s'appliquait à laisser à chacun son individualité et sa spontanéité, sans étouffer ni amoindrir ses dispositions naturelles et surnaturelles. De même, il communiquait à chaque membre la science et l'expérience des vertus et des usages qui constituent la vie religieuse, insistant sur les pratiques et l'esprit particulier qui formeraient le caractère distinctif de, la nouvelle fondation. Il le fit en édictant des règles, en réunissant beaucoup de chapitres, qui sont en quelque sorte la règle vivante, commentée au jour le jour.

Durant les dix premières années de son existence, la Congrégation n'eut pas de Constitutions, ce qui ne veut pas dire qu'elle fut dépourvue de règles. Mais un corps de règles n'est pas l'affaire d'un jour. Plus les règles sont étudiées et vécues, plus elles ont de chances de durée. Que de points sur lesquels on n'imité personne! Que de pratiques, excellentes en soi, se révèlent, à l'usage, incompatibles avec le but poursuivi, avec les santés, avec telle ou telle contingence! Raison de plus de ne pas trop se hâter. A Mgr Cart, qui lui demandait le texte de ses règles, le P. d'Alzon répondait le 12 juillet 1846:

Je me suis attaché à la règle de saint Augustin, mais pour les dispositions particulières, je ne prends encore que des notes. J'étudie, autant que j'en ai le temps, les Constitutions des Ordres religieux, et puis, je les combine avec les faits que me fournit l'expérience... Je consulte, en général, pour tout ce que j'établis, et je n'adopte rien qui n'ait eu l'approbation unanime, de façon qu'ensuite je sois en droit de tenir ferme, quand une fois la chose a été approuvée.

Des chapitres quotidiens servaient à fixer les règles de l'Institut. Quand il prévoyait que, pendant le jour, le temps lui manquerait, le P. d'Alzon y suppléait le

matin, après la récitation de Prime par une allocution spirituelle. Le chapitre des coupes, distinct du précédent, avait lieu chaque semaine, le vendredi soir ou le lendemain. De cette réunion, destinée aux seuls novices de la Congrégation, nous ne savons qu'une chose, c'est qu'elle était tenue régulièrement.

En plus de ces chapitres, chaque dimanche soir, il y en avait un troisième, auquel assistaient tous les membres de la Congrégation et du Tiers-Ordre, soit en tout une quinzaine de personnes. Cette réunion tenait à la fois du chapitre des coupes et de la conférence spirituelle. Les Tertiaires s'y accusaient de leurs manquements extérieurs, puis le fondateur parlait, d'ordinaire sur un sujet relatif au but de l'Assomption ou à son esprit. Monnier, qui était secrétaire, rédigeait le procès-verbal de la réunion, insistant avec raison sur l'instruction du directeur. Lorsqu'il était contraint de s'absenter, le P. d'Alzon envoyait une lettre, de sorte que sa pensée, manifestée de vive voix ou par écrit, demeurait le vrai lien de la Société.

Avant tout, le P. d'Alzon plaçait son monde sur le terrain surnaturel. Aux laïques universitaires il prêchait tantôt la mortification, tantôt la présence de Dieu et les moyens pratiques d'y être fidèles. Ces conseils d'un caractère général conviennent à tous les chrétiens, d'autres se rapportaient à eux spécialement. Ainsi plusieurs conférences mettent en évidence la supériorité des auteurs chrétiens sur les classiques païens, tout empreints d'un grossier sensualisme. Sujet grave entre tous qui commençait à passionner les milieux catholiques et que nous aurons l'occasion d'étudier. D'autres conférences cherchent à préciser le rôle qui incombe à l'élément ecclésiastique et à l'élément laïque dans l'éducation et l'enseignement. Comme l'Assomption de Nîmes comprenait à la fois des ecclésiastiques et des laïques, il y a lieu de noter au passage quelques vues du P. d'Alzon, qui espérait de la collaboration des laïques un secours que l'on ne saurait surestimer. Les uns et les autres avaient à poursuivre un but commun, la régénération des âmes par l'éducation et l'enseignement, entendus dans un sens assez large, car il s'agissait de pénétrer toute la société. Dès lors, comment faire accepter le prêtre de gens qui s'en défiaient, sans discréditer l'action du laïque travaillant à ses côtés et sous sa direction légitime? Comment ne pas compromettre la liberté d'action, dans laquelle les uns et les autres ont besoin de se mouvoir, tout en gardant l'ordre et l'entente nécessaires à une même famille et à une Association, dont l'union doit faire la force? Tel était le thème que le P. d'Alzon développa au cours de quatre conférences, dont la sèche analyse du secrétaire permet de suivre l'enchaînement.

Après avoir retracé à vol d'oiseau l'histoire de la vie religieuse dans l'Eglise, le conférencier montre que si, selon les époques, l'élément sacerdotal l'a emporté, parmi les religieux, sur l'élément laïque ou réciproquement, les deux éléments ont toujours subsisté l'un à côté de l'autre. Les anachorètes et les cénobites des premiers siècles, qui luttèrent par leur vie mortifiée contre le débordement des mœurs, étaient surtout laïques; comme le sont aujourd'hui les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle et les autres Frères voués à l'enseignement des classes populaires. Or, au XIX^e siècle, la société incline de plus en plus vers le sensualisme qui souillait les contemporains des premiers moines, et vers l'incrédulité qui obscurcissait à des degrés divers l'intelligence des païens instruits. Par ailleurs, l'autorité du prêtre a perdu de son prestige. En France notamment, l'ignorance, les calomnies, les préjugés l'ont singulièrement affaibli. Dans cet état de choses, comment une Association qui vise à l'éducation des classes aisées devra-t-elle se poser et dans quelles conditions pourra-t-elle s'établir?

La conception que s'était faite de la vie religieuse saint Jean-Baptiste de la Salle serait-elle la seule réalisable? Faudrait-il appeler à l'œuvre des laïques uniquement? Non, car les classes élevées de la société ne redoutent pas l'influence du prêtre pour elles-mêmes, mais pour le peuple; pour leur part elles s'en croient tout à fait affranchies.

Il faut donc unir l'élément laïque et l'élément ecclésiastique, l'un pour dissiper les préventions qui s'élèvent contre l'enseignement du prêtre, l'autre pour préparer une fusion tristement interrompue.

La soutane et la sacristie importunent et causent de la frayeur. L'enseignement des laïcs, à l'abri de ces méfiances peureuses et ignorantes, est au contraire accepté de tous. On se fera recevoir en le conservant à côté de l'enseignement ecclésiastique, qui restera avec son caractère plus religieux. A ce titre, l'enseignement laïque autorisera l'enseignement ecclésiastique et lui maintiendra un droit devenu incontestable par sa légitimité.

Le conférencier se demandait ensuite s'il y avait opposition entre l'esprit laïque et l'esprit ecclésiastique. Assurément, remarquait-il, il ne devrait pas y en avoir. Tous, en tant que chrétiens, nous ne faisons qu'un; nous sommes un même corps, puisque nous participons au même pain eucharistique. Sans doute, les ministères sont divers, mais ils n'établissent point des oppositions. Si l'esprit ecclésiastique est de soi plus haut et plus sublime, si le prêtre peut et doit offrir un plus parfait modèle de sainteté et de dévouement, les grâces spirituelles n'abondent-elles pas souvent dans le laïque, qui peut aspirer à la perfection du prêtre, comme individu, et même la dépasser? Saint Louis et tant d'autres en sont d'illustres exemples.

A s'arrêter aux aptitudes particulières, les grâces que Dieu verse dans le cœur du prêtre lui donnent pour l'éducation des âmes, plus d'action et de puissance. Mais doit-on en conclure que le prêtre seul peut agir sur les âmes? Ce serait affirmer une conséquence illégitime. Là encore, il y a union de fonctions, comme dans l'enseignement proprement dit, où il serait excessif de n'admettre que le laïque, lui réservant ainsi ce qui est profane pour abandonner au prêtre tout ce qui est sacré.

Les oppositions véritables ne sont pas là; elles résident dans les défauts particuliers à l'un et à l'autre esprit. Dans l'esprit ecclésiastique, on remarque une certaine tendance à la domination, à l'isolement et à l'ignorance; dans l'esprit laïque, les abus de l'ignorance et de l'indépendance. Examinons ces défauts un peu dans le détail.

Le sentiment même de la hauteur et de la sublimité de son ministère pousse le prêtre à l'esprit de domination. L'homme s'exalte en lui, à la vue de la puissance dont il est revêtu par Jésus-Christ. Il se plaît à exercer ce pouvoir, il incline à s'approprier ce qui n'est que d'emprunt chez lui et à croire qu'il peut en faire un usage humain. Il veut attirer à lui, concentrer et absorber en lui ce qui peut paraître légitimement au-dessous de lui et dépendant. C'est là, quelquefois, sans faire d'application particulière, tout le nœud des luttes entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle. L'une et l'autre sont humainement entraînées à l'envahissement.

De plus, en raison de son ministère, le prêtre exerce une fonction sociale, par laquelle il a des communications avec tous. Ces relations légitimes et nécessaires, il a parfois cessé d'en envisager le devoir, il les a considérées comme un droit absolu. De là, des résistances, des luttes, des froissements déplorables qui ont abouti à l'isolement de nos jours. Isolement avantageux dans un sens, puisqu'il a dégagé le sacerdoce de l'influence des vices sociaux; mais dans un autre sens isolement funeste et regrettable, car il a placé le clergé en dehors de la société, de sorte que le prêtre a fini par en ignorer les exigences, lui devenant de plus en plus étranger.

Il en est résulté une déplorable impuissance. La parole du prêtre est devenue une parole morte. Comment pourrait-il attirer à lui la société, alors qu'il ne la connaît plus? Il vient résoudre des objections périmées, il réfute des erreurs oubliées et qui sont remplacées par d'autres. En somme, il frappe dans le vide. A ceux qui soulèvent les difficultés des sciences il oppose la science théologique, car il n'a pas abordé l'étude de ces sciences qui combattent contre lui et dont il aurait pu se faire de puissants

auxiliaires. Il reste dans le mysticisme, alors qu'on lui demande des faits, de l'histoire, des démonstrations, des raisonnements. Il n'a plus la foule; il a gardé seulement un auditoire de dévotes.

Ce mal est réparable. Il s'agit de résister à ces tendances pernicieuses d'orgueil, d'isolement, d'ignorance. Il n'est plus question de dominer. Il faut s'abaisser volontairement, se faire laïque en un certain sens, ménager un ralliement, une fusion. Il faut étudier, non plus à un point de vue mort, mais vivant, se familiariser avec les objections modernes, se faire au langage actuel, aux idées courantes.

Orgueil, isolement, ignorance chez le prêtre; indépendance, révolte chez le laïque. Le laïque veut tout séculariser. Autant l'esprit sacerdotal incline vers la concentration, autant l'esprit laïque penche vers la dissolution de toute unité. De là, la ruine du principe d'autorité et une anarchie inévitable. Si l'esprit ecclésiastique s'est retiré de l'humanité ou du moins s'y est peu associé, l'esprit laïque ne s'est pas associé du tout à la société chrétienne. Il en est résulté des absurdités et des bévues incroyables, et l'on a vu des intelligences d'élite rompre avec l'Eglise, faute d'avoir étudié leur catéchisme.

Toutefois, avec ses éléments de mort, l'esprit laïque renferme aussi des éléments de vie. Il y a grand profit à retirer de l'ardeur qui l'excite aux recherches, de la curiosité qui lui fait poursuivre la solution de tous les problèmes et le sollicite à descendre jusque dans les dernières profondeurs de la science. Pourquoi ne pas transformer cette curiosité mauvaise et ennemie en curiosité salutaire et dévouée? Pourquoi, en l'éclairant par la foi, ne pas l'employer à l'étude de la religion, des sciences, des lettres et des arts, en vue de défendre le christianisme et de soutenir la vérité?

Les oppositions inhérentes aux défauts particuliers de l'un et l'autre esprit cesseront donc aussitôt qu'ils se tempéreront dans un contact journalier. C'est le but de l'Association assumptioniste. Un Ordre veut de l'unité et l'unité est le fruit de l'obéissance. L'esprit de domination, chez le prêtre, d'indépendance et de révolte, chez le laïque, disparaît dès lors qu'il est contre-balancé par l'esprit d'obéissance. On obéit chrétiennement dans la liberté et la franchise. Tout est rallié dans une paisible harmonie.

Disons ici que personne ne contestait les avantages mutuels que pouvaient retirer l'esprit ecclésiastique et l'esprit laïque de leur rapprochement. En fait, malgré des frictions inévitables, la maison de Nîmes en bénéficiait depuis sa fondation. Une objection se présentait pourtant sur les lèvres de ces universitaires et de ces professeurs chrétiens qui constituaient tout le Tiers-Ordre. On revendiquait comme principal avantage de l'esprit laïque l'aptitude à l'investigation, qui est un principe de science. N'était-il pas à craindre qu'en avançant dans les idées religieuses, en s'unissant davantage au prêtre, le laïque ne perdît le sens critique sous l'influence prédominante de l'esprit d'autorité? Le P. d'Alzon consacra toute une conférence à résoudre la difficulté.

Il reconnut d'abord que la critique, indifférente de sa nature, puisqu'elle est la recherche de la vérité, devient aisément en fait chrétienne ou incrédule; en somme, il reconnut l'existence d'un doute orgueilleux et d'un doute humble. Le laïque avait à dépouiller sa curiosité scientifique de ce qu'elle pouvait contenir d'incrédule, afin de retourner contre le monde une arme qu'il avait employée jusque-là contre l'Eglise. L'esprit critique demeurerait, sauf le mal qui y était attaché, c'est-à-dire qu'il ne s'exercerait pas en matière religieuse, sans les précautions et l'observation des règles que l'Eglise a prescrites.

Ce n'est pas, poursuivait l'opposant, une simple épuration que l'esprit religieux fait subir au doute légitime: par la contrainte qu'il lui impose, il lui enlève son énergie et le détruit en quelque sorte. A cette instance, le P. d'Alzon se contentait d'opposer l'histoire: les travaux de saint Thomas d'Aquin, des Jésuites et des Bénédictins, qui font autorité parmi les philosophes et les savants. Au moyen âge, la science, d'un caractère avant tout

philosophique, fut détenue par les ecclésiastiques qui ont laissé des travaux remarquables. Depuis la Renaissance, son champ d'action s'est élargi, ses méthodes perfectionnées. Mais si la science des gens d'Eglise a été si puissante jadis, sans le stimulant de la rivalité laïque, que ne fera-t-elle pas aujourd'hui avec la concurrence?

Après tout, concluait le P. d'Alzon, l'objection se ramène à cette demande: le rapprochement entre l'esprit laïque et l'esprit ecclésiastique est-il impossible? Non assurément, quoiqu'il importe de bien déterminer le milieu où peut s'opérer la conciliation.. La vérité doit être défendue aujourd'hui par la science; c'est sur ce terrain que se placent les intelligences d'élite du catholicisme. La critique et la discussion sont admises de fait, au moins pour certaines vérités. Le catholicisme engage donc la lutte contre le monde dans l'esprit même du monde. Acceptons cette position. Notre Association nous donnera les moyens de nous y maintenir avec avantage, en nous conduisant à une foi plus forte par une science plus étendue. Des deux côtés, une concession sera faite: l'esprit ecclésiastique cédera quelque chose du principe d'autorité, l'esprit laïque abandonnera une part de son indépendance. Ils ne s'isolent plus, ils se rapprocheront dans un centre commun, l'Association religieuse.

Ces considérations élevées, en même temps qu'elles donnent une idée du ton qui dominait dans ces conférences, exposent les préoccupations de la société d'alors et les visées de l'Institut naissant; préoccupations et visées qui ne sont pas tout à fait celles de nos jours. Les classes aisées sont devenues plus religieuses, grâce à l'éducation chrétienne qu'elles ont reçue dans les collèges et les pensionnats catholiques, tout au contraire de la classe populaire qui a perdu la foi dans les écoles de l'Etat. Vers la fin du règne de Louis-Philippe, la situation était renversée. Aussi, sans négliger le peuple, qui était bon dans l'ensemble et qu'il comptait atteindre par les œuvres sociales, le P. d'Alzon s'adressait alors de préférence à la classe supérieure. La pieuse Association, qu'il appelait Tiers-Ordre, ne groupait qu'un personnel d'élite, fort restreint et qui, dans sa pensée, ne devait ouvrir ses rangs qu'avec discrétion. C'est ce qui la distinguait des vrais Tiers-Ordres, que fondèrent les réguliers du moyen âge et qui acceptent tout le monde, sans distinction de fortune ni d'éducation.

Il en fut de même de la branche féminine de son Association, qu'il créa au mois d'août 1846 et qui se composa tout d'abord de six personnes de la société, trois dames et trois demoiselles. Elles représentaient les cadres de la prière et de l'action catholiques. Elles se réunissaient au nouvel établissement du Refuge, dans la rue des Fours-à-Chaux, où tous les quinze jours, le lundi soir, le Père leur adressait la parole. De plus, chaque semaine, elles passaient un après-midi dans le salon de l'une d'elles à travailler pour les pauvres. L'évêque entouré de sa bienveillance cette Association dont il ne connaissait pas la cheville ouvrière et qui manifesta son existence par une entreprise nouvelle. Il y avait alors à Nîmes une œuvre dite la Providence qui s'intéressait au sort des orphelines, bien qu'elle n'admît ni les enfants au-dessous de huit ans ni les illégitimes ou les infirmes. On voulut combler cette lacune. A la demande de deux de ses pénitentes, le P. d'Alzon fit recueillir d'abord sept petites filles qu'on logea pauvrement, au rez-de-chaussée d'une maison située derrière la rue Guizot; elles étaient surtout nourries avec la desserte du collège de l'Assomption. L'œuvre fut inaugurée le 25 mars 1847 par Mgr Cart, qui voulut dire la messe et bénir les enfants dans sa chapelle. Le nombre des orphelines augmentant, on prit un local, rue Flamande, en 1848, et c'est là que, durant trois ans, le P. d'Alzon aida de ses conseils et de son argent au progrès de l'orphelinat, appelé plus tard Saint-Joseph. En effet, l'œuvre ayant suffisamment grandi passa des mains de ces personnes dévouées à celles des Sœurs de Saint-Joseph des Vans. Lui-même en confia alors la direction à l'abbé Aillaud; jusque-là, il avait visité souvent ces

enfants, leur enseignant le catéchisme, prêchant parfois le mois de Marie dans une toute petite salle transformée en oratoire.

CHAPITRE XXII

Nîmes ou Paris? - Principes d'éducation

Progrès du collège de l'Assomption. - L'Etat refuse toujours le plein exercice. - Projet de s'établir hors de Nîmes. - Perspective de deux établissements: l'un dans le Midi, l'autre à Paris. - Offres de Mgr Affre. - Le collège Stanislas, à Paris. - Correspondance avec l'abbé Gratry et le Dr Gouraud. - Refus définitif de Stanislas. - Principes d'éducation de l'abbé d'Alzon. - La franchise et la publicité, fruits de la conscience et de l'honneur et destinés à les sauvegarder, sont les deux bases principales de son système d'éducation. - Rapport trimestriel du préfet des études sur le travail des élèves envoyé à tous les parents. - Après les idées religieuses, l'honneur est le levier le plus puissant pour soulever les âmes. - La piété inspirée aux enfants doit être franche, éclairée, catholique et agissante. - Conférences de Saint-Vincent de Paul établies au collège, bibliothèque populaire et patronage.

De 1846 à 1851, au cours des premières années surtout, le collège de l'Assomption passe au premier plan des préoccupations. Sa situation près de la gare, dans un quartier neuf, l'instruction et la forte éducation chrétienne qu'on y reçoit lui assurent, de la part des familles du Midi, le meilleur accueil. Chaque année, les élèves augmentent. L'exercice 1845-1846 se clôt avec 95 élèves, le suivant avec 140, dont 9 pensionnaires; à l'automne de 1847, on compte 114 pensionnaires et d'autres sont attendus. Le chiffre de 200 élèves, que l'on eut en 1852, serait déjà atteint, si l'on ne fermait les portes à presque tous les externes. Et dire que, trois ans auparavant, onze élèves en tout pouvaient jouer aux barres dans les salles trop vastes du pensionnat, quand le P. d'Alzon en prit la direction! L'Assomption traverse donc une crise de croissance. L'étroitesse des bâtiments ne peut suffire ni au personnel ni aux élèves; elle arrête dans sa marche une progression constante, à laquelle il faut imposer un frein ou ménager toute facilité.

Dès le début, on recourt à des réparations de fortune. Pour réaliser l'unité des services et des cours, à l'automne de 1847, on ferme l'Ecole industrielle et l'on réduit l'externat à de modestes proportions, faisant ainsi place nette aux seuls internes et aux demi-pensionnaires. Comme, en même temps, le prix de la pension est élevé, on gagne en qualité ce que l'on n'obtient pas en nombre.

Le fondateur a tout de même en vue la construction d'un vaste collège et d'un grand monastère. Il rêve gothique sous le ciel méridional; il suggère des idées que lui inspirent ses lectures, ses souvenirs de voyage, ses goûts, le goût des autres; il conçoit nous ne savons quelle association d'artisans chrétiens; il consulte artistes et architectes; il suscite enfin des plans, dont le devis dépassant le million ne donne à sa chair qu'un léger frisson. Après avoir étudié et comparé, il en adopte un dont la révolution de 1848 fera remettre l'exécution à une échéance lointaine. De ce beau projet il ne restera finalement que les dessins de l'architecte, avec le regret des quelques milliers de francs qu'on a dû lui verser en paiement de ses conseils.

Il serait injuste de mettre au compte de la seule République l'avortement de ce plan de construction; la monarchie, qui refusa le plein exercice, en a sa bonne part. Depuis le fameux voyage du P. d'Alzon à Paris en 1845, les démarches avaient continué auprès du gouvernement de Louis-Philippe, sans que la question eût fait un pas en avant. L'évêque, qui s'entremet aux vacances de 1846, ne fut pas plus heureux que son grand vicaire. Dans l'audience qu'il lui accorda, le roi déclara que donner à l'Assomption la pleine liberté d'enseignement, c'était, à bref délai, rendre le collège royal de Nîmes entièrement protestant; puis, tout en alléguant ses bonnes intentions, il se retrancha derrière le mauvais vouloir des ministres. Salvandy, le principal intéressé que Mgr Cart vit ensuite, prétextua, pour refuser, l'opposition des Chambres. Si l'évêque avait poursuivi

l'enquête, le Parlement se serait dégagé en mettant en cause les bureaux des ministères ou les professeurs de l'Université. Alors comme aujourd'hui, l'heureuse complication du régime parlementaire autorisait le pouvoir à tenir les gens asservis, sans que la responsabilité de personne fût engagée. Et pourtant, le libre exercice était nécessaire. Garder les élèves chez soi sans cette permission, c'était les priver des examens et des diplômes de l'Etat, leur fermer l'accès à toutes les carrières. Les familles n'auraient pas hésité à retirer leurs enfants d'un pareil pensionnat. Par ailleurs, en conduisant aux cours du collège royal les grands élèves, surtout les philosophes, on les exposait à perdre la foi, tout au moins à la voir amoindrie par le doute et le scepticisme. Quand la révolution de 1848 éclata, le P. d'Alzon n'avait encore trouvé aucune issue à cette impasse; par suite, il avait reculé devant des constructions onéreuses, se contentant de faire élever, pour quinze à vingt mille francs, un corps de bâtiment qui permettrait d'attendre le collège définitif.

Pour obtenir ce plein exercice, que l'Etat refuse si l'on reste à Nîmes, d'autres combinaisons s'élaborent à la suite de la visite d'un immeuble, après une conversation. Sans quitter le département du Gard, on pense à Beaucaire, à Bagnols; on pense surtout à une grande propriété, située à quelques kilomètres de Nîmes, entre une grande route et une station du chemin de fer. La maison n'a pas d'importance, mais les champs sont étendus, les arbres du parc superbes, la population des alentours entièrement catholique. C'est là que le P. d'Alzon voudrait bâtir le collège rêvé: il éviterait les droits d'octroi pour le transport des matériaux de construction et réaliserait de sérieuses économies en vivant à la campagne. Tous les obstacles semblent se dresser à la fois pour rendre le projet irréalisable. La vieille propriétaire, mue par la cupidité, exige un prix exorbitant de sa campagne; le préfet, qui convoite l'Assomption pour en faire sa résidence à Nîmes, hésite à verser les 200 000 francs demandés; une terre des d'Alzon, que l'on espérait vendre 360 000 francs, ne trouverait preneur qu'à 300 000. On le voit, pas une des pièces de ce vaste échafaudage ne s'adapte assez bien pour qu'on puisse le mettre debout. Et pourtant toutes seraient nécessaires pour fonder le nouvel établissement. C'est à la vue de ces écroulements successifs que, le 23 avril 1847, le P. d'Alzon écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Je suis toujours aussi sans terrain. Vraiment, c'est un peu terrible, mais il m'est impossible de rien trouver, à moins d'y mettre des prix fous; et comme, pour le moment, je ne vois pas que les bénéfices soient jamais ici bien gros, je reste en suspens. J'ai presque envie de profiter du projet de loi, pour dire que l'avenir me semble trop incertain pour risquer des capitaux considérables et que je préfère attendre quelque temps... Il y a des moments où le découragement gagnerait, si l'on ne savait que tout ce que nous pouvons éprouver de déceptions dans ce triste monde est bien peu pour payer le bonheur de là-haut, si jamais nous le méritons.

La défaite n'a jamais découragé ce rude batailleur, qui, au service de Dieu et de l'Eglise, s'est sans cesse relevé pour continuer la lutte. N'écrivait-il pas, huit jours auparavant, à sa confidente:

Nous devons être, dans le travail qui nous est imposé, comme ces capitaines, qui, blessés dans le combat, se font panser à la hâte pour ne s'occuper que de la victoire à remporter. Ceux qu'un boulet ou un coup de sabre prive d'une jambe ou d'un bras peuvent, par la force de leur volonté, suspendre un moment l'effet de la douleur. Je suis très convaincu que nous, au contraire, nous pouvons guérir nos blessures par la force de notre attention.

De fait, sans renoncer encore au département qu'il habite, il jette les yeux sur les pays voisins, à la recherche d'un autre local. Les Jésuites de Marseille, poussés par des catholiques, projettent de l'y attirer; l'établissement de Sorèze, dans le Tarn, est à qui voudra le prendre, car Lacordaire n'y viendra qu'en 1854; des offres parviennent aussi de plusieurs endroits de l'Hérault. Le fondateur écoute ces propositions diverses, il visite parfois les collèges offerts, il pose enfin des conditions qui le préserveront de toute

aventure. Visiblement, il tient à ne pas lâcher la proie pour l'ombre; il tient surtout à ne pas quitter le Midi, où ses idées sur l'éducation de la jeunesse lui ont acquis un juste renom. Une autre considération entre en jeu. La Congrégation de l'Assomption ne jouit pas de la faveur de Mgr Cart, qui semble reculer à plaisir la reconnaissance de l'Institut. Deux ans, quatre ans s'écoulent, sans que l'on soit plus avancé qu'au premier jour. Si l'on sortait du diocèse de Nîmes, un autre évêque ne se montrerait-il pas plus favorable?

On songe alors à se fixer à Paris. La ruche manque d'ouvriers, semble-t-il, et l'on voudrait essayer vers la capitale. En cherchant l'étendue plus que la profondeur, ne s'expose-t-on pas à tuer l'œuvre dans son berceau? Des précisions sont ici nécessaires, qui, en faisant connaître ce qu'il importe de savoir des démarches tentées, prouveront en même temps que, loin de pécher contre la circonspection, le fondateur agit avec toute la prudence requise. Les projets d'établissement dans le Midi ne tendaient qu'à substituer au pensionnat de Nîmes une autre fondation dans la même contrée; ils avaient pour objectif principal d'obtenir le plein exercice, et, si possible, de procurer à la Congrégation la base canonique dont elle était encore dépourvue.

La fondation de Paris s'inspirait d'une fin analogue, sans entraîner l'abandon de la maison de Nîmes. En ceci, le sentiment du P. d'Alzon différait de celui des religieuses de l'Assomption. Pour ces dernières, le collège du Midi n'était que provisoire. Au lieu de développer cette maison, mieux valait la laisser à son sort, de peur qu'ensuite la présence du Père n'y fût jugée indispensable. Dans ce but, un petit pensionnat, suffisait qu'on fermerait, au moment voulu, pour l'échanger contre la résidence parisienne. Tout au contraire, le P. d'Alzon tenait à son pensionnat de Nîmes, en raison des sommes qu'il lui avait consacrées et des engagements qu'il avait pris envers les maîtres; il y tenait aussi comme à un moyen d'indépendance. La conservation de ce collège lui paraissait une garantie de liberté à l'égard de Mgr Affre; de même que la possession d'une maison à Paris lui semblait une heureuse précaution contre Mgr Cart. Avant tout, il voulait deux points d'appui lui permettant de résister aux difficultés que pourrait lui susciter, un jour, soit l'évêque de Nîmes, soit l'archevêque de Paris. De la sorte, aucun des deux ne le croirait forcé de rester dans son diocèse en se pliant à ses volontés. Le P. d'Alzon, qui exposait ce plan aux religieuses de l'Assomption, le 9 octobre 1846, ajoutait aussitôt: "Rien n'est plus fort que celui qui peut se passer de ceux à qui il a affaire."

Cette première divergence de vues en amenait une autre sur la date de la fondation parisienne. Les religieuses de l'Assomption auraient désiré la liquidation de Nîmes et le transfert rapide de l'œuvre dans la capitale. Tout retard à cet effet leur paraissait du temps perdu. Le P. d'Alzon se préoccupait surtout de ne pas compromettre le pensionnat du Midi par l'adoption d'une autre résidence. Les deux maisons devaient non se supplanter, mais se soutenir, possédant l'une et l'autre les hommes et les ressources indispensables à leur existence. Dès lors, pouvait-on commencer à Paris, quand la fondation de Nîmes n'était pas solidement assise, quand religieux et maîtres suffisaient à peine au labour de chaque jour, quand enfin les ressources ne répondaient pas aux besoins du budget ordinaire? A deux maisons double personnel. Faute de l'avoir encore sous la main, il importait de le réunir et de le former. Voilà ce que dans ses lettres le P. d'Alzon répète à satiété; il déclare même dès le début qu'il ne sera pas prêt avant l'automne de 1849. Une tactique s'impose donc à lui, dès qu'une offre lui est faite, tirer les négociations en longueur pour attendre l'époque qu'il a fixée.

Deux propositions sérieuses lui étaient parvenues presque en même temps, l'une de la part de Mgr Affre, l'autre de ses amis de Stanislas. A vrai dire, il n'est pas aisé d'indiquer en quoi consistait l'offre de l'archevêque de Paris, car les premières ouvertures se firent de vive voix, pendant le Carême de 1846. Autant que le suggère le passage d'une lettre de la Mère Marie-Eugénie de Jésus, du 27 avril 1846, il fut d'abord

question des Séminaires. Les lettres suivantes ne parlent cependant que de la direction d'un collège diocésain, qu'on venait de construire rue Notre-Dame des Champs. L'archevêque cherchait un supérieur; il entendait "payer peu les maîtres, faire à petits frais et en famille", ce qui supposait le dévouement d'une Congrégation. Un moment, il entrevit la possibilité d'une fusion de son établissement avec le collège Stanislas, qui, par suite d'embarras financiers, était chaque jour sur le point de sombrer. La combinaison échoua. Le P. d'Alzon, sondé alors, ne dit ni oui ni non; il alléguait seulement la difficulté de s'en charger avant plusieurs années. A la Mère Marie-Eugénie de Jésus qui multipliait ses instances il répondait, non sans quelque ironie, le 12 mai 1846:

Comment voulez-vous que, dans trois ans et demi, j'aie pu venir à bout de former des hommes en assez grand nombre pour faire aller les deux maisons? Vous à qui tout est possible, *quand vous le voulez bien*, tâchez de bien vouloir dans cette circonstance. Je vous promets de vouloir avec vous de tous mes efforts, mais réellement il faut que vous veuillez [vouliez] pour vous et pour moi.

L'affaire en était là, quand Mgr Affre lui adressa la lettre suivante:

Paris, le 24 juin 1846.

Je ne vous écris, Monsieur l'abbé, que deux mots que vous trouverez bien vagues et que je me sens néanmoins pressé de vous transmettre. La Providence semble m'ouvrir une belle voie pour le projet qui nous a occupés ici; elle la protège au delà de mes espérances. Je ne puis vous en dire davantage aujourd'hui, mais j'ai cru devoir vous dire au moins cela, afin que vous vous fortifiiez de plus en plus dans votre résolution. J'aurais besoin ici d'un *alter ego*, sans quoi je ne pourrais diriger suffisamment cette belle œuvre. Travaillez donc à vous rendre libre, sinon pour l'année prochaine, du moins pour la suivante. Ne parlez pas de ces quelques mots.

Tout à vous.

DENYS, arch. de Paris.

Les expressions assez floues dont se sert l'archevêque ne dévoilent guère le fond de sa pensée. On dirait cependant qu'il fait allusion au premier projet et qu'il songeait alors à confier au P. d'Alzon la direction de ses Petits Séminaires, ou même celle de l'enseignement secondaire de son diocèse, avec la charge de vicaire général. Reconnaissons toutefois que le fondateur de l'Assomption ne l'entendit pas ainsi. Il ne vit dans cette nouvelle démarche de Mgr Affre qu'un appel à prendre le plus tôt possible la maison de Notre-Dame des Champs, où l'on venait de réunir les petits séminaristes de Gentilly. Toutes ses lettres sont des plus explicites à cet égard. De même, il comprit que Mgr Affre ne le demandait qu'à l'automne de 1849, alors que nous interpréterions autrement la lettre citée. C'est que sans doute il eut ensuite des informations plus précises qui nous manquent aujourd'hui. Huit mois après la lettre de l'archevêque, en février 1847, il reculait encore d'un an la date de son arrivée dans la capitale.

Je pense, écrivait-il, me mettre à bâtir [à Nîmes] au printemps. J'installerai mon peuple au mois d'octobre 1849 et je crois qu'il sera nécessaire de séjourner un an pour faire prendre des traditions. Au mois d'octobre 1850, je pourrais aller à Paris. Or, voici ce que je voudrais encore. Je préparerais mes Constitutions, au moins en gros, afin que, avant d'arriver à Paris, je puisse dire à l'archevêque: "Je suis prêt à me mettre à vos ordres, mais à condition que vous accepterez cette forme de Congrégation." Si l'archevêque approuve, il me sera très facile de lui dire: "Des religieuses qui ont notre esprit demandent à être dirigées par nous." Si j'ai le bonheur de lui plaire, comme je l'espère bien, il me paraît qu'il me sera bien facile d'obtenir ma demande.

Les raisons qui imposaient ces retards ne diffèrent pas de celles que nous avons données: transformation intérieure du fondateur et de ses premiers disciples, acquisition de traditions monastiques et éducatives, paiement des dettes, enfin, et c'était là le plus difficile, don à l'œuvre d'un homme qui pourrait diriger la maison de Nîmes, pendant que le P. d'Alzon établirait celle de Paris. Nous ignorons ce qui serait advenu de ce plan,

si la balle d'un insurgé n'avait en 1848 tranché, avec la vie, les espérances que se promettait Mgr Affre.

L'offre de Stanislas, qui était plus ancienne, n'eut pas une meilleure destinée. Le P. d'Alzon avait toujours porté de l'intérêt à cet établissement, qui l'avait doté de sa formation intellectuelle et jouissait d'une situation privilégiée auprès de l'Université. Pour restaurer la discipline en défaillance, l'abbé Gratry, directeur depuis 1841, avait recouru à des mesures énergiques, renvoyant les externes, se privant sans pitié des non-valeurs et des caractères difficiles. Par l'effet de ces séparations, l'esprit de la maison s'était amélioré, au détriment du budget que ces départs subits et multipliés jetaient dans le désarroi. La crise financière, qui tourmentait déjà Stanislas, s'était accentuée. Le Conseil d'administration s'en était ému, et il accueillait sans déplaisir l'idée que lui communiquait parfois l'abbé Gratry de se retirer. En effet, chez celui-ci, la science et la connaissance des méthodes pédagogiques dépassaient de beaucoup les talents administratifs. Le poète et le mystique qui n'abdiquaient jamais leurs droits se rebiffaient devant la comptabilité, la paperasserie, les visites, tous les imprévus quotidiens qui prennent le temps d'un directeur de collège. Dès lors, ses vigoureux coups de main devenaient bien vite des coups de tête, faisant ensuite place à un laisser-aller désolant qui ruinait l'effet des mesures prises.

Mieux que personne, l'abbé Gratry s'en rendait compte et il guettait l'occasion de recouvrer sa liberté, en déposant le fardeau sur les épaules d'un autre. Durant le Carême de 1845, il avait lié connaissance avec le P. d'Alzon, en qui il voyait son successeur éventuel. De son côté, le Dr Gouraud, condisciple de ce dernier et l'un des principaux actionnaires de Stanislas, partageait les sentiments de l'abbé Gratry, avec, en plus, une véritable affection pour son ancien camarade. Il s'agissait donc de l'attirer à Paris et de lui faire endosser la responsabilité de Stanislas. Une correspondance très active fut échangée, dont il nous est resté d'abondants témoignages.

L'abbé Gratry réclama d'abord de lui un supérieur pour les clercs qui préparaient leurs examens universitaires, et le P. d'Alzon se priva aussitôt de son ami, l'abbé Boussinet. Il demanda ensuite un autre prêtre comme préfet d'une division, et non pas simplement maître d'étude, et le P. d'Alzon consentit à se dépouiller, dans un an, de l'abbé Henri qui remplissait dans son collège les fonctions de préfet de discipline, d'économiste et de professeur d'apologétique. Tout cela n'était qu'un acompte; avant tout c'est lui que voulait le directeur de Stanislas, qui s'efforça de lui faire jouer le rôle de suicidé par persuasion.

Transportez à Paris le pensionnat de Nîmes, lui écrivait-il un jour. Stanislas pourra rabattre quelque chose de sa loi pécuniaire, et, à la première occasion, nous rétablirons cette succursale. Saisissez l'occasion. Je connais à fond cette question. J'y suis dévoué depuis dix-sept ans. J'ai payé cher ce que je sais à ce sujet, mais si l'œuvre présente réussit, je n'aurai rien payé trop cher.

Pour être flatteuse, la proposition de l'abbé Gratry n'était pas acceptable. Le P. d'Alzon n'eut, sans doute, pas de peine à lui démontrer qu'on ne peut fermer et rouvrir un collège comme on plie et déplie un jeu de cartes. Les professeurs et les familles, qui ont lié leur avenir à son sort, ne se laissent pas manier aussi aisément. Mais l'oiseau bleu, comme l'appela un jour Louis Veuillot, ne prêtait l'oreille qu'à l'harmonie de sa musique intérieure; toutes les paroles qui ne s'accordaient pas avec ses chants ne parvenaient pas à le distraire de ses méditations. Dans une belle lettre, du 4 novembre 1845, il insista sur son dessein de laisser prochainement la direction de Stanislas au P. d'Alzon.

Votre logement est prêt, lui écrivait-il, c'est le logement du directeur que j'ai abandonné pour me réfugier dans une chambre plus modeste. Symbole! Nous parlerons, à Pâques, de toutes nos affaires qui ne sont pas petites, ni peu importantes... Vous avez aujourd'hui devant vous une œuvre composée de deux parties, qui sont Stanislas et l'Assomption de Nîmes. L'Assomption est l'idée que vous vous êtes faite;

Stanislas est l'idée que la Providence vous fait. C'est à celle-ci qu'il faut courir sans abandonner l'autre. Laissez sur un point secondaire une force secondaire et portez l'effort principal sur le point principal: Le temps est court, les âmes se perdent; allons vite au plus fort de la mêlée. Le plus fort de la mêlée, c'est un grand collège situé à Paris, propre à servir de base à une Ecole normale ecclésiastique, et, de plus, à un foyer de fortes études apologétiques... Pour une telle œuvre, voici le vrai terrain. Le meilleur de toute la France, c'est Stanislas: terrain dès longtemps préparé, muni et fortifié. Eh bien! je vous assure que ce point périlite et périlite de toutes manières, si on n'y porte promptement du secours; tandis qu'un bon élan donné par un homme vraiment propre au gouvernement, tel que vous êtes, établirait, je crois, le collège pour longtemps dans une situation où il n'a jamais été. Pour moi, je ne suis pas du tout un homme de gouvernement, et j'ai la douleur de mal gouverner, pendant que j'ai la douleur de ne pas faire ce que je pourrais faire avec fruit, peut-être...

Ce que j'appelle, ici, pour vous, saisir l'occasion: c'est prendre le gouvernement du collège à la rentrée prochaine, époque où je le quitte en tout cas et où je commencerai, j'espère, à être plus utile au collège que je n'étais en gouvernant.

Cette fois, les propositions se rapprochaient davantage des vues du P. d'Alzon, car elles étaient l'écho de conversations et de négociations menées entre la Mère Marie-Eugénie de Jésus et Gouraud, qui avait parlé en représentant des actionnaires. A Paris, on convenait donc, vers la fin de l'année 1845, que l'œuvre de Nîmes devait subsister et se rattacher, comme succursale ou de toute autre manière, à l'œuvre de Stanislas. On prévoyait entre les deux collèges un échange de sujets, maîtres ou élèves, qui serait avantageux aux deux. De la sorte, le P. d'Alzon ne serait séparé de Nîmes ni de corps ni de biens, tout en passant, au moins au début, la plus grande partie de l'année à Paris. L'abbé Gratry garderait son titre, ses rapports avec l'Université et son œuvre des clercs, à une condition pourtant, c'est qu'il serait remplacé comme directeur dès la rentrée de 1846; faute de quoi, il leur échapperait et l'on serait livré à toutes les chances de l'imprévu. Gouraud, qui exposait ce plan à son ancien condisciple, terminait ainsi:

C'est une lettre d'affaire, positive, sérieuse, dans laquelle je n'exagère rien et où je ne me laisse point aller à aucune imagination. Ce n'est pas Henry qui écrit à son cher Emmanuel, c'est M. Gouraud qui écrit à M. l'abbé d'Alzon. Henry et Emmanuel se retrouveront plus tard. Je voudrais un mot de réponse de vous, après réflexion.

Puisque la question était posée sur ce terrain, le P. d'Alzon aurait eu mauvaise grâce à ne pas s'y placer lui-même. Le 28 octobre 1845, après avoir promis son concours pour un peu plus tard, il pria Gouraud de lui dire à quelles conditions le collège de Paris lui serait cédé.

Stanislas vous appartient, lui écrivait-il. Je désire qu'il soit à vous longtemps encore et que vous puissiez un jour y retrouver des dédommagements aux avances que vous avez faites, vous et vos associés. Mais je dois prévoir que si une Congrégation s'y forme, il faudra qu'un jour elle soit propriétaire. Quand? Aussi tard qu'il vous plaira. A quelles conditions? A celles que vous aurez fixées vous-même. Il ne s'agit pas, en ceci, d'une affaire d'argent, mais pour une Congrégation, d'une affaire d'existence. Ainsi, remarquez bien, je ne désire autre chose que la certitude que, dans cinquante ans, plus tôt ou plus tard, une Congrégation qui viendrait à Stanislas serait assurée d'être chez elle. Après cela, je vous dirai que je redoute trop les richesses pour les communautés, pour faire avec vous jamais d'autre traité que celui qui vous sera le plus avantageux.

A cette mise en demeure, fort aimable du reste, de se prononcer, Gouraud ne répondit que d'une manière évasive. L'idée seule de l'achat de Stanislas lui semblait compromettre l'arrivée de son ami à Paris. Mille difficultés allaient en sortir qui gêneraient la réussite de leur plan. Au besoin, certes, la cession de ce collège pouvait lui convenir, et ce qui lui convenait, à lui, satisfaisait d'habitude les autres actionnaires. L'embarras venait d'ailleurs. Le directeur était nommé par l'Université. Que l'abbé Gratry se retirât et que le P. d'Alzon ne fût pas désigné à sa place, qu'advierait-il de Stanislas? Il était donc préférable de ne pas avancer pareille condition; il valait même mieux n'en parler à personne, bien que l'entente ne fût peut-être pas impossible de vive voix, lorsqu'ils se verraient à Paris. Dans cette réponse, pleine de réserves et de

réticences, il n'y avait pas, évidemment, les éléments d'un contrat ni même du moindre accord. Aussi, dès qu'elle lui fut communiquée, le P. d'Alzon se contenta d'écrire à la Mère Marie- Eugénie de Jésus:

On veut, en dernière analyse, se servir de moi et puis me remercier, quand on n'en voudra plus. Ce n'est pas la pensée de Gouraud; mais avec son refus d'accepter, l'instinct de propriété des autres le conduit là. Suis-je obligé de vouloir cette condition précaire? Pour moi, peu importe. Pour un Ordre, c'est autre chose.

Malgré les pourparlers qui continuèrent tout l'hiver, les sentiments de Gouraud, parle-parole des actionnaires du collège parisien, ne se modifièrent point. Nous le savons par la Mère Marie-Eugénie de Jésus, qui, s'étant entretenue avec lui souvent et librement, était plus à même que quiconque de le bien juger. Elle qui désirait tant la venue à Paris de son père spirituel était contrainte, le 2 février 1846, de lui faire l'aveu suivant:

Je crois, avec mon malheureux esprit prosaïque, que la -question d'argent n'est rien moins qu'indifférente à M. Gouraud et qu'il faut un peu chercher là la source de ses anxiétés.

Toutefois, huit jours après, Gouraud paraissait être revenu de ses hésitations, lorsqu'il offrait au P. d'Alzon, non seulement la part de direction qui lui conviendrait dans l'établissement, mais encore d'entrer en participation de la propriété avec les actionnaires. A son avis, l'association financière donnerait plus de consistance et de valeur à leur future association morale et intellectuelle. Quant à l'intention de posséder un jour Stanislas, elle n'avait pas rencontré auprès de ses amis les résistances qu'il avait un moment redoutées.

Le séjour de deux mois du P. d'Alzon dans la capitale ne changea rien, croyons-nous, aux positions respectives. Or, il était rentré à Nîmes depuis moins de trois semaines que des lettres de Paris l'informaient que l'abbé Gratry n'avait pu se résoudre à attendre le délai fixé. Il avait déjà lié partie avec l'abbé Goschler, ancien supérieur de Juilly, l'avait présenté au ministre de l'Instruction publique et à l'archevêque, et l'avait fait agréer d'eux comme directeur de Stanislas.

Rien ne fera, concluait Gouraud dans une lettre à son ami, revenir Gratry sur sa détermination. Maintenant qu'il voit la liberté assurée de ce côté, il ne pense pas plus à vous que s'il ne vous avait jamais vu.

L'affaire était terminée, sans que l'abbé d'Alzon eût eu à prendre de décision. Comme l'abbé Goschler était un homme sérieux et de mérite, et que l'éducation répondait chez lui à une vraie vocation, le concours du supérieur de Nîmes n'était plus nécessaire, au moins de quelques années. Gouraud le lui insinua dans ses lettres, en laissant entrevoir pour l'avenir la possibilité d'une collaboration. Celle-ci n'était ni imminente ni désirée à Nîmes, quand une autre crise rouvrit les négociations. Vers la fin de 1846, Stanislas eut fort à souffrir de la faillite Lebaudy. Alors, pour liquider les dettes et rentrer dans leurs fonds, les propriétaires résolurent de transférer l'établissement dans un autre quartier de Paris. Les terrains sur lesquels s'élevait jusque-là le collège seraient vendus ou exploités, tandis que se formerait une nouvelle Société, qui, dans un local loué ou acheté, continuerait l'œuvre. On offrit au P. d'Alzon de devenir acquéreur du privilège de Stanislas et de son mobilier scolaire, puis de s'entendre avec Gouraud et quelques autres pour installer le collège là où il lui plairait. Dans cette combinaison, il avait donc à fournir le gros appoint pour hériter de vieux meubles et se trouver le principal, mais non l'unique propriétaire de l'immeuble à se procurer. Mis en garde par la supérieure des religieuses de l'Assomption, il ne se risqua pas à prêter les mains à pareil accord.

Les instances de Gouraud ne le tirèrent plus de cette résolution. Il croyait, du reste, impossible de faire quelque bien à Stanislas, avec les conditions que l'on avait acceptées de l'Université, préférant bâtir à neuf ou traiter avec d'autres établissements ecclésiastiques. Lorsque, durant l'été de 1847, de nouvelles démarches furent tentées qui auraient abouti peut-être à l'associer à l'abbé Goschler, et sûrement à lui arracher d'énormes sommes d'argent, il dut, malgré lui, adresser à son ami cette lettre de refus:

Je viens de prier Dieu de toutes mes forces, afin, de lui demander des lumières; je suis forcé de vous dire que je ne puis pas. Croyez que si j'ai eu du plaisir, il y a quelques jours, à vous être bon à quelque chose, j'ai en ce moment bien de la peine à résister à vos instances. Il paraît que la personne, dont je vous avais parlé et qui pourrait disposer de fonds considérables, ne voudrait les donner que pour un établissement dans le Midi de la France. Je vais cependant me mettre en quatre pour procurer des fonds à M. Goschler. Peut-être ne sera-ce pas impossible. Je prie pour vous, cher ami, mais qu'il m'est pénible de



ne pouvoir faire autre chose! Si je ne vous donne pas ici toutes les raisons de mon refus, c'est que le temps me manque; mais j'y ai réfléchi toute la journée.

Une fois encore, pour éviter une catastrophe financière, l'offre de Stanislas lui fut faite à l'automne de 1850, et, cette dernière fois, ce fut le Chapitre général de son Institut qui repoussa la proposition.

Avant de clore ce chapitre, réunissons ici quelques principes et quelques pratiques qui guidaient le P. d'Alzon dans la formation de ses élèves. Il les a surtout consignés dans une série de rapports annuels sur l'état religieux, moral et intellectuel de sa maison. Ces rapports imprimés, tirés chacun au moins à mille exemplaires, étaient lus, le jour de la distribution des prix, aux maîtres, aux élèves et aux parents réunis, et distribués ensuite dans toute la France. Chacun d'eux constitue comme un chapitre de son plan d'éducation. Trop souvent les documents de ce genre tournent au panégyrique, les siens

se transformaient en véritables confessions. Il estimait inutile de nourrir les parents d'illusions, que quelques jours d'expérience viendraient détruire, préférant leur signaler des défauts dans ce que leur aveugle tendresse prend quelquefois pour des qualités. Si tout n'était pas parfait dans son établissement, il tendait du moins à ce que tout s'élevât progressivement vers la perfection, et il jugeait que toute amélioration est le fruit de la critique qui découvre les abus, et de l'expérience, qui, en faisant éviter les faux pas, fixe par là même les méthodes à suivre.

La franchise et la publicité, fruits de la conscience et de l'honneur et destinées à les sauvegarder, voilà les deux bases principales sur lesquelles reposait son système d'éducation.

La franchise ne peut surprendre chez des prêtres éducateurs, qui, des enfants qu'on leur a confiés, veulent faire des hommes tendant à la perfection que renferme la loi du Christ. A ceux qui lui reprochaient de dissimuler, dans les résultats généraux qu'il produisait au public, tout ce qu'un désir d'estime et de succès pour sa maison lui commandait de cacher, le P. d'Alzon opposait cette fière réponse:

Nous plaignons de tout notre cœur ceux qui ne savent pas discerner le langage de la franchise de celui de l'habileté. Ce serait, certes, une lamentable preuve de l'affaiblissement de la conscience parmi nous, si des hommes qui, avant de se placer en face des familles se sont placés devant Dieu, ne pouvaient trouver, dans l'accent de leur parole et de leurs aveux, quelque chose qui distinguât leurs affirmations d'une amplification banale et d'un rapport de spéculateur.

Avec le système de la franchise, les parents pouvaient s'instruire des défauts et des qualités de leurs enfants et choisir pour eux, en parfaite connaissance de cause, la carrière qui leur conviendrait le mieux. Ils devaient aussi parfois les retirer d'un milieu trop supérieur à leurs facultés naturelles pour y étudier avec fruit. Les avantages pour les élèves n'étaient pas moindres. Dans les éloges et les encouragements de leurs maîtres, les bons élèves savaient apprécier la vérité qui les leur avait dictés et découvrir un motif de sécurité pour leur avenir; ils apprenaient également à rechercher la seule estime qui compte, celle des hommes honnêtes comme eux. Quant aux mauvais élèves, qui ne sont souvent que des enfants gâtés, les blâmes publics dont ils étaient l'objet les amenaient à rompre avec un passé de caprices et de paresse, ou à s'éloigner d'une maison dont l'esprit ne convenait pas au leur. D'une manière ou de l'autre, l'établissement en retirait profit.

La franchise portée à son plus haut degré s'appelle la publicité. A l'Assomption de Nîmes, elle constituait le meilleur moyen de réprimande ou de récompense et aussi d'émulation. Voici la manière dont elle était pratiquée.

Tout d'abord, on rendit publics les ordres du jour, où certains noms recevaient une distinction glorieuse. Un pas de plus fut fait et les noms de tous les élèves furent affichés au parloir du pensionnat, dans l'ordre de leur mérite relatif. Enfin, trois fois par an, les familles de tous les élèves reçurent le rapport du préfet des études fait à la suite des examens trimestriels. Ce rapport n'avait trait qu'au travail, il évitait avec soin tout ce qui se rapportait à la conduite. Les élèves du collège étaient divisés en quatre catégories: les bons, les médiocres, les faibles par défaut d'intelligence, les faibles par manque de travail. Les derniers seuls recevaient une note de blâme, la première catégorie, était citée avec honneur, les deux autres passées sous silence. De cette façon, la charité était sauvegardée, ainsi que la justice. Les paresseux, les seuls atteints en définitive, trouvaient évidemment le procédé peu agréable. Mais à qui s'en plaindre? Ils n'avaient, pour éviter cette sorte de flétrissure, qu'à se mettre sérieusement au travail ou bien à se retirer de leur propre mouvement.

La meilleure preuve de l'utilité de ce rapport, c'est que, dès novembre 1847, le P. d'Alzon pouvait annoncer que son idée avait été adoptée par l'Ecole- normale supérieure. De fait, les journaux de l'Université publiaient alors le jugement de Vacherot

sur cette école, bien autrement sévère que ne le furent jamais les comptes rendus de Nîmes. Il est vrai qu'il s'agissait de jeunes gens et non d'écoliers.

Rentraient aussi dans la publicité les éloges et les blâmes distribués impartialement et avec hardiesse aux diverses divisions du pensionnat, dans la lecture du rapport annuel sur la maison. Les blâmes, hâtons-nous de le dire, étaient toujours collectifs. Telle division, composée d'enfants au-dessous de dix ans, entendait une année le directeur la couvrir d'éloges "pour son intelligence, sa docilité, son bon cœur, son ingénieuse charité envers les pauvres"; telle autre voyait relever "beaucoup de paresse, une dissipation et une rudesse de manières dont on n'avait pas toujours triomphé". La première division, ou division des grands, recevait tour à tour des compliments et des reproches dans l'entrefilet suivant: "Si l'on a vu, parmi les grands, quelques étourdis paraître croire qu'ils faisaient honneur à Dieu en lui adressant des prières distraites et en gardant à la chapelle une pose peu respectueuse, nous ajouterons que presque tous donnaient des preuves d'une solide piété et se préparaient à porter honorablement dans le monde le titre de chrétiens.

Tel était le ton général de ces observations. Arrêtons là les citations, dont l'abondance n'ajouterait rien à la valeur de la démonstration. Même dans le Midi languedocien, où la franchise est assez de mise, pareille publicité n'allait pas toujours sans froissement, et le P. d'Alzon eut à défendre, plus d'une fois, son système d'éducation. Il le fit, soit dans ses rapports annuels, soit dans des circulaires adressées aux parents des élèves. Rien de tel que la publicité, assurait-il, pour fortifier le caractère et développer l'énergie morale. L'organisation même de la société moderne fait que tout homme qui vit dans le monde est exposé à subir les jugements du public. Il importe donc que les enfants, qui sont appelés par leur naissance à y jouer un rôle, soient aguerris de bonne heure contre les avantages et les inconvénients de ces appréciations. Après les idées religieuses, l'honneur n'est-il pas le levier le plus puissant pour soulever les âmes et les maintenir à un niveau élevé? Et quoi de plus propre à l'inspirer que la publicité qui en est un des principaux mobiles? Le P. d'Alzon voulait faire de la publicité comme une seconde conscience pour ses élèves, afin qu'un jour, placés sur un plus grand théâtre, ils n'eussent pas à en redouter l'éclat.

La piété, dont le P. d'Alzon s'efforçait de pénétrer ses élèves, répondait aux mêmes vues; avant tout, elle était basée sur la conscience et convenait au milieu familial et social qui attendait les enfants, une fois sortis de pension. Il déclare publiquement que ses collégiens ne sont aucunement pieux, si l'on entend par là une série de petites pratiques de dévotion, dont chacune est excellente, en soi, mais qui ne tendent nullement à viriliser le caractère et que, les études achevées, on s'empresse de dépouiller comme un habit passé de mode. Le goût de ces pratiques de piété trop multipliées répugnait à son genre d'éducation.

Le jeune chrétien qui entre dans la société, dit-il en 1846, ne doit y paraître qu'avec le bagage religieux qu'il pourra y conserver toujours. Nous ne nous proposons pas de faire des hommes de cloître, mais des hommes du monde, qui s'y posent de manière à faire aimer et respecter leur foi; qui tiennent, par le fond de leurs entrailles, à la cause de Dieu; qui saisissent ce qu'il y a de vrai, de fort, de puissant dans les prescriptions de l'Eglise; qui trouvent, dans l'énergie du sentiment religieux, un frein à leurs passions. En ce sens, nous prêchons de toutes nos forces la piété à nos enfants; mais, répétons-le, nous ne voulons pas en faire des séminaristes. Pourquoi, dès lors, les ployer à des habitudes, saintes en elles-mêmes, mais qui ne conviennent pas à la route que probablement ils auront un jour à parcourir? Certes, si parmi eux nous en découvrons quelqu'un que la voix de Dieu appelât à s'élever au-dessus des pensées de la terre, en qui la main de la Providence eût déposé le germe des saints dévouements, ah! nous ne nous en cachons pas, ce serait pour nous un vrai bonheur de cultiver ces jeunes plantes pour parer un jour les autels des fleurs que leurs vertus promettent. Nous remercions Dieu tous les jours de nous avoir fait prêtre, et ce ne serait pas nous, parents chrétiens, qui écarterions du sanctuaire ceux de ces chers enfants dont le sacrifice vous serait demandé... Mais nous savons que cette maison, si elle doit se développer selon le but de ses

fondateurs, est ouverte aux jeunes gens destinés à fournir toutes les carrières que le monde présente. Nous savons ce qu'un chrétien fortement préparé peut faire de bien à ses frères, quels services il peut rendre à la cause de la religion; et c'est en ce sens que nous dirigeons la piété de nos élèves.

Pour descendre à des détails concrets, on n'imposait pas, à Nîmes, l'assistance quotidienne à la messe, bien que plusieurs collégiens se fissent un devoir de n'y jamais manquer. De même, des élèves visitaient librement chaque jour le Très Saint Sacrement sur la fin de la récréation du goûter. La pensée de respecter la liberté de chacun, dans ce qui n'était pas commandé, était si grande dans cette maison que Monnier, qui priait à la chapelle à cette heure-là, se demandait si sa présence soutenait seulement les enfants ou bien les déterminait à y venir. D'une part, son exemple aurait contribué à détruire le respect humain, de l'autre, il aurait favorisé la pensée de plaire surtout au professeur.

En recommandant dans ses instructions et dans sa direction la communion fréquente, qui était alors fort peu en usage, le P. d'Alzon ne fixa aucun jour pour communier, et il avait quand même la joie de constater que, chaque dimanche, les élèves s'approchaient nombreux de la Table sainte. Les offices liturgiques se célébraient dans la chapelle, d'après l'ordo romain; toutefois les collégiens faisaient la communion pascale, le Jeudi-Saint, dans l'église paroissiale de Sainte-Perpétue. Ils visitaient aussi, en certaines fêtes, les églises avec ordre et convenance, participaient aux solennités religieuses extérieures de telle ou telle paroisse, aux manifestations collectives de la prière publique. On les dotait avant tout d'une dévotion paroissiale, celle qui conviendrait plus tard à leur situation. Par contre, on ne tolérait à l'intérieur de la maison aucune forme de congrégation, ce qui donne parfois naissance aux coteries et à bien d'autres abus.

La piété que l'on s'efforçait d'inculquer aux enfants devait être, de plus, éclairée, catholique et agissante.

On voulait d'abord que les élèves connussent bien leur religion. Pour y parvenir, l'instruction religieuse se donnait sous diverses formes. Tous les dimanches, l'aumônier parlait, à la chapelle, aux enfants réunis. Deux fois par semaine, les élèves, distribués en quatre catégories, recevaient des leçons proportionnées à leur âge et à leur capacité. Aux sections les plus avancées on demandait des analyses; on n'exigeait des plus jeunes que la lettre du catéchisme. On leur prêchait aussi le mois de Marie, parfois le Carême ou l'Avent, toujours une retraite annuelle, à la rentrée des classes. Le cours de religion était regardé comme le plus important du pensionnat. C'est là qu'on prémunissait les enfants contre les attaques qu'ils entendraient un jour, et qu'on leur présentait ces considérations particulières au catholicisme, dont les principes pénètrent l'âme pour toute la vie. Enfin, le samedi, après le chant des litanies de la Sainte Vierge, le P. d'Alzon donnait, à la chapelle, des avis pratiques, qui lui étaient inspirés par les événements de la maison, les souvenirs liturgiques ou même par certains abus.

Dans ces allocutions hebdomadaires, a dit un témoin des premiers jours, il abordait avec plus de spontanéité encore les questions qui intéressaient la situation morale de la maison. Il les semait de traits vifs et piquants qui entraient profondément dans l'âme de ses auditeurs. A ces exercices réguliers, il ajoutait parfois, selon les circonstances, des instructions suivies sur des sujets qui lui paraissaient opportuns à traiter. C'est ainsi qu'il nous fit, pendant plusieurs semaines, le dimanche, à la messe, une série de commentaires sur les épîtres de saint Paul.

La piété du collège avait encore la note catholique, car l'on habitait les enfants à s'intéresser aux progrès et aux vicissitudes de l'Eglise dans le monde entier. Certes, le directeur n'omettait pas d'en faire de bons Français, mais ce dernier titre n'avait, pour lui, toute sa valeur que si l'on y joignait celui de catholique. Nul plus que lui n'était persuadé que la France avait la mission de défendre le royaume de Dieu et d'en reculer les limites. Ses élèves devaient prendre une intelligence de plus en plus raisonnée de ce but, en faire l'objet de leur préoccupation constante, afin qu'un jour, quelle que fût leur

carrière, par la parole ou par la plume, par l'exemple ou par l'épée, ils concourussent au succès de cette noble cause. Il voulait qu'avec un courage réfléchi, toute leur vie, ils poursuivissent cette double fin: l'extension du règne du Christ et l'accomplissement des destinées de la France. Dans ce but, il introduisit, à l'automne de 1847, un Cours d'histoire ecclésiastique, qui durait cinq ans et dont il se chargea lui-même. Seuls, les élèves les plus avancés y étaient admis. Le canevas qui nous en reste démontre, autant que les souvenirs de quelques témoins, comment le professeur s'élevait des détails à ces vues d'ensemble, à ces aperçus généraux qui exposent l'action de Dieu tenant dans ses mains les ressorts des événements humains et restant toujours le Maître, sans nuire à notre liberté.

Enfin, on s'ingéniait à rendre la piété des élèves apostolique, c'est-à-dire à l'entretenir par la pratique des bonnes œuvres. Ce furent, comme il arrive presque toujours, les plus petits qui se montrèrent d'abord les plus généreux. Dès 1846, ils visitèrent les pauvres à domicile, et la vue de tant de misères les poussa à porter chez eux, avec le fruit de leurs épargnes, des paroles de résignation et d'espérance. Ces ressources étaient prises sur leurs desserts et sur l'argent de poche dont ils disposaient. Bien des jouets et des friandises furent ainsi sacrifiés au profit des indigents. Maigres revenus, en somme, et qui n'auraient pas tardé à tarir, si les Frères Cardenne et Hippolyte Saugrain n'avaient organisé la charité. Sous leur direction, les élèves de la troisième division fondèrent donc une petite Conférence de Saint-Vincent de Paul, dont la caisse était alimentée par les dons volontaires, les loteries, les quêtes, les souscriptions et le produit de la questure, c'est-à-dire l'argent versé pour recouvrer les objets perdus et payer certaines négligences.

En janvier 1849, l'œuvre prit de nouveaux développements. Le P. d'Alzon établit dans son collège trois Conférences distinctes, pourvues chacune de son bureau et de sa caisse. La distribution des prix n'eut pas lieu cette année-là, et les 1000 francs destinés à se procurer les livres servirent à doter les Conférences. A chacune d'elles fut confiée une mission spéciale auprès des pauvres. La troisième division, avec sa Conférence vieille déjà de deux ans, donna surtout les aliments. Au bout de quatre ans, elle avait distribué en bons de pain, de viande, etc., la somme de 2300 francs, prise presque entièrement dans les bourses des écoliers.

La seconde division eut le soin, sous le patronage de saint Martin, de vêtir les indigents, de les réchauffer et de leur fournir des objets de literie. Elle quêta aussi des habits et des chaussures, qui, rapiécés du mieux possible, furent apportés aux malheureux. A ce travail elle n'employait pas moins de sept ouvriers, ou ouvrières, façon fort intelligente d'exercer la charité. Après dix-huit mois d'existence, cette conférence avait recueilli 1280 francs et distribué environ 500 objets de vestiaire, comme couvertures, draps de lit, habits divers, chaussures, etc.

La première division, avec sa Conférence de la Sainte-Famille, avait la charge des remèdes, d'une bibliothèque populaire et d'une école de patronage. Sa propagande des bons livres s'exerçait sur un fonds de 200 volumes qui lui appartenaient et qu'elle prêtait aux familles pauvres. Remèdes et livres lui revenaient en quelques mois à près de 1700 francs. Mais c'était le patronage, avec l'école dominicale, qui constituait sa principale occupation. Celui-ci, comme toutes les initiatives de la charité, avait débuté pauvrement dans une mansarde des combles de Sainte-Perpétue. Le dimanche, douze enfants s'y réunissaient qui recevaient, avec le déjeuner payé par l'Assomption, des leçons de lecture, d'écriture et de catéchisme. Le local devenant bientôt insuffisant, on émigra en divers endroits, même dans une salle du collège, jusqu'à ce que le patronage fût sur une propriété achetée par les maîtres et les élèves assomptionnistes. Les directeurs de l'œuvre changèrent presque aussi souvent que le lieu de réunion, à mesure, surtout que, de

paroissial qu'il était, le patronage prit un caractère universel. Nous voyons à sa tête Louis Prouvèze, devenu ensuite religieux, puis le Fr. Cardenne et le saint Fr. Pernet. C'est là que le dernier connut pour la première fois les vraies misères du peuple, qui le déterminèrent plus tard à créer la Congrégation des Petites-Sœurs de l'Assomption.

Le 19 mai 1850, en vertu d'un acte spécial d'agrégation émané du Conseil général de Paris, les trois Conférences de l'Assomption firent partie de la Société de Saint-Vincent de Paul et participèrent à tous ses privilèges et indulgences.

CHAPITRE XXIII

La révolution de 1848

La révolution de février à Paris, son caractère anticlérical. - Rôle du P. d'Alzon dans la capitale. - Sa part dans la fondation de l'*Ere nouvelle*. - Il fonde, à Nîmes, le journal la *Liberté pour tous*. - Caractère politique de cette feuille. - Contenu des articles politiques du P. d'Alzon. - Il réussit à faire l'union des catholiques et des protestants en vue des élections législatives, il est joué par les protestants. - Désordre et émeutes provoqués par les protestants. - Exhortations du P. d'Alzon au calme et à la modération. - Echec subi aux élections municipales. - La candidature Cavaignac à la présidence de la République. - Le martyre des écus. - La réunion des six décide de maintenir momentanément l'œuvre à Nîmes. - Le manque d'argent est sur le point d'amener la fermeture de la maison. - "Ce que je fais, ce sont des essais, l'œuvre viendra plus tard." - Octroi du plein exercice au collège de Nîmes. - Refus de l'évêché de Mende.

Le jeudi 17 février 1848, le P. d'Alzon était reçu à Paris dans les salons de Guizot, président du Conseil, qui lui promit avant huit jours la pleine liberté d'enseignement pour son pensionnat de Nîmes. Salvandy, le ministre responsable, ne la lui avait laissé entrevoir que dans le "vague lointain d'un avenir indéfini"; mais son chef s'était engagé à réfuter ses objections, et, au besoin, à passer pardessus. Il n'en eut ni le temps ni l'occasion. Une semaine plus tard, heure par heure, le roi Louis-Philippe partait pour l'exil, du lieu même où son cousin Louis XVI était monté sur l'échafaud. Lamartine et ses amis, qui s'ennuyaient, avaient prêté leurs sentiments à la France, et, en, guise de passe-temps, ils venaient de déchaîner l'émeute. Ils en furent d'ailleurs assez vite embarrassés, car ils ne pensaient pas si bien réussir. Les ouvriers parisiens, auxquels l'on avait fait appel, débordaient le mouvement, et, cette fois, se refusaient à laisser la bourgeoisie, comme en 1830, "escamoter la révolution".

Bon gré, mal gré, les uns et les autres durent accepter la République.

Elle était, dans la composition du gouvernement provisoire qui s'était installé au pouvoir, démocratique et sociale, très foncée de couleur, avec une tendance marquée au communisme. Lamartine, qui prit les Affaires étrangères, représentait l'élément modéré; ses collègues, moins un ou deux, appartenaient à l'union des gauches, communistes compris. Le poète mis à part, les plus bourgeois de ces ministres étaient des anticléricaux forcenés. Mais le flot populaire, qui les avait soulevés jusqu'au pouvoir ne leur permit pas de satisfaire leurs fantaisies et leur imprima une double direction: la guerre aux souverains d'Europe au nom des principes démocratiques, et, à l'intérieur, la réalisation immédiate de toutes les rêveries des réformateurs sociaux. Par ses discours enflammés d'éloquence et vides d'engagements, Lamartine parvint à contenir les révolutionnaires étrangers, sans déclarer la guerre à personne, en même temps qu'en haranguant la foule et par quelques concessions il éloignait le drapeau rouge, maintenant, les apparences d'ordre et de discipline nécessaires à tout gouvernement.

Ce succès, au fond, ne terminait rien. Le danger renaissait sans cesse, venant des collègues mêmes de Lamartine. La révolution de février s'était faite en vue de la réforme électorale. La monarchie une fois renversée, on accorda donc le suffrage universel et l'on fixa au 9 puis au 23 avril les élections générales, que l'on estimait devoir être révolutionnaires. Les nouvelles venues des provinces démentirent bientôt ce pressentiment. Le clergé et les vieux partis politiques y jouissaient d'un tel crédit que Paris s'attendit à la nomination d'une Assemblée modérée et même monarchique. Une pareille prévision, basée sur les rapports des commissaires dans les départements, dérangeait les calculs des agitateurs de profession et de tous les hommes de gauche; ils s'efforcèrent donc de faire reculer la date des élections et de balayer les modérés du

pouvoir par ces émeutes parisiennes, dont l'histoire de la grande Révolution leur offrait tant d'exemples. Les journées, organisées par quelques ministres, échouèrent toutes devant la fermeté des modérés, qui repoussèrent par les armes toute tentative de violence jusqu'à l'établissement d'un ministère légal.

Le P. d'Alzon n'attendit pas si longtemps pour rentrer à Nîmes. Quand il quitta Paris vers le milieu de mars après trois semaines du nouveau régime, un semblant d'ordre régnait à peu près partout. Sa conduite dans la capitale durant ces journées agitées, mais pas trop meurtrières, avait déjà revêtu dans le Midi les dehors d'une glorieuse légende. Sur la foi de nouvelles venues on ne sait d'où, on racontait à Nîmes et jusqu'à Aix-en-Provence qu'il avait partagé les dangers des insurgés et des soldats, secouru les blessés dans les rues et les hôpitaux, etc., alors que les périls bravés se réduisaient à bien peu de chose! il n'avait pas quitté la soutane durant l'émeute, et il fut un des rares prêtres à la garder.

Le mot d'ordre, écrivait-il le 6 mars à Germer-Durand, était de respecter les prêtres partout. On en a vu assister au pillage des Tuileries et on ne leur disait rien. Quant à aller panser les blessés, j'y serais allé, si j'avais cru que cela en valût la peine. Mais la chose a été si vite faite sur le terrain, et les hôpitaux étaient tellement encombrés des dames du faubourg Saint-Germain que l'idée ne m'est pas même venue de me joindre à elles.

La vue des misères de l'ouvrier et de sa force redoutable que les fauteurs de désordre s'efforçaient de tourner contre l'Eglise et l'autorité, posait devant ses yeux enquêteurs le problème social tel qu'il ne l'aurait jamais distingué sur un autre théâtre. Le spectacle ne s'effaça plus de sa mémoire. Peut-être même a-t-il contribué à donner à son esprit une direction plus accentuée vers les questions sociales. Quoi qu'il en soit, on ne partait alors à Paris que de clubs, de conférences, de journaux populaires. Lui aussi rêva d'en avoir à Nîmes et sans retard il fit annoncer par ses amis, avec son retour prochain, la fondation d'un club catholique, des conférences sur le travail et un journal.

Avant de rejoindre les siens, il participa à Paris dans une réunion publique au lancement d'une feuille démocratique, *l'Ere nouvelle*, dont Lacordaire devait prendre la direction, avec l'assistance de l'abbé Maret, Ozanam, de Coux, Gouraud, etc. Il s'engagea même à lui procurer des fonds, et du Lac, qu'il venait de ramener de Solesmes à la rédaction de *l'Univers*, lui écrivait malicieusement, le 10 avril: "Vous me demandez quelles sont les destinées de *l'Ere nouvelle*. Comment, c'est vous, l'un de ses fondateurs, qui les ignorez! J'ai vu le P. Lacordaire..., et je n'ai pas cru devoir me permettre des questions indiscretes, et je partage votre complète ignorance." C'est là, croyons-nous, toute la part que le P. d'Alzon prit à la création de ce journal catholique d'extrême-gauche, serions-nous tenté de dire, si tous ces mots ne juraient pas trop d'être associés. Après les premiers écarts de *l'Ere nouvelle*, du Lac savait d'ailleurs dégager la cause du P. d'Alzon de celle de ce journal, et il écrivait à son ami, le 17 mai: "Je ne puis croire que sur ce point vous leur donniez raison. Vous avez deux qualités: vous savez le catéchisme et vous avez du bon sens, deux choses dont ils sont, à mon avis, complètement dépourvus."

L'idée d'avoir un journal à Nîmes fut suggérée au P. d'Alzon par Germer-Durand. Le préfet des études de l'Assomption songeait à cette publication depuis environ trois mois, quand la révolution de février lui offrit l'occasion de mener son projet à bon terme. La bourse de son père spirituel devait aplanir les difficultés que n'avait pas enlevées la nouvelle loi sur la presse. D'accord avec Monnier, il lui proposa donc la fondation d'un journal, intitulé *la Démocratie catholique*, avec un programme religieux et républicain qui répondait à pareil titre. Sa lettre est du 4 mars; la réponse du P. d'Alzon, datée de Paris et du surlendemain, contient une acceptation sans réserve.

Votre enthousiasme me ravit, écrit-il à son ami.. J'entre tout à fait dans l'idée du journal... S'il le faut, je préfère passer mon temps à vous aider dans votre journal qu'à prêcher. M. Goubier vous a-t-il dit que je

lui proposais la formation d'un club? Pour le moment, je préfère le journal. Vous pouvez le faire paraître quand bon vous semblera. Ne me l'envoyez pas, car je serai à Nîmes, je l'espère, avant qu'il ne soit imprimé.

Titre, terrain républicain, programme démocratique, tout est approuvé. La lettre renferme pourtant une remarque, qui prouve bien que le P. d'Alzon ne se méprenait point sur les intentions du personnel gouvernemental: "Ne vous faites pas illusion, ajoute-t-il. Les républicains actuels ne rêvent qu'une chose, centraliser tout et détruire toute liberté; c'est pour cela qu'il faut lutter contre eux, en demandant la liberté comme aux Etats-Unis."

La feuille annoncée parut le mardi 21 mars, peu après le retour du P. d'Alzon. Le titre était modifié. C'était *la Liberté pour tous* qu'on présentait aux lecteurs et qu'on leur promettait par l'entremise d'une République catholique.

Le journal se publiait trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, sur quatre pages qui étaient réduites de moitié les jours de grève; car, en ce temps de liberté pour tous, les ouvriers typographes commençaient par s'en octroyer une bonne part à eux-mêmes. L'abonnement annuel était fixé à 20 francs, mais le journal ne vécut même pas jusqu'au déclin de sa première année: le dernier numéro est du 31 décembre 1848. Une note de Germer-Durand qui paraît se rapporter aux dernières semaines du journal, donne un peu plus de 500 abonnés. Nous ignorons si ce chiffre a jamais été dépassé, bien que le tirage fût beaucoup plus considérable. Un libraire de Montpellier, à lui seul, en recevait 150 numéros.

Aucun directeur ou rédacteur en chef n'est inscrit sur le frontispice de *la Liberté pour tous*; en fait, c'était Germer-Durand qui en assumait les fonctions et était le vrai directeur. Le gérant fut surtout le Fr. Hippolyte Saugrain. Chacun prenait la responsabilité de ses articles, qui, n'étant pas signés ou portant des noms de convention, ne permettent guère d'en retrouver les auteurs. Il ne paraît pas que l'autorité du P. d'Alzon se soit exercée sur la rédaction, sauf à manifester le désir de cesser telle polémique ou d'éviter tel sujet, quand il avait reçu des observations de l'évêché ou d'ailleurs. Il n'était donc pas directeur, il n'était même pas censeur; et ce fut un tort, car il fut obligé une fois de désavouer dans le journal un des maîtres de son collège.

Le titre du journal semble bien lui appartenir et ne fut pas heureux. Nul n'a mieux montré les justes critiques qu'on pouvait lui adresser et ne l'a, en même temps, mieux défendu que le P. Emmanuel Bailly dans cette note:

Ce titre eut d'abord un grand succès, mais il souleva bientôt des critiques résultant d'un malentendu, ou d'une interprétation fautive et outrée des intentions de la rédaction. Il ne s'agissait pas de mettre le mal et le bien, les mauvais et les bons sur le même plan, comme ayant droit à la même liberté. Le titre avait le tort de prêter facilement à cette interprétation. Mais cette erreur d'un libéralisme absolument contraire à l'Évangile et à la raison n'était nullement le point de vue des rédacteurs. Ils réclamaient, pour les catholiques, une somme de liberté qu'on n'avait pas refusée à d'autres, sans prétendre que les droits de ces derniers fussent équivalents.

En un mot, à *un fait* contre lequel ils ne pouvaient rien, ils opposaient *un droit*. Ils demandaient que ce droit imprescriptible ne fût pas moins respecté que le fait, d'ailleurs déplorable, de certaines libertés accordées à beaucoup d'autres, depuis quelque temps, en France. Ils ne prétendaient donc pas justifier des libertés abusives par les libertés légitimes, ni réclamer au même titre les unes et les autres.

Explications très justes d'un titre équivoque, lesquelles correspondent bien à la pensée du P. d'Alzon. Les élèves de son collège venaient, du reste avec son consentement, d'en faire la critique la plus malicieuse, en intitulant une petite feuille écrite à la main qui circulait dans le pensionnat: *La liberté entre quatre murs*. C'est bien la seule qui convienne à bon nombre de citoyens.

Des onze articles que le P. d'Alzon écrivit pour le journal, ne retenons que ceux qui servent à donner l'orientation de sa pensée politique. L'un d'eux, *Ce que nous sommes*, qui parut le 30 mars, est une vraie profession de foi. Nous sommes catholiques

républicains, répond-il, et il le prouve, se contentant de reproduire le catéchisme pour la première partie de sa réponse, insistant avec force sur la note républicaine. Il était républicain, parce qu'il avait reconnu l'impossibilité d'un retour vers le passé; parce que le mouvement vers la démocratie ne se serait pas accéléré en Europe, depuis un siècle, sans la volonté de Dieu; parce que l'Eglise venait, par la bouche de son chef, de se prononcer à ce sujet; parce que la démocratie était "l'application la plus rigoureuse des principes du christianisme, qui ne reconnaît d'autre inégalité entre les enfants de Dieu que l'inégalité établie par Dieu même"; parce que le christianisme est appelé à se manifester sous toutes les formes et que, dans les temps modernes, "il étendrait ses conquêtes par les armes que lui forgerait la liberté". Enfin, il n'était ni converti ni résigné au nouveau régime. Républicain de la veille, il attendait depuis de longues années le triomphe de la démocratie, mais républicain du lendemain il devait avouer qu'il ne l'attendait pas encore si tôt.

Telle est la marche de la démonstration qui suffisait évidemment à contenter les républicains du jour, tel le résumé des preuves qui sont à peine effleurées dans l'article et qui produisirent, paraît-il, une impression profonde. Expérience faite de toutes les formes de gouvernement, nous sommes moins sensibles aujourd'hui qu'en 1848 à ce genre de preuves. Nous estimons que le meilleur gouvernement est celui qui assure le mieux la sécurité du pays, qui ne gaspille pas les deniers publics, qui garantit à tous l'exercice des libertés religieuses, corporatives et individuelles.

Les faits ne tardèrent pas à saper par la base les raisons de sentiment. Avant quatre ans, la République française se mua en empire plébiscitaire, c'est-à-dire en autocratie et démocratie réunies dans ce qu'elles ont de plus attentatoire à toutes les libertés; elle détruisit de ses propres mains la République romaine, la seule qui eût survécu à l'agitation de 1848. Quant aux libertés religieuses dont l'Eglise réussit à s'enrichir sous la seconde République, elles furent votées par la majorité conservatrice, c'est-à-dire monarchique, des deux Assemblées de 1848 et de 1849, alors que les vrais républicains en combattirent, de toutes leurs forces l'octroi ou le maintien. Sur ce point-là le P. d'Alzon ne s'illusionnait pas, puisque, le jour même où la *Liberté pour tous* insérait son ardente profession de foi républicaine, elle publiait aussi de Lui un article contre Hippolyte Carnot, ministre des Cultes. Ce dernier venait, dans une circulaire, de justifier la suppression par décret de toutes les associations religieuses dans le département du Rhône, parce qu'elles "avaient pour fondement des *vœux* qui étaient en désaccord avec l'esprit non moins qu'avec la lettre de la législation du pays". Le P. d'Alzon faisait ainsi peu à peu connaissance avec la République et l'esprit républicain, tels que l'entendent les héritiers de 1789.

Ses autres articles furent surtout motivés par les élections et les dissensions locales qui les accompagnèrent. Sous un régime d'opinion, cette question domine toutes les autres, puisque d'elle dépendent le gouvernement de la nation et la tranquillité de tous. Dès lors, on n'éprouve aucune surprise à voir les, colonnes de la *Liberté pour tous* supporter tant d'appels au peuple, de proclamations, de recommandations électorales. Une vraie forêt de manifestes, dont l'épaisseur n'est comparable qu'à la forêt des actes officiels de la France ou du département du Gard! Qu'il était aisé alors, et à peu de frais, de rédiger un journal!

D'après la loi, les élections à l'Assemblée constituante avaient lieu par département, au scrutin de liste et à la majorité relative, de façon à exclure tout ballottage. Le nombre des députés était proportionné au chiffre de la population. Pour sa part, le Gard eut droit à 10 députés. Il fallait donc dresser une liste de candidats qui, en contentant les honnêtes gens, barreraient la route aux représentants des partis avancés. Chose peu aisée dans une région où près d'un tiers, de la population était protestante et

les catholiques se divisaient en monarchistes et républicains. Avant même de quitter Paris, le P. d'Alzon avait offert l'alliance aux chefs des protestants; il réussit à réaliser cette union. Le résultat ne fut pas atteint sans froissements ni violences, ais il fut atteint. Lui-même déclina toute candidature, malgré les désirs contraires de son évêque qui n'osa pas toutefois la lui imposer, et ce désintéressement lui ramena des légitimistes qui s'étaient déjà éloignés. Par ailleurs, il dut sacrifier Montalembert, dont il s'était engagé à Paris à faire triompher le nom. Le grand orateur était orléaniste. Or, d'un commun accord, cette nuance politique n'était pas représentée dans la liste de la *Liberté pour tous*, qui ne comprenait que des légitimistes et des républicains, dont deux protestants. La force dont disposait le P. d'Alzon par son journal, par son action sur les curés du diocèse, par le club qu'avaient organisé les professeurs de son pensionnat, lui permit de parler et d'agir à peu près en maître.

Les- électeurs, qui comprenaient tous les hommes majeurs, avaient à se rendre au chef-lieu du canton. Non sans arrière-pensée, le gouvernement provisoire avait fixé les élections au jour de Pâques. La première fête religieuse de l'année et la distance retiendraient ainsi chez eux bon nombre d'électeurs. Ses calculs furent déjoués; il n'y eut jamais autant. de votants: 84 pour 100 des inscrits dans toute la France. Les paysans du Gard, groupés autour de leurs curés et de leurs maires, se dirigèrent en masse vers les villes et les salles de réunion désignées. Pour éviter toute perte de temps, ils s'étaient d'eux-mêmes disposés en rangs dans la rue, d'après l'ordre des listes; plusieurs y apportaient le sérieux et le recueillement que l'on met à la réception d'un sacrement.

Neuf candidats sur dix de la liste de la *Liberté pour tous* furent élus; le dixième, un catholique, fut devancé par le candidat le plus favorisé de la liste adverse, un protestant, ancien député d'extrême gauche. Peu s'en fallut que, victimes d'une trahison, tous les candidats catholiques ne succombassent. La liste opposée à la leur ne comprenait que des hommes de gauche, protestants, juifs et catholiques plus ou moins dévoyés. Or, si les catholiques votèrent pour les dix candidats, y compris les deux protestants, de la liste que leur présentaient leurs chefs, sur un mot d'ordre tacite, mais évident, la plupart des électeurs protestants conservateurs votèrent pour leurs deux coreligionnaires de la liste catholique et pour huit candidats de la liste de gauche, car le panachage était autorisé. Les protestants s'attendaient si bien au succès de leur manœuvre que, le jour de la proclamation du scrutin, en apprenant les résultats définitifs, de dépit ils tirèrent des coups de fusil sur les catholiques. Il y eut un mort et une vingtaine de blessés. Le P. d'Alzon, dont les avances aux protestants étaient pourtant connues de tous, fut pendant quelques jours l'un des plus menacés.

Pour le quart d'heure, écrivait-il le 29 avril à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, une des fantaisies des frères séparés, c'est ma tête. Une femme qui la réclamait a été rossée; mais, malheureusement, on ne s'en est pas tenu là, on lui a tiré trois coups de fusil. Grâce à Dieu, elle n'a été blessée que par un seul; elle a perdu la phalange d'un doigt. D'autres ont été obligés de quitter le quartier catholique, toujours pour avoir dit qu'ils voulaient ma tête. Rassurez-vous. Cela s'en ira comme bien d'autres projets.

Les catholiques, molestés et attaqués sans motif, s'étaient aperçus qu'ils avaient pour eux le nombre et ils avaient riposté. Il s'ensuivit des troubles et des émeutes presque journalières. Ainsi s'en allait le premier essai d'union des honnêtes gens sur un programme minimum qui devait les satisfaire tous. Si la responsabilité en incombait avant tout à l'animosité séculaire qui divise protestants et catholiques, rouges et blancs dans le Midi, les agents du gouvernement central y avaient contribué de tout leur pouvoir. Bien que les huguenots fussent surtout orléanistes et qu'ils ne pussent se consoler de la chute de Louis-Philippe, ils bénéficiaient de toutes les faveurs de l'autorité. La fraction protestante de la garde nationale était armée, celle des catholiques l'était peu. Les commissaires du département appartenaient à la religion réformée, ou bien ils la favorisaient et parfois si maladroitement qu'ils provoquaient des révoltes et

qu'on devait les remplacer. En quinze jours, Nîmes vit passer trois de ces autocrates. Finalement, l'état de siège fut proclamé et le pouvoir remis à l'autorité militaire jusqu'à l'arrivée d'un préfet impartial, nommé Salives, qui se contenta d'agir. Chaque fois qu'un coup de main était tenté à Paris contre l'Assemblée nationale, il avait sa répercussion en province, à Nîmes notamment.

Ces luttes continuelles ne portaient nulle atteinte à la foi du P. d'Alzon dans sa politique de conciliation et d'apaisement. Ses articles ne sont qu'une exhortation à la paix, au pardon des injures, à l'oubli du passé et même du présent orageux.

Aux sentiments de haine et de défiance dont ils se plaignent, écrivait-il le 27 avril, le jour même où les protestants allaient fusiller les siens, les catholiques ne doivent répondre que par cette charité dont leur Eglise a seule, quoi qu'on fasse, le glorieux privilège. Le catholicisme doit être au-dessus de tous les partis. Ne l'avilissons pas en répondant à l'injure par l'injure, à la passion par la passion; ne le réduisons pas ainsi aux proportions mesquines d'une secte. Après trois siècles de guerres, de divisions, de luttes, un rapprochement ne peut avoir lieu que par la persuasion et par les avances auxquelles les plus forts, et les plus nombreux, sont toujours tenus.

Les balles qu'ils reçurent de leurs adversaires en même temps que ces exhortations ne poussaient guère les catholiques à entrer dans cette voie. Ils demandaient s'ils allaient, sans se défendre, se laisser égorger par des gens qui tiraient dans la rue sur des femmes et des enfants désarmés. S'efforçant de les calmer, voulant éviter à la ville un régime d'exception, à l'aide duquel les protestants seraient arrivés, par leurs intrigues politiques, à les dominer comme auparavant, le P. d'Alzon leur recommandait de n'user que du droit et de la modération.

Voulez-vous reconquérir vos droits abolis? écrivait-il le 2 mai. Laissez à vos adversaires des moyens indignes de vous, laissez leur les attaques imprévues, les coups de fusil, la violence... Prenez la courageuse résolution de ne vous défendre que par la force même de votre droit. C'est là une arme dont vous ne connaissez pas encore toute la portée; c'est la seule que vous puissiez employer désormais avec avantage. Restez dans votre modération, et les préventions qu'on cherche à inspirer aux troupes envoyées pour maintenir la tranquillité tomberont devant l'évidence des faits. Traitez les soldats en frères, et vous leur ôterez jusqu'à l'idée de se tourner jamais contre vous... Soyez modérés, et, dans les rangs de vos adversaires, les honnêtes hommes rougiront de la voie où veulent les engager quelques furieux.

Après les catholiques, il exhorta les protestants dans son article du 9 mai, leur recommandant le calme, l'apaisement, la charité. Il parlait de la liberté de conscience, le terrain neutre où son journal les conviait tous pour qu'ils fussent enfin unis; du patriotisme, qui devait animer tous les enfants de la France et terminer les querelles passées. Il les assurait qu'il voulait la liberté pour eux, afin de l'avoir plus sûrement pour lui, mais une liberté qui ne pouvait être la même pour tous que si tous les droits étaient égaux.

Ce langage, conforme aux sentiments de l'époque et inspiré par le milieu très mêlé où il était contraint de vivre et d'agir, n'obtint aucune des fins qu'il s'était proposées. En s'interposant entre les deux camps, il les mécontenta l'un et l'autre, comme un passant qui tenterait de séparer des duellistes enragés.

A ces agitations, qui n'étaient pas spéciales à Nîmes, succédèrent des jours de tranquillité relative. Le préfet en profita pour autoriser les élections municipales. Un nouvel essai de conciliation fut alors mis en avant par la *Liberté pour tous*. Cette fois, les protestants y consentirent d'autant mieux que leur minorité ne pouvait rien, à Nîmes, contre le bloc compact des catholiques. On élaborait donc une liste commune de 36 candidats, dont 11 protestants et juifs. La liste de l'Assomption n'était pas la seule. Si les gens de gauche en présentèrent d'autres qui n'avaient aucune chance de succès, des catholiques en établirent une qui ne contenait que des noms catholiques, les vingt-cinq de la première liste et onze autres candidats. Au premier tour de scrutin, les 25 catholiques de la liste de l'Assomption furent seuls élus, et les 11 candidats protestants et juifs mis en ballottage et en minorité par autant de catholiques. Dès lors, ils se

retirèrent, de sorte qu'au second tour de scrutin on n'élut encore que des catholiques. C'était la revanche des élections législatives et par le même procédé; c'était aussi un nouvel échec infligé au journal qui s'était fait le partisan de l'union. Le 23 avril, les protestants ne l'avaient pas suivi; le 10 août, les catholiques avaient agi de même. A quoi bon commander à des troupes qui vous faussent compagnie? C'est ce que constatait le P. d'Alzon, dans un article du 20 août, où des reproches excessifs sont adressés à ses coreligionnaires, qui pourtant n'avaient pris d'engagement envers personne et s'étaient permis de mettre en doute la parole d'honneur des protestants, après la trahison dont ils avaient été victimes. On pouvait peut-être reprocher à certains catholiques nîmois d'avoir émis un vote impolitique, - ce qui est encore discutable, car dans ce domaine un coup reçu doit être aussitôt rendu, - mais non d'avoir désobéi à leurs chefs, puisque ces chefs ne s'entendaient pas entre eux et leur avaient présenté deux listes différentes.

En tout cas, la nouvelle mésaventure éloigna pour longtemps le P. d'Alzon du journalisme et de la politique. Il était déjà presque décidé à quitter la *Liberté pour tous*; dès ce moment, il lui enleva son appui, et le retrait de ses largesses suffit à lui procurer une fin par consommation. Le journal traîna une existence misérable jusqu'à la fin de 1848. Avant de mourir, il prit une part active à l'élection du président de la République. Ses préférences allèrent à Cavaignac, qui avait maté l'Insurrection de juin et dont le passé bien connu garantissait la continuité du régime républicain. Par tous les moyens à sa disposition, le journal recommanda la candidature du général, transformant, au besoin, ses deux dernières pages en une affiche blanche, qui portait dix-huit fois le nom de Cavaignac et pouvait se découper en autant de bulletins de vote. Le choix paraissait un peu singulier, car Cavaignac était protestant et soutenu par tous les huguenots du Gard, mais le prince Louis-Bonaparte, bien que catholique de naissance, avait un passé révolutionnaire et anticlérical assez chargé. Entre le choléra et la peste, on joue parfois à pile et à face et l'on remet au sort le soin de décider lequel des deux fléaux nous emportera. Le P. d'Alzon, qui n'était pas superstitieux, fit son choix de sa propre initiative; plusieurs évêques l'imitèrent en votant, comme lui, pour Cavaignac. Dans le Gard, le prince Napoléon, tout en obtenant la majorité relative, fut mis en minorité par ses deux principaux concurrents: Cavaignac et Ledru-Rollin. Ce fut un des rares départements qui lui infligèrent- pareil échec.

Les discussions politiques n'amenèrent pas, seules, la mort du journal et la retraite de celui qui l'avait fondé; les embarras d'argent y contribuèrent également. En dépit de sa fortune personnelle et des dons parfois considérables qu'il reçut, toute sa vie le P. d'Alzon eut des difficultés d'argent. Envisagée sous cet aspect, l'année 1848 doit être marquée d'un caillou noir; il endura ce qu'il appelait "le martyre des écus". Plus d'une fois, il fut sur le point de mettre la clé sous la porte et d'attendre que l'on eût vendu son établissement pour satisfaire les plus importuns de ses créanciers. La Providence intervint au moment où tout semblait désespéré; mais la barque à peine échappée au naufrage et remise à flot, l'orage reparaisait.

A vrai dire, les embarras financiers furent extrêmes partout et chez tous cette année-là. Dès la proclamation de la République, l'argent, qui n'est jamais révolutionnaire, s'était terré. Les valeurs baissèrent de prix, le commerce languit, le travail, assez rare, ne donna qu'un rendement insignifiant, les ateliers nationaux, foyers de paresse et de désordre, augmentèrent la pénurie d'argent, le numéraire disponible disparut comme sous la baguette de Merlin l'enchanteur. Il en fallait pourtant pour solder les dettes criardes et rembourser les billets échus. C'est à le trouver que le P. d'Alzon mettait son énergie et consumait le meilleur de ses forces. Le 11 mai 1848, il écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus: "Il me faut 50 000 francs, d'ici à la fin de l'année. Mon père qui me les a promis ne me les donne pas." Puis, avant de cacheter sa

lettre, ayant revu ses factures au reçu des précisions de la part de l'économe, il ajoutait en *post-scriptum*: "J'ai fait mon budget. D'ici à la fin de l'année, il me faut trouver 66 000 francs."

La fin de l'année correspondait au 30 septembre. Cinq mois encore devant soi. L'échéance semblait lointaine, si les factures ne s'étaient échelonnées sur ce laps de temps, s'il n'y avait eu surtout impossibilité de vendre quoi que ce soit, à moins de céder son bien pour une bouchée de pain. En veut-on un exemple? Pour endosser un de ses billets de 10 000 francs, du 4 mai au 4 juin seulement, on demanda au P. d'Alzon 2500 francs, plus deux mois d'intérêts. Ce malheureux billet faillit amener la destruction de l'œuvre. Le 2 juin, le fondateur écrivait:

Je me suis vu au moment de fermer. S'il faut, à chaque fin de mois, se casser la tête, comme je me la suis cassée ces jours-ci, ce sera à n'y pas tenir. Mais, grâce à Dieu, il paraît que mon père vient de me trouver une somme assez forte. Seulement, je l'attends d'un moment à l'autre, ce qui a bien ses ennuis.

De fait, son économe avait couru à Montpellier, à la recherche de la somme promise. Il devait rentrer le soir même du 2 juin ou dans la matinée du 3. La journée du 2 passa, celle du 3 touchait à son déclin, lorsque, à 8 heures du soir, le messenger parut enfin, porteur des 10 000 francs.

Figurez-vous, écrivait à ce sujet le P. d'Alzon, que les fortunes territoriales les plus considérables sont dans l'impossibilité de payer; car la somme sur laquelle comptait mon père lui a manqué totalement, celui de ses amis qui devait la lui compter n'ayant pas été remboursé par un des hommes les plus riches du pays.

Ces tracasseries, qui duraient depuis son retour de Paris, finirent par le rendre malade. A ses préoccupations ordinaires s'ajoutait celle du danger que couraient les Sœurs de l'Assomption, par suite du soulèvement du peuple parisien contre l'Assemblée nationale. Epuisé physiquement et moralement, il se rendit donc à Lavagnac auprès de ses parents et se plongea dans les lectures spirituelles.

Quelque chose, écrivait-il le 9 juillet, me pousse à me tenir en dehors, surtout depuis huit jours, où je fais une sorte de retraite, passant presque toute la journée dans ma chambre à lire la Vie de M. Olier. Il y a là des choses qui ne sont pas pour moi. Mais que d'autres, aussi, me vont à merveille et qui me font faire les plus sérieuses réflexions! Je vois pourquoi j'ai fait si peu de bien pendant l'année qui vient de s'écouler. Or, il paraît que je ferai peut-être bien mieux de me renfermer dans mon collège et de laisser la politique suivre son cours.

A n'en pas douter, c'était là le vrai sentiment de la volonté de Dieu. Les lettres de ses religieux, de ses professeurs et de ses amis, le lui transmettaient presque tous les jours. Le souci de la *Liberté pour tous* avait trop relégué au second plan des affaires plus pressantes. De plus, la ligne politique suivie par le journal avait froissé la majorité des catholiques du diocèse, qui consentaient bien à tolérer le régime républicain, mais non pas à abdiquer leurs préférences. Des familles avaient déjà retiré leurs enfants du collège; la famille d'Alzon elle-même avait rappelé Alix de Puysegur de chez les Sœurs de l'Assomption, à Paris, qu'elle rendait responsables des idées avancées de l'abbé. Germer-Durand s'enfonçait dans des polémiques avec les légitimistes, qui le payaient de sa monnaie et trouvaient des appuis jusque dans les hauts rangs du clergé; il en négligeait quelque peu sa surveillance des études et se demandait s'il ne devrait pas démissionner pour se consacrer entièrement au journalisme. Enfin, les élèves de l'Assomption, grisés par les idées du jour, habillés en chasseurs de Vincennes, pourvus d'une fanfare, surexcités par les revues militaires, les appels au peuple, l'inauguration des arbres de la liberté, etc., transformaient le pensionnat en champ de manœuvres ou en club politique, au détriment des classiques grecs et latins, et même du français. Puisque le journal et la politique devenaient un signe de contradiction et un danger pour l'œuvre, il était temps de sortir de cette ivresse générale, qui avait tourné la tête du pays, mais dont les plus réfléchis s'étaient déjà dégagés. Telle fut la résolution que le P. d'Alzon

rapporta de sa cure d'air et que l'insuccès des élections municipales de Nîmes devait raffermir.

Au surplus, les demandes perpétuelles d'argent dont l'assaillait son économe, même à Lavagnac, imprimaient à son esprit une toute autre direction. Les mouvements du balancier politique ne lui causaient plus que lassitude. Il n'était aucune œuvre extérieure qu'il n'eût accomplie avec dégoût, s'il avait obéi à ses impressions, au lieu de leur commander. Il se proposa donc de consacrer de plus en plus du temps à Dieu et à la prière, dès que le soin de ses affaires matérielles ne s'y opposerait pas. Mais ce jour, béni ne luiirait-il pas seulement dans la vallée de Josaphat? Il écrivait, en effet, de Lavagnac, le 18 juillet 1848:

Si j'ai eu à offrir quelque chose de rude à Notre-Seigneur es jours-ci, ç'a été le cauchemar permanent que l'œuvre allait périr par le défaut d'argent. Heureusement qu'en lisant l'Évangile, à trois reprises différentes et trois jours de suite, je suis tombé sur les chapitres de saint Matthieu et de saint Jean qui rapportent la multiplication des pains! Notre-Seigneur peut bien renouveler ce miracle, si bon lui semble. Oh! si nous avions un peu de foi! Il me semble que je suis venu à bout de bien offrir à Notre-Seigneur la honte d'une déconfiture, et surtout la peine qu'en éprouveraient mes parents; car, pour ce qui m'est personnel, il me semble que j'en fais bon marché.

Sa rentrée à Nîmes lui permit sans doute d'obvier aux nécessités les plus urgentes; aussi écrivait-il le 6 août: "Je ne suis pas hors de mes embarras de finances, mais je suis pourtant à l'abri des craintes que j'éprouvais il y a quelque temps." Il profita de cette embellie momentanée pour réunir ses disciples les plus fidèles et se concerter avec eux, loin du monde et du bruit, sur l'avenir de son Institut. Le 21 août, à 5 heures du soir, en compagnie du P. Tissot, des Frères Cardenne et Hippolyte Saugrain, qui représentaient l'Ordre, de Germer-Durand et Monnier qui représentaient le Tiers-Ordre, il se rendit à pied au sanctuaire de Rochefort. Les 34 kilomètres qui séparent ce pèlerinage de la ville de Nîmes furent franchis, d'après le Journal de Cardenne, en quatorze heures; ce qui suppose des haltes prolongées ou bien un pas de chenilles processionnaires. Après un jour et une nuit passés à prier Notre-Dame de Grâce, l'étape plus forte nécessaire pour gagner la Chartreuse de Valbonne exigea toute la journée du 23. On était enfin arrivé au lieu fixé pour la retraite: les six, groupe choisi, décideraient si l'on poursuivrait l'œuvre ou si l'on rebrousseait chemin.

Voici le résultat de notre retraite, écrivait le P. d'Alzon, le 6 septembre; elle se fit très paisiblement. Comme la Chartreuse est entourée de très beaux bois, nous y allions passer quelques heures dans le jour. Du reste, tout se faisait sérieusement, excepté quelques moments de récréation, où Cardenne nous amusait par ses grimaces et M. Durand par ses calembours. Je posais diverses questions dans les conversations que nous eûmes les derniers jours.

Faut-il rester à Nîmes? - Non.

Faut-il songer à porter le centre de l'œuvre à Paris?

Oui.

Faut-il y aller sur-le-champ? - Non, à cause des troubles politiques.

Faut-il quitter Nîmes, même dans l'hypothèse où l'on ne pourrait aller sur-le-champ à Paris? - Oui.

Quand faut-il quitter Nîmes? - L'an prochain, si l'on veut.

Quand faut-il aller à Paris? - Dès que les commotions politiques apaisées feront espérer qu'on le peut sans inconvénient.

L'approbation donnée par ses amis les plus chers à persévérer dans la voie suivie jusqu'à ce jour allait le soutenir dans la crise douloureuse qui l'attendait, à son retour à Nîmes. Il en était du répit que lui laissaient ses créanciers comme de la floraison printanière; à peine la corolle des fleurs est-elle épanouie que leur parfum est répandu et les pétales jonchent le sol.

Fleurs de cerisiers tant espérées!

Fleurs de cerisiers tant regrettées!

a dit un poète japonais. Dès le 7 septembre, le P. d'Alzon mande ces lignes à la supérieure de l'Assomption;

Vous pouvez m'écrire désormais à Lavagnac, où je vais aller battre monnaie. Je ne sais plus de quel côté me tourner pour l'argent.

Un voyage à Marseille, sans interrompre ce genre de préoccupations, distrait son esprit en lui présentant d'autres objets, mais l'économe veille toujours à le rappeler à son souvenir. Le 20 septembre, il lui décrit l'état de sa caisse: 137 000 francs à payer bientôt, et, pour ce faire, 44 000 francs en tout.

Avec tout cela, je me consume, malgré moi, écrit le Père, et je ne suis bon qu'à dire: *Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne!* Il paraît que l'abbé de la Salle a été toute sa vie dans le même état, mais il n'avait pas ses parents, et je vous avoue que, si je n'avais pas les miens, je n'en souffrirais pas la centième partie.

Le collège de l'Assomption n'était pas la seule cause de cette pénurie; l'argent prêté à d'autres et qui ne rentrait pas y contribuait aussi pour sa part. A ce moment-là, des religieuses lui devaient 33 000 francs, mais elles étaient aussi gênées que lui pour se les procurer. Tant qu'un gouvernement stable n'était pas établi en France, les bourses se fermaient, les créanciers devenaient plus pressants, et, conséquence toute naturelle, les faillites se multipliaient.

Il en sera ce que Dieu voudra, écrit le Père le 26 septembre. Je vais me mettre à faire de mon mieux, et puis je laisserai à Notre-Seigneur le soin de tout arranger ou de tout détruire; non par fatigue ou découragement, mais par une résolution que je cherche à rendre la plus amoureuse possible de vouloir absolument ce qu'il veut, tout ce qu'il veut et rien que ce qu'il veut; comprenant que des raisons subsistent en moi de faire échouer les meilleures choses et combien Notre-Seigneur doit m'avoir à dégoût, à cause de la lâcheté de mes services...

Mes affaires ne sont pas dans un meilleur état, mais j'ai tant prié la Sainte Vierge, le jour *ne* sa fête de la Merci, de me donner aide et secours, non pas pour arracher les prisonniers au joug des mahométans, mais les enfants chrétiens aux musulmans universitaires, que j'espère qu'elle m'exaucera. Je souffrirai peut-être beaucoup, mais j'espère que cette bonne Mère me rendra favorables les gens dont j'aurai besoin, puisque enfin ce sera son œuvre.

Et, répondant aux instances de sa correspondante qui le voulait à Paris où ses goûts personnels ne l'auraient que trop attiré, il ajoutait cette réflexion qui, à distance, prend la tournure d'une vue prophétique:

Il m'est impossible de consulter Notre-Seigneur sans entendre, il me le semble du moins, cette réponse: "Le moment n'est pas venu". Si l'œuvre à laquelle je me consacre n'est pas une chimère, cela viendra plus tard, mais pas encore. Croyez-le bien, je ne suis pas encore assez mûr pour commencer à former des hommes. Ce que je fais, ce sont des essais. L'œuvre viendra plus tard. Tel est le bon plaisir de Dieu. Ma conviction est, sur ce point, inébranlable.

Les classes de l'Assomption rouvrent avec 115 pensionnaires, qui, en deux ou trois semaines, seront portés à 125. Il y a là une vraie bénédiction du ciel, car ce nombre d'élèves permet de réaliser, par an, douze à quinze mille francs de bénéfices sur les dépenses du seul collège. Hélas! cela ne consolide ni n'éteint les dettes anciennes; il faut même puiser là-dedans pour aller au plus pressé.

Je viens de payer, écrit le P. d'Alzon le 3 novembre, près de 40 000 francs d'arriérés. Voilà les pensions des élèves parties! Je ne sais plus de quel côté me tourner. Il y a eu, de plus, quelques personnes qui ont pris la maison en grippe et qui lui ont fait beaucoup de mai. Il faut que je sois là pour parer de mauvais coups. Si la République se consolidait, j'aurais les plus belles chances.

Pour comble des malheurs, l'économe se brouille avec son copropriétaire, l'abbé Goubier, qui l'en rend responsable dans "une lettre incroyable". Alité lui-même et ne pouvant recourir à une explication de vive voix, il tranche la difficulté en se rendant seul acquéreur de l'établissement, y compris les dettes.

Mes affaires d'argent, écrit-il le 9 novembre, me mettent dans le plus triste embarras, et j'ai beau me soumettre à la volonté de Dieu, ma santé s'en ressent. Encore deux ou trois ans de cette vie et j'y péris; c'est certain. L'énergie s'use devant certaines impossibilités.

Il se prend alors à souhaiter le plein exercice, qui lui procurerait un nombre plus considérable d'élèves et permettrait d'apaiser d'autres créanciers. Ses avances au nouveau régime ne lui avaient valu qu'une vague tolérance, qui, par le changement d'un ministre, pouvait se transformer en hostilité ouverte. Tous les cours, sans en excepter la philosophie confiée à l'abbé Charles Laurent, se donnaient déjà dans son collège, et l'Université, comme l'administration, fermait les yeux sur cette dérogation aux lois. Il fallait légaliser cet état de choses, en attendant la liberté d'enseignement qui ne venait jamais malgré les promesses du gouvernement républicain. Le P. d'Alzon s'efforça d'intéresser à sa cause tous ceux qui, d'une manière ou de l'autre, jouissaient de quelque influence auprès du pouvoir. Les députés du Gard, l'abbé Gabriel, la Mère Marie-Eugénie de Jésus, des amis de Paris, Buchez, premier président de l'Assemblée nationale, furent successivement priés d'intervenir. Il vit même à Nîmes Freslon, le ministre de l'Instruction publique, qui lui promit de faire vite, une fois obtenus les renseignements du préfet. L'affaire ne souffrait pas de retard, car tout délai l'aurait compromise pour longtemps. Par suite de l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République, on attendait, d'un moment à l'autre, la démission du ministère Cavaignac, pour qui la *Liberté pour tous*, les professeurs du collège, le P. d'Alzon lui-même venaient de mener une campagne si ardente. Tant de zèle méritait bien sa récompense.

Enfin, le 20 décembre, le jour même de la démission du ministère, l'Assomption de Nîmes était autorisée à donner l'enseignement secondaire complet. C'était la première faveur que le P. d'Alzon obtenait du gouvernement de la République. Elle arrivait à propos pour atténuer la triste impression que les affaires d'argent ne cessaient de produire sur lui.

J'ai besoin d'être sous le pressoir, écrivait-il le 18 novembre. Cependant, Dieu ne m'y abandonne pas; car, un jour où je ne savais plus où donner de la tête, j'en vins à remercier Dieu de cette obligation où j'allais être de ne pas même payer mes professeurs, quand je pus me procurer 11 000 francs. Mais il m'en faudrait quatre ou cinq fois autant. Avec cela, je sens que cette torture finit par me faire du bien, parce que je suis venu à bout de l'aimer pour l'amour de Dieu.

J'ai en ce moment un chagrin assez vif, écrit-il encore le 9 décembre; mes parents ne veulent plus signer pour moi, et je ne sais que devenir. Peut-être en serai-je réduit à fermer ma maison. J'ai écrit ce matin à ma mère pour lui demander sa dernière intention. J'attends sa réponse. Si elle persiste, je ne vois pas trop à quoi le plein exercice pourra me servir. Je suis pourtant assez calme. Je tâche de me soumettre à ce que Dieu veut. Il me paraît que j'en viens à bout.

Nos affaires, dit-il enfin le 12 décembre, sont dans un état déplorable et d'autant plus triste que je découvre, à côté d'embarras réels, le parti pris de M. Henri de me déconsidérer et de ruiner mon crédit pour se rendre un peu plus nécessaire. Il faut supporter cette épreuve avec le plus de patience possible, surtout lorsque je pense qu'il cherche à y entraîner ma mère. Demain, j'irai à Montpellier et j'espère arranger certaines difficultés. Il n'en est pas moins dur de se voir traiter ainsi par des gens à qui l'on a fait tant de bien.

Sa mère lui avançait enfin l'argent nécessaire, à condition de se faire rembourser par ses créanciers, ou, tout au moins, d'obtenir d'eux des garanties indispensables. Faible rayon de soleil qui éclairait le déclin de cette année sombre.

Une dernière tentation le menaçait encore, à laquelle un prêtre doué d'un désintéressement moins héroïque n'aurait pas manqué de succomber, ne fût-ce que pour échapper aux difficultés qui l'enserraient à Nîmes. Le 30 décembre 1848, son ami du Lac lui écrivait, au nom du nonce de Paris:

Accepteriez-vous, oui ou non, l'évêché de Mende? On croit qu'il faut vous réserver pour un poste plus important et où vous pourriez faire plus de bien que dans ce petit diocèse. Néanmoins, si vous vouliez consentir à vous dévouer, dans la vue du bien on vous sacrifierait. Ainsi, voyez. C'est un sacrifice; autrement, je ne me serais pas chargé de poser la question. Répondez devant Dieu. Le nonce, qui me dit de vous écrire ceci, regretterait de vous envoyer dans ce trou; il vous croit appelé à faire le bien plus en

grand. Cependant, si vous n'y aviez pas une répugnance absolue, il vous demanderait et aurait de grandes chances de vous obtenir...

Ecrivez-moi une lettre que je puisse donner au nonce, qui vous gardera le secret le plus absolu, et une lettre à moi qui vous le gardera aussi.

La réponse était demandée courrier par courrier. Elle fut négative, bien entendu. Le P. d'Alzon n'oubliait pas son vœu de la *Consolata*, et, lui eût-on demandé de se sacrifier sur l'un des sièges épiscopaux les plus en vue de l'Eglise de France, il n'aurait pas accepté davantage. Le 4 janvier 1849, il se contentait d'écrire à la Mère Marie-Eugénie de Jésus: "Je viens de refuser l'évêché de Mende. Ceci pour vous seule absolument." Il devait, au moins deux autres fois encore, se dérober à des offres aussi précises, dont la dernière vint de Jules Simon, alors ministre des Cultes.

CHAPITRE XXIV

Nouvelles épreuves et nouvelles vocations

Terrible épreuve d'argent. - L'abbé d'Alzon voue à une bonne œuvre 70 000 francs. - Carême prêché à la cathédrale de Nîmes. - Délicate intervention auprès du P. Ventura. - Attaque de choléra. - Esprit de foi des premiers religieux devant la multiplicité des épreuves. - Mgr Cart autorise un essai de noviciat. - Pénurie de vocations. - Le P. Henri Brun. - Le Fr. Etienne Pernet. - Le Fr. François Picard. - Le premier chapitre général de la Congrégation, 1850. - Maintien du titre de l'Assomption et de la récitation de l'office en chœur.

Les rafales de mistral qui balayaient les rues de Nîmes dans les premiers jours de 1849. devaient emporter, semble-t-il, tous les soucis d'argent qu'avait traînés après elle la triste année 1848. A son retour de Montpellier, où il avait offert ses souhaits à sa famille, le P. d'Alzon se réjouissait d'en rapporter "une assez forte somme" et il commençait à édifier, avec le plan d'une nouvelle chapelle, les plus beaux rêves d'avenir. Or, un regard furtif jeté sur la lettre d'un notaire, qui lui parvenait à l'instant même, lui faisait éprouver une telle commotion qu'il faillit se trouver mal. La secousse le contraignait à terminer aussitôt une lettre à peine commencée et à lancer à sa fidèle conseillère cet appel presque désespéré: "Vous qui êtes forte, venez-moi en aide. C'est bien ici le cri de l'amitié."

La réclamation était de nature à lui causer quelque inquiétude. On exigeait immédiatement de lui, sous peine de poursuites judiciaires, 70 000 francs, sans compter 8750 francs d'intérêts déjà échus. L'affaire remontait à 1845 et ne l'intéressait pas directement, ce qui explique sa surprise. Ainsi qu'il ressort de notes dressées par un homme de loi au moment même du débat, le différend, assez embrouillé dans la correspondance fragmentaire que nous possédons, peut se ramener aux lignes principales que voici.

Un ami du P. d'Alzon, établi à Paris, avait emprunté la somme de 70 000 francs, sur hypothèque de divers immeubles en sa possession. Mais d'autres créanciers hypothécaires existaient déjà. Aussi le dernier prêteur avait donné mainlevée de son inscription, en tant qu'elle frappait sur deux de ces immeubles, à condition que, s'ils étaient vendus, ils ne le seraient pas au-dessous d'une somme convenue et que tout le prix retiré de la vente servirait à solder les créances antérieures. Les terrains restants suffisaient amplement à garantir le nouvel emprunt. Ce n'est qu'après cette stipulation que le frère de l'emprunteur et le P. d'Alzon se rendirent ses cautions solidaires pour les 70 000 francs.

Les mauvaises affaires, de cet ami, aggravées encore par la révolution de 1848, l'obligèrent à vendre une partie de ses immeubles pour satisfaire les créanciers les plus exigeants. Le même sort menaçait le reste de ses biens, lorsqu'on réclama au P. d'Alzon, qui ignorait tout de la débâcle, la somme dont il avait endossé le cautionnement. Quant au frère du débiteur, caution solidaire lui aussi, il ne fut pas inquiet le moins du monde: sans doute qu'apparemment il ne possédait rien en son nom sur quoi le prêteur pût exercer la moindre prise.

La bonne foi incontestable du P. d'Alzon risquait d'être surprise, s'il ne s'était fié qu'à ses lumières juridiques. Déjà il parlait de verser les intérêts et même d'arriver à une

transaction sur le capital avec les créanciers, si ceux-ci, devant ses concessions, ne s'étaient montrés encore plus tenaces. Il eut alors la sagesse de remettre toute l'affaire à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, qui, par l'entremise de son oncle, banquier habile et lié à bien des gens, réussit à le tirer de ce mauvais pas. Deux mois ne s'étaient pas écoulés, et l'on avait la certitude que le notaire avait déjà touché vingt mille francs de la somme qu'il réclamait. Bien plus, il n'avait aucun droit sur les cinquante mille autres. En effet, avec son consentement, un tiers seulement de l'argent produit par la vente des immeubles avait servi à dédommager les premiers créanciers hypothécaires. Il avait ainsi violé une des conditions du contrat qui stipulait que toute la somme aurait cette destination; par suite, il avait libéré le P. d'Alzon de son cautionnement. Non seulement le Code civil lui interdisait toute poursuite, mais il autorisait à l'inquiéter lui-même pour la manière dont il essayait d'étrangler son client.

En apprenant qu'il venait d'échapper à un véritable guet-apens, le P. d'Alzon en témoignait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus sa reconnaissance, et toujours délicat et généreux, il vouait à une bonne œuvre l'argent réclamé et qu'il ne devait pas.

Quand j'ai été menacé de perdre les 70 000 francs, lui écrivait-il le 16 mars, j'ai promis à Dieu de les lui consacrer si je les rattrapais. Mais, dois-je déjà le faire avec la gêne où je me trouve? Dois-je attendre? Il est sûr que je vais faire une note, en cas de mort, afin que mes parents soient prévenus.

Si son honneur et sa bourse sortaient indemnes de l'aventure, il n'en allait pas de même de sa santé qui en demeura fort ébranlée. Il lui fallut toutefois, sur un ordre formel de l'évêque, prêcher le Carême à la cathédrale de Nîmes. La station, qui comportait trois sermons par semaine, ne détermina pas beaucoup de conversions. Le pasteur du diocèse s'était proposé d'amener un peu de détente dans la population catholique, qui n'avait pas encore pardonné aux protestants leurs violences de l'année précédente; il en fut quitte pour ses bonnes intentions. De l'aveu du prédicateur, sa parole n'obtint que de médiocres résultats; l'idée seule de se réconcilier avec les huguenots éloignait les hommes de la confession.

La fatigue du Carême, d'autres prédications qu'il menait de front avec ses travaux habituels influèrent, à leur tour, sur sa santé. En dépit des remèdes et des précautions, elle ne s'améliorait pas. Le P. d'Alzon en arrivait à croire en même temps qu'il se soignait et qu'il se fatiguait trop. Les deux propositions, contradictoires seulement en apparence, lui semblaient également vraies, et il se proposait d'ôter ce qu'il y avait de mal dans les deux manières d'être. Il réussit, en se traitant de la sorte, à n'en pouvoir plus et à se trouver dans l'impuissance d'écrire même une lettre; ce qui ne l'empêchait pas, du reste, de déclarer qu'il retombait à chaque instant dans sa lâcheté, qu'il sentait l'importance d'une réforme complète chez lui parce qu'il était impropre à rien et un obstacle à tout.

Dès le début de juin, il renonçait à son voyage de Paris qu'il avait remis de semaine en semaine jusqu'à cette date. Une dizaine de jours passés à Lavagnac, du 26 juin au 5 juillet, ne modifièrent pas son état général. Sans avoir de maladie déterminée, il était à bout, ne restant sur pied que par l'énergie de sa volonté. Enfin, il s'alita vers la fin du mois de juillet, au moment même où le P. Ventura, compromis à Rome dans le mouvement de 1848, débarquait à Marseille, traqué, à ce qu'il racontait, par le parti réactionnaire. Le premier acte du fugitif fut de se tourner vers son cher Emmanuel, dont il sollicita l'appui pour obtenir l'autorisation de demeurer à Nîmes et de célébrer la sainte messe; et le malade, sans approuver sa conduite envers le Pape, s'empressa de mettre le collègue à sa disposition. Il subordonnait pourtant son offre au résultat d'un entretien qu'il se

promettait d'avoir avec lui, dès qu'il serait guéri, car il savait Mgr Cart hostile au religieux Théatin et ne voulait rien conclure en dehors de lui. L'évêque de Nîmes se montra inflexible; ce fut celui de Montpellier qui accueillit l'orateur démocrate.

A peine convalescent, le P. d'Alzon alla visiter son ami: son action charitable et fraternelle lui évita plus d'un écart. Les idées politiques du P. Ventura n'étant pas en cause, il se garda bien de les désapprouver; par contre, il lui dépeignit sous ses vraies couleurs le scandale qu'avait provoqué parmi les catholiques la publication de lettres écrites par lui, dans lesquelles il appréciait l'œuvre et la personne de Pie IX, sur le ton libre et par trop cavalier de quelqu'un qui fréquenterait le conseil des dieux.

C'était là le point délicat de l'affaire. Le P. Ventura était étranger à l'impression de ses lettres, il était aussi trop exalté pour convenir qu'il avait eu tort de les écrire. Il se rendit toutefois aux conseils désintéressés de ses vrais amis, en lançant dans le public un désaveu assez anodin de la publication qui réussit à satisfaire le Souverain Pontife et à lui mériter sa réconciliation avec l'Eglise. Les protestants et les ennemis de la religion qui escomptaient un scandale durent se contenter de leurs suppositions injurieuses et gratuites: il n'y avait pas dans Ventura l'étoffe d'un La Mennais.

Le P. d'Alzon aurait eu besoin de toute sa santé pour résister à ces secousses, et voilà que le choléra envahissait peu à peu le Midi de la France, jetant la consternation partout. En écrivant, le 6 août 1849, à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, il dépeignait son état en ces termes:

Pour moi, je ne sais ce que je deviens: un jour, bien; un jour, mal. Je n'ai de force que quand je ne fais rien. C'est un état fort humiliant, mais qu'il faut accepter comme le bon Dieu nous l'envoie. Mon médecin me défend de faire quoi que ce soit de fatigant et surtout ce qui pourrait ressembler à un effort de tête. Avec cela, j'ai une bonne mine, dit-on. Quelquefois, je crains de me trop écouter. Je suis bien embarrassé, je vous assure. Je compte toujours aller vous voir, à moins que le choléra ne se déclare ici, et il est bien possible qu'il nous arrive. Il paraît même qu'hier on a enterré une femme qui en est morte.

Toutefois, le 9 août, il annonçait à la supérieure des Assomptiades qu'il quitterait Nîmes le 16 ou le 17 au soir pour prendre le chemin de Paris.

Il attendait la distribution des prix et la lecture de son rapport annuel, qui suivaient d'ordinaire la fête de l'Assomption et préludaient aux vacances d'été. Pas d'allusion à la moindre inquiétude n'apparaît à travers cette longue lettre; elle est tout entière consacrée à la mission du Cap préparée par les religieuses de l'Assomption et à son regret de ne pouvoir bénir les Sœurs avant leur départ. C'est pourtant le 9 août qu'il fut atteint d'une première attaque de cholérine, qui revêtit tout de suite un caractère de gravité. Les élèves furent licenciés, la solennité des prix renvoyée à la reprise des cours; quant aux professeurs, assez fatigués et surtout effrayés par la venue du fléau, ils se dispersèrent dans toutes les directions, ne laissant au collège que les religieux. La journée du 10 fut tranquille jusqu'au soir, où l'état du malade s'aggrava. Toute la nuit il fut en proie à un affreux délire. Le lendemain fut encore plus inquiétant: l'entourage redoutait un danger imminent, crainte que partageait le médecin. C'est seulement à l'approche de la nuit que ce dernier put répondre du mal et du malade. Le délire disparut, et, bien qu'il y eût encore des surprises, le choléra diminua d'intensité.

Le 19 août, le P. d'Alzon put rassurer sur son compte les religieuses de l'Assomption par quelques mots de sa main, et, le lendemain, il se dirigeait vers Lavagnac. La plupart de ses religieux, plus ou moins atteints eux-mêmes, gagnèrent la montagne à l'exception de l'un d'entre eux qui ne le quitta pas. En réalité, il était moins

bien qu'il ne le pensait. Son corps, déjà épuisé, résistait mal à la ténacité d'une dysenterie persistante qui usait ses forces. Les rechutes se multipliaient, et près de trois mois lui furent nécessaires pour surmonter la crise que n'arrivaient pas à atténuer les changements d'air et de domicile. Le 10 octobre, il revint à Nîmes, mal remis d'ailleurs, puisque le médecin lui interdisait peu après la célébration de la messe pendant dix jours. Le mot de Cardenne était vrai, qui le retrouvait dans le même état, après quelques semaines d'absence: "Depuis deux ans, j'ai toujours vu M. d'Alzon souffrant de quelque côté. La gorge et la bouche étaient le siège le plus ordinaire du mal, et quand celui-ci s'est laissé déloger, ce n'a toujours été qu'un changement de résidence."

Ses disciples, qui lui prodiguaient leurs soins avec un dévouement inlassable, n'étaient abattus par aucune mauvaise nouvelle, bien que la disparition de leur Père leur eût fait en quelque sorte manquer le sol sous leurs pas. Ils avaient trop confiance en la Providence pour s'alarmer avant l'heure décisive, et pour douter du succès, même après qu'elle aurait sonné. L'esprit de foi les soulevait si haut qu'ils n'apercevaient pas toujours les réalités humaines et qu'ils croyaient l'épreuve continue indispensable à la réussite de l'œuvre. Monnier, qui était malade dans les montagnes du Jura, plaisantait aimablement sur ce curieux état d'esprit, tout en le partageant dans son intérieur. A ce propos, il adressait au fondateur cette boutade, qui n'est, au fond, que la constatation du milieu surnaturel où tout ce monde se mouvait:

J'hésite à vous souhaiter une santé complète. Hippolyte, qui vient de m'écrire une bonne et charmante lettre, me dit que les saints qui ont fait de grandes choses ont tous été malades et n'avaient pas pour deux liards de santé. On ne peut pas ne pas désirer à un ami la sainteté, et alors... Toutefois, si le bon Dieu le veut, il y aura, je crois, moyen de s'entendre. Les six peuvent prendre chacun qui une jaunisse, qui une névralgie, celui-ci des maux de dents, celui-là des coliques, un autre autre chose, et la sainteté serait partagée - ce qui serait bien - en même temps que la santé serait encore telle quelle, la maladie, la fatigue n'étant plus réunies sur une seule tête et ne restant plus votre privilège unique...

L'affaiblissement de sa santé ne permit guère au P. d'Alzon de travailler, cette année-là, au développement de son Institut. Depuis les dernières éliminations, la Congrégation se réduisait à quatre membres, mais la vocation de ses trois compagnons était si éprouvée qu'il pouvait, sinon aller de l'avant, du moins attendre avec confiance. Le 15 octobre 1848, le P. Tissot, les Frères Cardenne et Hippolyte Saugrain s'enfermèrent avec lui dans une maison située en face du collège et destinée aux seuls religieux. A défaut de noviciat proprement dit, on avait une sorte de clôture. C'est là qu'ils s'appliquaient aux exercices monastiques, priant et mangeant à part, prenant leurs récréations ensemble, ne paraissant au pensionnat qu'à l'heure précise de leur travail.

Ces quatre personnes unies à Monnier et à Germer-Durand, les plus influents des Tertiaires, constituaient le Conseil intime de la maison et de l'œuvre; ils formaient le Conseil des six, dont nous avons déjà parlé. En juin 1849, on eut le Conseil des sept par l'adjonction du groupe de l'abbé Henri Brun, préfet de discipline. Le bon effet de ce Conseil privé se dessina rapidement. Un esprit de mutuelle confiance, des liens d'une forte et sincère amitié, une certaine unité de vues et de tendances furent les heureux fruits de cette institution. Parmi les disciples, deux jouissaient d'une autorité plus grande; le P. Tissot, mentor spirituel du fondateur, était chargé de lui transmettre les observations ou les avis

que les religieux estimaient utiles, et le Fr. Cardenne était appelé quelquefois par lui pour lui donner la discipline.

Restait toujours la question capitale à résoudre, la constitution du noviciat. Il fallait avant tout s'assurer trois choses: un local, l'autorisation de l'évêque et des novices. Paris accepté et refusé nous ignorons combien de fois, on songea au Vigan, patrie du P. d'Alzon, qui y disposait d'une maison de sa famille. La distance et surtout la présence du Père jugée indispensable à Nîmes s'opposèrent à l'exécution de ce projet. Ce fut ensuite le tour de la Chartreuse de Valbonne, où les novices se seraient initiés aux pratiques de la vie religieuse dans la société des fils de saint Bruno, à l'abri de tout contact séculier. L'idée, qui ne manquait pas d'originalité, ne semblait pas d'une exécution aisée avec le but assez différent que poursuivent les Chartreux et les Assomptionistes. Mais il s'agissait là d'une mesure provisoire et d'un certain pli monastique à donner aux premiers novices, qui, s'étant approprié l'essentiel des usages religieux, auraient ensuite communiqué leur formation aux autres. Cependant on renonça également à la Chartreuse de Valbonne, pour fixer enfin le choix sur une propriété des environs de Nîmes, d'accès facile et dont la maison pouvait contenir une quinzaine de novices. Elle serait louée et aménagée, dès que les circonstances permettraient de retirer les postulants du collège.

Une nouvelle difficulté fut encore surmontée, les hésitations de l'évêque. Sans approuver l'Institut, Mgr Cart autorisa en octobre 1849 un essai de noviciat pour l'année suivante, à condition que l'on allât avec prudence. L'intervention amicale de quelques hommes d'Eglise, de l'évêque de Montauban entre tous, avait fini par triompher de sa timidité native et par lui arracher ce demi-consentement. Il nous est permis de croire que la manière héroïque dont le P. d'Alzon supportait, depuis deux ans, les épreuves les plus diverses et les plus douloureuses avait agi, à la longue, sur les sentiments intimes d'un prélat que guidaient seuls les motifs surnaturels.

A ces avances du pasteur du diocèse correspondit une décision qui devait engager l'avenir. Dans une réunion des sept et sur la proposition du fondateur, il fut résolu qu'en face de cette manifestation de la volonté divine on ne songerait plus à quitter Nîmes, berceau de l'Institut choisi par Dieu lui-même et qui le resterait. Désormais, fort de cette détermination, le P. d'Alzon refuserait les offres qui lui viendraient de Marseille, de Montpellier, de Toulouse pour y transporter l'Assomption.

Muni d'un local et de la bénédiction de son évêque, le P. d'Alzon ne souffrait plus que de la disette de vocations. En réalité, celles-ci ne lui faisaient pas absolument défaut. De Londres où elles allaient s'établir, les religieuses de l'Assomption lui annonçaient l'arrivée de deux Anglais; quelques prêtres et séminaristes de son pensionnat ou du dehors n'hésitaient que sur le moment de s'engager; enfin, il comptait sur plusieurs de ses élèves. Le temps passa, des difficultés survinrent, de tous ces postulants quatre en tout se montrèrent fidèles à leurs promesses: un prêtre de Montpellier, qui retourna ensuite dans son diocèse; l'abbé Brun, qui éprouvait sa vocation depuis deux ans; un jeune homme, arrivé pendant l'été de 1849 à titre de surveillant et destiné, lui aussi, à enrichir l'Eglise

d'une nouvelle famille religieuse; enfin, un collégien de l'Assomption qui termina ses études en 1850.

Ce petit nombre d'ouvriers arrachait alors au P. d'Alzon ce cri de détresse qui le peint mieux que les plus longues descriptions: "Je suis épouvanté de voir la puissance de prosélytisme passée en d'autres mains; l'enfer a des apôtres et Jésus-Christ est abandonné des siens". Du côté de ses élèves, il essuya, en effet, bien des déceptions. Ce n'est pas qu'ils refusassent de se consacrer au service de l'Eglise. Presque chaque année voyait un ou plusieurs membres de ces premières générations prendre le chemin du Séminaire ou d'un Ordre religieux; mais, entre tous, un seul accepta de partager sa manière de vivre et de se sanctifier. Ce fut pour lui la plus cruelle épreuve. On aurait dit que, pour refréner sa nature ardente et son zèle toujours prêt à intervenir, Dieu le privait de collaborateurs et le forçait ainsi à confesser son impuissance. *Sine me nihil potestis facere*. Que de fois ne le disait-il pas à ses correspondants dans ses lettres de direction! Que de fois, constatant le vide qui se faisait autour de lui, ne fut-il pas obligé de se l'avouer à lui-même!

Les trois aides que Dieu lui accordait étaient du moins d'excellentes acquisitions. Avec ceux qui l'avaient déjà suivi, ils constituèrent le petit groupe de disciples dévoué, sur lesquels l'œuvre put s'appuyer pendant un demi-siècle.

Le premier de tous dans l'ordre chronologique, l'abbé Henri Brun, était prêtre. Né en 1821 à Langogne, dans le département de la Lozère, il avait obtenu de son évêque la liberté de se vouer pendant quelques années à l'enseignement dans la maison de Nîmes. Il savait, en arrivant, qu'un nouvel Institut religieux y avait pris naissance et manifestait des vellétés de s'y associer. Pieux et régulier, mais prudent et avisé, il vint tout examiner sur place avant les vacances de 1847, et, content de sa visite, prit des engagements pour l'année scolaire 1847-1848, puis retourna dans les Cévennes. De part et d'autre, l'impression fut satisfaisante; Le P. Tissot voyait dès lors en lui "un homme de bon sens et de dévouement". A la rentrée des cours, on lui confia les fonctions de préfet de discipline, dont il s'acquitta au contentement de tout le monde. Deux années encore, il étudia scrupuleusement le milieu qu'il voulait faire sien toute sa vie, accéda d'abord au Tiers-Ordre, passa son baccalauréat ès lettres, se rendit plusieurs fois à la Chartreuse de Valbonne dans l'intention de prendre une décision, et, après avoir tout bien pesé et bien considéré, il présenta une demande formelle d'admission. Elle fut agréée aussitôt, bien que durant ces trente mois d'examen minutieux le P. d'Alzon n'eût pas dit un mot qui pût le pousser dans une voie plutôt que dans une autre. L'année qui suivit son agrégation, le fondateur le nomma sous-directeur du collège avec future succession.

Stéphane Pernet, comme il signait alors, est tellement connu qu'une longue présentation serait inutile. Né en 1824 à Velleuxon, dans la Haute-Saône, d'une famille profondément chrétienne, il éprouva de bonne heure un attrait puissant pour le sacerdoce. Tout semblait l'y incliner, les aspirations de son cœur, comme les exemples de ses parents et les leçons de son curé. Elève sérieux et appliqué au Petit Séminaire de Luxeuil, il passa ses deux ans de philosophie à celui de Vesoul. L'amour de sa mère et la défiance de l'avenir auquel tout le destinait lui firent, une première fois, renoncer à cet état. Ce n'était là qu'un coup de tête, et

les larmes de sa mère, à la nouvelle de cette fuite incompréhensible pour elle, le ramenèrent au Séminaire tout aussitôt. Sa philosophie terminée, il entra au Grand Séminaire de Besançon. A le voir, durant les promenades et les récréations, dans la compagnie des futurs missionnaires, ses condisciples le croyaient appelé à partager leurs travaux apostoliques, quand, à la veille de revêtir la soutane, il se retira de nouveau; il doutait encore de sa vocation, d'autant plus qu'il était sérieusement malade.

Dès qu'il fut rétabli, il consentit à suivre les cours de théologie, en qualité d'externe, dans une maison d'études dépendante du Grand Séminaire. Ses scrupules n'avaient point cessé, et, l'année finie, ses supérieurs lui rendirent sa liberté. Il avait alors vingt et un ans. Il resta un an comme professeur dans une institution de Dôle, deux ans comme précepteur dans une famille; après quoi, il résolut de se rendre à Paris à la recherche d'une carrière définitive. C'était à l'automne de 1848. Les quelques mois qu'il passa dans la capitale furent particulièrement tristes. Tant de préoccupations et d'hésitations minèrent sa santé au point qu'il reçut les derniers sacrements. Une fois de plus, la mort ne voulut pas de lui. Il comprenait toutefois qu'il était temps de mettre fin à ses incertitudes et demanda un signe à la Sainte Vierge pour connaître enfin la volonté d'en haut et y conformer la sienne. Chaque jour, il se rendait au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, édifiant les fidèles par son attitude recueillie et sa vive piété. Il eut le signe que la Mère de Dieu s'occupait de lui, sentit l'espérance renaître en son cœur et commença une neuvaine qui déciderait de son avenir. Son confesseur, un Carme, l'adressa alors à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, qui, le 19 mai 1849, le présentait ainsi au P. d'Alzon:

Je tiens à vous parler du jeune protégé du P. Marcel, que ce bon Père m'a envoyé hier. Ce jeune homme me plaît: il me paraît franc, intelligent, actif, un peu dans le genre de M. Saugrain. Je croirais qu'il y a en lui de l'étoffe pour le bien. M. Stéphane Pernet a fait ses classes au petit séminaire de Besançon, puis deux années de philosophie et une année de théologie au grand séminaire. Quant à la vocation particulière de l'enseignement ou des missions, il m'a dit que chaque matin il disait à Dieu: "Me voilà, que voulez-vous que je fasse?" Qu'il ne se consacrerait pas à l'enseignement comme carrière humaine, la trouvant trop pénible, mais que pour Dieu, et pour donner une éducation chrétienne, il s'y appliquerait volontiers. Ce jeune homme doit avoir assez d'ardeur. Il me paraît sincère dans son désir d'être à Dieu, et si c'était pour moi, je le prendrais. M. Pernet a vingt-cinq ans, il est bien de figure et de tournure; il paraît fort et bien portant.

Le portrait est complet et ressemblant, à part le dernier trait, car la santé du jeune homme était fort délicate. "Plus je réfléchis à ce que vous me dites de M. Stéphane, répondit aussitôt le P. d'Alzon, plus je suis porté à le prendre; ainsi envoyez-le-moi." Pernet arriva à Nîmes dans les premiers jours de juin 1849 et s'attira la sympathie de tous, surtout du directeur, qui, après un rapide examen, envoyait sur lui l'appréciation suivante:

Je suis très satisfait de M. Pernet; il a produit un effet excellent sur plusieurs de nos jeunes maîtres: Tous les sept sont extrêmement contents de lui. Je vous remercie de l'avoir envoyé. Je remarque chez lui de l'ouverture, de la franchise, de la bonne volonté, un esprit sérieux, clair, peu d'imagination...; il me produit l'effet d'un homme solide.

Le nouveau venu fut appliqué aussitôt à la surveillance d'une division, s'imposant à ses élèves par "son visage recueilli et paisible, son attitude modeste, ses manières suaves", qui savaient au besoin s'allier à la fermeté et à l'énergie. Dans ce milieu de foi et de zèle surnaturel qui caractérisait l'Assomption, milieu cordial et sans façon comme un foyer familial, il se sentit immédiatement à l'aise.

Le fondateur aimait maîtres et élèves d'un tel amour pour l'Eglise et d'une confiance si absolue dans ses destinées que les entreprises les plus téméraires les attiraient, au lieu de les effrayer. Pernet, lui aussi, se sentit entraîné à sa suite. Mais comme, selon l'adage scolastique, le contenu s'adapte toujours à la capacité et à la forme du contenant, les flammes de l'apostolat qui s'échappaient du cœur et des lèvres du P. d'Alzon pénétrèrent dans son âme, "sans en changer la nature humble, paisible et douce".

L'acclimatation du corps n'alla pas chez lui de pair avec celle du cœur et de la volonté. Les étés brûlants et desséchants du Midi languedocien, avec les nuages de poussière soulevés dans les plaines de Nîmes par le vent qui y règne en maître incontesté, impressionnent parfois d'une manière désagréable ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune de naître ou de grandir à l'ombre des arènes. Tout d'abord, le jeune et frêle Franc-Comtois fut assez affecté par ce climat si différent du sien. Que l'on joigne à cela le choléra qui amena la dispersion des maîtres et des élèves, et l'on comprendra que Pernet, laissé à peu près seul au collège, ait beaucoup souffert de l'été et de la solitude qu'il constatait autour de lui. L'isolement de l'Assomption lui pesait chaque jour davantage. Comme il le notait avec délicatesse dans ses lettres, rien n'est plus triste que de partager son cœur en cinq ou six parts, qu'on jette ensuite plusieurs fois par jour aux quatre coins du monde, pour se rapprocher des personnes avec lesquelles on désire passer sa vie. Le remède était tout trouvé: il suffisait de lui rendre la petite communauté, surtout celui qui en était l'âme et en formait le lien, pour que la paix non seulement se reflétât sur son visage toujours égal, mais pour qu'elle prît possession de son intérieur. Par malheur, Ce vœu était irréalisable. Le jeune homme tomba alors malade et se crut atteint d'une phtisie pulmonaire qui le mènerait lentement à la tombe. Le médecin n'était point si pessimiste; il ne diagnostiqua d'abord qu'une irritation des muqueuses, puis conclut à une jaunisse qui, sans être grave, réclamerait des soins longs et assidus. Peu à peu, l'heureux tempérament du jeune homme triompha d'une maladie qui, de sa nature, ne porte guère à la gaieté; en usant de ménagements, il put satisfaire au travail qu'on lui confia cette première année et même obtenir, à la session d'août 1850, le diplôme de bachelier ès lettres.

Le troisième postulant fut reçu en septembre 1850. Celui-là n'eut pas un long déménagement à opérer: il passa de la salle d'étude du pensionnat dans la partie de la maison destinée aux novices. Il s'appelait François Picard, avait dix-neuf ans et devait un jour devenir le premier successeur du fondateur. Né aux environs de Nîmes, dans le petit village de Saint-Gervasy, il avait vécu ses toutes premières années dans une atmosphère de foi antique, au pied d'un calvaire, qui, depuis le début du dix-huitième siècle, attire par milliers les catholiques de la plaine et leur prodigue faveurs spirituelles et même parfois bienfaits corporels. Ses parents cultivaient leurs plants de vigne et d'olivier, tout en surveillant un petit commerce. Il hérita d'eux une confiance en Dieu qui n'éprouve pas plus de peine à déplacer une montagne qu'un brin de paille, une admirable droiture d'esprit, une rude franchise, une volonté tenace, avec une taille de garde du corps et une prestance qui en imposaient aussitôt.

Plusieurs fois, au déclin de notre enfance, nous avons vu dans son intérieur son père, beau vieillard presque nonagénaire, droit et souple malgré son âge, ayant toutes les attentions d'une ménagère pour ses hôtes d'occasion. Sur sa bonne et large figure, rasée de frais, s'épanouissait un rire heureux, vrai miroir de la paix de son âme; ses lèvres fines ne s'entrouvraient que pour distribuer, avec maintes gentilleses, à ces gamins en rupture d'école des malices, provençales que, par bonheur, les maîtres ne saisissaient pas. Le P. Picard revoyait son père une fois par an, en faisant la visite du collège de Nîmes, et il redevenait auprès de lui l'enfant de jadis, parlant patois, oubliant dans sa famille les fatigues et les honneurs de sa charge. Ce n'était plus alors le chef au masque olympien que la photographie a popularisé, au verbe haut qui ne souffrait pas de réplique; c'était le méridional enjoué, tout près de la nature, contant gaiement de joyeuses histoires et se délassant à leur récit; en un mot, c'était l'homme simple et charmant que ses intimes avaient toujours sous les yeux. Placé dans le cadre du foyer natal, ce côté peu connu du second Supérieur général de l'Assomption rappelle ses vraies origines et ne déteint pas sur l'ensemble de ses autres qualités, qui faisaient de lui avant tout un homme de gouvernement.

Après sa première Communion qu'il eut le bonheur de faire à neuf ans, le petit François suivit en qualité d'externe les cours d'une institution privée, à Nîmes, et, de là, il émigra avec son maître, en 1844, au pensionnat de l'Assomption. Il s'y distingua toujours par sa bonne conduite et son assiduité au travail; aussi les succès vinrent-ils couronner ses efforts. Pendant les six années qu'il resta au collège, dans les rapports imprimés du directeur et dans les palmarès, son nom apparaît toujours en compagnie des meilleurs élèves. Il partageait ces marques de distinction avec son compatriote, le futur cardinal de Cabrières, avec Paul de Pélerin qui devint secrétaire général des Congrès eucharistiques internationaux, avec d'autres encore qui se firent un nom honorable dans diverses carrières.

Ses classes terminées, le jeune homme consulta le P. d'Alzon sur le choix de sa vocation. Il voulait être prêtre, religieux et religieux de l'Assomption, désireux de se consacrer aux missions et pourtant prêt à suivre la voie que son directeur lui indiquerait. Sans le repousser, le fondateur insista sur le dévouement qu'il réclamait de lui, découvrant plutôt les épines que les fleurs qui bordaient la route à parcourir.

Je ne pense pas, lui écrivait-il le 15 juillet 1850, que vous deviez vous préoccuper grandement de votre vocation de prêtre en elle-même. Evidemment, vous êtes appelé à être un jour membre du sacerdoce. Je n'ai pas de doute à cet égard. Mais où et comment? Je pense, pour mon compte, que rien ne peut mieux vous convenir qu'une communauté religieuse. Laquelle? Vous me répondez: l'Assomption. Oui, sans doute; mais pour que je vous dise: "Venez", il faut que, comme M. Hippolyte, vous soyez prêt à faire tout ce qu'on vous dira. J'espère bien un jour vous envoyer aux missions. Mais quand? A cela, il faut une disposition absolue de partir ou d'attendre. Il est évident que nous enverrons un jour dans les missions, soit au Cap, parmi les Cafres et les colons anglais; soit en Angleterre, soit en Pologne, soit même ailleurs... Vous comprenez quel bonheur ce serait pour moi de vous voir tout à fait de ma famille, mais il ne faut pas m'arrêter à ces pensées. Il faut, au-dessus de tout, envisager la très pure et aimable volonté de Dieu.

Le collégien était capable de comprendre ce rude langage. Au lieu d'aller d'abord au Séminaire, pour revenir une fois les ordres reçus, comme le promirent

plusieurs de ses camarades et comme ils ne le firent pas, il se donna tel qu'il était et tout de suite.

Avec ces faibles éléments, le fondateur décida de tenir un Chapitre général, qui codifierait certaines règles et certains usages acceptés, et en préparerait d'autres. A vrai dire, l'expression de chapitre général semble un peu solennelle pour désigner une réunion de quatre religieux, dépourvus de vœux, de costume monastique, et qui attendaient en vain depuis bientôt cinq ans l'approbation de l'Ordinaire. Nous la conserverons tout de même, puisque les matières traitées sont bien celles d'un chapitre général et que les décisions prises engageront l'avenir.

A l'automne de 1850, la Congrégation de l'Assomption, comptait huit membres en tout: six prêtres et laïques, accoutumés déjà aux pratiques de la vie religieuse, avec deux novices, l'abbé Vernières, distinct de l'ancien professeur du P. d'Alzon, et le jeune François Picard. Selon les usages monastiques, les novices n'assistèrent point aux délibérations, se contentant de participer aux prières et aux cérémonies qui ouvrent et clôturent ces réunions. L'absence de deux membres proprement dits de la Congrégation est due à des raisons fortuites.

Le P. Tissot, l'ouvrier de la première heure, venait d'être nommé aumônier des Sœurs de l'Assomption, à Paris. L'éloignement du Fr. Cardenne était le fait de la maladie. En plein mois de juillet, aux bains de mer qu'il prenait à Cette avec des élèves, il fut saisi de vomissements de sang, triste symptôme d'une maladie qui minait déjà sa constitution et qui se dévoilait. On l'envoya se reposer près de sa mère, sous le ciel aux teintes pâles, mais calme et apaisant, de Fontainebleau. L'air natal, les attentions qu'on ne trouve qu'au foyer maternel, le silence dans les sous-bois solitaires de la forêt célèbre détendirent son imagination, cicatrisèrent assez rapidement le mal et lui rendirent quelque peu des forces perdues. Il paraissait désormais en état de regagner le Midi et de suivre, sans peut-être s'y associer beaucoup, les travaux du Chapitre. Le malade demanda pourtant une prolongation de séjour près de sa mère, déclarant, le 16 septembre, qu'il acceptait d'avance tout ce qui serait régulièrement arrêté, et s'en rapportait à la sagesse du fondateur et à la prudence de ses collègues. La petite communauté pouvait donc procéder à l'exécution de son programme: elle se composait du P. d'Alzon, du P. Henri Brun, du Fr. Hippolyte Saugrain et du Fr. Etienne Pernet.

Le Chapitre s'ouvrit le dimanche, 22 septembre 1850, à 8 heures du matin, et se termina le mercredi soir, 25 septembre. Le programme fut épuisé en cinq séances, de deux heures chacune.

On résolut tout d'abord de garder le nom de religieux de l'Assomption. Sans doute, le fondateur se sentait porté à désigner son Institut par un nom qui exprimât mieux les rapports qui devaient l'unir à Jésus-Christ. Cette considération lui semblait d'autant plus grave qu'on voulait s'obliger par un vœu spécial à procurer l'extension du règne de Notre-Seigneur et qu'on prit pour devise la demande du *Pater: Adveniat regnum tuum*. D'un autre côté, la protection visible de la Sainte Vierge sur la maison de Nîmes et sur la Congrégation naissante, ce nom de l'Assomption donné au collège, avant même que celui-ci ne devînt le berceau de l'œuvre, ce même nom porté par des religieuses de Paris, qui avaient le même esprit et presque la même règle, tout se

réunissait pour en faire une indication de la Providence. On continua donc à s'appeler comme on l'avait fait jusque-là.

Le maintien de la récitation de l'office en chœur souleva des difficultés. L'attaque contre cet exercice religieux était pressentie par le fondateur depuis longtemps. Le 23 février 1850, il écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Il serait possible qu'un jour l'office du chœur parût à quelques-uns une trop grande fatigue. Je parle pour nos religieux. Je suis sûr que ce serait une très dangereuse illusion. Au moins jusqu'à nouvel ordre, il faut le maintenir; malgré de grandes réclamations que je prévois. Les Jésuites ont bien fait de le supprimer. Je crois que nous ferons bien de le reprendre et de le conserver. Je crois savoir pourquoi je vous dis ceci.

Le P. d'Alzon ne fut donc pas surpris de voir, dès la première séance du Chapitre, le principal exercice quotidien de son Institut remis en question par ses compagnons, à la demande de Cardenne absent. Deux en demandaient la suppression, un autre, le saint Fr. Pernet, se prononça avec lui pour sa conservation. Heureusement que l'on avait décidé, en ouvrant la réunion, que, dans le cas de deux voix contre deux, l'avis du supérieur l'emporterait!

Cardenne, dont une toux opiniâtre déchirait la poitrine, avait de justes motifs de redouter la récitation de l'office à haute voix, et les autres religieux, surchargés d'occupations, étaient excusables de chercher à éviter une nouvelle fatigue. Mais le fondateur s'élevait plus haut que ces misères passagères, il voyait plus loin que le temps présent. Derrière les rares compagnons qui l'entouraient, il apercevait la foule des disciples qui le suivraient un jour. C'est pour ces derniers surtout qu'il légiférait, c'est pour eux avant tout qu'il maintenait son idéal de vie religieuse: les œuvres les plus modernes accomplies dans l'esprit le plus surnaturel et en y associant le plus qu'il se pourrait des anciens usages monastiques. L'office en chœur fut donc conservé; on fit de sa récitation publique une obligation, qui affectait les personnes et non les lieux, car le supérieur gardait le droit d'en dispenser toute la communauté. Même les religieux, à qui l'état de santé ne permettrait pas de dire l'office à haute voix, seraient tenus, à moins d'une autorisation spéciale, à l'assistance au chœur.

Les mortifications usitées dans la communauté naissante furent quelque peu mitigées. Le lever resta fixé à 4 h. 1/2, mais l'office étant récité avant le souper, il était loisible de regagner son lit beaucoup plus tôt qu'auparavant. On reconnut aussi la difficulté de conserver les jeûnes des mercredis et vendredis, car avec l'abstinence du samedi prescrite dans le diocèse on avait ainsi trois jours maigres par semaine. Seul, le jeûne du vendredi fut maintenu.

Nous n'insistons pas sur le détail des prescriptions relatives aux trois vœux de religion, qui trouvèrent place, pour la plupart, dans les Constitutions. Relevons pourtant une clause, au chapitre de la pauvreté. On décida de ne garder d'autres propriétés que celles où les religieux auraient une habitation pour eux ou pour leurs élèves et de se borner au nécessaire, sans chercher à trop s'étendre. Les bénéfices réalisés par les différentes maisons: devraient être consacrés à leur amélioration, le reste serait donné à de bonnes œuvres, spécialement aux missions étrangères.

CHAPITRE XXV

Au Conseil supérieur de l'Instruction publique

Vote par l'Assemblée nationale de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement. - L'Assomption de Nîmes n'approuve pas cette loi de transaction. - Entrevue du P. d'Alzon avec le ministre de l'Instruction publique. - Montalembert le fait nommer membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. - Rapports du P. d'Alzon avec ses collègues du Conseil supérieur. - Atteintes portées à la loi de 1850 par le ministre et le Conseil d'Etat. - Dans le rapport général du Conseil au ministre sur l'enseignement, le P. d'Alzon est chargé de ce qui concerne les établissements secondaires libres. - Il se prononce contre l'inspection des Petits Séminaires par l'Etat. - Manière dont il entend l'inspection dans les établissements libres. - Il propose en vain une association générale des maisons d'éducation chrétienne. - De l'inspection des écoles tenues par les Sœurs et par les Frères. - Du choix des instituteurs laïques et de l'emprise protestante. - Programmes et méthodes d'enseignement, le baccalauréat ès lettres. - Peut-on priver de ses fonctions un professeur, à cause de ce qu'il enseigne dans ses livres? - Réponse du cardinal Fornari, approuvée par le Pape Pie IX. - Atteintes portées à la liberté d'enseignement par le décret du 9 mars 1852. - Radiation du P. d'Alzon du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Le 15 mars de l'année 1850, l'Assemblée nationale votait enfin la loi sur la liberté d'enseignement, à la majorité de 399 voix contre 237. Depuis vingt ans, diverses Constitutions l'avaient promise aux catholiques; mais le cadeau, après s'être fait longtemps attendre, était loin de les satisfaire tous. A partir du moment où Falloux, ministre de l'Instruction publique, avait rendu public son projet de loi, les discussions les plus vives n'avaient point cessé entre les deux ailes du parti catholique; elles ne devaient s'arrêter qu'au mois de mai 1850, lorsque le Pape les engagea à ne pas repousser les avantages partiels qu'ils avaient obtenus.

Nulle plainte ne s'élevait contre la partie de la loi relative à l'enseignement primaire. A l'Eglise était concédé tout ce qu'elle avait désiré; elle avait même repoussé les offres séduisantes des députés libéraux qui lui auraient volontiers confié toutes les écoles. C'est que la bourgeoisie irréligieuse, mais riche, redoutait par-dessus tout le passage des masses populaires au socialisme et qu'elle cherchait à les en détourner par tous les moyens, sans en excepter l'enseignement religieux. Thiers, si peu disposé avant 1848 à faire la moindre concession aux catholiques, s'était déclaré changé, "non par une révolution de ses convictions, mais par une révolution de l'état social". En bon bourgeois, il voyait avant tout dans le curé et dans le Frère instituteur les auxiliaires des gendarmes.

Pour le même motif, il avait consenti à une certaine liberté dans l'enseignement secondaire. Comme l'Université menaçait de tomber entre les mains d'hommes qui enseigneraient, disait-il, "aux enfants de la bonne bourgeoisie un peu de mathématiques, de physique, de sciences naturelles et beaucoup de démagogie", le seul salut consistait à en appeler au dévouement de tous, de l'Eglise comme des autres. Par là, le danger menaçant serait atténué, sinon conjuré. Pourtant le voltairien, qui veillait toujours en lui, avait pris en même temps ses précautions, afin que l'Université laïque, c'est-à-dire l'Etat, gardât sa suprématie sur les intelligences. Dès qu'on touchait à l'enseignement secondaire, il parlait de transaction et non plus de liberté absolue. Si l'Université perdait son monopole, elle conserverait ses privilèges, et ceux-ci lui permettraient peut-être un jour de rétablir le monopole. Bien entendu, il se refusait à concéder la moindre liberté de l'enseignement supérieur.

Tout au contraire, l'épiscopat français revendiqua la vraie liberté. On l'accusa de poursuivre la destruction de l'Université et de rechercher pour le clergé seul la faveur d'enseigner, à l'exclusion de tous autres. Reproches injustes et surtout intéressés. L'Eglise ne revendiquait pour ses écoles que l'indépendance à l'égard de l'Etat, l'affranchissement de l'inspection de l'Université, de son Index, de ses examens, de ses grades. "Nous voulons, avait dit Le cardinal de Bonald, que l'enseignement soit sous la même surveillance que l'autorité exerce sur la presse, repoussant en matière d'éducation ce contrôle préventif que la loi repousse quand il s'agit de faire imprimer son opinion." Cela obtenu, on laissait l'Etat libre d'organiser son Université selon son bon plaisir.'

Entre le plan de Thiers et celui de l'Eglise, le ministre Falloux, qui était catholique, mais homme d'accommodements, choisit celui du député marseillais qui aboutissait à la consécration des privilèges de l'Université. Les deux commissions extra-parlementaires, dont il désigna les membres, n'eurent pas d'autre fin que de mettre sur pied un projet de transaction, qui fut déposé par lui sur les bureaux de l'Assemblée nationale, le 18 juin 1849. D'avance, le succès était assuré, car Falloux s'était attaché, avec les amis de Thiers, les conservateurs et une fraction notable des catholiques, qui, sous la conduite de l'abbé Dupanloup et de Montalembert, reniaient en partie leur ancien programme. Les concessions de Falloux et de Dupanloup ne surprirent point, non plus que la nomination de ce dernier à l'évêché d'Orléans arrivée sur ces entrefaites; par contre, la scission de Montalembert qui, depuis vingt ans, s'était posé en champion de l'intransigeance dans le domaine de l'enseignement, étonna tout le monde. Il se séparait, en effet, non seulement de Veillot et de l'*Univers*, mais de la revue *le Correspondant*, du journal de Mgr Sibour, rédigé par les abbés Darboy et Bautain, de la plupart des journaux catholiques de province, surtout de la presque unanimité de l'épiscopat. L'opposition sans merci qu'on fit au projet de loi Falloux lui valut du moins des améliorations notables. La loi de 1850, patronnée par le nouveau ministre Parieu, se révélait bien meilleure que le projet élaboré par son prédécesseur. Entre autres gains, on enregistrait le droit d'enseigner pour tous les membres des Congrégations autorisées ou non autorisées, y compris les Jésuites.

Bien que dans la nouvelle loi sur l'enseignement, selon le mot d'un prêtre polonais au P. d'Alzon, "le petit Thiers eût pipé Montalembert et que le fils de Voltaire eût emmailloté le fils des Croisés", la loi avait de réels mérites; elle a contribué pour une bonne part à la rechristianisation de la classe moyenne, indifférente ou hostile à l'Eglise jusque-là. Le grief le plus sérieux qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir affaibli l'enseignement catholique, en l'assujettissant aux programmes universitaires qui sont indispensables pour l'obtention des grades. De la sorte, on a trop sacrifié à la préparation du baccalauréat la formation du caractère, l'éducation religieuse et même l'esprit d'initiative. On ne compte guère plus de natures combatives sorties des collèges catholiques que des lycées de l'Etat, au témoignage de juges impartiaux qui ne sont pas tous de notre camp. L'Eglise qui, depuis de longues années, élève la moitié de la jeunesse française, n'a pas eu sur la société l'influence légitime qui lui appartient et que son indépendance à l'égard de l'Université n'aurait pas manqué de lui donner.

Le P. d'Alzon n'eut aucune part dans la préparation ni dans le vote de la loi de 1850; son nom n'est jamais mêlé aux controverses qui accompagnèrent et suivirent sa discussion. Ami de Veillot et de Montalembert, il garda publiquement le silence sur les points qui mettaient aux prises les deux chefs des catholiques. Sa correspondance privée n'a même rien conservé à ce sujet, bien que ses sentiments le rangent du côté de l'*Univers*. Nous connaissons, en effet, la manière dont la loi était jugée à Nîmes par une lettre de Germer-Durand à son père spirituel et directeur. Le 18 juillet 1850, le préfet des études de l'Assomption détournait le P. d'Alzon d'entrer dans le Conseil supérieur de

l'Instruction publique, en termes d'une violence extrême de la part d'un ancien normalien, agrégé de l'Université et fort modéré, à l'ordinaire, dans la manifestation de sa pensée. Germer-Durand, qui était toujours maître de sa plume, écrivait donc la lettre suivante:

Je me sens pressé du besoin de vous dire les raisons qui me font vivement désirer que vous ayez dit non. Ainsi vous endosseriez donc, pour votre part, la responsabilité de cette loi Montalembert, que son père a tant de peine à faire vivre, par la raison très simple qu'elle n'est pas née viable; vous feriez partie de ce clergé complaisant qui l'adopte et la patronne, qui essaye d'en faciliter l'application; vous consentiriez à partager avec je ne sais quel amalgame de voltairiens, d'universitaires, de jansénistes et d'évêques - dont je ne veux rien dire - la responsabilité de toutes les mesures fausses et incomplètes, timides et menteuses, les seules qui puissent sortir des délibérations de ce Conseil impuissant! Non, vous n'êtes pas fait pour cela. Vous avez autre chose, vous avez mieux à faire. Pas d'engagement. Ce serait diminuer les forces que vous voulez consacrer à votre œuvre spéciale; ce serait, pour ainsi dire, amoindrir votre position et déconsidérer votre action. Et cela sans aucun fruit, sans aucun résultat, sans regagner d'un côté ce que vous perdriez de l'autre. Que pourriez-vous dans ce *pandaemonium*? Rien. Dès lors, à quoi bon y entrer?

Je puis me tromper, mais voilà mon opinion. Vous avez plus de lumières et plus de grâces que moi. Décidez donc, si ce n'est déjà fait. Quoi qu'il arrive, comptez sur ma filiale et respectueuse affection; mais sachez que je vous aimerais mieux dehors que dedans. Et ce serait vous y mettre que d'accepter.

Le P. d'Alzon accepta tout de même cette nomination, à la suite d'un malentendu qui força son assentiment. Ainsi se chargea-t-il pour ainsi dire de l'application d'une loi qui lui répugnait à tant de titres.

En dehors de la liberté restreinte et relative qu'elle concédait à l'Eglise, la loi de 1850 lui faisait une petite place dans les Conseils de l'Université. Sans parler des Conseils académiques où l'évêque du diocèse était admis, quatre évêques et trois représentants de l'enseignement libre figuraient dans la section non permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Les évêques avaient déjà été désignés par l'épiscopat français: c'étaient le cardinal Gousset et Nosseigneurs Morlot, Parisis et Dupanloup. Quant aux représentants de l'enseignement libre, dont les nominations dépendaient du ministre, ils n'étaient pas choisis lorsque le P. d'Alzon vint à Paris au mois de juin 1850.

Plusieurs affaires assez graves l'y avaient appelé. Une fondation à Paris était projetée; des professeurs et des novices qu'il devait voir étaient plus ou moins retenus; enfin, le gouvernement offrait aux Congrégations religieuses de se faire autoriser, et la supérieure des religieuses de l'Assomption, sondée à cet effet, désirait son avis avant de prendre une décision. Une entrevue lui fut conseillée avec le prince Louis-Napoléon, président de la République, pour régler divers litiges soulevés par la loi sur l'Instruction publique et la question des statuts des religieuses de l'Assomption. Malgré son vif désir de satisfaire ses amis, il ne parvint pas à surmonter ses hésitations, pas plus qu'il n'en avait triomphé au temps de Louis-Philippe. Tout républicain qu'il fût alors et fort indifférent aux personnes qui détenaient le pouvoir, il savait que les milieux légitimistes qui soutenaient son œuvre dans le Midi ne lui auraient point pardonné cette démarche.

D'autres amis, un certain Michel, directeur d'une institution à Paris, et surtout Montalembert le pressaient vivement de demander une audience au ministre de l'Instruction publique. Ils avaient, en effet, concerté sa nomination au Conseil supérieur et insisté auprès de Parieu, pour que le jeune ministre, qui aimait beaucoup juger par lui-même, fît enfin sa connaissance. "Je n'éprouve pas le moindre désir d'aller me fourrer dans cette galère, où je prévois bien des ennuis et peu d'avantages", se contenta de dire le P. d'Alzon, à la première nouvelle de cette offre. Tel n'était pas l'avis de Montalembert, qui, après lui avoir écrit, alla recommander à Parieu sa candidature. "Le ministre, mandait-il le lendemain, m'a dit vous connaître de réputation, que vous étiez un candidat à l'épiscopat, mais un fougueux légitimiste. J'ai dit oui au premier, non au second."

Parieu, ne voyant pas arriver chez lui le P. d'Alzon en solliciteur, se décidait, le 19 juillet, à lui offrir une entrevue dans son cabinet, pour le dimanche suivant, 21 juillet, à 10 heures du matin. L'entretien eut lieu à l'heure convenue. Le P. d'Alzon, qui avait déjà reçu la philippique de Germer-Durand contre le Conseil supérieur de l'Instruction publique, s'empressa de décliner pour lui l'honneur d'en faire partie, et, suprême ironie, il mit en avant le nom de son préfet des études de Nîmes. Dans sa pensée, cette nomination faciliterait la réussite d'un autre projet. Monnier, atteint gravement de la poitrine et incapable de continuer sa classe de rhétorique, serait devenu préfet des études à Nîmes, alors que Germer-Durand, transporté à Paris, les aurait dirigées, à son tour, dans le collège que l'Assomption y aurait ouvert en 1851.

Le ministre n'avait aucune prévention contre Germer-Durand qu'il ne connaissait pas; il en aurait eu plutôt contre le P. d'Alzon, à la suite des rapports qu'on lui avait envoyés et de leur longue conversation récente. Il ne repoussa donc pas la substitution de personne, que Thiers et ses collègues refusèrent d'admettre. Ces éminences de l'Université ne toléraient pas qu'on pût placer un simple régent d'études sur le même niveau que Cousin, Dubois et autres dignitaires de marque. Il fallut bien revenir à la candidature du P. d'Alzon, qui avait quitté la capitale sans plus se soucier de cette affaire. Le tenace Auvergnat qu'était le ministre de l'Instruction publique refusait toujours sa nomination, et, pour légitimer son opposition, il le dépeignait à ceux qui le lui recommandaient comme un ancien républicain et orateur de clubs, devenu à présent légitimiste fougueux et ennemi du pouvoir. Tout au plus s'offrait-il à le nommer évêque, le trouvant moins dangereux dans un diocèse que dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique. On dut recourir au prince Louis-Napoléon. Dans un des petits soupers de l'Elysée, le 30 juillet au soir, Montalembert emporta les dernières résistances du ministre; il fit part aussitôt au P. d'Alzon de sa victoire par cette lettre:

Paris, ce 31 juillet 1850.

MON CHER AMI,

Je vous annonce que vous êtes nommé membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. La chose a été décidée, hier soir, dans une conférence où le président m'avait convoqué avec M. de Parieu. Celui-ci a résisté de toutes ses forces, en prétextant: 1° que vous avez été républicain et pérorant dans les clubs après février; 2° que vous étiez légitimiste et aristocrate...

Je ne me suis pas laissé démonter et j'ai fini par l'emporter. Le président y a mis beaucoup de bonne grâce; il vous accepte surtout comme représentant de l'esprit religieux du Midi. Je lui ai affirmé qu'en politique vous étiez, comme moi, *sceptique* et aussi peu légitimiste que moi. Quant à votre M. Durand, M. Thiers l'a déclaré trop obscur pour pouvoir être admis. Il vous accepte parfaitement. Je suis donc chargé de vous annoncer officiellement que vous êtes nommé. On n'attendra probablement pas votre réponse pour publier votre nomination, avec celle de M. Bellaguet et de l'abbé Carl (ou de l'abbé Labbé) dans le *Moniteur*. Toutefois, vous ferez bien de m'écrire une lettre ostensible d'acceptation. N'allez surtout pas vous aviser de refuser. Vous détruiriez à jamais le peu de crédit que je puis avoir et vous manqueriez la plus belle occasion de servir l'Eglise, la justice et la vérité, sur le théâtre le plus élevé et le plus digne de vous. Je vous ai traité en ami et en frère d'armes. Je vous mets aux prises avec MM. Thiers et Cousin, comme un soldat dont je suis sûr et dont la bonne cause a *le plus grand besoin*. Vous direz, comme saint Martin: *Non recuso laborem*.

Le Conseil s'assemblera le 15 août. Peut-être pourrez-vous vous dispenser de venir à cette première réunion. Cependant, je n'en réponde pas.

Tout à vous de cœur.

CH. DE MONTALEMBERT.

La lettre eut du retard par suite de l'absence du P. d'Alzon: il ne la trouva que le 5 août, en rentrant à Nîmes, avec des lettres de Bonnetty et de Chapot, député du Gard, qui parlaient dans le même sens que Montalembert. Il y avait aussi une lettre de Parieu, datée du 31 juillet comme les précédentes, mais qui était beaucoup plus circonspecte.

Alors que les amis du P. d'Alzon disaient nomination, le ministre parlait seulement d'acceptation de la candidature par le président de la République, dans le cas où le choix serait agréé par l'intéressé. Il ajoutait même ces lignes significatives:

J'ose vous demander une réponse très prompte. La convocation du Conseil est en suspens par suite du retard apporté à la nomination des membres de l'enseignement libre.

La porte à un refus était donc ouverte, sans que personne eût le moindre motif d'en être offensé, tandis que si la nomination eût été signée, et que le P. d'Alzon l'eût repoussée, quand le Pape avait engagé publiquement les catholiques à utiliser la loi au mieux des intérêts de l'Eglise, il aurait pris une attitude boudeuse et d'opposition qui ne convenait nullement. Comme la réponse de Nîmes n'arrivait pas dans les délais prévus, le ministère consulta de nouveau le P. d'Alzon par télégraphe aérien. Cette fois, le Père était retourné de la campagne, et, par télégraphe également, il envoya son refus, qui précéda sa réponse écrite. En même temps, il communiquait sa détermination à tous ceux qui lui avaient écrit de Paris, avec cette clause pourtant qu'il aurait accepté si le choix eût été déjà fait. Cette remarque amena sa nomination.

Je ne vous dirai pas la peine et l'humiliation que vous m'avez causées, lui répondit Montalembert, le 9 août. Je m'arme de votre dernière phrase et je la transmets au ministre. Puisque vous acceptez, dans le cas où vous serez au Moniteur, je regarde votre acceptation comme définitive. D'ailleurs, aucune de vos raisons pour refuser ne supporte l'examen. Chapot achèvera, j'espère, de vous convaincre. Je pars à l'instant et ne puis rien ajouter. Tout à vous, si vous acceptez.

Le moyen de sortir de l'impasse était ainsi trouvé. Le journal officiel du gouvernement parut aussitôt, avec un décret antidaté du 31 juillet 1850 qui portait la nomination de l'abbé d'Alzon au Conseil supérieur. Lui n'en garda pas moins le silence sur ce choix, même à la distribution solennelle, des prix qui eut lieu le 16 août, et malgré l'éclat qui devait en rejaillir sur son pensionnat.

Du mois d'août 1850 au mois de janvier 1853, il y eut dix sessions du Conseil supérieur, car il s'en tenait quatre par an. En tout le P. d'Alzon, n'assista qu'à cinq sessions, et l'une d'elles, celle qui s'ouvrit en novembre 1851, fut assez vite interrompue par le coup d'Etat du 2 décembre. Mais l'on peut dire qu'en fait il n'y eut que quatre sessions de vraiment libres, et le P. d'Alzon fut, présent à trois d'entre elles. Ces réunions fréquentes nécessitaient autant de voyages à Paris, dont il se consolait à la pensée du bien général qui en résultait pour l'Eglise et pour son œuvre. Avec l'abbé Labbé, directeur très méritant du collège catholique d'Yvetot, il constituait toute la représentation de l'enseignement libre; le troisième, le laïque Bellaguet, chef d'institution à Paris, n'étant au fond qu'un délégué de l'Université désigné par elle-même.

Les rapports du P. d'Alzon avec ses collègues au cours des séances générales et particulières furent toujours empreints d'une grande cordialité, bien que sa position inférieure dans la hiérarchie catholique lui imposât parfois, en présence des quatre évêques qui se taisaient, une attitude d'attente qui l'humiliait. Il jugeait, en effet, que le silence ne suffisait pas quand un règlement à élaborer pouvait nuire, même d'une façon indirecte, à la cause religieuse; aussi força-t-il plus d'une fois le personnel universitaire à un nouvel examen de questions qu'il tenait déjà pour résolues. N'oublions pas que plusieurs des représentants laïques avaient combattu la loi de 1850, lorsqu'elle était en discussion, et qu'une fois votée, ils s'efforçaient d'en annihiler les effets. Les plus illustres membres du Conseil étaient: Thiers, vice-président, convoitant le fauteuil de la présidence, que le jeune ministre Parieu s'obstinait à occuper, ce qui donnait lieu entre eux à de vraies scènes de vaudeville; le philosophe Cousin, ennemi de la vraie liberté et de la réintégration des Jésuites dans l'enseignement; Saint-Marc Girardin, journaliste des *Débats*, qui ne valait guère mieux; Dubois, ancien directeur de l'Ecole normale, qu'un de ses voisins se plaisait à caricaturer, la tête enfoncée dans de larges épaules et

disparaissant sous une longue chevelure, les deux mains plongées dans les poches sans fond d'une interminable redingote, marchant d'un air décidé à l'assaut d'une idée; le chimiste Thénard, excellent homme, président de la session permanente du Conseil, qui vint à Nîmes visiter en ami le collège de l'Assomption; Giraud, que le P. d'Alzon avait connu professeur à la Faculté de droit d'Aix et qui devait succéder à Parieu, en qualité de ministre de l'Instruction publique; Flourens, le célèbre physiologiste; le comte Beugnot, autre membre de l'Institut de France, etc., etc.

La situation des défenseurs de l'Eglise dans ce Conseil était d'autant plus pénible que, selon un procédé cher aux légistes français, avant même la première réunion, le ministre, appuyé par le Conseil d'Etat, avait supprimé ou rogné par un décret d'administration publique, plusieurs des libertés qu'avait accordées la loi de 1850. Il trancha aussi d'avance et à sa façon une grande partie des questions qui auraient dû ressortir au Conseil supérieur. De la sorte, celui-ci n'était plus un corps indépendant, tel que la loi avait voulu l'établir, il n'apparaissait que comme un organe subordonné, pour ainsi dire, au Conseil d'Etat et au ministre de l'Instruction publique. Les journaux catholiques, même *l'Ami de la religion* de Mgr Dupanloup, eurent beau repousser de pareils procédés et faire appel au Conseil supérieur convoqué pour le 13 août, on ne voit pas que l'évêque d'Orléans ait obtenu le rejet de la moindre de ces dispositions. Bientôt parut la nomination des quatre-vingt-six recteurs d'Académie, presque tous choisis parmi les membres de l'Université, alors qu'une part notable de ces emplois devait être réservée à l'enseignement libre; puis, celle des inspecteurs, et, là encore, l'Université s'adjudgea la part du lion; enfin, la session permanente du Conseil supérieur, recrutée avec des éléments en partie hostiles, était destinée à le paralyser par son action incessante.

Le P. d'Alzon, absent de la première session, n'eut pas à se prononcer sur les tricheries qui la précédèrent ou la suivirent de très près; avec l'ensemble des catholiques, il ne put que déplorer l'usage de moyens empruntés au Bas-Empire. C'est dans ces dispositions qu'il se présenta à la seconde session de 1850, pour lier connaissance avec ses collègues et s'associer à leurs travaux. Divers règlements ayant pour but l'exécution de la loi de 1850 y furent arrêtés. On trancha également certaines questions administratives, comme le déplacement de professeurs compromis, l'établissement des Jésuites au collège communal de Mende. En dépit de Cousin, et d'autres membres du Conseil qui auraient voulu empêcher cette mesure, le P. d'Alzon obtint à ces religieux le bénéfice de la loi qui ne prononçait contre eux aucune exclusion. Parieu put ainsi se convaincre qu'il n'était pas opposé aux Jésuites comme on le lui avait dépeint, et nous en avons pour garantie les lettres de nombreux supérieurs Jésuites, qui lui témoignent leur reconnaissance en lui envoyant tous les renseignements utiles sur leurs collèges de France.

En effet, à la session de février-mars 1851, il venait de se charger d'une partie du rapport général sur l'enseignement, que le Conseil supérieur devait adresser tous les ans au ministre. Beugnot s'occupa de l'ensemble du rapport; le P. d'Alzon prit pour lui ce qui concernait les établissements secondaires d'enseignement libre: Petits Séminaires, collèges diocésains, écoles dirigées par les Congrégations d'hommes et de femmes. Comme la tâche paraissait assez ardue, il sollicita des renseignements précis qui lui arrivèrent de tous les points du territoire; car des interprétations douteuses de la loi restaient encore en suspens, et il, se proposait d'amener le Conseil supérieur à émettre des arrêts dans le sens le plus favorable à la liberté religieuse. Sans insister sur les détails de son travail, nous en dégagerons les idées fondamentales.

Le premier point à établir, c'était le droit des évêques sur leurs Petits Séminaires. Par une omission, qu'on a de la peine à s'expliquer, lors des discussions qui se

déroulèrent à la Chambre des représentants sur le projet de loi Falloux-Parieu, aucune observation n'avait été présentée au ministre, quand il s'était déclaré résolu à soumettre les Séminaires au même régime d'inspection que les collèges libres. Il n'en fut pas de même au dehors, et 62 évêques protestèrent, sinon dans les mêmes termes, du moins dans le même sens, contre une pareille assimilation. Le droit ecclésiastique rappelé par le Concile de Trente, autant que le droit inscrit dans les anciennes lois françaises, consacrait l'autorité de l'évêque sur ces écoles, dont il avait la direction et la responsabilité immédiates. Plutôt que d'accepter le contrôle des inspecteurs universitaires, Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, déclarait, le 21 janvier 1850, "qu'il vaudrait mieux que l'Eglise pérît en France et qu'elle allât chercher la liberté chez les barbares et les sauvages". Il fallait donc obtenir des évêques des réponses à peu près identiques, qui permissent de demander l'interprétation de la loi dans un sens déterminé. C'est ce que le P. d'Alzon sollicita de Mgr Cart, en le priant d'adresser une circulaire à ses collègues dans l'épiscopat et en lui soumettant les idées qui devaient en faire l'objet. La recommandation était d'autant plus opportune que, selon sa remarque, les évêques admis au Conseil supérieur paraissaient avoir déjà accepté l'interprétation du ministre.

En se basant sur le texte même de la loi, le P. d'Alzon se prononçait différemment; il demandait à l'épiscopat français de défendre avec la plus grande vigueur ses droits sur les Petits Séminaires et d'en refuser l'entrée aux inspecteurs. En effet, on n'avait aucune raison d'assimiler les Petits Séminaires aux autres établissements libres, puisque la loi, après avoir réglé par les articles 21 et 22 l'inspection de ceux-ci, fixait dans l'article 70 que les écoles secondaires ecclésiastiques existantes seraient maintenues, sous la seule condition de rester soumises à la surveillance de l'Etat.

Observons, remarquait le P. d'Alzon, que, lorsqu'il s'agit des écoles libres, la loi se sert du mot *inspection*; que lorsqu'il est, au contraire, question des petits séminaires, nous ne voyons que le mot général de *surveillance*. Et il ne faut pas dire que surveillance et inspection sont identiques. L'Etat n'a-t-il pas l'obligation de surveiller tous les citoyens? Peut-on dire qu'il les inspecte tous? Donc, inspecter et surveiller sont deux faits bien distincts. Donc, si les écoles libres doivent être inspectées et les Petits Séminaires seulement surveillés, l'inspection doit s'exercer d'une manière et la surveillance d'une autre manière.

Et, en effet, qui est le véritable chef d'un Petit Séminaire? Le rapporteur de la Commissio_ le dit formellement: "L'évêque est et restera toujours le véritable chef de son Petit Séminaire". En inspectant les Petits Séminaires, c'est donc l'évêque lui-même que l'on inspecte.

On ne saurait, continuait-il, faire inspecter la moralité d'établissements placés sous la direction et la responsabilité des évêques, ce qui serait aussi injurieux pour leur caractère que pour leur personne. Il ne resterait alors à inspecter, d'après l'article 21, que ce qui a rapport à l'hygiène et à la salubrité. Dans ce cas, pas ne serait besoin de recourir à des inspecteurs généraux de l'Instruction publique; il suffirait de faire constater par des médecins la situation de la maison et l'état sanitaire des élèves, lorsque des plaintes ou des soupçons arriveraient à la connaissance de l'Etat. D'ailleurs, en disant que les Petits Séminaires *restent* soumis à la *surveillance* de l'Etat. l'article 70 ne crée aucune innovation, il indique la continuation de ce qui existait précédemment. Or, avant la loi de 1850, il n'y avait pas d'inspection, l'Etat surveillait les Petits Séminaires, comme il a le droit de surveiller tous les citoyens."

Le mouvement de protestation provoqué par le P. d'Alzon dans l'épiscopat contre l'inspection de l'Université dans les Petits Séminaires semble avoir porté ses fruits. En mai 1851, l'évêque de Nîmes s'y opposait formellement; le mois suivant, Mgr Doney lui écrivait "qu'on n'avait pas osé se présenter chez lui. Parmi les autres évêques, un trop grand nombre s'étaient élevés contre cette inspection avant le vote de la loi de 1850, pour la tolérer ensuite, du moment que le texte voté ne la mentionnait pas. Il faut ajouter

que le succès de la démarche fut secondé par la disposition où était alors le pouvoir de se montrer sympathique à l'Eglise. On eut ainsi, de fait, une interprétation favorable de l'article 70. C'est tout ce que put obtenir le P. d'Alzon, qu'un règlement précis du Conseil supérieur sur ce point aurait évidemment satisfait davantage.

En ce qui concernait les autres établissements libres que dirigeaient des prêtres ou des congréganistes, le P. d'Alzon pria les évêques de fournir un concours empressé aux demandes d'informations qu'on leur adresserait, parce que cette inspection était légale et que l'intérêt bien entendu de l'Eglise lui faisait un devoir de l'accepter. Il n'y mettait qu'une condition, c'est que les inspecteurs se tinsent dans les limites fixées par la loi. Jusque-là, une répugnance assez vive s'était manifestée parmi les catholiques contre l'inspection de l'ancienne Université, par suite des vexations dont elle était accompagnée trop souvent. Elle en profitait pour apporter des entraves à l'enseignement, au nombre des élèves; des questions arbitraires étaient posées sur les méthodes; enfin et surtout elle émettait la prétention d'interroger sur les matières religieuses. A ces nombreux inconvénients, le P. d'Alzon aurait voulu que le Conseil supérieur remédiât par un règlement, où les attributions des inspecteurs auraient été clairement délimitées, et qui aurait laissé à l'évêque ou à son délégué le droit exclusif de surveillance sur l'enseignement religieux. Par contre, il aurait désiré que, sur un point tout au moins, l'Eglise prît les devants et s'offrît à ce qui ne l'obligeait pas. Comme la loi dispensait les établissements libres de l'inspection littéraire, il proposait, d'établir, par un article du règlement, que les supérieurs de ces maisons auraient le *droit* de demander, pour leurs élèves, d'être interrogés sur les lettres et les sciences. Il avait, en effet, la conviction que les chefs des établissements, où les études étaient fortes, réclameraient l'inspection et que les autres seraient jugés par leur refus ou leur abstention.

Le Conseil supérieur ne fit aucun règlement; par contre, on eut une circulaire ministérielle, rédigée à l'insu de ce Conseil, adressée aux recteurs des académies, et qui cachait une menace évidente pour la liberté. Les instructions en étaient assez vagues et elles furent assez mollement appliquées au début pour rassurer les hésitants, sans enlever toute crainte pour l'avenir. En s'adressant aux parents de ses élèves au mois d'août 1851, le P. d'Alzon disait à son sujet: "Les inspecteurs envoyés par l'Etat dans les établissements libres n'ont plus les mêmes droits que jadis; cependant les limites dans lesquelles ils doivent se renfermer ne sont pas très nettement tracées. Des deux côtés, on cherche toujours, au nom de la loi, à faire sa part la plus grande possible, les uns d'investigation, les autres de liberté." Pour unifier les points de vue parmi les catholiques, il aurait souhaité une vaste union des chefs de toutes les maisons d'enseignement libre, une sorte d'alliance des maisons d'éducation chrétienne, comme il avait poussé à l'union de tous les évêques pour la défense des Séminaires. Par l'intermédiaire de la *Revue de l'enseignement chrétien*, qu'il venait de fonder, il proposa même aux supérieurs de ces institutions de se réunir aux vacances de 1852 en un Congrès, où l'on se concerterait sur l'ensemble des mesures à arrêter pour rendre l'instruction et l'éducation plus chrétiennes. La polémique, surgie à l'instant même entre partisans et adversaires des classiques chrétiens et païens, fit ajourner le projet.

Augustin Cochin, secrétaire du Comité de l'enseignement libre créé en 1850 pour une sage application de la loi, le regretta plus qu'un autre, lui qui connaissait autant que personne les obstacles qu'y avaient opposés certains membres du Comité. Ami sincère et admirateur du P. d'Alzon, il lui écrivait le 13 octobre 1851 pour relever un courage qu'il croyait abattu:

... A mes yeux, ces difficultés sont la preuve surabondante de la nécessité de ces relations régulières entre les maisons libres, dont vous vouliez si sagement faire l'objet d'une vaste Association. Il est évident pour moi, en même temps, que le Comité, quelque timide qu'ait été sa marche, possède déjà assez de

confiance pour être le lien d'une semblable Association. Vous voyez que, pour ma petite part, je ne renonce pas à voir vos grandes idées mieux accueillies; plusieurs de nos principaux collègues sont du même avis. Je vous conjure donc, et ce sera le refrain de toutes les lettres que j'aurai l'occasion de vous écrire; de ne pas regarder, ainsi que vous le semblez faire dans votre discours de Nîmes, la cause comme perdue auprès de ce Comité, qui aurait pu davantage, sans les événements auxquels ses membres les plus influents sont si mêlés, mais qui a déjà cependant rendu de vrais services.

Veillez me pardonner cet espoir, que vous le regardiez comme de l'entêtement ou comme de la persévérance. Partagez-le, même, je vous en prie, et, pour me le prouver, soyez assez bon pour nous faire connaître avec quelque détail l'essai si plein d'avenir que vous tentez à Nîmes pour la préparation aux grades supérieurs des jeunes gens qui se destinent à l'enseignement.

L'échec de cette Association est d'autant plus regrettable que, de 1850 à 1852 seulement, se créèrent 257 établissements libres en France, sans parler des 119 Petits Séminaires qui existaient déjà. Beaucoup, il est vrai, n'étaient que d'anciens collèges communaux, confiés par les municipalités aux prêtres du diocèse ou à des religieux et comptant un petit nombre d'élèves. Tous réunis sous l'autorité du chef d'une Association, ils auraient cependant, par leur nombre même, déterminé un retour de faveur dans les sphères gouvernementales, parce qu'ils auraient imposé la crainte et le respect. Quoi qu'il en soit, les heureux résultats de cet esprit d'initiative donnaient raison à ces conclusions du P. d'Alzon: "Le développement considérable des établissements libres prouve qu'ils sont nécessaires et démontre clairement la volonté du pays. Ils ne présentent rien qui puisse alarmer l'Etat. L'émulation excitée entre l'instruction publique et l'enseignement libre porte profit à tous les deux. L'épiscopat se dresse avec l'Eglise derrière l'enseignement catholique comme une garantie de plus pour la société."

L'action tantôt directe et tantôt d'inertie opposée aux circulaires des ministres de l'Instruction publique - il en passa quatre en deux ans - obtint au moins cet effet de faire respecter universellement les Petits Séminaires et traiter la plupart des collèges libres avec ménagement. La lutte obligea l'Université, qui cherchait à rattraper d'un coup tout ce qu'elle avait perdu, à se tenir un peu plus sur ses gardes; elle donna aux supérieurs des établissements catholiques le courage de résister aux prétendus droits allégués par les circulaires, aussi bien qu'à l'arbitraire de certains inspecteurs. Dans ce domaine comme à peu près dans tous les autres, l'Etat ne respecte que ce qui se fait respecter.

Le P. d'Alzon s'occupa encore, au sein du Conseil supérieur, de l'inspection des écoles qui étaient tenues par des religieuses. Le Conseil préparait alors un, règlement, prescrit par la loi, sur les écoles de filles, et le Père cherchait à obtenir que celles que dirigeaient les Sœurs fussent placées exclusivement sous l'inspection des évêques. Ceux-ci n'avaient, en somme, aucun droit légal d'en être chargés, et le Père désirait qu'ils fissent quelque chose pour s'attirer une pareille marque de confiance. Il pensait que de nombreux renseignements, fournis par eux sur ces écoles, prouveraient leur intention de prêter au gouvernement le concours le plus scrupuleux pour l'application de la loi et assureraient aux Sœurs la sauvegarde de leurs immunités traditionnelles. En effet, les religieuses étaient regardées par tous comme soumises à l'autorité épiscopale, et les agents du pouvoir séculier, sans que la loi le leur interdît, n'osaient pas s'introduire chez elles. Des tentatives de ce genre faites sous le règne de Louis-Philippe avaient attiré de vives protestations des évêques. On s'était; ensuite contenté d'établir des inspectrices pour les pensionnats que tenaient les religieuses, et de désigner soit des ecclésiastiques, soit des inspecteurs accompagnés d'ecclésiastiques pour leurs externats. Ces demi-mesures, qui occasionnaient quelquefois des conflits, furent cependant maintenues dans la pratique. Durant le temps que le P. d'Alzon siégea au Conseil supérieur, s'il put empêcher la confection d'un règlement qui aurait remplacé l'action du clergé par celle de l'administration laïque, il ne réussit pas à faire reconnaître légalement la surveillance de ces écoles par l'autorité épiscopale.

Pour les écoles des Frères, la situation se présentait sous un autre aspect. Ouvertes à tous et tenues par des hommes, elles rentraient dans le droit commun, et, au dire du P. d'Alzon, elles avaient avantage à s'y maintenir. Toutefois, comme on multipliait alors les efforts pour soustraire les Frères à l'influence épiscopale, le Père estimait qu'un des moyens les plus puissants de les y ramener serait que les évêques voulussent bien placer l'autorité de leur témoignage en face des rapports des inspecteurs.

Les Frères ne dirigeaient qu'un petit nombre d'écoles, le cinquième, assurait-on; toutes les autres étaient confiées à des laïques. Pour que l'école primaire restât ou devînt chrétienne, le choix du maître revêtait donc une importance capitale. Par droit de nature, l'éducation et l'instruction de l'enfant appartiennent aux parents, comme l'enfant lui-même. Si l'on eût voulu sincèrement, après 1848, détruire la centralisation excessive de la Révolution et en écarter les conséquences, il eût fallu leur restituer l'exercice de ce droit. Mais on avait pensé, dans la Commission préparatoire de la loi, que les pères de famille n'étaient pas toujours aptes à choisir eux-mêmes, et l'on avait désigné le Conseil municipal comme leur représentant. Médiocre garantie que de recourir au suffrage universel, c'est-à-dire à la force brutale du nombre, célibataires et hommes sans enfant compris, dans une affaire qui ne regardait que les pères et mères de famille. Il y avait pourtant un moyen de parer à cet inconvénient, c'était de laisser les parents traiter librement avec la municipalité. Par malheur, les choses ne se passaient pas toujours ainsi, et les agents du gouvernement, au lieu d'aider à ce choix, s'empresaient de le gêner ou de le modifier.

De divers évêchés arrivaient au P. d'Alzon des rapports qui prouvaient que, contrairement à la loi, les recteurs des Académies et les inspecteurs primaires enlevaient aux conseils municipaux le choix des instituteurs. Ils ne se le réservaient pas directement, bien entendu, mais en biaisant ils parvenaient aux mêmes fins. Les recteurs présentaient aux communes une liste de trois candidats, dont deux absolument inacceptables, afin d'avoir sûrement celui qu'ils avaient eux-mêmes désigné. Quant aux inspecteurs, par leurs notes et leurs rapports, ils disposaient davantage encore des nominations. De la sorte, selon la remarque du P. d'Alzon et en dépit des législateurs de 1850, l'enseignement primaire dépendait avant tout des fonctionnaires ou administrateurs de l'instruction publique: nominations, avancements, révocations, liste d'admissibilité, changements, tout resta aux mains de l'administration universitaire, rien ou presque rien aux communes et aux familles.

Les conséquences de cet accaparement étaient d'autant plus regrettables que le recrutement des maîtres d'écoles laissait fort à désirer. Leur nombre était insuffisant et la qualité des candidats très variable, car les Ecoles normales officielles, d'où ils sortaient à peu près tous, les formaient avant tout dans l'esprit de l'Université. Le développement restreint des Instituts religieux ne pouvant répondre à toutes les demandes, il eût fallu pousser à la création d'Ecoles normales libres, où les instituteurs se seraient préparés sous l'influence de l'Eglise et selon ses principes, pour s'imposer ensuite par la supériorité de leur foi et de leur formation. Le P. d'Alzon engagea les évêques et les laïques influents à ménager à l'enseignement primaire d'autres recrues que les seuls élèves des Ecoles normales officielles. Il fut écouté, mais pas de tous, alors que les protestants profitaient des circonstances pour développer leur action. Le chanoine Mazelier, délégué au Conseil académique de Valence, lui écrivait alors à ce propos:

Nous n'avons toujours pas d'Ecole normale catholique, mais, en revanche, nous avons l'Ecole normale protestante. Dans tous les départements voisins, au nombre d'au moins dix-sept, il y a aussi une école préparatoire pour les instituteurs protestants; dans chacune on dit qu'on destine le trop-plein aux départements voisins. Aussi les instituteurs protestants surabondent, soit comme instituteurs communaux, soit comme instituteurs libres. L'Etat subventionne toutes ces écoles par une vieille habitude prise sous

Louis-Philippe, et la subvention départementale ou de l'Etat dépasse de beaucoup la proportion des populations respectives de chaque culte.

L'inspection, l'ouverture des écoles, le choix des maîtres n'occupaient pas tout le temps du Conseil supérieur, en dehors même des questions de détail, au-dessus desquelles il aurait dû s'élever. La collation des grades que l'Etat s'était réservée impliquait la révision du plan des études et le remaniement des programmes. C'était la plus fâcheuse concession que Mgr Dupanloup et ses amis lui avaient consentie. Du moment que le contrôle final des études lui appartenait et qu'il s'était constitué l'examineur unique, l'Etat avait gardé, en quelque sorte, le monopole universitaire; bon gré, mal gré, il faudrait s'engager à travers les voies qu'il lui plairait de frayer, subir ses livres et ses méthodes, se pénétrer de son esprit. Pour échapper à cette servitude déguisée, la liberté de l'enseignement supérieur eût été nécessaire, avec le droit de créer des Universités libres, mises sur le même rang que celles de l'Etat, aptes à conférer les grades, à fonder, à diriger et à surveiller les établissements secondaires et primaires qui voudraient dépendre d'elles. Il n'y a pas de solution de continuité entre les divers enseignements qui devraient se prêter un mutuel appui. Le P. d'Alzon caressait déjà ce plan dans son esprit; au concile d'Avignon, bien avant le vote de la loi de 1850, il avait fait émettre le vœu d'ériger une université catholique destinée à sa province ecclésiastique. Par là, il espérait aussi soustraire les Facultés catholiques à l'influence de l'Etat qu'il jugeait funeste. La loi Falloux-Dupanloup avait déçu tous ses espoirs de ce côté; le projet de loi sur la liberté d'enseignement supérieur étant sans cesse remis à plus tard, force lui fut de se contenter de ce qu'on avait.

Dès 1851, le Conseil supérieur songea à remanier les études secondaires. Une commission fut instituée, qui rédigea un rapport; celui-ci fut communiqué par le P. d'Alzon à l'évêque de Nîmes, avec de multiples notes de sa main qui ne laissent échapper aucun des détails, même les plus techniques.

Dans l'enseignement des classes préparatoires, il aurait voulu qu'on réservât plus de place aux éléments de grammaire relégués au même rang que les premières notions d'agriculture, de chant et de gymnastique. La tendance des modernes à préférer l'utile à la formation de l'esprit et du cœur lui répugnait à juste titre; il venait même de décider l'un de ses religieux, le P. Tissot, à publier, cette année-là, une *Grammaire de la langue latine* destinée aux cours élémentaires. S'agissait-il des classes les plus élevées? Le plan d'études tendait à rendre impossible ailleurs qu'à Paris la préparation aux Ecoles du gouvernement, au détriment des familles et de la morale. Le P. d'Alzon s'était élevé très haut dans la Commission contre pareil abus et avait obtenu l'écart d'une mesure aussi exclusive.

La bifurcation des études, à partir de la troisième, qui créait deux sections: l'une littéraire et l'autre scientifique, avait été adoptée malgré ses protestations, et elles furent à peu près les seules. En vue d'en atténuer les effets, il fit accepter par la Commission un examen d'*ascendat* dit de grammaire, qu'il avait établi dans son collège et sans lequel on ne pouvait passer dans la division des humanités. Le Conseil supérieur s'empessa de le rejeter, pour ne pas vider trop tôt les classes supérieures des lycées par des exclusions prématurées.

Des réformes plus utiles furent proposées sur le terrain philosophique et religieux. La Commission voulut enlever l'enseignement de la morale aux laïques, afin d'en charger les aumôniers des lycées, de même qu'un article du projet leur réservait les conférences religieuses, dont le programme serait dressé par l'évêque du diocèse et réparti entre les élèves des trois divisions.

Vint enfin l'éternelle question du baccalauréat, dont la suppression avait été souvent promise et jamais réalisée. Le Conseil supérieur s'en occupa à diverses reprises sans trouver de solution qui satisfît la majorité de ses membres. Après avoir participé à

bon nombre de réunions sur ce sujet, le 9 juin 1851, le P. d'Alzon écrivait à son ami Germer-Durand :

Demain, probablement, nous examinerons la question de savoir quelles conditions sont nécessaires pour le baccalauréat. En premier lieu, et par-dessus tout, je proposerai d'en éliminer l'histoire, si ce sont des dates que l'on veut. Les élèves, pour se les mettre dans la tête, perdent toute l'année de philosophie. Il faut ou faire plusieurs examens, ou faire du baccalauréat ès lettres un examen qui porte sur la littérature grecque, latine et française. Je voudrais qu'on laissât de côté les mathématiques et la philosophie, et qu'on en fit la matière d'un second examen. L'examen du baccalauréat ès lettres se ferait à la fin de la rhétorique.

On n'écoula pas son avis et l'on attendit près de quarante ans pour adopter enfin sa conclusion, après nous ne savons combien de modifications fragmentaires plus ou moins heureuses. Encore s'est-on arrangé pour glisser des sciences et des langues dans le programme des lettres, de sorte que le baccalauréat ès lettres ne comprend qu'en partie restreinte les matières littéraires qui lui ont donné son nom.

Au-dessus du baccalauréat, du programme des études, de l'inspection des écoles et de bien d'autres choses encore, se posait une question qui mettait dans l'embarras la conscience des évêques et des prêtres siégeant au Conseil supérieur. Celui-ci se permettait de priver des professeurs de leurs fonctions, à cause des doctrines qu'ils enseignaient dans leurs livres. Que ces doctrines fussent fausses et dangereuses, le P. d'Alzon ne le contestait pas. Mais l'Etat français n'ayant pas de doctrine et ne pouvant ni ne voulant en avoir, ne pouvait, selon lui, dire à un homme: "Vous êtes dans l'erreur", puisqu'il faisait profession lui-même d'ignorer où était la vérité. A cette objection qu'il opposa aux membres du Conseil, Thiers et Beugnot répondirent que, sans se prononcer sur la vérité ou la fausseté d'une proposition, l'Etat trouvait dangereux de confier l'instruction de la jeunesse à des hommes qui publiaient des ouvrages pareils et qu'il leur retirait, à ce titre, le droit d'enseigner.

La réponse, qui frappa d'abord le P d'Alzon, ne le contenta pas longtemps, car il y voyait plusieurs graves inconvénients. Le Conseil supérieur lui paraissait tomber dans la manière d'agir des synodes protestants, qui, sans vouloir définir la vérité, retranchent pourtant de leur communauté religieuse ceux qui, par leurs écrits ou leur enseignement, semblent nuire à son unité. Ils ne proscrivent pas ce qui est faux, ils expulsent ceux qui sont nuisibles. Mais si demain le Conseil supérieur trouvait dangereux l'enseignement des doctrines romaines ou même des vérités chrétiennes, il pourrait exclure de ses collègues et surtout des collègues catholiques les professeurs qui l'auraient donné à leurs élèves. Devant pareille menace qui n'était pas chimérique, pouvait-on, au nom de l'utilité publique, consentir à la condamnation de professeurs irréligieux, lorsqu'on prévoyait qu'au nom de cette même utilité publique on pourrait proscrire de l'enseignement certaines vérités catholiques? Ne valait-il pas mieux laisser un peu plus de liberté aux mécréants, afin de garantir la liberté des bons? Il s'ouvrit de ce cas de conscience angoissant à l'abbé Bouix, qui lui conseilla de le soumettre au Pape. Sans oser monter si haut, le 21 octobre 1851, le P. d'Alzon exposa toute l'affaire à l'ancien nonce de Paris, le cardinal Fornari, qui était resté son ami. Le cardinal, lui, consulta le Pape Pie IX, et sa longue réponse, en date du 18 novembre, revêtit ainsi un caractère doctrinal plus autorisé.

Vous avez raison, mon cher abbé, lui écrit-il. L'Etat, par lui-même, n'a pas le droit de définir: "Telle proposition est ou n'est pas la vérité", lorsqu'il s'agit surtout de la vérité religieuse. Et lorsqu'il s'est mis dans la fausse position d'indifférentisme entre tous les cultes, quand il s'est détaché de l'Eglise, colonne inébranlable et nécessaire de toute vérité religieuse et morale, il a perdu sa boussole; et, s'il était conséquent, il errerait sans fin dans l'océan du doute spéculatif et même du doute pratique, attendu qu'une doctrine ne peut être vraiment dangereuse qu'autant qu'elle est fausse ou faussement appliquée.

Cependant, même dans cette position anormale, l'autorité civile reste toujours, par sa nature, *Dei Tnister in bonum*, pour le bien de cette vie, *ut tranquillam et quietam vitam agamus cum omni pietate*.

Elle doit maintenir l'ordre et les bonnes mœurs. Donc, quand une doctrine est reconnue, surtout par l'expérience, fatale à ce repos honnête de la société, l'Etat peut et doit priver ses propagateurs de l'enseignement de la jeunesse dont ils sont les empoisonneurs; il peut et doit faire ce raisonnement:

"J'ai le pouvoir et l'obligation de réprimer tout excès qui est un danger pour les mœurs publiques et pour le repos de la société.

"Or, votre doctrine est un de ces excès dangereux; la raison et l'expérience le prouvent.

"Donc, je puis et je dois le réprimer, autant que les lois me le permettent, et je vous interdis l'enseignement de la jeunesse."

L'argument est en forme. La majeure est incontestable. La conséquence doit donc être tirée et réduite en pratique, toutes les fois que la mineure sera vraie, et elle l'est dans le cas présent. Le Conseil supérieur est donc dans son droit et même il remplit un devoir. Les ecclésiastiques qui siègent dans son sein peuvent et doivent faire ce raisonnement et en appliquer, pour leur part, la conséquence.

Il est vrai, que l'Etat, n'étant ni infaillible ni impeccable, peut abuser de ce droit jusqu'à fermer les cours des défenseurs des bonnes et catholiques doctrines. Il l'a fait, il peut le faire, encore. Il peut, un beau jour, dire aux défenseurs des doctrines romaines, par exemple: "Les principes que vous tenez, je les juge dangereux pour la sûreté publique; je ferme votre cours." Alors, il y aurait évidemment abus de pouvoir, puisque les doctrines romaines sont les saines et véritables doctrines et que, comme nous l'avons dit, la vérité ne peut jamais être un danger réel.

Mais l'abus possible d'un droit ne détruit pas ce droit et laisse subsister le devoir, qui, dans le cas présent, découle de ce droit; et les ecclésiastiques du Conseil supérieur doivent remplir ce devoir, sans être arrêtés par la crainte de voir un jour l'Etat s'autoriser de cette coopération pour appliquer à l'Eglise la même interdiction. L'Eglise, vous le voyez, mon cher abbé, met à l'Index les ouvrages qu'elle juge répréhensibles, sans être arrêtée par la crainte des représailles. *Fais ce que dois, arrive que pourra.*

De plus, en fait, ces représailles sont-elles bien probables dans les circonstances actuelles? Demain peut surgir un pouvoir nouveau, après-demain un autre..., qui tiendront fort peu compte des tendances et actes du Conseil supérieur, de la loi elle-même de mars 1850. Dans des temps de révolution comme le nôtre, il faut faire son devoir, opérer le bien, empêcher le mal que l'on peut et abandonner l'avenir à la Providence. Le jour où le pouvoir voudra interdire l'enseignement aux défenseurs des doctrines romaines, par exemple, il le fera, qu'il ait ou qu'il n'ait pas le précédent de classes fermées pour cause de doctrines dangereuses par le Conseil supérieur, avec l'assentiment des ecclésiastiques qui y siègent. Dans tous les cas, le prétexte sera frivole et injuste; il ne faut pas en tenir compte.

Ne perdons pas de vue que, dans l'intention du législateur et aux yeux de l'opinion publique, les ecclésiastiques sont appelés au Conseil supérieur pour y représenter l'Eglise. D'où il suit que ce serait un vrai scandale, si l'on savait qu'ils ont voté pour le maintien d'un nouveau Vacherot, Jacques..., et s'ils votaient en faveur d'hommes semblables, le public en serait instruit; car tout se sait en France.

L'Eglise a pour mission de conserver le dépôt de la foi et de juger toutes les questions de dogme et de morale. Elle ne peut même proscrire une doctrine qu'autant qu'en soi ou dans ses conséquences elle est en désaccord avec le dépôt de la tradition. Elle n'a jamais parlé, elle ne parlera jamais pour ou contre la quadrature du cercle. Les synodes protestants, par le principe du *sens privé*, réduits au silence sur la vérité ou la fausseté de la doctrine religieuse et morale, vont donc à l'absurde quand ils ont recours à ces proscriptions *utilitaires* des doctrines nuisibles à leur unité religieuse. Car les proscrits peuvent leur dire: "Ces doctrines que vous frappez, notre sens privé nous les montre dans l'Ecriture; elles sont donc la véritable doctrine du Christ. Synode de la réforme, vous n'avez plus rien à y voir; la pure doctrine évangélique ne peut jamais être un danger pour la véritable Eglise." Contre les protestants, - cet argument est sans réplique.

L'Etat, avons-nous dit, n'est, de sa nature, ni théologien ni philosophe, pas plus Joseph II à Vienne que Louis-Philippe ou la République à Paris. Dans toutes les questions non jugées ou douteuses, il devrait consulter l'Eglise, et, après avoir connu d'elle qu'une doctrine est fautive, dangereuse, il pourrait, il devrait agir contre les malfaiteurs qui répandent le poison. Aujourd'hui, il veut marcher sans son guide. C'est son crime, c'est son malheur et le nôtre, car son glaive aveugle peut frapper l'innocent et protéger le coupable. Mais quand il frappe les corrupteurs publics, comme dans le cas présent, il est dans son droit, il remplit un devoir; les ecclésiastiques, en position pour cela, peuvent et doivent lui venir en aide.

Remarquez, en passant, mon cher abbé, que le raisonnement de M. Thiers suffit à lui seul pour réfuter toutes les déclamations contre l'inquisition et l'intolérance des pouvoirs chrétiens.

Il me semble, mon cher abbé, que vous retrouvez dans cette réponse la doctrine enseignée par Grégoire XVI, dans son encyclique de 1832, et par notre Saint-Père Pie IX. Inutile de vous dire qu'elle a reçu l'approbation de Sa Sainteté. Vous pouvez dire, à qui vous le croirez utile, que vous m'avez consulté, et donner les raisons de ma réponse; elles suffisent, ce me semble, pour lever le doute proposé.

La sortie du P. d'Alzon du Conseil supérieur, comme son entrée, s'opéra sans son consentement, bien que la mesure ne l'ait pas frappé à l'improviste. Il avait, en effet, trop peu de confiance dans le caractère du prince-président et dans son entourage pour ne pas s'attendre à quelque surprise. Déjà le coup d'Etat du 2 décembre 1851, opéré contre une Chambre en majorité monarchique, avait mis fin à la session du Conseil supérieur qui se tenait en ce moment et à la République. L'existence de la République n'intéressait pas alors outre mesure le P. d'Alzon, par contre, celle du Conseil supérieur lui causait des inquiétudes. A peine de retour à Nîmes, il les communiqua au philosophe Jourdain, chef du secrétariat au ministère de l'Instruction publique, qui le rassura en se disant plus que jamais partisan intégral de la loi de 1850. Le P. d'Alzon n'en doutait aucunement, mais Jourdain ne gouvernait pas et les décrets se succédaient, apportant chaque jour des restrictions nouvelles aux libertés obtenues. Les tendances étatistes du nouveau régime s'affichaient de plus en plus; Fortoul, ancien camarade du P. d'Alzon aux Bonnes-Etudes, aujourd'hui ministre césarien de l'Instruction publique, voulait revenir à la situation- qui avait précédé la révolution de 1848. Contrarié dans ses désirs par le Conseil d'Etat et ne pouvant détruire la loi de 1850, il en restreignit le plus possible l'application par le décret du 9 mars 1852.

Ce décret supprimait l'élection des membres du Conseil supérieur, qui seraient dorénavant nommés et révoqués par le président de la République; il abolissait la section permanente, que le ministre avait dû jusque-là consulter dans des cas déterminés, et conférait au président le pouvoir disciplinaire sur les membres de l'enseignement public. "Par ces deux dispositions, le décret retirait ses plus solides garanties à la liberté d'enseignement et enlevait à l'Université, avec l'inamovibilité des professeurs, la règle tutélaire qui préservait son indépendance." Afin de bien montrer que le décret ne serait pas lettre morte, le jour même où il paraissait, un autre décret du président de la République nommait les membres du nouveau Conseil supérieur, et le ministre Fortoul estimant superflu le rapport général de Beugnot, dont le P. d'Alzon avait rédigé la partie relative à l'enseignement libre, ne daignait même pas le recevoir.

Le grand vicaire de Nîmes, qui prêchait alors le Carême à l'église Saint-Thomas d'Aquin à Paris, se trouvait parmi les membres renommés du Conseil supérieur; il ne pouvait, en conséquence, s'abstenir d'assister à ses réunions, bien que les actes de despotisme auxquels il assistait ne lui donnassent guère du cœur à l'ouvrage. Il ne parut pas à la session de mai, et pas davantage à celle de juillet-août. Mgr Parisis, évêque d'Arras et son collègue, l'en avait détourné par cet avis du 13 juillet:

"... Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il y a un mérite bien supérieur à celui de bien dire, c'est celui de bien faire, et, en cette matière, il faut bien avouer que vous l'avez eu le premier dans les temps les plus mauvais et dans un degré supérieur à tous les autres. C'est la première fois que je vous le dis, mais il y a bien longtemps que je le pense et que je bénis Dieu d'avoir mis tant de lumières et de talents réunis à tant de zèle et d'énergie. Si vous n'êtes pas encore parti pour le Conseil supérieur, je crois que, vu tout le bien que vous faites chez vous, vous pourriez vous dispenser d'y venir. Voilà mon avis bien confidentiel, comme vous le comprenez.

La session de la fin d'année 1852 se tint également sans lui, et il n'eut plus l'occasion d'y assister, car dans la liste des membres du Conseil supérieur pour l'année 1853, qui parut le 5 janvier, son nom faisait défaut. On aurait tort cependant d'attribuer sa radiation à ses absences prolongées, le motif en est purement politique. La ville de Nîmes n'était pas bonapartiste. Lors du plébiscite du 20 décembre 1851, plus de la moitié des votants, le P. d'Alzon compris, étaient restés chez eux et les autres n'avaient pas tous ratifié le coup d'Etat du 2 décembre. Aussi le prince Napoléon jugea-t-il

opportun de se rendre officiellement dans cette ville, à la fin de septembre 1852, dans le but apparent d'assister à la pose de la première pierre de l'église Sainte-Perpétue, mais en réalité pour préparer son avènement à l'empire. Le P. d'Alzon se trouvait à Paris depuis le 7 septembre; il prêchait alors la retraite annuelle aux religieuses de l'Assomption et ne l'interrompit point pour rentrer à Nîmes. Son absence fut remarquée en haut lieu et lui attira, à la première occasion, des représailles de son ancien camarade et ami Fortoul. Du moins, c'est le seul motif qu'il assigna à sa radiation. Il écrivait, en effet, en 1871: "... Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, dont j'ai fait partie deux ans, bien malgré moi, et dont j'ai été rayé pour n'avoir pas voulu venir saluer à Nîmes le président de la République, sur le point de devenir empereur."

Il ne quitta pas Nîmes pour ne pas recevoir le prince-président, comme on le dit parfois, ce qui eût été une inconvenance, mais se trouvant occupé loin de là depuis un mois, il ne cessa point son travail pour revenir. Le coup de sa radiation n'en fut pas moins vivement ressenti à Nîmes. Aussi, pour en atténuer la portée, on se hâta d'offrir la croix de la Légion d'honneur à Mgr Cart, qui la refusa aussitôt par lettre: il ne voulait pas, même indirectement, s'associer à la condamnation de son grand vicaire. D'ailleurs, la présence du P. d'Alzon au Conseil supérieur était désormais sans objet. Comme le remarque Beugnot, le décret du 9 mars 1852 avait tué cette institution qui végéta jusqu'à sa réorganisation en 1871.

CHAPITRE XXVI

Profession des premiers religieux de l'Assomption (1851)

Vie intérieure du P. d'Alzon. - Essai du vœu de perfection. - Vœu de se dévouer à la perfection de la fondatrice des Assomptiades. - Vœu d'obéissance que lui fait la Mère Marie-Eugénie de Jésus. - Nature des rapports qui doivent exister entre la Congrégation d'hommes et celle de femmes. - Union étroite des deux Congrégations, sans aucun lien canonique. - L'amitié des deux fondateurs s'inspire d'une double pensée: leur propre sanctification et les progrès de l'œuvre. - Malgré la tentation ordinaire de ne pas croire au succès de l'œuvre, le P. d'Alzon va toujours de l'avant. - Promesse par laquelle ses quatre premiers disciples se lient à lui comme par des vœux. - Vœux publics annuels de religion, dans la nuit de Noël 1850. - Vœux perpétuels, dans la nuit de Noël 1851. - Fondation de la maison de Paris et mort du Fr. Victor Cardenne.

En dépit de la vie active qui lui était imposée, le P. d'Alzon ne négligeait pas son avancement spirituel et sa sanctification. "Je crois, écrivait-il un jour, que je me fais une idée assez nette de ce que Dieu demande de moi pour mon intérieur." Les témoignages de ses commensaux et de ceux qui l'approchaient mettent bien en relief ce côté de son existence. Quelle preuve meilleure pourrait-on en donner que la facilité avec laquelle il quittait les préoccupations matérielles les plus absorbantes pour diriger les âmes et trouver immédiatement, dans ses réponses à leurs lettres, ce qui convenait à leur état! La science spéculative des voies mystiques, qu'il possédait à un si haut degré, ne suffit pas à tout expliquer, non plus que sa remarquable intelligence. Pour avoir toujours au courant de la plume l'idée et le mot justes, il faut quelque chose de plus, il faut être passé soi-même par la route que l'on montre aux autres. Il y a dans ce domaine réservé un certain accent, un parfum mystique, des touches délicates, parfois sublimes et toujours sûres, que l'on n'acquiert pas dans les livres; seule, la grâce de Dieu en favorise des âmes privilégiées et qui obéissent à ses impulsions. La vie austère et mortifiée du fondateur, ses longues heures de prière et de méditation le maintenaient, depuis les jours de son adolescence, dans cette union avec Dieu et le prédisposaient ainsi à de nouvelles et à de plus grandes faveurs.

Pendant son séjour à Paris, en 1845, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, il s'était lié personnellement par les trois vœux de religion. Le plan de son futur Institut se dessinait à peine dans son esprit, il n'avait encore fixé son choix sur aucun de ses disciples, et déjà il se vouait à Dieu par les engagements les plus sacrés. Deux mois avant Noël de cette même année qui vit le premier essai de noviciat, il faisait le vœu ou du moins un essai du vœu de perfection. Voici ce qu'il en écrivait, le 21 octobre, à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Eh bien! voyez mes folies. Croiriez-vous qu'hier, à la messe, il m'a été impossible de refuser à Dieu de commencer une espèce de noviciat du vœu de perfection? Je suis tenté de croire que ce n'est qu'un sot orgueil qui a pu m'inspirer une pareille idée. Puis, pourquoi cette idée m'est-elle venue à la messe? En résumé, je trouve que Dieu me tire bien fort à lui, mais que je n'ai que des velléités du bien. Pourtant, ma fille, votre responsabilité et la mienne sont quelque chose de très sérieux et qui nous met dans la nécessité de devenir des saints. Cela fait frémir; il ne s'agit pas d'avoir peur, mais de se mettre sérieusement à l'œuvre.

Un an après, le 8 septembre 1846, il se liait par un autre vœu, celui de se dévouer entièrement à la perfection de la Mère Marie-Eugénie de Jésus. A la vérité, il avait beaucoup hésité devant cet engagement. L'exemple de saint François de Sales, qui avait

contracté la même obligation envers sainte Jeanne de Chantal, dissipa ses derniers scrupules, et il écrivait le jour même à la fondatrice:

Vous voyez que me voilà engagé envers vous, autant que vous pourriez le vouloir, car si vous m'êtes liée par votre obéissance, je vous suis lié par tout ce qui vous rapprochera de Dieu et de notre divin Maître.

C'est qu'en effet la balance lui avait semblé pencher du côté de sa dirigée, depuis qu'elle lui avait fait pour toujours vœu d'obéissance. Un don aussi absolu de soi le rendait jaloux, selon son expression. Tout en conservant les droits de père que Notre-Seigneur voulait qu'il exerçât sur elle, il souffrait de ne pouvoir lui donner quelque chose, à son tour. Par le fait même de son droit à la relever de ce vœu, il gardait une plus grande liberté qu'elle, et c'est ce qui l'affligeait. Même sur ce point, sa générosité ne voulait pas être en reste avec elle. Tant que la fondatrice avait renouvelé d'une fête à l'autre le vœu temporaire d'obéissance envers lui, il n'en avait pas été trop ému; mais lorsque, le vendredi, 24 avril 1846, à la messe qu'il célébra devant elle et pour elle, dans la chapelle de l'Assomption de Paris, il l'avait vue s'avancer vers lui, et, devant l'Hostie sainte, lui jurer ce serment éternel, alors il avait senti qu'elle lui avait remis sa volonté pour toujours et il en avait été aussi impressionné que le jour même de son sous-diaconat.

Le vœu d'obéissance de la fondatrice était moins absolu que les termes des formules conservées ne l'indiqueraient au premier abord; sinon, le P. d'Alzon ne l'aurait pas accepté, et peut-être la Mère Marie-Eugénie de Jésus ne l'aurait pas contracté. Une note d'elle que l'on a publiée et qui suivit de près son engagement fixe les limites qu'elle entendait ne point dépasser. Cette note, hâtons-nous de le dire, fut rédigée à la demande expresse du P. d'Alzon, hésitant à recevoir pareil vœu, d'une religieuse qui était en même temps fondatrice. Il lui semblait par là prendre quelque chose dont elle n'avait pas le droit de disposer. La fondatrice déclarait donc que son vœu d'obéissance ne portait en rien atteinte à ses obligations antérieures, qu'il ne pouvait l'entraver dans l'exercice de ses fonctions de supérieure. Elle lui abandonnait la direction de son âme, mais gardait l'indépendance de ses opinions sur toutes les questions générales et sur le gouvernement de sa Congrégation.

Le P. d'Alzon ne pouvait s'offenser de cette restriction, lui qui, toute sa vie, garda sur ce point le plus de réserve. De la correspondance que nous avons parcourue, bien des pages viendraient à l'appui de notre dire. Contentons-nous d'en citer quelques extraits, empruntés à la période que nous étudions en ce moment. Le 10 mai 1849, au moment où la fondatrice allait consacrer quelques jours à une retraite, il lui envoyait ces lignes significatives:

Veillez y réfléchir très sérieusement sur les rapports qui devront subsister un jour entre nos deux Associations. Il importe de les préciser de la manière la plus claire possible; sans quoi, plus tard, il y aura des embarras. Je vous avoue que je suis très porté à ne désirer que des rapports de bienveillance et d'amitié. Je sais bien qu'alors les évêques pourront s'opposer à une certaine direction. Mais: 1° cette direction sera-t-elle bien nécessaire; 2° il y aura dans l'unité d'idées, de but, de moyens pour les études, dans le rapprochement pour certaines œuvres comme les missions étrangères, tant de points de contact que la force des choses unira plus que tout le reste. Et si le lien de charité n'unit pas, il me semble que le lien d'autorité serait une trop lourde chaîne, pour que des filles comme vous consentissent à la porter et des gens comme nous se soumettent à l'imposer. Tout cela ne serait peut-être pas très parfait; mais pour être dans le vrai, il faut prendre l'humanité avec ses misères.

La Mère Marie-Eugénie de Jésus semble avoir désiré quelque chose de plus. Elle aurait voulu que son directeur s'établît à Paris et qu'il fût réellement leur supérieur devant l'autorité ecclésiastique. Elle lui écrivait à ce sujet, le 14 janvier 1850:

Le beau jour que celui où, vous devenant notre supérieur, je n'aurai plus qu'à savoir ce que vous voudrez! Mais quand sera-ce? C'est un mal pour nous que beaucoup de retard en cela, car c'est seulement ainsi que les choses peuvent bien s'arranger pour la question des règles. Que vais-je donc faire ce

printemps, pour que ce qui sera fixé avec M. Sibour laisse entière liberté pour l'avenir? C'est là une difficulté, dont je sais d'autant moins me tirer que je suis embarrassée de parler à M. Sibour du futur gouvernement de nos frères ou de tout ce qui ne nous laisserait pas sous l'autorité de l'archevêque. Peut-être j'ai tort pourtant et je ferais mieux d'aborder la question des deux Congrégations. Cela vous regarde un peu, puisque je ne sais précisément ce que je dois lui dire de la vôtre.

A ces avances, le P. d'Alzon répondit par un demi-consentement, autant que le laisse supposer cet entrefilet du 17 janvier:

Arrangez d'abord vos affaires à Paris. Maintenant, que devez-vous dire à M. Sibour? Je regrette de ne pouvoir être auprès de vous; mais il me semble qu'au mois de juin, si je vais à Paris, comme je l'espère, il sera facile d'arranger toutes choses, surtout si nous pouvons avoir l'exemple du P. Lacordaire, qui, de Paris, est supérieur des Dominicaines de Carcassonne.

Le voyage se fit à la date indiquée, sans qu'il ait amené de changement dans les rapports existant entre les deux fondateurs et les deux Congrégations. L'année d'après, une fois la maison de Paris établie, le P. d'Alzon voulut que ces relations fussent mieux précisées. Les instances des Sœurs augmentèrent, elles souhaitaient avoir les Pères pour aumôniers et confesseurs. Il demanda que cela fût posé comme un désir formel de leur part, et il ajouta:

Réfléchissez bien devant Dieu si réellement il vous est utile que nous ayons de si intimes rapports de communauté à communauté. Nous en aurons plus tard du désagrément, croyez-le bien, à moins de nous mettre désormais sur le pied d'une très grande sévérité. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je fais ces réflexions; elles me préoccupent beaucoup et pour les vôtres et pour les miens. Souvenez-vous de ce que vous a dit à cet égard le cardinal Fornari. Vous avez paru croire, un jour, qu'en vous tenant ce langage, je voulais me faire prier. Je vous assure qu'il n'en est rien. C'est, chez moi, la préoccupation de l'avenir des deux Congrégations qui me touche. De bons rapports d'amitié ne valent-ils pas mieux? Il est impossible que l'autorité ne se fasse pas sentir quelquefois, et alors que se passera-t-il? Vous vous retournerez vers l'évêque ou l'archevêque, et les conflits commenceront. Examinez, consultez vos Sœurs, écrivez d'avance les rapports tels que vous les comprenez, afin qu'il y ait quelque chose d'entendu, de compris. Attendez-vous que, si une fois il y a de nous à vous des relations un peu autoritatives, ces relations pourront bien être autre chose que des mots. Je vous conjure de bien peser tout cela aux pieds de Notre-Seigneur. C'est quelque chose de très grave et qui engage l'avenir de votre Congrégation.

Je vous soumets ces objections et je dois ajouter que, pour ce qui me concerne, je crois très utile de ne pas trop mêler nos religieux à la direction des femmes. Ce sera un moyen d'éviter bien des misères avec les membres du clergé séculier, dont nous devons être les *amis* pour bien des motifs (14 octobre 1851).

Les religieux ne prirent donc pas la supériorité des Sœurs, et les rapports entre les deux Instituts n'en restèrent pas moins excellents. Parler de la grande cordialité qui régnait entre eux serait trop peu dire, c'est l'union la plus intime que l'on constate, et cela sans le moindre lien canonique. Deux Ordres d'hommes et de femmes dépendant du, même supérieur n'en ont jamais eu de plus parfaite. C'est presque au jour le jour que chacun des deux est informé de ce qui se passe dans la communauté de l'autre, qu'il reçoit la confiance de ses projets d'avenir. Les Sœurs écrivent fréquemment au P. d'Alzon et plusieurs religieux entretiennent une correspondance régulière avec la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Chaque fondateur donne librement son avis, s'il lui est demandé, et ne se mêle pourtant pas de la gestion des affaires ordinaires, des nominations et des déplantements du personnel de l'autre. On fait presque bourse commune, en ce sens qu'à la moindre difficulté pécuniaire de l'un - et elles ne furent pas rares alors, - les disponibilités de l'autre lui sont offertes aussitôt. Les fêtes spéciales à un Institut sont connues à l'avance de l'autre, qui s'y associe de son mieux. Joies et tristesses sont mises en commun, comme le fruit des prières, du travail, des sacrifices. Le but poursuivi, les moyens d'y parvenir étant analogues, chaque Congrégation s'avance par sa voie, parallèlement à l'autre, d'un pas égal au sien, plus rapide ou plus lent par moments, se guidant en quelque sorte sur la marche de sa voisine qui au besoin lui prête son appui.

On envisage même la possibilité d'une collaboration plus étroite, soit dans les pays de missions, soit ailleurs. Un prêtre novice apprend l'anglais pour servir d'aumônier aux Sœurs qui ont ouvert, en 1850, une maison en Angleterre. Les plus jeunes religieux ne rêvent qu'apostolat chez les Cafres, dans la colonie du Cap, où une petite communauté de religieuses de l'Assomption s'est établie récemment. Vers la fin de 1850, le saint et timide P. Tissot est contraint de dire adieu à l'Assomption de Nîmes pour célébrer la messe à l'Assomption de Paris et enseigner le catéchisme aux petites filles. De son côté, la Mère Marie-Eugénie de Jésus offre pour le petit collège de Nîmes des Sœurs que, par extrême délicatesse, le P. d'Alzon ne croit pas pouvoir accepter.

Votre disposition à cet égard, lui écrit-il, me fait un effet incroyable, mais je ne sais si je dois accepter une offre aussi gracieuse. Je crains que vous ne vous laissiez entraîner ici par votre cœur et que vous ne vous montriez, en cette circonstance, plus fille que mère. Or, cela, dois-je le vouloir? A qui au monde auriez-vous eu la pensée d'offrir des Assomptiades pour un pareil emploi? Vous me répondez que c'est à moi et non pas à un autre. Oui, sans doute; mais le dois-je vouloir et ne dois-je pas, au contraire, y mettre obstacle? Le bien que vous feriez ici ne compromettrait-il pas le bien plus grand que vous pourriez faire ailleurs?

La supérieure ne se laisse pas vaincre par ce tact exquis, elle renouvelle son offre avec autant de délicatesse:

Pourquoi eussé-je hésité, répond-elle, à vous faire cette proposition? N'êtes-vous pas notre père et n'est-ce pas sur votre jugement que je me repose pour tout ce qui regarde l'avenir de l'œuvre? A notre père, j'ai dit ce que mon cœur voudrait, et c'est lui, mieux que moi, qui jugera si Dieu le veut.

Ce premier essai d'un travail à deux n'aboutit pas, pour des raisons indépendantes de leur volonté; il n'en montre pas moins leur générosité réciproque et leur mutuel attachement. La communauté d'idées resserrait la société de sentiments qui remontaient, d'un côté comme de l'autre, jusqu'au cœur de Jésus-Christ, leur source commune. C'est là qu'ils se retrouvaient, comme le dit quelque part le P. d'Alzon, dans les rapports de simplicité et d'unité, tels que les voulait la disposition très simple et très pure de Dieu à leur égard, de sorte qu'elle fût tantôt sa fille et tantôt sa sœur: sa fille dans l'ordre de la sanctification de son âme, sa sœur dans l'ordre de la formation de son œuvre.

Voilà bien la doublé pensée qui le guida toujours et le soutint jusqu'à sa mort dans cette sainte amitié: les progrès de l'œuvre et de leur propre sanctification. Aussi nul nuage passager ne put jamais l'obscurcir, nul éclair de vivacité la frapper, car elle était placée au-dessus de la région des orages, d'où, seule, la volonté de Dieu aurait pu la faire descendre. Un jour qu'il avait passé une bonne partie de la nuit à écrire à la fondatrice, le P. d'Alzon terminait par ces quelques mots:

3 heures sonnent et j'ai encore quelques lettres à faire avant de dire ma messe. J'y prierai pour vous et je demanderai à Notre-Seigneur qu'il vous fixe en lui et moi à côté de vous, afin que désormais, comptant bien l'un sur l'autre, nous poursuivions dans une confiance réciproque et inaltérable son œuvre, à laquelle nous nous dévouerons avec un abandon sans limite.

Plusieurs fois encore, il revient sur ce sujet, comme le prouvent quelques passages tirés de sa correspondance.

Tout ceci a un but, une intention dans la volonté de Dieu, c'est que nous connaissant mieux avec nos défauts, nous puissions travailler avec plus de ferveur à nous en corriger l'un et l'autre - c'est ainsi que notre amitié repose sur quelque chose de plus haut et de plus inébranlable que nous-mêmes, - c'est que nous revenions plus fortement au principe de toute véritable affection qui est Dieu. Ce m'est là une conviction profonde et dont les résultats seront utiles à vous et à moi (27 septembre 1846).

Je ne veux pas abuser du plus grand secours que Dieu m'ait, je crois, donné dans l'ordre extérieur, qui est votre amitié; et puisque vous voulez tant que je devienne un saint, je dois le vouloir au moins autant que vous, et c'est à quoi je vais m'appliquer de toutes mes forces (2 octobre 1846).

Il faut être sobre des plus excellentes choses, et je vous avoue que j'en ai peu trouvé qui approchassent de ce que vous m'offrez. Elevons-nous donc au-dessus de nous-mêmes, et si Dieu veut que nous soyons

l'un à l'autre un appui, que ce soit pour nous élaner plus près de lui, plus avant dans son amour et dans l'adhésion de tout notre être à ses éternelles perfections (17 janvier 1847).

Je vous remercie de vous occuper toujours de me procurer des sujets. C'est le moyen d'être véritablement la mère de l'œuvre, en me donnant les premiers fils qui doivent la former (3 avril 1847).

Rien d'humain ni de mou dans cette amitié, qui suggère toujours des pensées saintes, élève l'âme au-dessus des bassesses qui tendent à la ravalier, propose des mortifications et des sacrifices. Un jour, c'est un mois de jeûnes et "quelques autres petites pratiques" analogues qui sont mis en avant et qui, réalisés par eux deux, répareront les négligences dont ils peuvent être coupables. Une autre fois, une Semaine Sainte d'austérités à faire envie aux Pères du désert; d'autres fois, des macérations, des heures d'adoration, etc. Et toujours l'énergie des conseils s'allie à celle de l'action pour fortifier la volonté et l'empêcher de faiblir. La voix grave du devoir ne tient aucun compte des obstacles; elle prêche le travail, la persévérance dans l'effort jusqu'à la victoire, ou, du moins, malgré la souffrance et jusqu'à la mort.

Notre-Seigneur nous a confié une œuvre, écrit-il encore. Notre liberté y est en quelque sorte engagée. Nous serions des lâches si nous lui refusions de faire quelque chose pour lui sous prétexte que nous y souffrons (17 février 1847).

Vous avez bien raison, il est pénible de fonder. Mais puisque nous avons mis la main à l'œuvre, il faut nous souvenir de la condition de tout fondateur: *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua*. Ce doit être aussi la nôtre, quoiqu'il doive nous en coûter. Ainsi ne regardons plus en arrière, mais voyons ce qui est devant: c'est, après tout, Jésus-Christ avec sa force et son amour, et c'est bien assez (16 mars 1847).

Comptait-il sur le succès, lorsqu'il s'exprimait de la sorte? Au début, peut-être; mais les désillusions arrivèrent trop vite et en trop grand nombre pour qu'il s'y soit laissé prendre longtemps. Il avoue même que l'une de ses tentations ordinaires consiste à ne pas croire au succès. Il allait pourtant de l'avant sans désespoir, avec la même intrépidité, s'efforçant de se placer dans une confiance inébranlable en la miséricordieuse volonté de Dieu. Pour le succès il viendrait quand il pourrait. Il aurait même cédé volontiers la première place à celui qui aurait mieux réalisé que lui ce qu'il regardait comme sa mission ici-bas.

Vous doutez, écrit-il à la fondatrice le 8 juillet 1847, que je puisse être pierre fondamentale. Je vous avoue que je partage votre doute et que je l'accepte sans beaucoup de peine, au point de vue de l'incapacité de ma nature. Il est étonnant comme, depuis quelque temps, je fais bon marché de moi. Aussi, la seule chose que je me sente quelque envie de demander à Dieu, c'est qu'il veuille bien prendre quelqu'un pour le mettre à ma place, si je ne puis être qu'un mauvais instrument pour son œuvre.

Ses disciples ne partageaient nullement cette conviction; ils ne voyaient dans des aveux de ce genre qu'une nouvelle preuve de son humilité. Aussi se serraient-ils de plus en plus autour de lui et voulaient-ils se lier à lui par une promesse extérieure qui les engagerait davantage. Par malheur, l'évêque de Nîmes n'autorisait pas des vœux, même temporaires. Us ne crurent pas aller contre ses désirs en adressant au P. d'Alzon, qui se trouvait alors à Paris, la promesse suivante:

Au nom et en l'honneur de la Très Sainte Trinité,

Nous,

Jean-Pierre-Henri Brun, prêtre, né à Langogne (Lozère), le 1er octobre 1821;

Jean-François-Victor Cardenne, né à Fontainebleau, le 8 août 1821;

Désiré-Hippolyte Saugrain, né à Ecquetot (Eure), le 16 février 1822;

Claude-Etienne Pernet, né à Velleuxon (Haute-Saône), le 23 juillet 1824.

Faisons à la Sainte Vierge abandon complet, entier et, dès maintenant, irrévocable, de notre personne, de notre avenir et de notre volonté, pour être entièrement consacrés à l'œuvre de l'Assomption, et nous venons déposer entre vos mains la promesse suivante:

1° Nous nous engageons à accepter sans aucune restriction les Constitutions et les Règles que vous croirez devoir dresser et que Rome approuvera;

2° Dès que Rome nous aura approuvés comme Congrégation ou comme corps religieux, nous nous engageons à faire solennellement les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, le quatrième vœu pour

l'extension du règne de Jésus-Christ, et tout autre qu'il vous plairait d'y ajouter et qui serait approuvé par Rome;

3° En attendant que Rome nous approuve, nous vous prenons pour notre Supérieur et Père, et nous nous engageons à vous obéir de la manière la plus absolue; nous promettons aussi de pratiquer la pauvreté et de garder la chasteté.

4° Par cette promesse, nous entendons nous obliger *subgravi* et être liés par elle comme par les vœux.

5° Cette promesse une fois acceptée par vous, nous ne serons plus libres de la retirer. Toutefois, vous aurez le droit de nous en dispenser vous-même pour un temps limité, ou même pour toujours, selon que vous le jugerez convenable.

6° Si la mort vous frappe avant que Rome ait approuvé l'œuvre, nous nous engageons à obéir à tout membre de l'Ordre désigné par vous comme supérieur..

Maison de l'Assomption de Nîmes, le vendredi treize décembre 1850, jour dans l'octave de l'Immaculée Conception de la glorieuse Vierge Marie.

H. BRUN, p[rêtre].

V. CARDENNE.

HIP[POLY]TE SAUGRAIN.

PERNET.

En rentrant de la capitale, le P. d'Alzon trouva Mgr Cart dans les mêmes dispositions. Fort de la décision de ses disciples et d'accord avec eux, il résolut d'accepter dans la nuit de Noël les engagements qu'ils venaient de prendre.

MM. Brun, Cardenne, Saugrain et Pernet, écrivait-il le 21 décembre 1850, feront le jour de Noël entre mes mains des vœux particuliers, en attendant qu'ils puissent les faire avec approbation de l'autorité ecclésiastique. C'est toujours quelque chose. Voilà la vraie naissance de notre petite Congrégation. Du reste, leur esprit est parfait.

Brusquement, l'évêque revint sur sa décision et autorisa enfin, la veille même de Noël, des vœux publics, ainsi que nous l'apprend ce mot du P. d'Alzon:

Tout à coup, Monseigneur nous permet, à Messieurs Hippolyte, Cardenne, Pernet, Brun et moi, de faire, cette nuit, des vœux pour un an. Dieu en soit béni! Je regrette de n'avoir pu vous prévenir à temps. Vous auriez uni vos prières aux nôtres... Que Jésus-Enfant vous soit toute chose! Je vais bien vous offrir à lui en m'offrant moi-même.

La nouvelle ne fut pas ébruitée, bien que la cérémonie ait revêtu quelque solennité. Dans la chapelle, du collège, après la récitation des Matines de Noël, en présence des maîtres qui avaient participé à l'office et des élèves qui quittaient à l'instant même leurs dortoirs pour assister à la messe de minuit, le directeur de l'établissement s'avança seul vers l'autel, et là, d'une voix forte, il prononça la formule des vœux religieux. Aux trois vœux ordinaires, il ajouta celui de se vouer spécialement à l'enseignement de la jeunesse, et de procurer l'extension du règne de Notre-Seigneur aussi bien dans les âmes des chrétiens que dans celles des infidèles. Après quoi, ayant pris place dans un fauteuil, devant l'autel, il reçut successivement les mêmes engagements de ses quatre compagnons. Trois d'entre eux étaient habillés en laïques.

Alors il entonna *le Te Deum* qui clôtura la cérémonie, ainsi que l'office de Matines; puis il revêtit les ornements sacrés pour le chant de la messe.

Les maîtres et les élèves, qui ignoraient les projets du fondateur, sans pénétrer le sens du mystère qui se déroulait devant eux, n'en ressentirent pas moins une impression profonde. Ainsi que l'attestent leurs lettres postérieures, tous eurent le sentiment, en cette nuit mémorable, d'avoir pris part à un grand événement. En fait, une œuvre jetée en terre cinq ans auparavant commençait à produire des fruits, en recevant de l'Eglise sa première consécration officielle.

L'année suivante, jour pour jour, dans la même chapelle et avec le même cérémonial, le fondateur émettait ses vœux perpétuels de religion et recevait ensuite ceux du P. Henri Brun, des Frères Hippolyte Saugrain et Etienne Pernet; à leur suite, un jeune novice, le Fr. François Picard, prononçait ses vœux annuels. Cette fois, la Congrégation des religieux de l'Assomption était définitivement fondée. Elle l'était d'autant plus que les cinq profès apparaissaient pour la première fois à Nîmes en

costume religieux, qu'ils ne quittèrent plus. L'habit comportait une soutane noire en drap avec boutons, comme celle des ecclésiastiques; un camail sans pointe, avec capuchon, de même étoffe et de même couleur que la soutane, ainsi qu'une cordelière en laine noire, terminée par deux glands.

Le nouveau costume religieux avait été inauguré officiellement par les Pères de Paris, le 12 octobre 1851, le jour même où le curé de Saint-Philippe du Roule bénit la chapelle et le petit collège, qu'ils venaient d'ouvrir à la rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 234. En effet, une nouvelle fondation débutait alors dans la capitale. Le P. Tissot, qui, depuis un an, remplissait les fonctions d'aumônier auprès des Sœurs de l'Assomption, avait reçu vers le milieu des vacances un compagnon et un supérieur dans la personne du P. Charles Laurent, un des six premiers novices de 1845 revenu à résipiscence. Le P. Laurent, attaché à l'œuvre depuis ses premières origines, n'avait jamais quitté le collège de Nîmes, et, tout en ayant déserté quelque temps les exercices du noviciat, il s'était bien pénétré des règles et de l'esprit du fondateur. Avec le P. Tissot, il prononça ses premiers vœux de religion, le 25 mars 1852, à l'occasion d'un voyage que le P. d'Alzon fit à Paris.

Un novice manquait à ces diverses réunions, le plus saint peut-être de ceux qui étaient alors groupés autour du fondateur. Quelques jours avant le don absolu du P. d'Alzon et de ses trois disciples, avant la consécration définitive de l'œuvre, le 14 décembre 1851, le Fr. Victor Cardenne avait rendu son âme à Dieu et fondé l'Assomption du ciel. Près du berceau de presque tous les Instituts religieux, on trouve une tombe glorieuse. Si sur les petits tumuli qui recouvrent les dépouilles des soldats tombés sur les champs de bataille le gazon et le froment poussent avec plus de vigueur, des sépulcres de ces religieux prédestinés s'élève toute une floraison de vertus et d'exemples héroïques, fécondés par la pluie de grâces qu'obtiennent leurs mérites et leur intercession.

La mort du Fr. Cardenne ressemble à la mort d'un saint, et le récit qu'en a fait la religieuse qui l'assistait à ses derniers moments émeut encore par la simplicité des paroles et la beauté des sentiments. Nous avons déjà dit que la phtisie pulmonaire était venue interrompre les efforts intellectuels de ce religieux. On l'avait déchargé d'abord de ses travaux historiques, puis de sa classe de troisième, puis de la préparation de la licence ès lettres; rien n'y faisait, le mal progressait toujours et bientôt toute fatigue d'esprit lui fut interdite. Pour le soutenir dans l'épreuve, Dieu lui accorda le retour de sa mère aux croyances et aux pratiques de la religion. Lors de la fondation de Paris, on le nomma économe, dans le seul but de lui confier un emploi, car le délabrement de sa santé était tel qu'il ne pouvait passer l'hiver.

Le 27 novembre 1851, un évanouissement soudain avertit que le danger était assez proche. Comme son état empirait de jour en jour, son supérieur l'envoya dans sa famille à Fontainebleau, pensant que la tranquillité et les soins maternels procureraient un adoucissement à ses souffrances. Le mal avait fait trop de progrès, il ne put être enrayer. Seule la mort serait sa délivrance, Même chez les âmes vouées à la perfection, la nature a parfois des retours; celle de Cardenne n'accepta pas du premier coup avec résignation la terrible visiteuse. La faiblesse fut courte, d'ailleurs; c'est le cœur apaisé, l'esprit tranquille, avec des élans admirables de foi et d'amour de Dieu que cette âme privilégiée se remit entre ses mains et attendit son appel. Ici, laissons la parole à la garde-malade, qui a noté comment Cardenne passa ses deux derniers jours sur la terre.

J'étais de nouveau près de lui, le 13 au matin, avant 4 heures. Quand nous étions à deux, il me fit venir bien près de lui, car sa voix était très faible, et il me dit: "Sœur, avez-vous envoyé un bulletin de santé à M. Laurent?" Sur ma réponse affirmative: "Demain ou le jour après, me dit-il, vous écrirez à M. d'Alzon, à Nîmes. Vous lui transmettez mes souvenirs et mes adieux, et, de ma part, vous lui demanderez pardon, si j'ai jamais pu l'offenser ou lui faire de la peine. Vous écrirez en même temps et de la même manière à

M. Laurent: vous le priez de transmettre mes adieux et mes excuses à tous ces Messieurs et jusqu'au moindre des domestiques, surtout à Nicolas, qui m'a si bien soigné."

Il parut très fatigué, après avoir tant parlé, mais satisfait comme s'il venait de remplir un devoir. Il me demanda une prière pour le reposer. Je fis un acte d'amour et de résignation à la volonté de Dieu.

"Merci, me dit-il. Cela m'a fait beaucoup de bien, car, voyez-vous, on ne peut jamais assez aimer Jésus-Christ. Efforçons-nous, ma Sœur, de faire toutes nos actions en vue de lui plaire et pour lui seul. Je sens que je partirai bientôt. Priez beaucoup pour moi." Comme je ne lui répondis pas, il me dit: "Me promettez-vous de beaucoup prier pour moi?" Quand je le lui eus promis, il me dit: "Je vous remercie. Maintenant, allez prier, mais doucement, car je vais me recueillir."

Craignant qu'il ne fût à son dernier moment, je fus éveiller sa mère. Avant qu'elle ne vînt, il m'appela de nouveau. Sa voix était si cassée que je pus à peine le comprendre. "Honorez-vous la parole de Dieu?" me demanda-t-il. "Vous le savez bien», fut ma réponse. "Je le sais, cela est vrai, dit-il; mais j'aimerais de vous l'entendre dire." Je lui répondis: "Oui, j'aime et j'honore la parole de Dieu." "C'est bien. Continuez à l'aimer et à la faire aimer, car la parole de Dieu est la nourriture de l'âme. Ecoutez-la avec respect et gravez-la dans votre cœur. Maintenant, commençons."

Je crus qu'il désirait que je lui fisse une lecture. Quand il me vit prendre mon livre: "Non, non! s'écria-t-il. Ce n'est pas cela. Vous ne me comprenez pas. Je vous dis que vous allez entendre la parole de Dieu. Préparez tout, placez deux lumières sur le petit autel que vous m'avez fait, et puis mettez-vous à genoux. Restez tranquille et préparez-vous à entendre la parole de Dieu."

Sa mère et moi fîmes ce qu'il désirait. Alors il leva les yeux vers le ciel et dit: "Mon Dieu, l'heure est venue; voici votre serviteur." Alors, il nous répéta le dix-septième chapitre de saint Jean, non pas mot à mot, mais purement le sens. Sa voix devint forte quand il dit: "Je vous ai glorifié sur la terre; j'ai achevé l'ouvrage dont vous m'aviez chargé." Il parla aussi sur les deux chapitres suivants, c'est-à-dire sur la Passion de Jésus-Christ et son immense amour pour les hommes, sur la mission de saint Jean-Baptiste. Je regrette de ne pouvoir me rappeler ses propres paroles. En voici quelques-unes, cependant.

"Pour vous, mes amis, ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous; car si vous n'avez point l'esprit de Jésus-Christ, vous n'êtes point à lui. Et surtout, mes amis, que toutes vos actions soient faites pour l'amour de Dieu... Je m'en vais, mais je ne vous quitte pas pour cela; je reste toujours autour de vos cœurs. Et maintenant, ma mission est terminée."

Il a fermé les yeux et n'a plus parlé... Il est resté quelques instants comme en agonie, donnant des coups de poing à sa gauche, comme s'il combattait un être invisible qui le tourmentait; puis, se tournant à sa droite, toute sa figure s'illumina. Son crucifix, qu'il n'avait jamais quitté durant sa maladie, il le donna à sa mère, qui était agenouillée près de son lit, et puis il sembla chercher quelque chose. Sa mère me pria de réciter les prières des agonisants. La prière sembla le calmer un peu, et, bien avant la fin, il étendit les bras et dit d'une voix très faible, en se tournant à sa droite: "Je me sens assez fort, je vais monter." Puis, son visage devint radieux, un sourire divin effleura ses lèvres. Il resta quelques minutes dans cette position: il semblait monter.

Tout à coup, ses lèvres blanchirent, et il retomba dans un anéantissement complet. Nous voulûmes lui faire avaler quelques gouttes de vin, mais ses dents étaient serrées, comme s'il ne voulait plus rien de cette terre. Nous le crûmes mort, quand, chose étrange, nous vîmes le sang remonter à sa figure; de blême qu'elle était, elle devint rouge. Il ouvrit les yeux par trois fois, puis regarda autour de lui avec étonnement et nous dit: "Où suis-je?" Un instant après, il demanda le clergé. M. le curé vint et resta seul auprès de lui. Quand nous rentrâmes dans sa chambre, il dit à sa mère: "J'ai été mort et me voilà ressuscité. Je ne sais ce qui s'est passé, mais j'ai vu le ciel s'entr'ouvrir. Que c'était beau! Et cependant me voici de nouveau sur la terre."

Après cette extase ou cette crise, il revint de nouveau à la vie. Cette journée du 13, il fut très gai. Il désirait connaître les nouvelles politiques; je les lui lus. Il fut d'un calme parfait toute la journée. Il s'occupa plus de sa mère et de moi qu'il n'avait fait depuis plusieurs jours. Il désirait communier après minuit. Une demi-heure avant, je lui récitai les actes avant la communion. Il reçut le Pain des forts avec une piété angélique. Il resta quelques moments en méditation, puis pria tout le monde de se retirer, excepté moi qui allais le veiller. Il embrassa la domestique et lui dit adieu.

Je passai le reste de la nuit seule avec lui. Il voulut faire une partie de solitaire, il me gagna; ce qui le fit rire de bon cœur. Vers les 3 heures, il me dit: "Vite, une lecture. Parlez-moi du ciel." Je lui choisis le XXVII^e chapitre du Ille livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Quand j'eus fini: "Merci, dit-il; cela m'a beaucoup soulagé. Maintenant, je vais tâcher de faire une station du chemin de la croix; mais; de grâce, ne

me laissez pas dormir, car ces hallucinations me font tant souffrir!" Il fit sa station, puis me demanda de l'eau de La Salette et dit en joignant les mains: "Je vous prie de continuer cette charité toute fraternelle que vous me prodiguez; augmentez-la, si c'est possible. Car, voyez-vous, je sens que je perds mon intelligence, mon entendement; je suis sourd. Je puis à peine m'expliquer ou me faire entendre. Il faut que vous me deviniez. Priez bien Dieu pour qu'il vienne à mon secours; sans cela, je ne sais ce que je deviendrai."

Je me suis agenouillée et j'ai prié. "Merci, Sœur, me dit-il. Maintenant, le, chapelet." A 5 h. 1/2, le chapelet fut dit. A 6 heures, l'Angélus sonna. Il me fit signe de le réciter; ce que je fis. "Maintenant, mes amies, nous dit-il - sa mère venait d'arriver, - faites un acte de contrition avec moi." Je le fis à haute voix. Il embrassa l'image de son cher Sauveur, la mit sur son front, ses yeux, ses tempes, la pressa sur son cœur et ne parla plus. A 8 heures, le 14 décembre au matin, il rendit sa belle âme à son Créateur.

Le Fr. Cardenne était dans sa trente et unième année. Il repose dans le cimetière de Fontainebleau, sa ville natale. Sur la pierre tombale qui le recouvre, on a gravé ces mots qui résument toute sa vie: "Rappelé par Dieu comme un second Augustin, il marcha d'un pas si rapide qu'en moins de huit années il parcourut le chemin de la perfection." Son corps, étendu sur le seuil de l'Assomption, marque la voie triomphale où des centaines et des centaines d'autres ont passé après lui.

Table des Matières

Vailhé - Vie du P. d'Alzon T. 1	1
PRÉFACE	5
BIBLIOGRAPHIE	9
I. Ecrits du P. d'Alzon	9
II. Ouvrages divers	10
CHAPITRE PREMIER La famille Daudé d'Alzon	11
Naissance d'Emmanuel. - Une famille chrétienne. - Origines des Daudé de la Coste. - Leur premier manoir. - Les Daudé et les guerres de religion. - Jacques Daudé s'établit au Vigan et tombe victime des camisards. - Jean IV Daudé premier vicomte d'Alzon. - Domaines et alliances des Daudé d'Alzon. - Education et caractère d'Henri d'Alzon. - La famille Faventine. - Ses domaines et le château de Lavagnac acheté au prince de Conti. - Les Faventine et la Révolution. Portrait de Clémence de Faventine, son mariage avec Henri d'Alzon. - Charité et prévoyance de la vicomtesse d'Alzon.	11
CHAPITRE II Enfance d'Emmanuel d'Alzon	22
Le cardinal Gabrielli, hôte de la famille d'Alzon au Vigan. - Bonnes inclinations et mauvais penchants de l'enfant. - Manière de dominer sa gourmandise. - Gamineries sagement réprimées. - "Hors de l'église, point de salut." - La croix de mission. - Amour des cérémonies liturgiques. - La robe blanche d'Hérode. - Le mariage et le précepteur. - Le soufflet de Charlotte. - Avantages de l'éducation en serre chaude. - "Mon fils, je vous aime bien, mais j'aimerais mieux encore vous voir mourir que de vous voir offenser Dieu mortellement." - Portrait d'Augustine d'Alzon. - Vie de renoncement consacrée à ses parents et aux pauvres. - Le bouquet de la mourante. - Foi de Marie d'Alzon. La comtesse Abraham, - Epreuves que Dieu lui impose.	22
CHAPITRE III Au collège Stanislas de Paris	30
Au collège Saint-Louis, à Paris. - Elève inégal. - Le banc d'honneur. - La première Communion et les conseils d'un père chrétien. - Le catéchumène fait pressentir l'apôtre. - Au collège Stanislas. - Vigilance de son père sur ses études et sur ses lectures. - Perspectives d'avenir: officier ou magistrat? - L'âge disgracieux et les luttes intimes. - Les pratiques de la charité sont la sauvegarde de la vertu. - Les vacances à Lavagnac et les parties de chasse. - Instructions aux domestiques. - <i>L'enfant à l'oiseau</i> et le portrait d'Emmanuel. - Philosophie spiritualiste. - Il se fait agréger à la Société littéraire de Bailly et à l'Association pour la défense de la religion catholique. - Membre de la Conférence religieuse. - Première rencontre avec La Mennais.	30
CHAPITRE IV L'étudiant en droit, la vocation (1828-1830)	42
Deux parts dans la journée de travail: l'assistance aux cours et les études privées. - Les amis des Bonnes Etudes. - La direction intellectuelle de La Mennais. - Emmanuel lui soumet son intelligence et son cœur. - Il s'ouvre à un ami de son désir d'être un jour prêtre. - Histoire de sa vocation sacerdotale. - Il veut se vouer à la défense de l'Eglise par la parole et par la plume.	42
CHAPITRE V La retraite studieuse de Lavagnac (1830-1832)	48
La révolution de Juillet détermine le jeune d'Alzon à rester à Lavagnac. - Il complète sa formation littéraire, historique et politique. - Lectures fructueuses. - Il n'ira pas rejoindre La Mennais. - Son action apostolique auprès des domestiques. - Un bal comme on n'en voit pas à l'Opéra. - Correspondance avec ses amis des Bonnes-Etudes. - La rivalité des rédacteurs du <i>Correspondant</i> et de <i>L'Avenir</i> le retient encore à la campagne. Projet de voyage à Rome avec Montalembert. - Ses parents s'opposent à ce qu'il accompagne les trois pèlerins de la liberté. - Il manifeste à ses parents sa vocation sacerdotale. - Il se décide pour le Séminaire de Montpellier. - Dernières joies du monde, la séparation brusquée. - Il a choisi la meilleure part.	48
CHAPITRE VI Le Séminaire et le séminariste (mars 1832 - novembre 1833)	59
Maîtres et disciples. - Préjugés de l'école mennaisienne sur la formation dans les Séminaires. - Avantages que l'abbé d'Alzon retire de la discipline du Séminaire. - Il reprend sa correspondance avec La Mennais. - Réception de la tonsure et des ordres mineurs. - Sa répugnance pour le ministère paroissial et ses désirs de vie commune. - La Mennais cherche à l'attirer auprès de lui, à Paris. - Nouvelle opposition de ses parents qui le décident à poursuivre ses études à Rome.	59
CHAPITRE VII Les études à Rome	66
Installation chez les religieux Minimes. - L'abbé d'Alzon renonce aux cours publics pour prendre des leçons chez d'éminents théologiens. - Ses souvenirs romains. - Les amis de La Mennais qu'il fréquente représentaient le parti d'opposition. - Explication de la crise intérieure que traverse alors l'abbé d'Alzon. - Vraies dispositions de l'abbé Féli au moment de l'arrivée de l'abbé d'Alzon à Rome: il ne dit	

plus la messe, ne croit pas à la divinité de l'Eglise et n'a signé que par contrainte une seconde adhésion aux décisions du Saint-Siège.	66
CHAPITRE VIII La crise mennaisienne (1834)	75
Correspondance de La Mennais avec l'abbé d'Alzon. - La Mennais attend une transformation radicale du christianisme. - Ses amis de Rome trouvent qu'il a fait bien du chemin. - Publication des <i>Paroles d'un croyant</i>. - Critique fondamentale adressée à cet ouvrage par l'abbé d'Alzon. - Son attitude envers La Mennais après la condamnation de son livre. - Ce qu'il pense de la condamnation du système du sens commun. - Fin des relations avec ta Mennais. - - "Il faut toujours travailler pour Rome, quelquefois sans Rome, jamais contre Rome."	75
CHAPITRE IX La prêtrise	86
Le peuple romain sous Grégoire XVI. - Pèlerinage à Lorette et visite de l'Italie centrale. - Excursion dans les <i>castelli romani</i>. - Réception des ordres majeurs. - Adhésion" aux encycliques antimennaisiennes. - La première messe à Saint-Pierre. - Soumission définitive de Montalembert. - Charité de l'abbé d'Alzon envers ses adversaires. - Récit d'une reconnaissance de martyrs dans les catacombes. - Derniers mois de séjour à Rome. - Incertitudes sur son avenir immédiat. - Projet de se consacrer à la controverse avec les protestants. - Il y renonce, à la demande de l'évêque de Nîmes." ..	86
CHAPITRE X Le diocèse de Nîmes en 1835 L'abbé d'Alzon et les œuvres de jeunesse	95
Première mission et premiers fruits d'apostolat. - Idées de l'abbé d'Alzon sur la presse. - On le voudrait à Paris et à Montpellier, il choisit Nîmes. - Chanoine honoraire et vicaire général honoraire de Nîmes. - Etat du diocèse en 1835. - L'œuvre des Dames de la Miséricorde et les Conférences de Saint-Vincent de Paul - Ecoles catholiques. - Projets d'apostolat abandonnés. - Modeste appartement de l'abbé d'Alzon. - Les catéchismes de persévérance. - Les patronages de Saint-Louis de Gonzague et de Saint-Stanislas. - Les conférences philosophiques et religieuses du lundi. - Conversion de deux universitaires. - Un foyer chrétien.	95
CHAPITRE XI Les œuvres de zèle et de charité	108
L'abbé d'Alzon dirige l'association des Dames de la Miséricorde. Administration du diocèse. - Le duel et le crucifix d'ivoire. Prédications et retraites. - Distribution ordinaire de sa journée. - Son activité incessante. - Privation de sommeil et de nourriture. - Aumônes abondantes et continues. - "Mon fils me coûte plus cher que deux vauriens."	108
CHAPITRE XII Fondation du refuge de Nîmes	114
"Tous les fondateurs sont des fous". - L'auberge du chemin de Beaucaire. - Services rendus aux Sœurs de Marie-Thérèse. - La marmite du grand-père. - Manière d'agir avec les pénitentes. - Le chapelet de Grégoire XVI. - Le regard du père. - L'entrevue du comptable et de la morte. - Victime exaucée et supérieure sauvée de la mort. - Guérison miraculeuse d'une religieuse. - Transfert du refuge. - Fondation des Madeleines. - Conversion et sainte vie d'une actrice.	114
CHAPITRE XIII Vicaire général de Mgr Cart	120
Oraison funèbre de Mgr de Chaffoy. - Portrait du nouvel évêque. - "Il me poussera et moi je le retiendrai." - L'abbé d'Alzon, vicaire général à vingt-neuf ans. - Visite du diocèse. - Ecoles populaires. - Orphelinat de garçons et école d'apprentissage. - Son action dans la Conférence de Saint-Vincent die Paul. - La propagande des bons livres. - Œuvres anciennes et œuvres nouvelles. - Premier contact avec les protestants. - Nombreuses prédications et conversions. - Vie d'œuvres et vie d'étude. Travaux sue saint Jean Chrysostome, Clément d'Alexandrie et le dogme de l'Incarnation. - - Dernières relations avec La Mennais. - L'amitié de Montalembert.	120
CHAPITRE XIV Portrait de l'abbé d'Alzon. Sa direction	130
Sa personne et sa santé. - Il s'adonne sans compter à la pratique du bien. - Charité sans mesure alimentée par des biens considérables. - Vivacité et causticité de son esprit. - "La virginité et le détachement effacent toutes les imperfections." Caractère réservé, prudent et méthodique de sa direction. - Nombreuses vocations sacerdotales et religieuses qu'elle suscite. - Macérations et instruments de pénitence.	130
CHAPITRE XV Premiers rapports avec les religieuses de l'Assomption	138
Première fondation et premier échec des religieuses de l'Assomption. - Eugénie Milleret et l'abbé Combalot. - Lettre de l'abbé d'Alzon et entrevue avec la nouvelle fondatrice. - Etablissement à Paris. - Rupture avec l'abbé Combalot, en 1841. - L'abbé d'Alzon devient le directeur de la fondatrice. - Son voyage à Paris, en 1843. - Sa vraie position vis-à-vis du nouvel Institut. - Son action dans la rédaction des Constitutions des Sœurs. - Il conseille de ne pas avoir de Supérieur général. - Voyage de la fondatrice à Nîmes et révision des Constitutions, en 1844. - Vœux des premières religieuses.	138
CHAPITRE XVI Achat du collège de l'Assomption et vision de la vie religieuse	146
Achat du pensionnat de l'Assomption, à Nîmes. - Origines et vicissitudes de l'établissement. - Fondation d'un couvent de Carmélites. - Prise de possession d'un pensionnat. - L'abbé d'Alzon voudrait un collège où l'enseignement serait donné par des universitaires chrétiens, l'éducation par des prêtres. -	

Le Carême d'Alès. - Voyage à Turin: vœu de ne pas accepter de dignité ecclésiastique. - Vision de la vie religieuse. - Esprit et caractère principal de l'Institut à fonder. - Sera-t-il uniquement voué à l'enseignement?	146
CHAPITRE XVII Le collège de l'Assomption, à Nîmes, et la liberté d'enseignement	155
L'abbé d'Alzon prend en main la direction du collège de l'Assomption. - Il voudrait, près de lui, une Ecole normale catholique. - Objections de Montalembert et du P. Deschamps à l'ouverture de son pensionnat. - Vaines demande pour obtenir le plein exercice. - Il conseille à Montalembert de fonder le Comité pour la défense de la liberté religieuse. - Echange avec Mgr Cart de gomme sucrée et de pâte de jujube. - Entrevues avec le ministre Salvandy pour le plein exercice; il remporte une demi-victoire. - Les protestants, maîtres de l'enseignement en France. - La suppression des Jésuites et l'organisation des forces catholiques. - L'abbé d'Alzon montre les établissements catholiques de Paris à deux professeurs d'Oxford, amis de Newman. - Conversations avec la supérieure des religieuses de l'Assomption sur le but et l'esprit de l'œuvre. - L'étoile éclaire enfin la route à parcourir. - Vœux privés de religion, à Notre-Dame des Victoires.	155
CHAPITRE XVIII Fondation des religieux de l'Assomption (1845)	164
Pauvreté digne de saint François. - La vie commune. - Premier essai de dépouillement: l'abbé d'Alzon renonce à Lavagnac. - Organisation de son collège, esprit et discipline imposés. Réunions en vue de constituer l'association de l'Assomption; règlement suivi. - La récitation de l'office en chœur, trait distinctif de l'Association. - Les futurs novices de la Congrégation et les premiers membres de l'Association ou Tertiaires. - Débuts du noviciat, d'après le récit du fondateur. - Organisation des associés ou Tertiaires. - Les premières règles.	164
CHAPITRE XIX Les premiers disciples	172
Caractère particulier de la nouvelle période. - Ferveur des premiers membres de l'Institut. - Carême prêché par l'abbé d'Alzon à Paris et première crise parmi les novices. - Deux nouvelles recrues. - Les PP. Laurent et Tissot. - Les FFr. Cardenne et Hippolyte Saugrain.	172
CHAPITRE XX Hésitations de l'évêque, encouragements de Rome	180
L'évêque laisse faire sans autoriser. - Rapport soumis à Mgr Cart sur la raison d'être et la fin du nouvel Institut. - "Si l'architecte est Dieu, les maçons viendront plus tard, laissez-moi faire mon travail de manœuvre" - Adoption du bréviaire et de l'Ordo romains. - Encouragements de la Congrégation des Rites et de Pie IX. - Récitation de Matines et de Laudes à minuit, pour certaines fêtes. - Usages monastiques et usages romains associés à la prière liturgique. - Portraits des nouveaux novices. - Mauvais état de la santé du fondateur. - Trois novices en tout.	180
CHAPITRE XXI Règles et esprit du nouvel Institut (1845-1850)	187
Raisons du petit nombre de vocations. - Hésitations de l'évêque et sévérités de la règle primitive. - Règlement des premiers religieux. - Leurs austérités. - Zèle du fondateur dans la formation de ses compagnons. - Objet et caractère des conférences spirituelles. - Esprit laïque et esprit ecclésiastique, leurs vertus et leurs défauts respectifs. - Comment l'un et l'autre contribueront à la réforme de la société. - Mission des Tertiaires assomptionistes.	187
CHAPITRE XXII Nîmes ou Paris? - Principes d'éducation	196
Progrès du collège de l'Assomption. - L'Etat refuse toujours le plein exercice. - Projet de s'établir hors de Nîmes. - Perspective de deux établissements: l'un dans le Midi, l'autre à Paris. - Offres de Mgr Affre. - Le collège Stanislas, à Paris. - Correspondance avec l'abbé Gratry et le Dr Gouraud. - Refus définitif de Stanislas. - Principes d'éducation de l'abbé d'Alzon. - La franchise et la publicité, fruits de la conscience et de l'honneur et destinés à les sauvegarder, sont les deux bases principales de son système d'éducation. - Rapport trimestriel du préfet des études sur le travail des élèves envoyé à tous les parents. - Après les idées religieuses, l'honneur est le levier le plus puissant pour soulever les âmes. - La piété inspirée aux enfants doit être franche, éclairée, catholique et agissante. - Conférences de Saint-Vincent de Paul établies au collège, bibliothèque populaire et patronage.	196
CHAPITRE XXIII La révolution de 1848	209
La révolution de février à Paris, son caractère anticlérical. - Rôle du P. d'Alzon dans la capitale. - Sa part dans la fondation de l'Ere nouvelle. - Il fonde, à Nîmes, le journal la Liberté pour tous. - Caractère politique de cette feuille. - Contenu des articles politiques du P. d'Alzon. - Il réussit à faire l'union des catholiques et des protestants en vue des élections législatives, il est joué par les protestants. - Désordre et émeutes provoqués par les protestants. - Exhortations du P. d'Alzon au calme et à la modération. - Echec subi aux élections municipales. - La candidature Cavaignac à la présidence de la République. - Le martyr des écus. - La réunion des six décide de maintenir momentanément l'œuvre à Nîmes. - Le manque d'argent est sur le point d'amener la fermeture de la maison. - "Ce que je fais, ce sont des essais, l'œuvre viendra plus tard." - Octroi du plein exercice au collège de Nîmes. - Refus de l'évêché de Mende.	209
CHAPITRE XXIV Nouvelles épreuves et nouvelles vocations	221

Terrible épreuve d'argent. - L'abbé d'Alzon voue à une bonne œuvre 70 000 francs. - Carême prêché à la cathédrale de Nîmes. - Délicate intervention auprès du P. Ventura. - Attaque de choléra. - Esprit de foi des premiers religieux devant la multiplicité des épreuves. - Mgr Cart autorise un essai de noviciat. - Pénurie de vocations. - Le P. Henri Brun. - Le Fr. Etienne Pernet. - Le Fr. François Picard. - Le premier chapitre général de la Congrégation, 1850. - Maintien du titre de l'Assomption et de la récitation de l'office en chœur.....	221
CHAPITRE XXV Au Conseil supérieur de l'Instruction publique	232
Vote par l'Assemblée nationale de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement. - L'Assomption de Nîmes n'approuve pas cette loi de transaction. - Entrevue du P. d'Alzon avec le ministre de l'Instruction publique. - Montalembert le fait nommer membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. - Rapports du P. d'Alzon avec ses collègues du Conseil supérieur. - Atteintes portées à la loi de 1850 par le ministre et le Conseil d'Etat. - Dans le rapport général du Conseil au ministre sur l'enseignement, le P. d'Alzon est chargé de ce qui concerne les établissements secondaires libres. - Il se prononce contre l'inspection des Petits Séminaires par l'Etat. - Manière dont il entend l'inspection dans les établissements libres. - Il propose en vain une association générale des maisons d'éducation chrétienne. - De l'inspection des écoles tenues par les Sœurs et par les Frères. - Du choix des instituteurs laïques et de l'emprise protestante. - Programmes et méthodes d'enseignement, le baccalauréat ès lettres. - Peut-on priver de ses fonctions un professeur, à cause de ce qu'il enseigne dans ses livres? - Réponse du cardinal Fornari, approuvée par le Pape Pie IX. - Atteintes portées à la liberté d'enseignement par le décret du 9 mars 1852. - Radiation du P. d'Alzon du Conseil supérieur de l'Instruction publique.	232
CHAPITRE XXVI Profession des premiers religieux de l'Assomption (1851)	247
Vie intérieure du P. d'Alzon. - Essai du vœu de perfection. - Vœu de se dévouer à la perfection de la fondatrice des Assomptiades. - Vœu d'obéissance que lui fait la Mère Marie-Eugénie de Jésus. - Nature des rapports qui doivent exister entre la Congrégation d'hommes et celle de femmes. - Union étroite des deux Congrégations, sans aucun lien canonique. - L'amitié des deux fondateurs s'inspire d'une double pensée: leur propre sanctification et les progrès de l'œuvre. - Malgré la tentation ordinaire de ne pas croire au succès de l'œuvre, le P. d'Alzon va toujours de l'avant. - Promesse par laquelle ses quatre premiers disciples se lient à lui comme par des vœux. - Vœux publics annuels de religion, dans la nuit de Noël 1850. - Vœux perpétuels, dans la nuit de Noël 1851. - Fondation de la maison de Paris et mort du Fr. Victor Cardenne.	247
Table des Matières.....	256

1927. - 732-26. - Imprimerie "Maison de la Bonne Presse " (S^m An^m),
5, rue Bayard, Paris, VIII'.